

BM
487
.A1
D4
v.2
pt.1

JORDAN DEPARTMENT OF ANTIQUITIES
ÉCOLE BIBLIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE
PALESTINE ARCHAEOLOGICAL MUSEUM

DISCOVERIES IN THE JUDAEAN DESERT · II

LES GROTTE DE MURABBA'ÂT

PAR

P. BENOIT, O.P., J. T. MILIK, ET R. DE VAUX, O.P.

AVEC DES CONTRIBUTIONS DE

†MRS. G. M. CROWFOOT ET MISS E. CROWFOOT

A. GROHMANN

*Ouvrage publié avec le concours de la Fondation De Clercq
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres)*

★

TEXTE

OXFORD

AT THE CLARENDON PRESS

1961

**Theology Library
CLAREMONT
SCHOOL OF THEOLOGY
Claremont, CA**

Oxford University Press, Amen House, London E.C.4

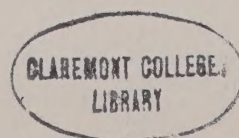
GLASGOW NEW YORK TORONTO MELBOURNE WELLINGTON

BOMBAY CALCUTTA MADRAS KARACHI KUALA LUMPUR

CAPE TOWN IBADAN NAIROBI ACCRA

© *Oxford University Press 1961*

PRINTED IN GREAT BRITAIN
AT THE UNIVERSITY PRESS, OXFORD
BY VIVIAN RIDLER
PRINTER TO THE UNIVERSITY



DS
III
A2J6
v.2
(Text)
c.3

137472

PRÉFACE

CE deuxième volume des *Discoveries in the Judaean Desert* contient tout ce qui concerne les grottes du Wady Murabba'ât: l'histoire de la découverte et de la fouille de ces grottes, l'étude archéologique des restes d'une occupation qui s'étage depuis la période chalcolithique jusqu'à l'époque romaine, l'édition des textes hébreux et araméens, grecs et latins, arabes enfin, qui y ont été trouvés.

La regrettée Mrs. Grace M. Crowfoot s'était chargée de l'étude des textiles avec la grande compétence qui lui est reconnue. Ce fut son dernier travail et la mort l'a prise avant qu'elle n'ait pu y mettre la dernière main. Sa fille, Miss Elizabeth Crowfoot, qui l'avait aidée dès le début, a mis son manuscrit au point et y a ajouté un paragraphe sur la vannerie.

Le Dr. Awni Dajani, l'actuel Directeur des Antiquités en Jordanie, avait commencé l'étude des textes arabes, en particulier de la grande amulette. Des obligations pressantes l'ont empêché de poursuivre ce travail. Le Professeur A. Grohmann a bien voulu le remplacer et, avec une célérité dont nous lui sommes très reconnaissants, il a préparé l'édition des fragments utilisables.

Les photographies de la pl. I proviennent de Mr. Lankester Harding et de Mr. Richmond Brown, celles des pl. XV-XVIII sont attribuées dans le texte à leurs auteurs respectifs, celle enfin du palimpseste 17 a été exécutée au laboratoire du British Museum. Toutes les autres photographies ont été prises au Palestine Archaeological Museum par Mr. Najib Albina, photographe du Musée. Avec la lumière infra-rouge, il a tiré le meilleur parti possible des documents, souvent très obscurcis, qui lui ont été confiés.

C'est un plaisir enfin de reconnaître avec gratitude les secours qui nous ont été apportés pour rendre cette publication possible. Un don généreux de la Baronne Édouard de Rothschild s'est ajouté à l'importante contribution du Palestine Archaeological Museum pour permettre l'achat des fragments trouvés par les Bédouins. Une subvention de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a couvert en partie les frais du travail d'édition. Les dépenses de photographie ont été prises sur la donation faite spécialement au Musée Palestinien par Mr. John Rockefeller Jr. pour l'étude des manuscrits. La Clarendon Press, enfin, a pris à son propre compte l'impression du volume et l'a réalisée avec la perfection qui lui est habituelle.

R. DE VAUX, O.P.

Jérusalem, août 1958

Post-scriptum. En septembre 1958, seulement, nous avons pu récupérer les deux derniers des documents trouvés par les Bédouins à Murabba'ât en 1951. Ce sont le contrat n° 29, dont la partie supérieure était encore pliée et cachetée, et la plus grande partie du contrat n° 30, que complétaient des fragments achetés en 1952. L'achat de ces deux documents a pu être fait par le Palestine Archaeological Museum grâce à un don de l'École Biblique et Archéologique Française.

R. DE V.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES FIGURES	xi
TABLE DES PLANCHES	xiii
DISTRIBUTION DES MANUSCRITS	xv

I. ARCHÉOLOGIE

par R. DE VAUX, O.P.

I. HISTORIQUE DES DÉCOUVERTES	3
II. LES GROTTES ET LEUR STRATIGRAPHIE	9
III. LA PÉRIODE CHALCOLITHIQUE	14
IV. LA PÉRIODE DU MOYEN BRONZE	23
V. LA PÉRIODE DU FER	26
VI. LA PÉRIODE ROMAINE	29
VII. LA PÉRIODE ARABE	49
VIII. LE ROULEAU DES DOUZE PROPHÈTES	50
IX. THE TEXTILES AND BASKETRY (by G. M. and ELIZABETH CROWFOOT)	51

II. TEXTES HÉBREUX ET ARAMÉENS

par J. T. MILIK

INTRODUCTION	67
--------------	----

I. PEAUX

A. TEXTES LITTÉRAIRES

1. Genèse, Exode, Nombres (Pl. XIX-XXI)	75
2. Deutéronome (Pl. XXI)	78
3. Isaïe (Pl. XXII)	79
4. Phylactère (Pl. XXII-XXIV)	80
5. Mezouza (?) (Pl. XXIV)	85
6. Texte littéraire non biblique (Pl. XXV)	86

B. TEXTES NON LITTÉRAIRES

7. Contrat (?), en hébreu (Pl. XXV)	86
8. Compte de céréales et légumineuses, en araméen (Pl. XXV)	87
9. Compte (Pl. XXVI)	89
10. Palimpseste: compte, abécédaires (Pl. XXVI)	90
11. Abécédaire (Pl. XXVII)	92
12-16. Fragments non caractérisés (Pl. XXVII)	92

II. PAPYRUS

17. Palimpseste: lettre, liste de personnes; VIII ^e siècle avant J.-C. (Pl. xxviii)	93
18. Reconnaissance de dette, en araméen; an 55/56 après J.-C. (Pl. xxix)	100
19. Acte de répudiation, en araméen; an 111 (?) (Pl. xxx-xxxI)	104
20. Contrat de mariage, en araméen; an 117 (?) (Pl. xxx-xxxI)	109
21. Contrat de mariage, en araméen (Pl. xxxii-xxxiii)	114
22. Acte de vente de terrain, en hébreu; an 131 (Pl. xxxiii-xxxiv)	118
23. Acte de vente (?), en araméen; an 132 (?) (Pl. xxxiv)	121
24. Contrats de ferme, en hébreu; an 133 (Pl. xxxv-xxxvii)	122
25. Acte de vente de terrain, en araméen; an 133 (Pl. xxxviii)	134
26-28. Actes de vente, en araméen (Pl. xxxix-xl bis)	137
29. Acte de vente, en hébreu; an 133 (Pl. xli-xli bis)	140
30. Acte de vente d'un terrain, en hébreu; an 134 (Pl. xli bis-xlii bis)	144
31. Fragments d'actes de vente (Pl. xlii bis)	148
32-33. Actes concernant de l'argent, en araméen (Pl. xliii)	149
34-35. Fragments de contrats araméens (Pl. xliii)	151
36. Fragment d'un contrat hébreu (Pl. xliii)	152
37-40. Restes de contrats et de signatures (Pl. xliii-xliv)	152
41. Liste de personnes (Pl. xliv)	154
42. Lettre de administrateurs de Bet-Mašiko à Yešua' fils de Galgula (Pl. xlv)	155
43. Lettre de Šim'on fils de Kosba à Yešua' fils de Galgula (Pl. xlvi)	159
44. Lettre de Šim'on (fils de Kosba) à Yešua' fils de Galgula (Pl. xlvi)	161
45. Lettre (Pl. xlvii)	163
46. Lettre envoyée d'Engaddi (Pl. xlvii)	164
47-48. Lettres (Pl. xlviii)	166
49-52. Lettres (?) (Pl. xlviii)	168
53-70. Fragments non caractérisés (Pl. xlix-li)	169
71. Fragment d'un texte en écriture nabatéenne (Pl. li)	171

III. OSTRACA

72. Texte narratif en araméen (Pl. lii)	172
73. Abécédaire et noms de personnes (Pl. lii)	175
74. Liste de personnes (Pl. liii)	175
75-77. Noms de personnes (Pl. liii-liv)	177
78-80. Abécédaires (Pl. liv-lv)	178
81-86. Fragments non caractérisés (Pl. lv)	179
87. Nom de personne (Pl. lv)	179

IV. PEAU

88. Rouleau des Douze Prophètes (Pl. lvi-lxxiii)	181
--	-----

III. TEXTES GRECS ET LATINS

par P. BENOIT, O.P.

INTRODUCTION	209
--------------	-----

I. PEAUX

89. Compte d'argent (Pl. lxxiv)	216
90. Compte de céréales et légumineuses (Pl. lxxv)	217

TABLE DES MATIÈRES

ix

91. Compte de céréales et légumineuses (Pl. LXXVI)	220
92. Compte de céréales (Pl. LXXVI)	222
93. Compte (Pl. LXXVI)	223
94. Relevé récapitulatif de comptes (Pl. LXXVII)	224
95. Liste de noms (Pl. LXXVIII)	227
96. Compte de céréales et légumineuses (Pl. LXXVIII)	228
97. Compte de céréales (Pl. LXXVIII)	229
98-102. Fragments de comptes (?) (Pl. LXXIX)	230
103-107. Coins de feuilles et onglets (Pl. LXXX)	231

II. PAPYRUS GRECS

108. Fragment d'un texte philosophique (?) (Pl. LXXXI)	234
109-112. Fragments de textes littéraires (Pl. LXXXII-LXXXIII)	236
113. Actes d'un procès (?) (Pl. LXXXIV)	239
114. Reconnaissance de dette; an 171 (?) (Pl. LXXXV)	240
115. Contrat de remariage; an 124 (Pl. LXXXVI-LXXXVII)	243
116. Contrat de mariage (Pl. LXXXIX)	254
117. Extraits d'ordonnances officielles; fin II ^e s. (Pl. xc)	256
118-125. Comptes (Pl. xci-xciv)	258
126-132. Fragments avec écriture littéraire ou notariale (Pl. xcv)	262
133-154. Fragments avec écriture cursive (Pl. xcvi-xcviii)	263
155. Fragments d'un document (Pl. xcix)	267
156. Fragment liturgique chrétien (papier); XI ^e s. (?) (Pl. c)	267
157. Fragment de texte magique (papier); x ^e s. (Pl. c)	269

III. PAPYRUS LATINS

158. Un document en quatorze fragments (Pl. ci)	270
159. Fragment avec écriture cursive penchée (Pl. ci)	272
160-162. Fragments (Pl. cii)	272
163. Un document en treize fragments, d'écriture grossière (Pl. cii)	274

IV. PEAU 275

164. Document en tachygraphie grecque (Pl. ciii-cv)	
---	--

V. OSTRACA

165-167. Ostraca grecs (Pl. cv)	280
168. Ostracon latin (Pl. cv)	280

IV. TEXTES ARABES

par AD. GROHMANN

INTRODUCTION	283
169. Reçu (Pl. cvi)	284
170. Fragment d'un contrat d'achat (Pl. cvi)	284
171. Fragment d'un texte magique (Pl. cvi)	285
172. Texte religieux ou magique (Pl. cvi)	286
173. Amulette (Pl. cvii)	286
INDEX DES MOTS HÉBREUX ET ARAMÉENS	291
INDEX DES MOTS GRECS ET LATINS	299
INDEX DES NOMS ARABES	304

TABLE DES FIGURES

1. Grotte 2. Section dans les galeries inférieures	12
2. Céramique chalcolithique	16
3. Période chalcolithique. Objets de bois, pierre et os. Silex	18
4. Herminette	20
5. Objets du Moyen Bronze	24
6. Céramique du Fer II	27
7. Période romaine. Jarres	30
8. Période romaine. Petite céramique, vases de pierre	32
9. Armes, spatule, aiguilles	36
10. Objets de fer	38
11. Objets de métal	40
12. Objets divers	42
13. Sehna loop pile, no. 1	54
14. Diamond twill, no. 2	54
15. Corded starting border, no. 16	56
16. Embroidered lines, no. 22	56
17. Pattern float stripes, no. 30	57
18. Decorated selvedge, no. 31	57
19. Corded border of warp ends, no. 36	57
20. Plaited warp-end border, no. 80	59
21. Diagram to show passage of wrapping wefts on a section of no. 111	61
22. (a) Looped needle-netting, no. 145	62
(b) Open buttonholing, no. 146	
23. Tableau des écritures littéraire et notariale	72
24. Tableau des écritures cursives	73
25. Tableau de l'écriture paléo-hébraïque	94
26. Copie du n° 17 A, lignes 1-2	96
27. Chiffres et symboles	98
28. Copie du n° 19	107
28 bis. Mode de fermeture du document n° 29	141
29. Copie du n° 32	149
30-31. Copie du document en tachygraphie grecque n° 164 a et b	278-9

TABLE DES PLANCHES

(*en volume séparé*)

- I. *a.* Les grottes 1-3 de Murabba'ât. — *b.* Wady Murabba'ât vu de l'entrée de la grotte 1. — *c.* Les grottes 1 et 2. — *d.* Travail dans la grotte 2
- II. *a.* Le papyrus 42 tel qu'il fut trouvé. — *b.* Le sac utilisant le document en tachygraphie 164. — *c.* Nid de rats avec fragments
- III-IV. Céramique chalcolithique
- v. Objets chalcolithiques
- VI. *a.* Herminette chalcolithique. — *b.* Objets de l'époque du Fer
- VII. Objets de l'époque du Moyen Bronze
- VIII. Vases de l'époque romaine
- IX. Armes et équipement militaire
- X. Époque romaine. Outils, mobilier de bois
- XI. Époque romaine. *a.* Instruments de médecine. — *b.* Sandales
- XII. Époque romaine. Objets domestiques
- XIII. Époque romaine. Fuseaux et fusaïoles
- XIV. Époque romaine. Objets domestiques
- XV-XVII. Textiles
- XVIII. Basketry
- XIX-LXXIII. Textes hébreux et araméens
- LXXIV-CV. Textes grecs et latins
- CVI-CVII. Textes arabes

DISTRIBUTION DES MANUSCRITS

DAJ: Department of Antiquities in Jordan, Amman

EBF: École Biblique et Archéologique Française, Jérusalem

PAM: Palestine Archaeological Museum, Jerusalem

Nos.	1-3: PAM	Nos.	72: EBF
	4: EBF		73: PAM
	5-16: PAM		74: DAJ
	17: EBF		75-78: PAM
	18-27: PAM		79: DAJ
	28-29: EBF		80-94: PAM
	30-33: PAM		95: EBF
	34-40: EBF		96-114: PAM
	41-43: PAM		115: EBF
	44: DAJ		116-125: PAM
	45: PAM		126-132: EBF
	46: EBF		133-144: DAJ
	47-71: PAM		145-173: PAM

I

Archéologie

I

HISTORIQUE DES DÉCOUVERTES

A PROPOS des premiers manuscrits hébreux trouvés près de la Mer Morte en 1947, on a pu regretter le mystère qui avait entouré leur découverte, les réticences ou les contradictions des récits qui furent ensuite faits par des personnes plus ou moins directement mêlées à l'aventure. Ces obscurités ont causé un certain malaise et ont provoqué chez quelques-uns des doutes absolument sans fondement sur l'authenticité des documents.

Pour éviter que de tels malentendus ne se reproduisent à propos de Murabba'ât, il a paru nécessaire de donner une histoire assez détaillée des découvertes et des recherches. Je m'excuse du ton personnel que je dois garder à cet exposé, qui est un témoignage.

I. ENQUÊTES ET ACHATS

En Octobre 1951, des Bédouins Ta'amrés présentèrent au Musée Rockefeller de Jérusalem deux fragments de peau inscrits de quelques mots hébreux et de quelques mots grecs. Mr. Harding et moi-même nous étions alors absents. Après quelques réticences, les Bédouins acceptèrent de conduire le secrétaire du Musée Rockefeller, Mr. Joseph Saad, au lieu de leur découverte. On lui montra, loin dans le désert, une grande grotte ouverte, dont le sol avait été remué récemment. Mr. Joseph Saad remit les fragments à Mr. Awni Dajani, alors Inspecteur des Antiquités, qui se rendit au même site avec plusieurs membres de l'American School of Oriental Research de Jérusalem. L'endroit déjà bouleversé parut peu prometteur, les fragments offerts étaient insignifiants et il n'était même pas sûr qu'ils vinssent de là, puisque toutes les grottes du désert ont été ainsi prospectées par les fouilleurs clandestins. Bref, la piste fut abandonnée.

En novembre 1951, nous commençâmes, Mr. Harding et moi, la fouille de Khirbet Qumrân. Lors d'un passage à Jérusalem vers la fin du mois, je reçus la visite de Khalil Iskandar Shahin, dit Kando, le marchand syrien de Bethléem qui avait déjà servi d'intermédiaire auprès du Métropolitain syrien de Jérusalem puis du Musée Rockefeller pour les manuscrits et les fragments de la première grotte de Qumrân. Il était accompagné de son associé, Georges Isaiah, un membre de la communauté syrienne orthodoxe de Jérusalem, qui avait conduit la petite expédition clandestine qui dévasta la première grotte après la découverte des grands rouleaux par les Bédouins. Kando m'offrit un certain nombre de fragments sur peau et sur papyrus et prétendit qu'ils venaient encore de la première grotte de Qumrân. Cela était manifestement faux, l'allure des pièces et leur matière étant différentes. Pressé de questions, il admit qu'elles venaient d'ailleurs, mais . . . tout près de là. Convaincu qu'il voulait égarer les recherches et pensant à la trouvaille du mois précédent, je rendis les fragments et je demandai à réfléchir. Je mis Mr. Harding au courant et il fut convenu que je chercherais à obtenir d'autres informations et que j'achèterais ce que je pourrais pour le compte du Musée Rockefeller.

Je donne désormais des extraits de mes notes journalières, en y ajoutant l'identification des fragments les plus importants.

9 décembre. Kando et Georges rapportent les fragments déjà offerts et je les achète.¹

¹ Une lettre de Bar Kosba, 44, un fragment de l'Exode, 1, un morceau du contrat grec de remariage, 115, etc.

18 décembre. Kando et Georges apportent un assez beau lot, que j'achète.¹ Kando me présente aussi des fragments de parchemin, écrits en grec² et deux fragments de peau avec un court texte hébreu.³ Je remets à plus tard l'examen de ces pièces. Il avait aussi plusieurs objets qu'il prétend venir de la même grotte: deux monnaies de la Seconde Révolte, dont je note le type, et un cachet de bois dont je prends le frottis.⁴

26 décembre. J'entre directement en contact avec les Bédouins par un Ta'amré, le jeune Hassan 'Aïd, qui offre un tout petit bout de cuir avec quelques lettres grecques. Je paye bien ce fragment insignifiant et, mis en confiance, Hassan explique qu'il provient d'un site au sud de 'Aïn Feshkha. Je joue d'audace et, paraissant être au courant, je donne la description de la grotte visitée par Mr. Saad puis par Mr. Dajani. C'est celle-là même d'après Hassan, qui a l'air tout heureux que je la connaisse. Mais d'après lui, il y a deux grottes l'une à côté de l'autre. Il promet de revenir avec d'autres pièces.

4 janvier. Hassan 'Aïd vient avec un autre Ta'amré, Hassan Farhan, plus âgé et plus réfléchi. Il présente d'abord un beau fragment de papyrus grec⁵ et me demande ce que j'en donnerais. Jugeant alors qu'on peut traiter avec moi, il sort une autre boîte, pleine de fragments.⁶ Ce premier marché avec les Bédouins se fait sans discussion et à un prix raisonnable. Ils promettent de me rapporter autre chose. Cela signifie qu'on travaille encore dans la grotte, et ils ne font pas difficulté de le reconnaître. Voulant éviter ce travail clandestin, je leur fais remarquer qu'ils ne savent pas fouiller et je propose d'aller les aider. Mais ils se récrient: cela est impossible, la présence d'un étranger dans le désert donnerait l'alerte à la police et tout serait compromis. Je juge prudent de ne pas insister pour cette fois.

5 janvier. Hassan Farhan revient seul. Il s'est institué intermédiaire et m'apporte quelques fragments où il n'y a presque rien d'écrit. Je les prends cependant.

Le même jour apparaissent deux nouveaux Ta'amrés, un certain 'Abed et Mahmud Hsein. Celui-ci prétend que les fragments que j'ai achetés hier ont été trouvés par lui et il veut savoir combien j'ai payé. Je ne réponds pas. Il me dit qu'il a d'autres fragments et qu'il les apportera.

Pendant qu'ils étaient là, je suis demandé par Kando. Je le reçois dans une autre pièce, mais il a aperçu les Bédouins et a été entrevu par eux. Le jeu va devenir difficile, car les Bédouins voudraient traiter directement avec moi, mais Kando ne voudrait pas perdre ses profits d'intermédiaire. Kando me propose un très beau lot, entre autres un grand papyrus grec,⁷ un papyrus avec plusieurs lignes en gros caractères phéniciens, surchargeant un texte très effacé qui paraît écrit aussi en caractères phéniciens,⁸ un fragment⁹ de l'Exode, provenant du même rouleau que le fragment acheté précédemment. Il m'annonce que Mr. Harding doit aller le voir à Bethléem (je le sais déjà), mais qu'il ne lui montrera pas tout et me réserve ces belles pièces. Je refuse et conseille fortement à Kando de tout montrer à Mr. Harding. Il part assez déçu.

Le même jour après midi, arrive encore Hassan 'Aïd, racontant qu'il avait oublié hier un fragment qu'il m'apporte. C'est un faux: plusieurs lignes en caractères maladroits d'hébreu carré qui ne font aucun sens et sont tracés à l'encre moderne sur un ancien fragment de peau qui n'était pas inscrit. Je ne dis rien et je prends pour voir la suite.

¹ Le chirographe 114, des fragments des contrats de fermage, 24, et de contrats araméens.

² Une partie des listes 89-94. Achetées le 14 janvier.

³ Deut ou Ex, 1.

⁴ Acheté avec les monnaies le 14 janvier; cf. p. 35 et pl. IX. 26.

⁵ Fragment du contrat grec de remariage, 115.

⁶ Lettre 45, fragments araméens, etc.

⁷ Contrat 116.

⁸ Palimpseste 17.

⁹ Ex 4²⁸⁻³¹.

8 *janvier*. Matin. Georges me reproche de n'avoir rien acheté à Kando. Je réponds que je ne veux rien faire contre la loi. Il me 'rassure' et promet de ramener Kando jeudi (le 10).

Midi. Hassan Farhan apporte quelques fragments.¹ Le marchandage est difficile. Hassan en veut trop cher, prétextant que, pour les trouver, vingt hommes ont travaillé pendant cinq jours, que l'endroit est éloigné de Bethléem et difficile d'accès. Comme je parais sceptique, il me dit: 'Tu n'as qu'à venir voir!' Je saute sur l'invitation: est-ce possible? Il me rassure. Je propose alors de faire travailler son groupe en obtenant une licence du Service des Antiquités, de sorte qu'ils ne seront pas inquiétés: il applaudit. Mais il faudra alors que j'en parle au Directeur des Antiquités: il y consent. Finalement, il est entendu que je réglerai la chose avec Mr. Harding et que, de son côté, Hassan me fera accepter par ses compagnons. Il reviendra lundi (le 14).

9 *janvier*. Hassan 'Aïd offre trois monnaies provenant des grottes: deux de la Seconde Révolte, une d'Agrippa I^{er}, mais il en demande trop cher. Il s'en va, mais revient peu après, prétendant m'apporter, de la part de Hassan Farhan (?) qui déjeune (??) trois lampes qui auraient été trouvées dans les grottes. Ce sont trois lampes byzantines, encore enrobées d'un dépôt calcaire absolument différent de tout ce qui vient des grottes, et je suis sûr qu'il vient de les acheter chez l'antiquaire de la Porte de Damas.

10 *janvier*. Georges vient seul et les mains vides. Je m'étonne qu'il n'amène pas Kando, comme il l'avait promis. Il est assez penaud et promet qu'ils viendront tous les deux demain.

11 *janvier*. Georges et Kando me proposent les mêmes pièces que le 5 janvier, plus quelques petits fragments. J'essaie de me les faire prêter pour étude mais ils refusent. Je remarque que les pièces s'abîment entre leurs mains et, conformément à ce qui avait été convenu avec Mr. Harding, je décide de les acheter. Mais leurs prétentions montent et je dois marchander deux heures.

Kando m'offre aussi les trois monnaies que j'ai refusées hier à Hassan, et un sceau arabe en pierre qui m'avait été offert hier soir avec deux perles par le gardien du Tombeau des Rois; je l'avais repoussé, la provenance ne me paraissant pas sûre. Je refuse le tout à Kando, mais il apparaît que les intermédiaires se multiplient et communiquent entre eux. Le jeu devient de plus en plus serré et il est urgent que nous prenions directement les choses en mains.

12 *janvier*. 7 h. 30. 'Abed apporte quelques petits fragments.

Midi. Hassan 'Aïd, Mahmud Hsein et de nouveau 'Abed. Mahmud me présente un faux, analogue à celui que j'avais accepté de Hassan. 'Abed à son tour en sort un de sa poche. Je leur affirme que ce sont des faux et, pressé de questions, Mahmud avoue avoir acheté le sien, mais il affirme qu'il l'a acheté à un autre Ta'amré, qui ne sait pas plus écrire que lui, à plus forte raison de l'hébreu: c'est pour lui une preuve d'authenticité. Qui est à l'origine de cette grossière supercherie?² Ils s'en vont penauds.

14 h. Hassan 'Aïd, qui veut rentrer en grâce, m'explique que le Ta'amré inconnu a trompé Mahmud en lui proposant de partager avec lui le produit de la vente du faux. Il m'annonce une autre visite et arrivent en effet 'Abed et un certain Salameh. Celui-ci a des fragments de papyrus mal conservés, mais j'y reconnais des fragments de documents que nous avons déjà et je les achète. Ils partent tous contents.

Depuis quelques jours, je vois, entre les mains de Kando ou entre celles des Bédouins,

¹ Le papyrus 113 et de petits fragments.

² Je n'ai jamais réussi à le savoir. Sans doute un demi-instruit résidant à Bethléem.

repasser les mêmes fragments ou des fragments des mêmes documents. Les grottes seraient-elles épuisées, y travaille-t-on encore?

14 *janvier*. Les deux Hassan viennent régler les conditions de notre fouille. Ils apprennent sans déplaisir que Mr. Harding viendra avec nous et que nous aurons une escorte de police. On discute les prix. Il y a, paraît-il, une troisième grotte proche des deux premières. Elle n'a encore rien donné.

Mr. Harding nous rejoint et l'on s'entend pour un départ lundi prochain (21) au matin.

Mr. Harding a vu Kando le matin même et lui a acheté un grand lot. Ce sont tous les fragments que j'avais vus, plus quelques autres,¹ et un document arabe sur papier.² Il a acquis aussi les monnaies et le sceau en bois.

16 *janvier*. Georges vient flairer la situation et affirme que Kando garde encore beaucoup de choses.

17 *janvier*. 11 h. Kando, après m'avoir offert plusieurs fragments pour lesquels je le renvoie à Mr. Harding, me dit en grand secret que cela vient d'une nouvelle grotte proche de la première (c'est la seconde grotte, que je connais déjà depuis longtemps). On en a tiré d'autres pièces qui, malgré la surveillance qu'il exerce à Bethléem, ont été apportées ce matin à Jérusalem, pense-t-il. Il me demande si des Bédouins me les ont présentées. Je réponds que non, et il part à leur poursuite.

Midi. 'Abed et un vieux Bédouin, Mousa, arrivent en mystère et offrent: deux monnaies illisibles, un phylactère en deux parties,³ un fragment de peau avec des caractères grecs, qui enveloppait le phylactère,⁴ un papyrus araméen en fragments.⁵ C'est le lot après lequel court Kando!

15 h. Georges prétend qu'il est brouillé avec Kando et que c'est à lui que je dois la visite de 'Abed et de Mousa, ce matin. Il était au café situé en face de l'École et Kando, en passant, lui a demandé si deux Bédouins étaient venus me voir. Il a répondu que non, a gardé les Bédouins dans le café et, après que Kando fut sorti de chez moi, il me les a envoyés. Je le congédie sèchement.

18 *janvier*. 12 h. 30. Georges, que rien ne décourage, me présente une gemme romaine qui, naturellement, viendrait tout droit des grottes. Le malheur est que j'ai vu celle-ci le matin même chez l'antiquaire de la Porte de Damas. Je le renvoie assez brutalement.

14 h. Hassan 'Aïd vient raconter que sa mère est morte il y a deux jours et que 'Abed et Mousa en ont profité pour me vendre les fragments d'hier. Je lui explique que je n'y puis rien. Il veut m'offrir deux fragments, jurant qu'ils ont été trouvés dans les grottes. Ce sont encore deux faux sur peau, du même genre et de la même écriture que les précédents. Je le repousse.⁶

19 *janvier*. Mahmud Hsein à son tour vient protester: il a participé à la trouvaille du lot acheté le 17 et n'a pas reçu sa part. Il confirme que le phylactère a été trouvé enveloppé dans le parchemin grec. J'ai de la peine à le mettre à la porte.

20 *janvier*. Mr. Harding et moi, nous réglons les détails du départ pour demain. Il s'est assuré la coopération de la police. Il a vu Kando et lui a acheté quelques fragments.

21 *janvier*. 7 h. Départ pour les grottes.

Avant de passer au récit de la fouille, je termine ce qui concerne les achats. Un certain

¹ En particulier la longue bande de la Genèse, 1, le papyrus grec 117.

² L'amulette 173.

⁴ 95.

³ C'est le phylactère 4.

⁵ 20 ou 21.

⁶ Il a eu la simplicité de les représenter plusieurs

semaines après.

nombre de fragments étaient encore entre les mains des Bédouins ou de Kando. Ils ont été récupérés ensuite par Mr. Harding, relativement peu directement des Bédouins, les meilleures pièces¹ par Kando, qu'il a paru sage d'utiliser autant que possible comme seul intermédiaire. En même temps que les documents écrits, on a acheté un certain nombre de vases et de petits objets provenant du site.

II. LA FOUILLE

Donc, le 21 janvier, Mr. Harding, moi-même et un contremaître arabe, Hassan Awad, vétérinaire des fouilles palestiniennes, nous partîmes en deux voitures de la police, accompagnés par l'officier de police de Bethléem et guidés par nos deux Bédouins, Hassan Farhan et Hassan 'Aïd. Une piste nous amena à l'extrémité sud de la Buqe'a, petite plaine désertique à l'est-sud-est de Jérusalem, entre le Djebel Muntar et la falaise qui domine la Mer Morte à la hauteur du Râs Feshkha. Là nous attendaient un muletier et deux policiers montés qui devaient nous servir de gardes. En un peu moins de trois heures de marche, par un chemin qui coupe directement au sud et qui franchit le Wady en-Nâr (le Cédron) puis le Wady Ghuweir, nous arrivâmes à ce que les Bédouins appellent le Wady Murabba'ât. Il fallut abandonner chevaux et mulet pour descendre dans la gorge.

Nous avons convoqué huit Bédouins comme ouvriers. Mais, lorsque nous fûmes en vue des grottes, nous eûmes la surprise de voir sortir de ces trous, l'un après l'autre, 34 clandestins qui y travaillaient depuis plusieurs jours. Le dernier d'entre eux, mon ami Mahmud Hsein, fut extrait par Mr. Harding du fond d'une galerie étroite et obscure où il continuait sa besogne, inconscient des événements extérieurs. Gardés à vue par la police, ils furent soigneusement fouillés, d'ailleurs sans résultat appréciable . . . et nous engageâmes aussitôt la moitié d'entre eux comme ouvriers légitimes. Car Hassan Farhan avait raison : le travail, par son ampleur et ses difficultés, dépassait toutes nos prévisions.

Nous fûmes rejoints le lendemain par deux contremaîtres du Musée Rockefeller, Ibrahim Asouly et Azmeh Khalil, apportant le matériel de campement, et la vie s'organisa dans ce coin perdu.

A vol d'oiseau, il n'est qu'à 25 km. au sud-est de Jérusalem, à 18 km. au sud de la première grotte de Qumrân, mais c'est l'un des endroits les moins accessibles de la Palestine. On a vu qu'il était à trois heures de marche de la piste de police la plus proche et, lorsque la pluie a rendu celle-ci impraticable — ce qui est arrivé pendant notre travail et ce qui a gêné notre retour — il faut sept heures de marche pour rejoindre une route, à Bethléem à l'ouest ou à Néby Mousa au nord. Devant les deux grottes principales, il n'y a qu'une étroite corniche, qu'il fallut élargir artificiellement afin d'y pouvoir dresser des tentes pour deux personnes. S'il survenait un orage, on devait se réfugier dans les grottes pour éviter les pierres qui se détachaient de la falaise et qui percèrent une de nos tentes. Comme eau, nous avons les flaques laissées par la pluie au fond du wady et, lorsqu'il avait trop plu, ce wady devenait un torrent boueux et imbuvable ; comme nourriture, celle que nous apportions, car les premières boutiques se trouvent à Bethléem, à une journée de marche. Le ravitaillement était assuré de Jérusalem, une ou deux fois par semaine, par une camionnette qui arrivait jusqu'au sud de la Buqe'a, où l'attendait un mulet. La fin de tous nos transports, se faisait à dos d'homme. Dans ces conditions difficiles de vie et de liaison avec Jérusalem, nous avons travaillé du 21 janvier au 1^{er} mars, en nous relayant, Mr. Harding, le P. Barthélemy et moi, sur le chantier que surveillaient nos trois contremaîtres.

¹ En particulier la première lettre de Bar Kosba, 43.

Le travail lui-même posait plusieurs problèmes. A vrai dire, l'évacuation des déblais était aisée: la terre glissait sur la pente abrupte et les gros blocs, basculés de la corniche, allaient s'écraser quelques 60 mètres plus bas au fond du wady. Mais l'éclairage du chantier, dans ces grottes obscures, était beaucoup plus difficile. La terre, extrêmement fine et sèche, mettait très vite hors de service les lampes à gaz de pétrole et les lampes-tempêtes. Nous nous rabatîmes sur le procédé des fouilleurs clandestins: une mèche à l'air libre, fichée dans une boîte de conserve garnie de pétrole. Chacune n'éclairait que deux ou trois ouvriers et c'était un étrange spectacle de voir ces formes noires accroupies dans un nuage de poussière autour des lumignons qui constellaient la nuit souterraine. Plus tard, l'Arab Air Force de Jordanie nous prêta un petit groupe électrogène. Ce fut une dure entreprise de le transporter à dos jusqu'au lieu de la fouille. Il fonctionna à partir du 18 février et aida considérablement le travail. Les énormes blocs qui encombraient la grotte 2 nous donnèrent le plus de mal: l'emploi de la poudre était impossible, la moitié de la montagne se serait écroulée, et il fallut les débiter patiemment à la masse et au coin.

La fouille a été commencée conjointement dans les grottes 1 et 2, les plus grandes et les plus habitées. La grotte 2 nous a retenus jusqu'à la fin. Lorsque la grotte 1 fut achevée le 21 février, l'équipe se transporta à la grotte 3 où tout fut terminé le 25. La grotte 4 ne nous occupa que deux jours, les 24 et 25 février.

Ces découvertes eurent leur épilogue trois ans plus tard: en mars 1955, des bergers pénétrèrent dans un trou du rocher environ 300 mètres en amont des grottes précédentes et y trouvèrent caché un rouleau des Douze Prophètes.¹ La petite grotte ne contenait pas d'autres écrits.

¹ 88. Cf. aussi p. 50.

II

LES GROTTES ET LEUR STRATIGRAPHIE

LE nom de Murabba'ât est appliqué à une section du long wady qui prend naissance à l'est de Bethléem sous le nom de wady Ta'amreh et qui se jette dans la Mer Morte sous le nom de wady Daradjeh. Le site des trouvailles est aux coordonnées 1107-1854 de la carte anglaise de Palestine au 1/100.000°. A cet endroit, qui est à deux heures de marche de la Mer Morte, la vallée est une gorge sinueuse, étroite et abrupte, profonde de 200 m. A mi-hauteur de ce ravin, sur le flanc nord, sont quatre grottes ouvrant directement vers le sud (pl. I).

I. LA GROTTE I

La grotte 1 donne sur le ravin par un porche rectangulaire, large de 4 m. et haut d'une dizaine de mètres. A l'époque romaine, on aménagea dans cette entrée une citerne voûtée en encorbellement, de 4 m. × 2.50 m., profonde de 3.45 m. Elle est flanquée d'un bassin rectangulaire de 2 m. × 0.80 m., profond de 2.80 m., dans lequel on descendait par quatre marches. Ces deux réservoirs devaient être alimentés par un caniveau creusé au flanc de la falaise, mais il n'en reste pas de trace assurée.

A l'arrière du porche, le sol de gros éboulis se relève brusquement de plusieurs mètres, puis monte doucement jusqu'au fond de la grotte. Celle-ci est un corridor encombré de quartiers de roc, qui s'enfoncent tout droit dans la montagne sur une longueur de 50 m. avec une largeur qui varie entre 4 m. et 7.50 m. et une hauteur de 4 à 5 m. Le roc est un calcaire (*mezzy*) très dur, en strates horizontales qui ont 1.30 m. d'épaisseur moyenne dans la partie basse de la grotte et qui sont plus minces près du plafond.

Le sol avait été bouleversé par les clandestins et la stratigraphie est incertaine. A une époque très ancienne, certainement avant l'époque romaine, un effondrement partiel a jonché de gros blocs le sol de la grotte mais ne l'a pas rendue inhabitable. Ces blocs étaient noyés dans une couche de terre pulvérulente, d'où sont sortis beaucoup de tessons romains, des fragments de bois et de cuir, des morceaux de paniers et de nattes, de petits objets de métal, anneaux, outils et armes, quelques monnaies, des fusäoles et des perles. Les documents écrits étaient très rares : un fragment du Deutéronome sur peau,¹ quelques débris de papyrus avec des traces de lettres, le grand ostracon inscrit d'un alphabet,² et plusieurs des petits ostraca. Cette pauvreté relative confirme le témoignage des Bédouins, qui prétendent avoir trouvé dans la grotte 2 le plus grand nombre des pièces qu'ils nous ont vendues. L'abondance des tessons et autres objets diminuait à mesure qu'on avançait dans la grotte et le fond n'était rempli que par du fumier d'animaux sauvages. Mêlés à ces débris romains, se trouvaient des tessons chalcolithiques, beaucoup moins nombreux, peu d'outils de silex et d'os, et seulement quelques tessons du Fer II.

La couche archéologique était interrompue par quelques grosses poches de cendre et avait à sa base un lit cendré peu épais mais assez continu. Elle reposait sur une couche stérile de cailloutis et de roche délitée (*kurkar*). Une tranchée transversale y fut creusée vers le milieu de la grotte : on descendit 1.25 m. sans rien trouver et l'on s'arrêta sur de gros blocs tombés du plafond aux temps géologiques.

Avant l'intervention toute récente des fouilleurs clandestins, la grotte avait été déjà travaillée.

¹ 2. ² 78.

Les animaux qui y gâtaient et les pigeons qui y faisaient leur nid depuis son abandon par l'homme avaient en effet déposé une couche de fumier et de guano, qui fut exploitée par les Bédouins aux environs de 1920. Cet engrais était vendu à Bethléem au prix de 250 mils (un quart de livre) le sac. Les Bédouins ne se souviennent pas qu'aucun manuscrit ait été trouvé à l'occasion de ce travail, mais leur attention n'était pas encore attirée sur cette richesse de leur désert. Dans la grotte 2, qui fut beaucoup moins exploitée, les fouilleurs clandestins assurent qu'ils ont trouvé les premiers fragments tout près de la surface. Lors de notre exploration de la région de Qumrân en mars 1952, un Bédouin qui récoltait de ce fumier dans une grande grotte ouverte nous a raconté que, jadis, faisant le même travail beaucoup plus au sud (je ne sais s'il s'agit de Murabba'ât ou d'ailleurs), il avait retiré d'une grotte de grands fragments de peau mêlés à l'engrais qu'il cherchait: il les avait négligemment jetés dans le wady.

II. LA GROTTE 2

La grotte 2 se trouve immédiatement à l'ouest de la précédente. Une ouverture carrée donne dans une chambre d'environ 6 m. sur 4 m. De celle-ci, deux cheminées descendent dans des galeries étroites qui s'enfoncent une quinzaine de mètres plus bas et se prolongent à l'intérieur de la montagne sur une quarantaine de mètres. La chambre supérieure et les galeries ont été également utilisées par l'homme.

(a) *La chambre supérieure.* La formation géologique est la même que dans la grotte 1. On compte, à partir du bas, six strates rocheuses hautes de 1.30 m. en moyenne, surmontées de plusieurs lits moins épais. La dislocation du plafond a été beaucoup plus grave que dans la grotte 1. Un premier effondrement isola un étroit espace au nord-ouest de la grotte. D'autres chutes obstruèrent presque complètement l'entrée et comblèrent une partie de l'intérieur avec d'énormes blocs. On verra que cet effondrement est postérieur à une première occupation par l'homme.

La grotte redevint alors le domaine des bêtes sauvages, dont le fumier remplit les fissures rocheuses et s'accumula entre les blocs. La sécheresse du lieu était alors aussi absolue qu'aujourd'hui et il arriva que toute cette masse prit feu. La chambre était en effet couverte d'une couche de cendre qui pénétrait entre les rocs dont certains étaient calcinés et qui atteignait par endroits 2 m. d'épaisseur: cette couche homogène ne s'explique que par la combustion lente du fumier d'animaux. Il est d'ailleurs possible qu'il y ait eu plusieurs incendies successifs.

De nouveaux occupants s'installèrent pour un temps assez long sur ce niveau brûlé. Puis, sauf des retours occasionnels de l'homme, la grotte redevint le gîte des bêtes du désert. Des pigeons, des rats et des damans (*Hirax Syriacus*) y firent leur nid; nous avons retrouvé enfouis les corps desséchés d'un rat et d'un daman. A l'époque moderne, comme la grotte 1 mais beaucoup moins qu'elle, la grotte 2 fut exploitée pour son guano.

La fouille a permis de reconnaître, dans un ordre inverse, et de dater les différentes occupations.

Avant notre arrivée, les fouilleurs clandestins avaient bouleversé la couche supérieure. Ils disent que les documents qu'ils nous ont vendus ont été trouvés contre les parois, dans des recoins ou sous des pierres. Leur témoignage est confirmé par nos observations. Presque tous les fragments que nous avons recueillis dans la chambre supérieure de la grotte 2 étaient entre des pierres ou sous des pierres, parfois assez bas. Les pièces avaient clairement été traînées là par des rats ou des damans, qui s'en servaient pour tapisser leurs nids. Ces animaux ont déchiqueté ou rongé les documents, qui étaient parfois réduits à des parcelles qu'on retrouvait

dans les nids (pl. II. 3). Ainsi ont été trouvés un morceau du contrat grec de remariage dont le reste avait été acheté avant la fouille,¹ le sac qui réutilise des peaux inscrites en tachygraphie (pl. II. 2),² un certain nombre de fragments de peau et de papyrus.

Cette couche supérieure contenait quelques tessons et des lambeaux d'étoffe de l'époque arabe, des objets et quelques tessons du Fer II, mais surtout des objets de l'époque romaine : céramique, vases et outils de bois, outils de métal, tissus, cuirs et vanneries.

En dessous, s'étendait l'épais lit de cendres qui a été mentionné. Les premiers 30 cm. surtout ont livré beaucoup de tessons chalcolithiques et des ossements d'animaux. Cette couche chalcolithique se prolongeait sous les énormes blocs qui obstruaient l'entrée. L'effondrement est donc postérieur à cette couche. L'incendie est à son tour postérieur à l'effondrement, car il ne s'est pas étendu partout sous les blocs. Cette circonstance a permis de retrouver, conservés dans cette couche scellée, certains objets fragiles : aiguilles de bois, fragments de cordes et de vannerie, à côté de tessons chalcolithiques, d'outils de silex et de polissoirs en pierre dure.

Un sondage profond de 1·20 m., fait sous cette couche chalcolithique, n'a rencontré qu'un niveau stérile et à nouveau des cendres, stériles elles aussi.

(b) *Les galeries inférieures.* De la chambre qui vient d'être décrite, deux étroites cheminées descendent en convergeant vers les galeries inférieures. Celles-ci avaient été utilisées dans l'antiquité et elles furent visitées également par les clandestins, qui en ont retiré plusieurs documents, en particulier le phylactère.³ Ils avaient souvent creusé jusqu'au sol naturel et ils refoulaient dans les galeries elles-mêmes la terre de leurs déblais, ce qui fut fort gênant pour notre travail. Certaines parties, moins travaillées par eux, ont cependant permis des observations fructueuses. Au bas d'une des cheminées, on a recueilli deux fragments d'un grand ostracon,⁴ un fragment de peau avec quelques versets de l'Exode,⁵ et aussi la moitié d'un vase en albâtre du Moyen Bronze, qui se raccorde à un morceau acheté des pillards (pl. VII. 8).

Un peu plus loin dans la galerie, une région laissée intacte sous les déblais de la fouille clandestine a donné une bonne stratigraphie, fig. 1. Voici le détail :

(1) Le sol naturel de la galerie est constitué par un mélange d'éclats et de poussière de roc. Il est couvert par un mince lit de cendres au-dessus duquel s'étend une couche de terre rouge avec des tessons chalcolithiques. Au point où la section a été dessinée, il est sorti de cette couche une baguette en bois de tamaris, si bien conservée qu'elle paraît avoir été abandonnée de la veille par quelque ânier, mais elle remonte certainement à l'époque chalcolithique. Cette terre rouge est surmontée par une couche de cailloutis où, en ce point, l'on n'a pas recueilli de tessons ; c'est simplement un hasard car elle contenait des pierres et des silex taillés qui relèvent de la même période. La couche chalcolithique pure a donc, en cet endroit, une épaisseur de 0·80 m.

(2) Vient ensuite, sur 0·55 m., une couche de terre noire surmontée d'un lit de cendres. Elle est archéologiquement mélangée : les tessons chalcolithiques y réapparaissent mais on y trouve quelques tessons du Fer II et aussi des témoins du Moyen Bronze. Notre surprise a été grande d'en voir sortir un scarabée hyksos et une épingle à œillet (pl. VII. 2, 7).

(3) A cette couche mélangée succède un niveau de terre noire, mêlée de nombreuses particules végétales. Il est épais de 0·30 m. et est uniquement romain : il a livré des tessons en abondance, des débris de cuir et de tissu, des fragments de peignes et d'autres objets en bois, des fusaïoles, etc. On y a recueilli aussi quelques fragments de papyrus. Surtout, près de l'endroit où la section a été dessinée, est apparu, plié comme il avait été abandonné (pl. IIa),

¹ 115.² 164.³ 4.⁴ 72.⁵ 1.

le papyrus contenant la lettre des gens de Bet Mašiko à Yešua' fils de Galgula.¹ Il avait glissé à la base de ce niveau, contre la paroi de la galerie.

(4) Au-dessus de la couche romaine, les clandestins avaient entassé sur 1 m. de hauteur les déblais de leur fouille.

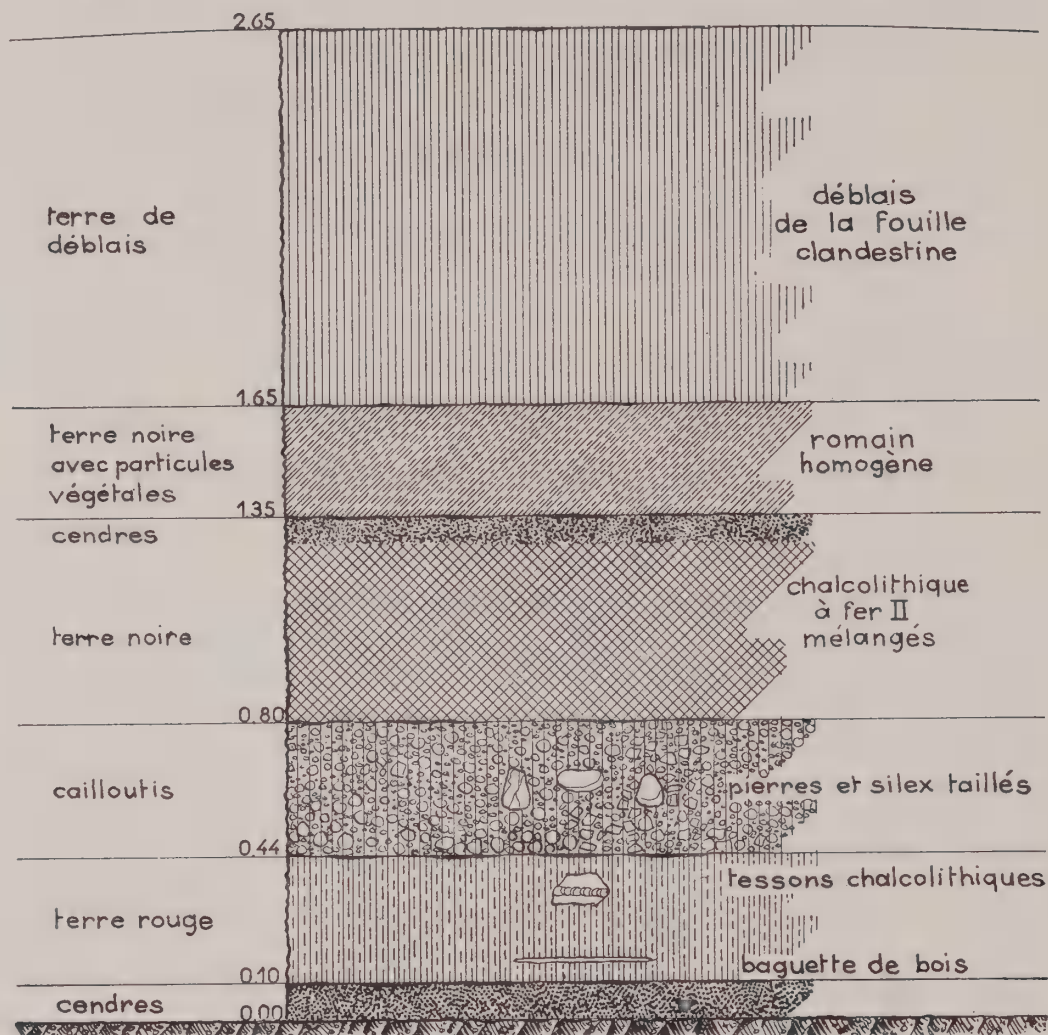


FIG. 1. Grotte 2. Section dans les galeries inférieures.

La chambre supérieure et les galeries de la grotte 2 ont donc eu deux périodes principales d'occupation humaine, à l'époque chalcolithique puis à l'époque romaine. Entre l'une et l'autre, la grotte a été utilisée d'une manière restreinte au Moyen Bronze puis au Fer II. Enfin, elle a été visitée à l'époque arabe.

III. LA GROTTE 3

La grotte 3 est située environ 40 m. à l'ouest de la grotte 2, dont elle est séparée par une avancée du roc. Son entrée et son plafond sont effondrés, une partie de la chambre s'est écroulée dans le wady et la configuration de la grotte est à peine discernable. Après avoir évacué l'éboulis, nous avons rencontré une couche peu épaisse et peu riche en tessons. Ceux-ci

sont surtout romains, mais quelques-uns sont chalcolithiques. Aucun fragment manuscrit n'a été ramassé dans cette grotte ni par les clandestins ni par nous-mêmes. Dans une poche du roc se trouvaient des tessons du Fer II, et aussi deux couteaux de fer, dont l'un avait encore un reste de son manche de bois (fig. 10. 8 et 10), une tige de bronze (fig. 11. 19), et une lamelle d'os gravée d'une torsade (fig. 12. 6). L'attribution de ces objets à l'époque du Fer II est possible, en raison du voisinage des tessons, mais elle n'est pas assurée.

A l'arrière de la grotte, s'ouvre une étroite cheminée verticale qui descend, avec trois ressauts, à une profondeur d'environ 25 m. Le fond s'élargit en une chambrette de 2 m. × 4 m., dont le sol est de sable rougeâtre, sans tessons. La cheminée ne présente aucun indice d'utilisation par l'homme.

IV. LA GROTTE 4

La grotte 4 se trouve environ 200 m. à l'est des grottes 1 à 3, un peu plus haut dans la falaise. On y pénètre en rampant dans un couloir bas, qui s'enfonce et conduit à plusieurs chambres en enfilade sur une longueur d'environ 60 m. Les clandestins l'ont sondée mais assurent n'y avoir rien trouvé. Nous avons fouillé la chambre médiane, qui paraissait n'avoir pas été touchée par eux. Une couche de terre jaune clair et de cailloutis contenait des tessons romains, assez nombreux en haut, plus rares en bas où ils étaient mêlés de quelques tessons chalcolithiques. En dehors de ces restes céramiques, il n'y avait que des morceaux d'étoffe, de cuir ou de vannerie. Cette couche avait environ 1 m. d'épaisseur, sans lits de cendres ni aucune stratification.

Il apparaît donc que les quatre grottes ont été utilisées par l'homme à l'époque chalcolithique et à l'époque romaine. L'occupation a été faible dans la grotte 4 et dans la grotte 3, où l'on a en plus l'indice d'un habitat à l'époque du Fer. Les grottes les plus importantes à tous les points de vue sont les grottes 1 et 2: l'occupation y a été intense aux époques chalcolithique et romaine; l'une et l'autre ont des témoins de l'époque du Fer et de l'époque arabe, la grotte 2 a aussi été utilisée au Moyen Bronze (dans ses galeries) et occasionnellement à l'époque arabe (dans sa chambre supérieure). Le matériel relatif à chaque époque sera étudié dans les chapitres suivants et l'on cherchera à préciser les dates.

III

LA PÉRIODE CHALCOLITHIQUE

ON a dit que les grottes, spécialement les grottes 1 et 2, avaient livré un abondant matériel de la période chalcolithique: céramique, silex et pierre, os, bois et même vannerie. Les principales pièces sont présentées dans les figures 2 à 4. Elles vont être d'abord décrites, puis on les comparera aux trouvailles faites sur d'autres sites et l'on déterminera leur place dans la séquence archéologique.

I. LA CÉRAMIQUE (fig. 2, pl. III et IV)

Parce que la grotte 2 a permis les observations stratigraphiques les plus claires, on a choisi dans le matériel de cette grotte presque tous les types qui sont groupés dans la fig. 2. Il n'y a d'exception que pour les n^{os} 25 et 28, qui proviennent de la grotte 1, et pour les n^{os} 2, 42 et 43, qui ont été achetés.

Toute cette céramique est faite à la main et le modelage est souvent grossier.¹ Les terres sont ordinairement bien épurées, l'addition d'un dégraissant calcaire ou cristallin n'est pas constante et, lorsqu'elle existe, les particules sont presque toujours très fines; l'usage de la paille hachée n'est pas attesté. Les pièces ont été cuites à feu ouvert, la cuisson n'est pas régulière et n'est jamais très poussée.

Peu de formes complètes ont été conservées mais suffisamment de fragments sont assez expressifs pour suggérer l'aspect des vases. Les types dominants sont les gobelets, 9, 10, 11, 15-16, et les bols ou coupes profondes, 5, 6, 12, 22, 25. Il y a des jarres sans col, 1 et 3, ou avec col, 14, 27, 31, des cruches, 17, 24, 40-41, 43. Les fonds sont plats, sauf les gobelets 9 et 15-16; on notera l'empreinte de vannerie sur le fond du n^o 29. Les anses sont très variées: horizontales plates, 20, ou relevées et ondulées, 19, annulaires, 14, 17, 18, 21, en triangle allongé, 23, 26, oreillettes verticales, 22, ou horizontales, 25; le type le plus fréquent est la petite anse ronde attachée à la naissance du col, 28, 30, 31, 35, 36. Les n^{os} 2 (pierre, donné ici pour son analogie avec les n^{os} suivants), 4 et 7 sont probablement des couvercles.²

Les pièces ont généralement une couverte de la même couleur que leur terre. La surface extérieure est tantôt lissée à la main, tantôt lustrée. Elle peut recevoir trois modes de décoration:

(a) la peinture, rouge ou brune tirant sur le noir, qui couvre tout l'extérieur avec une bande intérieure sous la lèvre, 6, 24, 25, ou qui s'étend en bandes plus ou moins régulières, 15, 21, 23, 26, 27. Certains tessons, non représentés, sont ornés de larges bandes rouges parallèles, sur le fond rose ou blanc de l'argile.

(b) les bandes ou les chevrons incisés en traits parallèles ou en arêtes de poisson, 35, 37 à 39, 44. Le décor incisé se combine avec la peinture dans le n^o 35, les incisions ornant les parties réservées par la couleur.

(c) les bandeaux en relief, torsades ou pastilles, 32 à 34. Certains bords, non représentés, ont un décor analogue.

¹ Voir cependant ci-dessous p. 34.

² On pourrait penser aux disques de pierre ou d'autre matériel trouvés en Égypte dans la tombe de Hemaka, W. B. Emery, *The Tomb of Hemaka (Excavations at Saqqara)*,

1938, p. 28; pl. 12-14. Ils ont à peu près les mêmes dimensions et servaient sans doute à un jeu de totona. La double perforation de notre n^o 4 exclut cet usage.

II. OBJETS DIVERS (fig. 3 et 4, pl. V et VIa)

Silex. — Les silex taillés ont été recueillis en assez grand nombre, mais ils sont généralement peu typiques. On ne présente, dans la fig. 3, que les pièces les plus caractérisées. Les éclats utilisés ou les lames constituent la plus grande part de la récolte. On notera seulement la lame 14, dont la tête retouchée et émoussée suggère qu'elle a servi de pointe ou de burin, et la lame 17, aux bords finement retouchés, qui est probablement un élément de faucille; il est notable que Murabba'ât n'ait pas livré d'autres exemplaires de cet outil qu'on retrouve sur tous les sites chalcolithiques. La lame 16 a une forme de couteau; la base est retouchée sur les deux côtés. Les nos 12 et 13 sont des têtes de javelines à pédoncule (brisé dans le n° 12); les retouches sur les bords sont rares mais elles s'étendent sur la face bulbaire, vers la pointe. On n'a reconnu qu'un burin, 18, et qu'un perceur, 21. Le n° 19 est un lourd grattoir rectangulaire; l'éclat ovale, 20, retouché sur les deux bords paraît avoir eu le même usage. La pièce la plus remarquable est le grattoir mince en éventail, 15, qui mesure 135 mm. × 110 mm. Le cortex est conservé sur une face, sauf les retouches du bord actif; la face bulbaire est sans retouche: c'est un magnifique instrument.

Pierre. — Le reste de l'outillage lithique comprend des boutons percés, 2 et 4, des aiguisoirs en basalte (pl. V. 27, 28), un anneau plat en calcaire très dur, 7. On a recueilli une petite cupule de pierre tendre, 3, dont le bord s'orne de quatre protubérances.¹ Une petite hachette en serpentine polie (fig. 12. 2 et pl. VII. 5), amulette ou objet votif, a été trouvée dans un contexte incertain et il est plus vraisemblable qu'elle appartient à l'époque du Moyen Bronze.

Os. — Parmi les instruments d'os, il y a des lames pointues, non représentées, et surtout des perceurs ou aiguilles, ainsi les nos 1, 5, 8 et 10. On notera le fragment d'omoplate, 6, gravé de traits parallèles, analogues à ce que les préhistoriens appellent arbitrairement des 'marques de chasse'. On rattachera peut-être à la même période une curieuse amulette d'os poli, d'ailleurs incomplète, munie d'un trou de suspension et capricieusement percée à la boulerolle (fig. 12. 12, pl. V. 23).

Bois. — Murabba'ât est, semble-t-il, le seul site palestinien de l'époque chalcolithique qui ait conservé des objets de bois. On a déjà signalé, p. 11, que la couche la plus basse des galeries inférieures de la grotte 2 avait livré un bâton de tamaris, long de 80 cm. De la couche scellée par l'effondrement du roc à l'entrée de la grotte 2 (cf. p. 10) sont sorties de fines tiges de bois dur, longues d'environ 25 cm. et pointues aux deux extrémités; elles ont dû servir d'aiguilles (pl. V. 20-22). Du même endroit proviennent deux planchettes de bois, n° 11 et pl. V. 25-26, de dimension semblable, plates d'un côté, bombées de l'autre et taillées d'une encoche à chaque bout. Elles formaient certainement une paire et devaient être liées ensemble; on peut penser qu'elles ont servi d'attelles pour lier un membre fracturé. Enfin, un fragment de bois tendre, n° 9 et pl. V. 11, est creusé d'une série de trous incomplets. C'est évidemment un bois à feu: c'est la pièce inférieure sur laquelle on faisait tourner une tige de bois dur pour produire le feu.²

Il reste une pièce étonnante, fig. 4 et pl. VIa. C'est un manche d'herminette en bois dur (tamaris?), comparable aux exemplaires de l'époque thinite retrouvés à Abydos³ et à Saqqara.⁴

¹ Un objet tout à fait semblable a été trouvé dans la couche néolithique de Byblos. Inédit.

² L'outillage complet (archet, foret et des pièces analogues à celle-ci) a été trouvé en Égypte, à Kahun, Fl. Petrie, *Illahun, Kahun and Gurob*, 1891, p. 11 et pl. vii. 25-26; cf., du même auteur, *Ten Years' Digging in Egypt*, 1892, p. 119, fig. 91, et *Tools and Weapons*, 1917, pp. 58-59

et pl. lv. 108. L'instrument est représenté par les hiéroglyphes, cf. F. Ll. Griffith, *A Collection of Hieroglyphs . . .*, 1898, p. 50 et les références.

³ Fl. Petrie, *The Royal Tombs of the Earliest Dynasties*, ii, 1901, pl. xlii. 37.

⁴ W. B. Emery, *The Tomb of Hemaka*, pl. 16.



FIG. 2. Céramique chalcolithique.

Description, FIG. 2¹

- 1 = Mur. 72. — Bord de jarre sans col, lèvre renforcée intérieurement. Terre brune à partic. cristallines, couverte rose à l'ext.
- 2 = Mur. 217. — Calcaire. Disque mince, percé d'un trou au centre, traits incisés partant du bord. Couvercle (pl. IV. 1).
- 3 = Mur. 73. — Bord de jarre sans col, lèvre un peu épaissie. Terre brune à partic. calcaires, extérieur lustré et peigné circulairement.
- 4 = Mur. 92. — Fragment de disque plat à deux perforations. Terre rouge et noire avec beaucoup de grosses partic. calcaires. Couvercle.
- 5 = Mur. 75. — Fragment de bol caréné. Terre chamois, grossière, surface noire, extérieur lustré.
- 6 = Mur. 76. — Bord de large bol, lèvre un peu retroussée. Terre chamois, rares et fines partic. calcaires. Couverte rouge sur tout l'ext. et en large bande à l'int. Ext. lustré.
- 7 = Mur. 91. — Disque irrégulier, concave et perforé d'un trou. Même terre que le n° 4. Couvercle (pl. IV. 3).
- 8 = Mur. 83. — Cruchette sphérique sans anse, petite base aplatie, col étroit avec un bourrelet. Manque la lèvre. Terre chamois à petites partic. calcaires. Couverte chamois à l'ext. Traces de lustrage (pl. IV. 16).
- 9 = Mur. tessons. — Fragment de gobelet à base arrondie, lèvre évasée. Terre brune, mal épurée, sans dégraissant, surface noire.
- 10 = Mur. tessons. — Fragment de gobelet ou pot à large ouverture, anse incertaine. Terre rose, sans dégraissant, mal modelée. Couverte rose.
- 11 = Mur. 70. — Fragment de gobelet, lèvre horizontale. Terre brune, fines partic. calcaires, couverte brune.
- 12 = Mur. tessons. — Fragment de bol. Terre rose, sans dégraissant.
- 13 = Mur. tessons. — Col de cruche, évasé, avec rainure à la base. Anses incertaines. Terre brune à partic. calcaires.
- 14 = Mur. 82. — Sommet d'une jarre ou grande cruche à col bas, lèvre évasée, une (ou deux?) anse annulaire plate de la lèvre à l'épaule, attache élargie à la lèvre. Terre chamois, fines partic. calcaires. Couverte chamois clair (pl. III. 3).
- 15 = Mur. 84. — Partie supérieure d'un gobelet en cornet. Terre rose, fine, surface ext. lissée et peinte en rouge sauf une bande réservée sous la lèvre. A l'int., une bande rouge sous le bord (pl. IV. 9).
- 16 = Mur. 86. — Base de gobelet en cornet, extrémité brisée. Terre rose, fines partic. calcaires. Surface ext. lissée, peinte en rouge sauf à la pointe (pl. IV. 13).
- 17 = Mur. 81. — Partie supérieure d'une cruche à col bas et étroit à lèvre très évasée, une (ou deux?) anse annulaire verticale sur l'épaule. Terre assez fine, brûlée (pl. IV. 12).
- 18 = Mur. 95. — Anse annulaire verticale, ronde et à attaches élargies. Terre rose.
- 19 = Mur. 98. — Anse horizontale plate à bord relevé et ondulé. Terre chamois, surface brûlée (pl. IV. 17).
- 20 = Mur. 97. — Anse horizontale plate. Terre brûlée.
- 21 = Mur. 96. — Grande anse annulaire verticale, plate et à attaches très élargies. Terre brune, grossière, traits de peinture noire sur l'ext. (pl. IV. 14).
- 22 = Mur. tessons. — Fragment de bol à lèvre rentrante, une petite anse verticale attachée sous la lèvre. Terre chamois, lissée.
- 23 = Mur. tessons. — Anse verticale en triangle allongé. Terre rose, larges bandes en brun foncé.
- 24 = Mur. tessons. — Fragment de cruche à col large, lèvre évasée, une (ou deux?) anse ronde à la naissance du col. Terre brune, lissée, peinture rouge à l'ext. et une large bande avec des traînées à l'int.
- 25 = Mur. 67. — Bol à lèvre mince, un peu rentrante, sous la lèvre une anse oreillette horizontale percée verticalement. Terre chamois à fines partic. calcaires, surface bien lissée, peinte en rouge sur tout l'ext. et une bande à l'int. sous le bord (pl. III. 7).
- 26 = Mur. 94. — Anse verticale en triangle allongé. Terre rose, fine, tache irrégulière de peinture rouge (pl. IV. 8).
- 27 = Mur. 74. — Col de jarre, arqué. Terre chamois, peu de partic. calcaires, surface lissée, traces de peinture ou couverte rouge à l'int. et grise (brûlée?) à l'ext. (pl. III. 1).
- 28 = Mur. 65. — Fragment de col de cruche avec petite anse ronde à la base du col. Terre rose, grossière avec grosses partic. calcaires (pl. IV. 7).
- 29 = Mur. 88. — Base de bol ou de cruche, plate avec empreinte de vannerie. Terre grise, brûlée (pl. IV. 15).
- 30 = Mur. 77. — Fragment de col de cruche avec petite anse annulaire à la base du col. Terre chamois, assez fine (pl. IV. 11).
- 31 = Mur. tessons. — Fragment de col de cruche ou jarre du type précédent. Terre chamois, assez fine, brûlée.
- 32 = Mur. tessons. — Torsade en relief. Terre brune à partic. calcaires.
- 33 = Mur. tessons. — Bandeau en relief. Terre rose.
- 34 = Mur. 103. — Bandeau de pastilles en relief. Terre rose, grossière (pl. IV. 4).
- 35 = Mur. 78. — Fragment de col de cruche, anse annulaire à la base du col. Terre chamois, grossière, deux bandes circulaires à décor incisé; en dehors, bandes de peinture rouge (pl. IV. 2).
- 36 = Mur. tessons. — Anse annulaire à attaches élargies, à la base d'un col. Terre chamois.

¹ L'indication Mur. + un chiffre renvoie au catalogue de la fouille.

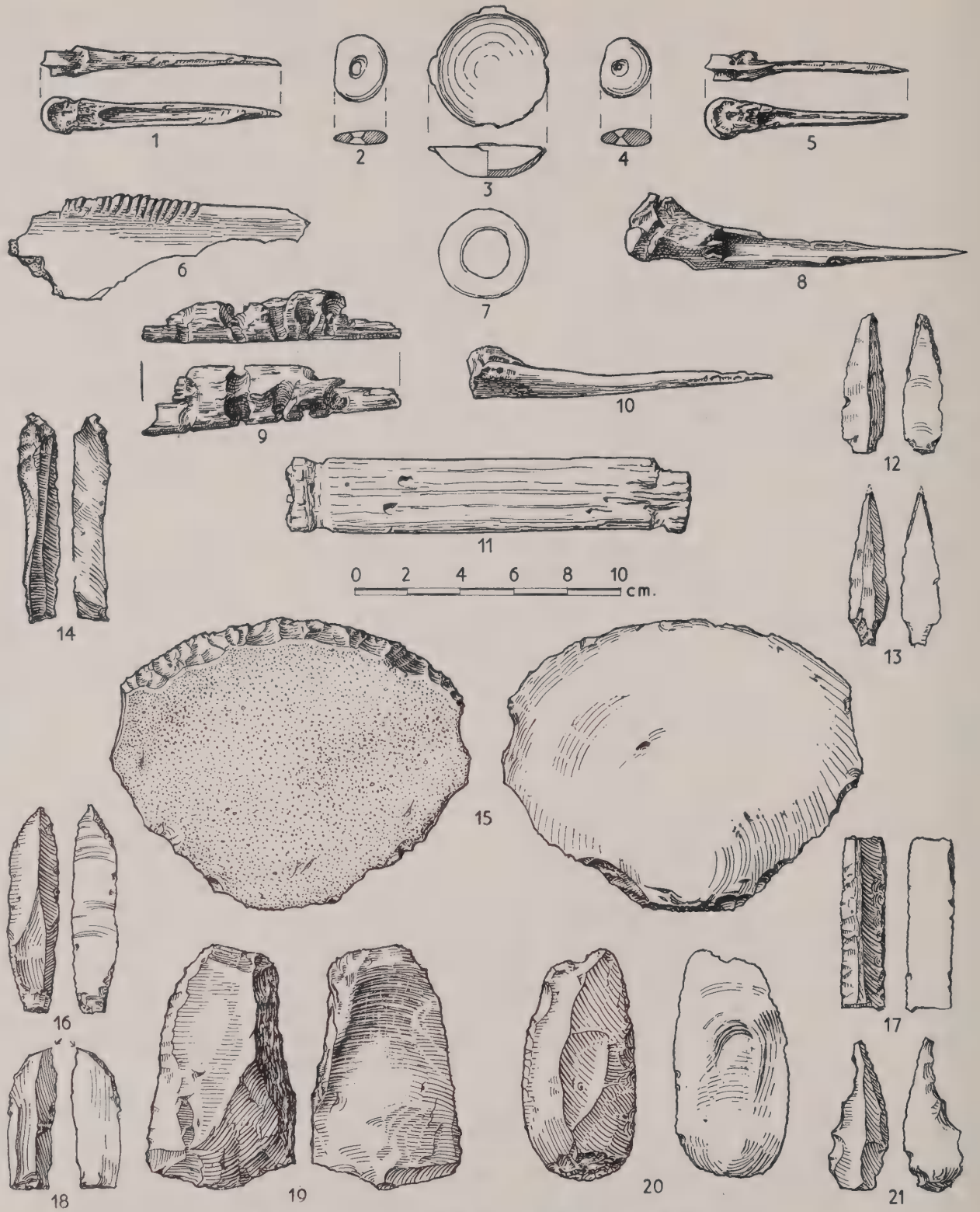


FIG. 3. Période chalcolithique. Objets de bois, pierre et os. Silex.

La lame de silex, qui a disparu, était maintenue par un manchon de cuir entourant la tête de l'instrument. Le tout était fixé par une longue lanière de cuir qu'arrêtait une encoche du manche en arrière de la tête.¹

III. COMPARAISONS

Il faut préciser la relation de ce matériel avec celui d'autres sites fouillés en Palestine, en commençant par ceux qui sont les plus proches de Murabba'ât.

Dans le Wady Khareitûn, à l'est de Bethléem, la couche supérieure de la grotte d'Umm Qatafa² a livré un matériel en partie semblable; on y retrouve des fragments de vases en cornet,

¹ La localisation ne peut pas être précisée, la pièce métallique dans les grottes du désert de Judée', dans *Syria*, ayant été achetée. xii, 1931, pp. 29-43.

² R. Neuville et A. Mallon, 'Les débuts de l'âge des

- 37 = Mur. tessons. — Décor de chevrons incisés en arêtes de poisson. Terre rouge à petites partic. cristallines, peu cuite, traces de couverte rouge (pl. IV. 10).
 38 = Mur. tessons. — Décor de double bande incisée en arêtes de poisson. Terre rose à partic. calcaires, assez bien cuite.
 39 = Mur. tessons. — Décor de chevrons incisés en traits parallèles. Terre rose, sans dégraissant, mal cuite.
 40 = Mur. 80. — Partie supérieure d'une cruche à large col avec rainure à la base, deux anses annulaires horizontales sur l'épaule. Terre chamois à partic. siliceuses, mal modelée, couverte rouge à l'ext. A joindre probablement au n° 41 (pl. III. 4).
 41 = Mur. 89. — Fond de vase à base plate, renforcée. Terre chamois à partic. siliceuses, mal modelée. Appartient probablement au n° 40.
 42 = Mur. 205. — Pot cylindrique sans col, base plate, bord pincé pour faire un versoir, deux trous pour la fixation d'un couvercle. Terre rose, couverte rose (pl. III. 6).
 43 = Mur. 204. — Partie inférieure d'une cruche ou petite jarre à base plate. Terre rose à partic. calcaires (pl. III. 8).
 44 = Mur. 87. — Partie d'un vase sphérique à petite base plate, anses incertaines. Terre chamois assez fine, en partie brûlée. Décor de chevrons incisés en arêtes de poisson (pl. III. 2).
 45 = Mur. 71. — Fragment de support de vase? Terre chamois, grise à la section, avec peu de partic. calcaires, surface grise et chamois. Trois larges traits verticaux incisés (pl. III. 5).

Description, FIG. 3

- 1 = Mur. 145. — Poinçon d'os. — Grotte 1 (pl. V. 16).
 2 = Mur. 136. — Pierre grise. Bouton percé. — Grotte 2 (pl. V. 3).
 3 = Mur. 360. — Pierre dure. Petite coupelle ayant, sur le bord, quatre tenons, dont deux brisés. — Grotte 2 supérieure (pl. V. 2).
 4 = Mur. 135. — Pierre blanche. Bouton percé. — Grotte 2 (pl. V. 1).
 5 = Mur. 147. — Poinçon d'os. — Grotte 1 (pl. V. 18).
 6 = Mur. 139. — Fragment d'os d'animal (omoplate), gravé de traits obliques sur un bord. — Grotte 2, sous les gros blocs de l'entrée (pl. V. 6).
 7 = Mur. 137. — Calcaire rouge, dur. Anneau plat. — Grotte 2, comme le n° précédent (pl. V. 24).
 8 = Mur. 138. — Poinçon d'os. — Grotte 2, comme le n° précédent (pl. V. 15).
 9 = Mur. 335. — Bois tendre, percé de plusieurs trous. Bois à feu. — Grotte 2 (pl. V. 11).
 10 = Mur. 145. — Poinçon d'os. — Grotte 2, sous les gros blocs de l'entrée (pl. V. 19).
 11 = Mur. 143. — Bois. Deux plaquettes semblables, encochées aux extrémités. Attelles? — Grotte 2, comme le n° précédent (pl. V. 25-26).
 12 = Mur. 126. — Silex brun violet. Tête de javeline à pédoncule. — Grotte 2 (pl. V. 10).
 13 = Mur. 125. — Silex blond. Tête de javeline à pédoncule. — Acheté (pl. V. 9).
 14 = Mur. 120. — Silex brun. Lame retouchée sur un côté et en tête. — Grotte 1 (pl. V. 13).
 15 = Mur. 121. — Silex brun. Grand grattoir en éventail. Plan de frappe préparé, bulbe de percussion saillant. L'autre face, plane avec cortex et larges retouches obliques sur le tranchant. — Grotte 1 (pl. V. 17).
 16 = Mur. 131. — Silex blond translucide. Lame de couteau. — Grotte 2, sous les gros blocs de l'entrée (pl. V. 4).
 17 = Mur. 124. — Silex brun foncé. Lame retouchée sur les deux tranchants. Faucille? — Grotte 1 (pl. V. 8).
 18 = Non numéroté. — Silex brun. Burin. — Acheté (pl. V. 14).
 19 = Mur. 122. — Silex blond. Grattoir rectangulaire, épais. — Grotte 2, sous les gros blocs de l'entrée (pl. V. 7).
 20 = Mur. 123. — Silex brun foncé. Éclat ovale à fines retouches plates sur les tranchants. — Acheté (pl. V. 5).
 21 = Non numéroté. — Silex brun. Perçoir. — Acheté (pl. V. 12).

des anses verticales triangulaires, des perçoirs d'os et, parmi les silex, des grattoirs en éventail.¹ On y rencontre aussi le décor peint en larges bandes rouges sur le bord intérieur ou à l'extérieur des vases.

Plus au sud, les sites du Wady Ghazze² fournissent aussi des rapprochements. Les plus importants se font avec le site O, qui a des vases en cornet, de petites anses à la naissance des



FIG. 4. Herminette.

cols, des anses verticales triangulaires, des bandeaux en relief et, dans l'outillage de pierre, des lames étroites, des boutons percés.³ Il y a des points de contact avec le site D I,⁴ le site E⁵ et le site M.⁶

On s'attendrait à trouver des rapports avec les sites chalcolithiques récemment fouillés dans la région de Beersheba, mais les rapports publiés⁷ ne permettent guère de se prononcer : il y a bien là des jarres à ouverture sans col⁸ et souvent un décor peint ; on signale des vases en cornet,⁹ mais l'ensemble est assez différent,¹⁰ le décor incisé et les bandeaux en relief sont exceptionnels.

Des parallèles plus frappants s'établissent avec Jéricho¹¹ qui a, au niv. IX, des anses à attaches élargies et de petites anses à la base des cols, au niv. VIII, des cols en arc, des fonds de vases avec empreinte de vannerie,¹² des chevrons incisés en arêtes de poissons. On y retrouve (niv. VIII) le décor très particulier de notre fig. 2. 35 (un autre tesson du même style appartient à un second vase) : des bandes incisées réservées dans une couverte rouge.¹³

De l'autre côté du Jourdain, Teleilat Ghassûl fournit des rapprochements assez nombreux.¹⁴ Les vases en cornet y sont fréquents comme aussi les gobelets et les fonds de vases avec empreinte de vannerie. Les anses verticales triangulaires n'y sont pas rares et l'on rencontre aussi les petites anses à la naissance des cols et le décor de bandeaux en relief. Dans l'industrie du

¹ Comparer :

fig. 2. 15-16 = *Syria*, p. 36, fig. 5, 1.

23, 26 = ,, pl. xix, 7.

fig. 3. 1, 5 = ,, p. 32, fig. 2, 2.

15 = ,, pl. xvii, 21, 22 ; cf. p. 31.

² E. Macdonald, *Prehistoric Fara*, dans *Beth-Pelet*, ii, by E. Macdonald, J. L. Starkey, and Lankester Harding, 1932.

³ Comparer :

fig. 2. 16, 23, 26, 28, 36 = *Beth-Pelet*, ii, pl. xxxv.

34 = ,, pl. xxxii.

fig. 3. 2, 4 = ,, pl. xxi.

14 = ,, pl. xviii. 62.

⁴ Comparer fig. 2. 21 = *Beth-Pelet*, ii, pl. xxx, 8.

⁵ Comparer fig. 2. 23 et 25 = *Beth-Pelet*, ii, pl. xxx.

⁶ Comparer fig. 2. 32 et 34 = *Beth-Pelet*, ii, pl. xxxiii.

⁷ J. Perrot, 'The Excavations at Tell Abu Matar, near Beersheba', dans *Israel Exploration Journal*, v, 1955, pp. 17-40, 73-84, 167-89 ; H. de Contenson, 'La céramique

chalcolithique de Beersheba ; étude typologique', *ib.*, vi, 1956, pp. 163-79, 226-38.

⁸ *Israel Exploration Journal*, v, p. 81, fig. 16 ; vi, p. 167 s.

⁹ *Israel Exploration Journal*, v, p. 82 ; vi, p. 230.

¹⁰ Voir cependant ci-dessous (p. 34) à propos de bols classés avec la céramique romaine.

¹¹ J. Garstang, I. Ben Dor, and G. M. FitzGerald, 'Jericho : City and Necropolis', dans *Annals of Archaeology and Anthropology* (Liverpool), xxiii, 1936, pp. 67-100.

¹² Sur ces empreintes, cf. G. M. Crowfoot, 'Mat Impressions on Pot Bases', dans *Annals...*, xxv, 1938, pp. 3-11.

¹³ Comparer :

fig. 2. 21 = *Annals...*, xxiii, pl. xxxi. 11, 19.

24, 28, etc. = ,, ,, pl. xxx. 9, 11.

27 = ,, ,, pl. xxxii. 21.

29 = ,, ,, pl. xxxii. 33 B.

35 = ,, ,, pl. xxxiii. 16.

37-39 = ,, ,, pl. xxxiii. 15.

¹⁴ A. Mallon, R. Koeppl et R. Neuville, *Teleilat Ghassûl*, i, 1934 ; R. Koeppl, *Teleilat Ghassûl*, ii, 1940.

silex, le grattoir en éventail est un instrument caractéristique de Ghassûl, les têtes de javelines (ou de flèches) sont rares mais assez semblables à celles de Murabba'ât, et il y a aussi des perçoirs et des burins.¹

A Tell el-Fâr'ah, près Naplouse,² la couche du Chalcolithique Moyen a fourni un matériel parfois semblable: cols en arc, anses à attaches élargies, décor de bandeaux en relief, et le décor de bandeaux incisés réservés dans une couverte rouge.³ Mais d'autres types de Murabba'ât ne se retrouvent que dans le Chalcolithique Supérieur de Tell el-Fâr'ah ou dans les tombes contemporaines: le bol à petite anse percée verticalement et le bol caréné en céramique grise lustrée.⁴

Le site de Sha'ar ha-Golan, au confluent du Yarmouk et du Jourdain,⁵ a une céramique qui s'apparente à celle de Murabba'ât par sa façon grossière. Le décor incisé — le seul qui soit pratiqué là — est à peu près identique. On rencontre aussi des empreintes de vannerie sur les bases et de petites anses à la naissance des cols.⁶ Il y a des aiguisoirs de basalte⁷ qui ont la forme et les dimensions de ceux de Murabba'ât. Par contre, les instruments de silex, qui sont nombreux, ont un facies différent.

Avec Beisân, à l'ouest du Jourdain,⁸ les contacts sont réduits. On trouve cependant des anses à attaches élargies au niv. XVIII et dans les fonds de cabanes, des anses horizontales relevées aux niv. XVII et XVI, des anses verticales triangulaires au niv. XVI, des bols carénés en céramique grise lustrée au niv. XVI.⁹

Les sondages faits à 'Affûleh, entre Beisân et Megiddo,¹⁰ permettent quelques comparaisons intéressantes: ils ont livré des vases en cornet et des cols en arc, des anses horizontales relevées et des bols carénés en céramique grise lustrée. La série lithique fournit d'autres parallèles: un grattoir en éventail, des éléments de faucilles, des têtes de javelines, des perçoirs.¹¹

Enfin, les couches profondes de Megiddo¹² autorisent d'assez nombreux rapprochements:

¹ Comparer:

- fig. 2. 9 = i, p. 96, fig. 42. 1; ii, pl. 76. 5.
 11 = i, p. 96, fig. 42. 8.
 15, 16 = i, pl. 47 et 48; ii, pl. 76 et 95.
 23, 26 = ii, pl. 92. 5; 93. 1.
 28, 30 = ii, pl. 92. 8.
 29 = i, pl. 39. 2 et 4; ii, pl. 83. 13, 16, 18;
 84. 1, 4.
 34 = ii, pl. 87. 19.
 fig. 3. 12, 13 = i, pl. 32. 1-6.
 15 = i, p. 58 et fig. 28; ii, pl. 104. 4.
 21 = ii, pl. 106. 7.

² R. de Vaux et A. M. Steve, 'La première campagne de fouilles à Tell el-Fâr'ah près Naplouse', dans *Revue Biblique*, liv, 1947, pp. 394-433; *id.*, 'La deuxième campagne . . .', *ib.*, lv, 1948, pp. 544-80; lvi, 1949, pp. 102-38; R. de Vaux, 'Les fouilles de Tell el-Fâr'ah . . . Cinquième campagne', *ib.*, lxii, 1955, pp. 541-89; *id.*, 'Sixième campagne', *ib.*, lxiv, 1957, pp. 552-80.

³ Comparer:

- fig. 2. 1 = *Revue Biblique*, lxii, fig. 4. 7.
 18 = ,, liv, fig. 1. 13.
 21 = ,, liv, fig. 1. 19 et lxii, fig. 4. 4.
 27 = ,, lxii, fig. 4. 3.
 32 = ,, liv, fig. 1. 10.
 34 = ,, liv, fig. 1. 9.
 35 = ,, liv, fig. 1. 34.

⁴ Comparer:

- fig. 2. 5 = *Revue Biblique*, liv, fig. 2. 13; lvi, fig. 2. 2.
 25 = ,, liv, fig. 6. 9.

⁵ M. Stekelis, 'A New Neolithic Industry: The Yarmoukian of Palestine', dans *Israel Exploration Journal*, i, 1950-1, pp. 1-19.

⁶ *L.c.*, p. 13, et comparer:

- fig. 2. 28. 30 = *Israel Exploration Journal*, pl. i. 2; ii. 8.
 37-39 = ,, ,, ,, pl. i *passim*.
 44 = ,, ,, ,, pl. i. 2.

⁷ *L.c.*, pl. iv, 1 et 2. Le fouilleur voudrait y reconnaître une figure féminine, schématisée par la représentation de la vulve.

⁸ G. M. FitzGerald, 'The Earliest Pottery of Beth-Shan', dans *The Museum Journal*, xxiv, 1935, pp. 5-22.

⁹ Comparer:

- fig. 2. 5 = *Museum Journal*, pl. ii. 3.
 19 = ,, pl. ii. 5 et 8.
 21 = ,, pl. ii. 18, 24, 25.
 23 = ,, pl. ii. 6.

¹⁰ E. L. Sukenik, *Archaeological Investigations at 'Affûla*, 1948.

¹¹ Comparer:

- fig. 2. 5 = *Archaeological Investigations*, pl. ii, 13.
 16 = ,, ,, pl. i. 4.
 19 = ,, ,, pl. viii. 1 et 3.
 27 = ,, ,, pl. iv. 2 et 3.
 fig. 3. 13 = ,, ,, pl. xxvi. 11.
 15 = ,, ,, pl. xxiv.
 17 = ,, ,, pl. xxvi. 1.
 21 = ,, ,, pl. xxvi. 15.

¹² R. M. Engberg and G. M. Shipton, *Notes on the Chalcolithic and Early Bronze Age Pottery of Megiddo*,

cols en arc, vases en cornet, bords de jarres sans col, bols carénés en céramique grise lustrée, empreintes de vannerie sur des fonds de vases, anses verticales triangulaires, bandeaux incisés réservés dans une couverte rouge.¹

IV. CONCLUSIONS

De ces comparaisons se dégage un tableau assez complexe. Murabba'ât s'apparente d'une manière évidente — et normale — aux sites chalcolithiques du sud de la Palestine, spécialement aux sites 'ghassuliens' (l'éponyme Teleilat Ghassûl, les sites du Wady Ghazzeah et surtout le site O, la grotte d'Umm Qatafa), beaucoup plus qu'au groupe de Beersheba: vases en cornet, gobelets, grattoir en éventail. Mais Murabba'ât a des rapports également clairs avec le Chalcolithique de Jéricho VIII, sur des points où Jéricho diffère de Ghassûl: cols en arc, anses à attaches élargies, décor incisé. Par Jéricho, Murabba'ât a des contacts avec les sites du nord de la Palestine (Tell el-Fâr'ah, Beisân, Megiddo), mais d'autres contacts se font par Ghassûl avec les mêmes sites (Tell el-Fâr'ah, Megiddo) ou avec d'autres ('Affûleh).

Tout cela² situe Murabba'ât dans la phase moyenne du Chalcolithique. En démontrant que Murabba'ât a des attaches multiples avec des sites parfois éloignés, les comparaisons qui ont été faites soulignent ce qui semble avoir été un caractère de cette période: des cultures diverses et probablement contemporaines en partie, qui se mêlent suivant les déplacements et la fusion de groupes humains d'origine variée et d'organisation peu stable.

Il y a aussi, à Murabba'ât, quelques pièces qui paraissent plus récentes: les bords de jarres sans col à profil bulbeux, la petite anse percée verticalement et attachée au bord d'un bol, l'anse horizontale relevée, le bol caréné en céramique lustrée sont des types qui semblent débiter au Chalcolithique Supérieur. Ces pièces ayant été trouvées dans des couches bouleversées, il n'est pas possible de décider si elles sont des éléments précurseurs qui indiqueraient un certain chevauchement des deux civilisations dans le temps, ou si elles témoignent d'une occupation qui s'est prolongée longtemps, et probablement avec des intervalles d'abandon. La seconde hypothèse est préférable. Rien n'oblige à descendre jusque dans l'Ancien Bronze, et les types qui caractérisent le début de cette époque en Palestine du sud ne sont pas représentés.

On conclura donc simplement qu'au cours du quatrième millénaire avant J.-C. les grottes de Murabba'ât ont servi d'habitat à des groupes humains qui vivaient de la chasse, de l'élevage et de maigres cultures sur les plateaux voisins.

1934 (cité 'Stages'); G. M. Shipton, *Notes on the Megiddo Pottery of Strata VI-XX*, 1939 (cité 'Strata'); G. Loud, *Megiddo II*, Seasons of 1935-9, 1948.

¹ Comparer:

fig. 2. 1, 3 = *Stages* iv-vii. 12D, 12E.
5 = „ iv-vii. 17A; *Strata* xix. 22; xx. 13.
15, 16 = *Strata* xix. 21; xx. 16; *Megiddo II*, pl. 96. 11-19.

fig. 19 = *Stages* i-iv. 14B.
20 = „ iii-v. 14E.
23 = *Megiddo II*, pl. 2. 16-17.
27 = *Stages* v-vii. 16G.
29 = *Megiddo II*, pl. 2. 25.
35 = „ pl. 2. 37-42.

² Même, semble-t-il, Sha'ar ha-Golan, que le fouilleur met au néolithique d'après son industrie lithique, mais dont la poterie ne paraît guère antérieure à Jéricho VIII.

IV

LA PÉRIODE DU MOYEN BRONZE (fig. 5 et pl. VII)

PENDANT la fouille des galeries inférieures de la grotte 2, juste à l'endroit où a été dessinée la section de la fig. 1, ce fut un étonnement de trouver un scarabée égyptien dans la couche de terre noire qui séparait le niveau purement chalcolithique du niveau romain (fig. 5. 3, pl. VII. 2). Il est gravé d'une torsade qui entoure le signe *kheper* (le scarabée, symbole de l'existence) entre deux signes *ankh* (symbole de la vie). Il appartient certainement à l'époque hyksos et il date probablement de la première partie de cette période. Si le corselet de ce scarabée est hyksos en général, si la forme simple des élytres avec deux encoches latérales est attestée de la XII^e à la XXVI^e dyn., le dessin du côté est limité aux XIII^e–XV^e dyn.¹ et les scarabées avec le signe *kheper* sont particulièrement fréquents à la XV^e dyn.² La torsade, le signe *kheper* et le signe *ankh* sont associés sur un scarabée de la Tombe 12 de Jéricho, datée du Moyen Bronze II,³ et sur un scarabée de Megiddo au niv. XII, daté entre 1750 et 1700.⁴

Ces galeries de la grotte 2 ont livré d'autres objets attribuables à la même époque. Deux épingles à œillet sont certainement du Moyen Bronze II: l'une (fig. 5. 5, pl. VII. 7) est du type long et elle est brisée à la hauteur de l'œillet; l'autre (fig. 5. 6, pl. VII. 6) est du type court et sa tête est ornée d'incisions.⁵ On a recueilli également, en trois fragments dispersés, une cruchette d'albâtre (fig. 5. 4, pl. VII. 8). La qualité de la pierre, la technique du forage et la forme indiquent qu'elle n'a pas été fabriquée en Palestine mais qu'elle a été importée d'Égypte, encore au Moyen Bronze II.⁶

On rattachera à la même série, bien qu'ils aient été trouvés dans des niveaux bouleversés, deux fragments de peignes en bois (fig. 5. 1 et 2, pl. VII. 3 et 4).⁷ Ils sont très différents des peignes romains qui seront présentés plus loin (pp. 43–44) et identiques à certains peignes égyptiens. On en rapprochera un exemplaire de Kahun, à la XII^e dyn.,⁸ qui a servi à compléter le dessin de la fig. 5. 1. Des peignes semblables, mais plus larges et avec trois échancrures au lieu de deux, ont été trouvés dans les tombes du Moyen Bronze II à Jéricho.⁹ Un peu moins proches sont des peignes du Musée du Caire, dont le manche a le même dessin mais n'est pas évidé.¹⁰

Ce groupe d'objets explique la présence — encore dans la grotte 2 — d'un certain nombre de tessons de cette époque: deux bords de bassins décorés d'un bandeau en relief sous la lèvre, un fragment de bol caréné, un col de puisette et des fragments de jarres, dont la forme n'a pas pu être reconstituée.

¹ Cf. A. Rowe, *A Catalogue of Egyptian Scarabs . . . in the Palestine Archaeological Museum*, 1936, pl. xxxii–xxxv: corselet type 62; élytres type 5; côté type 4.

² Voir spécialement dans Rowe, *l.c.*, les nos 155 et 158, qui associent les signes *kheper* et *ankh*.

³ J. Garstang, 'Jericho: City and Necropolis . . .', dans *Annals of Archaeology and Anthropology* (Liverpool), xix, 1932, pl. xxxviii.

⁴ G. Loud, *Megiddo II*, 1948, pl. 149. 41.

⁵ C'est le type 8b dans E. Henschel-Simon, 'The "Toggle-Pins" in the Palestine Archaeological Museum', dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, vi, 1938, pp. 169–209. L'analogie la plus proche est le n° 67, dont l'origine est malheureusement inconnue.

⁶ Sur les caractères qui distinguent les vases d'albâtre

fabriqués en Palestine, cf. I. Ben Dor, *ib.*, xi, 1944, pp. 93–112.

⁷ Les différences dans l'épaisseur du cadre et dans l'écartement des dents indiquent que ce sont les fragments de deux peignes, du même type.

⁸ Dans Fl. Petrie, *Objects of Daily Use*, 1927, pl. xx. 16.

⁹ Cf. K. Kenyon, dans *Archaeology*, vii, 1954, p. 7, fig. 12, et A. D. Tushingham, dans *The Biblical Archaeologist*, xvi, 1953, p. 61, fig. 10. Miss Diana Kirkbride, qui a fouillé ces tombes, a reconnu aussitôt nos peignes et nous la remercions de nous avoir signalé ce rapprochement.

¹⁰ G. Bénédite, *Objets de toilette*, i (Catalogue Général du Musée du Caire), 1911, pl. iv, nos 44. 318 et 44. 317; ce dernier est daté de la XVIII^e dyn.

On peut attribuer à la même période une hachette votive en serpentine polie (fig. 12. 2, pl. VII. 5) qui a été achetée aux Bédouins. Elle est identique à une pièce de Megiddo,¹ datée du niv. XIII, de 1800 à 1750.

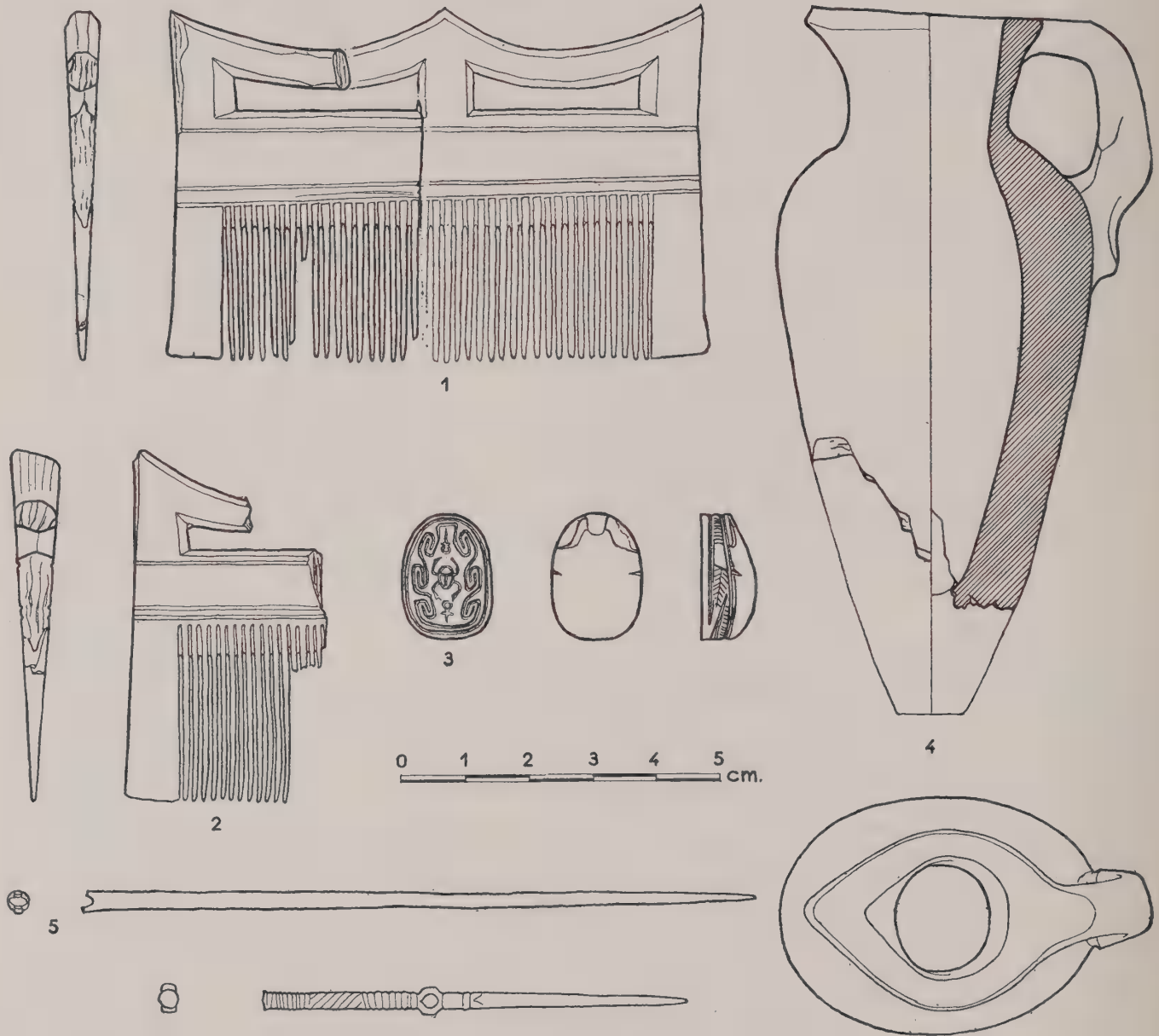


FIG. 5. Objets du Moyen Bronze.

- 1 = Mur. 392. — Bois d'acacia? Fragment de peigne.
 2 = Mur. 392. — Bois d'acacia? Fragment de peigne.
 3 = Mur. 261. — Stéatite blanche, enduit vert. Scarabée. Sur le plat, torsade entourant le signe *kheper* entre deux signes *ankh*.
 4 = Mur. 262. — Albâtre veiné. Cruchette à bec pincé et anse de la lèvre à l'épaule.
 5 = Mur. 259. — Bronze. Épingle à œillet, longue, brisée à l'œillet.
 6 = Mur. 260. — Bronze. Épingle à œillet, courte. Tête incisée.

¹ G. Loud, *Megiddo II*, 1948, pl. 268. 8.

On est tenté de faire remonter aussi à cette époque une sandale incomplète, qui a été trouvée dans les grottes par les Bédouins avant la fouille régulière (pl. VII. 1). C'est une large semelle de cuir blanc, d'où se détachent des lanières qui enserraient le talon et la partie antérieure du pied; une autre lanière, partant de la pointe, allait s'attacher à la bride du coup-de-pied. L'objet n'est certainement pas moderne et il est très différent des sandales romaines qui ont été trouvées dans les grottes et seront décrites plus loin (p. 43). Les coutures visibles sur deux lanières sont faites avec de minces lacets de cuir: elles ont exigé une alêne et un couteau solides et bien affûtés, ce qui paraît exclure l'époque chalcolithique. Il reste à choisir entre les deux autres périodes d'occupation des grottes: le Moyen Bronze et le Fer, mais le choix est arbitraire, car les éléments de comparaison nous manquent. La Palestine de ces deux périodes n'a laissé aucune représentation ni aucun reste de sandale; nous savons seulement qu'on portait des sandales à l'époque israélite¹ et que ces sandales avaient des courroies.² Cependant, sur l'Obélisque Noir de Salmanasar III, les tributaires israélites semblent porter des chaussures à pointe relevée.³ Dans les pays araméens⁴ et en Assyrie⁵ au premier millénaire, les sandales paraissent avoir toujours un quartier qui protège le talon. En Égypte, le type courant de la sandale de marche est défini par une scène du tombeau de Rekhmara, sous la XVIII^e dyn., où sont représentées les étapes de la fabrication.⁶ Comme dans notre exemple, cette sandale n'a pas de quartier et a deux courroies qui ensèrent le talon, mais la sandale égyptienne n'a pas une seconde bride sur le devant du pied: une lanière part d'un trou fait au quart antérieur de la semelle et, passant entre les doigts, s'attache aux courroies du talon. C'est un type fixe, qui est attesté jusque très tard par la statuaire, les scènes murales et certaines sandales trouvées dans les tombes. La caravane de Bédouins du Sinaï ou du sud de la Palestine qui est représentée dans une tombe de Beni Hasan, vers 1900 avant J.-C., pourrait nous fournir un parallèle intéressant. Cependant les hommes y paraissent chaussés non de vraies sandales mais de lanières qui se croisent autour du pied et se nouent derrière le talon.⁷ Aucune image ancienne ne reproduit donc exactement le type de notre sandale et sa date demeure incertaine.

Cet élément mis à part, il faut expliquer la présence à Murabba'ât des autres objets, qui sont certainement du Moyen Bronze. Tous ont été trouvés dans la grotte 2 et ils ne correspondent qu'à une occupation éphémère par très peu de personnes. Ce n'étaient pas des bergers, qui ne possédaient ni scarabée, ni vase d'albâtre, ni peignes ouvragés, ni épingles de bronze. Ces objets dénotent un riche citadin. Un voyageur? Mais Murabba'ât est bien loin des grands chemins passants. Plutôt un réfugié: le désert de Juda a été de tout temps l'asile des proscrits et des hors-la-loi, et l'histoire de Murabba'ât à l'époque romaine en fournira un exemple frappant. Il y avait des mécontents et des révoltés dans les villes cananéennes ou dans les possessions égyptiennes du sud de la Palestine. Si l'on veut insister sur la provenance égyptienne de certains de ces objets, on pourra songer à un réfugié politique venant d'Égypte même et l'on se rappellera l'histoire de Sinuhe, au XX^e siècle avant J.-C., fuyant la cour du Pharaon pour se cacher chez les Bédouins.⁸

¹ P. ex. Jos 9⁵ 1 Rois 2⁵ Am 2⁶ 8⁶, etc.

² Gen 14²³ Is 5²⁷.

³ J. B. Pritchard, *The Ancient Near East in Pictures*, 1954, n^{os} 351-4.

⁴ Ainsi à Arslan Tash ou à Sendjirli, cf. J. B. Pritchard, *l.c.*, n^{os} 39, 40, 58.

⁵ On ne peut que renvoyer en général aux bas-reliefs assyriens, si précis dans les détails du costume.

⁶ N. de G. Davies, *The Tomb of Rekh-mi-rē' at Thebes* (The Metropolitan Museum of Art, Egyptian Expedition), 1943, vol. ii, pl. lii, liii, liv.

⁷ P. E. Newberry, *Beni Hasan I*, 1893, pl. xxxi, et le détail dans N. de G. Davies and A. Gardiner, *Ancient Egyptian Painting*, i, 1936, pl. xi.

⁸ Dernière traduction par J. A. Wilson, dans J. B. Pritchard, *Ancient Near Eastern Texts*², 1955, pp. 18 s.

LA PÉRIODE DU FER (fig. 6 et pl. VIb)

DES tessons de la période du Fer ont été ramassés, en petit nombre, dans les grottes 1, 2, 3. On y remarque des fragments de lampes-coquilles à bec pincé, des bases de cruches, de cruchettes ou de bols, mais tout cela est peu caractéristique. Les seules formes dessinables ont été reproduites dans la fig. 6, et c'est seulement d'après elles qu'on peut tenter de préciser la date de cette occupation.

La lampe à sept becs (fig. 6. 2) a été achetée des Bédouins avec d'autres objets qui proviennent sûrement des grottes. Le type se rencontre à Tell Beit Mirsim, niv. B, et Albright écrivait en 1932 que tous les exemples datés appartiennent au x^e siècle avant notre ère ou un peu avant.¹ A Beth Shemesh, plusieurs de ces lampes ont été trouvées et sont attribuées au niv. IIb, 950-825, et plutôt à son début.² Cependant, à Tell ed-Duweir, une lampe à huit becs provient des couches supérieures de la tombe 1002, où les dépôts s'étendent au moins de 810 à 710 mais remontent difficilement jusqu'au x^e siècle.³ A Megiddo, le type à sept becs appartient au niv. III, 780-650.⁴ A Tell en-Naşbeh, il est également associé à des formes du VIII-VII^e siècle.⁵ A Tell el-Fâr'ah près Naplouse, il est attesté au niv. I, entre 724 et 600.⁶ Le type a donc eu une durée beaucoup plus longue qu'on ne le pensait, et la base plate et massive de notre exemplaire conseille de le dater assez tard.

Les deux ouvertures de jarres (fig. 6. 3 et 6) ont une pâte et une forme générale qui les classent sûrement dans le Fer, mais il est difficile de leur trouver des parallèles exacts. Le plus proche est le sommet d'un vase de Megiddo, niv. III, qui est reconstitué comme une terrine,⁷ alors que nos pièces étaient des jarres d'après les éléments qui restent du corps mais ne peuvent pas être remontés. Encore parent, mais plus lointain, est un groupe de jarres de Tell ed-Duweir, niv III,⁸ et de Tell Beit Mirsim, niv. A,⁹ qui ont un profil moins tourmenté et quatre anses, comme avaient peut-être les nôtres.

Le fragment de cruchette (fig. 6. 4) présente peu d'intérêt. C'est un type commun dans presque tous les sites entre 900 et 600 et des références sont superflues.

Les deux fragments de bols (fig. 6. 5 et 7) sont plus utiles. Ils sont lustrés au tour.¹⁰ Ce procédé a été employé entre 900 et 600, mais le lustrage circulaire (plus exactement, en spirale serrée) limité à l'intérieur du vase, comme ici, n'a pas commencé avant 800. Le bord 'épaissi' ou 'replié' des deux bols et les anses (probablement quatre) du n° 7 permettent peut-être de préciser encore. Le type est commun à Tell Beit Mirsim, niv. A, qui couvre sans doute de

¹ 'The Excavations of Tell Beit Mirsim', i (*Annual of the American Schools of Oriental Research*, xii, 1932), pl. 23. 3 et p. 71, où sont cités les exemples alors connus. Cf. encore *Annual* . . ., xxi-xxii, 1943, p. 8.

² E. Grant and G. E. Wright, *Ain Shems Excavations*, v (Text), 1939, p. 140.

³ O. Tufnell, *Lachish III, The Iron Age*, 1953, pl. 90. 379 et cf. pp. 229-36.

⁴ R. S. Lamon and G. M. Shipton, *Megiddo I* (Oriental Institute Publications, xlii), 1939, pl. 37. 16 et p. 171.

⁵ J. C. Wampler, *Tell en-Naşbeh, II. The Pottery*, 1947, pl. 71. 1625 et cf. p. 45.

⁶ R. de Vaux, 'La troisième campagne à Tell el-Fâr'ah', dans *Revue Biblique*, lviii, 1951, p. 419, fig. 12. 15.

⁷ *Megiddo I*, pl. 28. 88. Mais il manque la partie intermédiaire entre la base et l'épaule, et la restitution est incertaine. Nos pièces avaient des bases (non dessinées) assez semblables.

⁸ *Lachish III*, pl. 96. 499. Miss Tufnell pense que le niv. III a été détruit en 701, mais cette date est trop haute d'un siècle, cf. plus loin.

⁹ *Annual* . . ., xxi-xxii, pl. 13. 1, 2, 4.

¹⁰ Sur la technique, cf. J. L. Kelso et J. Palin Thorley, dans *Annual* . . ., xxi-xxii, pp. 131-3. Sur la chronologie, cf. W. F. Albright, *Annual* . . ., xii, pp. 85-6; xxi-xxii, pp. 152-4; R. S. Lamon and G. M. Shipton, *Megiddo I*, pp. 164-5; O. Tufnell, *Lachish III*, pp. 261-4.

900 à 600, mais on peut penser qu'il est plus fréquent à la fin de cette période.¹ A Tell ed-Duweir, il se rencontre dans le niv. III.² D'après Miss Tufnell, le niv. III représenterait le VIII^e siècle jusqu'à l'attaque de Sennachérib en 701. Cependant l'examen du matériel prouve

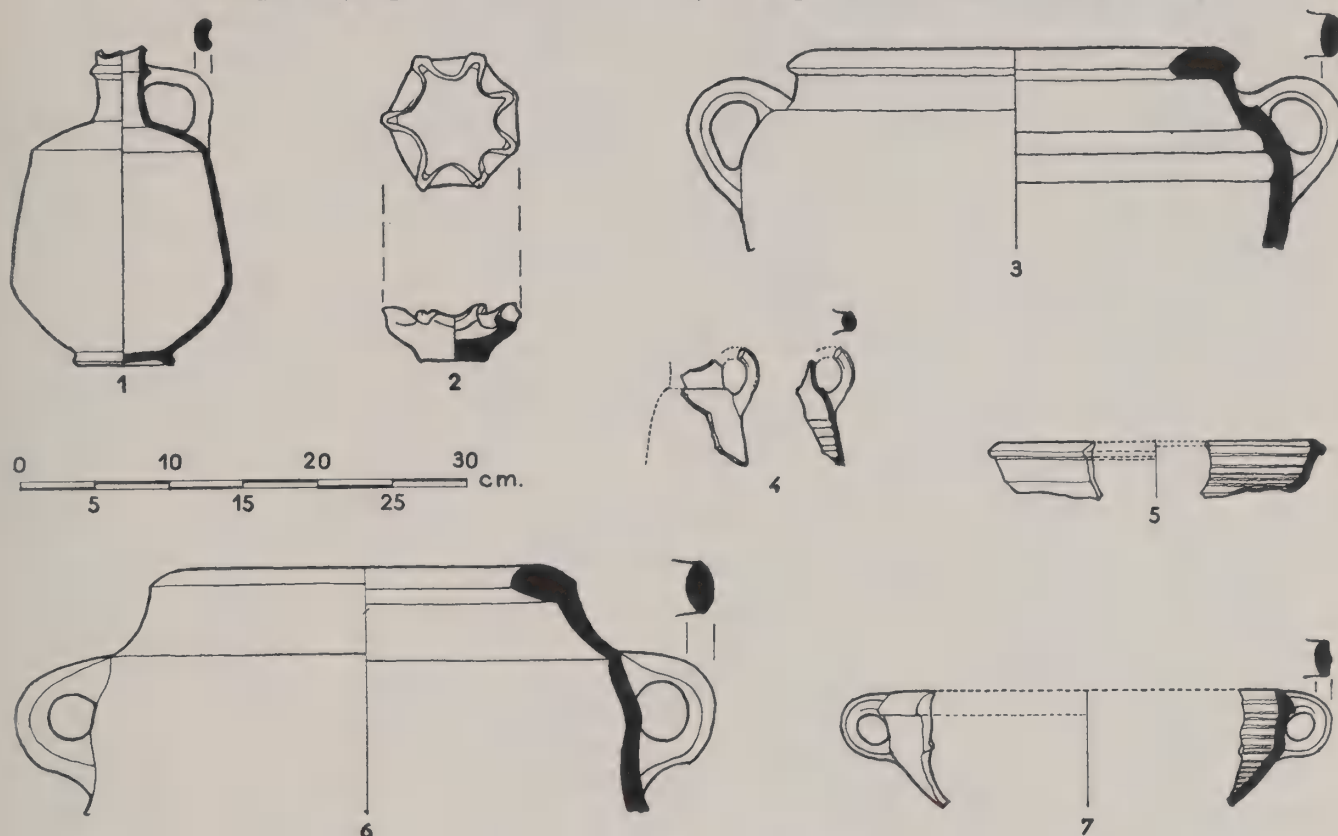


FIG. 6. Céramique du Fer II.

- 1 = (cf. p. 28). — Carafe, base en anneau, col étroit, une anse plate du milieu du col à l'épaule. Terre rouge (pl. VIb. 6).
 2 = Mur. 203. — Lampe à sept becs, base plate, renforcée. Terre rouge. — Achetée (pl. VIb. 3).
 3 = Mur. 60. — Partie supérieure d'une jarre sans col à large ouverture. Deux ou quatre anses. Terre rose, grise à la section avec fines particules calcaires. Extérieur lissé. — Grotte 2.
 4 = Mur. 54. — Fragment d'une cruchette cylindrique. Terre rose, couverte rouge. — Grotte 2.
 5 = Mur. 53. — Bord de bol à lèvres épaissies. Terre rose, couverte rouge, lustrée en spirale à l'intérieur. — Grotte 1.
 6 = Mur. 59. — Partie supérieure d'une jarre sans col à large ouverture. Deux ou quatre anses. Terre rose, grise à la section avec fines particules calcaires. Extérieur lissé. — Grotte 2.
 7 = Mur. 55. — Fragment d'un bol à lèvres épaissies. Quatre (?) anses. Terre rose, couverte rouge, lustrée en spirale à l'intérieur. — Grotte 2 (pl. VIb. 1).

que ce niv. III descend jusqu'en 597, à la première invasion de Nabuchodonosor, et que le niv. II ne couvre que de 597 à 587. Le type est ainsi attesté pour le VII^e siècle. Les couches du Tell ne permettent pas de conclure qu'il n'existait pas déjà au VIII^e siècle, puisque le niv. IV, qui serait antérieur à 701, n'a pas été exploré, mais il est remarquable que le type soit absent de la tombe 1002, qui s'arrête vers 700. De même, ce bord épaissi des bols n'apparaît pas à Samarie avant 721,³ ni à Tell el-Fâr'ah avant 723.⁴ A Tell en-Naşbeh, la situation est moins claire, mais J. C. Wampler considère comme probable que ce type n'est devenu commun qu'après 700.⁵

¹ Cf. *Annual* . . . , xii, pl. 60; xxi-xxii, pl. 20. 8-11.

² *Lachish III*, pl. 102. 651-2 et pp. 277-8.

³ Communication de Miss Kenyon.

⁴ *Revue Biblique*, lviii, 1951, p. 419, fig. 12. 14 et 16.

⁵ *Tell en-Naşbeh, II. The Pottery*, pl. 62. 1427, 1429, 1430; cf. p. 173 sub n° 1427 et p. 39, § 49.

A ce groupe provenant des grottes, on peut joindre un vase qui a été trouvé par les Bédouins, après la fouille, dans un trou de rocher qui est tout proche et ne contenait rien d'autre. C'est une carafe (fig. 6. 1, pl. VIb. 6) comme on en rencontre dans tous les sites du Fer II dans le sud de la Palestine. Pour préciser leur date, il est important de considérer leur fréquence dans les tombes 2 à 8 de Beth Shemesh, au VII^e siècle.¹ A Tell ed-Duweir,² elles sont également nombreuses dans la tombe 106, du VII^e siècle, et elles sont communes dans les niv. III et II qui, on l'a dit, représentent la même période. A Tell en-Naşbeh,³ la forme est attestée entre 800 et 586, mais elle est plus fréquente à la fin de ce temps. A ce type méridional correspond, dans le nord, une carafe un peu différente par sa pâte et par sa forme; elle semble aussi être un peu antérieure: elle se trouve à Megiddo presque exclusivement dans le niv. III,⁴ à Tell el-Fâr'ah seulement au niv. II,⁵ qui est du VIII^e siècle, à Samarie au niv. VI, de la seconde moitié du VIII^e siècle.⁶

En dehors de la poterie, peu d'objets sont attribuables à l'époque du Fer. Les plus remarquables sont deux couteaux de fer, dont le manche de bois (un fragment reste attaché au plus grand des deux) était fixé par des rivets (fig. 10. 8 et 10, pl. VIb. 4 et 5). Ils ont été trouvés dans la grotte 3, dans une poche qui ne contenait que des tessons du Fer; leur attribution à cette période est donc probable. Le petit nombre et le degré d'oxydation des couteaux de fer trouvés dans les autres fouilles rendent les comparaisons difficiles; on peut cependant en rapprocher une pièce du niv. III de Megiddo,⁷ une autre trouvée dans une tombe du début du Fer sur le même site,⁸ une de Tell Djemmeh⁹ et une d'Amman,¹⁰ un couteau de Lachish,¹¹ un autre de Tell el-Fâr'ah, niv. II.¹² Ce dernier, qui a une soie plate, moins large que la lame, et deux rivets, autoriserait peut-être à classer aussi au Fer un fragment de couteau de la grotte 2 (fig. 10. 4).

En même temps que ces deux couteaux, on a trouvé, dans la grotte 3, une plaquette d'os, gravée d'une torsade et percée de deux trous de fixation (fig. 12. 6, pl. VIb. 2). Ce motif de décor sur os s'origine au Récent Bronze mais le meilleur parallèle se rencontre à Megiddo dans le niv. V.¹³

On rappellera enfin que la sandale qui a été étudiée avec les objets du Moyen Bronze (p. 25) pourrait peut-être aussi bien être attribuée au Fer.

Tous ces témoins de l'époque du Fer constituent un ensemble assez homogène et peuvent relever d'une période qui irait du milieu du VIII^e siècle à la fin du VII^e. Cette date s'accorde à celle que la paléographie propose pour le papyrus palimpseste qui se rattache sûrement au même groupe et qui sera étudié plus loin.¹⁴ Mais on se souviendra que les éléments du Fer ont été trouvés dispersés dans trois grottes. Peut-être ne sont-ils pas tous contemporains et représentent-ils plusieurs occupations successives — et jamais importantes — au cours de cette période. Les grottes ont pu servir plusieurs fois de refuge — comme au Moyen Bronze et à l'époque romaine — ou bien de halte sur la route d'Engaddi, qui était alors habité.

¹ *Palestine Exploration Fund, Annual* ii, 1912-13, et cf. *Ain Shems Excavations*, v (Text), pp. 140 s.

² *Lachish III*, pl. 87. 274-6 et p. 292.

³ *Tell en-Naşbeh, II. The Pottery*, pl. 39. 735-7 et p. 22.

⁴ *Megiddo I*, pl. 4 et p. 163, § 21.

⁵ *Revue Biblique*, lviii, 1951, p. 415, fig. 11. 23; lix, 1952, p. 571, fig. 9. 7.

⁶ Communication de Miss Kenyon.

⁷ *Megiddo I*, pl. 81. 44.

⁸ P. L. O. Guy, *Megiddo Tombs*, 1939, fig. 171. 14.

⁹ Fl. Petrie, *Gerar*, 1928, pl. xxxi. 45; vers 700.

¹⁰ G. Lankester Harding, 'Four Tomb Groups from Jordan' (*Palestine Exploration Fund, Annual* vi, 1953), pl. vii. 34; tombe d'Adoni Nur, VII^e siècle.

¹¹ *Lachish III*, pl. 56. 26.

¹² *Revue Biblique*, lix, 1952, pl. xvi. 16.

¹³ *Megiddo I*, pl. 99. 9.

¹⁴ 17.

VI

LA PÉRIODE ROMAINE

ON a vu au chap. II que les quatre grottes avaient été habitées pendant la période romaine mais que l'occupation n'avait été vraiment importante que dans les grottes 1 et 2. La grotte 1, qui est la plus spacieuse, a été la plus utilisée et une citerne avait été aménagée à son entrée (p. 9).

Sauf dans les galeries inférieures de la grotte 2 (cf. fig. 1), la couche romaine a été partout bouleversée: dans les grottes 1 et 2 par les chercheurs de guano (p. 10) puis par les fouilleurs clandestins, dans les grottes 3 et 4 par les sondages de ces mêmes clandestins. Le classement du matériel recueilli par nous ou récupéré des Bédouins est donc fondé généralement sur la typologie et laisse place à quelques incertitudes, qui seront signalées en leur lieu.

I. LA CÉRAMIQUE ET LES VASES DE PIERRE (fig. 7 et 8, pl. VIII)

Le bouleversement dont les grottes avaient souffert avant notre arrivée explique que, malgré le grand nombre des tessons qui ont été ramassés et apportés à Jérusalem, très peu de formes complètes aient pu être reconstituées. Les fig. 7 et 8 présentent toutes celles qui méritent quelque attention.

Parmi ces formes, certaines sont communes à l'époque romaine, ont duré longtemps et pourraient être illustrées par des références à de nombreux sites, ainsi les nos 9, 10, 11, 16 de la fig. 8. Il est plus utile de comparer notre groupe à des ensembles homogènes et relativement bien datés.

Dans les fouilles faites en 1937-8 contre le mur nord de Jérusalem,¹ le sondage B a donné, dans son niveau inférieur, une série très semblable à celle de Murabba'ât. Sur 11 formes qui y sont décrites, 8 se retrouvent dans nos fig. 7 et 8.² Dans le sondage C, les couches inférieures fournissent des parallèles à peine moins nombreux.³ Deux monnaies ont été trouvées dans le sondage B, l'une est des Procurateurs en 9/10 de notre ère, l'autre est d'Agrippa I^{er} en 42/43. Des couches du sondage C proviennent trois monnaies: une d'Alexandre Jannée, deux d'Agrippa I^{er} en 42/43, une des Procurateurs en 58/59.⁴ Mais ces monnaies sont trop peu nombreuses pour donner une date assurée et les formes céramiques peuvent aller jusqu'au II^e siècle: la couche qui, dans les deux cas, surmonte ces niveaux est attribuée au III^e siècle.

Le matériel d'une tombe juive des environs de Jérusalem, ouverte en 1945, a été soigneusement publiée par E. L. Sukenik.⁵ On y retrouve les principales de nos formes.⁶ Une seule

¹ R. W. Hamilton, 'Excavations against the N. Wall, Jerusalem', dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, x, 1944, pp. 1-53.

² Comparer:

fig. 7. 1.	=	<i>Quarterly</i> , p. 30,	fig. 14. 5.
2	=	"	" 14. 3 et 6.
8. 9 et 10	=	"	" 14. 10.
11	=	"	" 14. 9.
12	=	"	" 14. 8.
16	=	"	" 14. 7.
17	=	"	" 14. 11.

³ Comparer:

fig. 7. 1 = *Quarterly*, p. 44, fig. 20. 2.

fig. 7. 3 et 4 = *Quarterly*, p. 44, fig. 20. 1.

5 = " " 20. 5.

8. 13 = " " 20. 12.

16 = " " 20. 4.

⁴ *Ib.*, pp. 34 et 51.

⁵ E. L. Sukenik, 'The Earliest Records of Christianity', dans *American Journal of Archaeology*, li, 1947, pp. 351-65. Les conclusions, hardies et fragiles, que l'auteur tire pour la première histoire du Christianisme à Jérusalem ne nous intéressent pas ici.

⁶ Comparer:

fig. 7. 1 = *American Journal* . . . , p. 362, fig. 6. 1 et 2.

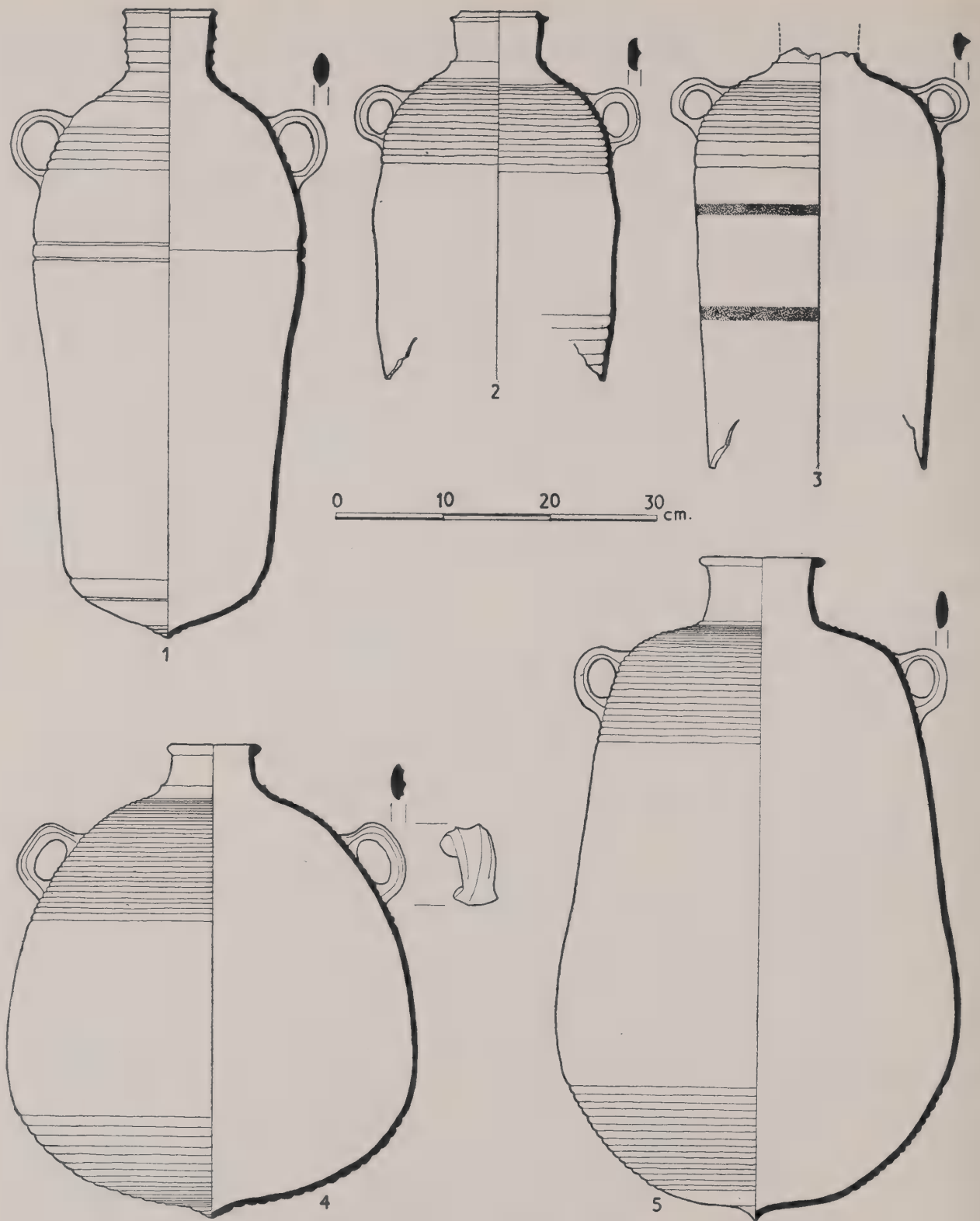


FIG. 7. Période romaine. Jarres.

monnaie est sortie de la tombe, elle est encore d'Agrippa I^{er}, en 42/43. Sukenik estime que la tombe a été close au milieu du I^{er} siècle de notre ère. Mais cette date est trop précise: on peut seulement dire que tout le matériel, comme celui des autres tombes juives de Jérusalem, est antérieur à la fondation d'Aelia Capitolina par Hadrien, au II^e siècle.

Les fouilles de Tulul Abu el-'Alayiq, près de Jéricho, en 1950, ont mis au jour des constructions qui ont été élevées par Hérode le Grand ou par son fils Archélaüs et qui ont été utilisées jusqu'au IV^e siècle.¹ Cependant, l'ensemble de la céramique doit être antérieur à la Première Guerre Juive, en 66-70. On y rencontre plusieurs des formes qui ont déjà été rapprochées de celles de Murabba'ât.²

L'ensemble le plus riche et le mieux daté que l'on puisse comparer à celui de Murabba'ât est celui de Khirbet Qumrân.³ Il se répartit entre trois périodes: I, de la fin du II^e siècle avant J.-C. à 31 avant J.-C.; II, jusqu'à 68 après J.-C.; III, jusqu'à la Seconde Guerre Juive en 132-5 après J.-C. La troisième période (poste militaire romain, puis utilisation des ruines par les révoltés juifs) est mal documentée et la céramique diffère assez peu de celle de la période précédente. Les parallèles avec Murabba'ât s'établissent avec des formes de la période II ou des formes communes aux périodes II et III.⁴

Les lampes, fig. 8. 12 à 14, appellent quelques remarques supplémentaires. Le n° 12, en dehors des groupes précédemment cités, a été souvent trouvé en Palestine dans des contextes qui couvrent au moins le I^{er} siècle de notre ère⁵ et il n'est pas exclu que le type ait continué au II^e siècle. Le fragment n° 13 est plus difficile à situer. A Antioche, des formes

fig. 7. 2 = *American Journal...*, p. 362, fig. 6. 8.
8. 9 et 10 = „ p. 362, fig. 6. 14.
12 = „ pl. lxxxva.
16 = „ p. 362, fig. 6. 4.
17 = „ p. 362, fig. 6. 5.

¹ J. L. Kelso and D. C. Baramki, *Excavations at New Testament Jericho and Khirbet en-Nitla (Annual of the American Schools of Oriental Research, xxix-xxx, 1955)*.

² Comparer:

fig. 7. 3 = *Annual...*, pl. 24, A 118, mais sans décor peint.
4 = „ pl. 15 et 24, A 250.
8. 9 et 10 = „ pl. 13 et 24, X 22 et A 75.
11 = „ pl. 25, X 36, A 208 et 244.
12 = „ pl. 14, A 4.
17 = „ pl. 22, A 171.

³ R. de Vaux, 'Fouilles au Khirbet Qumrân', dans *Revue Biblique*, lx, 1953, pp. 83-106; lxi, 1954, pp. 206-36; lxiii, 1956, pp. 533-77.

⁴ Comparer:

fig. 7. 3 = *Revue Biblique*, 1953, fig. 2. 3 (une bande peinte).
4 = „ 1953, fig. 2. 1 (un peu plus haute).
5 = „ 1953, pl. viia, 38; 1954, fig. 5. 1.
8. 9 et 10 = „ 1953, fig. 3. 1 et 3; 1954, fig. 4. 9; 6. 2.
11 = „ 1954, fig. 2. 21; 3. 18.
12 = „ 1953, fig. 3. 4; 1954, fig. 4. 8.
16 = „ 1954, fig. 4. 15.
17 = „ 1954, fig. 4. 13.

⁵ O. R. Sellers and D. C. Baramki, *A Roman Byzantine Burial Cave in Northern Palestine (Bulletin of the American Schools of Oriental Research, Supplementary Studies, 15-16, 1953)*, type I, cf. p. 31 avec les références.

Description, FIG. 7

- 1 = Mur. 1. — Haute jarre conique, col étroit, évasé et mouluré, deux anses annulaires plates sur l'épaule, base en pointe, côtes légères sur l'épaule, deux rainures circulaires au haut de la panse. Terre rose, fine, très cuite. — Grotte 1 (pl. VIII. 14).
- 2 = Mur. 3. — Jarre cylindrique, petit col droit à lèvre oblique débordant à l'extérieur. Deux anses sur l'épaule, côtelée. Terre rose et grise, fine. — Grotte 1.
- 3 = Mur. 31. — Jarre cylindrique du type précédent. Deux bandes circulaires peintes sur la panse. Terre rose chamois, fine. — Grotte 2.
- 4 = Mur. 2. — Jarre pansue, petit col droit à lèvre horizontale débordant à l'extérieur, deux anses annulaires sur l'épaule, base arrondie, côtes sur l'épaule. Terre rose, fine, très cuite. — Grotte 1 (pl. VIII. 15).
- 5 = Mur. 10. — Grande jarre ovoïde, col droit à lèvre horizontale débordant à l'extérieur, deux anses plates sur l'épaule. Terre rose, grise à la section, fine. — Grotte 1.

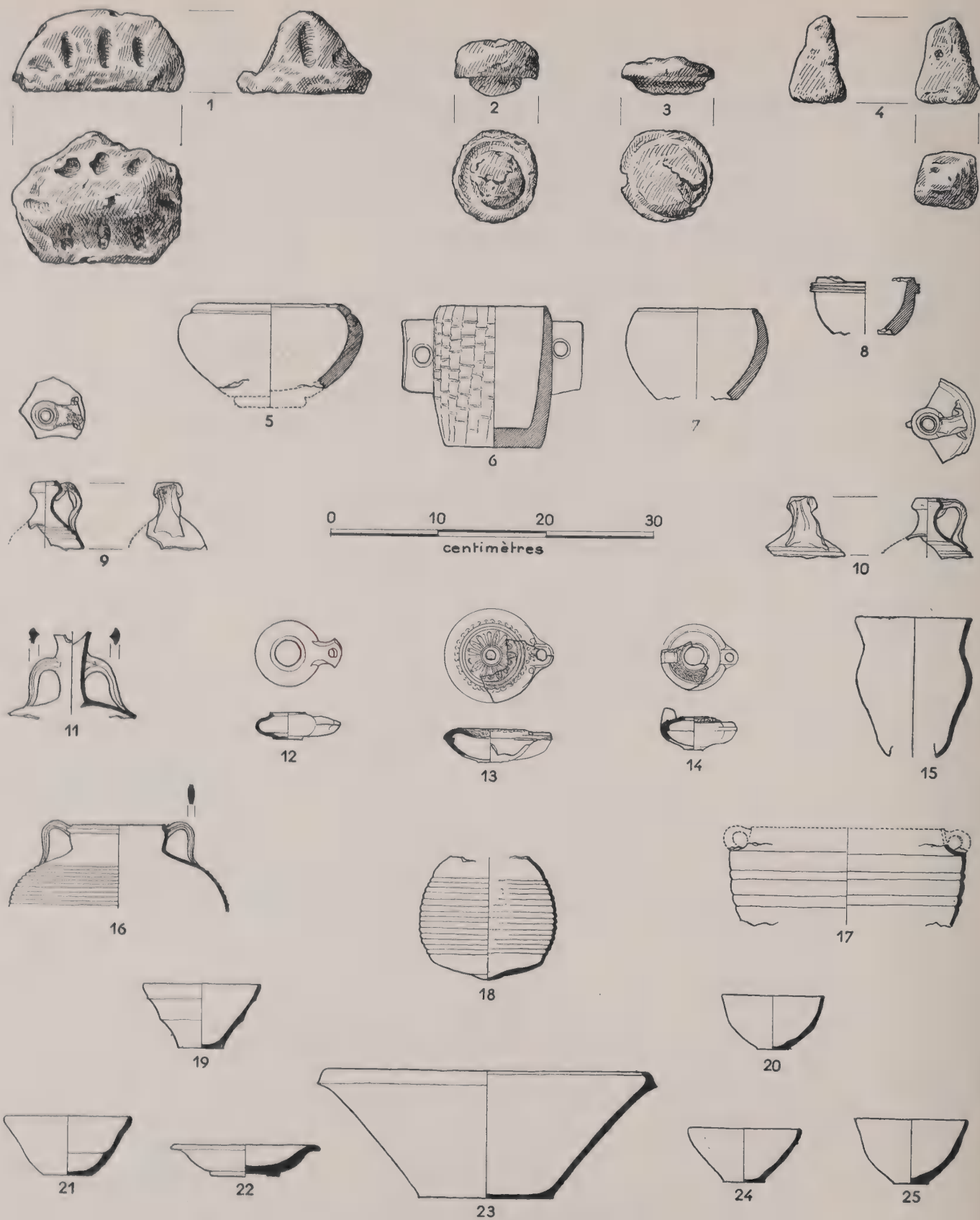


FIG. 8. Période romaine. Petite céramique, vases de pierre.

analogues sont datées de la fin du I^{er} siècle.¹ A Corinthe, on peut comparer le type XXV, de la fin du I^{er} siècle, ou le type XXVII, du II^e siècle de notre ère.² A Tarse, des lampes semblables sont classées au II^e siècle,³ mais à Doura-Europos, on les attribue au III^e siècle.⁴ En Palestine, des lampes analogues sont placées aux II^e-III^e siècles;⁵ un parallèle assez proche vient de Beisân et est attribué au III^e siècle.⁶ Cependant les meilleurs exemples ont été trouvés dans l'atelier de Djérash et sont datés, avec précision, du début du II^e siècle.⁷ Le groupe de Djérash fournit aussi le plus exact correspondant pour l'anse et le décor du n° 14, qui doit être de la même époque.⁸ Certaines lampes d'une tombe d'Amman⁹ et d'une citerne de Beit Nattif¹⁰

¹ F. O. Waagé, dans *Antioch-on-the-Orontes*, i, 1934, pl. ix, type IV; cf. *Antioch-on-the-Orontes*, iii, 1941, fig. 76, type 31. On pourrait aussi rapprocher le type 46 (II^e-III^e siècle), *ib.*, fig. 78.

² O. Broneer, *Corinth*, vol. iv, part i, *Terracotta Lamps*, 1930.

³ H. Goldman, *Excavations at Gözlü Kule, Tarsus*, i, 1950, fig. 103, types XVI et XVIII.

⁴ P. V. C. Baur, *Excavations at Dura-Europos, Final Report*, iv, part iii, *The Lamps*, 1947, type IV, cf. pl. vii.

⁵ O. R. Sellers and D. C. Baramki, *l.c.*, type II, p. 32 s., avec les références.

⁶ G. M. FitzGerald, *Beth-Shan Excavations*, iii, 1931, p. 40, pl. xxviii. 1.

⁷ J. H. Iliffe, 'Imperial Art in Transjordan, Figurines and Lamps from a Potter's Store at Jerash', dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, xi, 1944, pl. viii, surtout le n° 157, et pl. ix, surtout le n° 167.

⁸ *Ib.*, pl. viii, n° 156. Dans notre fig. 8. 14, le bec est restauré d'après celui du n° 13 mais il pourrait être celui de la lampe de Djérash.

⁹ G. L. Harding, 'A Roman Family Vault in Jebel Jofeh, 'Amman'', dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, xiv, 1950, pl. xxv.

¹⁰ D. C. Baramki, 'Two Roman Cisterns at Beit Nattif', dans *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, v, 1936, pl. xi. 1.

Description, FIG. 8

- 1 = Mur. 36. — Bouchon de jarre en terre marneuse, non cuite. Empreintes de doigts sur les côtés. — Grotte 2 (pl. VIII. 6).
- 2 = Mur. 41. — Bouchon de cruche en argile jaune, non cuite. — Grotte 1 (pl. VIII. 2).
- 3 = Mur. 40. — Bouchon de jarre ou de cruche en terre grise et rose, accidentellement cuite. — Grotte 1 (pl. VIII. 1).
- 4 = Mur. 37. — Peson de forme pyramidale, percé d'un trou. Terre marneuse, non cuite. — Grotte 2 (pl. VIII. 5).
- 5 = Mur. 107. — Calcaire. Bol à bord rentrant, lèvre amincie, un trait circulaire incisé sous la lèvre. — Grotte 1.
- 6 = Mur. 104. — Calcaire. Vase cylindrique un peu évasé, base plate, lèvre amincie, deux anses verticales. Traces très nettes de ciseau à l'extérieur. — Grotte 1 (pl. VIII. 3).
- 7 = Mur. 106. — Calcaire. Bol à bord rentrant, lèvre amincie. — Grotte 1.
- 8 = Mur. 108. — Calcaire. Bol épais. Faisceau de trois lignes en relief sous la lèvre. — Grotte 1.
- 9 = Mur. 17. — Partie supérieure d'une cruchette à col étroit et goulot élargi, large anse plate irrégulière. Impressions en pointillé sur l'anse. Terre rose, couverte beige. — Grotte 1.
- 10 = Mur. 208. — Partie supérieure d'une cruchette du type précédent. Terre rose, très cuite. — Achetée aux Bédouins.
- 11 = Mur. 20. — Goulot d'une gourde avec deux anses torsées attachées au milieu du col. Terre fine, rose chamois. — Grotte 1 (pl. VIII. 8).
- 12 = Mur. 27. — Lampe circulaire à bec arqué, base plate. Terre rouge. — Grotte 1 (pl. VIII. 4).
- 13 = Mur. 30. — Fragment d'une lampe circulaire moulée, avec décor, petit bec rond. Terre rouge. — Grotte 1.
- 14 = Mur. 250. — Fragment de lampe moulée, avec décor. Terre rouge. — Grotte 1.
- 15 = Mur. 16. — Vase conique à bord évasé. Terre grise, fine, couverte blanche à l'extérieur. — Grotte 1.
- 16 = Mur. 35. — Partie supérieure d'une marmite à ouverture étroite, deux anses plates, côtes sur l'épaule. Terre rouge, fine. — Grotte 2.
- 17 = Mur. 34. — Fragment d'une marmite à large ouverture, attache d'une anse. Terre rouge, fine et bien cuite. — Grotte 2.
- 18 = Mur. 15. — Partie inférieure d'une cruchette sphérique, côtelée. Terre chamois, très fine. — Grotte 1.
- 19 = Mur. 24. — Bol conique à base plate, lèvre mince. Terre rose, assez fine. — Grotte 1.
- 20 = Mur. 197. — Bol à petite base plate, lèvre mince. Détaché à la ficelle. Une bande de peinture brune sur la lèvre. Terre rouge. — Acheté aux Bédouins (pl. VIII. 10).
- 21 = Mur. 21. — Bol à base plate, lèvre amincie. Terre grossière, couverte rose. — Grotte 1 (pl. VIII. 12).
- 22 = Mur. 19. — Petite assiette à base en anneau plat, lèvre rabattue horizontalement. Terre peu fine mais bien cuite, peinture rouge à l'intérieur. — Grotte 1.
- 23 = Mur. 196. — Terrine à base plate, lèvre rentrante. Terre rouge, bien cuite. — Achetée aux Bédouins (pl. VIII. 7).
- 24 = Mur. 198. — Bol à base plate, bord mince. Détaché à la ficelle. Une bande brune peinte sur la lèvre. Terre rouge. — Acheté aux Bédouins (pl. VIII. 11).
- 25 = Mur. 200. — Bol à petite base plate, lèvre mince. Terre rouge. — Acheté aux Bédouins (pl. VIII. 9).

sont dans la même tradition mais elles sont moins soignées et aussi plus tardives, du III^e siècle d'après les monnaies qui les accompagnaient.

Les vases de pierre tendre (fig. 8. 5 à 8) se rencontrent dans les fouilles de la première époque romaine, par exemple à Khirbet Qumrân.¹ Les bouchons de jarres ou de cruches en argile crue (fig. 8. 1 à 3) devaient être d'un usage commun mais ont été rarement conservés à cause de leur fragilité; plusieurs ont cependant été retrouvés à Khirbet Qumrân.² Le n° 4 de la fig. 8 est un peson d'argile crue dont il y a plusieurs exemplaires. Ces objets, qui ont une longue histoire, sont ordinairement des poids de métiers à tisser mais il n'est pas exclu qu'ils aient eu d'autres usages. Sous cette forme de pyramide tronquée et percée à son sommet, ils ont été recueillis en assez grand nombre à Samarie, le plus souvent dans un contexte hellénistique.³ Ils sont souvent attestés hors de Palestine à l'époque hellénistique et romaine.⁴

Dans la poterie de la fig. 8, le n° 15 a un parallèle assez lâche à Tulul Abu el-'Alayiq,⁵ le n° 22 pourrait être une imitation des belles assiettes romaines du II^e-III^e siècle; le n° 23 rappelle, par sa pâte et sa facture, les terrines de la même époque mais le profil de la lèvre est nouveau. On ne voit d'ailleurs pas à quelle autre époque on pourrait attribuer ces trois pièces; la dernière pourrait être plus tardive (arabe).

Un différent problème se pose pour les bols nos 19-21 et 24-25; cf. pl. VIII. 9-12. Un assez grand nombre de fragments ou de formes moins complètes appartiennent au même groupe. Ils ont été classés dans la période romaine pour les raisons suivantes: ils sont généralement faits au tour et non seulement les marques de tournage sont parfois très nettes, ainsi sur le n° 19, mais, en certains cas ainsi les nos 20 et 24, la base porte la trace de la ficelle qui a servi à détacher le vase de la motte d'argile sur le plateau du tour; leur terre est à peu près la même que celle des autres vases romains des grottes et elle est ordinairement bien cuite. Enfin, ils ont été trouvés dans des couches qui contenaient des tessons et des objets romains, jamais dans une couche pure d'intrusions romaines et, comme quelques-uns des exemplaires sont intacts ou à peine ébréchés, il semble convenable de les attribuer à la dernière occupation importante des grottes. Cependant, d'autres indices éveillent des doutes sur cette attribution: les couches d'où ils sont sortis contenaient aussi des tessons chalcolithiques; certains de ces bols sont modelés à la main; la terre est parfois grossière et avec une couverte rose inconnue à nos séries romaines, n° 21, ou avec une bande peinte sur la lèvre, nos 20 et 24, également étrange à cette époque. Enfin, la forme exacte ne se retrouve dans le matériel d'aucune fouille romaine de Palestine. Par contre, elle est apparue récemment dans des contextes purement chalcolithiques. Elle est représentée fréquemment à Tell Abu Matar près de Beersheba: ces bols peuvent être décorés d'une bande peinte sur la lèvre, ils sont modelés à la tournette et leur base porte la marque de la ficelle qui les a détachés du plateau.⁶ A Tell el-Fâr'ah près Naplouse, une grotte a livré un groupe de céramique qui se rattache nettement à la culture de Beersheba et l'on y retrouve des fragments de ces bols; l'un d'eux est bien cuit, il a été tourné et détaché à la ficelle.⁷ Ces raisons ne sont pas décisives, mais elles invitent au moins à considérer comme également possible et peut-être comme plus probable le classement de ces bols à l'époque chalcolithique.

¹ Kh. Qumrân, nos 355, 1064, 1604, 2126. Non publiés.

² Kh. Qumrân, bouchons de jarres: nos 2271, 2296; bouchons de cruches ou de petites jarres: nos 240, 376, 377. Non publiés.

³ G. A. Reisner, C. S. Fisher, D. G. Lyon, *Harvard Excavations at Samaria*, 1924, i, p. 343; ii, pl. 68g.

⁴ Cf. les commentaires de E. Pottier et S. Reinach, *La nécropole de Myrina*, 1887, i, pp. 247-57; E. Breccia, *La necropoli di Sciatbi*, 1912, p. 91, et plus récemment

G. R. Davidson, *Small Objects from the Pnyx*, i (*Hesperia*, Suppl. VII), 1943; H. Goldman, *Excavations at Tarsus*, i, 1950, pp. 394 s.

⁵ Cf. *Annual of the American Schools of Oriental Research*, xxix-xxx, pl. 13 et 25, surtout A 213.

⁶ *Israel Exploration Journal*, v, 1955, pp. 81-83 et fig. 16. 10 et 13; vi, 1956, p. 173 et fig. 6.

⁷ *Revue Biblique*, lxiv, 1957, p. 555 et fig. 1. 5 et 7.

II. ARMES ET ÉQUIPEMENT MILITAIRE (fig. 9 et pl. IX)

Un certain nombre d'armes et de pièces d'équipement ont été trouvées dans les grottes 1 et 2. Tous ces objets sont attribuables à l'époque romaine; les textes nous confirment que les grottes ont servi de refuge à des révoltés juifs et que les Romains, après avoir vaincu ceux-ci, ont maintenu à Murabba'ât un poste militaire.

La pique de fer de la fig. 9. 2, pl. IX. 1, est un fer incomplet de *pilum*, l'arme distinctive des légions romaines.¹ La pointe à section quadrangulaire est la forme à peu près constante; il est plus rare que la tige soit également quadrangulaire. Notre pièce n'a que 18 cm. de long, mais la tige est brisée et elle était beaucoup plus longue: les *pila* qui ont été retrouvés, surtout dans la région rhénane, ont un fer de 40 à 70 cm., et certains dépassent le mètre.

Plusieurs têtes de flèche en fer à trois ailettes et à soie ont été recueillies (fig. 9. 6-8, pl. IX. 3-4, 6). Le type, qui est ancien, est attesté pour l'époque romaine à Khirbet Qumrân² et dans les pays voisins de la Palestine.³ Une autre flèche (fig. 9. 9, pl. IX. 7) est plate, en feuille de laurier; c'est un type simple et courant. La flèche de la fig. 9. 1, pl. IX. 5 est beaucoup plus lourde et plus grande, sa base est très large et elle a une longue soie; il est possible que ce soit une flèche de machine. Elle est forgée d'une manière particulière: le martèlement d'une moitié de chaque face a produit une arête centrale et donne une section en zig-zag. La même technique se retrouve sur le javelot (ou encore une flèche de machine) de la fig. 9. 3, pl. IX. 2. Le meilleur parallèle, pour la forme et la fabrication, est fourni par une arme d'Olympie à l'époque hellénistique.⁴ Il y a deux autres têtes de javelot. L'une (fig. 9. 4, pl. IX. 8) est en losange plat avec une courte soie; l'autre est en losange plus allongé avec une arête centrale et une longue douille (fig. 9. 5, pl. IX. 9). Le second type est commun et ne se distingue des lances de même forme que par les dimensions.

La douille de ce javelot contient encore le reste du bois qui l'emmanchait. Des fragments de ces bois de javelots ou de flèches à douille ont été retrouvés (pl. IX. 18-20); on leur comparera ceux qui proviennent de Doura-Europos.⁵ Comme dans ce dernier site, cette partie en bois était destinée à l'emmanchement et le reste de la flèche pouvait être en roseau. On a effectivement recueilli (pl. IX. 21) le fragment d'une semblable tige de bois qu'une fine ligature rattache à une tige de roseau. Le cornet de cuir (pl. IX. 15) paraît être l'extrémité d'un carquois ou d'un fourreau. Les deux olives de calcaire (pl. IX. 16 et 17) sont certainement des balles de fronde mais on n'a identifié aucun reste des frondes elles-mêmes.

Les anneaux de bronze ou de fer (fig. 11. 1 à 4 et 6, pl. IX. 10-14) ne peuvent pas être des bagues et devaient être attachés à des pièces d'équipement. Le rectangle de cuir mince découpé en lanières (pl. IX. 22) est sans doute un élément des lambrequins qui bordaient les cottes des soldats romains. On a recueilli également de larges pièces de cuir qui pourraient être les restes de ces cottes ou cuirasses de peau. Les tresses de cuir (pl. IX. 23-24) et la patte (pl. IX. 25) peuvent provenir également d'un uniforme militaire.

Il convient de rattacher à ce groupe d'objets un cachet de bois gravé de deux lignes en lettres latines disposées de droite à gauche et retournées (fig. 12. 9, pl. IX. 26). Dans la Palestine du II^e siècle, le latin n'était employé que par les Romains ou dans les services de l'armée romaine.⁶ L'origine militaire de ce cachet est confirmée par l'inscription qu'il porte:

¹ Voir, en dernier lieu, A. Schulten, art. *Pilum* dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, xx. 2, 1950, col. 1333-69, spécialement col. 1361-7, époque impériale, et la fig. 7.

² Cf. provisoirement *Revue Biblique*, lxi, 1954, p. 213.

³ Fl. Petrie, *Tools and Weapons*, 1917, pl. xli. 56-57. Cf. encore Cl. Hopkins, *The Excavations at Dura-Europos*, III, 1932, p. 79.

⁴ A. Furtwängler, *Olympia IV. Die Bronzen und die übrigen kleineren Funde*, 1890, n° 1906 = pl. lxiv. Cf. Fl. Petrie, *Tools and Weapons*, pl. xli, 152.

⁵ F. E. Brown, *The Excavations at Dura-Europos*, VI, 1936, pp. 453 s. et pl. xxiv. 1.

⁶ Cf. les fragments latins sur papyrus édités ci-dessous, 158 et suiv.

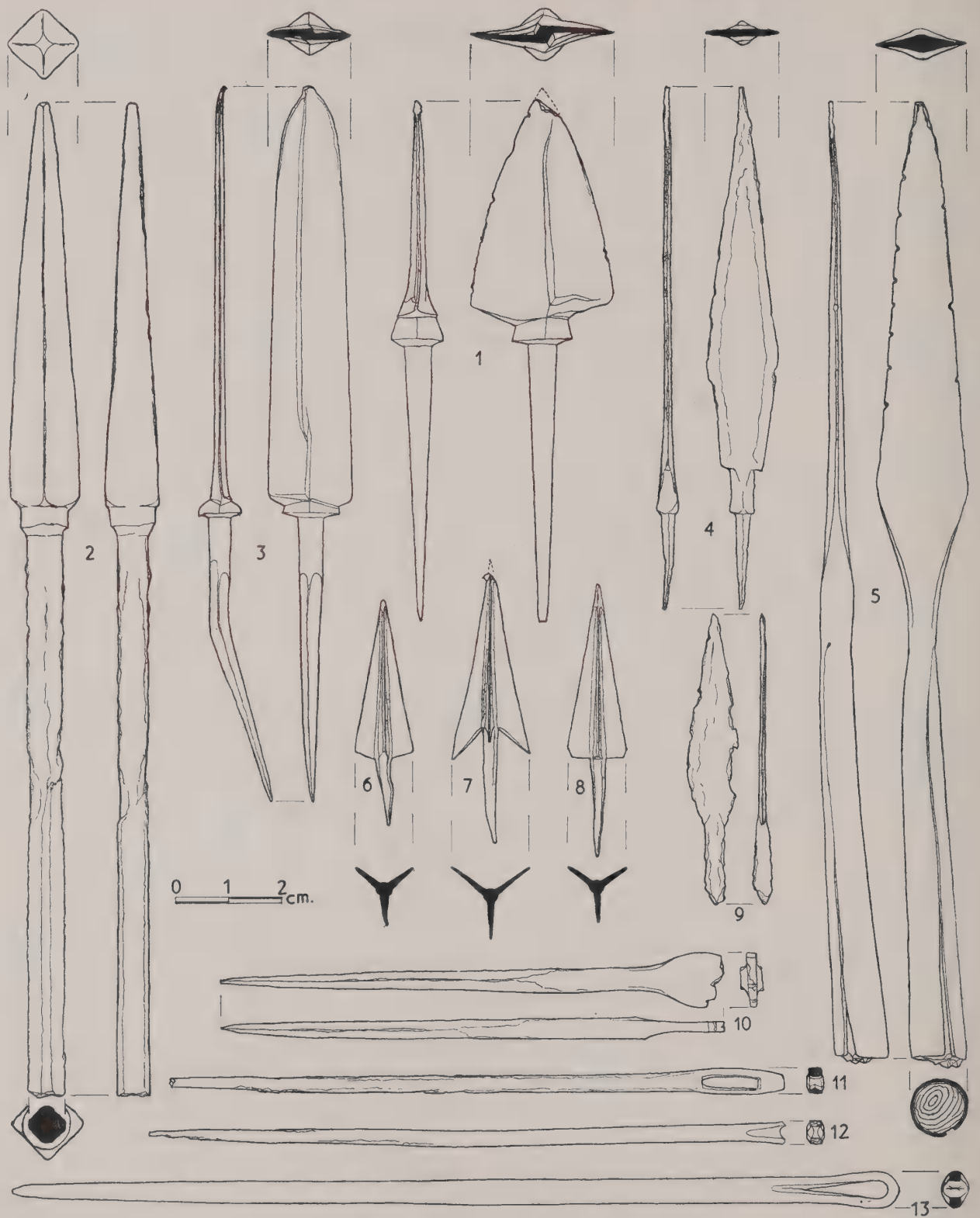


FIG. 9. Armes, spatule, aiguilles.

ANNAEI

GARGILIV

A la première ligne, après le signe de la centurie, on lit ANNAEI avec deux N liés entre eux et le second lié avec A qui suit, plutôt que AMAEI, qui donnerait un nom insolite. On lira donc: *C(enturia) Annaei | Gargiliu(s)*.¹ Le premier nom est un bon nom latin. Le second est un gentilice africain porté par un certain nombre de personnages des I^{er} et II^e siècles de notre ère; le plus connu fut proconsul d'Asie sous Hadrien mais d'autres furent de simples soldats comme le nôtre.²

Ce timbre servait à imprimer le nom de Gargilius, de la centurie d'Annaeus,³ sur des effets ou du matériel qui lui appartenaient ou sur des objets qu'il avait confectionnés. Ces timbres militaires semblent être assez rares, du moins peu d'entre eux ont été publiés. Je n'en connais que deux trouvés en Palestine, l'un aux environs de Jérusalem,⁴ l'autre de provenance inconnue;⁵ il est plus proche de celui de Murabba'ât par sa forme, mais il est en pierre.

III. OUTILS ET INSTRUMENTS (fig. 10 et 11, pl. X et XI)

Quelques outils seulement ont été recueillis: une lame de scie à dos épais et à dents fines (fig. 10. 1, pl. X. 6); un ciseau plat (fig. 10. 3, pl. X. 4); un couteau-scie à tranchant concave avec une virole de cuivre et une poignée de bois conservée intacte (fig. 10. 9, pl. X. 5). On peut lui comparer, pour le manche et la virole, un couteau romain du Fayûm.⁶ Le manche d'un autre couteau (?) est conservé seul (pl. X. 8).

On peut noter avec les outils un crochet de fer terminé par une douille où s'emmanchait une tige de bois (fig. 10. 2, pl. X. 3). L'usage en est incertain. Il y a aussi quelques clous (ainsi fig. 10. 5 et 6, pl. X. 1 et 2) et des chevilles de bois (pl. X. 7 et 9).

Un groupe plus intéressant est celui de cinq petits objets de bronze qui semblent être des instruments de médecine ou de chirurgie:

¹ Je remercie Monsieur Alfred Merlin, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui a bien voulu me conseiller dans la lecture et l'interprétation de cette pièce.

² Cf. Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, s.v.; Groag-Stein, *Prosopographia Imperii Romani*, iv. 1, 1952, n^{os} 75-82; *Année Épigraphique*, 1949, n^o 33; 1954, n^{os} 63 et 160, etc.

³ Peut-être la centurie de . . . *νιοῦ Σαρρυ[εινοῦ]* de la

reconnaissance de dette 114 8.

⁴ *Revue Biblique*, xi, 1902, p. 434 = *Année Épigraphique*, 1902, n^o 231. Lire probablement *C(enturia) Aemi(lii) Liciniani M. Antonius Vale(n)s*.

⁵ *Revue Biblique*, xix, 1910, p. 264 = *Année Épigraphique*, 1910, n^o 209. Lire *C(enturia) Vitel(lii)*, seconde ligne incertaine.

⁶ Fl. Petrie, *Tools and Weapons*, 1917, pl. xiii, C 119.

Description, FIG. 9

- 1 = Mur. 161. — Fer. Large pointe de flèche triangulaire à arête centrale et longue soie. Flèche de machine? — Grotte 1 (pl. IX. 5).
- 2 = Mur. 153. — Fer. Pique quadrangulaire se prolongeant par une longue tige également quadrangulaire (brisée). Probablement *pilum*. — Grotte 2, galeries inférieures (pl. IX. 1).
- 3 = Mur. 169. — Fer. Tête de javelot à arête centrale et soie, tordue. — Achetée (pl. IX. 2).
- 4 = Mur. 162. — Fer. Tête de javelot plate en losange, courte soie. — Grotte 2 (pl. IX. 8).
- 5 = Mur. 168. — Fer. Tête de javelot à douille, restes du bois dans la douille. — Achetée (pl. IX. 9).
- 6 = Mur. 170. — Fer. Tête de flèche à trois ailettes et soie. — Achetée (pl. IX. 4).
- 7 = Mur. 162. — Fer. Tête de flèche à trois ailettes et soie. — Grotte 1 (pl. IX. 3).
- 8 = Mur. 171. — Fer. Tête de flèche à trois ailettes et soie. — Achetée (pl. IX. 6).
- 9 = Mur. 164. — Fer. Tête de flèche plate en feuille de laurier, à soie. — Grotte 1 (pl. IX. 7).
- 10 = Mur. 165. — Fer. Spatule. — Grotte 1 (pl. XIV. 16).
- 11 = Mur. 166. — Fer. Aiguille. — Grotte 1 (pl. XII. 12).
- 12 = Mur. 176. — Fer. Aiguille, tête brisée. — Achetée.
- 13 = Mur. 174. — Fer. Aiguille à chas forgé. — Achetée (pl. XII. 14).

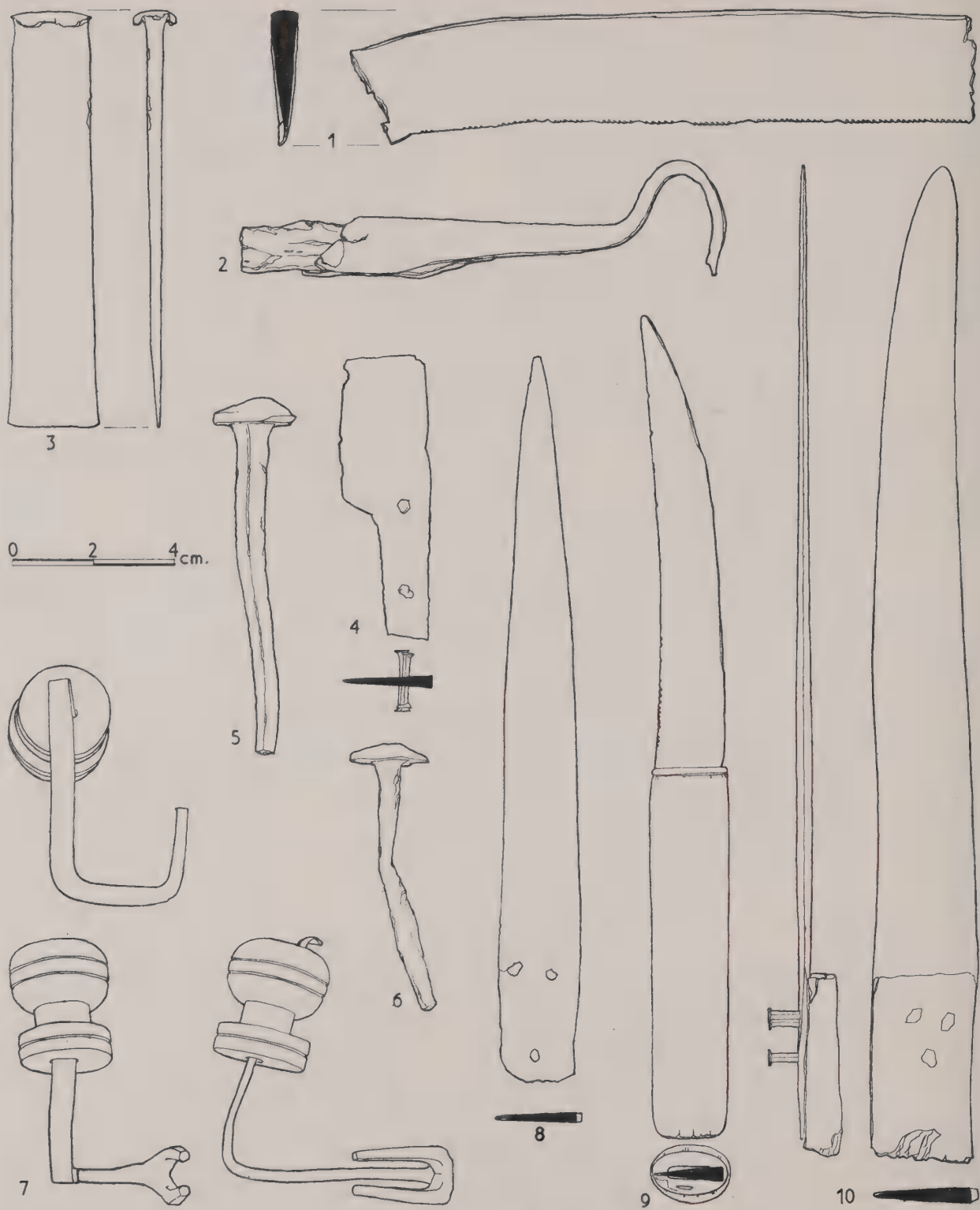


FIG. 10. Objets de fer.

(1) La lancette (fig. 11. 11, pl. XIa. 1) est certainement un scalpel ou un bistouri. La fine lame de bronze lancéolée à deux tranchants fait corps avec le manche à section rectangulaire; celui-ci est fendu et enserrait une mince lame de fer qui est brisée à la base. Des exemplaires complets ou qui ont perdu, comme le nôtre, leur lame de fer ont été souvent trouvés avec d'autres instruments médicaux et la destination de cet objet ne fait aucun doute.¹

(2) La cuiller à longue tige trouvée tordue et en trois morceaux (fig. 11. 12 et 13, pl. XIa. 2) représente un type qui est parfois classé avec les objets de toilette,² mais à Murabba'ât c'est vraisemblablement un outil de médecin, une cuiller à onguent.³

(3) La tige de la fig. 11. 18, pl. XIa. 4 appartient à un objet semblable, mais la cuiller ou la spatule a disparu; l'autre extrémité est renflée et servait à écraser et mélanger les substances.

(4) La tige avec les deux extrémités émoussées et une prise quadrangulaire en son milieu (fig. 11. 17, pl. XIa. 3) pourrait elle aussi être considérée comme un objet de toilette, un bâton à fard;⁴ à Murabba'ât, nous y verrions plutôt une double sonde de médecin ou une tige pour appliquer un onguent ou pour cautériser.⁵

(5) La même incertitude s'attache à un dernier objet, une tige pointue à une extrémité et renflée à l'autre (fig. 11. 19, pl. XIa. 5). Ce pourrait être un bâton à fard et on lui trouverait des parallèles dès l'époque du Fer.⁶ Elle a précisément été trouvée dans la grotte 3, qui a livré d'autres objets de cette période (cf. p. 28). Mais les parallèles qui viennent d'être indiqués sont beaucoup plus grossiers et la grotte 3 contenait aussi la tige n° 4, qui est certainement de l'époque romaine et qui est probablement une double sonde. On est donc disposé à reconnaître dans cette tige renflée une sonde de médecin.

Ces doutes seraient levés si les objets incertains avaient été trouvés réunis avec le bistouri n° 1: on aurait les restes d'une trousse médicale. Malheureusement ils étaient dispersés: le

¹ Cf. A. Perkins, *The Excavations at Dura-Europos*, IX, part iii, 1952, pl. xiii. 2 et p. 62 avec références; G. M. A. Richter, *The Metropolitan Museum of Arts, Greek, Etruscan and Roman Bronzes*, 1915, p. 453, n° 1770; H. B. Walters, *Catalogue of the Bronzes, Greek, Roman and Etruscan, in the British Museum*, 1899, n°s 2332-40, et généralement, comme pour les objets suivants, J. S. Milne, *Surgical Instruments in Greek and Roman Times*, 1907.

² Ainsi dans Fl. Petrie, *Objects of Daily Use*, 1927, pl. xxiii. 51.

³ Cagnat et V. Chapot, *Manuel d'Archéologie Romaine*,

ii, 1920, p. 515; Richter, *l.c.*, p. 450, n° 1753; Walters, *l.c.*, n° 2370; cf. W. Deonna, *Le mobilier délien (Exploration archéologique de Délos, xviii)*, pp. 221 s.

⁴ Cf. les objets ainsi définis dans G. M. FitzGerald, *Beth-Shan Excavations*, iii, *The Arab and Byzantine Levels*, 1931, pl. xxviii. 12-14; B. Maisler, *Beth She'arim*, i (en hébreu), 1950, pl. xxxix. 1, cf. p. 126.

⁵ W. Deonna, *l.c.*, p. 224, fig. 253 et surtout pl. lxxvi. 602, 12; Richter, *l.c.*, p. 449, n°s 1745 s.

⁶ Cf. R. S. Lamon and G. M. Shipton, *Megiddo I*, 1939, pl. 85. 15-20; O. Tufnell, *Lachish III, The Iron Age*, 1953, pl. 57. 35 et 57.

Description, FIG. 10

- 1 = Mur. 149. — Fer. Lame de scie à dos épais et dentelure fine. — Achetée (pl. X. 6).
 2 = Mur. 156. — Fer. Crochet emmanché à douille sur une tige de bois dont l'extrémité est conservée. — Grotte 2, galeries inférieures (pl. X. 3).
 3 = Mur. 151. — Fer. Ciseau plat. — Acheté (pl. X. 4).
 4 = Mur. 158. — Fer. Base d'une lame de couteau à soie plate et deux rivets. — Grotte 2 (*Peut-être Époque du Fer*, cf. p. 28).
 5 = Mur. 152. — Fer. Clou rectangulaire à large tête. — Grotte 2, galeries inférieures (pl. X. 1).
 6 = Mur. 157. — Fer. Clou rectangulaire à large tête. — Grotte 2 (pl. X. 2).
 7 = Mur. 160. — Fer. Clé anguleuse à terminaison fourchue, avec sa poignée de bois. — Grotte 1 (pl. XII. 8).
 8 = Mur. 383. — Fer. Lame de couteau pointu avec trois trous pour les rivets. — Grotte 3 (*Époque du Fer*, cf. p. 28) (pl. VIb. 4).
 9 = Mur. 150. — Fer. Couteau à scier avec sa virole de cuivre et son manche de bois. — Acheté (pl. X. 5).
 10 = Mur. 384. — Fer. Lame de couteau avec trois rivets et un fragment du manche de bois. — Grotte 3 (*Époque du Fer*, cf. p. 28) (pl. IVb. 5).

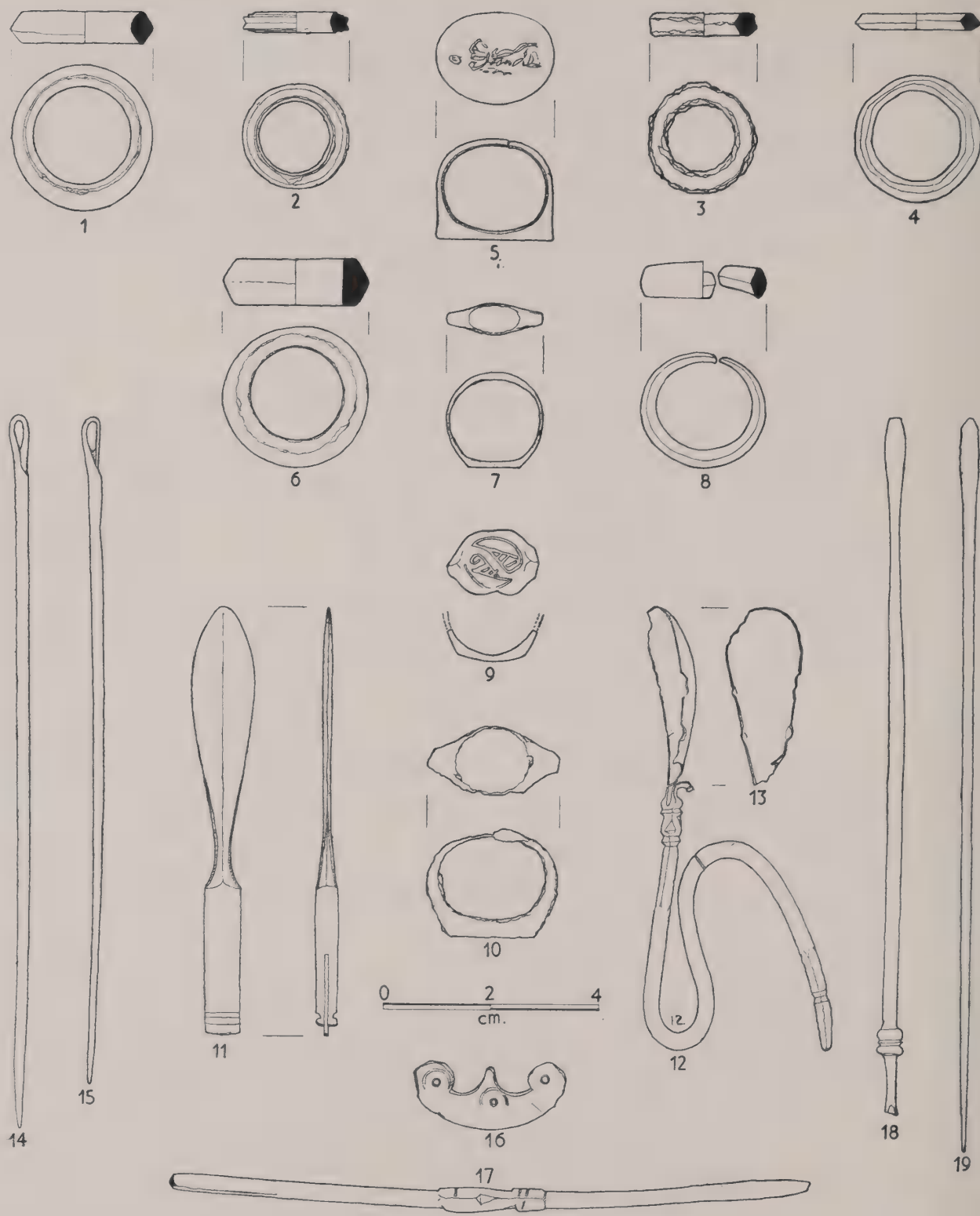


FIG. 11. Objets de métal.

n° 2 vient de la grotte 1, les n°s 4 et 5 de la grotte 3, la provenance précise des n°s 1 et 3 est inconnue, ces objets ayant été achetés aux Bédouins.

IV. OBJETS DOMESTIQUES

Clé. La clé angulaire à poignée de bois (fig. 10. 7, pl. XII. 8) est d'un type romain, particulièrement bien attesté par les découvertes du Fayûm.¹

Mobilier de bois. La pièce de bois taillé (pl. X. 12) est le plus grand et le plus travaillé de quatre fragments qui ont été trouvés dans la grotte 2 et qui proviennent d'un meuble, dont la forme et le caractère restent d'ailleurs indéterminés. La plaquette de bois dur avec mortaises et tenons (pl. X. 10) de la grotte 3, est apparemment le reste d'un coffret.

Plus intéressants sont les vases de bois. Le fragment de la pl. X. 11 appartient à un plat ou bassin qui était fait de deux pièces assemblées : deux mortaises sont creusées dans ce qui reste de son diamètre ; celui-ci avait 26 cm. Un certain nombre de bols tournés ont été trouvés, plus ou moins complets. Trois d'entre eux sont reproduits dans la pl. X. 13 à 15. Le n° 14 (grotte 2) est spécialement délicat de forme ; les n°s 13 (grotte 1) et 15 (acheté) reproduisent un type connu par les vases de pierre (fig. 8. 5 et 7).

Les cuillers plates en bois grossièrement taillé (pl. XII. 1 et 5) servaient pour la cuisine. Une autre cuiller (pl. XII. 3) est en bois plus dur et mieux travaillé.

Aiguilles. De longues aiguilles étaient utilisées pour coudre les étoffes ou les cuirs. Certaines sont en bronze (fig. 11. 14 et 15, pl. XII. 13), d'autres sont en fer (fig. 9. 11, 12, 13, pl. XII. 12 et 14). Leur chas est ordinairement forgé, une fois il est obtenu par une soudure (fig. 11. 15).

Fuseaux et fusaiöles. Un certain nombre de fusaiöles ont été recueillies ; les différents types sont groupés dans la pl. XIII. 1 à 5 et 11 à 15. Elles sont généralement en bois, quelquefois en pierre. Leur diamètre est variable. Une des faces est toujours plate ; il arrive que l'autre face aussi soit plate, elle est le plus souvent bombée, dans quelques cas elle est nettement conique.

¹ Fl. Petrie, *Tools and Weapons*, pl. lxxvi. 155, 193, 195, 200.

Description, FIG. 11

- 1-4 = Mur. 367. — Bronze. Quatre anneaux. — Grottes 1 et 2 (pl. IX. 10, 11, 12, 14).
 5 = Mur. 371. — Bronze. Bague à large plat ovale, décoré en creux d'un personnage drapé, debout, marchant vers la gauche. — Achetée (pl. XIV. 3).
 6 = Mur. 366. — Fer. Anneau épais. — Grotte 1 (pl. IX. 13).
 7 = Mur. 370. — Fer. Bague mince. — Grotte 1 (pl. XIV. 12).
 8 = Mur. 368. — Bronze. Anneau ouvert. — Grotte 2 (pl. XIV. 14).
 9 = Mur. 258. — Bronze. Bague ornée d'un dessin géométrique. — Achetée (pl. XIV. 2).
 10 = Mur. 369. — Fer. Monture de bague, la pierre sertie a disparu. — Grotte 1 (pl. XIV. 13).
 11 = Mur. 172. — Bronze. Bistouri à manche rectangulaire, dans lequel s'insérait une mince lame de fer.—Acheté (pl. XIa. 1).
 12 = Mur. 373. — Bronze. Tige tordue, à relier à la cuiller n° 13. — Grotte 1 (pl. XIa. 2).
 13 = Mur. 374. — Bronze. Cuiller, à relier à la tige n° 12. — Grotte 1 (pl. XIa. 2).
 14 = Mur. 175. — Bronze. Longue aiguille à chas forgé. — Achetée.
 15 = Mur. 173. — Bronze. Longue aiguille à chas soudé. — Achetée (pl. XII. 13).
 16 = Mur. 372. — Bronze. Applique en forme de *pelta*, décorée de trois cercles pointés. — Grotte 1 (pl. XIV. 11).
 17 = Mur. 381. — Bronze. Tige ronde avec les deux extrémités émoussées et une prise quadrangulaire au milieu : instrument de chirurgie. — Grotte 3 (pl. XIa. 3).
 18 = Mur. 237. — Bronze. Tige renflée à une extrémité et brisée à l'autre, après un collier. Probablement manche de cuiller du type n°s 12-13. — Achetée (pl. XIa. 4).
 19 = Mur. 380. — Bronze. Longue tige à tête renflée, extrémité pointue. — Grotte 3 (pl. XIa. 5).

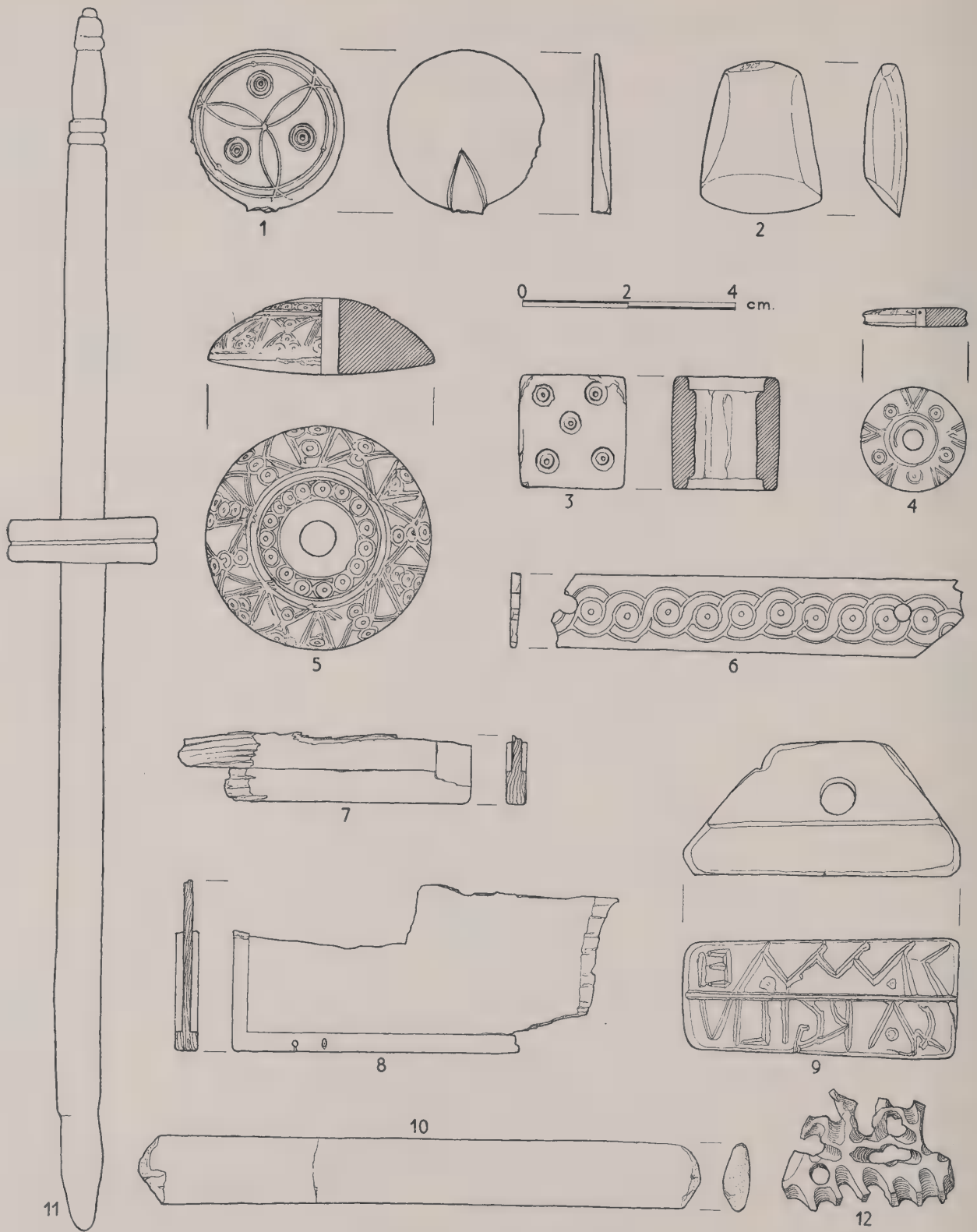


FIG. 12. Objets divers.

Un fuseau complet a été retrouvé (fig. 12. 11, pl. XIII. 7). La fusaiöle s'adapte au milieu de la tige, dont l'extrémité supérieure a une gorge pour arrêter le fil. Une tige isolée (pl. XIII. 6) appartient certainement au même type. Mais l'étréouitessse du trou dans la plupart des fusaiöles indique qu'elles s'adaptaient à l'extrémité amincie de la tige.¹ Tantôt le bois avait au sommet une encoche pour l'arrêt du fil (pl. XIII. 8), plus souvent la tige se terminait par un crochet de fer qui retenait le fil (pl. XIII. 9).² L'une des fusaiöles (pl. XIII. 2) garde ce crochet, séparé de la tige.

Sandales. Plusieurs sandales incomplètes ont été trouvées dans les grottes 1 et 2 et sont groupées dans la pl. XIb. On notera qu'elles sont très différentes d'aspect de celle qui a été présentée avec le matériel du Moyen Bronze, ci-dessus p. 25. La semelle est toujours faite de plusieurs épaisseurs de cuir cousues ensemble. La partie postérieure conservée (pl. XIb. 1) et les deux pointes (pl. XIb. 4 et 5) permettent de reconstituer la forme: une courroie enserrait le talon; de là partaient deux lanières qui se rejoignaient à la pointe du pied et se nouaient ensemble par un nœud d'arrêt derrière une boucle taillée dans la couche supérieure de la semelle. On remarquera les deux sandales d'enfants (pl. XIb. 2 et 3).

Toilette et parure. On a déjà dit, p. 39, que certains objets de bronze qu'on pourrait considérer comme des cuillers ou des bâtons à fard étaient plus probablement des instruments de médecine. On classera plus volontiers parmi les objets de toilette la spatule de fer (fig. 9. 10, pl. XIV. 16), la petite cuiller d'os (pl. XII. 4) qui a un trou transversal de suspension à la base du manche, la cuiller plate en os (fig. 12. 1, pl. XIV. 5) dont le dos est orné d'un dessin géométrique incisé et dont l'autre face a l'amorce d'un manche. La lame d'os arrondie (fig. 12. 10, pl. XII. 2) a un usage indéterminé.

Il y a quelques bagues. Celle de la fig. 11. 10, pl. XIV. 13, est une monture de fer qui enchâssait une pierre disparue. Une autre bague de fer (fig. 11. 7, pl. XIV. 12) ne porte aucun décor. La bague de bronze (fig. 11. 9, pl. XIV. 2) porte un dessin géométrique incisé. La plus belle bague est le cachet de bronze (fig. 11. 5, pl. XIV. 3): le plat est gravé d'un personnage debout, drapé, marchant à gauche. Le motif et le style la classent au 1^{er}-11^e siècle de notre ère.³

Plusieurs peignes, fragmentaires à une exception près, ont été retrouvés. Les plus complets

¹ Comparer les fuseaux romains dans Fl. Petrie, *Tools and Weapons*, pl. lxxvi. 143-7; *id.*, *Objects of Daily Use*, pl. liv. 539-42.

² Un bel exemple complet dans Fl. Petrie, *l.c.*, n° 147.
³ Cf., p. ex., Fl. Petrie, *Objects of Daily Use*, pl. viii. 114, vers 100 ap. J.-C.

Description, FIG. 12

- 1 = Mur. 244. — Os. Disque mince orné de dessins géométriques sur une face et portant sur l'autre l'attache d'un manche. — Acheté (pl. XIV. 5).
- 2 = Mur. 134. — Pierre. Hachette votive en serpentine polie (*probablement Époque du Moyen Bronze, cf. p. 24*). — Achetée (pl. VII. 5).
- 3 = Mur. 355. — Os. Dé cubique marqué de cercles pointés, creux. — Grotte 1 (pl. XIV. 6).
- 4 = Mur. 356. — Os. Bouton orné de cercles et traits incisés. — Grotte 1 (pl. XIV. 7).
- 5 = Mur. 209. — Os. Gros bouton (ou fusaiöle) orné d'un décor géométrique. — Acheté (pl. XIV. 1).
- 6 = Mur. 388. — Os. Lame décorée d'une torsade incisée. Deux trous de fixation (*Époque du Fer, cf. p. 28*). — Grotte 3 (pl. VIb. 2).
- 7 = Mur. 393. — Bois. Fragment de tablette à écrire avec restes de cire. — Grotte 1 (pl. XII. 7).
- 8 = Mur. 393. — Bois. Fragment d'une autre tablette à écrire avec trous d'attache. — Grotte 1 (pl. XII. 6).
- 9 = Mur. 228. — Bois. Cachet rectangulaire avec deux lignes de lettres latines, un trou de suspension. — Acheté (pl. IX. 26).
- 10 = Mur. 344. — Os. Lame arrondie aux deux extrémités. — Grotte 2, galeries inférieures (pl. XII. 2).
- 11 = Mur. 240. — Bois. Fuseau avec sa fusaiöle. — Acheté (pl. XIII. 7).
- 12 = Mur. 256. — Ivoire. Amulette (?) taillée au trépan (*peut-être Époque Chalcolithique, cf. p. 15*). — Achetée (pl. V. 23).

sont reproduits pl. XIV. 8 à 10 et 15. Ils diffèrent des peignes du Moyen Bronze étudiés p. 23. Ils sont doubles et les deux types, à tranche convexe ou concave, sont attestés à l'époque romaine.¹

Les deux rondelles d'os décorées d'incisions géométriques (fig. 12. 4 et 5, pl. XIV. 1 et 7) sont des boutons plutôt que des fusaïoles.² D'autres boutons, beaucoup plus rudimentaires, étaient faits d'un bâtonnet creusé d'une gorge en son milieu (pl. XII. 9 et 10).³ Ces deux derniers objets pourraient être, plus généralement, des poignées ou des attaches quelconques.

Divers. Nous ajoutons ici quelques petites trouvailles qui ne rentrent dans aucun des groupes précédents.

Un *dé cubique* en os (fig. 12. 3, pl. XIV. 6) a la particularité d'être traversé par un large trou circulaire. Il est marqué de 1 à 6 par des cercles pointés, la somme de deux faces opposées donnant toujours le chiffre 7, comme c'est la règle. Mais les faces dans lesquelles le trou a été creusé ne portent que quatre et deux petits cercles, et le chiffre 2 est déjà marqué sur une autre face. Il faut admettre qu'un troisième cercle était gravé sur une plaquette qui fermait le trou et s'adaptait à la rainure; une autre plaquette fermait le côté opposé. C'est un dé pipé: une petite masse de plomb ou de cire, fixée à la paroi intérieure, le faisait retomber dans la position favorable au joueur. On a retrouvé de tels dés ailleurs.⁴

Une *applique de bronze* en forme de *pelta*, ornée de trois cercles pointés (fig. 11. 16, pl. XIV. 11) a ses analogues à Doura-Europos⁵ et un parallèle exact à Olympie à l'époque romaine.⁶

On a recueilli dans la grotte 1 un *étui de phylactère* en cuir (pl. XIV. 4). Il est divisé en quatre compartiments qui étaient destinés à recevoir les quatre passages bibliques prescrits par l'usage. Ces compartiments ont été trouvés vides, mais un étui du même type encore garni de ses textes provient de la grotte 4 de Qumrân. Des étuis semblables, vides aussi, ont été trouvés dans la grotte 1 de Qumrân.⁷ Le fragment douteux de phylactère ou de mezouza, texte 5, aurait été enclos dans un étui de cette forme, mais le phylactère bien conservé, texte 4, était d'un autre genre et il était enveloppé dans un fragment de manuscrit grec, texte 95.

La grotte 1 a livré aussi deux morceaux de *tablettes d'écriture*, qui gardent des restes de cire mais aucun signe d'écriture (fig. 12. 7 et 8, pl. XII. 6 et 7). Les deux faces étant creuses, ce sont des tablettes intérieures, qui étaient protégées par des tablettes de couverture. Sur un des bords on voit deux trous qui reliaient la tablette à une autre ou à la couverture. Ces tablettes sont communes à l'époque romaine.⁸ On sait maintenant, par les tablettes de bois et d'ivoire récemment découvertes à Nimrud,⁹ que leur usage remonte au moins au VIII^e siècle avant notre ère. La tige de bois ornée (pl. XII. 11) est peut-être une pointe sèche qui servait à écrire sur de telles tablettes.

V. LES MONNAIES

Sauf deux pièces qui ont été trouvées par nous dans la grotte 1 (Mur. 267 et 275), ces

¹ Cf. Fl. Petrie, *ib.*, pl. xx.

² Comp. G. M. FitzGerald, *Beth-Shan Excavations*, iii, 1931, pl. xl. 32, et R. A. S. Macalister and J. Duncan, 'Excavations on the Hill of Ophel, Jerusalem' (*Palestine Exploration Fund Annual*, iv, 1923-5), p. 173, fig. 181.

³ Cf. Fl. Petrie, *Objects of Daily Use*, pl. lxxv. 152-3 (Kahun, époque romaine).

⁴ E. Pottier et S. Reinach, *La Nécropole de Myrina*, 1887, i, p. 220; G. Lafaye, art. *Tessera* dans Daremberg-Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, 1912, p. 127; Lamer, art. *Lusoria (Tabula)*, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, xiii, 1926, col. 2023. Le R. P. Couâsson me signale un dé creux, semblable au nôtre, au Musée de Pompei

sous le n° 730. 14.

⁵ T. G. Frisch and N. P. Toll, *The Excavations at Dura-Europos. Final Report*, iv. 1, *Pierced Bronzes, Enamelled Bronzes and Fibulae*, 1949, pp. 5-6 et pl. iii-iv.

⁶ A. Furtwängler, *Olympia IV, Die Bronzen und die übrigen kleinere Funden*, 1890, p. 197, n° 1271 = pl. lxviii.

⁷ D. Barthélemy and J. T. Milik, *Qumran Cave I*, 1955, pl. i. 5-6.

⁸ Cf., p. ex., Daremberg-Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, s.v. *Tabella cerata*; W. Schubart, *Das Buch bei den Griechen und Römern*, 1921, pp. 23-28 et fig. 5-6; Fl. Petrie, *Objects of Daily Use*, pl. lix. 66-73.

⁹ Cf. *Iraq*, xvi, 1954, pp. 98-104; xviii, 1955, pp. 3-20.

monnaies ont été achetées aux Bédouins en même temps que les fragments manuscrits et les objets qui provenaient de la fouille clandestine des grottes. Il n'y a aucune raison de douter de leur origine.

Mur. 274 Antigone Mattathias, 40-37 av. J.-C.

Æ 19 mm. 8 gr.

Av. Corne d'abondance d'où pendent des grappes. Autour, inscription commençant en bas à g. :
תתיה כהן גדל .

Rev. A moitié hors du flan. Grènetis, couronne, à l'intérieur, reste d'inscription :

.IAE.

.NTI.

Mur. 266 Agrippa I^{er}, an 6, 42/43 ap. J.-C.

Æ 16 mm. 2 gr.

Av. Ombrelle, inscription illisible.

Rev. Trois épis sortant de deux feuilles. Dans le champ, la date :

L 5

Mur. 275 Procureurs sous Néron, 58/59 ap. J.-C.

Æ 16 mm. 2 gr. 5.

Av. Palme. Autour, inscription commençant en bas à g. :

LEKAIC APOC

Rev. Couronne de feuille d'olivier. A l'intérieur :

NEP

ΩNO

C

Mur. 282 Même type

Æ 14 mm. 1 gr. 5.

Mur. 283 Même type

Æ 16 mm. 2 gr. 5.

Mur. 276 Première Révolte, 69/70 ap. J.-C.¹

Æ 20 mm. 6 gr. 5.

Av. Ethrog entre deux lulabs, grènetis. Autour, une inscription commençant en bas à dr. :

שנת ארבע

Rev. Coupe. Autour, inscription commençant en bas à dr. :

לגאלת ציון

Mur. 277 Ascalon, sous Trajan, 113/114 ap. J.-C.

Æ 21 mm. 11 gr. 5.

Av. Buste à dr., lauré. Inscription oblitérée.

Rev. Déesse poliade debout à g. sur une proue. Inscription oblitérée. Dans le champ à dr., colombe surmontée d'une étoile et date :

ZIC

Mur. 268 Tibériade sous Hadrien, 119/120 ap. J.-C.

Æ 22 mm. 9 gr.

Av. Buste d'Hadrien à dr., lauré. Autour, inscription commençant en bas à g. :

ΑΥΤΤΡΑΑΔΡΙΑΝΩΚΑΙ[CCEB]

¹ Sur la date de ces monnaies attribuées naguère à Simon Macchabée, cf. B. Kanael, *Israel Exploration Journal*, i, 1951, p. 170, n. 3; L. Kadman, *ib.*, iv, 1954, p. 153.

Rev. Déesse poliade, portant couronne tourelée et court chiton, debout à g., le pied dr. sur une proue, la main dr. tenant un buste, la main g. appuyée sur une lance. Autour, inscription commençant en bas à g.:

TIB EP KAAVA

Dans le champ, date:

L AP

Mur. 278 Seconde Révolte, 132-5 ap. J.-C.

Æ 19 mm. 3 gr.

Av. Grènetis, grappe de raisin. Inscription commençant en haut à g.:

שמעון

Rev. Lyre. Inscription commençant en bas à dr.:

לחרות ירושלם

Mur. 263 Seconde Révolte

Æ 32 mm. 29 gr. 5.

Av. Dans une couronne faite de rameaux de six feuilles chacun, avec un médaillon au sommet, inscription:

שמעון

נש[ן]א

ישראל

Rev. Amphore. Autour, inscription commençant en bas à dr.:

שנת א[נ]חת לג[ן]אלת ישראל

Mur. 267 Seconde Révolte

Æ 18 mm. 4 gr. 5.

Av. Grappe de raisin. Autour, inscription très effacée commençant en haut à g.:

שנת א[נ]ח[ת] לגואלת ישר . .

Rev. Palmier. Dans le champ:

אלעזר הכהן (rétrograde)

Mur. 273 Seconde Révolte

Æ 24 mm. 11 gr.

Av. Feuille de vigne. Autour, inscription commençant en haut à g.:

ש ב לחר . .

Rev. Palmier avec deux régimes. Dans le champ:

ש מ

ע

Mur. 264 Seconde Révolte

Æ 26 mm. 9 gr. 5.

Av. Feuille de vigne. Autour, inscription commençant en haut à g.:

ש ב לחר יש . .

Rev. Palmier avec deux régimes. Dans le champ:

ש מ

ע

Mur. 279 Seconde Révolte

Æ 17 mm. 6 gr.

Av. Couronne, au centre une palme. Inscription hors du flan.

Rev. Lyre en partie hors du flan. Inscription:

[שמעון]

- Mur. 272 Seconde Révolte
 Æ 23 mm. 12 gr.
Av. Feuille de vigne. Inscription commençant en haut à g.:
 [לחרות ירושלם]
Rev. Palmier avec deux régimes. Dans le champ:
 שמ ען
- Mur. 265 Seconde Révolte
 Æ 23 mm. 10 gr.
Av. Feuille de vigne. Autour, inscription commençant en haut à g.:
 [לחרות ירושלם]
Rev. Palmier avec deux régimes. Dans le champ:
 שמעו
 ן
- Mur. 271 Seconde Révolte
 Æ 17 mm. 4 gr.
Av. Grappe de raisin. Inscription commençant en haut à g.:
 לחרות י...
Rev. Palmier avec deux régimes. Dans le champ, inscription:
 אלעזר הכהן
- Mur. 269-270. Dixième Légion
 Æ 19 mm. 8 gr. et 20 mm. 7 gr.
 Deux monnaies romaines entièrement effacées, portant deux contremarques rectangulaires: d'un côté un petit buste, de l'autre côté une galère, emblème de la Dixième Légion.
- Mur. 284 Incertaine
 Æ 25 mm. 13 gr.
Av. Une tête très effacée. Autour, commençant en bas à dr., restes d'inscription:
 ... TIANVS CAE ...
 Deux contremarques rectangulaires: une victoire, un emblème indistinct.
Rev. Effacé.

VI. HISTOIRE

Cette abondance et cette variété de restes archéologiques indiquent que l'époque romaine fut la période d'occupation la plus importante dans l'histoire des grottes de Murabba'ât. La céramique et les objets de métal, d'os et de bois ne permettent pas de fixer avec exactitude le temps de cette occupation et les comparaisons qui ont été faites invitent seulement à classer l'ensemble de ces trouvailles aux I^{er}-II^e siècles de notre ère. Mais les monnaies et les textes recueillis dans les grottes donnent des dates beaucoup plus exactes et remettent ces trouvailles dans leur cadre historique.

Les témoignages antérieurs à notre ère sont incertains: il y a, sans doute, une monnaie d'Antigone Mattathias et la paléographie indiquerait que deux ostraca (72 et 73) et deux papyrus (32 et 62) remontent au milieu du I^{er} siècle avant J.-C. Mais on ne peut rien conclure d'une monnaie isolée que nous n'avons pas trouvée nous-mêmes; en tout cas, ces indices prouveraient tout au plus que les grottes ont servi d'abri à des passants, comme aux époques du Moyen Bronze et du Fer.

Les vestiges du I^{er} siècle de notre ère sont plus nombreux: une monnaie de 42/43, trois monnaies de 58/59, une monnaie de 69/70; à quoi s'ajoute parmi les textes une reconnaissance de dette de 55/56 (18). Ce groupe est consistant et il est douteux que ces petites monnaies de

bronze aient continué d'avoir cours près d'un siècle plus tard, ou que la reconnaissance de dette ait été conservée aussi longtemps sans utilité. D'autre part, les parallèles étroits avec la période II de Khirbet Qumrân autorisent à placer au milieu du 1^{er} siècle une partie de la céramique. Il est donc possible qu'à la fin de la Première Guerre Juive (date de la monnaie la plus récente de ce groupe) ou au lendemain de cette guerre les grottes aient été le refuge d'une famille juive fuyant les Romains ou de zélotes continuant la résistance; celle-ci s'est prolongée à Masada, au sud de Murabba'ât, jusqu'au printemps de 73.

Mais une occupation postérieure, et plus dense, des grottes, est documentée abondamment par des objets bien datés: parmi les monnaies, une de 113/114, une de 119/120 et *neuf* de la Seconde Révolte Juive sous Hadrien entre 132 et 135; parmi les textes hébreux ou araméens, un acte de répudiation daté probablement de 111 (19), un contrat de mariage probablement de 117 (20), un acte de vente de 131 (22), des contrats de métayage de 133 (24). Les documents non datés peuvent tous être rapportés à cette courte période, et cette attribution est certaine pour les deux lettres de Šim'on ben Kosba, le chef de la Révolte, à son lieutenant Yešua' ben Galgula (43-44) et pour la lettre des administrateurs de Bet-Mašiko à ce même Yešua' (42). On y ajoutera, parmi les textes grecs, le contrat de remariage entre deux conjoints juifs, daté de 124 (115). Le témoignage concordant des monnaies et des textes nous révèle la nature de cette occupation: pendant la Seconde Guerre Juive, Murabba'ât a été le repaire d'un groupe de révoltés en lutte contre les Romains. Certains des objets qu'ils y ont abandonnés, les petites sandales d'enfants, les fuseaux et les fusaiöles, les peignes montrent qu'ils s'y étaient réfugiés avec leurs familles.

Ils y furent assiégés et vaincus par les soldats d'Hadrien. Parmi les armes retrouvées, le *pilum* au moins ne peut avoir appartenu qu'à un légionnaire, un cachet de bois mentionne une centurie et les fragments latins 158 et suivants sortent d'un milieu romain. Les vainqueurs ont laissé d'autres indices de leur passage. Tous les textes bibliques sur peau (sauf le phylactère) ont été trouvés brutalement déchirés; un exemple particulièrement frappant est la longue bande qui contient quelques passages de la Genèse, arrachés à plusieurs colonnes d'un rouleau, 1. On se représente la scène: les soldats païens, exaspérés au terme d'une opération difficile, dévastant les grottes, lacérant les livres sacrés dont ils jetaient les débris dans le ravin.

Après avoir pris la place, les Romains y laissèrent un poste militaire. Il y a deux monnaies avec la contremarque de la Dixième Légion, une reconnaissance de dette datée de 171 (?), n° 114, un fragment grec mentionnant l'empereur Commode, entre 180 et 192, n° 117. Les soldats romains sont donc restés à Murabba'ât jusqu'à la fin du II^e siècle.

Ces témoignages sur l'extension de la Révolte dans le Désert de Juda et sur ses acteurs, sur sa répression et sur ses suites, sont absolument nouveaux et fort importants. Leur mise en œuvre pour la connaissance d'une période très mal connue jusqu'ici dépasse le propos de cet ouvrage, qui doit seulement fournir aux historiens les documents qu'ils pourront utiliser. Il suffira d'avoir montré, dans cette section consacrée à l'archéologie, l'accord des restes matériels avec les textes et d'avoir précisé quelques dates.

VII

LA PÉRIODE ARABE

ON a des indices que les grottes 1 et 2, surtout la première, ont été utilisées pendant la période arabe. Il est possible qu'il faille y rattacher aussi certains des objets qui ont été décrits dans le chapitre précédent et qui, ne pouvant pas être précisément datés, ont été attribués à l'époque romaine parce que celle-ci a vu l'occupation la plus importante des grottes. Mais d'autres trouvailles sont plus caractéristiques.

On a recueilli deux fragments de lampes en terre cuite à décor moulé. L'une porte un quadrillage de lignes en relief, l'autre a des grappes de raisin séparées par une double ligne ondulée. Les deux fragments peuvent être classés au VIII^e-IX^e siècle. Deux tessons sont certainement arabes : le bord d'un bassin en terre brune, fine et bien cuite, avec une lèvre taillée de crans et, en dessous, des faisceaux de lignes incisées, un tesson de terre blanchâtre avec une couverture blanche sur laquelle est peint un décor géométrique de couleur chocolat. Ces deux morceaux sont attribuables au XIII^e ou au XIV^e siècle.

Une monnaie de bronze a été trouvée dans la grotte 1. En voici la description :

Mur. 280 Æ 24 mm. 3 gr. 5.

Av. Au centre, dans un cercle :

لا اله
الا الله
وحده

Autour, dans un cercle plus grand :

لله الملك فلس واف

Rev. Au centre, dans un cercle :

محمد
رسول
الله

Autour, dans un cercle plus grand :

ضرب بالرملة et une étoile.

C'est une pièce des Omayyades, frappée à Ramleh au VIII^e siècle.¹ Une autre monnaie de bronze, achetée aux Bédouins, est très effacée et illisible ; elle est notablement plus récente.

Parmi les tissus recueillis dans les grottes 1 et 2, cf. ci-dessous chap. IX, certains morceaux peuvent être datés du XI^e siècle ou un peu plus tôt. Quelques fragments de papier, écrits en arabe, ont été trouvés dans la fouille mais les meilleures pièces ont été achetées aux Bédouins. Elles sont publiées ci-dessous par A. Grohmann. L'une est datée de 938/939 A.D., la paléographie assigne les autres au IX^e ou X^e siècle A.D. On y joindra le texte grec sur papier, n^o 156.

Ces débris, répartis sur plusieurs siècles, sont trop rares pour qu'on puisse conclure à une occupation stable et importante. Ils signifient seulement que les grottes ont été plusieurs fois visitées pendant la période arabe.

¹ Cf. H. Lavoix, *Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque Nationale*, I, *Khalifes orientaux*, Paris, 1887, nos. 1457-8. J. Walker, *A Catalogue of the Arab-Byzantine and Post-Reform Umayyad Coins*, London, 1956, p. 256, n^o P. 132, pl. xxviii. Collection du Palestine Archaeological Museum, I, n^{os} 181-2.

VIII

LE ROULEAU DES DOUZE PROPHÈTES

EN mars 1955, un berger Ta'amré, Khalef Ismaïl, avec cinq de ses compagnons remarqua dans le Wady Murabba'ât un trou qui avait échappé aux recherches précédentes: il était presque entièrement bouché. L'ayant dégagé, ils pénétrèrent dans un couloir étroit et virent une pierre appuyée contre la paroi rocheuse. L'ayant soulevée, ils trouvèrent qu'elle cachait un rouleau manuscrit, fort endommagé. Ils furetèrent dans le reste de la grotte mais ne recueillirent rien d'autre; ils ne restèrent qu'une heure sur les lieux. Ils gardèrent leur trouvaille pendant une semaine avant de la confier à l'intermédiaire habituel, Kando, qui, dès le lendemain, présenta le manuscrit au Musée Palestinien. Il était humide et fragile. Il fut immédiatement déplié, nettoyé, séché, et mis sous verre et l'on reconnut aisément que c'était le reste d'un rouleau hébreu des Douze Petits Prophètes. Le Gouvernement Jordanien ayant renoncé à son droit d'achat, le manuscrit fut acquis par le Musée Palestinien. Il est publié ci-dessous par J. T. Milik sous le n° 88.

Le lieu de la découverte fut visité plus tard par Mr. Harding et le groupe de chercheurs qui travaillaient alors à Jérusalem à l'édition des manuscrits. Khalef Ismaïl servait de guide. Le trou s'ouvre dans le flanc sud du Wady Murabba'ât, environ 300 m. en amont des grottes 1-3. Il donne accès à un couloir qui a 0·80 × 1·20 m. à l'entrée et qui se rétrécit ensuite. Immédiatement après l'entrée, une cheminée qui fut anciennement fermée par deux pierres plates donne dans une galerie inférieure. Plus loin, le couloir supérieur est interrompu par un trou qui communique avec la même galerie, puis il se divise en deux branches dont l'une rejoint finalement la galerie inférieure et dont l'autre se perd dans la montagne. C'est dans cette dernière partie du couloir, près de la bifurcation, que le manuscrit fut trouvé. Le point est à environ 7 m. de l'ouverture donnant sur le Wady.

Le couloir supérieur ne contenait aucun reste ancien en dehors du manuscrit. Dans la galerie inférieure, on a noté des ossements humains et de rares débris de tissus et de vannerie. Cette grotte n'a pas été normalement habitée. Elle a servi de cachette pour le manuscrit après avoir été, peut-être, un lieu de sépulture. Peut-être aussi le rouleau sacré avait-il été déposé près du mort, selon une coutume attestée par les écrits rabbiniques.

IX

THE TEXTILES AND BASKETRY

EVEN without the evidence of the documents the textiles obviously represent two or more occupations, though unfortunately the conditions under which they were found give little assistance in dating individual pieces. A small collection was taken from under a roof fall over which the later filling had spread, and it was hoped this might be Chalcolithic, but even here there was one fragment (unmistakably from no. 81) which must belong to the latest period.

By far the greater number of the textiles could have come from the occupation at the time of the Second Revolt (A.D. 132) and onwards; this includes probably most of the woollens (1-69);¹ a smaller group in linen, cotton, and silk are definitely medieval (110-41); and the linens (70-109) may come some from the earlier, some from the later occupations.

For the early centuries A.D. there is much comparative material—from the Cave of the Scrolls (linen only), first century A.D.;² Palmyra, first and second centuries;³ Dura-Europos, third century;⁴ and Greco-Roman and Coptic Egypt.⁵

By far the closest resemblances to our woollen textiles are to be found among those from Dura. Both collections show a good understanding of the treatment of wool and a strong sense of texture and colour; the wool was well prepared and well spun. Warp and weft were often spun different ways to give variety, and the spinning itself was weak or strong as desired. The dyeing was excellent, as proved by the permanence of the colours; on both sites there was pleasure in shading and stripes. There is also similarity in techniques, twills, pile fabric, and crêpes, and in decorative details of selvages and borders.

One small group of nine pieces with purple bands, nos. 8-16, is of special value in indicating an early date. These 'clavi' are often considered characteristic of the third century A.D., but they began earlier and continued later. M. Pfister points out that though this use of purple dye continued in Egypt into the fifth century it was completely absent at Halabiyeh, a Syrian site of about that date.⁶ Our purple bands are all plain, with none of the angles, arrows, or pyramids so common at Palmyra and Dura; as at Dura they are set in a weave approaching a tapestry weave, usually over one warp, but sometimes the weft is taken over two or more warps to get the right effect. Of the nine bands six are S-spun (9-11, 14-16) and three Z (8, 12, and 13); though true purple is always Z-spun⁷ it does not follow that these three pieces are dyed with murex, for the Syrians imitated it with madder on indigo just as the Egyptians did, and also with kermes and indigo.

The fragment no. 1 has a pile of Sehna loops on both sides, a feature present on one of the many pile textiles at Dura (no. 226). The loops are in purple, which suggests the purple

¹ A Carbon 14 test was carried out by Dr. F. E. Zeuner on some of the woollens; unfortunately the date returned, A.D. 546-666, does not coincide with any known occupation. Although similar types of woollen textile were used for the test, mostly from pieces with the reinforced selvedge, I think there must have been a mixture of Roman and medieval fragments. (E. C.)

² G. M. Crowfoot, 'The Linen Textiles', *Qumran Cave I*, Oxford, 1955.

³ R. Pfister, *Textiles de Palmyre*, I, 1934; II, 1937;

III, 1940.

⁴ R. Pfister and Louisa Bellinger, *The Excavations at Dura-Europos*, Pt. II, *The Textiles*, 1945. Dura fell in A.D. 265.

⁵ A. F. Kendrick, *Catalogue of Textiles from Burying-Grounds in Egypt*, Victoria and Albert Museum, vols. i-iii. I. Errera, *Collection d'anciennes étoffes égyptiennes*, Bruxelles, 1916, etc.

⁶ R. Pfister, *Textiles de Halabiyeh*, Paris, 1951, p. 54.

⁷ *Id.*, *Textiles de Palmyre*, Paris, 1934, p. 37, n. 3.

rugs with pile on both sides referred to by Athenaeus as the extreme of luxury.¹ The twills are all in colours—apricot, blue, yellow, and two browns. 2×2 twills (4, 7) and 2×1 twills (5, 6) occurred at Dura (2×2 , nos. 181–6; 2×1 , nos. 187–98) but the diamond (2) and the herring-bone (4) were not found there. The crêped appearance, possibly caused in the finishing (13, 36, 46, and 64x), is also paralleled at Dura.

It is natural to regard the coarse shining goat-hair material, no. 69, as part of a tent, although the weave is unlike the modern Beduin tent weave of Jordan or the Western Desert, which is a warp weave so fine and close as to be impervious to weather. Of the goat-hair weaves at Dura three, nos. 267–9, seem well adapted for tents; the latter has a light stripe, as in our no. 69, but the counts of nos. 279 and 280 (6×4) are closer to ours.

Our range of colours is slightly different from that at Dura. There is the same abundance of browns, some probably natural, others dyed; but red and green are said to be their commonest dyed colours—with us red is common, but green even rarer than blue and purple.

It is an interesting feature that more than half our plain coloured fabrics are really in two colours, i.e. different in warp and weft; even some textiles which appear to be plain prove on careful examination to use two shades of the same colour. Brown is the favourite colour in these mixtures, often crossed with red or a different shade of brown, more rarely with green, purple, or blue. This mixing of colours was also observed at Dura, but in a lesser degree. In other respects our collection is not so rich as that of Dura; they had a few fragments with woven decoration, we had none.

Mr. Harding's suggestion that these textiles come from the garments of refugees is well borne out by their condition. They have been of excellent quality, but have been patched again and again. Striking examples are no. 18, where two coloured pieces with tapestry bands have been cobbled together, and no. 50, where fragments of no less than four different colours, three of good quality, have been stitched together, one above the other. Another significant indication of poverty is the number of pieces obviously used for tying, both wool and linen, some rags twisted into cords, some selvages or decorative borders torn from the cloth. Strips of linen had also been wrapped like bandages, and in some cases appeared as if stained with blood.

Plain linen is notoriously difficult to date; however, the linen textiles can be divided into three possible groups—early, seventeen pieces (70–73, 75, 78–80, 83–90, 94); probably late, fourteen pieces (74, 76, 77, 81, 82, 91, 92, 95, 96, 99–102, 105); and indeterminate, nine pieces (93, 97, 98, 103, 104, 106–9). The early group, all S-spun, is characterized by low counts and attempts at an even weave, though the equality of a true 'linen weave' was only achieved two or three times, and by details for which there are good early comparisons. For example, the corded starting border (79), oversewn edges (79, 90), and returning wefts (94) are all features present on the linen of Qumran Cave I, while the basket weaves (70–73), plaited warp fringe (80), and self-stripes (78, 83–89) have good parallels from Dura, Palmyra, and Halabiyeh. The indeterminate group are all S-spun and may be early or late. The last group includes four pieces (81, 82, 102, 105) which are Z-spun and therefore presumably late; in the other S-spun pieces the spinning of the thread seems more like that of the fine linen warp used with a cotton weft in nos. 115–18 (see below); the same applies to the blue pieces, nos. 76, 77.

Three pieces with fine woven decoration present a very different appearance, and are certainly medieval. The first, no. 110, part of a blue linen cloth with a fringe, has a fine silk

¹ Athenaeus v. 197. At the feast given by Ptolemy Philadelphus at Alexandria 'there were set a hundred gold couches. . . . On the couches were spread purple rugs made of wool of the finest quality with pile on both sides.'

tapestry band and a tiny stripe, typical of the bands found on Islamic textiles with inscriptions (*tiraz*), and in character resembles those of the Fatimid period. The tapestry work is in dark brown, yellow, natural, and two shades of blue; the slits are left open, the design is of ovals with leaf trails above and below and degraded palmettes inside. Though the tapestry work is fine, and certainly Fatimid, it is probably late in the period; it has gone far from the miniature design of the early part of the period, with its 'mosaic of small and elegant birds and palmettes, well-drawn and clearly defined', as described by Nancy Pence Britton.¹ The *tiraz* of this class are usually on undyed linen, but there are examples of the use of blue, from the fine early fragment dated A.D. 906–1021 in the Victoria and Albert Museum² to those of the mid-eleventh century (cf. N. Pence Britton, *o.c.*, figs. 55, 57–59, 61).

The second of these fine pieces, no. 111, is a fragment of linen with a legible Kufic inscription woven in silk, the word بركة 'blessing'; it is probably of the eleventh century and has several very interesting features. *Tiraz* of the period are usually in tapestry weave or embroidery, and we know of no parallel for the Soumak weave used in this piece. The tall letters are incorporated in the pattern but are still clearly readable, unlike the illegible and purely ornamental letters common by the end of the century. The inscription is in reversed or looking-glass writing, ٤٤٦ ٤٤٦ and inscriptions reversed or addorsed are not uncommon in the period, usually as a decorative feature (cf. N. Pence Britton, *o.c.*, figs. 44, 45, 47, 61; R. Pfister, 'Toiles à inscriptions abbasides et fatimides', *Bull. d'Études Orientales*, xi, 1945–6, nos. 53, 58, 61).

The third piece, no. 112, is a fragment from an extremely fine tapestry weave band, in silk on linen; the ever-popular scroll design is not easily datable, it may be earlier than the two previous textiles. It has one late detail—a triangle in the centre of the curled leaf—but is not nearly so stiff as the debased scroll of the well-known piece from the Tombs of El-Azam³ of the Fatimid period, in the Victoria and Albert Museum.

One other decorated fragment, no. 113, has silk embroidery in double running stitch on Z-spun linen. The stitch, the design of birds, and the Z-spun linen are characteristic of a type of embroidery of which some of the best examples, found at Fostat, Egypt, are in the Newberry Collection, Ashmolean Museum. They are usually assigned to the Mameluke period. The thread of the Z-spun, S-ply fragments (81, 82, 102) referred to above bears some resemblance to the linen of this embroidery.

The remaining textiles all employ cotton. Cotton was known in the country since the Arabs introduced it in the ninth century, though our pieces are perhaps of about the same date as the decorated medieval pieces. It is always Z-spun, and of good quality; the British Cotton Industry Research Association report that the fibres examined 'range from 18.5 μ to 19.6 μ . This is consistent with a fibre weight per cm. of about 290 and not inconsistent with the cotton cultivated from the 9th century onwards as *Gossypium herbaceum*.' As well as undyed pieces we have a number of dark blue fragments, obviously from garments, well dyed with indigo. Some other pieces are of special interest, nos. 114–18, having a warp of fine S-spun linen with a cotton weft. M. Pfister includes a similar fabric among his textiles with inscriptions,⁴ assigning it to the end of the eleventh century. He considers that this was actually the time when cotton began to come into practical use for textiles in Egypt, although it had been used long

¹ Nancy Pence Britton, *Some Early Islamic Textiles*, Museum of Fine Arts, Boston, 1938, p. 52.

² *Catalogue of Muhammadan Textiles of the Mediaeval Period*, Victoria and Albert Museum, no. 857.

³ *Ib.*, Victoria and Albert Museum, no. 872.

⁴ R. Pfister, 'Toiles à inscriptions abbasides et fatimides', *Bull. d'Études Orientales*, xi, 1945–6, p. 81.

before in decorative details, both there and still earlier at Halabiyeh, for the sake of its pure whiteness.

As far as the early pieces are concerned we seem to have strong evidence that they were of local origin. Among the later textiles, the three fine decorated pieces must have been imported from Egypt, and also, perhaps, the embroidery, though as Egyptian linen is always S-spun some think the Z-spun linen denotes a Mesopotamian origin. There is no reason to suggest other than a local origin for the undecorated linen—Palestine had been famous for it since the Roman period—or the cotton.

CATALOGUE

WOOL

A. Fragments with pile

1. Four fragments, assembled on pl. XV. 4.

Warp: S-spun, Z-plyed, mixed pale and dark brown.

Wefts: S-spun, Z-plyed; thick uneven dark brown; pile, purple, green; stripe, purple, green, yellow, red, blue.

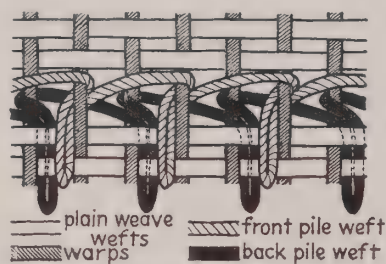


FIG. 13. Sehna loop pile, no. 1.

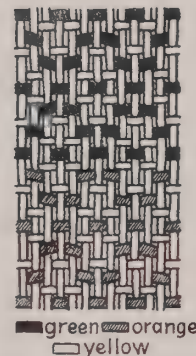


FIG. 14. Diamond twill, no. 2.

Coarse plain weave, brown, c. 4×4 threads per cm., with 2 rows purple Sehna loops after every 6 throws, 1 row hanging to the front, 1 to the back (fig. 13). The last pile line before the stripe has 1 row purple, 1 green. Tapestry stripe: green, 1 cm., 4 throws yellow, 3 red, 10 alternate blue and red, 2 red, 4 yellow, purple for 7.5 cm., 4 yellow, 2 red, 10 alternate red and blue, rest missing; tapestry count, 14–15 threads per cm. Selvedge with 2 edge cords of 5–6 warps each present for 4 cm.

Cf. *Dura*, fragments with pile, nos. 226, 231, pls. IV, XXIII, diagram XXXIII N; one piece of 226 has Sehna loops back and front.

B. Twills

2. Two fragments, assembled together on pl. XV. 3.

Warp: S-spun, Z-plyed, heavily corded, yellow.

Wefts: S-spun, rather loose, yellow, light green, dark green, orange.

Fancy twill with diamond pattern in three colours (fig. 14), possibly woven on 4 heddles, with tapestry stripes. From top, diamonds green, orange, green, orange; shaded tapestry stripe, 1.2 cm. deep, 2 throws orange, 12 yellow, 3 light green, 8 dark green; orange diamonds 1 cm.; similar tapestry stripe; diamonds, green, orange, green, rest missing. Counts, twill 11×23 , tapestry 21 wefts per cm., warps alternately single and pairs. Selvedge present for 9.3 cm.

Cf. *Dura*, shaded tapestry bands, nos. 118–25.

3. Many fragments, largest *c.* 36 × 29 cm. *SI*.¹ Goat-hair stitches on some pieces show they were sewn to no. 69.
Warp and weft: Z-spun, apricot.
 2 × 2 twill, coarse, very regular, 8–9 × 7–8 threads per cm.
 Cf. *Dura*, no. 185, pl. XXXIII D; *Karanis*, no. 11, pl. II.
4. One piece, 17 × 12.5 cm. *SI*.
Warp: Z-spun, fine and regular, dark blue.
Weft: Mixed S- and Z-spun threads, dark blue.
 2 × 2 herring-bone twill, repeating on 17 threads, fine, regular, counts 24–26 × 26–30 per cm.
- 5, 6. 2 × 1 twills, 1 fragment each only, Z-spun throughout. 5, light yellow, count 8–9 × 7; 6, reddish-brown × brown, count *c.* 30 × 11.
 Cf. *Dura*, no. 188 ff. and pl. XXXIII C.
7. Two fragments, largest *c.* 31 × 18 cm. *WIRA*, 'fine wool, dyed or stained medium brown'.
Warp: Z-spun, S-plyed, fine and regular spinning, brown.
Weft: S-spun, some threads doubled, darker brown, spinning uneven.
 2 × 2 twill, very fine, felted, count *c.* 24 × 45–49 per cm. Uneven appearance due to variation in weft thread; 1 piece cut on curve and sewn along edge, probably part of garment.
 Cf. *Karanis*, no. 12, pl. II.

C. Fragments with decorative bands

1. Purple tapestry bands (cf. *Dura*, nos. 39 ff.)

8. Fragment 10 × 4.5 cm. *SI*. Some other fragments without bands.

Warp: Z-spun, natural.

Wefts: Z-spun, natural, used in pairs or loosely plyed; band, Z-spun, purple.

Plain weave, fine and neat, count 15–16 × 34. Purple tapestry band, 1.9 cm. wide, count 48 per cm. over 1 and occasionally 2 warps; 14–16 natural wefts woven as tapestry on each side of the band.

- 9, 10, 11. Fragments with very similar bands, S-spun both systems. 9 and 10, blue-purple, counts 10 × 18, 10 × 26; 11, red-purple, part of band used as patch, count 10 × 36. 10 has 2 throws of 3 natural threads each either side of band instead of natural tapestry.

12. Fragment from band, 11 × 4 cm.

Warp: Z-spun, natural, very fine and even.

Weft: Z-spun, red-purple, very fine.

Tapestry, weft used double over 2, 3, or 4 warps, count 11 × 41, i.e. 23–25 warps and 82 wefts per cm.

13. Fragment with band, pl. XV. 2; 2 other fragments, 1 patched with another textile. *SI*.

Warp: S-spun, natural.

Wefts: Z-spun with some coarser S-spun, natural; band, purple, Z.

Plain weave with crêped appearance, count 19 × 30. Reddish-purple tapestry band over 2 warps, 1.4 cm. wide, stained, weft count 38 per cm., natural wefts tapestry 3–4 mm. either side. Patch fragment, Z-spun throughout, 1 system double or loosely plyed, plain weave, count 17 × 30.

Cf. for crêped weaves, *Dura*, no. 61, pl. XIV; *Errera*, no. 307; *Karanis*, pl. III. 20.

- 14, 15. Ragged fragments, remains of dull-purple bands, S-spun, counts 10 × 19–21, 9–10 × 20–23.

¹ The letters *SI* indicate that the fibre of the piece was determined by the British Cotton Industry Research Association, Shirley Institute, Manchester; *WIRA*, by the Wool Industries Research Association, Torridon, Leeds; *V & A*, at the Victoria and Albert Museum, London.

16. Two fragments, 1 with band and starting border, *c.* 11.5 × 15 cm.

Warp and wefts: S-spun, natural, warp over-twisted; band, dark purple.

Tapestry over 1 warp throughout, count 8 × 30–35. Band 6 throws only (2 mm.) 1.8 cm. below top edge where there is 11.5 cm. of corded starting border, made with 2 groups of 5–6 threads each, the warp loops being crossed (fig. 15). A line of thick oversewing, probably from a torn-away patch, runs between stripe and border.

Cf. below, no. 79, and *Qumran*, no. 30, starting borders on linen.



FIG. 15. Corded starting border, no. 16.



FIG. 16. Embroidered lines, no. 22.

2. *Tapestry bands, other colours* (cf. *Dura*, nos. 74 ff.)

17, 18, 19. All S-spun. 17, dark blue band, tapestry over 1 warp, on natural; 18, 3 pieces sewn together, (a) pale grey-mauve band over 2 warps, on dark brown × dark green, (b) pinkish-mauve band over 2 warps, on grey-mauve, (c) dark brown × grey-mauve; 19, black band over 1 and sometimes 2 warps, on pale red × dark red.

20. Red band on natural, thread Z-spun and used in pairs both systems; fine, count 13 × 40–41 (i.e. 26 × 80–82 threads per cm.).

21. Blue-green band on natural, warp S, weft Z, sewn to natural plain weave, S-spun both systems.

22. Fragment with fancy stripes, 15 × 9 cm. at widest.

Warp: S-spun, natural.

Wefts: S-spun, Z-plyed, natural, dull yellow, green.

Tapestry over 1 warp throughout, count 7 × 24–25. Natural 3 cm., 3 stripes, 5 mm. each, yellow, natural, yellow; green 1.5 cm.; 1 throw natural, 1 green, 2 natural, 1 green, 1 natural, 2 green, 1 natural, 1 green, 2 natural, 1 green, 1 natural (6 mm.); green, 1.5 cm.; 4 throws yellow, 4 green, 4 natural; green 1 cm.; 4 throws natural, 4 green, 4 yellow; green 1 cm.; rest missing. Three lines are embroidered across the stripes, *c.* 5 cm. apart, using 2 thick natural threads, Z-spun, S-plyed, twined to make a continuous line back and front (fig. 16). Cf. below, nos. 68, 68x.

23. Pink stripe on brownish, Z both systems.

24. Natural stripe torn off, S warp, Z weft.

25. Three pinky-red stripes on natural, S both systems.

3. *Bands not in tapestry*

26, 27, 28. Plain weave stripes, S-spun throughout. 26, red-purple band on natural, count 12 × 16; 27, 2 fragments cobbled together, 1 natural, 1 pink band on brownish; 28, natural, 2 dark brown single threads, probably warps.

29. Coarse fragment with corded edge, *c.* 7.8 × 10.5 cm.

Warp: S-spun, Z-plyed, natural.

Wefts: Z-spun, natural, uneven, mixed with brownish threads; stripe, brown, soft, slight Z twist.

Plain weave, count 4 × 3–4 per cm.; 2 brown stripes *c.* 2 cm. wide; 1 brown thread 2 cm. below second stripe. Lower edge, remains of coarse corded border of warp ends, entering the cord in bunches of 5 (see below, fig. 19, no. 36).

30. Fragment with fancy pattern stripes, 4×20 cm. at widest.

Warp: S-spun, Z-plyed, yellow.

Wefts: Z-spun, used in pairs but not noticeably plyed, red; stripes, Z, dark brown.

Plain weave, count 7×5 per cm., selvedge present for 20 cm. Two dark brown stripes 1.4 cm. wide with 7 cm. plain between them; the brown threads pass normally under and over the first 2 selvedge warps, but on one side 3 warps float across the stripe, while the alternates are caught by the brown threads (fig. 17); there is not enough to see if the floats were repeated.

D. Fragments with decorated selvedge

31–35. All plain weave, S-spun throughout, with similar 3-cord selvedges, decorated and reinforced with a lightly 3-plyed thread run in and out (fig. 18); this was probably done during weaving—the ornamental

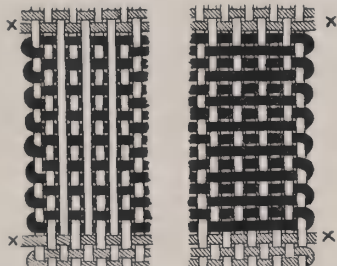


FIG. 17. Pattern float stripes, no. 30. The red wefts on either side of the stripe (X) are broken.

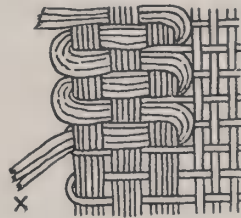


FIG. 18. Decorated selvedge, no. 31, the run-in thread cut away at X to show passage of weft.



FIG. 19. Corded border of warp ends, no. 36.

thread sometimes hops across wefts at the edge, leaving them returning normally, in one place for 9 throws, before it re-enters the selvedge. 31, yellow (pl. XV. 1), count $12-13 \times 16-17$; 32, warp brown, weft thick soft dark red, count $13 \times 12-13$; 33–35, natural, counts $10-13 \times 24-27$, $9-13 \times 19-22$, 14×25 . Parts from 31, 33–35 were used by Dr. F. E. Zeuner for a Carbon 14 test (see note 1, p. 51).

Cf. for similar selvedges, *Dura*, pls. XIV. 37, XV. 69, XIX. 130; *Palmyra II*, pl. VIc; Laura E. Start, *Coptic Cloths*, fig. 5, p. 9.

E. Fragments with corded warp-end borders

36. 17×6 cm. *WIRA*, 'probably wool, stained or dyed light brown.'

Warp: S-spun, fine, well-twisted, light brown.

Weft: Z-spun, very little twist, soft, light brown.

Plain weave, slightly crêped appearance, count $17-19 \times 20-21$. Very neat cord for 16 cm. of edge, right up to weave; warp ends enter cord in groups of 4–6 (fig. 19).

See no. 29 above; cf. *Coptic Cloths*, p. 9, fig. 6; *Palmyra I*, pl. IIId; *Halabiyeh*, pl. XXII. 76; *Dura*, pl. XIV. 39.

37, 38. Pieces with remains of similar cords, S both systems. 37, warp dark brown, weft buff; 38, natural, coarse, warp ends entering cord in pairs.

F. Crêpes

39. Corner fragment, 5×7 cm.

Warp and weft: S-spun, very fine and twisted, peach.

Fine open plain weave, crêped, count $25-30 \times 22$. Self-stripe of 5 wefts 1.8 cm. from edge. Selvedge present for 2.5 cm. with 1 cord of 10 or more warps; edge meeting this rolled and oversewn with 4-ply self-thread.

40. Two pieces, larger 21 × 15 cm., S-spun, dark blue, fine, open, count c. 17 × 18, 1 edge hemmed doubled self-thread.

Cf. *Dura*, nos. 210, 211.

G. Undecorated fragments

41. Two fragments with paired wefts, larger c. 13 × 11 cm.

Warp and weft: Z-spun, fine, well-twisted, rich brown.

Plain weave, weft used in pairs, count 10–11 × 19–20 (i.e. 38–40 threads in weft). On 1 piece, neat run and fell seam, reddish Z-ply thread.

Cf. *Dura*, nos. 204–8.

42–52. All plain weave, coloured, some S throughout, others warp S, weft Z.¹ 42, bright pink; 43, 4 fragments red, 3 in 2 shades; 44, 6 fragments brown × red; 45, orange; 46, peach, crêped; 47, 5 fragments brown, 2 in 2 shades; 48, purple × brown; 49, grey × yellowish; 50, 4 fragments sewn together, brown × red, yellow-green × moss-green, brown × greenish-blue, natural; 51, orange sewn to brown, both 2 shades; 52, red sewn to brown, both 2 shades.

53. Fragment tapestry, 11.2 × 5.1 cm. *WIRA*, 'may be camel hairs. They are lightly stained'.

Warp: S-spun, light brown, very fine and regular.

Weft: Z-spun, similar, softer.

Fine tapestry, paired wefts over paired warps, count 11 × 40–41, i.e. 22 × 80–82 threads per cm.

Cf. *Dura*, nos. 138, 180, though there the paired wefts were 1 S, 1 Z.

54. Fragment very solid tapestry, similarly S and Z, paired wefts over paired warps, count 7 × 24–25 pairs per cm.

55–67. Fragments in shades of natural to brown, 7 S, 4 Z, 2 S and Z; counts range from fine tapestry, 14–16 × 48–54 (55), to coarse plain weave, c. 10 × 9 per cm. (67).

68. Three fragments coarse tapestry, largest 14 × 17 cm. *WIRA*, probably wool 'stained or dyed a yellowish brown colour'.

Warp: S-spun, strong, yellowish.

Weft: Z-spun, hardly any twist, very soft fibres.

Regular tapestry, count 4–5 × 15–19. On largest piece, 4 lines double twined sewing, intervals of edge, 6 cm., 4 cm., 4 cm., done with thick S-ply threads, obviously intended as decoration (see above, no. 22, fig. 16). Pieces of knotted cord, similar to sewing-threads.

68x. Fragment with embroidered lines, coarse, c. 21 × 15 cm. *SI*.

? *Warp*: Z-spun, variable, undyed.

? *Weft*: S-spun, finer, variable.

Plain weave, uneven, count c. 10 × 6. Three lines stitching, 5 cm. apart, twined with 2 coarse S-ply woollen threads, as above, nos. 22, 68, and fig. 16.

GOAT-HAIR

69. Six fragments, largest 13 × 12 cm. *WIRA*.

Warp and weft: Z-plyed, natural dark brown; some light threads.

Plain weave, count 5–6 × 4, irregular owing to short lengths of hair worked in. One small fragment has stripe in warp (?)—8 light threads, 2 dark, 1 light, rest dark. Apricot twill, no. 3, must have been sewn to this fabric.

Cf. *Dura*, nos. 279, 280.

¹ In most woollen pieces the warp thread is noticeably finer and harder spun than the weft, and therefore where no selvedge is present the harder thread has been assumed to be the warp.

LINEN

A. *Basket weaves*

70. Two pieces, larger 32×40 cm.

Warp and weft: S-spun, stained.

Basket weave—warp and weft both in pairs, plain weave, count 10×5 pairs per cm., selvedge present along one edge.

Cf. *Dura*, nos. 220, 221.

71–74. Pieces in similar basket weaves. 71–73, S-spun, counts near no. 70; 74, Z-spun throughout, with selvedge, count 7×4 .

B. *Repp weave*

75. One fragment, 16×5 cm.

Warp and weft: S-spun throughout, fine.

Warp (?) alternately 2 threads and 7–8 threads used together; weft (?) used in pairs. Count 5×15 (pairs) per cm. Might come from bag—thick cord found with threads similar to warp (?) hanging from it.

C. *Plain weaves*

76, 77. Fragments dyed light blue. *SI*. S-spun throughout, thread irregular, counts 16×15 (76), 15×12 (77). Run and fell seam on 77, coarse blue Z-ply threads, remains of pink and yellow stitches.

78. Pieces from tunic, including neck and sleeves, 111 cm. wrist to wrist, 27 cm. round wrist. S-spun throughout, weaving irregular with many faults, count 14×11 . Run and fell seam along shoulder, neck hemmed but opening tacked together for some later use; wrists rolled and oversewn. Two self-stripes of 5 wefts each with 3 throws between running like *clavi* at either side of neck opening.

79. Pieces, 1 with corded starting border, c. 38×30 cm.

Warp and weft: S-spun, variable.

Counts $11-14 \times 13-16$ per cm. For 30 cm. corded border through warp loops (see fig. 15 above), probably a starting border; warp loops crossed, cord of 2 groups of 3 S-spun threads. Other fragments, 1 with edge rolled and oversewn with loosely Z-ply thread.

Cf. above, no. 16 on wool; *Qumran*, nos. 5, 30; *Halabiyeh*, no. 49, pl. XIV; rolled edges, *Qumran*, no. 23.

80. Coarse pieces, some tacked together double, 1 with plaited edge and fringe, and self-stripes.

Warp and weft: S-spun, even, undyed.

Counts $8-9 \times 11-12$, uneven. For 7 cm. remains of fringe, above it plaited border made of warp-ends entering plait in bunches of 3 (fig. 20). 1 cm. above border, self-stripe of 4 wefts in 1 shed, another 1.2 cm. above. Selvedge for 26 cm. Another fragment with 2 pairs of self-stripes.

Cf. plaited edges, *Halabiyeh*, no. 43, pl. XIII; *Palmyra I*, pls. IIIa, VIIc.

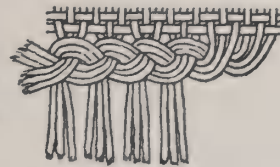


FIG. 20. Plaited warp-end border, no. 80.

81. Many fragments, one 22 cm. long with fringe 15 cm. deep, rolled up and tied.

Warp and weft: Z-spun, S-plyed, undyed.

Weave very irregular and pulled, counts c. 11×8 ; before fringe, 21 wefts passing over and under paired warps packed into 1 cm., followed by 1 row twining over same paired warps.

82. Many fragments from cloth with knotted fringe, used for tying.

Warp and weft: Z-spun, S-plyed.

Open weave, count c. 9×11 ; corner present, fringe on both edges, threads tied in bunches of at least 10; 1 edge has 1 cm. basket-weave and a row of twining over paired warps, the other 1 cm. packed over paired threads, 1 row twining over single threads.

83. Piece with fringe and self-stripes. *V* & *A*.

Warp and weft: S-spun, yellowish.

Rather open, count $13 \times 12-13$. Simple fringe; above, 4 self-stripes—10 throws plain, 4 together, 1 single, 4 together, 6 plain, 4 together, 1 single, 4 together.

Cf. self-stripes, *Halabiyeh*, nos. 16-19; *Palmyra I*, pl. VIIc, f; *III*, pl. IIIc, d; *Dura*, no. 249; *Qumran*, nos. 7, 58.

84-89. Pieces with self-stripes, all S-spun. 84, fine, six self-stripes 6 threads each in pairs; 85-87, selvedge pieces: 85, 2 stripes 6 threads each, fringe 4 threads twisted in pairs, selvedge 1 pair warps, 4 single, 1 pair, 4 single, 1 pair; 86, fine, count 28×11 , self-stripes of 2 wefts only; 87, selvedge turned under, hemmed, 1 stripe of 8 wefts together; 88, 2 stripes 5 threads each, 2 throws between; 89, stripes of 2 wefts only.

90. Fragment, 11×3 cm., S-ply both systems, stained; edge rolled and oversewn, double S-ply thread.

91-109. Undecorated fragments, undyed, all S-spun throughout except 102 (Z-spun, S-plyed) and 105, coarse belt 6.5 cm. wide, Z-spun, count 5×2 cm. Other counts vary between $22-23 \times 16$ (91) and 9×13 (94) with some regular linen weaves (95, 99). 94 has several returning wefts to even the weave.

Cf. *Qumran*, nos. 3, 26, 54, etc.

The following textiles, nos. 110-41, must be medieval

LINEN WITHSILK

110. Pl. XVII. 1. Fragment of blue cloth with tapestry band, 17.5×16 cm. *V* & *A*.

Warp: S-spun, very uneven, blue, dyeing uneven, linen.

Wefts: S-spun, finer, blue, linen; tapestry, silk, Z-spun, natural, yellow, brown, light blue, blue.

Plain weave, rather open, count 11×11 . Fringe of groups of 6 ends twisted together S. Narrow silk tapestry band 3 cm. above fringe, undulating lines, alternate yellow and natural, 6 threads wide, blue patches in the curves. 4 cm. above, tapestry band 1.8 cm. wide, pattern debased scrolls and palmettes, yellow, natural, brown, and 2 blues; count 36 wefts per 5 mm.

Mr. John Beckwith writes: 'The silk tapestry in blue linen cloth is clearly eleventh century, at least in date; it links up very closely with Fatimid *tiraz*, and may even be Egyptian, although there is no reason to think that these small disintegrated patterns were confined to Egypt.'

111. Pl. XVI. 1, 2, 4, 5. Fragment with Kufic lettering in Soumak weave, 10.8×3.7 cm. *V* & *A*.

Warp: Linen, S-spun, variable, natural.

Wefts: Linen, similar; pattern wefts, dark blue-brown silk, no real twist, perhaps faintly Z; traces red silk.

Plain weave, regular, count 12×14 . Pattern, incorporating inscription, in silk Soumak (wrapped) weave; wraps pass over 4 warps and under 2, over 2 and under 2, over 5 and under 3, as required by the pattern; when not needed on the face, the pattern thread floats across the back; after each row of wrapping there is 1 throw of plain linen weave (see fig. 21 for passage of wrapping). It has been suggested this might be embroidery¹—there are traces of red dots which would have been put in by needle—but the thread is continuous, to and fro all the way across; where there appear to be no floats on the back the broken ends can always be found; there is no sign of the worker finishing off or starting a fresh thread, but in one place 2 ends of thread are knotted together, indicating that a continuous thread was necessary.

Dr. L. A. Mayer writes of the design: 'Your piece of textile shows the word بركة repeated four times (twice from right to left, and twice from left to right). The "b" has the length of an alif.' The 'r' is damaged, but quite clear. He suggests that an eleventh-century date is possible.

¹ See Ashmolean, Newberry Collection of Embroideries from Egypt, Book 2, no 54, where decoration in stem stitch has a very similar appearance but is obviously

embroidery—the thread moves to and fro only over the small area of the pattern, jumping from one motif to the next.

112. Pl. XVI. 3. Fragment of fine tapestry band, silk on linen, 3×6.4 cm. *V* & *A*.

Warp: Linen, S-spun, natural.

Wefts: Linen, similar; band, silk, very little twist but possibly S, bluish-brown and red.

Tiny fragment plain weave, linen, count 9×8 per 5 mm.; the rest comes from a silk band, fine tapestry over 1 warp, count 18×102 per cm. Pattern more or less naturalistic scroll with curling leaves in bluish-brown, outlined in natural linen thread; 2 patches of red, 1 perhaps a flower, the other, left lower corner, in coarser thread in a bricked effect, count 9×13 over 5 mm.

This piece may possibly be earlier than 110 and 111.

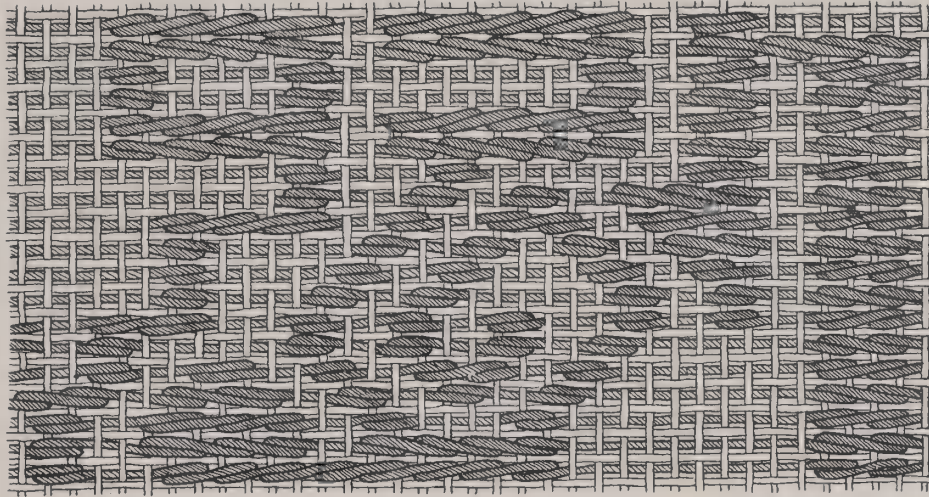


FIG. 21. Diagram to show passage of wrapping wefts on a section of no. 111.

113. Pl. XVII. 2. Fragment of linen with silk embroidery, c. 12×10.3 cm. *V* & *A*.

Warp: Linen, Z-spun, rather irregular, undyed.

Wefts: Linen, similar; embroidery, dark brown silk, S-spun, loosely Z-plyed or used double.

Plain weave, rather irregular, counts 19×15 , 16×16 . Embroidered in double running stitch with birds, 4 per 12 cm., 3 rows; top centre above, a different bird with large beak (?) or possibly an elephant.

Cf. Ashmolean, Newberry Collection, Book 1, no. 10, probably twelfth-thirteenth century; *Errera*, no. 341, Tombs of El-Azam.

LINEN WITH COTTON

114. Pl. XVII. 3. Fragment striped blue and white, 11×12 cm. *SI*.

Warp: Linen, fine, S-spun, blue, dyeing uneven.

Wefts: Cotton, Z-spun, coarse blue; stripes, cotton, Z, white and pale blue.

Plain weave, count 10×11 , blue, with 2 white stripes and 1 pale blue. Coarse Z-ply linen thread, natural, run along the top white stripe.

115. Two fragments, larger c. 32×9 cm., the other shown on pl. XV. 5. *SI*.

? *Warp*: Linen, S-spun, fine and regular, undyed.

? *Weft*: Cotton, Z-spun, coarser, more uneven.

Plain weave, regular, count 15×13 .

Cf. R. Pfister, 'Toiles à inscriptions abbasides et fatimides', *Bull. d'Études Orientales*, xi, 1945-6, no. 66, p. 81; eleventh century.

116-18. Fragments with slight differences in appearance and count which may come from 115. 116 and 118 have coarse scraps, warp and weft both Z-spun cotton, sewn to them.

COTTON

119. Fragment blue with white stripes, 8×6.5 cm. *SI*, indigo.

Warp and weft: Z-spun, regular, dark blue; stripes, Z, white.

Plain weave, close, count 11×16 . Two narrow white stripes, 3 threads each, with 6 blue throws between them.

120-8. Fragments blue, plain weave, all Z-spun. Some may belong to 119, regular, dark blue, with white sewing, pieces from garments; 120 and 124 are paler blue, with white pieces sewn to them; 122, 127, and 128 pale, the latter two different blues sewn together.

129-40. Fragments undyed cotton, Z-spun, fairly even plain weaves, low counts.

COTTON AND WOOL

141. Pl. XVI. 6. Fragment twill, 13.5×6 cm. *SI*.

? *Warp*: Cotton, Z-spun, S-ply, white, with black pattern threads.

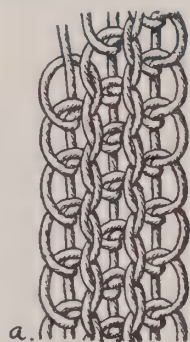
? *Weft*: Mixed cotton and wool (carpet wool type), grey flecked with colours, blue, pale blue, brown, green, red; pale blue pattern threads.

2×2 twill, loose and pulled; plaid (?) pattern formed by two pairs of black threads in warp (?) with 28 white between, and two pairs pale blue in weft (?) with 18 grey between, the square being 3.5 cm. across; count $8 \times 5-6$ per cm.

NETTING AND BASKETRY

Netting

142. Pl. XVIII. 1. Coarse knotted net of Z-spun, S-ply threads, determined at Kew as flax; the loops were threaded on a string at the bottom, tied with a reef knot. Probably a carrying-net for a pot.



143. Pieces from a similar but finer net, very deteriorated, probably flax; S-spun, Z-ply threads, same knot.

144. Very fine large net, probably flax, S-spun, Z-ply threads, same knot; loops all threaded on a string, and then all tied together in a knot; top edge plain weave, net threads one system, the other 5 coarse Z-ply threads. Possibly a hair-net.

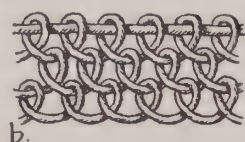
Looped work

FIG. 22. a. Looped needle-netting, no.

145. b. Open buttonholing, no. 146.

145. Fragment of coarse open looped needle-netting (*Naalebinding*, *Vantsöm*), c. 10×4 cm., in double S-spun, Z-ply linen threads; remains of edge and 3 rows, the threads passing as in fig. 22a.

This technique has been used in many parts of the world for making caps, gloves, socks, sieves, etc., from at least the beginning of the Christian era. See Margrethe Hald, *Olddanske Tekstiler*, Copenhagen, 1950, pp. 291 ff.; Luise Schinnerer, *Antike Handarbeiten*, Wien, 1905, illustrates the technique of a Coptic sock, fourth-sixth centuries A.D., figs. 28-32.

146. Fragments, including edge, in 2-ply bast threads in an open buttonhole stitch (fig. 22b), probably from a bag.

Twined work

Mur. 359. Finest of the considerable number of fragments found (disturbed Chalcolithic level) (pl. XVIII. 2), from bag or basket with plait edge, openwork twining, very regular; material may be a member of the sedge family (Kew); small base in wickerwork technique (pl. XVIII. 3) has line of similar twining at broken edge, and may belong.

Mur. 290¹ (pl. XVIII. 4). Coarse fragments with warp and weft in pairs.

Mur. 291. Other pieces, some fine and open (*c.* 12 warps and 7 twining rows per cm.), others coarser, close-packed (pl. XVIII. 5 *a, b*), with patterns made by the twining threads taking in pairs of warps, and plaited edges.

Plain weave work

Mur. 288. Triangular pieces of plain-weave palm, *c.* 12 cm. across, strings probably at two corners—perhaps a small winnowing-fan?

Mur. 292. Edges of rush-matting, secured by row of twining; one in plain weave, close, with cord weft.

Plaited work

Mur. 285–6. Fragments from plaited palm baskets, Egyptian *maktaf*, the same from the Eighteenth Dynasty to the present day.

Mur. 316. Button of folded palm strips.

Coiled basketry

This included a fairly fine base, straw (?) (Mur. 226), the coil showing between the wrapping strands; Mur. 311, 312, 315, rather rough palm (?) bases and edge pieces. A unique piece, probably from a large basket (pl. XVIII. 6 *a, b*), has coils fastened to a series of radiating strands by a wrapping thread; material determined at Kew as straw of a cultivated wheat.

¹ With the exception of some fragments from Mur. 359 and the coiled piece (pl. XVIII. 6 *a, b*) I have had to work from photographs of the basketry identified by Expedition numbers, and not the actual objects. (E. C.)

ACKNOWLEDGEMENTS

Acknowledgement is made to the following for permission to reproduce photographs relevant to this section:

- | | | |
|-------------|----------------------------------|--|
| Plate XV | 1, 2 | Phyllis Sturman. |
| | 3, 4, 5 | M. B. Cookson, Institute of Archaeology. |
| Plate XVI | 1, 2, 4, 5 | M. B. Cookson, Institute of Archaeology. |
| | 3 | Victoria and Albert Museum. |
| | 6 | Phyllis Sturman. |
| Plate XVII | 1 | M. B. Cookson, Institute of Archaeology. |
| | 2, 3 | Phyllis Sturman. |
| Plate XVIII | 1, 2, 3, 6 <i>a</i> and <i>b</i> | Phyllis Sturman. |
| | 4, 5 <i>a</i> and <i>b</i> | Expedition photographs. |

II

Textes Hébreux et Araméens

INTRODUCTION

LES textes hébreux et araméens du Wady Murabba'ât appartiennent à quatre périodes différentes :

(1) Le papyrus palimpseste n° 17 a été écrit et réécrit au cours du VIII^e siècle avant J.-C. Cette date, qui fait de lui le plus ancien papyrus dans une écriture ouest-sémitique, est solidement confirmée par les trouvailles matérielles des grottes, cf. pp. 26–28. Les témoignages qu'on avait jusqu'ici sur l'usage du papyrus à l'époque de la monarchie israélite se réduisaient aux empreintes de fibres au dos de quelques bulles d'argile trouvées à Lakish et à Sichem.

(2) Au I^{er} siècle avant J.-C. ou à la fin du siècle précédent appartiennent l'ostracon 72 et, avec différents degrés de probabilité et une marge variable d'erreur, les ostraca 73 et 74 et le papyrus 62. Ils sont si pauvrement conservés que leur intérêt est surtout paléographique. Cependant, 72 offre un modeste échantillon de l'araméen non littéraire, qui pourra être comparé avec la langue de Daniel et des textes araméens de Qumrân. Une occupation des grottes à cette époque n'est que faiblement attestée par l'archéologie, cf. p. 35 (fig. 9. 1 et 3) et pp. 47 s., mais il ne faut pas oublier que certaines des formes céramiques pourraient être indifféremment datées entre le I^{er} siècle avant et le II^e siècle après J.-C.

(3) La reconnaissance de dette 18, datée de 55/56 de notre ère, et peut-être les fragments littéraires 2, 3, 6, et le contrat 21 ont été déposés dans les grottes pendant la Première Guerre Juive. L'histoire de cette révolte, telle que Josèphe la raconte, présente, surtout vers la fin, plusieurs situations qui justifieraient aisément une occupation humaine à Murabba'ât. Sur les trouvailles archéologiques, cf. p. 48.

(4) Tout le reste des documents est de l'époque de la Seconde Guerre Juive sous Hadrien ou des quelques décades qui l'ont précédée. Aux textes sémitiques on ajoutera une grande partie des documents grecs qui, eux, continuent de s'échelonner jusqu'à la fin du II^e siècle. Les trouvailles matérielles sont également les plus abondantes pour cette période, cf. pp. 29–48.

Les remarques qui suivent ne prennent en considération que ce dernier groupe de textes hébreux et araméens.

Ces textes contribuent d'abord, d'une façon qui n'est pas négligeable, à la connaissance du dernier soulèvement du peuple juif en Palestine. On ne pouvait jusqu'ici que cueillir avec précaution des informations extrêmement réduites et confuses dans des sources disparates. Voici un bref essai de reconstitution des phases successives de cette guerre, telles qu'elles sont reflétées dans le miroir de nos textes, brisé en mille morceaux.

Le synchronisme entre les cycles sabbatiques et l'ère de la Liberté, que manifeste 24, permet de fixer le début de ce comput révolutionnaire au I^{er} Tišri 131. On se rappellera cependant que le Nouvel An d'automne ne valait que pour la datation des contrats. Il reste à étudier si cette ère telle qu'elle est attestée par les monnaies ne doit pas plutôt commencer au I^{er} Nisan, et s'il s'agit du I^{er} Nisan de 131 ou de 132.

Sur la première phase de la guerre contre les Romains, celle des succès militaires et de l'extension territoriale la plus large, les textes de Murabba'ât ne nous disent rien, à une exception près : la mention de réfugiés galiléens résidant en Judée, 43, témoigne indirectement de la part, active ou passive, que la Juiverie galiléenne a prise au soulèvement dont les principaux acteurs étaient les Juifs et les Arabes judaïsés du sud de la Palestine.

Les précieuses données du rouleau 24 nous conduisent en plein milieu (février 133) de la

phase suivante : les forces nationales ont le contrôle indiscuté de la Shéphéla fertile et du sud du plateau judéen tandis que les Romains construisent lentement, à partir des ports palestiniens, les voies d'accès qui pénétreront au cœur des régions rebelles. Quelle qu'ait été son ardeur patriotique et religieuse, le chef des révoltés, Šim'on ben Kosba (cf. 24 B, note à la ligne 3) a eu la sagesse d'un homme d'État et a maintenu en marche, sans changements essentiels, la machine administrative romaine, qui était d'une rare perfection. Il se substitua à l'Empereur comme propriétaire de toute la terre de Palestine ; en conséquence, les paysans n'étaient que ses fermiers. Le notariat d'État à Bet-Gubrin conservait soigneusement les actes et les contrats, ainsi 24, qui est un rouleau (*διάστρομμα*) de minutes ayant trait au 'fermage' des terrains cultivés dans un village voisin. Cela se passait exactement comme dans l'Égypte d'alors, sauf qu'on imposait aux *notarîn* (clercs) l'usage de l'hébreu vulgaire au lieu de la *koinè* grecque.

Le quartier général de Ben Kosba est fixé avantageusement dans une partie de la Judée bien éloignée des places fortes que tiennent les Romains. Hérodium, l'ancien palais d'Hérode le Grand, devient la résidence du nouveau Prince d'Israël, et le chef-lieu d'une toparchie devient la capitale de la Monarchie restaurée. La ville d'Hérodium, dont on n'aperçoit aujourd'hui que de faibles traces, grouille de soldats et ses magasins deviennent les entrepôts d'État et les greniers publics.

C'est le *Requiem* de cette phase prospère de la guerre que chantent les midrashistes de l'Echa Rabba. Les environs fertiles d'Éleuthéropolis sont dévastés sans pitié ; un des trois villages qui sont explicitement mentionnés n'est éloigné que de 2,5 km. de 'Ir Naḥaš, le village de 24. La destruction systématique s'étend à toute la 'Montagne Royale', c'est-à-dire le sud judéen et la Shéphéla du sud-ouest. Se repliant sur Bittir, Ben Kosba laissera à Hérodium, la ville de Har ha-Melek des textes talmudiques, son lieutenant Bar Daroma, qui soutiendra contre les légionnaires un siège qui sera sans espoir mais qui laissera au général en chef un sursis de quelques mois.

Après la perte d'Éleuthéropolis, entre l'automne de 133 et le printemps de 134, il y eut une nouvelle trêve. Tandis que les *stratores viarum* progressent vers Hébron, Ben Kosba regroupe ses forces sur un territoire très réduit : le Désert de Juda avec le chapelet des villages échelonnés sur sa bordure ouest, ce qui avait été, soixante ans plus tôt, la région que les Zélotes contrôlèrent après la perte de Jérusalem.

Parmi la nouvelle population entassée dans ces bourgades, qui nourrissaient à peine quelques centaines de familles, éclatent des querelles provoquées sans doute par l'approvisionnement de plus en plus défectueux. Ben Kosba intervient énergiquement et punit les responsables de l'ordre, qu'il rend responsables du désordre, tel un Ben 'Aphlul, ou bien il les menace en leur envoyant, *manu propria*, un premier et dernier avertissement (43). Le destinataire de cette lettre, et d'autres, est Yešua' ben Galgula, notable d'un village proche de Bethléem. Pendant la Guerre, il devient officier de l'armée et sa troupe stationne dans un village dont la position stratégique est excellente : Kaphar ha-Baruk, 5 km. à l'est d'Hébron (43). On peut supposer que Ben Kosba a établi ainsi une ceinture de points fortifiés tels que Mešad Ḥasidim de 45 (Qumrân-Feshkha), Hérodium, Bittir, Kaphar ha-Baruk, Engaddi. . . Il continue sans doute de résider à Hérodium, et c'est de là qu'il envoie ses lettres et ses messagers, c'est là encore que parviennent les envois de prestations en nature (44).

Les gens simples essayent sans succès de poursuivre leur vie d'avant-guerre. Les scribes restent occupés à dresser des actes et des contrats, où se reflètent les besoins variés de la vie sociale (25, 29, 30, et d'autres dont la date est perdue), le commerce reste actif entre les différents villages (42).

Mais bientôt, dans l'hiver de 134-135, l'étau des Légions se resserre définitivement : du nord, de l'ouest et peut-être du sud se déclenchent les offensives romaines. La première fait reculer Ben Kosba d'Hérodiüm à Bittir. La deuxième rejette le 'camp' de Galgula aux grottes-refuges du Wady Murabba'ât, où Galgula évacue aussi les archives de sa famille (115) et de son administration. La troisième balaie vers le nord les gens de Maşada et d'Engaddi (19, 46). On entend les derniers appels au secours lancés à la vue des troupes romaines qui approchent (42, 45).

Acculés dans des refuges peu accessibles (les grottes de Murabba'ât, cf. plus haut, pp. 48 et 50, ou les grottes du Wady Ḥabra explorées par les Israéliens), les résistants, qui ont emporté dans les bagages leurs livres sacrés et leurs maigres archives de famille, meurent lentement de soif et de faim, surveillés par les légionnaires. Au xx^e siècle, on retrouvera un rouleau des Douze Prophètes dans une grotte qui servit de tombe (88), un tesson qui est une épitaphe (87), un contrat sur papyrus en contact avec le thorax d'un squelette (témoignage oral d'un Ta'amré).

Signalons brièvement quelques autres aspects de l'intérêt général que présentent nos documents.

Les fragments bibliques 1 et 88 sont les plus anciens témoins du texte reçu de la Bible hébraïque, séparés par quelques dizaines d'années à peine de l'archétype consciencieusement élaboré par l'École de Jamnia. On se rend maintenant compte que le processus de la 'canonisation' n'a pas seulement porté sur le choix des livres et de leur texte consonantique, mais aussi sur la division en sections, sur le choix de l'écriture, sur la manière de copier les textes sur les rouleaux de peau.

Pour la première fois, on possède les formulaires complets (répudiation, 19, reconnaissance de dette, 18, fermage, 24) ou fragmentaires (mariage, 20, 21, transactions immobilières ou mobilières, 22-23, 25-33) des actes et des contrats en usage chez les Juifs de la Palestine romaine. Nous laissons aux spécialistes le soin d'y trouver, plus que nous n'avons fait, des précisions nouvelles sur la jurisprudence juive à la veille de sa codification par la Mishna.

A ceux qu'intéressent la toponymie palestinienne et l'onomastique juive, les textes sémitiques et grecs fournissent un matériel abondant que rassemble l'index des noms propres. La carte de la Palestine romaine s'enrichit d'une douzaine de points, localités attestées pour la première fois ou, au moins, dans une transcription sémitique ou grecque plus ancienne que celles qui étaient connues jusqu'ici.

L'onomastique des textes de Murabba'ât représente la fin d'une phase : beaucoup des mêmes noms étaient restés en vogue depuis l'époque maccabéenne et sont bien attestés par les écrits de Josèphe et du Nouveau Testament et par les graffites des ossuaires. La coupure radicale faite par la Seconde Révolte dans la vie du peuple juif a influencé également les coutumes onomastiques. Les noms propres des nécropoles de Beth-Shearim et de Jaffa et ceux de la littérature talmudique offrent un ensemble de noms de personnes assez différent de celui de Murabba'ât.

La triglossie en Judée, déjà très prononcée à l'époque hérodiennne, se maintient jusqu'à la Guerre de Ben Kosba. Le R.P. P. Benoit présente plus loin des textes grecs écrits pour les Juifs, sinon par eux : ils contiennent quelques tournures peu 'correctes' par rapport à la *koinè* littéraire de l'époque.

L'araméen se maintient dans son rôle de *lingua franca* pour le monde sémitisé du Proche Orient, rôle qu'il avait assumé dès le VIII^e siècle avant J.-C. Grammaticalement, l'araméen des contrats de Murabba'ât est encore l'araméen d'Empire sous la forme qu'il a revêtue à l'époque gréco-romaine (Daniel, Qumrân, Mur 72), mais déjà avec quelques innovations qui annoncent,

mais n'inaugurent pas encore, les dialectes araméens littéraires de la Palestine à l'époque byzantine et au haut Moyen Âge. Malgré une tendance de plus en plus accusée vers la graphie pleine, l'orthographe des textes araméens de Murabba'ât est encore extrêmement flottante. Son caractère 'populaire' se maintiendra chez les Samaritains, mais sera éliminé progressivement chez les Juifs orthodoxes en faveur de l'orthographe biblique.

La thèse de savants comme Segal, Ben Iehuda et Klausner, d'après lesquels l'hébreu mishnique a été une langue parlée par la population de la Judée aux époques perse et gréco-romaine, n'est plus une hypothèse, elle est un fait établi. Plusieurs actes de Murabba'ât sont rédigés en mishnique (22, 24, 29, 30, 36); ils sont cependant moins nombreux que ceux en araméen. Mais le mishnique est la seule langue de correspondance, dans les lettres 42 à 52. On a l'impression que Ben Kosba s'efforce d'imposer le dialecte parlé par lui-même et par ses combattants comme le seul moyen d'expression officiel et littéraire. Yehudah ha-Nasi et ses successeurs ne feront que mener ce premier essai à son terme en élevant le mishnique au rang de langue religieuse et juridique.

L'hébreu mishnique n'était connu jusqu'ici que par les phases extrêmes de son développement: tout près des origines, Qohelet, et au terme, la langue de la Mishna et d'autres écrits talmudiques. A cela s'ajoutent maintenant deux chaînons intermédiaires: le mishnique des rouleaux de cuivre de la grotte 3 de Qumrân et de quelques manuscrits de la grotte 4, puis celui de Murabba'ât. Ce dernier est identique en principe au dialecte de la Mishna; il contient cependant quelques traits morphologiques anciens (p. ex. *בשל*, 46 7) et enrichit le vocabulaire de quelques mots (p. ex. *עמר* Piel, 46 2 et 9) ou expressions (*אצלך בדעת*, 44 4; *מקום פניו*, 44 5). Son orthographe est foncièrement phonétique et trahit quelques phénomènes phonologiques intéressants, par exemple la prononciation *taššamaïm* et non *et-haššamaïm* (43 3), exactement comme dans la langue néo-punique de l'Afrique d'alors.

On peut difficilement sous-estimer l'importance considérable des documents sémitiques de Murabba'ât pour l'histoire des écritures palestiniennes. Ils nous fournissent, pour les deux premiers siècles de notre ère, et surtout pour le premier tiers du second, un éventail complet des formes d'écriture réalisables sur matières molles. Nous distinguons trois formes, en nous inspirant de la terminologie reçue pour la papyrologie grecque: littéraire (*formal* ou *book hand* des Anglais), notariale ou 'de chancellerie' (*Kanzleischrift* et *semi-formal hand*), enfin cursive.

De la première, qui est l'écriture des manuscrits bibliques, les n^{os} 1 et 88 offrent de superbes échantillons. Typologiquement, elle est à peine différente de l'écriture 'post-hérodiennne' à lettres ornementales (tracé ondulé et *apices*), très bien représentée dans les lots de manuscrits de Qumrân. Le lecteur jugera par lui-même d'après le tableau d'écriture, fig. 23. La différence spécifique entre les derniers produits du *scriptorium* de Qumrân et les œuvres des scribes de Murabba'ât semble être seulement négative. A Qumrân, pendant les dernières décades de l'occupation essénienne, fleurit pleinement le principe *varietas delectat*: on n'oublie pas encore l'écriture 'phénicienne' archaisante et les copistes plus âgés continuent d'employer l'écriture hérodiennne, sobre et élégante. Par ailleurs, les jeunes s'efforcent, chacun à son gré, d'embellir l'alphabet en donnant aux lettres un tracé contourné et en grande partie superflu. C'est un effort qui répond à la tendance au baroque de l'art contemporain à Rome et encore plus dans le Proche Orient; on songe au décor architectural, aux bas-reliefs et à l'écriture de Palmyre vers la fin du 1^{er} siècle après J.-C. Après la Première Guerre Juive, cette écriture ornementale reste seule en usage et est imposée par les savants de Jamnia comme celle des exemplaires sacrés, à l'exclusion de l'écriture paléo-hébraïque (conservée par les Samaritains), des formes périmées de l'écriture littéraire et de n'importe quelle cursive. Les scribes formés dans les écoles

rabbiniques acquièrent un *ductus* étonnamment uniforme. Entre les mains de Mur 88, Mur 1 et un manuscrit mentionné dans l'introduction à 1, il n'y a pas plus de différence qu'entre les caractères de diverses imprimeries modernes. Cette écriture 'canonique' n'a pratiquement pas changé jusqu'au Moyen Âge avancé.

L'écriture notariale ou 'de chancellerie' est celle qu'emploient les documents officiels. Parfois, elle ne se distingue effectivement pas de l'écriture littéraire, 24 et 46 par exemple. Cependant, le rythme rapide que la vie des bureaux impose aux scribes en fait une écriture très différente de l'écriture littéraire: le tracé des lettres est très simplifié sans atteindre pourtant celui de la cursive. L'exemple typique est le n° 44, dont l'écriture rappelle de façon frappante le *ductus* monumental des inscriptions sur pierres ou en mosaïque dans les synagogues byzantines; cf. le tableau d'écriture, fig. 23.

Toutefois, l'importance paléographique des textes sémitiques de Murabba'ât concerne en premier lieu l'histoire de la cursive judéenne. On en avait, parmi les graffites des ossuaires, quelques modestes échantillons, d'ailleurs presque entièrement méconnus par les meilleurs paléographes, passés ou présents. Le n° 74 donne un texte cursif du 1^{er} siècle avant J.-C., sur une matière dure mais écrit à l'encre. C'est encore une écriture bien différente de la cursive qui commence à se cristalliser dès le début de notre ère. Dix ans avant la Première Guerre Juive, le n° 18 présente cette cursive déjà bien formée et, sauf une certaine répugnance à l'égard des ligatures, à peu près identique à celle de la Seconde Révolte. A cette époque, la cursive se diversifie d'une façon déroutante. La tendance s'accroît d'écrire en économisant le plus possible les traits distinctifs des lettres, de lever de moins en moins la main, de tracer toutes les lettres du même mot, et parfois de deux ou trois mots à la suite, d'un seul coup de calame. Le résultat est une succession de logogrammes du type pehlevi ou de sténogrammes d'un type ancien ou moderne, qui, dans les réalisations extrêmes (29 *scriptura interior* et 53), semblent défier tout effort de déchiffrement.

Le lecteur trouvera peut-être insuffisante la justification de la lecture des textes cursifs, malgré le tableau d'écriture, fig. 24, quelques fac-similés (fig. 28, 28 *bis*, et 29) et les notes de lecture. L'éditeur songe à préparer, pour le volume qui contiendra un second lot de documents de la Seconde Révolte, un chapitre un peu plus technique sur le déchiffrement de ces cursives, analogue à l'étude sur la cursive vandale dans l'édition exemplaire des tablettes Albertini (qui a demandé vingt années de travail). Pour ce volume, il a fallu renoncer à décrire en détail la méthode et les phases successives du déchiffrement. Qu'il suffise de rappeler que la lecture des cursives s'apparente davantage au déchiffrement de codes militaires ou diplomatiques qu'à la lecture lettre par lettre d'un texte calligraphié. A partir de quelques lettres ou mots-clés, en étudiant les ensembles 'chiffrés' qui semblent avoir des éléments communs, en éliminant méthodiquement les solutions non satisfaisantes (méthode du *trial-and-error*), on aboutit finalement à des résultats qui, jugés sur les mots et sur les phrases, sont ou entièrement exacts ou complètement manqués (voir les notes sur les lignes 2, 5, 6 du n° 22).

Les fouilleurs des grottes de Murabba'ât, le R.P. R. de Vaux et Mr. G. L. Harding, et les Trustees du Palestine Archaeological Museum m'avaient confié le lot des textes hébreux et araméens dès la fin de 1952. Un an après, le gros du travail était déjà fait. Mais, au cours des quatre années suivantes, pris par d'autres occupations et en particulier par l'étude en équipe des manuscrits de la grotte 4 de Qumrân, je n'ai pu revenir que de temps en temps à ce groupe difficile. Ce n'est que vers la fin de 1957 que le R.P. Benoit et moi-même nous avons pu nous mettre à la préparation définitive de l'édition. Je remercie très sincèrement les organisateurs du

	4Q PS ^c	4Q TEST NEPHT	MUR 88	MUR 1	MUR 24	MUR 42	MUR 44	MUR 45
א	אא	אא	אא	אא	אא	אא	אאא	אא
ב	ב	בב	ב	בב	ב	בב	בב	בב
ג	ג	ג	גג	ג	גג	גג	גג	ג
ד	ד	ד	דד	דד	דד	ד	דד	דד
ה	הה	הה	הה	הה	הה	הה	הההה	הה
ו	וו	וו	וו	וו	וו	וו	וווו	וו
ז	ז	ז	זז	זז	זז	זז	זז	
ח	חח	חח	חח	חח	חח	חח	חחחח	חח
ט	ט	ט	ט		ט	ט	ט	
י	יי	יי	יי	יי	יי	יי	ייוי	יי
כ	ככ	ככ	ככ	ככ	ככ	ככ	כ	
ל	לל	ל	לל	ל	לל	לל	ללל	לל
מ	ממ	ממ	מממ	ממ	ממ	ממ	ממ	ממ
ס	סס	סס	ססס	ס	סס	ס	ססס	
ע	ע	ע	ע	ע	ע	ע	ע	
פ	פפ	פפ	פ	פפ	פ	פפ	פפ	
ק	ק		ק	ק	ק	ק	קק	
ר	רר	ר	רר	רר	רר	רר	ר	רר
ש	ש	ש	ש	ש	ש	ש	ש	
ת	תת	תת	תת	תת	תת	תת	תתת	

FIG. 23. Tableau des écritures littéraire et notariale.

	4Q HEN V	BETH-PHAGÉ	MUR 74	OSSUAIRES	MUR 18	MUR 19	MUR 30	MUR 26
א	אא	אאא	אאא	אאא	אאא	אאא	אאא	אאא
ב	בב	בבב	בב	בבב	בבב	בבב	בבב	בב
ג	גג	גג	גג	ג	ג	ג	ג	ג
ד	דד	דד	דד	ד	דד	דדד	דד	דד
ה	הה	ההה	הה	ההה	הה	ההה	ההה	הה
ו	וו	וו	וו	וו	וו	וו	וו	וו
ז	זז	זז	זז	ז	ז	ז	ז	ז
ח	חח	חחח	חח	חחח	חח	חח	חח	חח
ט	טט	טטט	טט	טטט	טט	טט	טט	טט
י	ייו	ייו	ייו	ייו	ייו	ייו	ייו	ייו
כ	כככ	כככ	ככ	ככ	כככ	כככ	כככ	ככ
ל	ללל	ללל	לל	לל	לל	לל	לל	לל
ם	םםם	םםם	םםם	םםם	םםם	םםם	םםם	םםם
נ	ננ	ננ	ננ	ננ	ננ	ננ	ננ	ננ
ס	סס	סס	סס	סס	סס	סס	סס	סס
ע	עע	עע	עע	עע	עע	עע	עע	עע
פ	פפ	פפ	פפ	פפ	פפ	פפ	פפ	פפ
צ	צצ	צצ	צצ	צצ	צצ	צצ	צצ	צצ
ק	קק	קק	קק	קק	קק	קק	קק	קק
ר	רר	רר	רר	רר	רר	רר	רר	רר
ש	שש	שש	שש	שש	שש	שש	שש	שש
ת	תת	תת	תת	תת	תת	תת	תת	תת

FIG. 24. Tableau des écritures cursives.

travail d'édition des manuscrits du Désert de Juda, spécialement le R.P. de Vaux et M. Yusef Saad, pour la confiance qu'ils m'ont témoignée et pour l'aide variée qu'ils m'ont toujours apportée. A la mise au point de mon texte, ont contribué, de façon ou d'autre, M. l'abbé E. Charpentier, le R.P. J. Fitzmyer, M. Antoine R. Hazou, le R.P. Fr. Lemoine, M. l'abbé J. Starcky, M. John Strugnell et Mme Cécile Strugnell.

Le manuscrit de ce volume, envoyé à l'éditeur en avril 1958, a dû être complété et partiellement remanié en automne de la même année, après l'acquisition de deux beaux documents, 29 et 30 (voir les introductions à ces numéros). Ce fait, ainsi qu'une nouvelle révision de l'ensemble, a entraîné quelques changements de détail dans le commentaire des Textes hébreux et araméens. Par contre, sauf pour les n^{os} 29 à 31, la bibliographie représente l'état de la recherche au printemps de 1958.

ABRÉVIATIONS

La manière de présenter le texte (sauf que les notes de lecture suivent immédiatement la transcription), les abréviations désignant les manuscrits de Qumrân et les sigles conventionnels sont les mêmes que dans *Discoveries in the Judaean Desert I*, pp. 46-48 (en plus: 3Q15 = rouleaux de cuivre de la Grotte 3, à paraître dans *DJD III*).

Les revues et les livres sont cités avec leur titre complet, sauf:

Albrecht	K. Albrecht, <i>Neuhebräische Grammatik auf Grund der Mišna</i> (Clavis Linguarum Semiticarum, V), München, 1913.
Ben Iehuda	E. Ben Iehuda, <i>Thesaurus totius hebraicitatis et veteris et recentioris</i> , Jerusalem-Berlin, 1908-51.
CIS	<i>Corpus Inscriptionum Semiticarum</i> , Paris.
Dalman	G. Dalman, <i>Grammatik des jüdisch-palästinischen Aramäisch</i> (2 ^e édition), Leipzig, 1905.
Diquduq	M. S. Segal, <i>Diqduq lešôn ha-mišnah</i> , Tel-Aviv, ו'צ'ת [1936].
Frey	J.-B. Frey, <i>Corpus Inscriptionum Iudaicarum</i> , Città del Vaticano, 1936 et 1952.
Jastrow	M. Jastrow, <i>A Dictionary of the Targumim, the Talmud Babli and Yerushalmi, and the Midrashic Literature</i> , New York, 1926.
Levy	J. Levy, <i>Neuhebräisches und chaldäisches Wörterbuch über die Talmudim und Midraschim</i> , Leipzig, 1876 et 1889.
Payne Smith	R. Payne Smith, <i>Thesaurus Syriacus</i> , Oxford, 1879 et 1901.
Segal	M. H. Segal, <i>A Grammar of Mishnaic Hebrew</i> , Oxford, 1927.

I PEAUX

A. TEXTES LITTÉRAIRES

1. GENÈSE, EXODE, NOMBRES

(PL. XIX-XXI)

PEAU d'épaisseur moyenne, bien préparée, nuance chamois clair; surface lisse, dos légèrement gaufré. Lignes horizontales et verticales, tracées à la pointe sèche, assez fines. Interligne, un peu irrégulier, de 6 à 7 mm. Intercolonnement 17 (Genèse); bord de la feuille 17 (Genèse, Exode). Marge supérieure 51 (fr. 1 de Gen); inférieure 75 (fr. 1 de Num). Largeur des colonnes: Gen, col. I: env. 80 (27 lettres en moyenne), col. II et III: 83 (28 lettres), col. IV: env. 90 (29 lettres); Ex, col. I: env. 88 (30 lettres), col. II: 90 (28 lettres); Num, fr. 2: env. 84 (29 lettres). Nombre de lignes d'écriture par colonne 50 (Gen, Ex). Hauteur de colonne 340 env.; avec les marges env. 465.

Les déchirures sont anciennes et dues peut-être au *furor bellicus* des soldats romains en 135, au moment de la prise du repaire maquisard qu'étaient les grottes de Murabba'ât.

Les lignes du texte sont écrites entre les lignes tracées à la pointe sèche, plus près pourtant de la ligne supérieure. Ce mode de 'suspendre' les lettres (aussi en 88) n'est attesté à Qumrân que par les manuscrits les plus tardifs. Il se maintiendra jusqu'au Moyen Âge, si l'on juge d'après les fac-similés des manuscrits trouvés dans la Genizah du Caire. Les intervalles entre les mots sont parfois à peine observés. A l'intérieur des mots les lettres sont serrées, formant souvent de pseudo-ligatures. Hauteur moyenne des lettres un peu plus de 3 (max. 6, min. 2).

L'écriture littéraire, du type ornemental, bien calibrée, est à dater du début du 11^e siècle après J.-C.; voir p. 70 et tableau, fig. 23. Un scribe à *ductus* presque identique a exécuté un autre rouleau de la Genèse, dont un fragment fut trouvé en 1952 en un lieu mal déterminé du Désert de Juda; photographie dans *Annual of the Department of Antiquities of Jordan*, ii, 1953, pl. XII. Tableau d'écriture de Mur 1, fait sur le fr. 5 II 6-14 (publié par R. de Vaux en *Revue Biblique*, lx, 1953, pl. XIIa): N. Avigad, *Scripta Hierosolymitana*, iv, 1958, pp. 82 et 83, col. XXVIII.

Les fragments de Gen et d'Ex, et le fr. 2 de Num, appartiennent presque certainement au même manuscrit, bien que sur le fr. 2 de Num on n'aperçoive pas de lignes sèches (dû à l'état de conservation?). Il est donc possible qu'originellement le rouleau ait contenu la Torah complète. Le fr. 1 de Num appartenait peut-être à un autre ms., d'où la différence entre son *kaph* et celui de Gen-Ex-Num.

Le texte biblique, conservé sur les fragments, est tout à fait identique au *Textus Receptus* établi vers la fin du 1^{er} siècle de notre ère à l' 'Académie' de Jamnia; cf. l'introduction, p. 69.

GENÈSE (PL. XIX)

1, col. I: 32⁴⁻⁵

[וישלה יעקב] מלאכים לפניו אל עשו אחי
[ויצו] [א]תם לאמר]

L. 1. Début de la parašah 'ouverte'; par conséquent, la dernière ligne de la colonne précédente devait être en blanc, du moins vers la fin. Si elle avait été entièrement remplie, on eût laissé en blanc la 1^{ère} ligne de cette colonne-ci; voir plus loin, fr. 5, col. II, l. 13 et surtout l'introduction au n° 88.

1, col. II, et 2, col. I: 32^{30, 33}–33¹

[יעקב ויאמר הגידה נא שמןך
 [וזה תשא[ל ל]שמי
 []
 []
 [] 5
 33 על כן לא י[א]כנלו בני ישראל א[ת] גיד הנשה
 אשר על כף הירך עד היום הזה כי נגע בכף
 ה[נ]שה 33¹ וישא יעקב עיניו]

2, col. II: 34⁵⁻⁷

[]
 []
 [יעקב עד
 [א[ב]ני] שכם אל יעקב לדבר
 5 א[ת]ו 7 ובני יעקב באו מן השדה כשמעם
 ויתעצבו האנשים ויחר להם מאד כי נבלה
 עשה בישראל לשכב את בת יעקב וכך לא
 [יעשה]

2, col. III, et 3: 34³⁰–35^{1, 4-7}

[ב]כנעני ובפרזי ואני מתי מספר ונאספן עלי
 [והכוני ונשמדתי אני וביתי 31 ויאמר
 יעשה את אחתנו
 [35¹ ויאמר אלהים אל]
 [ושב שם] 5
 [א[ל]ניך
 []
 []
 []
 [] 10
 []
 [את כ[ל] א[ל]הני הנכר]
 אשר באזניהם ויטמן[ן] אתם יעקב [תחת]

[הא]ל[ה] אשר עם שכם⁵ ויסעו ויהי חתת

[] 15
 []
 [הוא וכל העם אשר]
 [למקום אל בית אל]

L. 3. Le mot אַחַתְנוּ est écrit défectivement et ensuite corrigé en graphie pleine par l'addition du *waw* au-dessus de la ligne. Le TM a ici la *scriptio plena*, contre deux autres exemples de la même forme qui sont défectives: Gen 24⁶⁰ et 34¹⁴.

L. 4. Début de la section 'ouverte'; voir 88 introduction.

L. 18. Le toponyme בֵּית־אֵל semble écrit en deux mots séparés comme en TM.

EXODE (PL. XX)

4 et 5, col. I: 4²⁸⁻³¹, 5³

[]
 []
 [לו ויגד משה] [ל]אֶהְרֵן את כל דברי יהוה אֲשֶׁר] 5
 שלחו ואת כל האתת אשר צוהו²⁹ וילך משה
 ואהרן ויאספו את כל זקני בני ישראל³⁰ וידבר
 אהרן את כל הדברים אשר דבר יהוה אל משה] 5
 [וי]עש האתת לעיני העם³¹ ויאמֶן הָעָם
 [פק]ד יהוה את בני יִשְׂרָאֵל]
 [ויקדו וי]שְׁתַּחוּ⁵¹
 []
 [] 10
 []
 []
 [גל]כה נא דרך]
 [א]ל[ה]יִנוּ פן]

5, col. II: 6⁵⁻¹¹

[אשר מ]צַרְרִים־מֵעַבְדֵי־אֱתָם וְאַזְכֹּר [את]
 [בר]יִתִּי⁶ לכן אמר לבני ישראל אני יהוה
 [והו]צאתי אתכם מתחת סבלת מצרים
 [וה]צִלְתִּי אתכם מעַבְדֵי־הֶם וְגֵאלְתִּי אתכם בְּזֵרוּעַ
 [גַּט]וֹיִהּ [ובשפטים גד]לַנִּים⁷ וְלִקְחָתִי אתכם לִי] 5
 לעם והייתי לכם לְאֱלֹהֵי־נִים וְנִיִּדְעֵתֶם כִּי אֲנִי
 יהוה אלהיכם המוציא אתכם מתחת סַבְלוֹת־
 מצרים⁸ והבאתי אתכם אל הארץ אשר
 נשאתי את ידי לתת אתה לאברהם ליצחק

[ו]ל[נ]י[ע]קב ונתתי אתה לכם מורשה אני יהוה 10

[ו]ידב[ר] משה כן אל בני ישראל ולא שמעו

[אל משה] מִקְצֵר רוּחַ וּמַעֲבֵדָה קִשָּׁה

vacat

[ו]ידבר יהוה אל משה לאמר 11 בא דבר א[ל] [פ]ר[ע]ה

L. 13. Le *vacat* à la fin de la section 'ouverte' étant trop court (moins de la longueur de trois lettres par rapport à la ligne précédente), on a laissé une ligne entière en blanc avant la *petúhah* suivante. Cette coutume de scribe est déjà bien attestée à Qumrân (p. ex. le ms. de 1QM) et elle deviendra obligatoire pour les scribes talmudiques de textes sacrés; voir l'introduction à 88.

NOMBRES (PL. XXI)

6, col. I

ם[]

6, col. II: 34¹⁰

[לכם לִגְבוּלוֹ] קְנִדְמָה

N.B. La photographie du fr. 6 est à échelle réduite.

7: 36⁷⁻¹¹

אל [מ]טְנָה

ב[נ]י יִשְׂרָאֵל 8 וּכְלֵ בְנֵי

יִשְׂרָאֵל לְאֶחָד מִמִּשְׁנֵי פַחַת

תה[י]ה לְאִשָּׁה לְמַעַן יִירְשׁוּ]

[אֲבֹתָיו 9 וְלֹא תִסַּב נַחֲלָה לְמַטֵּה 5

בְּנֵי] לְתוֹ יִדְבְּקוּ מִטוֹת בְּנֵי

מִשָּׁה 10 כֵּן עָשׂוּ בְנוֹת]

מח[ל]ה[ן] תְּרִצָּה

Ce fragment appartient à la dernière colonne du livre des Nombres dans le rouleau Mur 1.

2. DEUTÉRONOME

(PL. XXI)

Peau d'épaisseur moyenne, noircie, lisse sur les deux faces. Lignes tracées à la pointe sèche, très légèrement marquées. Les lignes d'écriture y 'mordent' un peu. Interligne 8 mm.; intercolonnement 20. Largeur des colonnes: fr. 1, col. I: 123 env. (42 lettres en moyenne); col. II: env. 120 (40 lettres); fr. 2: 105 (35 lettres). Nombre des lignes par colonne 30 ou 31. Hauteur d'une colonne du texte, entre 270 et 280. Marge inférieure env. 38.

Les intervalles entre les mots sont plus nets qu'en 1. Les lettres à l'intérieur des mots sont moins serrées, et avec moins de pseudo-ligatures qu'en 1. Hauteur moyenne des lettres 2·5 (max. 5·5, min. 1·5).

L'écriture, assez régulière, semble appartenir à la phase de l'écriture 'hérodienne' évoluée, dont on a plusieurs mss. à 4Q; cf. F. M. Cross, Jr., *Journal of Biblical Literature*, lxxiv, 1955, pp. 147-65. Par conséquent ni la paléographie ni les habitudes du copiste ne s'opposent à la datation de ces fragments avant la Première Révolte Juive (66-73 ap. J.-C.).

Les fr. 1 et 2 pourraient appartenir à la même feuille et provenir respectivement des col. I, II, IV. Le fr. 3 proviendrait de la colonne suivante, ce qui est confirmé par la qualité un peu différente de la peau.

Le peu qui subsiste du texte correspond exactement au TM.

1, col. I: 10¹⁻³

[101]
] ועלה אלי ההרה ועשית] לך ארון עץ² ואכתב על הלחת את הדברים
] א[רֹן³ וְאֶעֱשֶׂה אֲרוֹן

L. 1. La ligne qui précédait la première ligne conservée du fragment commençait une section 'ouverte'.

1, col. II: 11²⁻³

[הַיּוֹם כִּי לֹא אֵת בְּנֵיכֶם אֲנִשָּׁר
] יְהוּה אֱלֹהֵיכֶם אֵת גְּדִלּוֹ
] אֲתַתִּיז וְאֵת מַעֲשֵׂיו אֲשַׁר

2, col. I: 12²⁵⁻²⁶

] וּלְבַנְיָם אַחֲרָיִךְ
] רַק קִדְשֵׁיךָ אֲשֶׁר יִהְיוּ לְךָ²⁶

2, col. II

Trace d'une lettre.

3: 14^{29-15¹} ou 15²

] אֲשֶׁר [
] שְׁמֹטָה [

La même séquence se retrouve encore en 15⁸⁻⁹. Mais en ce cas la colonne serait de beaucoup trop large par rapport aux colonnes des deux premiers fragments.

3. ISAÏE⁽¹⁾

(PL. XXII)

Peau plutôt mince, blanche, lisse sur les deux faces; c'est presque un parchemin. Pas de lignes tracées à la pointe sèche. Interligne d'env. 5 mm. Largeur de la colonne du texte, irrégulière, env. 54. Nombre des lignes 29. Hauteur de la colonne du texte env. 135; marge inférieure env. 30. Aux extrémités et au centre de la page de garde (104 de large), groupes de trois lignes verticales, tracées à sec, distantes de 4.

Intervalles entre les mots souvent inexistants. Hauteur moyenne des lettres 2 (max. 4, min. 1.5).

L'écriture, moins soignée que celle du n° 2, peut dater aussi d'avant la Première Révolte. Mais en aucun des deux cas on ne peut exclure une date postérieure de quelques dizaines d'années à cet événement.

Le peu qui reste du texte est identique au TM.

⁽¹⁾ La photographie de ce fragment a été publiée dans *Palestine Exploration Quarterly*, lxxxiv, 1952, pl. XXVIII. Voir encore O. H. Lehmann, *The Journal of Jewish Studies*, iv, 1953, pp. 38-40.

1: 14-14

]°
 5] אחור
 כל ראש לחנלי
 ראש [א]ין בְּנו
 5 טרינה] לא זָנרו
 7 בשמֶן ארצנכם
 אש אדמתכם [לנגד] כֶּם]
 8 ושממה כמהפכת זָרְנִים
 כסכה בכרם כְּנמלונה
 10 וצנורה]°
]
]
 זבֶּנְחִיכֶם
 15 וחלב]
 12 לא נְחֻפְצֵתִי
 זאת]
 הביא]
 לי חֲנֻדֶשׁ
 20 14 אוֹן נועצרה
 נפֶשְׁנִי

L. 5. *Ṭet* mal formé.

4. PHYLACTÈRE

(PL. XXII-XXIV)⁽¹⁾

Membrane brunie et très mince; épaisseur de l'ordre d'un dixième de mm. Première pièce: env. 175 mm. de haut, 20 de large au max.; seconde pièce: 38 de haut, 26 de large au max. Les deux pièces furent repliées plusieurs fois sur elles-mêmes et ensuite enveloppées dans un morceau de cuir, déchiré d'un document grec (voir plus loin n° 95). Le tout formait un petit paquet de 35 × 10 mm.

Pas de marges. Les interlignes sont irréguliers; les intervalles entre les mots ne sont pas respectés. Parfois, p. ex. ll. 68, 73, des mots sont coupés en deux, ce qui est dû aux défauts de la membrane. Hauteur moyenne des lettres 0.5.

L'écriture, semi-cursive, est semblable à celle du phylactère de 1Q (*DfD I*, pp. 72-76 et pl. XIV) et des phylactères de 4Q, dont certains ont été publiés par K. G. Kuhn,

⁽¹⁾ Pl. XXII: photographie grandeur naturelle; pl. XXIII et XXIV: photographie infra-rouge, agrandie directement trois fois.

'Phylakterien aus Höhle 4 von Qumran', *Abhandlungen der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-Historische Klasse, 1. Abhandlung*, Heidelberg, 1957.

La première pièce contient Ex 13¹⁻¹⁰, suivi, après un blanc et un interligne plus large, par 13¹¹⁻¹⁶ et, après la même séparation, par Deut 11¹³⁻²¹. Le deuxième morceau porte Deut 6⁴⁻⁹. Ce sont les quatre péricopes bibliques choisies pour les *tephillin* à partir de l'époque tannaïte. Les mêmes péricopes, mais mises dans l'ordre de la Bible, se retrouvent dans un autre phylactère, datant de la même époque, mais provenant d'une grotte de localisation incertaine. Elles sont également réparties sur deux morceaux, bien que d'une façon arbitraire puisque le passage d'une pièce à l'autre se fait au milieu de Deut 11¹⁷: אה/השמים. Les deux types de phylactère, dont l'existence au début du II^e siècle après J.-C. est attestée ici, subsistent côte à côte jusqu'à nos jours. Le premier, terminé par le *Sema'*, Deut 6⁴⁻⁹, est répandu dans la juiverie orientale, se réclamant de l'autorité de Rabbenu Tam, et le second, où les péricopes se suivent dans l'ordre de la Bible, est celui des Juifs occidentaux et s'appuie sur l'autorité de Maimonide. Voir encore Menahot 34b-35a et les remarques de A. M. Habermann en *Eretz Israel*, iii, 1954, pp. 174-7.

Le contraste est très net entre le phylactère de Mur et ceux de Qumrân, soit pour le choix des sections bibliques, soit pour le texte biblique lui-même (égal à TM en Mur 4). K. G. Kuhn, *l.c.*, pp. 24-31, fait une comparaison détaillée entre les phylactères trouvés au Désert de Juda et les prescriptions rabbiniques orthodoxes. De même que les mss. bibliques de Mur, le phylactère Mur 4 témoigne, modestement mais expressivement, d'une grande force régulatrice exercée par le 'Concile' de Jamnia, qui a rendu si uniforme la vie religieuse juive dans ses différentes manifestations.

Les phylactères mentionnés ci-dessus, 1Q 13, Mur 4 et celui d'origine incertaine, sont des *tephillin* de bras, les péricopes étant écrites soit sur un seul morceau de peau, soit sur les deux, mais pliés ensemble, pour être mis ensuite dans un étui à un seul compartiment. Dans la grotte 1 de Qumrân on a trouvé deux étuis de ce genre et deux autres à quatre compartiments, destinés aux *tephillin* du front; voir G. L. Harding, *DJD I*, p. 7 et pl. I. 5-7. Les deux types sont amplement représentés, soit par des morceaux inscrits soit par les étuis, dans la grotte 4 de Qumrân. Dans les lots de la Seconde Révolte Juive, le phylactère du front n'est attesté que par un étui à quatre cassettes, malheureusement vide, trouvé à Murabba'ât; voir R. de Vaux, *supra*, p. 39 et pl. XIV. 4.⁽¹⁾

1: (a) Ex 13¹⁻¹⁰
(Pl. XXIII)

וידבר
יהוה אל
משה
לאמר² קדש
לי כל בכור פטר 5
כל רחם בבני
ישראל באדם
ובבהמה לי הוא
וַיֹּאמֶר מֹשֶׁה אֶל ה'ע³

⁽¹⁾ Le second morceau, contenant le *Sema'*, a été déjà publié par R. de Vaux dans la *Revue Biblique*, lx, 1953, pp. 263 et 269, pl. XIIb.

	זכור את היום הזה	10
	אשר יצאתם	
	ממצרים מבית עבדים	
	כי בחזק יד הוציא	
	יהוה אתכם מזה ולא	
	יאכל חמץ ⁴ היום	15
	אתם יצאים בחדש	
	האביב ⁵ והיה כי יביאך	
	יהוה אל ארץ הכנעני	
	והחתי והאמרי והחוי	
	והיבוסי אשר נשבע	20
	לאבתיך לתת לך ארץ	
	זבת חלב ודבש	
	ועבדת את העבדה	
	הזאת בחדש הזה ⁶ שבעת	
	ימים תאכל מצת	25
	וביום השביעי חג ליהוה	
	⁷ מצות יאכל את שבעת	
	הימים ולא יראה לך חמץ	
	ולא יראה לך שאר בכל	
	גבלך ⁸ והגדת לבנך	30
	ביום ההוא לאמר בעבור	
	זה עשה יהוה לי בצאתי	
	ממצרים ⁹ והיה לך לאות על	
	ידך ולזכרון בין עיניך	
	למען תהיה תורת	35
	יהוה בפייך כי ביד	
	חזקה הוצאך יהוה	
	ממצרים ¹⁰ ושמרת אֹת	
	החקה הזאת למועדה	
	מימים ימימה	40

vacat(b) Ex 13¹¹⁻¹⁶

והיה כי יבאך יהוה אל
ארץ הכנעני כאשר
נשבע לך ולאבתיך

	ונתנה לך ¹² והעברת	45
	כל פטר רחם ליהוה	
	וכל פטר שגר	
	בהמה אשר יהיה	
	לך הזכרים ליהוה	
	וכל פטר חמר תפדה ¹³	50
	בשה ואם לא תפדה	
	וערפתו וכל בכור	
	אדם בבניך תפדה	
	והיה כי ישאלך ¹⁴	
	בנך מחור לאמר	55
	מה זאת ואמרת	
	אליו בחזק יד	
	הוציאנו יהוה	
	ממצרים מבית	
	עבדים ¹⁵ ויהי לך	60
	הקשה פרעה	
	לשלחנו ויהרג	
	יהוה כל בכור בארץ	
	מצרים מבכר אדם	
	ועד בכור בהמה	65
	על כן אני זבח	
	ליהוה כל פטר	
	רחם ה זכרים וכל	
(Pl. XXIV)	בכור בני אפדה	
	והיה לאות על ¹⁶	70
	ידכה ולטוטפת בין	
	עיניך כי בחזק יד	
	הו ציאנו יהוה	
	ממצרים	
	<i>vacat</i>	75
(c) Deut II ¹³⁻²¹	והיה אם שמע תשמעו ¹³	
	אל מצותי אשר	
	אנכי מצוה אתכם	
	היום לאהבה את	

יהוה אלהיכם	80
ולעבדו בכל לבבכם	
ובכל נפשכם ¹⁴ ונתתי	
מטר ארצכם בעתו	
יורה ומלקוש ואספת	
דגך ותירשך ויצהרך	85
¹⁵ ונתתי עשב בשדך	
לבהמתך ואכלת ושבעת	
¹⁶ השמרו לכם פן יפתה	
לבבכם וסרתם ועבדתם	
אלהים אחרים	90
והשתחוייתם להם ¹⁷ וחרה	
אף יהוה בכם ועצר את	
השמים ולא יהיה מטר	
והאדמה לא תתן את	
יבולה ואבדתם מהרה מעל	95
הארץ הטבה אשר יהוה	
נתן לכם ¹⁸ ושמתם את דברי	
אלה על לבבכם ועל נפשכם	
וקשרתם אתם לאות על	
ידכם והיו לטוֹטְפֹת	100
בין עיניכם	
¹⁹ ולמדתם אתם	
את בניכם לדבר	
בם בשבתך בביתך	
ובלכתך בדרך	105
ובשכבך ובקומך	
²⁰ וכתבתם על מזוזות	
ביתך ובשעריך	
²¹ למען ירבו ימיכם וימי	
בניכם על האדמה	110
אשר נשבע יהוה	
לאבותיכם לתת להם כימֵן]	
השמים על הארץ	

Ll. 17 à 21. Le bord droit du morceau étant légèrement replié sur lui-même, la première lettre de chaque ligne n'apparaît pas sur la photographie.

Ll. 22, 23 et 25. Les trous dans la membrane font décaler le début des lignes.

Ll. 41 et 75. Le blanc et l'interligne plus large marquent le début d'une nouvelle section correspondant à la *setúmah* du TM.

L. 90. On a laissé en blanc la fin de la ligne pour ne pas couper en deux le mot suivant qui est assez long.

2: Deut 6⁴⁻⁹ (Pl. XXIV)

שמע⁴
 ישראל
 יהוה
 אלהינו יהוה
 אחד⁵ ואהבת
 את יהוה
 אלהיך בכל לבבך
 ובכל נפשך ובכל
 מאדך⁶ והיו הדברים
 האלה אשר אנכי¹⁰
 מצוץ היום על לבבך
 ושננתם לבניך ודברת
 בם בשבתך בביתך ובלכתך בדרך
 ובשכבך ובקומך⁸ וקשרתם
 לאות על ירך והיו לטטפת בין
 עיניך⁹ וכתבתם על מזוזות
 ביתך ובשעריך

L. 16. Graphie מזוזות comme dans l'édition de Ben Ḥayyim par opposition à מזוזות du texte de Ben Ašer.

5. MEZOUZA(?)

(PL. XXIV)⁽¹⁾

Peau noircie, très mince, mais plus épaisse que celle du n° 4 et qui n'a probablement pas été découpée, à la manière d'une tranche, dans une peau normale, puisque le dos est velouté. Dimensions: 46 mm. de haut sur 6 de large au max.

L'écriture, semi-cursive, est assez semblable à celle de 4, comme l'est aussi la taille minuscule des lettres, 0.5 env.

Le fragment contient des restes de 27 lignes du texte; dans le bas, on est peut-être au début des lignes.

⁽¹⁾ Les deux photographies sont faites aux rayons infra-rouges, celle de droite à la grandeur naturelle, celle de gauche agrandie à 1½.

Malgré les apparences suggérant un phylactère ou plutôt une mezouza (épaisseur de peau), les efforts pour identifier le fragment se sont montrés inefficaces. Une mezouza, sur une peau normale, d'épaisseur moyenne, a été trouvée dans la grotte 8 de Qumrân.

6. TEXTE LITTÉRAIRE NON BIBLIQUE

(PL. XXV)

Deux fragments de cuir, pliés et collés ensemble, presque entièrement pourris. Le fr. 2 porte l'empreinte de l'encre d'une autre couche, disparue. Dimensions des fr. 1+2: 55 mm. sur 38. Interligne, irrégulier, de 6 à 7. Hauteur moyenne des lettres 3 (?).

L'écriture semble plutôt ancienne et pourrait dater de l'époque hasmonéenne tardive ou hérodiennne.

Ce qu'on devine du contexte des lignes 3-5 rappelle Is 49¹⁸ 60⁴ Zach 2^{14*} Sir 36¹³ (éd. Rahlfs) I Bar 4³⁶⁻⁵⁹ Ps Sal 11.

1

]...[

vacat

]הלל מחסי עליון]

]שאי ציון עלין]

]גו בתוכך תמיד] 5

]וכל כבוד אל עם]

]כיא כדאנג אל מ]

]ריו עלן]

]ל]

[...³... lou]er les refuges du Très-Haut [...⁴...]. Lève, Sion, (tes yeux) *vers* [...⁵...] au milieu de toi, pour toujours [...⁶...] *et toute* la gloire de Dieu, avec [...⁷...]. *Car comme la cire devant* [...].

2: Traces d'une dizaine de lignes.

3: Parcelle détachée du fr. 1+2, avec traces de lettres.

B. TEXTES NON LITTÉRAIRES

7. CONTRAT(?), EN HÉBREU

(PL. XXV)

Peau d'un jaune assez clair, plutôt mince, finement préparée; surface lisse à très petit grain, dos légèrement gaufré. Marges latérales de 4 mm. (fr. 1, à droite; fr. 2, à gauche). Interligne, irrégulier, de 2.5 à 4. Pas de lignes tracées à la pointe sèche.

Une quinzaine de petits fragments de ce document, dont trois ne sont pas reproduits ici, furent trouvés dans un nid de rats, comme le n° 25 (voir p. 10 et pl. II. 3). Ils ont les bords trop rongés pour qu'on y puisse trouver des joints.

Hauteur des lettres: max. 6.5, min. 3, moy. 3.5. Écriture notariale, très proche de la littéraire (voir p. 71), mais un peu maladroite; elle date probablement des premières décades du II^e siècle après J.-C.

L'écriture peu soignée et l'absence de lignes tracées à la pointe sèche suggèrent qu'il s'agit d'un texte non littéraire. La présence d'un nom propre sur le fr. 2 et la phrase du fr. 3 rendent possible d'identifier ce document comme un acte ou un contrat concernant de l'argent (reconnaissance de dette?) ou une propriété immobilière.

1	2	3
[]°א	ך[]°·[]]°[
	לל בן הלל °[]	ואם כן לא אעשה
	°°°[]]°°[

Fr. 2, l. 2. הלל: patronymique d'un Juge, 'Abdôn fils de Hillel, Jud 12^{13, 15}, ce nom est très répandu aux époques romaine et byzantine: Hillel *ha-Babeli*, fondateur du *Bêt-Hillel*; le fils de Rabban Gamaliel (Pesahim 51 a, etc.); un rabbin (Sanhedrin 98 b); un amora (yKilaim ix 32 a; Giṭṭin 59 a), etc. A Mur il se trouve encore en 24 B 6 (et parallèles) et peut-être dans le document grec 90 e II: *Ελληλος*.

Fr. 3, l. 2. ['Et s]i je n'agis pas de cette façon, [il y aura le dédommagement . . .']; début de la clause exécutoire, correspondant à l'araméen והן כן לא אעבר en 18 7. Avec une formulation plus brève cette clause se retrouve en 26 1 6 et dans un document de la même époque publié dans la *Revue Biblique*, lxi, 1954, pp. 182-90, où la l. 13 de la transcription (p. 183) est à corriger d'après *Revue Biblique*, lxii, 1955, p. 254 et *Biblica*, xxxviii, 1957, pp. 264-8. Cf. encore le document grec 114 14 ss.

לא אעשה. Noter l'absence d'intervalle entre deux mots qui reflète l'unité d'accent.

4	5	6
]° בכל[]°ש[]י°[
]מן[]ק°[
7	8	9
[]א]וא[]ל°ת[
[]ל]°°°[
10	11	12
]°°° ב °[]ל[]ל °°°[
]°°[

13-15: traces de lettres.

8. COMPTE DE CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES, EN ARAMÉEN

(PL. XXV)

Teinte jaune foncé avec des taches grises. Peau bien préparée, mais peu souple; surface lisse, granulée; dos un peu rêche, avec des taches de matière étrangère (colle?). Sur le bord supérieur on observe une bande blanchâtre, de 8 mm. (à droite) à 6 (à gauche). On y aperçoit des restes d'une matière indéterminée, peut-être appartenant à une lanière en peau, de même largeur que

la bordure, jadis collée contre elle. Pour le problème de ce genre de peau, représenté ici par les n^{os} 8–12, ainsi que pour l'explication des bordures, voir l'introduction aux textes grecs 89 ss. Le bord droit semble être coupé maladroitement avec un couteau peu tranchant.

Dimensions du fr. 1 : 150 × 81. Marge supérieure de 15 à 20 ; marge latérale droite de 24 à 16. Lignes d'écriture descendant vers la gauche ; interligne irrégulier de 4 à 11. Hauteur des lettres : max. 12, min. 1.5, moy. 5.

L'écriture, d'une main peu habile, est celle de chancellerie (voir p. 71) avec plusieurs formes cursives : *šin*, *aleph* initial, *het* à la l. 2, *tet*, deuxième *reš*, *aleph* final à la l. 3.

L'appartenance du fr. 2 à la même feuille que le fr. 1 est vraisemblable ; son appartenance au même texte est peu probable.

La feuille contient des noms de personnes et des indications numériques concernant de l'orge et peut-être des lentilles. Pour des listes semblables cf. les n^{os} 9 et 10 et surtout les documents grecs 90 ss.

1

למנין סערין ס 3 ס 7
 ישוע אח 3 ס 3
 טרפֿאֿ ס 7 יי ק 1
 ישוע בר חרקק
 5 צוק [ס] בר ממניה

L. 1. La 2^e lettre, embrouillée, est un *pé* ou un *mem* semi-cursif, sans petit trait oblique en haut. Le signe qui suit rappelle vaguement un *šin* ; il peut être considéré comme la ligature *nun+yod*.

L. 2. *Šin* de forme bizarre, peut-être corrigé sur un *aleph*. La 7^e lettre : *yod*, *waw* ou *zain*.

L. 3. La 3^e lettre : *pé* ou *mem* ; la 4^e : *reš* ou *waw* ; la 6^e : *het* ou *hé*.

L. 4, vers la fin : *bet* ou *pé*.

L. 5, au début : un signe non alphabétique ou un *mem* mal formé.

Les signes qui sont à gauche des ll. 3 à 5 pourraient être des *exercitia calami* ou même appartenir à un texte antérieur.

Compte. De l'orge : 39 séah et 3 qab,
 Yešûa' (fils de) 'Aḥai : 40 séah.
Lentilles : 16 séah et un demi qab,
 Yešûa' fils de Ḥarqûq
 5 de Šûq, [dé]jà délivré.

L. 1. La possibilité de noms propres pour les deux premiers mots (pour le 2^e cf. le prêtre de I Chr 24⁸ et un rabbin, Jastrow, p. 1010) nous semble être à écarter.

ס (aussi ll. 2 et 3 et fr. 2) : abréviation de סאה qui se retrouve sur une jarre de Qumrân portant l'indication de capacité ; voir *DŷD III*.

ק (aussi l. 3) : abréviation de קב, inconnue par ailleurs. Les deux mesures de capacité sont attestées aussi dans les documents grecs 90 ss.

Les formes des chiffres '20' et '10' (ll. 1 à 3) sont connues dès l'époque perse. A la période gréco-romaine, elles sont fréquentes dans les textes de Qumrân, grottes 3 et 4, et dans les inscriptions araméennes : nabatéennes, palmyréniennes, ḥaṭréennes, vieilles syriaques.

Si le système métrologique, sous-entendu ici, est le même que celui de Qumrân, où le séah est égal à 15 litres env. (voir *DŷD III*), la quantité d'orge mentionnée aux ll. 1 et 2 correspondrait à 600 l. env.

L. 2. L'omission de בר devant le patronyme, insolite pour cette époque (pour la période monarchique voir 17), est accidentelle ; cf. pourtant 22 1–9 3 et *CIS* ii 4597 s.

Le second nom est אהי ou plutôt אהי (cf. bibl. 'Aḥî, talm. 'Aḥai, Doura-Europos Αχeos).

La lecture '40 séah' est préférable à celle de '20 séah et un qab' ; en ce dernier cas il faudrait un trait d'unité après le *qoph*.

Malgré les incertitudes de lecture, la traduction des ll. 1 et 2 donnée plus haut nous semble s'imposer. Il s'agit sans doute d'une livraison effectivement fournie au trésor public et qui est légèrement inférieure à la prestation due par le contribuable; cf. le commentaire au n° 94. On comprendra donc: '39½ séah d'orge (livré par) Yešûa' fils de 'Aḥai (qui doit) 40 séah.'

L. 3. La lecture possible du premier mot טרפואח peut être rapprochée de l'araméen טלופחא 'lentilles'; cf. I. Löw, *Die Flora der Juden*, ii, pp. 442-52. Ce serait une orthographe phonétique du mot avec le *reš* remplaçant le *lamed* et avec l'*aleph* notant une syllabe adventice (*pataḥ furtivum*): *ṭarpo'āḥ* ≪ *ṭalpōḥ*. L'orge et les lentilles apparaissent côte à côte dans les papyrus d'Éléphantine: שערן וטלפחן (A. Cowley, *Aramaic Papyri of the Fifth Century B.C.*, nos 2, 5 et 3, 6), dans un texte araméen de 4Q: טלופחין [שערין] (aussi טלופחא), et très fréquemment dans les papyrus grecs: voir l'introduction aux nos 89 ss.

En lisant טרפראה on aurait un nom propre, à traduire peut-être 'Tripoliteine; originaire de Tripoli en Phénicie ou en Afrique du Nord' (de nouveau, une orthographe aberrante pour טרפליא). Sur טרפל 'Tripoli de Phénicie' et טרפליא en Daniel, voir K. Galling: *Vetus Testamentum*, iv, 1954, pp. 418-22. Une forme plus proche de l'original grec est attestée par le Targum Yerušalmi II à Gen 10¹⁷: טריפוליא (pl. emph.).

ך: abréviation de פלג 'moitié', comme dans un papyrus araméen d'Égypte (*Proceedings of the Society of the Biblical Archaeology*, 1907, pp. 260 ss.) et sur un ostracon (M. Lidzbarski, *Ephemeris*, iii, p. 25) ainsi que sur le couvercle de Beth-phagé (R. Dussaud, *Syria*, iv, 1923, pp. 241-9, ll. 4 et 10 de la transcription; identifié par Lidzbarski: *Nachrichten von der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Philologisch-Historische Klasse*, 1923, Heft 1, pp. 104 s.).

Si 1 séah = 15 l. (voir note à la l. 1), 16½ séah équivalent à 240 l. env.

L. 4. חרקק: sobriquet, qui ne semble pas être attesté par ailleurs. A partir du verbe ḥrq 'inciser' (Jastrow, p. 506) on peut dériver la forme Ḥarquq avec le sens 'Balafre'. Pour le schème morphologique qatḥul, voir Dalman, p. 165, Segal, p. 110 s. et *Revue Biblique*, lx, 1953, p. 292 s. (à propos du nom propre עפלול en 43 7).

Si les lettres qu'on aperçoit près du bord gauche du fragment, à la hauteur de la l. 4, appartiennent à notre texte, on peut les lire ככר et traduire 'déjà [livré]'; un 'faux départ' (dittographie) de la même expression à la ligne suivante?

L. 5. Si le premier signe est non alphabétique, on pensera à un symbole conventionnel pour 'réglé, payé, etc.', parallèle à / dans les papyrus d'Égypte et sur le couvercle de Beth-phagé; cf. Lidzbarski, *Nachrichten . . . , l.c.*, note à la l. 3. Si, par contre, c'est une lettre mal formée, on lira volontiers מצוק, pour מן צוק 'originaire (du village) de Şûq'; cf. Şôq et Σουκα nom d'un torrent et d'une région dans le Désert de Juda: F.-M. Abel, *La géographie de la Palestine*, ii, p. 471; M. Avi-Yonah, *The Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, v, 1936, p. 150. Voir 3Q15 viii 8, note. L'indication du lieu d'origine est de règle dans les contrats; elle est facultative dans les registres (peut-être 92 1 7 s.) et dans les signatures des actes: 21 24 et *Biblica*, xxxviii, 1957, p. 258.

ממניה: participe Itpel, avec le -t- assimilé. Le sing. fém. exprime l'idée neutre: 'compté, délivré'. Cf. *Recueil des tessères de Palmyre*, n° 211.

Il est moins probable que cette ligne contienne le nom de personne: צוק בר ממניה.

Les signes ou lettres qu'on voit au bord gauche du fragment n'appartiennent peut-être pas au même texte.

L'interprétation d'ensemble des lignes 3 à 5, plus hypothétique que celle des ll. 1-2, pourrait donc être: '16 séah et ½ qab des lentilles (que doit) Yešûa' fils de Ḥarquq originaire de Şûq, déjà délivrés (en entier).'

2

[. . .] 14 séah'

\''' ס []

9. COMPTE

(PL. XXVI)

Peau jaune, très noircie, épaisse; feuille rétrécie et recroquevillée; originellement de même qualité que les nos 8 et 10. Dimensions du fr. 3: 95 mm. de haut et 100 de large. Marge supérieure (fr. 1) d'env. 45; marge latérale gauche (fr. 3) d'env. 20.

Écriture cursive.

La position réciproque des trois fragments n'est pas certaine; les fr. 1 et 2 se placent probablement au-dessus du fr. 3.

Les fr. 1 et 2 contiennent des restes de noms propres; fr. 1, l. 1: [] שְׁמֵעוֹן בֶּר שֶׁכֶׁם [];
fr. 2, l. 2: [] יְהוֹנָדָב [].

Le fr. 3 contient, sur une vingtaine de lignes, une liste de noms de personnes dont chacun est suivi d'une indication numérique. Les noms propres sont illisibles.

Les indications numériques sont alignées verticalement. Voici la transcription, très hypothétique, de la partie la mieux conservée (en haut, à gauche):

3

//	◄	///	///	///	ר	כֹּ	
					◄	◄	כ
				◄	◄	◄	כ
		◄	◄	◄	◄	◄	כ
		◄	◄	◄	◄	◄	כ
		◄	◄	◄	◄	◄	כ
		◄	◄	◄	◄	◄	כ
		◄	◄	◄	◄	◄	כ

Le symbole ◄ ne représente pas '10', malgré une certaine ressemblance. Il se retrouve, avec son sous-multiple ◻, en 10A, où nous les interprétons le premier comme 'denier, drachme d'argent' et le second comme 'obole de bronze'. Si c'est exact, le signe ◻ pourrait indiquer 'tétradrachme' (cf. כֶּרֶשׁ à Éléphantine?). Il s'agissait donc de contributions en argent, calculées d'après le nombre des pièces. Ainsi, à la l. 1: '1 tétradrachme, 8 deniers (= 2 tétradrachmes), 2 oboles (= $\frac{1}{2}$ de denier)'; l. 4: '4 tétradrachmes, 4 deniers (= 1 tétradrachme), [. . .]'

10. PALIMPSESTE: COMPTE, ABÉCÉDAIRES

(PL. XXVI)

Peau de qualité et de couleur semblables à celles du n° 8. Bordure blanchâtre, le long du bord supérieur, d'env. 7 mm. A gauche, la surface a été partiellement arrachée, mais après que furent écrits les alphabets.

Le texte inférieur a été soigneusement lavé, ne laissant que l'empreinte brunâtre des lettres et quelques traces d'encre.

A. COMPTE

Le fragment contient, disposés sur deux colonnes, des noms propres suivis d'indications numériques à la col. I. Interligne, irrégulier, d'env. 10 mm. Hauteur des lettres: max. 10, min. 1·5, moy. 4.

L'écriture est cursive, celle de la col. II ayant plus de ligatures qu'à la col. I.

Autant que le déchiffrement, très hypothétique, le laisse voir, le fragment appartenait à une liste de contribuables, dont plusieurs femmes, disposée en ordre alphabétique approximatif; pour ce dernier trait cf. plus loin n° 89 (et peut-être 24).

Les deux symboles ◄ et ◻, qui se trouvent déjà au n° 9, semblent identiques avec les signes ◄ et ◻ qui paraissent dans la liste du couvercle de Beth-phagé, publiée par R. Dussaud: *Syria*, iv, 1923, pp. 241-9. Nous y reconnâtrions volontiers les formes cursives ou schématiques du *reš* et du *mem* et les interpréterions comme abréviations de רֶבַע 'quart (de tétradrachme), denier' et de מַעֵה 'obole, $\frac{1}{2}$ de denier'. Le *reš* pour 'quart de sicle' est attesté par les papyrus araméens d'Égypte; A. Cowley, *Aramaic Papyri of the Fifth Century B.C.*, Oxford, 1923, pp. xxx s. et index, p. 309. Le mot רֶבַע 'denier' se rencontre sur les monnaies de la

Première Révolte: cf., p. ex., A. Reifenberg, *Ancient Jewish Coins*, p. 58, n° 146. Voir aussi *Recueil des tessères de Palmyre*, p. 191.

Col. II		Col. I
[]... מרים ברת	... ר ל//////	יהוהנה ברת הניה []
[]... מרימא ברת	ל////// ם ל////// ר	... []
[]... מתתיה בר	ל////// ר	ברת עונה []
[]... מנחם בר	// ם ל////// ר	סטיון []
[]... מריון בר אל 5	...	° [] 5
[] מנחם בר בנרבי	ל////// ר []	[]
[] ... מ		

Col. I

L. 1. יהוהנה 'Jeanne', attesté dans le Talmud comme nom d'une espèce de sauterelles: יוהנא; cf. encore יוחני, un autre nom propre féminin dérivé de יוחנן (Jastrow, p. 568).

L. 3. עונה lire peut-être 'Unnah; cf. nom biblique 'Unni, I Chr 15^{18, 20} et Neh 12⁹ (ketib 'Unno), et d'autres dérivés de la racine 'nn: 'Anîn, 'Anîna, etc.

L. 4. סטיון [], peut-être תדטיון [ת] 'Théodotion', connu par les ossuaires (תדטיון et Θεοδοτίωνος, gén.: E. L. Sukenik, *Tarbiz*, i, 4, 1929/30, pp. 139 et 142) et très répandu parmi les Juifs, surtout de la Diaspora.

Col. II

L. 2. מרימא 'Mariammé', à ma connaissance, apparaît pour la première fois dans un texte sémitique. C'est *Μαριαμμή*, forme grecisée de מרים, retranscrite en alphabet sémitique. Un cas analogue est celui de *Μαρία* et *מריה*.

L. 5. מריון 'Mariôn', nom attesté par des écrits talmudiques et des papyrus grecs d'Égypte; porté également par des non-Juifs, p. ex. *CIS* ii 4021. Voir encore la note à 74 II 14.

L. 6. בנרבי ou bien בררבי; *si vera lectio*, cf. ברבי titre honorifique de rabbin, d'un disciple de maître célèbre (Jastrow, p. 189), connu également par les inscriptions funéraires de Beth-Shearim et de Jaffa: ביריבי, Βηρεβι, etc.

B. ABÉCÉDAIRES

Longueur de la 3^e ligne 85 mm.; hauteur des lettres: max. 8, min. 2, moy. 3.5.

L'écriture est littéraire, comparable à celles des textes bibliques 1, 2 et 88.

Les abécédaires de Murabba'ât (nos 10 B, 11, 73, 78 à 80) enrichissent la maigre attestation épigraphique de l'alphabet en écritures phéniciennes et araméennes: (1) Lakish, VIII^e-VII^e siècles (cinq premières lettres): O. Tufnell, *Lachish III (Tell ed-Duweir)*. *The Iron Age*, pp. 357 s., pl. 48B et fig. 10 à la p. 118 (Albright et Dinger, *l.c.*, proposent comme date: 'late 9th-early 8th cent. '); (2) W. Hammâmât en Égypte, v^e siècle: A. Dupont-Sommer, *Revue d'Assyriologie*, xli, 1947, pp. 105-10 (l'inscription est un abécédaire araméen tout court; l'interprétation de l'éditeur, qui y lit une phrase entière, n'est pas à retenir); (3) peut-être à Gézer, époque hellénistique (début des alphabets grec et hébreu?): R. A. S. Macalister, *Excavations at Gezer*, ii, p. 277 et fig. 425; (4) Qumrân, milieu du I^{er} siècle avant J.-C. (ostracon trouvé dans la couche Ib, d'env. 100-30 av. J.-C.): R. de Vaux, *Revue Biblique*, lxi, 1954, p. 229 et pl. Xa; (5) Hatra en Iraq, II^e siècle après J.-C.: Fouad Safar, *Sumer*, vii, 1951, p. 148, inscription n° 14, pl. III; *Syria*, xxix, 1952, p. 97.

Noter que l'ostracon de Qumrân ne donne qu'une seule forme pour les lettres *mem*, *nun*, *pé*, *šadé* (ם, ן, פ, צ), tandis que les abécédaires de Murabba'ât présentent les deux, médiane et finale. On y a, sans doute, un témoignage précieux de la standardisation de l'écriture introduite dans les écoles juives de scribes vers la fin du I^{er} siècle après J.-C.

[]וֹחַ טִי כַךְ לַמִּנְסַע פֶּה צָצָׁ] []
 [] ק ק ק
 [] אַבְגְּד הֵו זח טִי כַךְ לַמִּנְסַע פֶּה צָק ר

Le deuxième alphabet au moins, ne semble pas être achevé. Ses quatre premières lettres, invisibles sur la reproduction, ont laissé leur empreinte sous la surface du fragment, arrachée à cet endroit.

11. ABÉCÉDAIRE

(PL. XXVII)

Peau épaisse, verdâtre, surface granulée, dos blanc. Sur le bord gauche du fragment une bordure blanche de 8 mm. de large, avec une parcelle de peau de même qualité collée par-dessus. Dimensions maxima 94 mm. sur 79; interligne 18.

Nombreuses traces d'une encre mal effacée qui appartenaient sans doute à un texte antérieur à l'abécédaire.

Hauteur moyenne des lettres 10. L'écriture, assez maladroite, est du type littéraire ou 'de chancellerie'.

L'abécédaire fut probablement disposé sur trois lignes de neuf, neuf et six lettres.

1

[ט]ח[] []
 מ מ נ ס [] []
 [] [] []

2: Traces de lettres.

12-16. FRAGMENTS NON CARACTÉRISÉS

(PL. XXVII)

12 et 13: peau jaune claire, surface rugueuse; dimensions: 142 mm. × 14 et 83 × 7. Trace d'une bordure blanche en bas de **13**. Hauteur moyenne des lettres 5.

12: restes de treize lignes en écriture mixte, notariale et cursive. **13**: restes de quatre lignes.

14: peau jaune foncée, très épaisse, rigide, légèrement transparente. Dimensions 59 mm. × 26. Hauteur moyenne des lettres 4.

Début de 5 lignes.

15 et 16: peau grise foncée, de la même qualité que celle de **11**. Dimensions: 30 mm. × 21 et 80 × 104.

15: traces de deux lignes d'écriture. Malgré la séquence *samek-‘aïn* à la l. 1, ce n'est pas un abécédaire. **16**: sur le bord gauche, en bas, trois lettres du début d'une ligne.

II

PAPYRUS

17. PALIMPSESTE: LETTRE, LISTE DE PERSONNES (VIII^e siècle avant J.-C.)

(PL. XXVIII)

PAPYRUS épais, à fibres saillantes, de préparation assez grossière; noirci. Le texte B (liste de personnes) fut probablement plié verticalement trois fois, de droite à gauche: 50 mm. + 60 + 75. Le texte A (lettre) fut plié, lui aussi, plusieurs fois dans le sens vertical et aussi horizontalement, sans qu'on puisse préciser davantage.

Au verso de rares traces d'encre, à peine visibles. Le recto a été utilisé plusieurs fois: textes à plusieurs lignes, très soigneusement effacés; cinq lignes d'une lettre (A); quatre lignes d'une liste (B) qui ne recouvrent que la moitié de la feuille, qu'on avait tournée après avoir sommairement lavé le texte A. Les lignes d'écriture courent dans le sens des fibres.

Pour la datation de ces deux textes en écriture paléo-hébraïque on dispose de deux critères: archéologique et paléographique. Les tessons de l'âge du Fer II, ou plus précisément du VIII^e et VII^e siècles (voir ci-dessus, pp. 26-28), attestent une occupation des grottes de Murabba'ât contemporaine du papyrus Mur 17. On peut essayer de rétrécir ces limites chronologiques par la comparaison de Mur 17 avec d'autres inscriptions paléo-hébraïques écrites à l'encre: (1) ostraca de Samarie, première moitié du VIII^e siècle;⁽¹⁾ (2) ostracon fragmentaire de Qumrân, postérieur à Mur 17, si l'on en juge d'après la forme du *yod* et du *nun*;⁽²⁾ (3) ostraca de Lakish, dont la majorité datent de 587, sauf peut-être nos I, XIX à XXI;⁽³⁾ (4) ostracon d'Ophel, également de 587 env.⁽⁴⁾ Voir le tableau, fig. 25.⁽⁵⁾

L'écriture de Mur 17 est bien antérieure à celle de Lakish II-XVIII. Comparez *bet* (jambage brisé à Mur), *yod* (trait inférieur supprimé à Lakish), *kaph* (petit trait central écarté du point où se joignent la barre horizontale et la haste verticale), *mem* et *nun* (formes réduites à Lakish). Dans Lakish I et XX le *bet* et le *mem* sont assez semblables aux formes de Mur; notez pourtant à Lakish l'aspect moins anguleux du *bet* et l'absence du sommet droit dans le *mem*. Le *yod* se distingue par l'inclinaison de sa barre verticale: toute perpendiculaire à Lakish I et XX,

⁽¹⁾ Édition: G. A. Reisner, C. S. Fisher, D. G. Lyon, *Harvard Excavations at Samaria, 1908-1910*, Cambridge, Mass., 1924, vol. i, pp. 227-46 (fac-similés, pp. 239-43, tableau de l'alphabet, p. 243); vol. ii, pl. 55 (photographies de sept ostraca). La datation des ostraca généralement admise est celle proposée par Albright qui les attribue au règne de Jéroboam II (783-743: R. de Vaux, *Les livres des Rois*, Paris, 1949, p. 231; c. 786-746: W. F. Albright, *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 100, décembre 1945, pp. 16-22). Au contraire, B. Maisler (Mazar) propose le règne de Joachaz (de Vaux: 814-798; Albright: c. 815-801); *Journal of the Palestine Oriental Society*, xxi, 1948, pp. 117-33. Voir le résumé utile de ces deux hypothèses par S. Moscati, *L'epigrafia ebraica antica, 1935-1950*, Rome, 1951, pp. 31-37, ainsi que l'article de E. O'Doherty, 'The Date of the Ostraca of Samaria', dans *The Catholic Biblical Quarterly*, xv, 1953, pp. 24-29 (critique de la thèse de Maisler). Pour la datation possible, au règne de Joas (de Vaux: 798-783; Albright: c. 801-786), voir ci-dessous, B b.

⁽²⁾ Inédit; n° d'inventaire KhQ 1236 (campagne de 1954).

⁽³⁾ Édition: H. Torczyner, L. Harding, A. Lewis, J. L. Starkey, *Lachish I (Tell ed Duweir). The Lachish Letters*, Londres, 1938 (ostraca I-XVIII); O. Tufnell, M. A. Murray, D. Diringer, *Lachish III. The Iron Age*, Londres, 1953, Text, pp. 338 s., Plates, pl. 48 A et B (ostraca XIX-XXI).

⁽⁴⁾ Revu sur l'original, Palestine Archaeological Museum n° 1519, et sur la photographie faite aux rayons infra-rouges, photo PAM 41. 396. Pour l'état de l'étude, voir S. Moscati, *l.c.*, pp. 44-46. L'écriture de l'ostracon d'Ophel est pratiquement identique avec celle des ostraca de Lakish, sauf *waw* (sporadiquement) et *nun* (toujours) qui sont plus évolués à Ophel qu'à Lakish. Il est normal que les scribes de la province aient un certain retard sur les 'modes' de la capitale.

⁽⁵⁾ Les alphabets des ostraca de Samarie et de Lakish I-XVIII d'après le tableau de Harding en *Lachish I*; Lakish XIX-XX d'après les photographies et les fac-similés de Diringer en *Lachish III*; Mur 17, ostracon de Qumrân et ostracon d'Ophel d'après les originaux et les photographies infra-rouges.

	SAMARIE	MURABBA'ÂT		QUMRÂN	LAKISH			OPHEL
		A	B		XIX	XX	I	
א	𐤀 𐤀	𐤀	𐤀				𐤀 𐤀 𐤀	𐤀 𐤀
ב	𐤁 𐤁	𐤁	𐤁 𐤁		𐤁 𐤁 𐤁	𐤁 𐤁	𐤁	𐤁
ג	𐤂 𐤂					𐤂 𐤂 𐤂		
ד	𐤃	𐤃				𐤃 𐤃	𐤃	𐤃
ה	𐤄 𐤄	𐤄	𐤄 𐤄		𐤄 𐤄	𐤄 𐤄	𐤄 𐤄	𐤄 𐤄
ו	𐤅	𐤅	𐤅 𐤅 𐤅	𐤅	𐤅	𐤅 𐤅	𐤅 𐤅	𐤅 𐤅
ז	𐤆		𐤆		𐤆 𐤆	𐤆 𐤆	𐤆 𐤆	𐤆 𐤆
ח	𐤇 𐤇	𐤇			𐤇 𐤇 𐤇	𐤇 𐤇	𐤇	𐤇
ט	𐤈 𐤈		𐤈			𐤈 𐤈 𐤈		
י	𐤉	𐤉	𐤉 𐤉	𐤉	𐤉	𐤉 𐤉	𐤉 𐤉	𐤉 𐤉
יא	𐤊	𐤊	𐤊 𐤊	𐤊	𐤊 𐤊	𐤊 𐤊	𐤊 𐤊	𐤊 𐤊
יב	𐤋	𐤋	𐤋 𐤋	𐤋	𐤋 𐤋	𐤋 𐤋	𐤋 𐤋	𐤋 𐤋
יג	𐤌	𐤌	𐤌 𐤌	𐤌	𐤌 𐤌	𐤌 𐤌	𐤌 𐤌	𐤌 𐤌
יד	𐤍	𐤍	𐤍 𐤍	𐤍	𐤍 𐤍	𐤍 𐤍	𐤍 𐤍	𐤍 𐤍
טו	𐤎	𐤎	𐤎 𐤎	𐤎	𐤎 𐤎	𐤎 𐤎	𐤎 𐤎	𐤎 𐤎
טז	𐤏	𐤏	𐤏 𐤏	𐤏	𐤏 𐤏	𐤏 𐤏	𐤏 𐤏	𐤏 𐤏
יז	𐤐	𐤐	𐤐 𐤐	𐤐	𐤐 𐤐	𐤐 𐤐	𐤐 𐤐	𐤐 𐤐
יח	𐤑	𐤑	𐤑 𐤑	𐤑	𐤑 𐤑	𐤑 𐤑	𐤑 𐤑	𐤑 𐤑
יט	𐤒	𐤒	𐤒 𐤒	𐤒	𐤒 𐤒	𐤒 𐤒	𐤒 𐤒	𐤒 𐤒
כ	𐤓	𐤓	𐤓 𐤓	𐤓	𐤓 𐤓	𐤓 𐤓	𐤓 𐤓	𐤓 𐤓

FIG. 25. Tableau de l'écriture paléo-hébraïque.

oblique à Mur. L'écriture de Mur 17 est, au contraire, relativement proche de celle des ostraca de Samarie, où pourtant semblent plus archaïques : le *lamed* à crochet arrondi, le *tet* entièrement fermé, certains exemples du *bet*, dont la partie supérieure du jambage est presque verticale. Par contre, les lettres comme *zain* et *nun* paraissent plus évoluées à Sam qu'à Mur. La même situation complexe pour les chiffres (voir plus loin, B b) : '5' identique à Sam et à Mur (opposez la forme très évoluée de Lakish), '4' plus simple à Sam qu'à Mur, '10' un peu plus évolué à Mur. Par conséquent, Mur 17 et les ostraca de Samarie doivent être à peu près contemporains, le palimpseste légèrement postérieur, si l'on ne tient guère compte du caractère anguleux de Mur, dû sans doute à l'inexpérience de ses scribes. Avec les réserves voulues, on peut encore comparer le palimpseste de Mur aux inscriptions monumentales et aux graffites. L'inscription de Siloé (d'env. 700)⁽¹⁾ qui présente la calligraphie archaïsante, introduite en Judée par Ézéchiass, possède trois lettres plus récentes par rapport à Mur 17 : *aleph*, *mem*, *nun*. Par ailleurs, on ne trouve pas à Mur certaines formes de la cursive judéenne, lesquelles pourraient dater de la deuxième moitié du VIII^e siècle, tels *aleph* et *yod* dans deux épitaphes⁽²⁾ et *aleph* sur certaines anses trouvées récemment à el-Ğib.⁽³⁾ L'ostracon C 1101 de Samarie, probablement antérieur de peu de temps à la prise de la ville en 721, offre un échantillon de la cursive israélite, assez avancée par rapport à celles des ostraca de Samarie et du palimpseste de Murabba'at :⁽⁴⁾ *bet* (l. 1) à jambage arrondi, *kaph* à trait central écarté, *lamed* anguleux, deux formes de *mem* (à la l. 2, proche à celui de Siloé ; *mem* archaïque à la l. 3), *bet* (l. 2), *dalet* et *qoph* à 'têtes' ouvertes. En conclusion, le papyrus de Mur se placera entre les ostraca administratifs et l'ostracon C 1101 de Samarie, disons en chiffres ronds, vers 750 avant J.-C. Ajoutons encore que Mur 17 s'accorde avec les épigraphes du VIII^e siècle pour la forme des jambages longs, et parfois recourbés, de plusieurs lettres, comme *waw*, *kaph*, *mem*, *nun*, *pé*, *reš*.

Le palimpseste de Mur semble donc dater du long règne d'Ozias (de Vaux : 781-740 ; Albright : c. 783-742) dont l'activité économique au Désert de Juda et dans le Négeb est mentionnée par le Chroniste (II Chr 26^{1, 7, 10}, cf. II Reg 14²²) et confirmée par les recherches archéologiques. Pour une partie du Désert Judéen, Buqei'a au sud-est de Jérusalem, voir F. M. Cross, Jr., et J. T. Milik, *Revue Biblique*, lxxiii, 1956, pp. 74-76 ; *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 142, avril 1956, pp. 5-17. Pour le Négeb, N. Glueck, *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 131, octobre 1953, pp. 6-15 ; 137, février 1955, pp. 10-22 ; 138, avril 1955, pp. 7-29 ; B. Maisler, *Bulletin of the Jewish Palestine Exploration Society*, xv, 1949, pp. 25-28 ('Ein-gadi) ; R. de Vaux, *Revue Biblique*, xlvii, 1938, pp. 89-97, surtout pp. 89 s. (Tell de Qudeirât) ; sur les fouilles d'Élath, rapports préliminaires de N. Glueck : *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 71, octobre 1938, pp. 3-18 ; 72, décembre 1938, pp. 2-13 ; 75, octobre 1939, pp. 8-22 ; 79, octobre 1940, pp. 2-18.

A. LETTRE (PL. XXVII EN HAUT)⁽⁵⁾

Avant qu'on ait inscrit la lettre sur le papyrus, la feuille avait déjà servi au moins deux fois. Dans la partie supérieure droite, entre le bord de la feuille et la première ligne de A, on aperçoit

⁽¹⁾ Sur l'état de la question, voir D. Diringer, *Le iscrizioni antico-ebraiche palestinesi*, Florence, 1934, pp. 81-102, S. Moscati, *l.c.*, pp. 40-43.

⁽²⁾ Deux inscriptions du tombeau de [. .]yahu, préfet du Palais, actuellement au British Museum, déchiffrées brillamment par N. Avigad, *Israel Exploration Journal*, iii, 1953, pp. 137-52 ; v, 1955, pp. 163-6. Une inscription fragmentaire, trouvée par A. Reifenberg, *Journal of the Palestine Oriental Society*, xxi, 1948, pp. 134-7 ; cf.

N. Avigad, *Israel Exploration Journal*, iii, 1953, p. 144. J'ai vérifié les formes des lettres de cette dernière inscription sur l'original à Silwân.

⁽³⁾ Inédites ; fouilles de J. B. Pritchard, campagne de 1957.

⁽⁴⁾ Voir le résumé des études par Diringer, *l.c.*, pp. 71 s. et Moscati, *l.c.*, pp. 37-39.

⁽⁵⁾ Photographie aux rayons ultra-violet, exécutée au British Museum.

des traces confuses de deux lignes d'écriture appartenant à deux textes différents. La ligne la plus proche du bord semble être disposée comme le texte A. La deuxième lettre a le jambage de *kaph* ou *pé*, la 3^e est 'aïn; à droite de *lamed* de A, l. 1, il y a peut-être un *hé*, ensuite vient un *lamed* certain. La position des lettres dans le deuxième texte n'est pas claire. Si elle est la

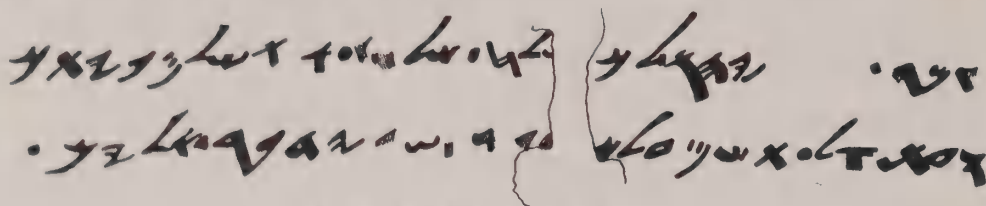


FIG. 26. Copie du n° 17 A, lignes 1-2.

même que dans le premier texte et dans la lettre, on pourrait voir un *het* à gauche du premier *lamed* de A, l. 2; un *šin*, suivi peut-être de *tauw*, sous le *šin* et le *mem* de la même ligne; un *tauw* sous la 4^e lettre de la l. 3 de A.

Le texte A, écrit dans le sens des fibres, contient cinq lignes disposées symétriquement sur la feuille de papyrus. Pas de marge. Interligne un peu irrégulier: 12 mm. env. Hauteur des lettres: max. 9 (premier *lamed* de la l. 1), min. 2 (*šin*).

Nous donnons le déchiffrement hypothétique des deux premières lignes; fac-similé fig. 26. Sur les ll. 3 à 5 on ne peut identifier que des lettres isolées.

אָמַר . . . יְהוָה . לְךָ [.] שְׁלַח . שְׁלַחַת . אֵת שְׁלֹמֵ בֵיתְךָ
וְעַתָּה . אֵל . תְּשַׁמְעֵנִי לְכֹנֵן דְּבַר אֲשֶׁר יְדַבֵּר . אֵלֶיךָ .

¹ . . . yahu te dit: 'j'envoie mes salutations à ta famille. ² Et maintenant, n'écoute pas toute parole que te raconte . . .'

L. 1. La formule de salutation a la forme du message oral. La lecture אָמַר est légèrement préférable à וְכֵן 'ainsi (a dit)'. Pour שְׁלַח dans la formule de salutation, cf. en araméen d'Égypte: הוּיַת אַשְׁלַחַת שְׁלִמְךָ כַעֲנַן 'Je vous envoie maintes salutations. Maintenant . . .' (A. Cowley, *Aramaic Papyri of the Fifth Century B.C.*, n° 41, l. 3); שְׁלֹמֵ וְחַיִּין שְׁלַחַת לְךָ 'Je t'envoie mes salutations de santé et de vie (heureuse)' (A. Dupont-Sommer, *Revue de l'Histoire des Religions*, cxxx, 1945, p. 20, ll. 2-3 du texte); . . . לְהַגִּיד לְךָ לַשְׁלֹמֵ Lakish III, 1. Avec un synonyme de שְׁלַח: שְׁלֹמֵ הוּשְׁרַת; G. R. Driver, *Aramaic Documents of the Fifth Century B.C.*, *passim*, en particulier p. 14. Ici avec l'infinitif absolu pour l'emphase, comme en Num 22³⁷.

Noter que l'orthographe de quelques mots correspond à la prononciation de l'hébreu à cette époque: לְךָ et non לְכָה: *lak*; שְׁלַחַת et non שְׁלַחַתִּי: *šillaht*; בֵּיתְךָ et non בֵּיתְכָה ou בֵּיתְכָה: *baitak*. Voir F. M. Cross, Jr. et D. N. Freedman, *Early Hebrew Orthography. A Study of the Epigraphic Evidence*, New Haven, 1952, pp. 45-70 et *passim*.

L. 2. Le עַתָּה introduit le corps de la lettre, comme en Lakish IV, 2 et probablement III, 4; cf. וְעַתָּה en II Reg 5⁶ et וְכַעֲתָּה dans les lettres araméennes d'Égypte. La forme phonétique 'att et non 'atta se retrouve dans les ostraca de Lakish, dans le ketib d'Ez 23⁴³ et dans le Ps 47⁶.

Après תְּשַׁמְעֵנִי le reste de la l. 2 est très incertain.

L. 3. La première lettre est peut-être *hé*, suivi de *pé*. Viennent ensuite, après les traces confuses de deux ou trois autres lettres, חַסְתָּ.

L. 4. A 2 cm. du bord: וְרַעַתָּה 'et tu paîtras' ou 'et je paîtrai'?

L. 5. A 73 mm. du bord: אֵל דָּר 'à l'enclos'? Cf. Is 38¹² où דוּרִי 'mon habitation' est en parallèle à 'tente de bergers', ainsi que l'araméen דִּיר 'enclos de bétail'.

B. LISTE DE PERSONNES (PL. XXII EN BAS)

Après avoir effacé la lettre par lavage et retourné la feuille, on a inscrit un texte de quatre lignes qui ne couvre que la moitié du papyrus et laisse en blanc tout le bas. Dimensions de la partie inscrite 90 × 60 mm. Interlignes de 10 env. Hauteur max. des lettres 9, min. 3.

Le texte comporte quatre paires de noms propres suivis d'un symbole et de chiffres. Il s'agit sans doute de contributions en espèces, prélevées par le fisc royal, sur quatre paysans.

נמטר . הושע (סאים) 4+10

אבי . צבי (סאים) 10

אלעדה . כרשן (סאים) 5

שמעיהו . יועזר (סאים) 1+5

Nimtar (fils de) Hauši 14 séah

'Abi (fils de) Šabi 10 séah

'Il'ada (fils de) Karšon 5 séah

Šama'yahu (fils de) Yau'azar 6 séah.

Nous groupons les notes suivantes par sujet.

(a) *Le symbole* (fig. 27)

Le signe qui précède les chiffres, le même chaque fois, ne peut se réduire à aucune lettre. Il appartient au groupe des symboles conventionnels de poids et mesures, dont on a deux autres exemples dans l'épigraphie hébraïque: le signe X 'sicle' sur les poids de l'époque monarchique,⁽¹⁾ et le signe C 'bath' (?) dans l'ostracon C 1101 de Samarie.⁽²⁾ En supposant que dans Mur 17B il s'agisse de céréales, on peut interpréter son symbole comme 'séah', ce que confirmeraient les remarques suivantes: ici et en Lakish XIX apparaissent d'un côté les chiffres '5' et '10' et de l'autre le chiffre '6', ce qui suggère des systèmes où les mesures sont divisibles par 10 et 12. Or une séah est un tiers de bath qui est à son tour un dixième de kor. De plus, le signe de Mur 17 (surtout celui des ll. 2 et 4) semble s'apparenter au signe de l'ostracon C 1101, dont il ne diffère que par l'addition du trait central: C 'bath', L 'séah'. Si cela est exact, la forme du signe dans la ligne 1 serait typologiquement plus évoluée. Elle ressemble au *mem* de l'ostracon Lakish IX 3, *mem* qui précède le chiffre '10'; elle semble donc indiquer une même mesure de capacité; on traduira l. 3: '... envoie (de l'orge?), 10 séah et 2 [log?]'!

Par ailleurs, il est peu probable que le signe de C 1101 désigne 'séah' et celui de Mur 17 'bath', car au lieu de $\text{C}|||$, interprété comme 'trois séah', on attendrait le symbole de 'bath' suivi du trait indiquant le chiffre '1'. De plus, le signe C étant plus simple que L , il est vraisemblable qu'il désigne une mesure-base. Or, selon toute probabilité, c'était le cas du bath, si l'on suppose que les jarres estampillées datant du VIII^e au VI^e siècle avaient une capacité d'un bath, ce qui est attesté explicitement dans les graffites בת למלך ; C. H. Inge, *Palestine Exploration Quarterly*, lxxiii, 1941, pp. 106-8 et J. T. Milik, *DJD III*.

D'après Inge, une jarre de Lakish, à quatre estampilles royales, mesure 45,350 l. et l'autre, à estampille privée, 46,667 l.; cela donne approximativement 15,333 l. pour une séah. On obtient ainsi pour Mur les correspondances suivantes:

$$\begin{array}{r} 14 \text{ séah} = 4 \text{ bath et } \frac{2}{3} = 214\frac{2}{3} \text{ l.} \\ 10 \text{ ,,} = 3 \text{ ,, } \frac{1}{3} = 153\frac{1}{3} \text{ l.} \\ 5 \text{ ,,} = 1 \text{ ,, } \frac{2}{3} = 76\frac{2}{3} \text{ l.} \\ 6 \text{ ,,} = 2 \text{ ,,} = 92 \text{ l.} \\ \hline 35 \text{ séah} = 1 \text{ kor et } \frac{1}{3} = 536\frac{2}{3} \text{ l.} \end{array}$$

(b) *Chiffres* (fig. 27)

Le '1', l. 4, est exprimé par un point et non par un trait comme ailleurs.

Le '5' a une forme identique à celle représentée dans les ostraca de Samarie. A partir du VII^e siècle, le signe de '5' évolue indépendamment dans les cursives hébraïque et araméenne. Il est encore relativement proche des formes de Samarie et de Murabba'ât dans une suscription araméenne de l'an 680; CIS ii 17; L. Delaporte, *Épigraphes araméennes*, n° 14, pp. 34-36: lecture certaine grâce au texte cunéiforme. Dans les ostraca de Lakish IX et XIX la barre supérieure se transforme en crochet, ce qui permettait de tracer le signe sans lever la main. A partir de l'époque perse (Éléphantine, papyrus Brooklyn 11), le '5' araméen s'assimile à la forme cursive du 'ain', usage qui durera jusqu'à la période romaine

⁽¹⁾ Voir D. Diringier, *Le iscrizioni antico-ebraiche palestinesi*, pp. 284 s., pl. XXIV; Id., *Palestine Exploration Quarterly*, lxxiv, 1942, pp. 82-103 (résumé dans S. Moscati, *L'epigrafia ebraica antica*, pp. 99-105, pl. XXV); *Lachish III*, pp. 348-56, spécialement p. 354, pl. 51. Le symbole est suivi des chiffres '1', '2', '10'.

⁽²⁾ Pour les différents essais de déchiffrement, voir Diringier, pp. 71 s. et Moscati, pp. 37-39. Je proposerais la traduction suivante: 'Baruk, salut [à toi]! Baruk, préviens-les (הדעם): faites attention, [car] on (ne) distribuera de l'orge (que) 3 bath (par personne).'

dans l'écriture palmyrénienne et nabatéenne. Dans cette dernière, à côté des 'ain relativement rares, apparaissent d'autres formes, à tracé simplifié; voir fig. 27 et note à 30 2.

Le '10' de Mur 17, avec sa barre gauche dépassant légèrement le sommet du signe, est intermédiaire entre la forme triangulaire de Samarie et celle de Lakish, où la barre droite glisse de plus en plus vers le bas. L'écriture araméenne emprunte son signe de '10', \rightarrow , aux Phéniciens. La forme primitive, un simple trait, —, se trouve attestée par l'ostracon du VIII^e siècle découvert à Tell Qesilé; Moscati, p. 113, n° 11. Voir encore Driver, *l.c.*, p. 27.

	SAMARIE	MUR 17 B	LAKISH	ARAMÉEN D'EMPIRE	PALMYRE	NABATÉEN	MUR
4							
5							
10							
20							
SYMBLES	SAMARIE	MUR 17 B	POIDS DU FER II	MUR	MURABBA 'ÂT (M) COUVERCLE DE BETHPHAGE (B)		
	bath?	séah?	sicle	séah qab	obole?	drachme?	tétradrachme?

FIG. 27. Chiffres et symboles.

Sur les poids hébreux de l'époque monarchique, on rencontre un signe dont la forme ressemble tantôt au '5', tantôt au '10' de Samarie, Murabba'ât, Lakish. Mais, étant donné que ces poids pèsent presque dix fois autant que ceux portant le signe '1', il faut interpréter ce symbole comme le signe de '10'. De toute façon, la lecture '8', communément admise, est à écarter (contre Diringier, pp. 284 s.; *Lachish III, Text*, pp. 348-56, en particulier p. 354; Moscati, pp. 99-105).

Il reste à déterminer la valeur du signe qui suit le chiffre '10' à la l. 1. Il est peu probable que ce soit une fraction. Sa forme rappelle d'une façon frappante le chiffre de l'ostracon 63 de Samarie: $11\frac{1}{2}\Delta$ '10 + ? + 2'. La lecture '5', admise généralement, est tout à fait invraisemblable, vu le tracé tout différent de ce signe par rapport à la forme habituelle de '5'. D'autre part ce n'est pas le chiffre '3', puisque pour '3+2' (= 5) on disposait d'un symbole particulier. C'est donc un '4'. On peut supposer que les scribes israélites du temps de la Monarchie utilisaient points ou traits pour les chiffres de 1 à 3, des signes spéciaux pour 4 et 5, les combinaisons de 4 et 5 avec les premiers nombres pour 6 à 9. Le fait que pour '6' le scribe de Samarie écrit '4+2' tandis que celui de Mur 17 préfère '5+1' s'explique par la coexistence des systèmes décimal et duodécimal dans la vie quotidienne d'Israël.

Cette identification de '4' est confirmée par la comparaison du signe nabatéen de '4', X, avec celui de Sam et Mur. Au terme de l'évolution typologique, on voit très bien comment le passage s'est opéré: à la croix verticale à crochet succède la même forme, mais penchée, de Mur, pour aboutir à la 'croix de saint André' du nabatéen.

La lecture nouvelle ainsi obtenue pour l'année du règne dans l'ostracon 63 de Samarie, fait rebondir le problème de l'identification du roi non nommé dans ces ostraca. Si l'on suppose avec Maisler que la date de l'ostracon 63 représente la dernière année du règne, et étant d'accord avec lui sur l'accroissement du territoire d'Israël entre les années 9/10 et 15/16 (années de la chronologie des ostraca), on sera amené à préférer à Joachaz, qu'il propose, son successeur Joas. Joachaz en effet, d'après la chronologie la plus probable, a régné 17 ans et il ne semble pas, en tout cas, avoir contribué à l'accroissement du territoire de l'État ni à sa réorganisation, alors que Joas, qui régna précisément 16 ans (R. de Vaux: 798-783; Albright: c. 801-786), nous est décrit par la Bible comme ayant mené des guerres victorieuses contre les Araméens et les Judéens (II Reg 13¹⁰⁻²⁵ 14⁸⁻¹⁵ II Chr 25¹⁷⁻²⁴). Il a sans doute dû entreprendre aussi des constructions à Samarie et réformer l'administration de l'État. De toutes façons, l'horizon géographique des ostraca, horizon encore assez restreint, ne semble pas cadrer avec l'image de l' 'empire' de Jéroboam II tel que nous le dépeint la Bible.

Si l'on accepte notre identification, les ostraca de Samarie, datés des ans 5 à 16, seraient à placer entre 802-783 (R. de Vaux) ou 805-786 (Albright).

(c) *Noms propres*

Le trait caractéristique de Mur 17 est l'omission de *bin* 'fils' avant le patronyme, exactement comme dans les

ostraca administratifs de Samarie (*passim*; aussi le graffiti *Brk* $\text{h}z\beta[w]$, Diringer, pp. 309 s., n° 39), mais contrairement à l'usage de Lakish (n° 1 et *passim*). La même omission est fréquente sur les sceaux, surtout ceux du VIII^e siècle (Diringer, n°s 45-58; Moscati, n°s 16, 19, 26, 35, 37, 38, 42; A. Reifenberg, *Israel Exploration Journal*, iv, 1954, p. 140, n° 3; N. Avigad, *Bulletin of the Israel Exploration Society*, xviii, 1954, pp. 150-2, n°s 5 et 6), et sur les estampilles privées (Diringer, n°s 1-8, Moscati, n°s 1-32), mais elle peut être justifiée dans ce groupe des épigraphes par l'exiguïté de l'espace disponible.

L. 1. *Nimtar*, participe Niph'al de מטר . Cette forme verbale est peu employée dans l'onomastique et dans la toponymie biblique; cf. pourtant les noms propres גבשן et נבלט et les noms de lieu נפתלי , נחלמי (י), גחבי . Le sens de נמטר semble être '(né) lors de la pluie'; cf. le nom biblique *Matrî* (LXX *Ματταρι*) et les noms arabes *Matir*, *Mutar*. Les métaphores d'Is 45⁸ 'que les nuées fassent pleuvoir . . . la justice' et de Joël 2²³ 'Il vous a donné la pluie selon la justice' ont été interprétées dans un sens personnel (le Juste) par la tradition chrétienne et essénienne. Ce fait suppose une certaine familiarité avec les noms de personnes ayant trait à la 'Pluie'.

Hausi', abrégé de *Hausi'ya(h)u*, avec *i* bref qui devient *e* dans la vocalisation massorétique: *Hošea'*. C'est un des noms israélites les plus répandus: cinq personnages dans la Bible, à partir du x^e siècle au moins (Num 13^{8, 16} et Deut 32⁴⁴: le texte est incertain) jusqu'à l'époque post-exilique; plusieurs fois sur des estampilles (Diringer, p. 121, n° 4; Moscati, p. 75, n° 10) et une fois sur un sceau (Diringer, p. 204, n° 46); plus de vingt personnes à Éléphantine (Cowley, p. 283; Kraeling, p. 305). Les transcriptions varient: *Ausi'*, le dernier roi d'Israël, dans les annales assyriennes (prononciation araméenne du *Hôšî'* israélite); *Usia* et *Usi'* dans les tablettes de l'époque néo-babylonienne et perse ($\text{הושע} = \text{Usi}'$ dans CIS ii 17, l. 1: an 680), *Αουσι* (Num 13^{8, 16}) et *Ωσηε* dans les LXX.

L. 2. *'Abî*, hypocoristique d'*'Abiya(h)u*, nom propre d'une femme dans la Bible (II Reg 18² = אביה de II Chr 29¹). Le nom complet (אביה(ה)) est porté par cinq personnages bibliques. Dans les épigraphes on a (אבי(ה)) *Abiya(h)u* dans la marge du calendrier de Gézer (lecture d'Albright), אביו dans les ostraca de Samarie (n°s 50 et 52) et sur deux sceaux du VIII^e siècle (Diringer, p. 221, n° 65; Moscati, p. 56, n° 15). A Éléphantine, on trouve אבי(ה) nom propre féminin et אביהו nom propre masculin. Le nom est transcrit *Abiyâma* = *Abiyau* dans les textes cunéiformes.

Šabi se rattache plutôt au sens de 'querelle' qu'à l'abstrait 'splendeur', à moins qu'on ne donne à ce dernier une acceptation proche de l'araméen *šbh* 'désirer, vouloir'. Dans la Bible on a צביא nom propre masculin (I Chr 8⁹) et צביה nom de la mère de Joas, roi de Juda. En araméen, il y a צביה nom propre féminin 'Désirée' (Cowley, n° 34, 4) et יהוהנן בר צביא sur un ossuaire (*Revue Biblique*, ix, 1900, p. 107; Frey, 1248). Ce personnage a été identifié par Fränkel avec le *Ἰωάννης Δορκάδος* de Josèphe (*Bj* iv iii 5, § 145, traduit en quelques manuscrits *Ταβθα*, par les copistes chrétiens se rappelant la femme des Actes 9^{36, 40}); voir M. Lidzbarski, *Ephemeris*, i, p. 312.

L. 3. *Il'ada*, si la lecture est correcte, même nom qu'en I Chr 7²⁰, et, avec les deux éléments invertis, עדאל (biblique) et עדאל sur un sceau: Moscati, p. 60, n° 26. De la même racine עדיהו , עדא , עד(א) .

Karšon sobriquet 'Pansu' dérivé de כרש 'estomac des ruminants'; pour ce genre de noms, voir M. Noth, *Die israelitischen Personennamen im Rahmen der gemeinsemitischen Namengebung*, Stuttgart, 1928, p. 226. L'afformante est plutôt *-ôn* que *-an* comme dans les noms propres צלמון , טלמון , שמשון , גרשון , דרקון , כסלון , אדרון , גדעון .

L. 4. *Šama'ya(h)u*, nom très fréquent; 21 personnages bibliques; Lakish IV 6; un sceau 'Ā Šama'yahu fils de 'Azaryahu': Diringer, n° 40, p. 199; huit hommes à Éléphantine (שמעיה): Cowley, p. 313).

Yau'azar. Le second élément est à vocaliser comme parfait — 'azar (LXX) et non comme abstrait — 'ezer (TM). Ce nom fut porté par un guerrier de David (I Chr 12⁷) et par le propriétaire d'un sceau (יהועזר): Diringer, n° 26, p. 186). Assez répandu à l'époque du Second Temple: יועזר Abot i 4; un membre de la famille sacerdotale de Yešeb'ab (ossuaires: H. Hänsler, *Das Heilige Land*, lvii, 1913, p. 130 s.; écrit indifféremment יהועזר et יועזר); un particulier (ossuaire: *Revue Biblique*, xxxiv, 1925, p. 261 = Frey, 1290; écrit יועזר).

(d) Élément théophore dans les noms yahvoistes⁽¹⁾

En Mur 17 l'élément théophore est écrit יהו en position finale et י en position initiale, la prononciation étant dans les deux cas *yau*. La chute de *-h-* dans cette catégorie de noms propres s'est produit un certain temps après la réduction des diphtongues et la contraction des suffixes pronominaux (*-ahu* \geq *-au* \geq *-ô*) dans le dialecte israélien et dans celui de Gézer, d'où la différence entre $\text{י} \text{yên}$ 'vin', $\text{הדעם} \text{hōdi'am}$ 'préviens-les' et $\text{יוישע} \text{Yauyaša}$, nom propre, dans les ostraca de Samarie.

Dans les épigraphes du royaume d'Israël, l'orthographe est toujours phonétique, *yau* s'écrivant י , soit en position initiale, soit en finale: ostraca administratifs de Samarie אביו , בדיו etc.; $\text{י} \text{יוישע}$ n° 36; [] n° 35; יפרעיו sur une estampille de Samarie (?), A. Reifenberg, *Israel Exploration Journal*, IV, 1954, p. 141 s., n° 5; אביו sur un

⁽¹⁾ Pour ce problème voir H. Torczyner dans *Lachish I*, pp. 24-31; H. L. Ginsberg dans *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 71, octobre 1938, pp. 24 s.

sceau provenant peut-être de Galilée (Moscati, n° 15, p. 56); **יִישַׁע** sur un tesson de Samarie (Diringer, p. 311).

En Judée, l'image est plus complexe. Au VIII^e siècle on a les sceaux des **אֲבִיּוֹ** et **שְׁבִנְיָו**, deux ministres du roi **עֲזִיָּו** (Diringer, n° 65 et 67, pp. 221-4), auxquels se rattache pour les motifs stylistiques (Harpocrate naissant et ovule pointillé) le cachet de **עֲשִׂיָּו** (Diringer, n° 38, pp. 197 s.). Mentionnons encore le sceau de **קִנְיָו** (Diringer, n° 13, p. 174) et de **שְׁמַע** fils de **זְכַרְיָו** (N. Avigad: *Bulletin of the Israel Exploration Society*, xviii, 1954, pp. 148 s., n° 2: l'auteur le rapproche du sceau de **שְׁבִנְיָו** mentionné ci-dessus), les deux achetés à Jérusalem. Dans Mur 17 et dans l'épithaphe du Préfet du palais, tous deux du VIII^e siècle, on a déjà en position finale **יְהוּ**, la seule forme employée sur les nombreux cachets et inscriptions des VII^e et VI^e siècles.

En position initiale, l'orthographe **י** est représentée pour le VIII^e siècle par **יֹקֶם** père de **עֲשִׂיָּו** (cité plus haut) et **יַעֲזֹר** de Mur 17; par **יַעֲשָׂה** et **יַאֲמֵן** pour le VII^e-VI^e siècle (Avigad: *Bulletin of the Israel Exploration Society, l.c.*, pp. 150-2, nos 5 et 6; provenance inconnue, achetés à Jérusalem); par **יֹכֵן**, pour le début du VI^e siècle, sur les estampilles de Tell Beit-Mirsim et de Beit-Šemeš (Diringer, n° 9, p. 126; Albright, *Journal of Biblical Literature*, li, 1932, pp. 77-106). Mais l'orthographe **יְהוּ** est plus employée, au moins au VII^e et au VI^e siècle: **יְהוּחִיל** Diringer, n° 42, p. 201; **יְהוּכַל** n° 1, p. 119; **יְהוּעֹזֵר** n° 26, p. 186; **יְהוּשַׁע** n° 27, p. 187; **יְהוּמַלְכָּךְ** Moscati, n° 44, p. 65; **יְהוּעֹז** n° 38, p. 64; [**יְהוּ**] ostracon de l'Ophel, fin de la l. 1. De toute façon, jusqu'à l'exil, la prononciation conserve la diphtongue, ce que confirment les transcriptions cunéiformes des scribes assyriens, pour les noms de rois: *Ha-za-qi-a* (-a)-u, *Ya-u-ḫa-zi*, *Ia-u-ki-im*, etc.

La graphie **יְהוּ** illustre bien ce que l'on appelle l'orthographe mixte, phonétique et historique à la fois. Le *hé* n'est pas prononcé puisqu'on ajoute le *waw* qui présuppose une diphtongue. Dans le cas contraire, c.-à-d. de la prononciation *Yaho*, on ne pourrait écrire que **יְהַמְלֵךְ** p. ex., puisque l'orthographe de l'époque ne marquait à l'intérieur des mots, ni le timbre ni la longueur des voyelles. Le *hé* n'a donc qu'une valeur étymologique et le *waw* est la notation phonétique.

Après l'exil la prononciation *-yau* cède rapidement le pas à la finale *-ya*, probablement sous l'influence araméenne. Quelques sceaux offrent les noms yahvistes à l'élément **י**: *yau*, donc en orthographe phonétique; p. ex. **עֲבִיּוֹ בֵן מְנַעֲיָו**: Reifenberg, *Israel Exploration Journal, l.c.*, p. 139, n° 1. Les noms juifs dans les transcriptions cunéiformes de l'époque perse finissent souvent en *ya(-a)-ma* qu'on lira également *-yau*. A Éléphantine, on n'a que **יְהוּ**, avec une seule exception de **אַחִיָּו**, attesté encore par la Bible. Il est pourtant possible que ce soit un hypocoristique de **אַח** 'Frère' et non pas un nom théophore; voir Noth, *l.c.*, p. 222; H. L. Ginsberg, *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 71, octobre 1938, p. 25, note 3. La prononciation *-ya* est seule attestée à l'époque hellénistique (LXX) et romaine (Qumrân, ossuaires).

Dans la position initiale, *yau-* se conserve plus longtemps comme le prouve l'orthographe historique **יְהוּ**, la seule qui soit attestée dans les documents d'Égypte: Cowley, *passim*; M. N. Aimé-Giron, *Textes araméens d'Égypte*, n° 1, p. 1 (**יְהוּחֵן**) sur un ostracon phénicien du vieux Memphis, V^e siècle).

Le passage de *yau-* à *yo-* se réalise au cours du III^e siècle au plus tard, amplement attesté alors par les transcriptions des LXX, la graphie défective du nom **יְהוּחֵן** dans le papyrus Cowley 81 et dans un ostracon d'Edfou (M. Lidzbarski, *Ephemeris*, ii 243), par l'orthographe phonétique mais pleine de **יְהוּחֵן** dans le papyrus Cowley 81, ainsi que par les papyrus et ostraca grecs (V. Tcherikover, *The Jews in Egypt in the Hellenistic-Roman Age in the Light of the Papyri* (hébr.), pp. 235 s.).

La prononciation *-ya* pour la finale et *yo-* au début des noms yahvistes est seule employée à l'époque romaine, mise à part une complication orthographique: à la période hasmonéenne, on introduit la graphie archaïsante **יְהוּ**, presque la seule trouvée dans l'onomastique des ossuaires. Des formes 'hyper-correctes' deviennent inévitables dans ce genre de Renaissance; ainsi on écrit **יְהוּסֵף** (déjà Ps 81⁶), ce qui n'est pas justifié par la grammaire.

18. RECONNAISSANCE DE DETTE, EN ARAMÉEN (55/56 ap. J.-C.)

(PL. XXIX)

Papyrus jaune clair, assez fin, d'épaisseur moyenne, surface lisse mais usée. Encre noire, évanescence; tracé de calame à l'épaisseur irrégulière. Dimensions: 135 × 120 mm. La feuille semble avoir été pliée horizontalement, six fois à partir d'en haut; largeur progressive des plis de 17 à 23 mm. Puis le rouleau plat ainsi constitué fut plié encore en deux, et, enfin, replié verticalement en deux. Il semble cependant certain qu'il manque le quart supérieur du document, qui contenait l'original (*scriptura interior*); voir l'introduction au n° 19.

Le texte est écrit au recto, perpendiculairement aux fibres; les signatures au verso, après

avoir tourné la feuille de 90°. Marges très réduites; blanc de 50 mm. en bas. Les lignes d'écriture descendent vers la gauche; interlignes d'env. 40 mm. Au verso, les signatures commencent à partir du bord droit, interlignes irréguliers.

Le papyrus fut trouvé en deux morceaux détachés. La longueur des signatures, surtout de la troisième, prouve qu'aucune ligne du texte ne manque entre les deux parties. La fin de chaque ligne est abimée ou manquante. La surface froissée du papyrus et de nombreuses taches et points d'encre rendent malaisé le déchiffrement. Hauteur des lettres: max. 25, min. 3, moy. 6 mm.

L'écriture est cursive, encore relativement proche de l'écriture littéraire de l'époque. Elle ressemble à celle de certains textes semi-cursifs de Qumrân et des ossuaires, surtout du couvercle de Beth-phagé; voir fig. 24. Par rapport à la cursive d'autres documents de Murabba'ât, postérieurs de plus d'un demi-siècle, elle présente moins de ligatures. Notons que *dalet*, *waw*, *zain*, *yod*, *resh* peuvent être exprimés par un simple trait; également *bet*, *kaph*, *nun* en ligature revêtent la même forme (le haut du *bet* et du *kaph* est indifféremment soit recourbé, soit retroussé).

Le document contient une reconnaissance de dette, avec des clauses connues par les textes talmudiques et les papyrus grecs. Il est possible que le formulaire soit influencé par celui des chirographes grecs, représentés à Murabba'ât par le n° 114 et à Doura-Europos par trois pièces fragmentaires; *The Excavations at Dura-Europos. Preliminary Report of Sixth Season, 1932-1933*, New Haven, 1936, pp. 424-6 (D.Pg. 32: chirographe), pp. 436 s. (D.Pg. 73: dépôt—*παρακαταθήκη*, 251 après J.-C.) et surtout *Second Season*, pp. 201-15 (D.Pg. 10, an 121); étude plus complète: *Yale Classical Studies*, ii, 1931, pp. 1-78. Voir déjà Cowley, n°s 10, 11, 49 et surtout 35.

La date suggère que ce document fut laissé dans la grotte pendant la première et non la seconde Révolte.

Recto

°[]° []°
 שנת תרתין לגרון קס"ד °
 בצויה איתודי אכשלום בר חנין מן צויה
 []°° בנפ"י מניה עמי אנה זכריה בר יהוחנן בר ה
 יתב בכסלון כסף זוזין עס[רין] [וכספא] מל[ם]
 אנה ° [] []° []° לא די זבנת עד זמנא 5
 דנה אפרוענך בחמש ואפשר בתמימותא
 ושנת שמטה דה והן כן לא אעבד תשלומ[תא]
 לך מזכסי ודי אקנה לקובליך

Verso

[וכ]ריה בר יהוחנן ע[ל] נפשה
 [כת]ב יהוסף בר []° שהד 10
 יהונתן בר יהוחנא שהד
 יהוסף בר יהודן עד

L. 1. Le *taw* de שנת avait le jambage droit plus long que le gauche, comme le *taw* de la l. 5. Le *nun* de תרתין descendait jusqu'à la l. 3, où on en a aperçu (sur l'original) la trace au-dessus du premier בר. La partie conservée de la lettre qui suit le *goph* est bien un *samek*, si on la compare au *samek* de la l. 8.

L. 2. Dans אבשלום le *waw* se confond par accident avec la courbe du *mem*. Dans צויה il ne reste que de petites traces du *yod* et du jambage droit du *hé*.

L. 3. בנפי : le *nun* est en ligature avec la lettre précédente, comme en מוכסי de la l. 8; matériellement la lecture ככפר n'est pas exclue. מניה : le *mem* a la forme finale; le *nun*, le *yod* et le *hé* présentent une seule ligature (la ligature usuelle du *nun* et du *hé*, comme aux ll. 3, 5, 6, 8 avec le *yod* inséré entre les deux); le *hé* est récrit sur une autre lettre, probablement *aleph*. יהוחנן : les deux *nun* sont en ligature et le départ de la partie inférieure du *nun* final se perd dans la surface usée du bord de la déchirure. ה : devant le *hé*, on ne voit aucune trace d'encre qui permette la lecture [· · ·]יהו.

L. 4. Dans יתב le *yod* et le *taw* présentent une pseudo-ligature. Dans כסף le *samek* est certain, si on compare la partie supérieure de cette lettre à la l. 8 au *mem* final des ll. 2 et 3. זוין : la partie inférieure du *nun*, très oblique vers la gauche, se voit au-dessus de די à la l. 5. עסרין : le petit trait oblique et le bas pointu de la lettre qui le suit correspondent bien au *'ain* et au *samek*. משלם : nous supposons le *mem* semblable à celui de la l. 7; le petit trait à gauche en haut serait le départ du *sin*; la surface du papyrus est très usée en cet endroit et les traits manquants de ces lettres ont pu disparaître sans laisser de traces.

L. 5. אנה est préférable à דנה; la trace de la première lettre est trop proche du *nun* pour être le *dalet* (cf. דנה de la ligne suivante); son léger écart par rapport à la verticale du début des lignes rend la lecture א pratiquement certaine.

Le trait arrondi au bord de la déchirure, peut appartenir à un *mem*, surtout en forme finale, ou à un *pe*. Le point d'encre devant le *waw* semble accidentel, étant trop bas pour le sommet du *lamed* et trop haut pour le sommet d'autres lettres. Le trait devant le *lamed* représente le *waw*/*yod* ou un *nun* médian dont le crochet du bas aurait disparu. עד זמנא : nous supposons que l'encre de la partie manquante du *dalet* et du *mem* (forme finale) a disparu dans la surface abîmée du papyrus.

L. 6. בחמש : le *mem* n'a laissé qu'un point d'encre appartenant à la partie supérieure et inférieure de la lettre. ואפשר : du *waw*, il ne reste que l'extrémité inférieure; le trait oblique court et épais qui touche le *pe* peut appartenir à l'*aleph* dont l'extrémité gauche se serait confondue avec le tracé du *pe*; le *sin* a perdu ses deux branches, mais l'écart de la hampe par rapport au *pe* et sa longueur relative déterminent adéquatément cette lettre. בתמ'מותא : la courbure qui suit le *taw* appartient à un *mem* ou à un *sin*.

L. 7. ושנת : dans le *sin*, la branche inférieure (dont une partie a disparu), très recourbée, touche accidentellement la branche supérieure, très courte. שמטה : le *jet* a une forme cursive et se trouve partiellement détruit par une déchirure. דה : le *dalet* a la forme d'un simple trait. כן : la hampe du *nun* final se confond avec le *yod* du לקובליך de la ligne suivante. לא : de l'*aleph* final ne restent que les extrémités du trait oblique supérieur. תשלומ'תא : le *lamed*, le *waw* et le *mem* ne sont représentés que par quelques traces d'encre.

L. 8. מוכסי : le *nun* est penché et lié des deux côtés comme celui du début de la l. 3; le *kaph* touche accidentellement le *samek*. לקובליך : la tête du *kaph* final a disparu.

L. 9. על נפשה : le *sin* à branches courtes, partiellement disparues, touche le *pe*; du *hé* ne restent que deux points d'encre appartenant aux sommets des deux hampes.

L. 10. כתב : du *beth* ne restent que les deux extrémités gauches. יהוסף : le *hé* et le *waw* forment une pseudo-ligature; le *samek* et le *pe* en ligature (voir aussi la l. 12) comme il arrive souvent sur les ossuaires (Frey, 1373, 1379; J. T. Milik, *Studiū Biblicū Franciscanū Liber Annuus*, iv, 1953-4, p. 262). שהד : du *hé* ne reste que la hampe droite, du *dalet*, le sommet, suivis de points d'encre qui n'appartiennent pas aux lettres.

L. 11. יהונתן : le premier *nun* a la forme finale; du *taw*, on perçoit bien la boucle; le *nun* final ne conserve que sa partie supérieure. בר : la partie inférieure gauche du *bet* a disparu. יהוחנא : la barre horizontale du *het* est partiellement abîmée; le crochet du *nun* et le trait inférieur de l'*aleph* final ont disparu. שהד : on distingue la courbe du *sin*, les sommets du *sin* et du *hé*, la hampe du *dalet*.

L. 12. יהוסף : le *samek*, en ligature avec le *pe*, se réduit à un trait.

¹ [Le . . . du mois . . . a]n deux de Néron César [. . .],² à Siwaya, a déclaré Abšalom fils de Hanin, de Siwaya, ³ en ma présence, avoir emprunté à moi, Zakariah fils de Yoħanan fils de H. . . , ⁴ résidant à Keslon, l'argent de vi[ngt] deniers, [que je ren]drai, ⁵ moi (Abšalom), [le . . . du mois Et s]i je ne m'acquittais pas jusqu'à ce ter[me] ⁶-là, (l'argent) te sera payé avec (l'intérêt) d'un cinquième, et (cela jusqu'à ce qu')il soit remboursé en en[tier], ⁷ même si c'est une année sabbatique. Et si je ne le faisais pas, dédommage[ment] ⁸ t'en sera (fait) sur mes biens, et sur tout ce que j'acquerrai tu auras droit de saisie.

⁹ [Zaka]riah fils de Yoḥa[nan, p]our lui-même

¹⁰ [A écri]t Yoseph fi[ls de], témoin

¹¹ Yonathan fils de Yoḥané, témoin

¹² Yoseph fils de Yudan, témoin.

L. 1. 'An deux de Néron' correspond à 13 octobre 55–12 octobre 56. קסר et non קסרא, l'état absolu étant toujours employé après un nom d'empereur (Jastrow, p. 909; inscriptions: palmyréniennes, p. ex. CIS ii 3913 ii 1, 62, 103; 3932; *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, ix, 26; nabatéennes: CIS ii 170). Après 'César' il y avait encore un autre mot.

L. 2. *Šiwaya* (ou même *Šiyya*), de localisation incertaine. A la première forme, cf. judéo-araméen *šewa'ah* (qui traduit l'hébreu *šyyun* en Ez 39¹⁵), syriaque *šewayya*, arabe *šuwwah*, 'cippus, monumentum, tumulus, acervus lapidum'.

Comme toponyme, CIOVÁ[Ι] ABΓAP[OV] dans une inscription grecque trouvée près d'un cairn au nord-est de la Jordanie: L. Mowry, *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 132, décembre 1953, pp. 34–40 (lecture CIOV: M. Schwabe, *ib.*, 135, octobre 1954, p. 38). Noter encore la ressemblance frappante de ce toponyme avec [Σ]avovata de 114 5.

איתודי: remarquer la graphie pleine de la première syllabe, plutôt exceptionnelle pour cette époque.

אבשלום: *Abšalom* et non *Abišalom*; mais les deux formes sont souvent employées pour le même personnage; p. ex. Abšalom, fils de David: Abišalom en I Reg 15^{2, 10}, Abšalom en II Chr 11^{20 s.}; un rabbin (bBerakot 7b et bMegillah 14a).

Le patronyme est à lire חנין plutôt que חנון, car la deuxième forme est moins attestée pour cette période.

L. 3. בנפי pour כאנפי; omission de l'*aleph* comme souvent en judéo-palestinien. La lecture בכפר, qui nous plaît moins, donnerait le sens: '... a déclaré avoir refusé de me payer...' Pour le participe avec *be* dans un contexte semblable, cf. באומר לחברו... מודה Ketubot ii 2.

מניה. Participe passif avec suffixe de la 3^e personne sg. masc., l'infinitif du verbe 'être' étant sous-entendu; littéralement '(a déclaré) le fait qu'on lui a compté'. La phrase entière (ll. 2 et 3) traduit la formule habituelle du chiropgraphe grec; p. ex. *ὠμολόγησεν* (à une telle) *ἠριθμησθαι και ἔχειν παρ' αὐτῆς*; voir le commentaire au n° 114.

מנה, dans le sens d' 'emprunter', est attesté dans le Talmud; p. ex. Šebu'ot 34a 'Je t'ai compté une mine (comme emprunt) en présence...'.

זכריה nom yahviste très en vogue dès l'exil; voir la note au n° 29, lignes 10 et 12.

L. 4. כסלון identique à *Kesalón* de Jos 15¹⁰, romain et byzantin *Chasalon* (Onomasticon 172, 16 s.), moderne Keslā, 17 km. à l'ouest de Jérusalem; voir F.-M. Abel, *Géographie de la Palestine*, ii, p. 299; M. Avi-Yonah, *The Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, v, 1936, p. 148.

Ll. 4–5. La restitution וחספא אנה מקבל s'inspire de l'expression וחספא אנה dans un acte de vente: *Biblica*, xxxviii, 1957, p. 259, l. 8; cf. dans le chiropgraphe grec n° 114 12: *δ ἀργύριον ἀποδώσω*.

L. 5 Le terme de l'échéance reste incertain, sauf le quantième du mois qu'on restituera ב[תרין] ou plutôt ב[עסרין].

Devant זבנית il faut une conjonction conditionnelle du type 'si, en tout cas, (je) ne... pas', Jastrow, p. 72, s.v. אלמלא די.

En fonction du contexte nous considérons זבנית comme Pael de זבן 'vendre' écrit pleinement, en lui donnant le sens 'rendre' qui semble attesté en syriaque: p. ex. en Am 2⁶ et en Num 21²⁹ pour traduire *ἀπέδοτο* et *ἀπεδόθησαν* de la recension hexaplaire; cf. 114 14 s.: *ἐὰν δὲ μὴ ἀποδῶ τῇ ὀρισμένη προθεσμίᾳ*.

A la fin de la ligne, lire עד זמנא plutôt que עד ימא.

L. 6. אפרוענך forme Ithpaël avec le *-t-* assimilé; pour l'expression cf. אפרועי... זוי Baba Mešia 16a. בחמש. Un cinquième de la somme empruntée en plus; cf. Lev 5^{16, 24} 27²⁷; Baba Qamma ix 6–12; Jastrow, p. 436.

ואפשר: Ithpaël avec le *-t-* assimilé; pour le sens cf. p. ex. עד זמן דמתפשר פריטי 'jusqu'à ce qu'il ait remboursé sa dette', Jastrow, p. 1249. Pour la phrase entière, voir 114 15–17: *τελέσω σοι τὸν ἐγ διατάγματος τόκον μέχρι οὗ ἂν ἀποδῶ ἢ εἰσπραχθῶ τὸ πᾶν δάνειον ἐκ πλήρους*.

L. 7. ושנת שמטה דה: la phrase subordonnée, nominale (דה pour שנתא דה), qui supprime le privilège de l'année sabbatique; c'est la fameuse loi du prosbol, attribuée à Hillel (cf. Šebi't x 4 où on cite une formule différente et la formule בלא שמטתא des contrats traditionnels).

Ll. 7–8. La clause finale de tous les actes qui garantit le droit d'exécution en cas de non-paiement; pour les contrats grecs, cf. 114 17–21: *τῆς πράξεως σοι οὐσης... ἐκ τε ἐμοῦ και ἐκ τῶν ὑπαρχόντων μοι πάντων και ὦν ἂν*

ἐπεκτήσωμαι . . . Dans l'acte de vente publié dans la *Revue Biblique*, lxi, 1954, pp. 182-90, on lit à la l. 13: ותשנלמ]תה (מנכסינא) ודי נקנה לוקבלך. Cf. encore 26 6.

Verso

Ce document, portant les signatures au dos, semblerait faire une exception à la règle: dans le contrat simple, les signatures sont à l'intérieur, dans le double, à l'extérieur; cf. l'introduction au n° 19. Il faut donc supposer qu'en haut un quart de la feuille, qui contenait le premier texte, a disparu.

L. 9. על נפשה 'pour lui-même, dans son intérêt', signature de l'intéressé; cf. ici même, nos 19, 21, 22, etc.; *Revue Biblique*, l.c.; *Biblica*, xxxviii, 1957, p. 259.

L. 10. La signature du scribe qui est aussi témoin de l'acte; le *ductus* de cette signature est identique à celui du texte au recto.

L. 11. יהוחנן (transcription: *Iowanhs*), hypocoristique très répandu de יְהוֹחָנָן.

L. 12. יהודך: nous supposons une ligature du *yod*+*hé* semblable à celle du début de la ligne, dont il ne resterait que l'extrémité courbée de la barre supérieure; du *waw*, il ne reste qu'une partie du crochet. Le nom, dérivé de יהודה par l'afformante *-an*, est connu par les textes et les inscriptions de l'époque romaine et byzantine: p. ex. יהודך bMegillah 74a, yBerakot iii 6a, Gen. Rabba 10 (Jastrow, pp. 567 s.); Frey 1533, 989 s.; *Ioudan* Frey 1232.

19. ACTE DE RÉPUDIATION, EN ARAMÉEN (III ap. J.-C.?)

(PL. XXX-XXXI)

Papyrus assez grossier, surface fruste et abîmée, dos très rugueux; teinte du recto brun foncé, dos noirci (taches d'encre?). Encre brunâtre, parfois évanescence; épaisseur du tracé des lettres inégale. Dimensions 112 × 220 mm. Le mode de pliage n'est pas clair. Des traces d'encre en haut du recto, et plus nombreuses au verso, indiqueraient le remploi de la feuille. Texte au recto, signatures au verso, dans le sens des fibres. Marge supérieure et latérale droite d'env. 10 mm.; en bas, blanc de 65 mm.

Le document est en double, comme 18 (?), 20 à 23, 25, 28 à 31, 115; pour cet usage en Égypte et en Syro-Palestine, cf. les références données dans l'introduction au n° 115 et dans *Biblica*, xxxviii, 1957, pp. 256-8. On notera que la *scriptura interior* est en caractères plus petits et à lignes plus rapprochées que 'l'écriture extérieure'; il y a en outre des variantes non essentielles entre les deux textes. L'original (I) est de 11 lignes, partie inscrite: 50 mm. de haut; le double (II) 14 lignes, 100 mm. de haut. Interlignes irréguliers: dans le double, 6 mm. en moyenne. Au verso, les signatures commencent à la hauteur du double; cf. nos 20, 25, 115. Les lacunes peuvent être en grande partie comblées par la lecture combinée des deux textes.

Les lettres sont de hauteur très irrégulière; I: max. 22 mm. (*nun* final), min. 1 mm. (*yod*, *nun*), moy. 3 mm.; II: max. 20 mm., min. 2 mm., moy. 4 mm. La main est peu habile.

Écriture cursive à nombreuses ligatures. Les lettres revêtent des formes très variables, cf. tableau, fig. 24.

Le document est un acte de répudiation dont les parties sont Yoseph fils de Naqsan et sa femme Mariam, fille de Yonatan, habitants de Maşada. La première section contient les formules (1) de la répudiation (ll. 2-5 = 13-17), (2) du pouvoir de la femme de se remarier (5-7 = 17-19), (3) de la transmission du document de la main à la main (7-8 = 20-21). La deuxième clause (seule ou avec la troisième) a été considérée comme essentielle pour la validité de l'acte: Giṭṭin ix 3. Ensuite, viennent les clauses financières (8-10 = 21-23) et la clause finale envisageant le cas éventuel du 'remplacement' du document (10-11 = 23-25). Au recto les signatures du mari, du scribe et de deux témoins.

Le formulaire de ce document se retrouve, amplifié et modifié, dans le *geṭ* juif traditionnel;

voir Š. Asaph, *Sepher ha-šetarot lerab Hai bar Šerira ga'on*, Supplément n° 1 à *Tarbiz*, i 3, Jérusalem, 1930, pp. 17-19 (avec bibliographie et références talmudiques). Notons que dans notre document, la clause 'que tu sois libre . . .' précède la formule de la transmission et la suit en *Gittin* ix 3 où l'on s'appuie sur l'autorité de Rabbi Yehuda.

Recto (Pl. XXX)

I

באחד למרחשון שנת שת במצדא
 שבק ומתרך מן רעתי יומא דנה אנה } יהוסף
 בר ג } יהוסף בר נקסן מן [] ה' יתב במצדא לכי אנתי
 מרים ברת יהונתן [מ]ן הנבלטא יתבא
 במצדא די הוית אנתי מן קדם דה ד' את 5
 רשיא בנפשכי למהך ולמהי אנת לכול גבר
 יהודי די תצבין וב[די]ן להי לכי מני ספר תרכין
 וגט שבקין בדין [] קא יהבנא וכול חריבין
 ונוקן ו...ן]° [ע לכי כדן יהי קים
 ומשלם לרבעין וב[מ]ן ד' תמרין לי אחלף לכי 10
 שטרה כדי חיא

II

בא[ח]ד למרחשון [שנת שת במצדא
 שבק ומתרך א[נ]ה מן רעתי יומא דנה
 יהוסף בר נ[ק]סן [לכ]י אנתי מרים (ברת)
 יהונתן [מ]ן [ה]נבלטא יתבא 15
 במצדא די ה[ו]ית אנתתי
 מן קדמת דנא די אתי רשיא
 בנפשכי למ[ה]ך למהי אנתא
 לכול גבר יהודי די תצבין
 בדין להי לכי מני ס[פ]ר תרכין 20
 וגט שבקין בדין כול [ק] יהבנא
 וכל חריבין [ו]נוקן ו...ן [ע לכי
 יהי קים [ו]משלם לרבעין ובזמן
 די תמרין ל[י]ן א[ח]לף לכי שטרה כדי
 [ח]יא 25

Verso (Pl. XXXI)

יהוסף בר נק[ס]ן על נפש[ה]
 אליעזר [בר] מלכה שהד

יהוסף בר מלכה שהד

אלעזר בר חננה שהד

Notre déchiffrement de ce texte de lecture plutôt difficile est justifié par le fac-similé, fig. 28, où les dix premières lignes d'écriture ont été légèrement écartées.

¹ Le premier de Marḥešvan, an six, à Mašada. ² 'Je divorce et (te) répudie, de mon propre gré, aujourd'hui, moi, ³ Yoseph, fils de Naqsan, de [. . .]jah, résidant à Mašada, toi, ⁴ Mariam, fille de Yonatan de Hanablaṭa, résidant ⁵ à Mašada, (toi) qui étais ma femme antérieurement, de telle sorte que tu es ⁶ libre pour ta part de t'en aller et de devenir femme de tout homme ⁷ juif que tu voudras. Et puis, voici de ma part l'acte de répudiation ⁸ et la lettre de divorce. Puis, [la do]t, je (te la) rends. Et tous les (biens) détruits, ⁹ endommagés et . . . s te seront [rembour]sés, comme (je m')y oblige par ceci,¹⁰ et je (les) paierai au quadruple. Et à quelque moment que tu me le demandes, je te remplacerai ¹¹ le document si je suis (encore) en vie.'

²⁶ Yoseph, fils de Naqsan, pour lui-même

²⁷ Eli'azar [fils de] Malka, témoin

²⁸ Yoseph fils de Malka, témoin

²⁹ Eleazar fils de Ḥanana, témoin.

Ll. 1 et 12. שנת שת : l'ère sous-entendue est évidemment celle de l'Éparchie (de la Province d'Arabie, de Bošra), qui commence le 22 mars 106. Elle est pratiquement seule à être utilisée à partir du second siècle, en Transjordanie et sans doute dans le sud de la Palestine. Elle est attestée par les inscriptions nabatéennes (une bilingue nabatéenne grecque de Madaba : *Syria*, xxxv, 1958, pp. 243-6; une inscription de Ramm : *Revue Biblique*, xlv, 1935, pp. 265-8, pl. X; Ḥegra : Jaussen-Savignac, n° 159; Sinai : *CIS* ii 964) ainsi que dans un et peut-être deux documents araméens et dans un texte grec du second lot de la Deuxième Révolte, trouvé dans le Désert de Juda. On ne sait pas avec certitude si le Nouvel An de cette ère, telle que la pratiquaient les Juifs, était le premier Nisan 106, ou bien le premier Tišri 105, comme c'était le cas pour le début de l'ère séleucide : 1^{er} Nisan 311 av. J.-C. en Babylonie, 1^{er} Tišri 312 en Syrie. D'après Josèphe (*Ant.* i iii 3, § 81) la datation des actes et des contrats suivait le Nouvel An d'automne, mais yRoš ha-šanaḥ I i considère le 1^{er} Nisan comme le Nouvel An pour les fêtes et 'pour les fêtes et 'pour les rois des peuples' (cf. S. Krauss, *Talmudische Archäologie*, ii, pp. 417 s. et 720; E. Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes*, i⁵, pp. 32-40 et 745 s.). En admettant comme plus probable la première hypothèse : le 1^{er} Tišri 105 début de l'ère de l'Éparchie pour les Juifs, notre document peut se dater d'octobre/novembre 111 ap. J.-C.

Il n'est guère possible que l'ère sous-entendue dans ce texte soit l'ère séleucide avec les centaines non exprimées, comme cela arrive dans les inscriptions grecques et palmyréniennes; p. ex. *CIS* ii 3974 (en 25 pour 425 = 113 ap. J.-C.), 4363, 4562, 4554; *Bulletin du Musée de Beyrouth*, xii, 1955, p. 36, n° 6; Schlumberger, *La Palmyrène du Nord-Ouest*, p. 148, n° 13. Rappelons d'ailleurs que d'après certains rabbins les actes datés d'après l'ère séleucide sont invalides : Giṭṭin viii 5; bGiṭṭin 80a.

Omission de la mention de l'ère, dans notre document, comme dans les inscriptions nabatéennes *CIS* ii 1325, 1491, 2666. Dans un petit texte du second lot de la Deuxième Révolte on lit clairement : שנת עשרין וחמש [להפרכניה]. On pourrait aussi penser à un scrupule religieux propre au scribe de Mur 19, sentiment semblable à celui qui inspirait la fête de 'la cessation de la mention (אדכרתא) dans les contrats' commémorée dans le calendrier de Ta'anit au 3 Tišri; pour les différentes explications voir l'édition de H. Lichtenstein : *Hebrew Union College Annual*, viii-ix, 1931-2, pp. 282-5.

מצדא probablement Mašada (arabe Sebbe) au sud d'Engaddi; voir encore le n° 72. Il est vraisemblable qu'à la garnison romaine laissée en 73 par Fl. Silva se soit agglomérée une population hétéroclite qui a pu y végéter même après l'abandon de la forteresse par les soldats romains. Les résultats des fouilles récentes (1955-6) ne sont pas connus avec assez de détails pour trancher ce problème; voir *Bulletin of the Israel Exploration Society*, xxi, 1957, pp. 9-77, pl. I-XVI; *Israel Exploration Journal*, vii, 1957, pp. 1-65, pl. 1-16. Pour la description et l'exploration antérieures aux fouilles israéliennes, voir F.-M. Abel, *Une croisière autour de la Mer Morte*, Paris, 1911, pp. 105-27; A. Schulten, *Masada*, Leipzig, 1933, pp. 164 s.; S. Gutman, *Bulletin of the Israel Exploration Society*, xviii, 1954, pp. 254-67, pl. XIII-XVI.

Ll. 2 et 13 לכי אנתי . . . שבק ומתרך; cf. פטריית ושבקיית ותרוכית יתיכי R. Hai Ga'on; ושבקיית ותרוכית יתיכי Dalman, *Aramäische Dialektproben*, p. 5.

Handwritten text in Hebrew script, arranged in approximately 15 horizontal lines. The script is dense and appears to be a copy of a document. The text is contained within a hand-drawn rectangular border. The characters are black ink on a light-colored background. The lines of text are roughly parallel to each other, though some characters overlap or are written in a slightly slanted manner. The overall appearance is that of a historical manuscript or a typed document from a past era.

FIG. 28. Copie du n° 19.

lecture certaine, est celui du féminin. En réalité, il s'agit sans doute des substantifs, dont le premier est masculin (*hareb, harebin?*) et le second féminin (*nizqeta, nizqan?*).

L. 9. **לכי** [] à suppléer sans doute **אפר[ו]ע** 'te sera remboursé'; cf. 18 6.

כדן 'ici, ainsi' ou tout simplement 'comme ceci'.

יהי קים égal à **להוא קים** en 20 6 (voir la note *ib.*).

Ll. 10 et 23. **לרבעין** 'au quadruple' plutôt que 'avec un quart additionnel' comme **בחמש** en 18 6. Sur le dédommagement quadruple, voir Ex 21³⁷; Ketubot iii 9 (**תשלומי ארבעה**); Luc 19⁸; J. Dauvillier, 'Le Texte évangélique de Zachée et les obligations des publicains', Extrait du *Recueil de l'Académie de Législation*, Nouvelle Série, i, pp. 28-32.

Ll. 10-11 et 23-25: clause finale qui se trouve dans plusieurs documents juridiques du Désert de Juda; voir 20 14; 21 19 s.; 26 7; 27 5. D'après quelques passages talmudiques, p. ex. Baba Batra x 6, 'changer un document' serait recopier un acte, usé et peu lisible, sans qu'il perde sa valeur légale. Cette clause correspond à la *ἀνανέωσις* des contrats grecs, dont le sens précis est encore discuté; voir p. ex. *The Excavations at Dura-Europos, Preliminary Report of Sixth Season, 1932-3*, p. 421 (bibliographie, note 13), et surtout l'interprétation de A. M. Harmon chez M. I. Rostovtzeff et C. B. Welles: *Yale Classical Studies*, ii, 1931, pp. 1-78, en particulier 28-32 (même étude en abrégé: *The Excavations at Dura-Europos, Second Season, 1928-9*, pp. 201-15 et surtout p. 214). En 115 5 *ἀνανέωσις* prend un sens particulier: 'renouvellement de l'acte de mariage qui avait été annulé par le divorce'. Le R.P. Benoit attire mon attention sur une autre clause des contrats grecs, à comparer à la nôtre: *ὅποτε ἐὰν αἰρῆ ἐκδώσω σοι ἐξαμάρτυρον ἀποχρήν*; voir L. Mitteis, *Grundzüge und Chrestomathie der Papyruskunde*, ii 1, p. 55; U. Wilcken, *Archiv für Papyrusforschung*, v, 1909, p. 205.

ובזמן די (l. 10 = 23-24) introduit cette clause de renouvellement comme au n° 27 5.

תמריין 'tu (f.) diras', sans *aleph*; cf. **בנפיי** 18 2 (au lieu de **באנפיי**).

Verso

Devant la première et la deuxième signatures, points d'encre comme repère pour indiquer la hauteur du double.

Ll. 27 et 28. Signature du scribe (cf. 18 21; *Biblica*, xxxviii, 1957, pp. 257, 259, 265) et de son frère.

מלכה: le nom propre 'Roi' était très répandu chez les peuples araméens et arabes de l'époque gréco-romaine, mais plutôt rare dans l'onomastique juive: sabéen, lihyanite, thamudéen, safaitique *Mlk*, nabatéen et palmyrénien **מלך** et **מלכו**, transcrit *Μαλχος*, *Μαλεχος* et *Μαλιχος*; Josèphe *Μαλχος* et *Μαλιχος* (ed. B. Niese, *Index*, pp. 541 s.), Jean 18¹⁰ *Μαλχος*. Mais l'état absolu *Malka* ne semble guère attesté, sauf en syriaque tardif: Payne Smith ii 2146. Pour J. Starcky ces noms sont des théophores hypocoristiques; voir Schlumberger, *l.c.* (note à la l. 1), pp. 166 et 177.

L. 29 **חננה** *Hanana*, cf. *Anavos* chez Josèphe (ed. B. Niese, *Index*, p. 490) et **חנן** nom propre très répandu dès l'exil, attesté sur les ossuaires (Frey 1360) et porté par des rabbins (Jastrow, p. 484).

20. CONTRAT DE MARIAGE, EN ARAMÉEN (117 ap. J.-C.?)⁽¹⁾

(PL. XXX-XXXI)

Papyrus de bonne qualité, assez mince, surface lisse; teinte brun clair. Encre noire d'épaisseur inégale. Dimensions du fragment conservé: 40 × 155 mm. Texte au recto, signatures au verso, perpendiculairement aux fibres.

Sans marge supérieure. La marge latérale droite s'élargit en descendant; interlignes irréguliers; intervalle entre I et II: 20 mm. Au début des premières lignes, manquent 2-3 lettres. Deux tiers de la feuille manquent dans le sens horizontal et plus d'une moitié, verticalement. Les lignes de I avaient env. 45 lettres, celles de II env. 25. Au verso, une partie de la première signature dépasse légèrement la hauteur de la première ligne de II.

Hauteur des lettres: max. 8 mm., min. 1.5 mm., moy. 3.5 mm.

Écriture cursive avec emploi assez modéré des ligatures. On notera que le *bet* et le *kaph* ont

⁽¹⁾ La photographie a déjà été publiée dans *Palestine Exploration Quarterly*, lxxxiv, 1952, pl. xxviii. 2; 1953, pl. XXXIV. *ib.*, 1952, pp. 118-20; 1953, pp. 23-41, essai de déchiffrement et étude paléographique (voir encore *Vetus Testamentum*, vi, 1956, pp. 337-71 et pl. I) par S. A.

Birnbaum, qui a lu correctement quelques mots et suppose 'the possibility of a marriage document'. Pour les ll. 1-3 et 15-17, voir J. T. Milik, *Revue Biblique*, lxi, 1954, p. 189, note 3.

parfois la forme de deux traits séparés, dont l'inférieur touche la lettre suivante (ll. 1, 7, 14). L'alphabet de ce document a été étudié par S. A. Birnbaum; voir le tableau dans *Palestine Exploration Quarterly*, lxxxv, 1953, pp. 30 s. (quelques identifications de lettres sont erronées) et *Vetus Testamentum*, vi, 1956, p. 340, n° 17.

Le n° 20 stipule les conditions du mariage contracté par un prêtre de la famille sacerdotale d'Eliašib. Malgré son état fragmentaire, ce document, ainsi que le n° 21, permet une comparaison utile avec la Ketubah juive traditionnelle; cf. le formulaire de R. Hai Gaon (Š. Asaph, Supplément à *Tarbiz*, i 3, Jérusalem, 1930, pp. 13-17, 53-55, 59-60, 63-67). Plus loin, on trouvera deux contrats grecs fragmentaires: l'un de mariage, n° 116, l'autre de remariage, n° 115. Aux ll. 1-2 (= 15-17) le n° 20 donne les indications de temps et de lieu et présente les contractants; les ll. 3 et suivante contiennent la clause essentielle du contrat avec sa formule 'Tu seras ma femme selon la Loi de Moïse' et précisent les obligations du mari: les ll. 4-6 parlent de la dot et du divorce possible de la femme. Puis viennent les clauses envisageant le décès, de la femme d'abord (ll. 7-9), ensuite du mari (ll. 9-11), avec des précisions sur l'héritage des fils, la situation des filles et de la veuve. Le contrat finit par deux clauses habituelles: garantie et exécution (ll. 11-13), puis 'renouvellement' du document (ll. 13 et suivante). On regrettera que les lacunes des n°s 20 et 21 aient supprimé quelques éléments utiles, p. ex. tout ce qui concerne la dot. On a pourtant l'impression que le n° 20 ne parle que de la dot (Ketubah) apportée par la femme, ce qui est certain pour la *πρόξ* de 115 5; voir *ib.*, note sur les ll. 3-6.

Dans la traduction et dans les notes nous essayons de reconstituer le contrat à peu près en entier, en nous inspirant des parallèles signalés plus haut et dans le commentaire. Il est bien évident que cette restitution des lacunes a un caractère assez hypothétique.

Recto (Pl. XXX)

	I
[[ב]שבעה לאדר שנת חדה עשרה
[[בר] מנשה מן בני אלישיב]
[[את]י תהוא לי לאנתה כדין מְנוּשָׁה
[[ו]לְעֵלָם מן {נכס} נכסי וענלי
[טב טביע כסף זוזין] 5
[[ו]להוא קים אם תשן
[[ה]ן לבית עלמא תהך [מקדמי
[[] [הוראה ואם בגן להנוין
[[ל]בעלין או הן אנה לבתן
[ומתזנה ומכסיא] 10
[ארמלו די לך מן בתנרי
[[א]קנא אחראין וער־בין
[וקודם ירתיך מן כולן
[לכי שטרא כְּדִי חיא
	II
[בשבעה] 15
[בחרדונא]
[מן בני אלישיב

Verso (Pl. XXXI)

[יהודה בר יהון... על נפשה]

L. 1. Dans le premier mot, le *šin* n'est plus représenté que par un point d'encre; le *bet* est constitué par deux traits séparés. L'*aleph* initial du deuxième mot revêt par accident la forme d'un triangle. Le *nun* et le *taw* du troisième mot sont en ligature.

L. 2. Le \aleph présente la ligature fréquente pour ces deux lettres, dans laquelle le *mem* est très réduit; voir ll. 4, 11, 13, 17.

L. 3. לאנתה: noter deux paires de ligatures: *lamed*+*aleph* et *nun*+*taw*.

L. 4. La partie inférieure du *mem* dans le premier mot est abîmée. Ayant mal formé les lettres נכס, le scribe les a reprises. En נכס le *nun* a presque entièrement disparu et le *kaph* est abîmé en bas.

L. 5. Le point sous le *ain* est un petit trou et non pas de l'encre. Dans כסף ligature habituelle du *samek* et *pe* (voir 18, note de lecture à la l. 10).

L. 6. Le crochet du *goph*, maladroitement formé, est rempli d'encre par accident.

L. 7. La dernière lettre du troisième mot a été commencée comme le *hé* et ensuite transformée en *aleph*.

L. 9. Le *ain* du premier mot a son jambage tout droit et non oblique comme ailleurs; cf. pourtant la fin de la l. 4.

L. 10. Le bas du *taw* dans le premier mot et la plupart des lettres du deuxième sont abîmées par la déchirure.

L. 11. Noter la ligature de *lamed* et *kaph*, à forme exceptionnelle; cf. la forme normale à la l. 14.

L. 12. Dans le premier mot, ligature maladroite de *nun*+*aleph*.

L. 13. L'extrémité inférieure du *nun* final est visible de l'autre côté de la déchirure.

L. 16. Les troisième, quatrième et cinquième lettres sont incertaines; la ligature *nun*+*aleph* est identique à celle de la l. 12.

¹ [Le] sept d'Adar, an on[ze de l'Éparchie, à Harodona, Yehuda fils de Yo . . ., ² fils de] Manassé, des Benê Eliašib, [résidant à Harodona, a dit à . . . fille de . . . : ³ 'To]i, tu deviens ma femme selon la Loi de Mo[ïse . . ., et moi, je te nourrirai et habillerai, dès aujourd'hui ⁴ pour] toujours, de mes biens; et [je te] dev[rai l'obligation matrimoniale selon . . . Et j'ai reçu de ta part ta dot de virginité, de l'argent] ⁵ de bonne frappe, la somme de [deux cents] deniers [égale à cinquante tétradrachmes, ⁶ et] elle (t') appartient validement. Au cas où tu di[voicerais, je te rendrai l'argent de ta dot et tout ce que tu auras chez moi. ⁷ S]i tu t'en vas à la maison d'éternité [avant moi, les fils que tu auras de moi hériteront l'argent de ta dot en plus ⁸ de ce qui leur reviendra] d'après la loi. Quant aux filles que [tu] au[rais de moi, elles demeureront dans ma maison et seront entretenues avec mes biens jusqu' ⁹ au] mariage. Mais si c'est moi qui [m'en vais] à [cette] maison [(d'éternité) avant toi, tu demeureras . . .] ¹⁰ et tu seras nourrie et habillée, [tous les jours, dans la maison de nos enfants, tout le temps de] ¹¹ ton veuvage, ap[rès mon (décès), et jusqu'à ta mort. . . Tous les biens que j'ai et que ¹² j'] acquerrai garantis-sent et assu[rent ta dot pour défendre sa validité] en ta faveur ¹³ et en faveur de tes héritiers contre toute [contestation et prétention. . . Et à quelque moment que tu me le demandes, je renouvellerai] ¹⁴ pour toi ce document si [je suis (encore) en vie].

¹⁸ Yehuda fils de Yo[. . ., pour lui-même].

L. 1. שנת חדה עשרה 'an onze' de l'Éparchie (להפרכיה) plutôt que d'un Empereur (p. ex. להדרינוס . . . קסר), la lacune n'étant pas assez longue pour cette dernière restitution; 'le sept Adar de l'an onze' de l'Éparchie tomberait au mois de février de 117 ap. J.-C. Pour le début de cette ère, voir n° 19, note à la l. 1.

L. 1 (= l. 16). הרדונא est à identifier avec le Ḥirbet Ḥareḏan, colline située sur la rive sud du Wady en-Nar, à 5 km. de Jérusalem; coordonnées x 176 127. Le gentilice d'un (ou de plusieurs) héros de David, Ḥarôdî, se réfère sans doute à la même localité; cela cadre bien avec le contexte de II Sam 23^{25, 33} et de I Chr 11²⁷ qui mentionne Bethléem et Téqoa. L'endroit est célèbre dans le Talmud et dans le Targum (bYoma vi 8; 68b; Pseudo-Jonathan Lev 16^{10, 21 s}), car c'est par là qu'on amenait le bouc émissaire. La tradition manuscrite du nom n'est pas uniforme, mais il devait être prononcé Bêt-Ḥarôḏôn. D'après I Hén 10⁴, le prince des démons est emprisonné dans le désert en un lieu qui s'appelle Δουδαηλ (Synnelles; Duda'el en éthiopien, Δαδουηλ pap. Ghizeh). C'est évidemment la corruption du même toponyme: הרדונא de l'archétype araméen aura été lu הרדונא par le traducteur grec, transcrit ΑΔΟΒΔΑΝΑ, et ensuite

déformé par un copiste en <A>ΔΟΥΔΑΗΑ. Cf. Ch. Clermont-Ganneau, *Revue Archéologique*, xlii, 1881, p. 61; G. Dalman, *Orte und Wege Jesu*, Gütersloh, 1924, pp. 105 s.; M. Avi-Yonah, *The Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, v, 1936, p. 147.

L. 2. מְנֹשֶׁה : grand-père de l'époux; pour le double patronymique, cf. 18 3. Ce nom tribal est employé comme nom propre de personne à l'époque monarchique (roi de Juda), perse-hellénistique (Esd 10^{30, 33}; mari de Judith, 8²) et romano-byzantine (Josèphe, *Bj* II xx 4, § 567; B. Mazar, *Bulletin of the Israel Exploration Society*, xviii, 1954, pp. 154-7; nécropole de Jaffa, *Μενασση*: *Revue Biblique*, n.s., ii, 1905, p. 99; Frey 941).

בְּנֵי אֱלִישִׁיב (ll. 2 et 17), famille sacerdotale (I Chr 24¹²) dont au moins certains membres devaient habiter à Harodona. A Jérusalem et dans les environs, on connaît les tombeaux des 'fils' des trois familles sacerdotales: כְּהֵנִים מְבִנֵי חִזְיָר dans la vallée du Cédron (N. Avigad, *Bulletin of the Jewish Palestine Exploration Society*, xii, 1945, pp. 57-62; *Ancient Monuments in the Kidron Valley* (hébr.), Jérusalem, 1954, pp. 37-78; L.-H. Vincent, *Mémorial Chaine*, pp. 385-97); מְנַחֵם מִן בְּנֵי יִכִּים כְּהֵן sur un ossuaire du lot de 'Dominus Fleuit' (J. T. Milik, *Liber Annuus*, iv, 1953-4, pp. 269 s.); plusieurs défunts מִן בְּנֵי יִשְׁבָּאב à Qatamon, au sud-ouest de Jérusalem (H. Hänsler, *Das Heilige Land*, lvii, 1913, pp. 85-95 et 129-44).

L. 3. הֲרִי אֶת לִי לְאִנְתּוֹ 'tu deviens ma femme . . .' formule essentielle de la Ketubah. Cf. bQiddušin 9a; Ketubah traditionnelle (Dalman, *Aramäische Dialektproben*, p. 4; R. Hai Gaon, éd. Asaph, p. 13); יְעָבָמוֹת לְכַשְׁתַּכְנֵסִי לְבֵיתִי תְהוּיִן לִי לְאִנְתּוֹ כְּדַת מֹשֶׁה וַיְהוּדָאֵי yEbamot 14d; yKetubot 29a, Tosephta Ketubot iv 9 (formule employée à Alexandrie au temps de Hillel; cf. A. Gulak, *Tarbiz*, iii, 1931-2, pp. 365 s.); pour la fin, cf. encore כְּמִצּוֹת מֹשֶׁה אִישׁ הָאֱלֹהִים וְכְדַת יִשְׂרָאֵל dans le formulaire Qaraïte et déjà Tob 7¹² (B) κατὰ τὸν νόμον Μωυσέως. Une formule semblable 'tu deviens ma femme et moi je deviens ton mari' se trouve déjà dans des contrats babyloniens (C. Kuhl, *Zeitschrift für die Alttestamentliche Wissenschaft*, lii, 1934, pp. 102 ss., à propos d'Osée 2⁴), à Éléphantine (A. Cowley, *Aramaic Papyri of the Fifth Century B.C.*, 15, 4; E. G. Kraeling, *The Brooklyn Museum Aramaic Papyri*, 2, 4; 7, 4; 14, 4) et restera en usage jusqu'à l'époque chrétienne (E. Sachau, *Syrische Rechtsbücher*, 1, 75) et musulmane (E. Y. Kutscher, *Journal of the American Oriental Society*, lxxiv, 1954, p. 234).

אֲנִי ou אֲנִתִּי : voir la note à 19 3.

תְּהוּיִן forme masculine au lieu de la féminine תְּהוּיִן; de même תְּהָךְ à la l. 7 et לְךָ à la l. 11.

אֲנִתּוֹ état absolu (cf. 19 5 note) au lieu de l'abstrait אֲנִתּוֹ dans les exemples cités. Cette dernière forme se trouve déjà dans les papyrus d'Éléphantine (Cowley 14, 4; 15, 3; 48, 3; Kraeling 2, 3; 7, 3, 37; 12, 25).

כְּדֵין מֹשֶׁה : *din* au lieu du *dat* des passages parallèles talmudiques; cf. Tob 7¹¹ κατὰ τὴν κρίσιν (B); κατὰ τὴν κρίσιν τῆς βίβλου Μωυσέως (Sin, VL). La lecture כְּדֵין מֹשֶׁה 'puis', qui introduirait une nouvelle clause (voir 19 7 note), semble moins probable.

Lignes 3 et 4 stipulaient les obligations du mari; on restituera approximativement: וְאִנְתּוֹ וְאִכְסָה לְכִי מִן [. . . יוֹמָא דְנָה וְלְעֵלָם מִן נְכִסֵּי וְעַן לִי מַעַל לְוֹתְכִי . . .] . Dans le document traditionnel on lit וְאִנְתּוֹ וְאִכְסָה לְכִי מִן נְכִסֵּי וְעַן לִי מַעַל לְוֹתְכִי וְאִנְתּוֹ וְאִכְסָה לְכִי מִן נְכִסֵּי וְעַן לִי מַעַל לְוֹתְכִי וְאִנְתּוֹ וְאִכְסָה לְכִי מִן נְכִסֵּי וְעַן לִי מַעַל לְוֹתְכִי וְאִנְתּוֹ וְאִכְסָה לְכִי מִן נְכִסֵּי וְעַן לִי מַעַל לְוֹתְכִי et après la mention de la dot, ומְכַלְכְּלִין יֵת גְּשִׁיחוֹן בְּקוֹשְׁטָא ועֵלִי מְזוּנִיכִי וְכִסּוּתִיכִי וְסְפּוּקִיכִי וְמִיַּעַל עֲלִיכִי, qui introduirait une nouvelle clause (voir 19 7 note), (R. Hai Gaon, pp. 13 s.; cf. Dalman, p. 4).

À la première partie 'je te nourrirai et habillerai . . . de mes biens', comparer le texte donné dans la note aux ll. 9-11. Sur l'expression וְלְעֵלָם מִן יוֹמָא דְנָה וְלְעֵלָם voir S. E. Loewenstamm, *Israel Exploration Journal*, vi, 1956, pp. 221 s. et 224 note 60 (babylonien d'Alalakh); Ch. Virolleaud, *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1952, p. 231 (Ugarit); Cowley 15, 4 et Kraeling 2, 4; 4, 4 s.; 7, 4; 10, 8; 14, 4 (Éléphantine); Tob 7¹¹ (Sin, VL): δέδοται σοι ἀπὸ τῆς σήμερον καὶ εἰς τὸν αἰῶνα.

Ll. 4-6: spécification de la dot; dans la Ketubah on lit: וְיִהְיֶה לְכִי מוֹהָר בְּתוּלִיכִי מֵאֲתָאִין זְוִי דְאִנְתּוֹ (R. Hai Gaon, p. 14: variantes et références talmudiques dans les notes 1-3; cf. Dalman, p. 4). Voir encore 115 5 et le commentaire sur ces lignes.

L. 5. טַב טְבִיעַ (l'argent de bonne frappe) correspond à κόμματος ἀγαθοῦ ou καλοῦ des contrats grecs (voir 114, note aux ll. 10-11); dans une ketubah médiévale (Asaph, p. 14, note 2): מְזוּוֹי דְכִסְפָּא טַבָּא.

וְזוּיִן à compléter [מֵאֲתָאִין דִּי הַמּוֹן סְלַעִין חֲמִשִּׁין] selon la formule 'zuzin x di himmon sil'in 1/4 x' cf. *Revue Biblique*, lxii, 1955, p. 253; *Biblica*, xxxviii, 1957, p. 259, et ici même dans les passages que l'on vient de citer et 115 5: σὺν προικὶ ἧ 200 οἷ εἰσὶν τύριοι 50.

L. 6. וְלֵהוּא קִים est à comprendre 'qui te revient légalement et appartient (à toi) valablement'; cf. la phrase analogue en 19 9. On comparera κύριος et κυρίως en 115 18. La même idée est exprimée par דְּחִזּוֹ לְכִי מֵאֲדוֹרִיתָא . . . מוֹהָרִי בְּתוּלִיכִי . . . אַחִיד וְקִיִּים עֲלֵי מְנַכְסָאֵי כִסְף זְוִי . . . דְּחִזּוֹ לְכִי מֵאֲדוֹרִיתָא.

אם 'si' (forme hébraïque!) ici et l. 8 au lieu de הן (ll. 7, 9, etc), pour introduire une clause secondaire, c.-à-d. une phrase conditionnelle subordonnée: 'même si, et au cas où'. L'araméen talmudique connaît cet emploi de אם, surtout dans le langage juridique; voir, p. ex., yGiṭṭin vii 48d et Ketubot iv 8, cité ci-dessous.

[] תש [] devait envisager le cas de répudiation (אם תשתבק) ou de divorce (אם תשבקני); voir 21 10-11, note. On peut pourtant penser à la clause citée en Ketubot iv 8: אם תשתבאין אפרקינך ואותבינך לי לאנתו; suivie éventuellement de אם תמותין אקברניך.

Ll. 7-9: clause envisageant la situation des enfants nés de la femme au cas où elle meurt avant le mari; ll. 7-8: fils, ll. 8-9: filles. Cf. 115 12-14 et 116 4-8.

L. 7. בית עלמא 'maison d'éternité; tombeau'. Cette expression d'origine égyptienne (*pr n nh̄h* et *pr (n) d.t*) est assez fréquente en épigraphie sémitique: punique (בית עלם CIS i 124: Malte; traduit en latin *domus aeterna* dans les inscriptions de l'Afrique du Nord, p. ex. *CIL* viii 19146; *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques*, 1934-35, p. 49); palmyrénien (p. ex., CIS ii 4119, 4121, 4123); ancien syriaque (*Syria*, xxxiv, 1957, pp. 310 et 313). Traduit en grec par οἶκος αἰώνιος (voir, p. ex., *Syria. Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in 1904-5 and 1909*, iii A, n° 584, p. 264, avec références) ou encore τόπος αἰώνιος (Tob. 3⁶). Le judéo-araméen et le mishnique donnent à בית עלמא(א) l'acceptation plus large de 'cimetière' (Jastrow, pp. 1052 et 1085; S. Krauss, *Talmudische Archäologie*, ii, p. 479).

L'expression 's'en aller à la maison d'éternité' se retrouve en Qoh 12⁵ et en Jub 36¹; comparer *alāku ana šimti* 's'en aller à son sort' en accadien.

Ll. 7-8: d'après 21 13-15 et Ketubot iv 10 on restituera après מקדמי יתר: כסף כתובתיך יתר: בניך מגי ירתון כסף כתובתיך יתר: בניך דכרין די יהוון לכי מגי אנון ירתון כסף כתובתיך יתר על: 8. מ[ד]הוראה חלקהון דעם אחיהון.

L. 8. הוראה: infinitif absolu Aphel de ירה, judéo-araméen אורייה 'décision, loi'; noter qu'on emploie ici la préformante *ha-* et non *'a-* pour le causatif.

Ll. 8-9: d'après 21 11-13 et Ketubot iv 11 בנן נוקבן דיהוין לכי מגי אנון יהוין יתבן בביתי ומתזון מנכסי (עד דיתנסבן לגברין ואם בנן להוין לכי מגי הגן יהוין יתבן בביתי ומתזון מנכסי עד) on peut restituer בעלין [ל]בעלין. Comparer les formules très semblables en 115 8-10 et 116 3-4.

L. 9. בעלין 'mariage', abstrait du schème *qittūlin*, dérivé de la racine *בעל*, pas attesté en judéo-araméen.

Ll. 9-11. Clause envisageant la situation de la veuve après le décès de son mari. D'après 21 15-17 et Ketubot iv 12 או הן (את תהא יתבא בביתי ומתזנא מנכסי כל ימי מיגד אלמנותיך בביתי) on pourra restituer partiellement אנה לבתנא דך אהך מקדמכי אנתי תהוא יתבה [. . .]¹⁰ ומתזנה ומכסיא [כל ימין ביתהן די בנינא . . . דין] ארמלו די לכי [מן בתנרי ועד למתותכי . . .]. Comparer les formules de la même clause en 115 10-12 et surtout 116 8-12: . . . *τραφήσῃται ἢ Σαλώμη καὶ ἀμφιασθήσεται ἐκ τῆς τοῦ Αὐρηλίου οὐσίας ἐφ' ὅσον ἂν θέλῃ χηρεῦεν χρόνον. Ἐὰν δὲ βουληθῇ μετὰ τῆν αὐτοῦ τελευτῆν ἀπειναῖ ἢ ἐὰν ἀθ' ἑαυτῆς ἀποπέμψῃ . . .*

L. 9. לבתא דך restitution d'après 21 15. L'orthographe défective par opposition à לבית עלמא de la l. 7 s'explique peut-être par le fait phonétique du changement de quantité de la voyelle par déplacement de l'accent: *bêt-'almá* mais *bêtá-dek*.

L. 10. ומכסיא participe Pual ou Itpael avec le -t- assimilé; cf. 18 6 note.

Ll. 11-13: garantie de la dot par une hypothèque sur les biens du mari; cf. 21 17 s. et 115 16-18. Cette clause, très courte en Ketubot iv 7 (51a et 82b: attribué à Šim'on ben Šetaḥ, début du premier siècle av. J.-C.): כל נכסי דאית לי: . . . וכסין . . . אחראין לכתבתיך est devenue très détaillée dans la ketubah traditionnelle, où on lit, entre autres: . . . כוליהון יהון אחראין וערבאין לכתבתא דא . . . דאקניתי ודעתיד אנה למיקני . . . Mais ce qui en reste ici aux ll. 12-13 rappelle plutôt la garantie des actes de vente; voir 26 notes aux ll. 3 s. Nous restituons par conséquent: [. . . כל נכסי די איתי לי ודי אקנא אחראין וערבין למרקה ולקימה כתובתא דך . . . קדמכין] [. . . וקודם ירתיך מן כול [חרר ותגר . . .].

L. 12 אחראין: l'*aleph* comme *mater lectionis* pour noter -a-, très fréquent à l'époque byzantine, n'est employé dans les textes de Qumrân et de Murabba'ât que pour marquer les diphtongues: *ai, au, ia, ua*; cf. *Biblica*, xxxviii, 1957, p. 263.

Ll. 13-14. Clause du 'renouvellement' éventuel du document; voir 19 10-11. A reconstituer (ובומן די תאמר (ין) לי אחלה] לכי שטרא כןדי היא]

L. 16. בחרדונא voir plus haut, note à la l. 1.

L. 18. La signature de l'époux; le nom du grand-père (cf. l. 2) est probablement omis comme en 14, l. 9, par opposition à la l. 3.

21. CONTRAT DE MARIAGE, EN ARAMÉEN

(PL. XXXII-XXXIII)

Papyrus assez fin, mince; surface lisse; teinte gris clair. Dimensions: 165 × 265 mm. Texte au recto, signatures au verso perpendiculairement aux fibres. Marge latérale droite entre 15 et 25 mm. Interlignes irréguliers d'env. 5 mm. (I) et 8 mm. (II). Entre le premier texte (ll. 1-5) et le double un intervalle d'environ 15 mm. Les lignes d'écriture descendent rapidement vers la gauche.

Le premier texte (I) ne contenait que cinq lignes; c'était donc le résumé de l'acte, qui est donné in extenso dans le double (II). Les n^{os} 23 et 28 présentent le même type de contrat double; il est bien attesté parmi les papyrus grecs d'Égypte; voir l'introduction au n^o 115. Le mot isolé de la l. 20 semble être la fin du texte.

La position réciproque des morceaux qui constituent le fr. 1 (les morceaux du centre et celui de gauche en haut furent trouvés détachés de la partie inférieure de la feuille) est assurée par les données matérielles et les exigences du contexte. Les fr. 2 et 3 sont placés en fonction du contexte résultant du déchiffrement hypothétique. Les fr. 4 et 5 appartiennent certainement aux premières lignes du document, mais leur position latérale par rapport à la partie supérieure du fragment 1 ne peut pas être assurée. Le fragment non numéroté (pl. XXXIII) qui contient au verso une partie des signatures se placera à la hauteur de la l. 12, après avoir été retourné et viré de 90° vers la droite.

Hauteur des lettres: max. 32 mm., min. 3.5 mm., moy. 5 mm.

L'écriture est cursive avec peu de ligatures. Le *ductus* du scribe est très particulier. On notera surtout les formes courbes et arrondies des lettres comme *aleph*, *bet*, *dalet*, *samek*, parfois *lamed*, *mem*, *nun*, *reš*, *taw*; la distinction très nette entre *bet* et *kaph*; les formes caractéristiques de *hé*, *mem*, *taw*; l'alternance des formes finales et médianes; le module varié des lettres: autant d'indices qui pourraient suggérer une date relativement haute pour ce document (avant la Première Révolte?) à moins que ce ne soit maniérisme de scribe.

Ce contrat de mariage fragmentaire contient une partie des clauses suivantes: répudiation éventuelle de la femme, ll. 9-10; situation des filles, ll. 10-12; héritage en cas de décès de la femme, ll. 12-14; condition de la veuve après la mort du mari, ll. 14-16; clauses exécutoires, ll. 17 et s., et de 'renouvellement' du document, ll. 19 et s. Pour les textes parallèles, voir l'introduction et les notes au n^o précédent.

L'état de conservation lamentable, le *ductus* plutôt insolite ainsi que quelques particularités grammaticales, rendent le déchiffrement et la traduction de ce document assez hypothétiques.

1-3

Recto (Pl. XXXII)

[ב / ל]	I
[לעזותון ברתן]	
[יהב לעזותון]	

[] לֹהֲבֵאֵם]
 [] תִּמְן כֹּל דְּנִי 5
 II
 [] בַּעֲשָׂרִין וְאַחַד]
 [] אֶעֱזֹב־נִי] אַנְתְּ הַזֶּה לִי לְאַנְתָּה
 [] אֶחָד לְיָמֵיךָ] תִּמְן
 [] אֶפְטָרֶיךָ] הַן אֶפְטָרֶיךָ
 10 וְאַתְּבִנֶנְךָ כֹּסֶף כְּתַבְתִּיךָ עִם כָּל עֲלִיךָ דִּי עָמִי וְהָן בְּנִין יֵהִין לְךָ מִנִּי
 כֹּנְמָסָא וְהָנִין יֵהִין יִתְבֵּן בֵּיתִי וְיֵהִין מִתְזַנֵּן מִן גַּכְסִין... [עד]
 לְבַעֲלִין [אוּ מִן] בַּתְרִין עָמְךָ... מִזְגֵּהִין וְהָן אַנְתְּ לְבֵית עֵלְמָא תִּהְךָ מִקְדָּמִין
 בְּנִיךָ מִנִּי יִרְתֹּון כֹּסֶף כְּתַבְתִּיךָ וְנִכְלָן דִּי עֲלִיךָ דִּי עָמִי וְדִי כְּתִיב מִמְעֵלָא
 בְּבֵת וּבְנִבְרָא הָן אֶנְהָ אֶהְךָ לְבֵיתָא דְךָ מִקְדָּמִיךָ אַנְתְּ תַהוּהָ יִתְבַּה
 15 וּמִתְזַנָּה [מִנְכַּסִּין] כָּל יָמִין בֵּיתְהוּן דְּנִי בְּנִיגָא בְּתִי אֶרְמִלּוּ דִּי לְךָ עַד
 לְמִתְוִתְךָ וְכַתְּבִיךָ תִּן [הַן] אִיְתָ לְךָ [] וְ []
 וְאַנְהָ מִנְחָם [] בֵּר [מִעֵן] דִּי מִן לְעִנּוּתְךָ [] תִּן []
 וְאַנְהָ לְעִוְתְךָ בְּרַת [עַן] דִּי מִן לְעֵלְךָ [כְּתִיב]
 וְכִזְזִין דִּי תִּנְאֶמְרִין לִי אַחֲרָיְךָ לְוֹתְךָ יִתְשָׁרָא
 20 [כְּדִי] חִיא

Verso (Pl. XXXIII)

[מִנְחָם בֵּר... עַל] גִּפְשָׁה
 [] בֵּר יִהְוֹסֶף סַפְרָא]
 [לְעִוְתֹון בְּרַת...] מִן גִּפְשָׁה כְּתִב
 [] בֵּר...] מִן... יֵהָ []
 [] בֵּר...] חֲסִדִּי [] 25
 [] בֵּר יִהְוֹחֲזֵן עֲדָךְ]
 [] שְׁהַד]

L. 1. Sur le bord droit de la déchirure, peut-être *mem* partiellement conservé; noter *nun* et *taw* en ligature, comme à la l. 12.

L. 2. Partie du jambage droit du *taw* sur le bord gauche du fragment.

L. 3. Le *lamed* se confond avec le *nun* final de la ligne précédente.

L. 4. Le *lamed* est peut-être précédé de *kaph* et le *bet* suivi de *yod*.

L. 7. Le *'aïn* est peut-être suivi de *yod* ou de *waw*, et le *nun* de *hé*.

L. 9, vers la fin: le *fet*, partiellement conservé, a la forme cursive.

L. 10. A partir du *kaph* final les lettres sont très abîmées, mais reconnaissables si l'on étudie en même temps la photographie et l'original. Même constatation pour la partie des ll. 11 et 13 sur le même fragment.

L. 11. Dans יִתְבֵּן le *yod* touche en bas le jambage du *taw*, abîmé par la déchirure.

L. 12. La partie inférieure du *nun* final de מִן apparaît dans l'interligne au bord de la déchirure et à travers le

kaph de la ligne suivante. Après עמך trois lettres environ presque entièrement disparues: lire לעד? La barre supérieure oblique du *hé* dans תהי a presque disparu. Après ce mot, point d'encre qui peut-être appartient à une lettre finale de la ligne précédente.

L. 13. Dans כספך le *pé* final, détruit par la déchirure, est en ligature avec le *samek*, c.-à-d. que son crochet est entièrement fermé.

L. 14. Le *nun* du ין apparaît au-dessous, croisant le *lamed* de la ligne suivante. Dans אנה le *nun* est en ligature avec le *hé*.

L. 15. Le déchiffrement des sept lettres qui suivent l'*aleph* est très incertain.

Ll. 16 (fin), 17 et 18 (début): noter les ligatures de *yod*+*taw* et *nun*+*hé*.

Ll. 17 et 18: la lecture de la seconde partie des lignes est très incertaine.

L. 21. La courbe inférieure du *pé* est abîmée.

L. 22. *Samek*, *pé* et *reš* en ligatures.

L. 23. Le point noir entre le *nun* final et le crochet inférieur du *nun* médian est un trou et non un point d'encre.

L. 24. Après נ, peut-être *reš* suivi de *samek*, ou de *mem*.

Ll. 25 et suivante. La lecture des noms propres est très incertaine.

¹ [Le vingt et un du mois de . . .], an [. . ., Menaḥem, fils de . . .,² a épousé *Le'ûtôn*, fille de . . .³ . . . Et] *Le'ûtôn* a don[né comme dot . . .⁴ . . .⁵ . . . la garanti]e de tout c[e qu'il possède . . .].

⁶ [Le ving]t et u[n . . ., Menaḥem, fils de . . ., résidant à . . ., a dit à *Le'ûtôn*,⁷ fille de . . ., résidan]t à 'Ain [. . . "Tu] deviens [ma femme . . .⁸ . . .⁹ . . . S]i je [te] renvoi[e . . .]¹⁰ et je te rend[s l'argent de ta d]ot et tout ce qui t'ap[partient légalement ch]ez moi. Et si [tu as des] fil[les de moi],¹¹ d'après la loi, e[lle]s demeureront dans ma maison et [seront] nourries d[e mes biens . . . jusqu']¹² à leur mariage [et même a]près [ma mort (elles seront) a]vec toi jusqu'au moment de leur mariag[e. Et s]i tu t'en va[s] à la maison d'éternité ava[nt moi],¹³ les fils que tu (auras) de mo[i hériteront] l'argent de ta dot et [tout] ce qui [t']appartient légalement [chez moi et ce qui est écrit] ci-dessus,¹⁴ dans la maison et à [l'extérieur. S]i c'est moi qui m'en vais à cette maiso[n] (d'éternité) ava[nt toi, toi tu demeureras]¹⁵ et seras nourrie [de mes biens] tous les jours dans la maison d[e no]s [fils] (*qui sera*) *la maison de ton veu[vage . . . jusqu']*¹⁶ à [ta] mort [et] ta dot sera [. . .] ce que tu as [. . .].¹⁷ Et moi Menaḥem, [fils de . . .] . . . de la part de *Le'ûtôn*, [. . .].¹⁸ Et moi *Le'ûtôn*, [fille de . . .] ce qui [est écrit] ci-dessus.¹⁹ Et à qu[elque mo]ment que tu [me le demandes je renou]vellerai pour toi le d[oc]ument,²⁰ si je suis (encore)] en vie.

²¹ [Menaḥem, fils de . . ., pour] lui-même

²² [. . . fils de] Joseph, scribe

²³ [*Le'ûtôn*, fille de . . .], pour elle-même a écrit

²⁴ [. . . fils de . . .], originaire de . . . iah, [témoin]

²⁵ [. . . fils de] *Hasdai*, [témoin]

²⁶ [. . . fils de] *Yohanan*, té[moin]

²⁷ [. . . fils de . . .], témoin.

L. 1. Étant donné le peu d'espace disponible, le quantième du mois était sans doute écrit en chiffres, au contraire de ce qui eut lieu à la l. 6. Le mois est peut-être Tammuz, écrit défectivement מו[ל]ת[מז] si l'on suppose une ligature insolite du *mem* et du *zain* formant une boucle en bas du 'ain. Des éléments de la date se retrouvent aux ll. 1 et 6 des fr. 4 et 5.

L. 2. En combinant quelques lettres de cette ligne avec celles des ll. 3 et 18 et peut-être 17, on arrive à une lecture hypothétique du nom propre féminin לעותון ou, moins bien, לעותין. Ce serait un diminutif du nom לעותא 'travail, gain' (Jastrow, p. 705, s.v. ל'יאו); de la même racine le nom propre d'homme *La'yi*, Jastrow, p. 714.

L. 3. יהב la forme masculine au lieu de la féminine, comme souvent dans les documents de la Seconde Révolte. Voir plus haut 20 3, 7, 11; ici même 7, 12, 16, 19; *Biblica*, xxxviii, 1957, p. 257.

- L. 5. Restitution possible: [ואחריו]ת מן כל דני אית לי].
- L. 6. **אחד** orthographié avec *aleph* comme en 19 1.
- L. 7. Les lettres qui suivent l'*aleph* font peut-être partie d'un nom de lieu à lire []י[תב]א עינה[]?
- L. 8. Elle contenait sans doute la spécification de la dot; à restituer: '[Le'û]tôn [a donné] à [Menaḥem] quatre-vingt tétradrachme[s]?'
- Ll. 9 et suivante: clause de la répudiation éventuelle. Après **אפטרנך** lire peut-être **בגט שבקיך** d'après 19 8; cf. l'expression **בגט פוטר** en Gittin viii 4. La phrase **עם כל עליך** (aussi l. 13) correspond à **מוקים עליה** dans une lettre de divorce inédite. Il s'agit de la propriété qui revient légalement (pour cette nuance du verbe **קום** voir 19 9) à la femme au moment du divorce.
- Ll. 10-12: clause concernant l'entretien des filles; voir la note à 20 8-9.
- L. 12. **מזגהין** infinitif Peal avec le suffixe de la troisième personne du pluriel féminin. On attendrait plutôt une forme passive du verbe.
- Ll. 12-14. Elles envisagent le décès éventuel de la femme et l'héritage de la propriété par les fils nés d'elle. Voir 20 7-8, note.
- L. 12 **מקדמי** et l. 14 **מקדמיך**: noter l'assimilation du *n*, plutôt rare en araméen.
- L. 13 **ממעלא** et l. 18 **מן לעלא** au lieu de **מן עלא** (26 8 et 72 6) qui est la forme normale de cet adverbe en araméen.
- Ll. 14-16. Elles traitent du décès du mari et de la situation de la veuve; voir note à 20 9-11.
- L. 16. Au lieu de **למ'תותך** 'jusqu'à ta mort' on pourrait penser à une forme quelconque de **אתה**, au causatif, 'donner, rendre'. En ce cas la fin de la l. 15 et la l. 16 envisagerait le départ de la veuve hors de la maison de ses enfants pour retourner chez ses parents ou bien pour se remarier; cf. la note à 116 8-12 et Ketubot iv 9 (formulaire de Judée!).
- אית** au lieu de **איתי** comme souvent déjà dans les textes araméens de Qumrân.
- L. 17. Garantie par hypothèque sur les biens du mari; cf. 20 12-13, note.
- מנחם** nom propre très répandu dès l'époque post-exilique: quatre fois sur les sceaux (S. Moscati, *L'epigrafia ebraica antica*, bollo 4, 5, 21; D. Diringer, *Le iscrizioni antico-ebraiche palestinesi*, sigillo 11); quinze personnes (ou plus) à Éléphantine (Cowley, p. 257); deux personnes chez Josèphe (ed. B. Niese, *Index*, p. 542); une dans le N.T. (Act 13¹); trois fois sur les ossuaires (Frey 1344; deux exemples dans le lot du 'Dominus Flevit'); à Murabba'ât: 10 A ii 4, 6 et 75.
- L. 18. Clause de contenu incertain où intervient la nouvelle mariée.
- Ll. 19-20. Clause du 'renouvellement'; voir note à 19 10.
- L. 19. **לתך** erreur graphique, plutôt que phonétique, de **ליותך**. La *nota accusativi* **ית** est tout à fait exceptionnelle dans l'araméen de Qumrân (apparemment deux textes de 4Q) et de Murabba'ât.
- L. 21. Signature de l'époux.
- L. 22. Signature du scribe.
- L. 23. Signature de l'épouse. Dans la lettre de divorce inédite, la jeune femme signe **מן נפשה שאלה כתב**; voir encore *Biblica*, xxxviii, 1957, p. 257.
- Ll. 24-27. Signatures des témoins, dont au moins le premier donne son lieu d'origine; cf. *Biblica*, l.c., pp. 257 s.

4 (Pl. XXXII)

]כע[

]מז[

]כ[

]ה[

]תל[5

] vacat [

]ע[

5 (Pl. XXXII)

]°[

]מ[

]מז[

]ה[

]א[5

] vacat [

]י[

]ב[

Fr. 4, l. 1. Lire **שבע** ou **ארבע**.

22. ACTE DE VENTE DE TERRAIN, EN HÉBREU (131 ap. J.-C.)

(PL. XXXIII-XXXIV)

Papyrus bien préparé, à fibres saillantes, d'épaisseur moyenne; teinte brun clair et foncé (deux premiers fragments). Encre noire d'épaisseur inégale. Dimension du premier fragment 70 × 48 mm.; largeur originale 160 mm. Texte au recto, perpendiculairement aux fibres; au verso, signatures. Marge latérale droite irrégulière, entre 3 et 18 mm. Interlignes relativement réguliers, env. 3 mm. Les lignes d'écriture descendent vers la droite. Entre le premier texte et le double, intervalle d'environ 18 mm.

Malgré une grande différence d'écriture entre l'original (I) et le double (II), l'appartenance de tous les fragments au même document est certain, si l'on tient compte de la qualité du papyrus et des exigences du contexte. La distance approximative entre le fr. 1 et 2 est à calculer sur la l. 3. La position réciproque des fr. 3 à 9 reste tout à fait incertaine. L'arrangement des morceaux qui constituent le fr. 9 est assuré par les critères matériels et le contexte. La numérotation des lignes dans l'ensemble: fr. 1-9, est largement arbitraire.

Hauteur des lettres: max. 8, min. 1, moy. 2 mm.

L'écriture extrêmement cursive dans l'original devient plus déliée dans le double, où les lettres de forme cursive ne sont que rarement liées par des ligatures.

Vu l'état de conservation et le caractère hypothétique du déchiffrement, le contenu de cet acte, concernant certainement une propriété immobilière, ne peut pas être précisé en détail. S'il est exact que la propriété évaluée à 50 deniers (l. 2) est vendue pour 40 deniers (l. 4), il peut s'agir d'un terrain saisi pour dettes. Dans ce cas la différence des sommes d'argent s'expliquerait par l'intérêt s'ajoutant à la somme originelle du prêt montant à 40 deniers.

Pour les actes de vente de propriété immobilière: maison et terrain, dans le formulaire juif traditionnel, voir Š. Asaph, Supplément à *Tarbiz*, i 3, pp. 24-27.

1-9

Recto (Pl. XXXIII)

I

ב14 למרחשון שנת אחת לגאולת יש[ר]אל []... []... []... []... כסף זוזין
 50 טובין ת שום כלם את מקום שלחזקא אחרי בפרען בתחומין []... []...
 מערב ירשי אבשי יוחנן צפון חנין בר חנינא ואחרים דרום חל[ילפא]... []... []...
 ... יהוסף בר אדי בכסף 40 זוז ואני בר חזקא קבלן []... []... []...
 5 דחה לסופו ל... בלא רשות שלעלם ואני יהוסף []... []...
 כמוש בחים ולעלם בני יהנו אתה רשת שלעלם

II

[]... []... []... []... []... []... []... []... []...
 []... []... []... []... []... []... []... []... []...
 []... []... []... []... []... []... []... []... []...
 []... []... []... []... []... []... []... []... []...
 10 ח[נ]זק[יא] []... []... []... []... []... []... []... []...
 או חסר ללוקח תחומי המקום ה[זוה] מזרח חוני ואחרים מערב ירשי בר אבשי
 אב[נ]שי צפון חנין בר חנינא ואחרים דרום חל[ילפא] בר... המכר הזה בתחומו והחרובים

[ארבעה ושׁ ׁׁׁׁ עלו]
 []
 [] 15
 []
 []

Verso (Pl. XXXIV)

... []
 ... []
 ... [] 20
 ... בן סף [יהו]
 ..[] שמן
 [] חוקן
 [] שמן

L. 1. Ici et à la l. 2, les unités sont en ligature, sauf la première, attachée directement au chiffre '10'. On compte les sommets du trait exprimant les unités. Le *sin* est formé par un seul crochet. A partir de שנת les mots sont écrits d'un seul mouvement du calame, sans lever la main. C'est aussi le cas de la plupart des mots aux ll. 2-6. Le *gimel* est réduit à un simple trait.

L. 2. Le déchiffrement des quelques mots de cette ligne est très hypothétique. En בפרען le *pe*, sans crochet inférieur, est lié par en haut comme en צפון de la l. 3.

L. 3. Le déchiffrement est assuré par le recoupement avec les ll. 11 et 8. L'encre du *sin* en אבשי est partiellement disparue. Le *res* de דרום se superpose au *nun* final de la ligne précédente.

L. 4. La ligature de *samek* + *pe* en יהוסף est à peu près identique à celle qui se trouve dans כסף. Le mot ואני, fait d'un seul trait de calame, et formant une ligature inusitée, est exigé par le contexte.

L. 5. יהוסף: sauf les deux premières lettres, le reste est très incertain, bien que la ligature de *samek* et *pe* rappelle d'assez près celle de la l. 4.

L. 6. Le déchiffrement de cette ligne est très incertain, sauf le dernier mot où le *sin*, réduit à un crochet, s'impose par la comparaison avec la même expression à la ligne précédente.

L. 10. Les traces des deux lettres au-dessous de [] שבתחומן appartiennent sans doute aux *qoph* et *waw* de המקום de la ligne suivante.

L. 11. En מזרח le *mem* est abimé à droite et touche par accident le *zaïn*. L'*aleph* de אבשי a la forme finale.

L. 12. Le *pe* de צפון perd son crochet supérieur dans la ligature. המכר: lecture de la ligature *kaph* + *res* d'après 30 17, 22, 24.

¹ Le 14 de Marḥešvan, an un de la Libération d'Israël [. . . Hezeqiah et Yoseph . . . somme] ² de 50 deniers, en bon état, d'après l'évaluation totale. Ce terrain-ci qui appartient à Hizqa, (a été) hypothéqué pour le paiement de la dette dans les limi[tes ici décrites . . . terrain, dont la capacité de semence est de . . . plus ou moins; il est à l'acheteur. Les limites de ce terrain sont: à l'est, Ḥoni et les autres,] ³ à l'ouest, les héritiers de (Bar-)Abšai, fils de Yoḥanan, au nord, Ḥanin, fils de Ḥanina et les autres, au sud, Ḥal[ipha fils de . . . Ce terrain-ci, dans ses limites, et] les carroubiers [au nombre de quatre et tout ce qui vit dessus . . .] ⁴ . . . Yoseph, fils d'Addai pour la somme de 40 deniers. Et moi, Bar-Hizqa, je les ai reçus . . . [] ⁵ a été rendu inopérant définitivement . . ., sans aucun droit de propriété pour toujours. Et moi Yoseph . . . [] ⁶ si je suis encore en vie. Et pour toujours mes fils bénéficieront de ce droit de propriété perpétuel.

18-20 . . .

²¹ [Yo]seph, fils de [. . ., scribe]

²² *Šim*['on, fils de] . . . iah

²³ Hezeq[iah . . .]

²⁴ *Šim*['on . . .].

L. 1. Le quantième du mois est écrit en chiffres, comme aux n^{os} 23 et 29. Pour la forme de '20' (ll. 2 et 4) et de '10' (ll. 1 et 2), voir note à 8 1 et fig. 27.

Les unités sont en ligature. Cet usage est attesté pour la même époque dans les inscriptions, p. ex. palmyrénien: 11 נ 4' '4', 24' (H. Ingholt, *Berytus*, ii, 1935, pl. XXXIX. 1 [cf. *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, viii, n^o 60 où le chiffre '4' est mal copié] et pl. XLI. 1) datant respectivement de 121 (sic! et non 116 d'Ingholt) et 213 ap. J.-C.; vieux syriaque 6' (J. B. Segal, *Bulletin of the School of Oriental and African Studies, University of London*, xvi, Part I, 1954, p. 26, n^o 12) de l'an 165.

La ligature de la première unité au signe qui la précède se trouve dans la liste du couvercle de Beth-Phagé; références dans la note à 8 2.

לגאולת ישראל. Sur les monnaies de la Seconde Révolte (A. Reifenberg, *Ancient Jewish Coins*, n^{os} 163, 170-2, 189-95) cette expression ne se réfère qu'à la première année, l'année de la Libération, suivie des Années de la Liberté (להרות). Au n^o 24, pourtant, לגאולת ישראל est encore employée pour l'an deux et, par contre, au n^o 23, l'an un est dit [להרות?]. Les monnaies en bronze de la Première Guerre Juive ont le contraire: les pièces de l'an deux et trois portent la légende: הרות ציון (Reifenberg, n^{os} 147 s.) et celles de l'an quatre לגאולת ציון (Reifenberg, n^{os} 4-6). De toute façon cet emploi indifférent de synonymes ne suppose pas, à notre avis, deux débuts de l'ère de la Liberté, comme le voudrait P. Kanael, 'The Historical Background of the Coins "Year Four . . . of the Redemption of Zion"', *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 129, février 1953, pp. 18-20.

Si l'ère de la Liberté commence au premier Tišri de 131, le 13 Marḥešvan de l'an un tomberait aux environs du premier novembre 131. Voir la note à 24B 1.

L. 2. טובין: voir 20 5.

ת: שום au lieu de את, comme en punique, se retrouve encore aux n^{os} 43, 44, 46; cf. *Revue Biblique*, lx, 1953, p. 284.

שום 'évaluation, estimation' en particulier 'description et évaluation d'une propriété saisie et annonce de sa vente publique', Jastrow, p. 1535.

Le suffixe pronominal de כלם se réfère à un mot au pluriel, tel נכסין 'biens', mentionnés auparavant.

את מקום correspond au mishnique אותו ה' employé comme pronom démonstratif; Segal, §§ 416 s., p. 202. On transcrira: *oto-a-maqôm*. Voir encore l. 6.

Ce qui suit semble recouper partiellement la l. 10.

חוקא: même personne que חזקיה de la l. 7. L'alternance de la forme officielle du nom et de son hypocoristique est fréquente dans les inscriptions et dans les textes talmudiques. Le nom Hezeqiah est commun depuis l'époque monarchique jusqu'à l'époque byzantine: Josèphe (ed. B. Niese, *Index*, p. 512); Jastrow, p. 446. Si la lecture est bonne, le même personnage s'appellerait encore בר חזקא à la l. 4, à quoi on comparera אבשי et בר אבשי des ll. 3 et 11-12.

פרען 'paiement (d'une dette)' est sans doute une graphie défective pour *pera'ôn* seul attesté en mishnique par opposition à *pur'an* du judéo-araméen; cf. 42 6, note.

Ll. 3 et 11-12: description des limites de la propriété, comme en 25, 30 et dans les documents araméens publiés dans la *Revue Biblique*, lxi, 1954, pp. 182-90 et *Biblica*, xxxviii, 1957, pp. 255-64. Remarque que les noms des quatre directions sont sans article dans ce texte mishnique, tandis qu'en araméen, on les met à l'état emphatique.

אבשי est porté par un personnage biblique du x^e siècle (variante אבישי). C'est sans doute l'hypocoristique de אבשלום (variante אבישלום); comme nom propre féminin, אבישי est connu par le palmyrénien: *Inventaire*, viii, 12; *Les Annales archéologiques de Syrie*, ii, 1952, p. 224, relief n^o 4.

Avant le patronyme, בר est omis, comme en 8 2 et peut-être dans l'acte republié en *Biblica*, l.c., p. 268.

חנינא: le nom ne semble pas attesté chez les Juifs avant la Première Révolte. Ḥanina, député des prêtres, Aboth iii 2, etc., est incertain, puisque les manuscrits ont également חניניה plus répandu à cette époque. Mais après 66-73 et jusqu'à l'époque byzantine Ḥanina est très en vogue: p. ex. Ḥanina ben Teradion (corriger en Tedarion: Θεοδώριον; E. L. Sukenik, *Tarbiz*, i 4, 1929-30, p. 139, note 1); martyr en 135, Aboth iii 3, etc.; Ḥanina ben Ḥakinai, disciple de R. Aqiba, Aboth iii 6, etc.

חר(ו)בים 'carroubiers', ici écrit défectivement et pleinement à la l. 12.

L. 4. Le nom propre אדי est connu en syriaque, *Addai*, et dans la littérature talmudique, אדי; Jastrow, p. 45. Pour les hypocoristiques proches de celui-ci, cf. *Liber Annuus*, iv, 1953-4, p. 267.

זז: le singulier de l'objet compté après les dizaines est normal en mishnique; Segal, § 397, pp. 195 s.

L. 5. דחה 'suspendre, rendre inopérant, surseoir'.

לסופו égal à סופו mishnique.

L. 6. כמוש בחים *si vera lectio*, est identique à כדי היא de 19 11, et serait donc la fin de la clause de 'renouvellement' du document.

הנו: imparfait Niph'al, plutôt que Piel, de הנה 'jouir, bénéficier, participer à'.

אתה: 'otah, employé comme pronom démonstratif; voir la note à la l. 2.

L. 7. 'Hezeqiah et Yoseph': noms des parties intéressées; voir ll. 2, 4, 5. Sur le fr. 9 (l. 10) [חזק] est suivi d'un gentilice ou d'un nom de métier; mais voir la note à la l. 10.

L. 9. מעתה ועד עלם correspond à מן יומא דנה ולעלם des contrats araméens.

L. 10 correspond probablement à la fin de la l. 2 sur le fr. 1, mais le hé crée une difficulté; restituer peut-être: ען [אחר] ה[וא בפר]ען. L'autre difficulté vient du fait que cette correspondance suppose une longueur excessive pour la l. 1.

Ll. 10-11. אם יתיר או חסר 'plus ou moins', qui suit l'indication approximative de l'étendue du terrain, se retrouve dans les actes hébreux et araméens; voir 30 14, note, et *Biblica*, xxxviii, 1957, p. 261.

L. 11. ללוקח 'à l'acheteur', comme לזבנה dans l'acte publié dans *Biblica*, l.c., p. 258, ligne 3' de la transcription; voir 30 15, note.

Ll. 11-12 correspondent à la l. 3.

חוני, hypocoristique de חוניה, répandu parmi les rabbins, p. ex. חוני המעגל Ta'anit iii 8 et son petit-fils, yTa'anit ii 66d; voir aussi *Biblica*, l.c., 259, l. 4.

Ll. 11-12. אבשי est répété, le passage d'une ligne à l'autre étant une des causes les plus fréquentes de ditto-graphie; cf. *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 143, octobre 1956, p. 3, note 4.

L. 12. חליפא nom propre porté par un rabbin: אבא חליפא Baba Batra 123a (variantes חילפא, חלפא); un des nombreux dérivés onomastiques de la racine חלף; le même nom en 24 C 19.

המכר הזה: voir note de lecture, et commentaire à 31, f. 4.

L. 12 תחומו et l. 13 עלו *defective scripta* comme très fréquemment dans les textes littéraires de Qumrân.

L. 13. עלו . . . וש correspond à ודי היא עלה de l'acte publié en *Biblica*, l.c., p. 259, l. 6'.

Ll. 14-17. Quatre ou cinq lignes manquantes qui correspondent aux ll. 3 (fin) à 6.

Ll. 18-24. Signatures au nombre de sept, comme au n° 21; six signatures en 42, *Revue Biblique*, lxi, 1954, pp. 182-90, *Biblica*, l.c., pp. 255-64. Il reste pourtant un doute pour les traces éparses des premières signatures; appartiennent-elles à deux ou à trois lignes? On remarquera surtout que la signature de Yoseph, l. 21, semble appartenir au scribe, lequel signe d'ordinaire en troisième lieu.

Fr. 10 à 12, non situés (Pl. XXXIII):

10

]ע' ב • • • א • • • לע[

11

]ש • • [

12

]ח • • ח • • [

23. ACTE DE VENTE(?), EN ARAMÉEN (132 ap. J.-C.?)

(PL. XXXIV)

Papyrus de bonne qualité, d'épaisseur moyenne; teinte claire; surface et dos abîmés. Encre noire d'épaisseur inégale. Dimensions 80 × 50 mm. Texte au recto, perpendiculairement aux fibres; signatures au verso. Marge latérale entre 8 et 20 mm. Interligne 4 mm. en moyenne. Entre l'original et le double, intervalle de 12 mm. Dans le blanc entre les deux textes, plus près de la première ligne du double, noter deux trous dont l'un à gauche du *lamed* de la l. 3 retient encore un morceau de la ficelle de lin qui a servi à enrouler l' 'écriture intérieure'; pour d'autres exemples de contrats doubles conservés avec leur ficelle, voir l'introduction aux n°s 29 et 115.

La *scriptura interior*, n'ayant que deux lignes, donnait seulement le résumé du contrat; voir plus haut l'introduction à 21.

Hauteur moyenne des lettres 4 mm.

Écriture cursive.

Les quelques mots déchiffrés, non sans hésitation, laissent supposer qu'il s'agit d'un acte de vente d'une propriété immobilière.

Recto. ll. 1 et 3.

[10ב לשבט שנת חדה לח'נות ?]

'Le 10 de Šebaṭ, an un de *la Liber*[té d'Israël . . .]

Noter les ligatures de *nun*+*taw* et de *dalet*+*hé*. Dans le dernier mot, le *het*, omis par mégarde, semble être ajouté maladroitement à travers le *lamed* et au-dessus du *reš* démesurément long.

Si la lecture de l'ère est exacte, le document daterait de la seconde moitié de janvier 132; voir note à 22 1 et 24B 1.

L. 5: lire peut-être:

[זבנת לך בכסף סלענין]

'(ce terrain-ci), je te (l') ai vendu pour la somme de [. . .] tétradrachmes.'

La plupart des lettres sont détruites par la déchirure. Ligature *nun*+*taw*, identique à celle de la l. 1; *samek* et *pé* en ligature. Noter la forme particulière du *samek* de [סלענין] ouvert en haut à droite.

Pour l'expression 'je te (l') ai vendu pour la somme . . .', voir *Biblica*, xxxviii, 1957, p. 259, l. 7'; p. 264, ll. 5 s.

L. 7. Au début on peut lire: למקנה 'garder en possession'.

Cette expression se rencontre en 29 4 et dans la pièce citée en *Biblica, l.c.*, p. 259, l. 9' et p. 263, où l'on trouvera la référence au formulaire de R. Hai Gaon.

Au verso, à la hauteur de l'interligne entre les ll. 3 et 4, à 30 mm. de distance du bord gauche du papyrus, la première signature, presque entièrement disparue:

יהו . . . בן . . .

24. CONTRATS DE FERMAGE, EN HÉBREU (AN 133)

(PL. XXXV À XXXVII)

Papyrus de bonne qualité, lisse (A-D) ou légèrement froissé (E-K), de nuance rougeâtre (A-D, G), jaune clair (E-F), ou grisâtre (I-K). Encre noire, évanescence.

Dimensions des parties conservées: 285 × 165 mm. (A-D), 125 × 160 mm. (E-F), 25 × 60 mm. (G.), 15 × 33 mm. (H), 60 × 40 mm. (I), 30 × 17 mm. (J), 22 × 13 et 35 × 13 mm. (K).

Texte au recto dans le sens des fibres; pas d'écriture au verso.

Les contrats sont disposés par colonnes, sans marge supérieure. L'espace entre les colonnes est irrégulier; lignes d'écritures descendant légèrement vers la gauche; interlignes: 4 mm. environ.

La première feuille (A-D) contenait au moins quatre documents (mais voir note à D 16), un par colonne; dimension reconstituée des colonnes: environ 120 (?) mm. de large (A), 70 × ± 155 mm. (B), 70 × 147 mm. (E), 70 × ± 155 mm. (D); dimensions hypothétiques de la première feuille: ± 400 × 165 mm. De la deuxième feuille il reste deux colonnes: ± 75 × 125 mm. (E), ± 80 × ? mm. (D). G-K constituent les restes de trois ou quatre feuilles.

Les nombreuses lacunes et parties abîmées peuvent le plus souvent être reconstituées d'après les passages parallèles. Par conséquent, nous renonçons pour ce groupe de documents à justifier en détail nos lectures, sauf remarques occasionnelles dans le commentaire.

Très belle écriture 'de chancellerie', comparable à celle de la lettre n° 46. L'alphabet de 24 et 46, sauf légère simplification du tracé des lettres, est encore celui de l'écriture littéraire; voir le tableau, fig. 23. A la fin des lignes, apparaît parfois la forme cursive de certaines lettres:

B 17 *taw*; C 9 *šin* et *hé*; E 7 *aleph* et *lamed*; E 9 *nun*, *waw*, *mem*; E 11 *tet*, *yod* en ligature avec *nun*; I 2 *mem*, *ain*, *waw*.

On décèle facilement trois mains différentes: une pour A à I, une seconde pour J et la troisième pour K.

Mur 24 présente un bel échantillon de διασπρώματα, connus par les papyrus grecs d'Égypte; voir L. Mitteis, *Grundzüge*, ii 1, pp. 102 ss. et l'introduction au papyrus Oxy. 274 (qui couvre les années 85 à 97 ap. J.-C.): *Oxyrhynchus Papyri*, ii, pp. 259-62. C'étaient les rouleaux de papyrus sur lesquels on copiait, selon l'ordre alphabétique des noms des intéressés, les minutes et les extraits des actes concernant le cadastre et les affaires immobilières en général, village par village. On les déposait ἐν τῇ τῶν ἐγκτήσεων βιβλιοθήκῃ (L. Mitteis, *l.c.*, pp. 93 ss.), archives d'un bureau d'État, notre cadastre et notariat à la fois (un par district), où l'on conservait les documents privés. Il est intéressant de constater que l'administration autonome des Révoltés a continué fidèlement la routine administrative gréco-romaine, ne changeant que la langue des actes. Le διάσπρωμα de Mur 24 provient probablement des archives d'Éleuthéropolis (voir note à B 8); il fut ensuite emporté dans les grottes du Désert de Juda par les rebelles fuyant devant l'offensive romaine, ou plutôt après la guerre, par les légionnaires romains, en vue d'une réutilisation future.

Mur 24 donne une série d'actes de fermage entre plusieurs propriétaires du même village, 'Ir Naḥaš, situé près d'Éleuthéropolis, et Hillel ben Garis, sans doute administrateur (*parnas* 42 1) du village. En voici le contenu: Après l'indication de la date, de l'autorité en jeu et des parties intéressées, arrive la clause énonçant le fait du fermage. En B-D, on ajoute ici une phrase envisageant la négligence de la part du fermier. Dans tous les textes on trouve la clause déterminant l'échéance du contrat: une durée de cinq ans, précise E. Puis vient l'indication de la quantité exacte de blé à livrer annuellement par le tenancier à l'administrateur, qui à son tour contribue, pour un dixième (?), au Trésor du Quartier Général de Ben Kosba. La courte clause finale semble avoir trait à la validité du document. Enfin, copie de la signature du fermier et de Šim'on ben Kosba.

Il est étonnant de constater que les terrains cultivés d'un village de la Shéphéla sont censés appartenir à Šim'on ben Kosba (B 9, C 8, E 7, F 7). A titre d'hypothèse, nous suggérerions la solution suivante. On sait qu'à partir de 70 ap. J.-C. la terre de Palestine est devenue domaine impérial et les acheteurs ou les fermiers devaient acquitter des redevances à l'État; voir les références dans l'introduction aux nos 89-107. Il est possible que le chef de la Révolte ait usurpé ces droits de propriété, de sorte que les paysans palestiniens, habitant les régions contrôlées par ses forces, aient été considérés comme fermiers du Prince d'Israël. En outre, Mur 24 fait une distinction nette entre le loyer dont s'acquittait le fermier vis-à-vis de l'administrateur et la dîme (?) livrée par Hillel au Trésor de l'État (voir C 16, note). Il n'est pas exclu que cette dernière taxe continuât l'*annona militaris* de la Palestine romaine.

Outre l'intérêt linguistique et juridique, Mur 24 contient deux détails historiques d'une certaine importance: mention de la résidence de Ben Kosba à Hérodium (B 4, note) et le synchronisme entre les cycles sabbatiques et l'ère de la Liberté, ce qui permet de fixer le début de cette ère au 1^{er} Tišri 131; voir la note à B 1.

A

(PL. XXXV)

Le joint entre A et B, à la hauteur des ll. 12 et 14 de B, et l'appartenance du fragment supérieur au même papyrus ne sont pas tout à fait certains.

בְּעֶשְׂרִין לְשִׁבְטֵי שְׁנַת שְׁתֵּים לְגֵאוּלָּהּ	
יִשְׂרָאֵל	עַל יַד שְׁמַעְוֹן
[]
°[]
...[]
אֲנִי מֵרְצוֹנֵי חִכְרֹתַי הַמֶּךְ הַיּוֹם [מִן]	5
קִצַּת עֵפֶר שֵׁשׁ בְּעִיר נַחֲשׁ בַּחֲכִיר מִשְׁמַעְוֹן	
נִשְׂיָא יִשְׂרָאֵל	תְּ עֵפֶר
[]
מִמְנָה	
מֵאֲתוֹ °°[]
חֲנָנִין	10
שְׁלֹמֹה שְׁנֵי	
שְׁאֵהָא	
כֹּל	
...[]
שְׁתֵּהָא מוֹדֵד	15
[]
עַל גַּג אוֹצֵר	

Le nombre de lignes manquant au début et à la fin de la colonne reste incertain. La rédaction du texte était différente de celle des colonnes suivantes.

Ll. 6-8. Reconstitution hypothétique d'après F 6-8.

L. 12. Voir E 10. Mais la mention du blé (l. 11) avant celle de l'échéance du contrat ne se retrouve pas dans les autres copies.

Ll. 16-17: d'après B 19 s. et F 14 s.

B

(PL. XXXV)

La position du fragment portant בַּשׁ au début de la l. 11 n'est que probable. La situation du fragment portant ° וְצָרָה (l. 19) n'est pas certaine, ni même son appartenance à B.⁽¹⁾

[בְּעֶשְׂרִין לְשִׁבְטֵי שְׁנַת שְׁתֵּים לְגֵאוּלָּהּ]	
[לְגֵאוּלָּהּ יִשְׂרָאֵל עַל יַד שְׁמַעְוֹן]	
בֶּן כּוֹסְבָא נְסִיא [יִשְׂרָאֵל] {בְּמִ}	
[בְּמַחְנֵה שְׁיֹשֵׁב בְּהַרְדֵּי]	
[אֲלֵעֶזֶר בֶּן הַשְּׁלֵנִי אִמְרֵי]	5
[לְהַלִּיל בֶּן גְּרִיס אֲנִי מֵרְצוֹנֵי]	
[חִכְרֹתַי הַמֶּךְ מִן קִצַּת עֵפֶר]	
[שֵׁשׁ לִי בְּעִיר נַחֲשׁ בַּחֲכִיר]	
[חִכְרֹתַי מִן שְׁמַעְוֹן] [נְסִיא]	
[יִשְׂרָאֵל אֵת חֲמִשָּׁה שְׁנִים]	10

⁽¹⁾ Sur la planche, ce fragment doit être déplacé 5 mm. en haut et à gauche.

בשלא עוסה ות¹⁰⁰⁰ [את העפר]
 ש'הזה והורד ונפסד א'ת
 ה'כול חכרתי המך מן ה'יום
 ע'ד סוף ערב השמטה א'נת]
 15 [חכרתי] ש'אהא שוקל לך ה'נכ] ה'
 [כול שנה ושנה חנטין יפות
 ושמנה סאין
 [ו]נ'קיות ארבע'ת [כ]זרין מעשרת
 [מעשר]ת ת' אלה ש'נתהא]
 [מודד על גג] אוצר בה'רדיס]
 20 [כול שנה ושנה וקים עלי לעמת ככה]
 [אלעזר בן השלני על נפשה]
 [שמעון בן כוסבא מן מאמרה]

¹ Le vingt de Šebaṭ, an deux ² de la Libération d'Israël, par l'autorité de Šim'on ³ fils de Kosba, le prince d'Israël ⁴ [en campagn]e, qui réside à Hérodiûm. ⁵ [El'azar]r fils de Šilonite a dit ⁶ à Hillel fils de Garis: 'Moi de mon propre gré, ⁷ j'ai pris en fermage de ta part une parcelle de terrain ⁸ [qui est mienne] par droit de fermage (et se trouve) à 'Ir Naḥaš. ⁹ [Je l'ai prise en fermage de la part de Ši]m'on, le prince ¹⁰ d'Israël, pour cinq [ans].'¹¹ *S'il ne (la) cultive pas et ... [le terrain]*¹² *susdit, il sera renvoyé et perdra le* ¹³ tout. 'Je (l')ai pris en fermage de ta part, dès aujourd'hui ¹⁴ jusqu'à la fin de la veille de la Rémission. Le ¹⁵ [loye]r, je te (le) payerai ici,¹⁶ tous les ans, en blé de bonne qualité ¹⁷ et pur: quatre kor et huit séah (qui seront) soumis à la dîme. ¹⁸ [. . . après] en [avoir prélevé la dîm]e [que tu ¹⁹ verseras au] Trésor à Hé[rodiûm] ²⁰ tous les ans. (Le document) est valide (et) il m'engage selon sa teneur.'

²¹ [El'azar fils de Šilonite, pour lui-même.]

²² Šim'on fils de Kosba, par son ordre.]

L. 1: שתים: lecture certaine d'après D 1 (situation du fragment tout à fait sûre), C 1 (position du fragment assez assurée) et I 1 (l'appartenance du fragment au même groupe de documents est assez vraisemblable).

Mur 24 fournit un synchronisme précieux entre le comput fondé sur les cycles sabbatiques et celui de l'ère de la Liberté. D'après E 10 et ici même l. 10 (lecture incertaine), le contrat envisage cinq années de moissons successives jusqu'à l'année sabbatique. Le 20 Šebaṭ (janvier-février) de Mur 24 tombe par conséquent vers la fin de la deuxième année du cycle sabbatique, peu avant la première des cinq moissons en question. D'après Josèphe l'an 68/69 ap. J.-C. était année sabbatique, ce que répètent les rabbins déclarant que le Temple fut détruit au **מוצאי שביעית** 'l'an après le Sabbat'; voir E. Schürer, *Geschichte*, i⁵, p. 35; R. North, *Biblica*, xxxiv, 1953, pp. 501-15. L'année sabbatique la plus proche de la fin de la Révolte, 135 ap. J.-C. (date assurée par les sources romaines), est donc 130/1 et la deuxième année du cycle suivant correspond à 132/3. Mur 24 a donc été écrit au début de février 133, qui tombait 'l'an deux de la Libération d'Israël'. Le début de l'ère de la Liberté se place donc au premier Tišri 131. Cette date corrige légèrement celle communément admise: 132; cf. Š. Yeivin, *Guerre de Bar-Kochba*² (en hébreu), Jérusalem, 1952, surtout les tableaux aux pp. 197-9. Par contre elle s'accorde parfaitement avec les données numismatiques. Parmi les monnaies de la Seconde Révolte, refrappées sur pièces romaines, la plus proche, pour la date, de la Guerre Juive, est un bronze à légende **לחרות ירושלם** refrappée sur une pièce de Gaza qui porte la date 192 de l'ère de Gaza, c.-à-d. 131/2 de notre ère; voir L. Mildenberg, *Schweizerische Numismatische Rundschau*, xxxiv, 1948-9, pp. 19-27. Sur le comput sabbatique de l'époque byzantine et du moyen âge, qui semble continuer celui de l'époque romaine, voir A. H. Fraenkel, U. Cassuto, et surtout A. A. Akavya, dans *Kedem*, ii, 1945, pp. 89-98 (à propos des épitaphes juives trouvées à Gôr eš-Šâfi et publiées par E. L. Sukenik, *ib.*, pp. 83-88; la deuxième a été republiée comme inédite (!) par G. R. Driver dans *Annual of the Department of Antiquities of Jordan*, ii, 1953, pp. 64 s.); cf. aussi les références dans l'article du P. North, *l.c.*

L. 2. לגאלת ישראל; voir 22 1, note.

על יד : acceptions possibles 'en dépendance de, agissant comme délégué et subordonné', cf. 1 Chr 25^{2, 3, 6} 2 Chr 26^{11, 13} (voir P. Joüon, *Biblica*, xiv, 1933, p. 457) ou 'par disposition, par ordre' 2 Chr 23¹⁸ Esth 3¹⁰ ou, ce qui est plus probable, 'par l'autorité (garantissant l'exécution)', comme בשם dans un contrat araméen inédit. Voir encore C 20.

Ll. 2-3. שמעון בן כוסבא : nom et patronyme du chef de la Seconde Guerre Juive. Le premier nom est attesté par les monnaies (נשיא ישראל) שמעון A. Reifenberg, *Ancient Jewish Coins*, pp. 60-66 et peut-être par deux passages talmudiques : שמעון dans Echa Rabba 85 5 (éd. Vilna; cf. Buber, p. 53a) et yTa'anit iv 69a; voir Š. Yeivin, *Guerre de Bar Kochba*², pp. 159 s. et p. 215, note 29. Le patronyme est בר/בן כוז(י)בא dans les sources talmudiques. Cette dernière forme n'est sans doute que l'orthographe phonétique de כוסבא : Kosba, prononcé Kozba, par la sonorisation du -s- provoquée par l'occlusive sonore qui suit. L'étymologie populaire 'menteur' (Echa Rabba, éd. Buber, p. 51a, note 57* : 'ne lis pas Kôkab "Étoile" mais kôzeb "menteur"') n'est qu'un jeu de mots. L'étymologie du nom du père n'est pas claire. Mais comme il a l'air d'être un sobriquet, on pourrait le rapprocher du judéo-araméen kusbā 'masse compacte' surtout de dattes (aussi 'testicules'), Jastrow, p. 609, qui semble correspondre à l'arabe kusb/kuzb 'foeces olei; recrementa sesami expressi et cuiusvis fructus', Freytag, iv, p. 33; Lane, p. 2609. En arabe palestinien moderne kusbe 'tourteau'. Autres explications dans *Revue Biblique*, lx, 1953, pp. 277-82.

Dans les sources chrétiennes (voir Schürer, i⁵, p. 682) Šim'on ben Kosba est connu à travers son surnom messianique בר כוכבא, repris par les compilateurs juifs du Moyen Age; voir Yeivin, pp. 145 et 174. Le rôle messianique de Šim'on ben Kosba a été reconnu par R. Aqiba, qui cite à son propos la prophétie de l'Étoile, Num 24¹⁷ : Echa Rabba, éd. Buber, p. 51a; yTa'anit iv 68d.

L. 3. נסיא ישראל. Le titre 'Prince d'Israël' se retrouve sur les monnaies. Grâce à E 2-3 on peut restituer à la l. 4 במחנה, avec le 'faux départ' (cf. 22 1-9 11 s., note) à la fin de la l. 3. Tout en restant bien un titre de fonction civile et militaire, l'expression 'Prince d'Israël en campagne' ne perd pas sa note théologique de Messie guerrier, sur laquelle voir *Revue Biblique*, l.c., pp. 290-2.

L. 4. הר הרדיס écrit défectivement, sauf en E 3 (הרודיס). Nom d'Hérode le Grand transformé en *Horodos* et *Hordos* dans les sources talmudiques. En Mur 24, c'est un nom de lieu; il faut suppléer הר/טור הרדיס 'montagne d'Hérode', en grec (ὄρος) 'Ἡρώδιον. C'est la forteresse et le mausolée d'Hérode dans le Désert de Juda, avec la ville adjacente, devenue le chef-lieu de la toparchie; cf. 115 2. Le nom devait être encore connu à l'époque byzantine : 'mons . . . quem excavavit Erodos' (d'après une source de Pierre le Diacre), *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, xxxix, p. 110. Le nom actuel Djebel el-Fredis continue sans doute le nom ancien (Tûr) Herodes, l'étymologie populaire, 'Petit Paradis', remplaçant le h initial par f. Mais le vocalisme s'est conservé fidèlement sauf le passage de o à e, fréquent dans les toponymes palestiniens : *Herodis* passe à *Feredis* comme *Moša* à *Miza*, *Modin* à *Medieh* et *Midya*, *Ma'on* à *Ma'in*, *Ši'or* à *Ši'ôr*.

Selon toute vraisemblance il faut identifier ce (Har/Ṭur) Herodes avec la ville טור מלכא/הר המלך 'Montagne Royale' mentionnée à plusieurs reprises dans les récits midrashiques sur la guerre de Bar Kozba. Dans bGiṭṭin 55b la destruction de Ṭur Malka se place entre la prise de Jérusalem (pendant la Première Révolte pour A. Büchler, *The Jewish Quarterly Review*, xvi, 1903-4, p. 178, note; plutôt lors de la Seconde, avec Schlatter, *Die Tage Trajans*, p. 60 et Yeivin, l.c.) et celle de Bittir. Dans le même traité 57a, R. Assi parle du massacre de la population de Ṭur Malka et de son défenseur Bar Daroma par les Romains; la description de cet événement et de la mort de Bar Daroma constitue un doublet du récit midrashique de la destruction de Bittir et de la fin de Bar Kozba. La double destruction de Har ha-Melek et Bittir, qualifiés de 'grandes forteresses' כרכים גדולים, est mentionnée dans le Midraš ha-Gadol sur Deut 28⁵² (Büchler, l.c., p. 182 n'y voit qu'une allusion aux garnisons romaines).

Assez problématique demeure l'identification de Ṭur Malka avec Ṭur Šim'on, rapprochement soutenu par Yeivin, l.c., p. 98. Toutefois, à 'une ville dans (la région de) Har ha-Melek' de Berakot 44a correspond 'Ṭur Šim'on' dans le passage parallèle de yTa'anit iv 69a. De plus un autre doublet, qui suit le précédent, met en parallélisme 'un arbre dans (la ville?) Har ha-Melek' et 'un cèdre sur le הר המשחה'. On traduit d'habitude ce dernier toponyme par 'mont des Oliviers'. Mais il n'est pas impossible que ce soit la traduction hébraïque inexacte de טור משיחא 'Montagne de l'Oint (royal)' ou, au contraire, l'aramaïsation du nom hébreu הר המשיח; cf. 19 4, note, pour des exemples de ce genre de transformation. De toute façon les noms de Ṭur Šim'on et Ṭur Mešihā seront très éphémères et s'expliqueraient au mieux comme des inventions poétiques dues aux auteurs des récits épiques d'où semble provenir la plupart des histoires midrashiques sur la Seconde Révolte.

Les sources talmudiques connaissent encore et même mieux la région de Har ha-Melek; voir Büchler, l.c., pp. 180-92. C'est certainement la partie sud des collines de Judée, donc la toparchie de l'Hérodiem. Mais dans l'usage populaire, le nom s'applique aussi à la région située au sud de l'Hérodiem (toparchie d'Engaddi qui pour les géographes talmudiques appartenait à la plaine de Judée; yŠebi'it ix 38d) et vers l'ouest à la 'plaine de Darom' avec son chef-lieu Éleuthéropolis. Les trois villages des environs de Bet-Gubrin, mentionnés plus loin dans la note à la l. 8, sont placés, une fois dans le Har ha-Melek et une autre fois dans le Darom. A la même conclusion nous conduit la mention des différents plateaux de Judée : har-Lod au nord-ouest, har-šeb-Yehudah (ἡ ὄρεῖνη Ἰουδαία, 114 6, toparchie d'Oriné, restreinte au territoire propre de Jérusalem) au centre, et Har ha-Melek au sud-ouest; Šebi'it ix 2.

L. 5. ר[]: restituer אֲלֵעֶזֶר ou אֲלֵעֶזֶר.

הַשְּׁלֹנִי 'Silonite'. Un certain R. Šim'on est surnommé ha-Šiloni, bPesahim 118a. L'occupation à l'époque romaine est attestée par les fouilles de Seilun; H. Kjaer, *The Journal of the Palestine Oriental Society*, x, 1930, pp. 87-174; *Revue Biblique*, xl, 1931, p. 618. La synagogue, devenue la mosquée d'es-Sittin (el-Arba'in), au sud-est du tell, témoigne de la présence des Juifs à l'époque romaine tardive. Le nom actuel, Seilun, provient de la forme grécisée du toponyme ancien, Σηλων (LXX: B), ou même précisément du gentilice Šiloni, comme le propose Albright, *Journal of Biblical Literature*, lxxv, 1946, p. 398.

L. 6. הָלֵל: voir 7 2 2 et 13.

גָּרִיס nom propre qui semble inconnu par ailleurs. Étymologie incertaine: s'il est sémitique, cf. la racine judéo-araméenne et mishnique גָּרַס 'broyer', Jastrow, p. 270, ou 'apprendre par cœur', pp. 270 s. (en particulier le substantif גָּרִיס 'haricots cassés', p. 268).

אֲנִי מֵרְצוֹנִי correspond à אָנָּה מִן רְעוּתִי en 19 2 et 13.

L. 7. חֶכְרָתִי: restitution d'après C 6. Le terme signifie 'prendre ou donner en location pour un loyer annuel fixe, payable en nature' par opposition à אָרַס 'prendre en métayage' et שָׂכַר 'prendre en location pour de l'argent'.

הַמָּךְ égal à מִמֶּךָ hébreu biblique; la forme est typiquement mishnique; Segal, § 301, p. 144; Diqduq, § 299, p. 164.

מִן קֶצֶת identique à מִקְצֵת 'une partie de, quelque' en hébreu biblique et mishnique, avec la dissimilation comme en araméen d'Égypte (Cowley, n° 29, 3; 35, 4) et en Dan 2⁴². Sur l'emploi syntactique, voir Segal, § 437, p. 210; Diqduq, § 339, p. 184.

L. 8. Lacune initiale remplie d'après C 7 et E 6.

עִיר נַחֵשׁ 'Bronzeville', toponyme biblique: 1 Chr 4¹². L'identification proposée par F. Frank (*Aus der 'Araba*, i, pp. 216-18) avec H. en-Naḥas, irréprochable linguistiquement, ne correspond guère au contexte biblique. En 1 Chr 4¹² עִיר נַחֵשׁ est cité avec עַפְרָה et גֵּיא הַחֲרָשִׁים. Or cette dernière localité apparaît en Neh 11³⁵, après Lydda et אֲוֹנוֹ, Kafr 'Ana, à 9 km. au nord-ouest de Lydda. En conséquence, l'identification avec Deir Nahḥas, 2 km. $\frac{1}{2}$ à l'est-nord-est de Beit Ġibrin, proposée depuis longtemps, s'impose; voir Abel, *Géographie de la Palestine*, ii, p. 351. Les environs d'Éleuthéropolis constituaient la région la plus fertile de Har ha-Melek d'après les sources talmudiques. Elle fut sous le contrôle de Bar Kozba, jusqu'à l'offensive romaine qui aboutit à la conquête et la dévastation de la région. On cite nommément trois villages détruits pas les Romains pendant la Seconde Révolte (Echa Rabba 53b s.; yTa'anit iv 69a; bGiṭṭin 57a): (1) כַּפַּר בִּישׁ (Καφαραβις de Josèphe, Bḥ IV ix 9, § 552) identifié avec H. el-Biss à 5 km. à l'est de Beit Ġibrin; (2) כַּפַּר שַׁחְלִיא ou כַּ' שַׁחְלִיא (Σαλλυς de Bḥ III ii 2, § 20 et Σααλειμ de l'Onomasticon, 160, 9) c.-à-d. H. Šu'aliya à 7 km. à l'ouest d'Éleuthéropolis (voir Yeivin, p. 103 et Abel, ii, p. 294); (3) כַּפַּר דַּכְרִיא ou כַּ' דַּכְרִיא, H. Dikrin à 7.5 km. au nord-ouest de Beit Ġibrin. Or, 'Ir Naḥas, situé à mi-chemin entre Kaphar Biš et Éleuthéropolis, entre bien dans ce cadre. L'identification de נַחֵשׁ avec Nahḥas offre quelque difficulté. Au נָ hébreu correspond d'ordinaire le ḥ arabe; G. Kampffmeyer, *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins*, xv, 1897, pp. 24-26. On trouverait peut-être, dans le folklore de la région, la raison pour laquelle Deir Nahḥas 'couvent du marchand de cuivre' est devenu 'Deir Nahḥas' 'couvent du marchand de bestiaux et d'esclaves'.

חֲכִיר 'fermage' et non 'fermier'; cf. le terme parallèle en E 6: חֶכְרָת.

L. 9. Restitution de la ligne d'après C 8 et E 8.

L. 10. Voir E 10 et ici note à la l. 1.

Ll. 11-13. Ni le déchiffrement ni l'interprétation n'en sont certains. Grammaticalement cette clause est une proposition temporelle exprimant la simultanéité 'quand . . . , et (en même temps) . . .' que le mishnique construit précisément avec participe dans la protase et *we*+parfait dans l'apodose; Albrecht, § 107 f, p. 118. Mais, dans ce contexte, elle a le sens d'une condition conçue comme réelle. Pour la protase בְּשֵׁלָא cf., p. ex., Terumot iii 4; Albrecht, § 27. La séquence participe+parfait est habituelle dans les phrases exprimant une condition perçue comme réelle; p. ex. . . . וְלֹא הִשְׁמִיעַ . . . וְלֹא הִשְׁמִיעַ, Berakot ii 3. Noter encore qu'au lieu de la première ou de la deuxième personne, on a ici la troisième; voir 30 22-23, note.

Malgré les incertitudes de la lecture, on devine qu'il s'agit d'une clause traitant de la négligence éventuelle du fermier. Elle rappelle la citation du contrat de métayage (שֵׁטֶר אֲרִיסָנָא) en Baba Mešia ix 3 (Tosephta Ketubot iv 10; bBaba Mešia 109a): אִם אוֹבִיר וְלֹא אַעֲבֹד אֶשְׁלֵם לְךָ מִן מִיטְבָּא 'si je laisse en jachère (le terrain) et ne le cultive pas, je te dédommagerai de la meilleure partie (de mes biens)'.

L. 11. לֹא עוֹסָה: négation לֹא avec le participe est employée pour l'emphase; Segal, §§ 339-40, pp. 162 s.; Albrecht, § 107 o, p. 121. Cette expression correspond à וְלֹא אַעֲבֹד dans le passage cité ci-dessus.

וְלֹא: les traces autorisent la lecture וְלֹא; cf. אִם אוֹבִיר du passage talmudique mentionné. Mais la deuxième personne singulier au lieu de la troisième est une difficulté sérieuse.

Ll. 11-12. אֶת הַעֲפָרָה שֶׁהִזָּה: restitution et lecture d'après C 9. La construction pronominale שֶׁהִזָּה est inconnue,

semble-t-il, en mishnique. Elle équivaldrait au הלו de F 10 et au דך des contrats araméens: pronom démonstratif d'objet éloigné.

L. 12. הורד semble être en rapport avec l'expression מן נכסין (ou ירד) 'être chassé, renvoyé de la propriété'; Jastrow, p. 594.

ונפסד: lecture très incertaine. Au Hiphil et au Niphal, ce verbe signifie 'perdre, être endommagé'; Jastrow, p. 1192. Également possible est la lecture נפסק, moins bonne pour le sens, mais plus satisfaisante pour l'écartement entre samek, qoph et aleph. Remarquer que les deux verbes, bien qu'au passif, sont suivi d'un objet à l'accusatif; Segal, § 353, p. 168.

L. 14. ערב השמטה 'la sixième année du cycle sabbatique' identique à ערב שביעית de Šebi'it i 1, etc. Pour שמטה voir 18 7.

L. 15. חכיר 'fermage' d'après E 10. Dans la lacune initiale, il n'y a pas de place pour l'article.

אהא forme abrégée de אהיה très fréquente en mishnique (Segal, § 212, p. 95) et en araméen (voir 19 7, note).

הכה: lecture d'après D 15. Le fermier s'acquitte de son loyer 'ici', c.-à-d. à 'Ir Naḥaš, tandis que Hillel ben Garis paye les taxes à Hérodius, l. 19. Mais en E 11 la clause parallèle mentionne cette dernière localité.

L. 17. ושמנה סאין: ajouté au-dessus de la ligne. 'Quatre kor et huit séah', environ 20 hectolitres si la séah vaut 15 l. (voir 8 1 1, note).

מעשרת: participe féminin singulier Pual, spécifie כורין. Sur cette particularité syntactique: qualificatif féminin après le sujet au pluriel, voir J. N. Epstein, *Tarbiz*, ii, 3, 1931, p. 293.

Ll. 18-22. Restitutions d'après C 16-20 et D 17-21.

L. 19. בהרדיס: cf. D 18 et E 11.

C

(PL. XXXV)

L'appartenance du petit fragment portant הֵא °, l. 13, n'est pas certaine.

[בעשרין] לשבט [שגת] שתים
 [לגאלת] ישראל [על] יד שמעון
 בן כוסבא נסיא [ישראל]
 שנין שב בהרדיס חליפא בן
 5 [יהו] סף אמר לה [לל] בן גרין ס אנני
 [מ] לצוני חכרת המך היום
 [מ] קצת עפר שאיש בעיר
 [נ] חש בחכרין [ח] חכרת משמעון
 [נ] סיא ישראל אל את העפר שהזה
 10 [] עוסה ון הורד מן [העפר]
 [הל] חכרת המך מן היום ענד
 סוף ערב השמטה [שה] ם שנינים
 [ח] מש ת חכרן שאהא שוקל לך
 [כול] שנה ושנה אני חליפא לך [להלל]
 15 חנטין יפות ונקניות
 מעסרת ° [מ] עסרת ת אלה
 [שתהא] מודד על ג אוצרה
 כול שנה ושנה [ו] קים עלי לעמת
 ככה חלנין פא בן יהוסף על גפשה
 20 [שמעון] [בן כוס] בןא מן מאמרה

¹ [Le vingt] Šebaṭ, an deux ² [de la Libération d'Is]raël, pa[r l'autorité de Šim'on] ³ fils de Kosba, prince [d'Israël], ⁴ qui réside à Hérodi[um, Ḥalipha fils de ⁵ Yo]seph a dit à Hillel fils de Garis: 'Moi, ⁶ de mon propre gré, j'ai pris en fermage de ta part, aujourd'hui, ⁷ une parcelle de terrain qui se trouve à 'Ir ⁸ Naḥaš, en tant que fermier. J'ai pris en fermage de la part de Šim'on, ⁹ [prince d'Isra]ël, le terrain susdit.' ¹⁰ [S'il ne le] cultive pas, il sera [renvoyé d]u [terrain ¹¹ sus]dit. 'Je (l') ai pris en fermage de ta part, à partir d'aujourd'hui jusqu'à ¹² la veille de la Rémission, [ce qui] fait un chiffre d'an[nées ¹³ de cinq. Le loy]er, je te (le) payerai ¹⁴ tous les ans, m[oi Ḥalipha] à [toi, Hillel], ¹⁵ en blé de bonne qualité et pur [. . . kor], ¹⁶ (loyer) soumis à la dîme, [. . .] après en avoir prélevé la dîme ¹⁷ [que tu] verseras à son Trésor, ¹⁸ tous les ans. (Le document) est valide (et) il m'engage selon ¹⁹ sa teneur.' Ḥalipha fils de Yoseph, pour lui-même. ²⁰ [Šim'on] fi[ls de Kosba,] par son ordre.

L. 1. La position du fragment contenant שתיים est certaine grâce au joint direct avec le fragment de gauche (l. 1 de D).

L. 3. Après ישראל il n'y avait pas במחנה comme en B 3/4 et E 3.

L. 4. חליפא: d'après l. 19.

L. 6. הכרת est sans yod final, certainement à la l. 8, probablement aux ll. 6 et 11. On prononçait donc ḥakart au lieu de ḥakarti; cf. 17 A 1.

L. 7. Après עפר lire presque certainement שאיש et non שהוא comme en E 6; la lacune n'est pas assez longue pour cette dernière restitution. L'orthographe שא au lieu de ש se trouve dans quelques textes de Qumrân.

Ll. 10–11. La clause correspondant à B 11–13 est plus courte ici. La protase avec עוסה est précédée d'un mot plus long que בשלא de B (cf. D 10).

Pour l'expression מן הורד, voir B 12, note.

העפר הלז d'après D 11 et F 10.

Ll. 11–12. La situation du fragment au début des lignes est certaine grâce au critère matériel que constituent les fibres. La lecture des traces de lettres et la restitution s'inspirent de E 9–10.

L. 16. On ne voit pas clairement pourquoi מעסרת se trouve écrit deux fois dans la même phrase. La première mention vise peut-être la dîme religieuse et la seconde la contribution d'un dixième du loyer aux magasins de l'état éphémère de Bar Kochba, ces greniers publics se trouvant à Hérodi[um].

אלו au lieu de את האלה; forme biblique, correspondant au mishnique אלו.

L. 17. מודד d'après F 15; c'est le terme usuel pour le paiement des dîmes; Jastrow, p. 731.

על גג: mot à mot 'sur le toit'. La métaphore s'explique par l'architecture des greniers publics dans l'Orient Ancien, surtout en Égypte: grands silos ronds avec ouverture en haut pour verser le blé.

אוצרה 'trésor', surtout 'magasin public où on livre les taxes en nature'; p. ex. Yerušalmi et Tosephta Demai vi 3 s.; Jastrow, p. 32. Le suffixe pronominal renvoie à Šim'on mentionné par son titre en D 18.

Ll. 18–19. Cette courte clause finale n'est pas claire. Il semble que le fermier confirme explicitement ses engagements (עלי) stipulés dans le contrat (לעמת ככה), contrat qu'il reconnaît comme valide (קים). Voir la phrase semblable en 115 18.

L. 18. קים, de lecture incertaine, est sans doute qayyam 'valide'.

Ll. 18–19. לעמת ככה comme en 30 24–25. Cet adverbe ne semble pas être attesté en mishnique. Pour les composés avec ככה (forme biblique correspondant au כך mishnique, cf. Segal, § 298, pp. 139 s.) voir על ככה en Esth 9²⁶ et Mur 42 6.

לעמת, identique à לקבל de l'araméen, se trouve en hébreu biblique et mishnique; Segal, § 301, p. 143; Jastrow, p. 1053; Ben Iehuda, p. 4573.

L. 19. חליפא: nom propre déjà rencontré en 22 12. La lecture semble certaine malgré la forme bizarre de la partie conservée du pé.

L. 20. שמעון בן כוסבא: restitution problématique, s'inspirant de l'expression [מ/על] מאמרה de lecture certaine: mot à mot 'par son ordre'. Comme il est invraisemblable que Šim'on ben Kosba signe *manu propria* les innombrables actes de ce genre, on comprendra: '(pour) Šim'on ben Kosba (a signé Hillel ben Garis), par ordre'. Noter que les deux signatures sont copiées par le scribe du διάστωμα lui-même.

D

(PL. XXXV)

L'arrangement des fragments n'est pas toujours très certain; voir les notes. Les lignes du texte semblent s'allonger au bas de la colonne.

בעשריין לשבט שנת שנתים
 לגאלת ישראל על יד שמעון
 [בן כוסבא נשניא [ישוראל
 שיושב ביהרודיס נקלה בן
 5 יהונתן אמר
 [
 [
 [
 [
]
] 10
] ת עפר
] והורד ונפסד את הכול
 חכרת תי [המך מן היום עד סוף
 ערב הנשמטה ת חכיר שאהא
 15 שוקל לך הכה כול שננה ושנה הגטין
 יפות ונקיות ששת כורין [ושלוש
 [סאין שתהא שוקל [על גג אוצר
 נסיא ישראל ב[הרדוס כול שננה
 [ושנה [וקנים עלי לעמת ככה
 20 נקלה בן יהונתן על נפשה כתב
 [שמעון בן כוסבא מן מאמרה]

Traduction des ll. 13-21.

'...¹³ J'ai pris (ce terrain) en fermage, de ta part, à partir d'aujourd'hui, jusqu'à la fin¹⁴ de la veille de la [Rémission, dont le loyer je]¹⁵ te payerai ici, tous les ans, en blé¹⁶ de bonne qualité et pur, six kor et trois¹⁷ [séah, que tu paye]ras au [Trésor¹⁸ du] Prince d'Israël à Hérodiem, tous¹⁹ [les ans. (Le document) est valide (et) il m'engage se]lon sa teneur.'²⁰ Niglā fils de Yonatan a signé pour lui-même.²¹ [Šim'on fils de Kosba, par son ordre.]

Ll. 1-5. La situation réciproque de huit fragments est assez certaine.

L. 3. Ni à la fin, après **ישראל**, ni au début de la l. 4, il n'y a de place pour **במחנה**.

L. 4. **נקלה**: voir l. 20.

L. 10. **עוסה** est certainement précédé d'un autre mot que **בשלא** de B 11.

Ll. 10-13. Cf. B 11-13 et C 9-11.

L. 14. Restitution d'après B 14-15, C 14, E 10-11.

L. 16. Le *lamed* de **שלוש** est à bonne distance de **כורין**, ce qui ne se réalise pas si on restitue **[ו]ל[תך]**. 'Six kor

et trois séah', c.-à-d. 27 hectolitres environ; voir B 17, note. La partie supérieure du *lamed* (?) au bord du fragment appartient à la colonne suivante.

L. 17. La mention de la dîme est omise. Restitution de la ligne d'après C 17. Noter שוקל au lieu de מודד.

Ll. 18-19. Comme en C 18.

L. 20. נקלה: lecture possible, combinant le *lamed* de la l. 4 et des traces de lettres sur cette ligne-ci. Hypocoristique de Νικόλαος?

L. 21. Restitution d'après C 20.

E

(PL. XXXVI)

La partie gauche du fr. E-F, achetée en 1956, a été salie par les mains des bédouins.

[בעשרין לש]בִּטְ שֹׁנֵת שְׁתַּיִם] לְגַאֲלַת
 [יִשְׂרָאֵל עַל יַד שְׁמֵעוֹן בֶּן כְּוֹס]בָּא נְסִיא
 [יִשְׂרָאֵל בְּמַחְנֵה שְׁיוֹשֵׁב בְּהַרְרֹדִים
 [יְהוּדָה בֶּן רַבָּא אָמַר לְהַלֵּל בֶּן גְּרִים
 אֲנִי מֵרְצוֹנִי [ח]כִּרְתָּ הַמֶּךְ הַיּוֹם אֵת 5
 הָעֵפֶר שֶׁהוּא שׁ לִי בַח(כ)רְתִי בְעִיר
 נָחַשׁ שֶׁחִכְרְתָּ מִשְׁמֵעוֹן נְסִיא יִשְׂרָאֵל
 תֵּעַפֵּר הַלֹּז חִכְרְתִי הַמֶּךְ מִן הַיּוֹם
 עַד סוֹף עֶרֶב הַשְּׁמִטָּה שֶׁהֵם שְׁנַיִם
 שְׁלֹמוֹת שְׁנֵי [מ]כֹּסֶה חֲמֵשׁ תֵּחִיר 10
 [שֵׁא]אֲ מוֹדֵד לְךָ בְּ[הַר]רְרֹדִים חֲנֻטִין
 [יִפּוֹת וְנִקְיֹת] שְׁלוֹ[נֶשֶׁת כּוֹר]יִן וְלִתְךָ
 [מַעֲסֶרֶת מַעֲסֶרֶת] תֵּ אֱלֹה
 [שֵׁת]הָא שׁוֹקֵל עַל גַּג הָאוֹצָר [וְנִקְ]יִם
 [עֲלִי לְעַמַּת כֹּכָה 15
 [יְהוּדָה בֶּן רַבָּא עַל נִפְשָׁה
 [שְׁמֵעוֹן בֶּן כּוֹסְבָּא מִן מֵאֲמֶרָה]

¹ [Le vingt Še]bat, an deux de la Liberté ² d'Israël, par l'autorité de Šim'on fils de Kosba, Prince ³ d'Israël en campagne, qui réside à Hérodiûm, ⁴ Yehudah fils de *Rabba* a dit à Hillel fils de Garis: ⁵ 'Moi, de mon propre gré, j'ai pris en fermage de ta part, aujourd'hui, le ⁶ terrain qui est mien par droit de fermage (et se trouve) à 'Ir ⁷ Naḥaš et que j'ai pris en fermage de la part de Šim'on, Prince d'Israël. ⁸ Ce terrain-ci j'ai pris en fermage de ta part dès aujourd'hui ⁹ jusqu'à la fin de la veille de la Rémission, ce qui fait (un nombre d')années ¹⁰ complètes, années fiscales, (de) cinq. Le loyer ¹¹ [je] te (le) payerai à Hérodiûm: en blé [¹² de bonne qualité et pur] tro[is kor] et un letek [¹³ qui seront soumis à la dîme . . . après en avoir prélevé le dixième] que [¹⁴ tu verseras au Trésor.] (Le document) est va]lide [¹⁵ (et) il m'engage selon sa teneur.'

¹⁶ Yehudah fils de *Rabba*, pour lui-même. ¹⁷ Šim'on fils de Kosba, par son ordre.]

- L. 3. במחנה : voir B 3-4, note.
 L. 4. רכא ou רכא ; pour le premier nom voir *Biblica*, xxxviii, 1957, p. 261.
 L. 6. בחרת' , de lecture incertaine, est sans doute une erreur (sorte d'haplographie phonétique) pour בחרת' ; cf. l'abstrait mishnique חכירות, Jastrow, p. 462.
 L. 7. חכרת écrit sans *yod* à la fin, comme en C 8.
 L. 8. הלז (aussi F 10) : pronom démonstratif d'objet éloigné, typiquement mishnique; Segal, § 74, p. 41.
 L. 10. מכסה restitué d'après F 12.
 L. 11. מודד au lieu de שוקל en B 15, C 13, D 15, F 14. 'A Hérodium' et non 'ici' (D 15); voir B 15, note.
 L. 12. לתך 'demi-kor; 15 séah', terme biblique employé aussi à l'époque romano-byzantine, Jastrow, p. 720. 'Trois kor et demi', c.-à-d. env. 16 hectolitres; voir B 17, note.
 L. 13. אלה voir C 16.
 Ll. 14-17. Restituées d'après C 17-20 et D 17-21.

F

(PL. XXXVI)

La localisation du fragment gauche est certaine, vu le contexte.⁽¹⁾

בעשרין [לשבט שנת שתיים לגאלת]
 ישראל [על יד] [שמעון בן כוסבא]
 נשיא [ישראל] [שיושב בהרדיס]
 [בן] [אמר להלל בן]
 גריס אני מרצוני חכרתי המך 5
 [היום מן קצת] עפר [שיש בעיר נחש]
 בְּחִכְרִי שח[כרתי מן שמעון נשיא]
 [ישראל חכרתי]
 [העפר]
 [הלז חכרתי] המך 10
 עֲמוֹק וְרֵם]ת^o [שני
 [מכסה]]^o
 [שאהא]^{o o o}
 [שתהא] שוקל לך]^o
 [מודד על גנ] 15

L. 7. שחכרתי restitué d'après E 7; le *šîn* est certain, non le *het*.

L. 11. עמוק ורם restitué d'après l'expression araméenne עומקא ורומא employée dans le formulaire des actes de vente d'un immeuble; Jastrow, p. 1053. Dans un contrat inédit on lit: קרקעא עומקא ורומא [א].

G-K

(PL. XXXVII)

Probablement restes de cinq colonnes du même rouleau que A-F.

G et H. Ils appartiennent sans doute à la même feuille, mais pas à la même colonne si l'on en juge par les fibres et les interlignes.

Le rapprochement des quatre fragments de I en un seul morceau semble certain.

J et K appartiennent à des mains différentes de celle de A-I.

⁽¹⁾ Sur la planche, le fragment avec le début des ll. 2-3 a glissé trop bas.

G

[בעשריין] [לשבט שנת שתיים]
 [לגאל]ת ישראל על יד שמעון]
 [בן כוס]בא נשיא ישראל]
 [] ... [] 4-8

Disposition des trois premières lignes comme en B-D.

H

[] ... []
 [בן] [תדן] אמר]
 [להלל] בן גריס [אני מן]רצוני]
 [חכרתי] המך היו]ם מן [קצת]
 []° [] עפר 5

Disposition comme en B, sauf l'addition de היום à la l. 4 comme en C 6 et E 5.

L. 2. [] תדן probablement début du nom grec, comme תדטיון, תדוריון, תדרין, תדיון, תדי; voir E. L. Sukenik, *Tarbiz*, i 4, 1929-30, pp. 139-42.

I

1
 [בעשריין] [לשבט שן]נת] שתיים]
 [לגאלת] ישרא]ל [על] יד שמעון]
 [בן כוסבא] נסיא [יש]ראל]
 [במחנה] שיושב [בהרדין]ס]
 []° []° [בן] []° [אמר] 5

L. 3. Le point d'encre après le *lamed* n'appartient probablement pas à une lettre.

2: traces de lettres.

J

[]° []
 []° [נשיא] ישראל בהן]
 [שיושב] בהרדיס [בן] אמר] להלל [בן]
 []° []° [גריס]

L. 2. Après *bet*: *het* cursif plutôt que *gimel*. Lire [ב(מ)ח]נה] ?

K

1

[מ]ן החכר]נת

2

[ועש]רין סאה]°
 [ל]

L. FRAGMENTS NON CLASSÉS

(PL. XXXVII)

Appartenances possibles: fr. 1 devant A; fr. 3-4 à C; 5-8 à C ou D.

1: traces de huit lignes d'écriture: l. 1]מ[

l. 3]ן[

l. 8]ת כ[

2

]ה °[

]ש °[

3

]°[

]לו[

4: traces de lettres

5

]עִפְרוֹר וּמ[

Si le rapprochement des deux parcelles et la lecture sont exacts, cf. עִפְרוֹרִית 'grain plein de saletés', Jastrow, p. 1100.

6

]אָנִי °[

]ל[

7

]א °°[

8

]ב °[

]ת °[

9 à 12: traces de lettres.

25. ACTE DE VENTE DE TERRAIN, EN ARAMÉEN (133 ap. J.-C.)

(PL. XXXVIII)

Papyrus très fin, lisse des deux côtés, d'épaisseur moyenne; teinte brun clair. Dimensions du premier fragment: 29 × 31 mm. Il y a trois plis. Texte au recto, signatures au verso perpendiculairement aux fibres.

Les fragments trouvés ensemble dans un nid de rats (voir p. 10 et pl. II. 3), sauf le fr. 3, appartiennent à un contrat double. Du premier texte (I), ne restent que les fr. 1 et 2. Le fr. 1 comporte sans doute toutes les lignes du texte dans le sens vertical, mais ne représente qu'un quart ou un cinquième de l'original dans le sens horizontal. Les fr. 3 à 23 appartiennent au double (II), sans qu'on puisse reconstituer leur position réciproque, étant donné leur mauvais état de conservation: rongés sur le pourtour, ils ne se joignent pas l'un à l'autre. La jonction des fr. 7-8 et 9-10 n'est pas certaine. Le fr. 3 provient de la première ligne du double et le 23 de la dernière.

En I, marge supérieure et interlignes très petits. En II, interlignes d'env. 4 mm. Hauteur moyenne des lettres 2 mm. pour I et 3 mm. pour II.

Écriture cursive avec relativement peu de ligatures. Malgré 77 ans de distance, elle ressemble beaucoup au *ductus* du n° 18. Si l'on avait לחרות ציין au lieu de לחרות ירושלם rien ne s'opposerait à une datation en 68 après J.-C.

Ce document traite de la vente d'un terrain, maison y comprise. Pour les actes semblables, voir nos 22, 26 et 29-31, *Revue Biblique*, lxi, 1954, pp. 182-90, *Biblica*, xxxviii, 1957, pp. 255-68.

Recto

1

I

[חנינא בר יהוחנן	למרחשון שנ[ת תלת לחרות ירו]שלם בן	ב]
[] °° ל °° °° []
[וכל די בה ודי חי[א עלה מעלא ומפלא]בה]
[תחומי אתרא ד[ך] מדנחא בית ברשבא מנערבא]
[] ° [א וכספא אנה מקב]ל]
[אנה חנינא מזבנה ונכל די איתי לי ודי אקנה]
[זבנא דך מן כל חרר ותג[ר] וריק ובטלן די יתנך [ע]ל [אתרא דך]
[] °° °° [ל]]

L. 1. Le deuxième *taw* de תלת est embrouillé et touche par accident la lettre qui suit.

L. 2. Des traces de lettres résistent au déchiffrement; après *lamed* viennent *hé* ou *mem*, ensuite *warw* (?), *hé* ou *mem*, *dalet* ou *res*; *yod* (?), *kaph* (?)

L. 3. Le premier *aleph* final rejoint le *dalet* de la ligne suivante. על n'est conservé qu'en bas.

L. 5. Le *kaph* a la même forme que le *bet*.

L. 7. Premier *res* démesurément long, mais sa courbure caractéristique ne se retrouve pas dans les lettres finales.

¹ [Le . . . de Marḥešvan, a]n trois de la Liberté de Jérusalem, à [. . . , Ḥanina fils de Yoḥanan a dit à . . . ² . . . ³ et tout ce qu'il y a et tout ce qui vi]t dessus, le droit de passag[e . . . ⁴ Les limites de ce terrain] sont: à l'est la maison de Bar Saba, à l'oue[st . . . ⁵ . . .] Et j'ai reçu l'argent [d'un montant total . . . ⁶ . . . Et] moi, Ḥanina, vendeur, et [tout ce que je possède et ce que j'acquerrai constitue la garantie et la caution (s'il fallait) défendre cette vente et prouver sa validité ⁷ contre toute contestation et préten]tion. Et sera invalide et sans effet légal, tout autre document qu'on te présentera [à propos de ce terrain . . .].

L. 1. למרחשון: voir fr. 3. Le Marḥešvan de l'an trois de la Liberté correspond à octobre–novembre de 133 ap. J.-C.; voir note à 24 1.

לחרות ירושלם semble unique dans les lots de la Seconde Révolte, mais il se trouve souvent sur les monnaies; Reifenberg, nos 166–8, 181–8, 201, 203–7. Les trois dénominations לגאלת ישראל, לחרות ישראל et לחרות ירושלם sont interchangeables, sans aucune portée sur la chronologie de la Révolte; voir 22 1, note.

Ll. 3 et 5. Restitutions d'après *Biblica, l.c.*, 259, ll. 6 et 8 s.

L. 4. Description des limites du terrain; cf. 22 3, *Revue Biblique* et *Biblica, l.c.*

ברשבא: même nom propre ('Fils du Vieillard') dans le N.T.: *Ἰωσήφ Βαρσαββα*, Act 1²³ et *Ἰουδα Βαρσαββα*, Act 15²². On a cru le retrouver sur un ossuaire: *שמעון בר סבא* d'après la lecture de E. L. Sukenik, *American Journal of Archaeology*, li, 1947, pp. 351–65, inscription n° 1. Mais d'après la photographie non retouchée, on lira plutôt *בר מכא*.

L. 5. Avant כספא traces de lettres, appartenant au prix du terrain.

Ll. 6–7. Restitutions d'après 26 3–5 et *Biblica, l.c.*

L. 6. חנינא comme en 22 3.

L. 7. Partie de la clause exécutoire; voir 18 7 s. et 26 5.

יתנך: lecture certaine d'après un contrat inédit et 26 5. Pour l'expression, cf. 114 18 s. (*τῶν διὰ σου ἢ ὑπέρ σου κυρίως προφερόντων τὸδε τὸ χειρόγραφον*) et 115 16–18. Par opposition à la clause grecque, dans les documents araméens on vise plutôt une action illégale contre la propriété.

2: traces de lettres.

Fragments appartenant au double (II):

3

◦[למרחשׁוֹן
]ל[]ל[

L. 1: barre du *het* détruite.

4

]ה בר יהוח[גן]

Noter la ligature *hé+waw*. Nom du vendeur,]חנינ[ה? Cf. fr. 1, l. 6.

5

]◦ א◦[
]◦ ש◦א◦[

6

]א◦◦[
]◦ בִּלְרְתָא ◦[

L. 2: 'dans la cour', cf. *Revue Biblique, l.c.*, pl. IV, ll. 5 et 10.

7-8

]◦◦ מִן[
]◦◦ תִּתְּנוּ[

L. 2: 'au tiers'.

9-10

מד[גחנא] בִּיתָּ [ברשבא
]ל דרומא
]ל[

Description des limites du terrain, qui recoupe la l. 4 du fr. 1.

L. 2. ל[]: fin du nom propre.

11

]י◦א◦ וד◦[

12

]◦◦ גה◦◦◦[
]◦◦◦[

13

]◦[]ן[
◦[כִּכְלֵי דִי מַעְלָא]

14

]סִיָּ[

15

]◦ בִּתְא רבא[

16

]◦◦◦[

17

מ[ן יומנא דגה

18

]ן[
]◦◦◦[

19

]◦◦◦[
]◦◦◦[

20

]◦◦◦[
]◦◦◦[

21

]בִּבִּי[

22

]ן[
]ארבעת[

23

] ןװװ[

קדמך ןקדם ירתײך

Fr. 23, l. 2. Voir 20 13 et *Biblica, l.c.*, 259, l. 12. Le trait avant le *qoph* n'est pas *lamed* mais appartient à une lettre finale de la l. 1, car קדם par opposition à קבל n'est pas précédé de *le* dans les textes cités.

Verso

Traces de plusieurs signatures dont aucune ne peut être restituée avec certitude.

26. ACTE DE VENTE, EN ARAMÉEN

(PL. XXXIX)

Papyrus très fin et mince, surface lisse, dos assez grossier; teinte jaune clair. Dimensions du grand fragment 88 × 145 mm. Texte au recto, perpendiculairement aux fibres; pas d'écriture au verso. Marge latérale de 22 mm.; en bas, blanc de 55 mm.; interlignes, assez réguliers, 8 mm.

La localisation du fragment gauche est vraisemblable d'après le contexte. A gauche il manque la moitié des lignes et en haut au moins la moitié; la partie conservée ne représente donc qu'un quart du document original. Les signatures, si c'est un contrat double, devaient se trouver au verso de la partie supérieure perdue.

Hauteur des lettres: max. 9, min. 2, moy. 3 mm.

Très belle écriture cursive, sans ligatures, pratiquement identique à celle du document publié en *Biblica*, xxxviii, 1957, pl. II. Voir fig. 24.

Le document contient l'acte de vente d'un immeuble. Il y a plusieurs vendeurs, dont une femme, et plusieurs acheteurs.

Pour les parallèles, voir 22 et 25 introductions.

1

[ןװװ [טײן די יה] ןװ
 [מן] יומא דנה ולעלם וקים עײלי [ה מן
 שן ואנה] ס אנתײן מזבן גתײה [וכל די איתי לי]
 אחריא וערבה [ל]מרקא ולקימײא [זבנה]ה [דך קדמכן וקדם]
 ירתכן מן כל חרר [ו]תגר ובטלן [די יתנכן] על אתרא דך 5
 ולעלם ותשלמתא מן גכסײנה ודי נקנה [ל]קבן לכן ובזמן די
 תאמר לנה גחלף לכן שנטרא לעלם
 רײין זבניה די מן עלא [באתרא דך]

L. 1. En טײן *yod* ou *waw*. Avant-dernière lettre *yod* ou *lamed*.

L. 3. Sur le deuxième fragment, après le *taw*, trace d'un *hé* et non d'un *aleph*.

L. 4. Plusieurs lettres abîmées par suite de la disparition des fibres de la surface.

L. 5, fin. בטלן est écrit sur un mot qui comportait un *res* très long qu'on aperçoit sous le *lamed*. Sur le deuxième fragment, après le *nun* se devine une partie du *kaph* médian, continué sur la parcelle à gauche.

L. 7. Le *res* a la forme d'un simple trait comme à la l. 5.

. . . 2 de[s aujourd'hui pour toujours]s et il est valide p[our moi . . . 3 . . . Et moi . . .]s, femme de [. . . , ven]deuse, [et tout ce que je possède] 4 constitue la garantie et la caution (s'il fallait)

défendre et prouver la validité de [cette ven]te, [à votre avantage et celui] ⁵ de vos héritiers contre toute contestation et prétention. Et sera sans effet légal (tout autre document) qu'on vous présentera [à propos de ce terrain,] ⁶ et (ainsi) pour toujours, étant à [toi] le droit de saisir [nos] biens [et ceux que nous pourrions acquérir. Et à quelque moment que] ⁷ tu nous le demandes, nous vous remplacerons le do[ument si nous sommes encore en vie . . . Pour toujours] ⁸ les acheteurs susdits auront en possession [ce terrain.]

L. 2. Restitution du début incertaine.

וְקִיָּים עָלַי: cf. 24 C 18 et 19 9.

Ll. 3-5. Clause de 'défense'; voir *Biblica*, xxxviii, 1957, p. 263. Restitutions d'après *Biblica, l.c.*, p. 259, ll. 11' s.; cf. 25 1 6.

L. 3. מִזְבְּנָתָה: ici et aux ll. 4 et 8, l'état emphatique est marqué par *hé* et non par *aleph*, comme dans d'autres textes (*Revue Biblique*, lxi, 1954, p. 189; 1955, p. 254) et dans les inscriptions (*Liber Annuus*, vii, 1956-7, pp. 236 s.). Mais on a *aleph* à la l. 6. A la l. 4 le féminin singulier absolu est orthographié une fois avec *aleph* et l'autre fois avec *hé*, et l'infinitif avec *aleph* au lieu de *hé*. Pour cette alternance voir E. Y. Kutscher, 'The Language of the Genesis Apocryphon': *Scripta Hierosolymitana*, iv, 1958, pp. 26-28.

חָרַר: nom d'action de la racine *hrr* 'brûler, être enflammé', inconnu dans l'araméen talmudique. A comprendre 'litige, contestation' d'après le sens du synonyme תָּגַר et l'emploi du Pilpel חָרַחַר en hébreu biblique (parallèle à רִיב en Prov 26²¹) et en mishnique.

תָּגַר 'querelle, contestation, plainte': fréquent en judéo-araméen.

וּבְטַלְתָּן: voir note de lecture et 25 1 7.

יִתְנַךְ: voir 25 1 7, note.

Ll. 5-6. Clause exécutoire; voir note à 25 1 7.

L. 7. Clause de 'renouvellement'; voir note à 19 10 s.

L. 8. Identique à *Biblica, l.c.*, p. 259, l. 9'.

2

[]°°[

אֲנַחְנָה[

בָּא°°[

L. 2: 'nous'.

27. ACTE DE VENTE, EN ARAMÉEN

(PL. XXXIX)

Papyrus de qualité moyenne, la surface, assez abîmée, est peu lisse, ainsi que le dos; teinte brun foncé. Dimensions 57 × 82 mm. Texte au recto, dans le sens des fibres. Marge latérale gauche de 18 à 5 mm.; en bas, blanc de 30 mm.; interlignes d'env. 7 mm.

Hauteur des lettres: max. 20, min. 1.5, moy. 3 mm.

Écriture cursive très irrégulière, d'un *ductus* peu habile et hésitant, ce qui, joint à l'état de conservation imparfait, rend quelques détails du déchiffrement assez incertains.

Cette partie des dernières lignes d'un acte de vente (מִזְבְּנִין, l. 2) appartenait à un contrat 'simple' avec les signatures au recto; voir l'introduction à 19 et *Biblica*, xxxviii, 1957, p. 257. Il y a plusieurs vendeurs, mais un seul acheteur.

°[]°[

אֲנַחְנָה מִזְבְּנִין

מִן כָּל חָרַר וְתַגְרָה וְכֹל מִן נַכְרֵי אַחֲרַיִן

[וְיִהְיֶה לְךָ מִן דְּלִנְהָ

[וּבְזִמְנֵי דִי תֵאמַר לִי אַחֲלַף לְךָ

[בְּרִי חֲנִינְהָ עַל נַפְשָׁה

5

L. 2. La lettre liée à deux *hé* est un *nun* ou *bet*.

L. 3. En נכסי le *samek* est ajouté en bas et le *yod* est abîmé. La hampe de la dernière lettre, *nun* final, arrive jusqu'à la l. 5.

L. 4. Lecture du מ, ד, נ très incertaine.

[. . .² . . .] nous vendons³ [. . . de toute contestation et pré]tention. Et nous tous, sur (nos) biens nous donnons la garantie⁴ [. . .] et (nous) donnons à toi de tout ce qui nous appartient⁵ [. . .] Et à quelque moment que tu me le demandes, je te remplacerai⁶ [le document, si je suis encore en vie fi]ls de Hanina, pour lui-même.

L. 2. אנהנה pour אנהנה (26 2 2); cf. l'omission du -h- dans le talmudique אנן et אנן 'nous'; Dalman, pp. 106 s. et 395.

L. 3. תגר: restitué d'après 26 1 5.

כלן, mais לנה à la ligne suivante; sur cette alternance, voir J. Cantineau, *Le nabatéen*, i, pp. 53 s.

נכסי erreur pour נכסינה, ou plutôt le sens distributif: 'nous tous, chacun de ses biens'? Cf. 44 4, note.

L. 4. Lecture et traduction incertaines.

L'alternance de ד et ד̄ est commune à cette époque; *Liber Annuus*, vii, 1956-7, p. 237 et Kutscher, *l.c.*, p. 6.

L. 5. Clause de 'renouvellement' du document; voir 19 10 s., note.

L. 6. Une seule signature; d'autres dans la partie droite disparue du document? חנינה déjà rencontré en 22 1-9 3 et 25 1 6, orthographié חנינא; sur cette alternance voir 26 1 3, note.

28. ACTE CONCERNANT UNE PROPRIÉTÉ, EN ARAMÉEN

(PL. XL-XL bis)

Papyrus grossier, composé par collage maladroit de feuilles de qualité différente. Surface très abîmée; teinte brun foncé. Encre noire, évanescence. Dimensions du plus grand fragment 98 × 114 mm. Texte au recto, signatures au verso, perpendiculairement aux fibres. Marges: supérieure 10 mm. env.; latérale droite 20 mm. env., inférieure de 50 à 60 mm. Lignes d'écriture descendant rapidement vers la gauche. Interlignes irréguliers, en moyenne 8 mm.

Ce contrat, concernant une propriété (?) (voir ll. 1 et 10), est 'double' avec le résumé de l'acte dans l' 'écriture intérieure', comme c'est le cas des nos 21 et 23.

Hauteur des lettres: max. 11, min. 2, moy. 3 mm.

Écriture cursive, à nombreuses ligatures et à lettres peu distinctes. Le *hé* n'a jamais sa barre transversale.

1-2

Recto (pl. XL)

◦◦ ל מן הרמנה אמר ל ◦]
 ד̄י לי ולאתרא די לני]
 מה ◦ []

I

מין וארם . . . ◦ []

II

[] ◦◦ ◦] 5
 [] אנה יוסף בר גבנים ואנה ◦
 [] ל ◦ ◦ ל ◦ ◦ א ◦ ◦ ל ◦ ◦

[וְאֵן דַּךְ לִי לִּן לִּן]°°°
] ואנה שמעון בר פנחס ה' ...]
 אחרי וערב לך [ו]קים די [ב]שטרא [ד]נה ל°° 10

Verso (pl. XL bis)

[ל°° ... על נפש]ה]
 []ן בר ... על נִפְשָׁה]

L. 1. אמר: ligature *mem+reš* semblable à celle de *mem+nun*, sauf la longueur de la hampe dans la seconde lettre. Après le *lamed* un *reš* ou plutôt un *šet*.

L. 2. Déchiffrement extrêmement incertain.

L. 6. Les traces du premier mot ressemblent à celles du début de la l. 9. Après גב *nun* ou *bet*.

L. 10. La restitution des lettres abîmées ou disparues est assez certaine.

L. 1. הרמנה: lecture assez certaine. A comprendre sans doute *ha-rimmon-a*; pour cette catégorie de nom de lieu avec articles hébreu et araméen à la fois, cf. הַנְּבִלְטָא n° 19 4, note. L'article hébreu suggère l'identification avec הרמון (סלע) Jud 20^{45, 47} (mais sans article: 21¹³), Πεμμων au iv^e siècle (*Onomasticon*, ed. Klostermann, p. 145, 11 s.) et au vi^e siècle (mosaïque de Madaba: O'Callaghan, *Supplément au Dictionnaire de la Bible*, fascicule XXVI, col. 653), aujourd'hui Rammûn, 18 km. au nord-nord-est de Jérusalem, 3 km. au sud de Taiyibeh; Abel, *Géographie de la Palestine*, ii, p. 437. Mais aussi bonne est l'identification avec עֵין רָמוֹן de Neh 11²⁹ (cf. Jos 15³² 19⁷ 1 Chr 4³² Zach 14¹⁰), Ερεμμων de l'*Onomasticon* (Klostermann, p. 88, 17 s.): Ε. κώμη Ἰουδαίων μεγίστη ἀπὸ 15' σημείων Ἐλευθεροπόλεως πρὸς νότον ἐν τῷ Δαρωμᾷ; actuellement H. Umm er-Ramâmin, à 17 km. au nord-nord-est de Bersabée, à 12 km. au sud-ouest de Dahariye; Abel, ii, p. 318.

L. 2. רי לי, *si vera lectio*, indiquerait le caractère du document: acte de vente comme *Revue Biblique*, lxi, 1954, pp. 182-90 (l. 3 de la transcription).

L. 6. גב°: nom grec ou latin à la désinence -*ios/-ius*, probablement Gabinus.

L. 9. פנחס: ancien nom sacerdotal (fils d'Éléazar, fils d'Éli) devenu fréquent dès l'époque perse: Esd 8³³; un ostracon de Qumrân; un ossuaire de Ša'fât (Abel, *Revue Biblique*, xxii, 1913, p. 268; Frey 1221).

L. 10. '[Moi, . . . et tout ce que je possède] constitue la garantie et la caution en ta faveur. Et il est valide (tout) ce qui (est écrit) dans ce document.'

La première partie appartient à la clause de 'défense'; voir 26 I 3-5, note. La seconde rappelle les phrases de 24 C 18; 26 I 2; 19 9.

Fr. 3-8: traces de lettres. Au recto du fragment 5: ט"ס[], fin d'un nom propre grec?
 Au verso du fr. 3: יה[רה].

29. ACTE DE VENTE, EN HÉBREU (133 ap. J.-C.)

(PL. XLI-XLI bis)

Papyrus de qualité assez bonne, à fibres légèrement saillantes; nuance grisâtre. Entre les lignes 5 et 6 on aperçoit le collage de deux feuilles, dont la supérieure a le bord soigneusement coupé. Surface abîmée, écriture évanescence. Dimensions 145 × 165 mm. Texte au recto, signatures au verso, perpendiculairement aux fibres. Marge latérale droite 20 mm. en moyenne; interligne 8 mm.; intervalle entre le I et le II: 20 mm.

Le fragment, acheté en été 1958, avait encore sa partie supérieure pliée et cachetée. D'après les vestiges de la ficelle de fermeture (fibre d'une plante; large 3, épaisse 1 mm. d'env.), on peut imaginer comment la *scriptura interior* de ce contrat double (voir l'introduction au n° 19) était roulée et maintenue fermée à l'aide d'une ligature spéciale; voir pl. XLIa-b et fig. 28 bis: les parties conservées de la ficelle sont hachurées; les deux extrémités engagées à l'intérieur du pli (visibles sur la photographie du recto du papyrus, pl. XLI) sont en pointillé.

La partie supérieure du document, contenant 8 lignes de l'original (I), est plié d'abord en six plis serrés, 11 à 15 mm. de large. A la limite du petit rouleau le papyrus est percé de cinq trous: du bord gauche au 1^{er} trou 51 mm., entre les trous 25 mm. en moyenne, entre le 5^e trou et le bord droit 34 mm. La fermeture du document commence par le trou de gauche. Une des extrémités de ficelle est introduite dans ce trou par le verso et maintenue à l'intérieur du pli.



FIG. 28 bis. Mode de fermeture du document n° 29.

L'autre bout de la ficelle repasse par le même trou côté recto; une première boucle est ainsi faite. Toujours par le côté recto la ficelle est passée par le deuxième trou et une première demi-clef est faite côté verso; c'est la deuxième boucle. Pour la troisième boucle la ficelle est introduite dans le troisième trou côté verso et la demi-clef fermant la boucle est inversée par rapport à la précédente. La quatrième boucle est faite de la même manière. Pour la cinquième et la dernière boucle la ficelle est passée dans le dernier trou par le côté verso et repasse une seconde fois dans le même trou. Le bout de la ficelle se trouve sortir côté recto; l'extrémité est simplement engagée à l'intérieur du pli près du bord droit. Le cachet d'argile est apposé sur la boucle du milieu, au verso du cinquième pli.

La petite bulle, 11 mm. de diamètre et 1 mm. d'épaisseur moyenne, est en argile grasse et de couleur rouge. Ébréchée et craquelée en bas et à droite, elle porte l'empreinte d'un sceau rond, 10 mm. de diamètre. La face décorée du sceau, gravée habilement en creux assez profond, peut être décrite de la façon suivante, sans que les identifications proposées soient entièrement certaines; voir pl. XLIIc. Répartis assez symétriquement et réunis en bouquet à l'aide d'un anneau ou bien d'une ficelle se trouvent figurer: une branche d'olivier au centre, une grappe et une grenade à gauche, une gerbe à droite de la tige centrale et deux autres fruits, l'un perdu et l'autre conservé partiellement, au-dessus de la gerbe. Les éléments de cette composition, qui offre le tableau des fruits du Pays, se retrouvent, mais isolés, sur les monnaies juives, surtout des deux Révoltes.

Écriture cursive: 'sténographique' dans le premier texte, plus déliée dans le double. La main est d'un professionnel, le *ductus* soigné et élégant. Hauteur des lettres: max. 15, min. 1, moy. 4 mm.

Le document traitait de la vente d'un vignoble (?) appartenant à Kleopos fils d'Eutrapelos à deux acheteurs, El'azar fils de Zakariah et Sam'ah fils de Yoḥanan, en présence de six témoins; tous les intéressés résident dans le même village que ceux du n° 30. Au verso signatures du vendeur, qui écrit en grec, de sa femme, du scribe qui est le deuxième de quatre 'signataires' mentionnés aux lignes 9-10 et de deux autres témoins, les quatre dernières personnes signant en écriture judéenne.

Dans la transcription qui suit, le début du premier texte est laissé sans les signes marquant le degré de certitude de la lecture.

Recto (pl. XLI)

ב 10[+3+]1 לאלול שנת שתיים לגאלת ישראל ב. אלים מכר קלבוס בר
אוטרפלוס . אלים לאל[עזר] בר זכריה בר . ל]

I

ולשמעה בר יהוחנן . . .

. . . 3-8

II

בארבעה עשר לאלול שנת שת"ם ל[גא]ל'ת [ש'רא]ל ב. . . אלים חותמים יהונתן
 10 בר יהוסף שמעון בר שבי יהודה בר יהודה שמעון בר זכריה מחר קלבוס
 בר אוטרפלוס המודלים בין ה . . . מ . . . ת . . . מ
 לאלעזר בר זכריה ולשמעה בר יהוחנן . . . של . . .
 [. . .] בים ש . . . [. . .]
 [. . .] ש . . .
 [. . .] 15

Verso (pl. XLI bis)

Κ[λέο]πος Εὐτραπέλ-

[ο]υ χειρὶ ἑαυτοῦ γ(έγραφε)

שפירה בת ישוע על גפשה ה[כ]ת'בין ש[נ]אלה

[שמעון בר שבי בר ח]

[יהונס] בר . . . 5

[שמעון בן] בן . . . []

Recto

Ll. 1-8. Sauf le début, le reste de la *scriptura interior* est laissé provisoirement non déchiffré. Noter plusieurs corrections et additions, en particulier aux ll. 3 et 4.

L. 9. אלים . . . ב: malgré son jambage démesurément long la deuxième lettre conservée ne peut être qu'un *aleph*, dans sa forme initiale et médiane, fait d'un seul trait de calame, et difficilement un *sin* qui est ici toujours fait à deux coups; voir encore le même mot en 30 8.

L. 10. Dans le second יהודה, si la lecture est bonne, le deuxième hé aurait une forme finale identique à celle de זכריה à la même ligne.

Ll. 10 et 12. זכריה: lectures possibles, si l'on combine des traces des lettres et suppose que dans le premier cas l'écriture est plus cursive que dans le second, le *yod* étant lié à la lettre précédente.

L. 11. Dans le troisième mot la surface du papyrus en bas des deux jambages de la première lettre semble intacte: on lira donc un hé et non pas un *mem*. Par contre, le bas du *mem* qui suit et sa ligature à gauche paraissent abîmés.

Verso

L. 2 à la fin. Après le *gamma* vient-il un signe d'abréviation?

L. 3. La fin est de lecture très incertaine; on suppose un *taw* bouclé en haut.

L. 5. Le patronyme se termine par une lettre finale (*pe*?) suivie peut-être par un בר.

L. 6. Le patronyme commence par une lettre-trait vertical (*dalet, waw, zaïn, yod, res*), suivie d'un *mem* ou bien d'un *samek*, et se termine par un *mem* (?).

Recto

⁹ Le quatorze Elul, an deux de la Libération d'Israël, à . . . elim, (en présence) des signataires: Yonatan ¹⁰ fils de Yoseph, Šim'on fils de Šabbaï, Yehudah fils de Yehudah, Šim'on fils de Zakariah, a vendu Kleopos ¹¹ fils d'Eutrapelos les vignes arbustives entre . . . ¹² à El'azar fils de Zakariah et à Šam'ah fils de Yoħanan. . . .

Verso

K[leo]pos fils d'Eutrapel-
os a signé de sa main.

Šappirah fille de Yešua' pour elle-même *a de[mandé ce con]trat double.*

Šim'on fils de Šabbai' fils de . . . [. . .]

⁵ Yoseph fils de . . . , [témoin]

Šim'on fils de . . . fils de . . . [, témoin].

L. 1. La mention de quatre 'signataires' (ll. 9-10) est omise, exactement comme au n° 30 1.

L. 9 (et 1). 'Le 14 Elul, an 2 de la Libération' tomberait au mois d'août 133; pour le début de cette ère: le 1^{er} Tišri 131 ap. J.-C., voir la note à la l. 1 de 24 B.

Le nom de la localité est le même qu'en 30 8; dans les deux cas les deux (?) premières lettres sont abîmées. Des traces conservées permettraient de lire יר(ו)אלים à rapprocher de מדבר ירואל (LXX: *Ιερουλα*), une partie du Désert de Juda entre Engaddi et Teqoa (2 Chr 20¹⁶), voisine, semble-t-il, du מדבר תקוע (*l.c.*, v. 20).

Ll. 9-10. Deux actes de vente en mishnique, 29 et 30, ont en commun la mention, au début du double, des quatre חותמים, dont un seul, apparemment, signe au verso: le deuxième en 29 et le premier en 30. Les trois autres apposaient-ils leur signature en bas du recto? C'est possible, si l'on note le détail suivant: la ligne 31 du n° 30, qui est la dernière en l'état actuel du document, est en retrait par rapport au début des autres lignes et elle est écrite par une autre main que celle du scribe de l'acte. Malheureusement illisible, elle pourrait contenir une première signature, suivie de deux autres. Un cas analogue de cette répartition des signatures à l'intérieur et à l'extérieur du contrat semble être attesté par un papyrus d'Éléphantine; cf. R. Yaron, *Journal of Semitic Studies*, ii, 1957, p. 45, n. 1. Quoi qu'il en soit, le nombre de quatre témoins mentionnés dans le texte dont un, avec deux autres, signe effectivement au verso, rappelle les six témoins des actes privés grecs, συγγραφαι εξαμάρτυροι; voir L. Mitteis et U. Wilcken, *Grundzüge und Chrestomathie der Papyruskunde*, ii 1, pp. 53-55; ici même l'introduction au n° 115; V. A. Tcherikover et A. Fuks, *Corpus Papyrorum Judaicarum*, i, pp. 33 s. Cf. חתמו dans *Biblica, l.c.*, p. 265, l. 14.

L. 9/10. Yonatan fils de Yoseph reparaît sans doute en 30 9 et 34. En deux cas il est à la tête de la liste: ici, détail significatif, avant le scribe du document et dans le 30 comme le premier 'signataire' et le scribe en même temps. Il est donc probablement le *parnas* (42 1, note) ou bien le *šōter* (*Biblica*, xxxviii, 1957, pp. 266 s.) du village.

L. 10. שבי: cf. Šobaï de la Bible et שבי des ossuaires Frey 1242 et 1243, cette dernière forme et la nôtre à vocaliser, de préférence, Šabbai', hypocoristique de Šabbataï. On peut pourtant lire שבו (nom nabatéen) ou encore שכי dérivé du type *qattai* à partir de Šakaniah, ce dernier nom étant attesté pour l'époque par un ossuaire inédit.

Yehudah fils de Yehudah: son homonyme apparaît parmi les témoins de l'acte republié en *Biblica, l.c.*, pp. 265 s.; un *Ιουδας Ιουδου* dans une épitaphe de Tell el-Yehudiyeh (Frey 1465), un *Ιουδα Ιουδου* sur un ossuaire de Jérusalem (Frey 1283) et un troisième sur un autre ossuaire; B. Bagatti et J. T. Milik, *Gli scavi del 'Dominus Flevit'*, I, p. 84.

Ll. 10 et 12 (cf. l. 1). זכריה: sur la fréquence de ce nom, déjà rencontré en 18 3, voir Bagatti et Milik, *l.c.*, p. 95.

L. 10 (et 1). קלבוס = K[...]*πος* du verso est sans doute *Κλέπος* transformé en *Qalbos* pour éviter le groupe consonantique au début du mot, comme dans le cas de Tryphon modifié en Tarpon (cf. *Τρύφων* et טרפון sur un même ossuaire, Frey 1331). On remarquera en plus que la consonne *p* s'est transformée en *b* qui est une sonore, par le contact direct avec le *l*, ou bien une emphatique, sous l'influence du *g*; pour un autre exemple du *b* emphatique voir *Biblica, l.c.*, p. 262.

אוטרפלוס (ll. 1 et 11) et *Εὐτραπέλου* (verso, ll. 1-2), nom porté également par le Juif de l'ossuaire Frey 1383.

L. 11 (et 1). מודלים: si la lecture est exacte, dérivé du Hophal de דלה III (Ben Iehuda, ii, p. 941) avec le sens 'vignes arbustives'.

Verso

L. 2. On restituera la même expression grecque dans le contrat publié dans *Biblica, l.c.*, p. 259, l. 14 du texte (pl. III): χε[ιρὶ ἑαυτ]οῦ [. . .].

L. 3. Sur la fréquence du nom féminin Šappirah, voir Bagatti et Milik, *l.c.*, p. 85. Noter que les cinq graffites des ossuaires ont l'*aleph* à la fin. C'est l'orthographe populaire par opposition à la forme historique de Mur 29.

L. 3 fin. La lecture et les restitutions s'inspirent de l'expression על נפשה שאלה כתב qu'on trouve dans un contrat inédit, qui est un contrat 'simple'. Le duel הכתבין de Mur 29 (en mishnique littéraire toujours la terminaison *-a'im*; Segal, pp. 133 s.) et le pluriel ספריא dans l'acte publié en *Biblica, l.c.*, p. 259, l. 18', dénotent le contrat double.

Ll. 4-6. Les trois témoins semblent prolonger leur généalogie jusqu'au grand-père, détail qu'on retrouve parfois dans le texte du contrat (18 3, 20 2, 30 10-11 et 25-26) mais non pas dans les signatures: opposer 18 3 et 9 aussi que 30 25 s. et 33.

L. 4. Le nom du grand-père est יחנה ou bien גחמיה.

30. ACTE DE VENTE D'UN TERRAIN, EN HÉBREU (134 ap. J.-C.)

(PL. XLI bis-XLII bis)

Papyrus de qualité inférieure, composé de deux feuilles collées maladroitement (entre les ll. 20 et 21); couleur grisâtre avec des taches brunes; surface très abîmée. Encre d'épaisseur inégale, lettres en grande partie évanescentes. Texte au recto, signatures au verso, perpendiculairement aux fibres. Dimensions du grand fragment 123 × 260 mm.; hauteur restituée de la surface inscrite 340 mm. Marge latérale droite de 10 à 20 mm.; interligne 10 mm.; intervalle entre les deux textes, I et II: 8 mm.

La partie droite du fragment supérieur et le fragment aux ll. 12-14 furent achetés en 1952, le reste en été 1958. L'appartenance de cinq morceaux au même document est certaine, mais non pas l'étendue de la lacune entre les deux pièces principales: il ne manque probablement aucune ligne à juger d'après le texte du I et la longueur des signatures au verso, restituées. La position horizontale du cinquième fragment, celui des lignes 30-31, ne peut pas être assurée.

Hauteur des lettres: max. 15, min. 1, moy. 4 mm.

Écriture cursive assez évoluée: 'sténographique' dans la *scriptura interior*, plus déliée dans le double, dont le *ductus* est ferme et élégant mais à rythme irrégulier: mots écrits tantôt avec les lettres détachées, tantôt d'un seul coup de calame. Pour l'alphabet voir fig. 24; noter surtout la forme calligraphique du *qoph*, fait à deux et non à un seul trait.

Mur 30, qui est un contrat double (voir l'introduction à 19), traite de la vente d'une maison et d'un terrain appartenant à un Dosithée fils d'El'azar. Dans le double (II), après la date, la mention de la localité et de quatre 'signataires' (ll. 8-10), viennent le signalement des parties (10-12?), la description du terrain (13?-20) et le montant du prix d'achat, donné et reçu (20-22). Les clauses habituelles y suivent: (1) droit de propriété de l'acheteur (22-23); (2) garantie du vendeur en vue d'une contestation éventuelle (23-25); (3) part de la femme du vendeur dans la transaction: après s'être assurée au sujet de sa rente de veuve, elle renonce à ses droits à la propriété vendue (25-28); (4) d'autres clauses, non conservées suffisamment (28-30). Au verso cinq signatures: du vendeur et de sa femme, du scribe qui est en même temps le premier des quatre 'signataires', de deux autres hommes dont le deuxième porte un nom grec.

L'intérêt de cet acte est triple: parmi les textes datés de la Seconde Guerre Juive, il fournit la date la plus récente, le 21 Tishri 134; il contient le formulaire assez complet d'un acte de vente d'une propriété immobilière et cela en mishnique; il permet, grâce à l'identité foncière des deux textes de ce contrat double, d'amorcer le déchiffrement des 'cursives sténographiques'.

Dans la transcription qui suit, le déchiffrement de la *scriptura interior*, établi approximativement par la comparaison avec le texte du double, ne comporte pas les signes qui indiquent le degré de certitude de la lecture.

Recto

(Pl. XLI bis)

I

[ב21 לתשרי שנת ארבע לגאלת ישראל ב... אלים] מכר דוסתס בר אלעזר בר א... לון לולן]

בר... כף... ב... ל... בית זרע חטים 5

אם יתיר אנו חסר ללוקח . . . וכלאת שעליו התחומים מזרח המכיר מערב הדרך
 צפון כבלולה דרום חנין בר יהונתן המכר הזה בית . . . כל שבו ועליו מכרתי
 5 לך באני קבלן . . . ערבים למרק
 לפנך לעמת ככה לעולם ואני שלום אשת דוסתס בת חני בר יהונתן . . . דברים אין לי
 להמכר הזה . . . לעולם

II

בעשרים ואחד לתשרי שנת ארבע לגאולת ישראל ב . . . אלים
 חותמים יהונתן בר יהוסף שמעון בר סימי יהונתן [בר]
 10 אלעזר] יהונתן בר חנניה מכר דוסתס בר אלעזר
 בר א [. . . לון]
 [. . . מ . ב]
 [. . . ש] [. . . כף] [ים ב]
 [בית זרע חטים חמש סאים אם יתיר או חסר]
 15 ללוקח ואבנים] וכלאת שעליו מהמערב והדרום
 תחומין] המכר הזה מזרח המכיר מערב הדרך
 צפון כבלולה דרום חנין בר יהונתן המכר הזה
 בתחומו בית ו [. . . התאים הזיתים העץ
 המרב [ה] הרב [ה] אלך כל שבו ושחיו עליו מרבא
 20 . . . [. . . ל] [. . . ה] מכרתי לך בכסף
 שמונים ושמונה זוז סלעים עשרים ושתיים
 ואני קבלן [ורשי] הלוקח וירשו להמכר הזה
 לעשות בו כל שתחפץ וכל שיש לי ושקנה
 אחראים וערבים למרק לפנך את המכר הזה לעמת
 25 ככה מכל חרר ותגר לעולם ואני שלום אשתו
 של דוסתס זה בת חוני בר יהונתן משמנתי
 30 שנה ושנה אחר . . . בביתך אדוני [. . . דברי]
 אין לי להמכר הזה ול . . . וס ברשותו וביתו
 . . . [. . . ל]
 [. . . ח] 30
 [. . .]

(Pl. XLII)

Verso

(Pl. XLII bis)

דוסתס בר אלעזר על [נפשה]
 שלם ברת חוני על [נפשה]

[יהונתן בן יהווסף
 [שאול בן יהון ³⁵
 [דיונטס]

Ll. 1-7. Le déchiffrement de ces lignes, très hypothétique par la nature même de l'écriture employée, reste provisoirement sans une discussion de détail. Supposant *a priori* que le texte I contient une rédaction abrégée du double (cf. nos 21 et 23), on a essayé (1) de trouver comme points de repère des lettres qui ont suffisamment bien conservé intacte leur physionomie propre, sans que celle-ci soit défigurée et simplifiée à l'extrême, ainsi que (2) de constater si le tracé des mots postulés, malgré son caractère 'sténographique', est compatible avec leur graphie cursive habituelle.

L. 8. אהד (voir l. 1) semble être récrit sur שלושה. Dans ארבע noter la ligature du *bet* + '*ain*' qu'on ne retrouve pas ailleurs. Dans le dernier mot de la ligne le *bet* et l'*aleph* sont assurés par 29 9.

L. 9. Lecture du premier mot d'après 29 9.

L. 10. Dans le premier mot, de lecture très incertaine, l'*aleph* initial est anguleux comme celui du dernier mot de la ligne.

L. 11. Après l'*aleph* vient un *bet* ou bien un *kaph*; un *samek*, probablement, précède le *lamed*.

L. 15. Le premier *lamed* était sur les fibres disparues; il n'en reste que le crochet du bas.

L. 17. חני: des traces de lettres permettent cette lecture qui se retrouve à la l. 4.

L. 18. התאנים: la trace du *taw* est peu satisfaisante pour cette lettre.

L. 19. Le premier *hé* a la forme finale, comme les *hé* de la l. 27. Le *heth* de חיי ressemble plutôt à un *aleph*.

L. 22. ורש: on croit apercevoir des traces confuses de ש.

L. 34. Deux points d'encre en bas, sur le bord de la déchirure, n'appartiennent pas à la signature.

L. 35. La partie centrale du *lamed* se trouvait sur les fibres disparues.

⁸ Le vingt et un Tišri, an quatre de la Libération d'Israël, à . . . elim, ⁹ (en présence) des signataires: Yonatan fils de Yoseph, Šim'on fils de Simai, Yonatan fils de ¹⁰ El'azar, Yonatan fils de Hananiah. A vendu Dostès, fils d'El'azar, ¹¹ fils de . . . [. . . ¹²⁻¹³ . . . ¹⁴ le terrain dont la capacité de semen]ce est de cinq séah de blé, plus ou moins; ¹⁵ (ce terrain) appartient à l'acheteur, ainsi que les *pi[erres]* et les *enclos* qui se trouvent là-dessus du côté ouest et sud.

¹⁶ Limites de ce (terrain) vendu: à l'est le *vendeur*, à l'ouest la route, ¹⁷ au nord Kablulah, au sud Hanin fils de Yonatan. Ce (terrain) vendu ¹⁸ dans ses limites: *bâtisse et [sol]*, les figuiers, les oliviers, les arbres ¹⁹ dont les branches poussent vers ta (propriété), tout ce qui s'y trouve et ce qui vit là-dessus, plantes ²⁰ . . . , je te (l')ai vendu pour la somme ²¹ de quatre-vingt-huit deniers (égal à) vingt-deux tétradrachmes. ²² Et moi j'ai reçu (cet argent).

Et l'acheteur et ses héritiers [ont le droit] sur ce (terrain) vendu ²³ d'y faire tout ce que tu veux. Et tout ce que je possède et ce que j'acquerrai ²⁴ constitue la garantie et la caution pour défendre en ta faveur ce (terrain) vendu, conformément ²⁵ au susdit, contre toute contestation et prétention, (et cela) toujours. Et moi, Salomé femme ²⁶ de ce Dostès, fille de Honi fils de Yonatan, à la condition d'être payée ²⁷ 30 (deniers) tous les ans après (ta mort), (et de rester) dans ta maison, mon mari, je renonce ²⁸ à tous mes droits sur ce (terrain) vendu. Mais il appartient à . . . os, comme son terrain et sa maison ²⁹ . . . pour toujours . . . ³⁰⁻³¹ . . .

Dostès fils d'[El'aza]r, pour [lui-même]

Salomé fille de Honi, pour [elle-même]

Yonatan fils de Y[oseph, . . .]

³⁵ Saül fils de Yo[. . . , témoin]

Dionytàs [fils de . . . , témoin].

L. 1 (et 5). Noter que le chiffre '20' a la forme cursive qui ressemble à notre '9' et non pas à '3' comme d'habitude; voir la note à 8 1 1 et la fig. 27.

La mention de quatre 'signataires' (ll. 9-10) est omise dans la *scriptura interior*, exactement comme en 29 1.

L. 2. Le dernier signe de la ligne est le chiffre '5', avec le faux départ pour le début de sa barre horizontale. L'indication de 'séah' est sous-entendue, comme celle de 'deniers' aux ll. 5 et 27.

Le signe spécial pour le chiffre '5' se trouve encore à la l. 5. Cette forme judéenne du '5' s'apparente à la nabatéenne et les deux dérivent du signe analogue en araméen ancien; voir le commentaire à 17 B, sous *b*. Parmi les trois '5' nabatéens de la fig. 27 (p. 98), qui ont été mis en ordre typologique, le premier n'est que la variante cursive du '5' d'Éléphantine et de Palmyre: la haste gauche se dresse et penche vers la droite, tandis que la haste droite s'incurve en bas et à gauche pour être éventuellement liée à des chiffres qui suivent. Le '5' judéen est semblable aux deux premières formes nabatéennes à une exception près: le trait supérieur gauche devient horizontal, sous l'influence, sans doute, du chiffre '10'.

L. 6. La mention de la rente de veuve (voir ll. 26-27) est omise.

L. 8 (et 1). 'Le 21 Tišri an 4 de la Libération d'Israël' tomberait vers la fin de septembre 134; pour le début de l'ère de la Liberté, voir la note à 24 B 1.

אלים • • ב: voir 29 9, note.

Ll. 9-10. Sur le problème de quatre signataires, voir la note à 29 9-10.

L. 9. Yonatan fils de Yoseph, le premier signataire et le scribe (l. 34) de ce document, est probablement identique à celui de 29 9-10.

סימאי: Simai, nom fréquent parmi les rabbins (Jastrow, p. 981), hypocoristique de סימון—Σίμων.

L. 10 (et 1). דוסתס: abrégé de Δουσιθεος qui 'd'une certaine manière est devenu un nom juif', V. A. Tcherikover et A. Fuks, *Corpus Papyrorum Judaicarum*, I, p. 29. On lit דוסתס sur les ossuaires Frey 1358, 1359, PAM 46.183 (inédit) et sur un quatrième trouvé en 1958 au sud de Silwân, tandis que Δουσιθέου sur PAM 42.126 (inédit).

L. 11 (et 1). לוֹן []: si c'est un toponyme (indiquant le lieu d'origine de la famille de Dostès?) et non pas la dénomination du genre de terrain (cf. 29 11), lire peut-être לוֹן [כ], qui apparaît en 18 4. Quoi qu'il en soit, on lira l'affirmante ון plutôt que la terminaison ון du pluriel, puisque tous les pluriels de cet acte finissent par ים.

L. 14 (et 2). בית זרע: l'expression se trouve déjà dans les textes araméens d'Égypte; voir la note de Driver dans *Aramaic Documents of the Fifth Century B.C.*, n° VIII 2 et 4, p. 27, et celle de Milik en *Biblica*, xxxviii, 1957, p. 260. D'après le calcul approximatif, donné en *Biblica, l.c.*, le champ de cinq séah correspondrait à un demi-hectare à peu près.

הטיים: non dissimilé, comme הטיין en 44 3, 9; par contre, הנטין en 24 B 16 et parallèles.

אם יתיר או חסר: cf. או חסר [• • •] en 22 1-9 9-10 et הן חסיר או יתר dans un contrat araméen inédit; la lecture correcte de la même expression dans l'acte araméen publié en *Biblica, l.c.*, p. 258, ll. 2'-3' de la transcription est: הן חסר [או יתיר].

L. 15 (et 3). ללוקח, comme en 22 1-9 11; égal à לזבנה dans l'acte araméen, *Biblica, l.c.*, pp. 258 s., l. 3' de la transcription. Dans les deux documents cités, cette expression précède immédiatement la description des limites. Par conséquent, tout ce qui y suit en Mur 30 3 et 15 doit être une addition à la description du terrain, perdue dans la lacune.

כלא(ו)ת: si la lecture est exacte, ce mot rappelle מכלה, pluriel מכלאת, 'enclos de bétail' en Hab 3¹⁷ Ps 50⁹ et 78⁷⁰. Puisqu'il semble s'agir du terrain et non pas de la maison, le rapprochement avec l'araméen כלאי כבא 'porche' (Jastrow, p. 638) est moins plausible.

L. 16 (et 3). מכיר: sans doute 'vendeur'. Au lieu du participe מוכר on a l'adjectif du type qātil, comme הכיר (à côté de חוכר), אריס, etc.

L. 17 (et 4). כבלולה: dérivé onomastique de כבל, de la même catégorie que חרקק en 8 1 4 et עפלול en 43 7.

L. 18 (et 4). בית ו[• •]: cette phrase doit correspondre à בי ארק, et autres expressions semblables, dans les contrats d'Éléphantine, ainsi qu'à בניה ורקקעא dans un acte de la Seconde Révolte; voir *Biblica, l.c.*, p. 267, note à la l. 8.

L. 19. אל()ך: 'vers toi', expression prégnante pour 'vers la propriété que tu viens d'acheter'; peut-être *defective scriptum*, comme לפנך à la l. 24. Sinon, rapprocher l'adverbe mishnique אִיִּךְ ou ה(י)לך qui n'est pourtant employé que dédoublé ('ה...הילך', 'הילך וה') et seulement dans le sens 'çà et là'; Segal, § 295, p. 135.

L. 21 (et 5). 'La somme de 88 deniers' équivaut à peu près à 33 livres sterling ou bien 95 dollars; voir encore *Biblica, l.c.*, p. 262, note à la l. 7.

L. 22 (et 5). קבלן, comme en 22 1-9 4: adjectif qabb^elān au lieu du participe de l'expression araméenne parallèle, וכספא אנה מקבל דמין גמרין en 25 1 5 et en *Biblica, l.c.*, p. 259, l. 8'; cf. le cas analogue du מכיר à la l. 16, note.

Ll. 22-23. Noter l'usage indifférent de la 3^e et de la 2^e personnes du singulier, trait stylistique qu'on retrouve dans la Bible et dans des textes littéraires babyloniens et égyptiens. Cf. 24 B 11-13.

Ll. 22-25. On trouvera les clauses équivalentes en araméen au n° 26 1 3-5 et en *Biblica, l.c.*, p. 259, ll. 9'-12'.

L. 24. אַחֲרָאִים: sur cette orthographe des diphtongues à l'aide de l'*aleph*, voir la note à 20 12.

Ll. 24-25 (et 6). לַעֲמַת כִּכְהָ: voir 24 C 18-19, note.

L. 25. מַכְלֵ חֲרָר וְתַגְר: lecture d'après 26 1 5.

Ll. 25-28 (cf. 6-7): clause de la cession des droits par la femme du vendeur; début et fin comme dans l'acte araméen, *Biblica, l.c.*, p. 265, ll. 12-13 de la transcription. La condition de cette cession est l'assurance, donnée par le mari à sa femme, au sujet de son veuvage éventuel: résidence dans la maison du mari décédé et une rente de veuve montant à 30 deniers par an. Le second détail semble inconnu par ailleurs, mais le premier, par contre, fait constamment partie des contrats de mariage; cf. 20 9-11 et 21 1-3 14-16.

L. 27. אַחֲרָה: lire אַחֲרִיָּה (suffixe de l'impersonnel; Segal, § 301, p. 141) ou bien אַחֲרָ זֶה (emploi biblique tardif), dans les deux cas 'après cela' étant un euphémisme pour 'après la mort'.

אֲדוֹנִי: 'mari' comme souvent dans la Bible. Mais on peut penser encore à un sens technique du *κύριος* dans les contrats grecs: 'gardien, représentant légal de la femme'; cf. *Corpus Papyrorum Judaicarum*, I, pp. 34 s.

Ll. 28-29. Le début de la dernière (?) clause qui semble réaffirmer les droits de l'acheteur; mais le détail de la lecture et de la traduction est très incertain.

L. 28. וּבִיתוֹ: une lecture alternative, moins satisfaisante, est וּבִדְתוֹ.

L. 31. Voir la note à 29 9-10.

L. 35. שְׂאוּל: aux attestations de 42 11 (et note) et de 74 4 ajouter Σαουλου sur un ossuaire inédit.

L. 36. דִּיּוֹנְטַס: transcription de Διονυσῆς, nom assez fréquent à cette époque-là; F. Preisigke, *Namenbuch*, p. 90. Voir Addendum, page 205.

31. FRAGMENTS D'ACTES DE VENTE

(PL. XLII bis)

Morceaux de papyrus de bonne qualité, qui appartenaient à divers actes de vente. Les fragments 1 à 5 semblent être rédigés en araméen. Le fragment 6 pourrait se placer dans les lacunes du n° 30, ll. 11 à 13.

1	3	4 <i>Recto</i>
]∘[]]בִּית [יְיֹסֶף [ד]ךְ ···]]בִּית יוֹסֶף דָּךְ זִבְנָא דְנָה
]דְּמִין []ל[<i>Verso</i>
]לְמִקְנָה []∘[
]שְׂמַנְעוֹן []ש[מְעוֹן]
	5	6 <i>Recto</i>
]ן[]∘ ∘[
]ד[י הַמֶּזֶן 33 סְלַעִין]∘כִּיִּם ל[
]∘וּאֲבִי∘[

Fr. 1. Les trois mots du fragment, si l'on suppose que le troisième est le nom propre, se retrouvent dans l'acte de vente publié en *Biblica*, xxxviii, 1957, p. 259, ll. 8' à 11', et cela équidistants, surtout en ajoutant גַּמְרִין après דְּמִין d'après *ib.*, p. 264, l. 6 de la transcription; cf. en plus 23 7.

Fr. 2. Les deux mots au milieu de la l. 1 se terminent par l'*aleph*; le second pourrait se lire יְהִנָּא 'il bénéficiera'; cf. 22 1-9 6.

Ff. 3 et 4, l. 1. 'Maison susdite de Yoseph'; au fr. 4 on précise: 'cet objet de vente'. L'expression analogue, זִבְנָא בְּתַה דָּךְ, se trouve dans l'acte de vente publié dans la *Revue Biblique*, lxi, 1954, p. 183, ll. 7, 11, 13 et en *Biblica, l.c.*, pp. 264 s. Le mot זִבְנָא n'est pas *z'ebîn* '(objet d')achat' (*Revue Biblique, l.c.*, p. 186), mais *zabbîn* ou bien *zibbûn* '(objet de) vente'. L'absence régulière de la graphie pleine reste pourtant étonnante.

Fr. 5, l. 2. '... la somme de 132 deniers,] l'équivalent de 33 té[tradrachmes . . .'. Sur l'expression 'x deniers égal à $\frac{1}{4}x$ tétradrachmes' voir *Revue Biblique*, lxxii, 1955, p. 253, et *Biblica, l.c.*, p. 259, l. 7' et suivante de la transcription. La forme du chiffre '20' rappelle celle du n° 30 1 et 5, sauf qu'en 31 5 2 la boucle est pleine.

32. ACTE CONCERNANT DE L'ARGENT, EN ARAMÉEN

(PL. XLIII)

Papyrus assez épais de qualité moyenne, surface et dos semblables; recto très abîmé et chiffonné, noirci. Encre noire évanescence. Dimensions 145 × 65 mm. Texte au recto perpendiculairement aux fibres, rien au verso. Marges latérales d'env. 22 mm., interlignes 8 mm. en moyenne.

Le début, la fin et éventuellement les signatures manquent.

Hauteur des lettres: max. 11, min. 1.5, moy. 4 mm.

FIG. 29. Copie du n° 32.

Écriture cursive peut-être plus ancienne que celle des documents de la Seconde Révolte et même que celle de 18 (55/56 ap. J.-C.). *Aleph* initial à barre supérieure concave; *dalet*: trait vertical de la forme de notre S; certains *hé* à trois traits avec la barre horizontale plus épaisse; *zain* (et *waw*, *yod*, parfois *reš*): trait vertical tout droit; *het* à barre épaisse; *kaph* final de même; *mem* fermé en haut dans la ligature *mem*+*nun*; ligature de *samek*+*pé* assez complexe, très différente de celle qu'on trouve dans d'autres documents; *qoph* dont le crochet ne touche pas la hampe; *reš*: trait vertical courbé à gauche; *taw* bouclé.

Certaines formes de cet alphabet ne se retrouvent guère au 1^{er} ni au 11^e siècle de notre ère; ainsi *aleph* initial et surtout *qoph*, toujours ouvert à gauche dans la cursive des Révoltes; de même, les traits verticaux n'y sont pas plus épais: ce qui suppose ici une forme de la pointe du calame et un maniement différents de ceux des scribes postérieurs. Les ligatures sont peu nombreuses et certaines lettres sont faites avec moins d'économie que plus tard: *hé* à trois et non à deux coups de calame; *kaph* final et *qoph* à deux et non à un seul coup. Quelques fragments cursifs de la grotte 4 de Qumrân comportent une écriture à peu près identique à celle de Mur 32. Il est donc possible que Mur 32 date d'avant le début de notre ère et rien ne s'oppose à ce qu'il soit contemporain de l'ostracon 72. Par ailleurs, son écriture est assez semblable à celle du n° 30 (surtout le *qoph*), qui est daté de 134 ap. J.-C.

L. 1. []...ל וארבעה ל בעשרין

'Le vingt-quatre de . . .'

Noter les ligatures: 'ain (demi-cercle)+šim, bet+'ain+aleph.

L. 2. [] מקבל אנה שמעון בר חנין

'Cette somme,] je (l')ai reçue, moi Šim'on fils de Ḥanin.'

Ligatures: mem+qoph, bet+lamed+aleph du mot suivant; nun+hé (hé se trouve différencié de l'aleph par le dédoublement du jambage gauche); 'ain+waw; nun+yod.

Pour l'expression cf. 22 1-9 4.

Ḥanin, comme en 18 2.

L. 3. Déchiffrement partiel:

[]... בר אה מן דמין

L. 4. Au début, on lira à peu près certainement:

ח לחא

Mais ni l'expression חי לחייה 'encore en vie (?)' ni la phrase חר לחררא '(si quelqu'un) contestait (?)' (cf. חרר en 26 1 5) ne va sans difficulté de grammaire et de syntaxe.

Ensuite vient שמעון בר חנין, de lecture certaine.

Avant-dernier signe de la ligne, probablement ligature de kaph+samek+pé, le tout très réduit: כסף 'somme'.

L. 5. Après la hampe du deuxième nun final de la l. 4, vient la signature du second intéressé: [] קלופו בר

Sauf la désinence 'nabatéenne' (cf. משכו 42 1; Revue Biblique, lxi, 1954, pl. IV, l. 1), le nom est identique à Κλεόπας de Luc 24¹⁸ et à Κλωπᾶς de Jn 19²⁵ (Κλεοπᾶς dans les versions). C'est un hypocoristique sémitique d'un nom grec en Κλεο-, p. ex. Κλεόπατρος, ou plutôt une forme 'pseudo-grecque' de noms sémitiques comme חלופו, חלופא. Noter à ce propos que le Κλωπᾶς de S. Jean semble identique au Ἀλφαῖος (Ḥalpai) de Mat 10³. Cf. encore Ἐκκλαπᾶς à Doura-Europos; Preliminary Report, vii, p. 169, n° 873.

34-35. FRAGMENTS DE CONTRATS ARAMÉENS

(PL. XLIII)

34

Papyrus très épais et grossier, à fibres saillantes; pourri. Dimensions 30 × 50 mm. Texte au verso, perpendiculairement aux fibres. Interligne irrégulier.

Hauteur moyenne des lettres 4 mm.

Écriture cursive, lettres maladroitement formées.

Il semble que le fragment soit l'angle supérieur gauche d'une feuille renfermant un contrat et dont la première ligne finirait avec מן רעותי [אנ...]. Mais les formes un peu insolites du hé, de la ligature mem+nun et du 'ain, rendent cette lecture incertaine. Pour l'expression 'moi, de mon propre gré' cf. 19 2, note.

35

Papyrus de qualité et d'épaisseur moyennes, fibres saillantes; pourri. Dimensions 23 × 19 mm. Texte au recto, perpendiculairement aux fibres.

Hauteur moyenne des lettres 3 mm.

Écriture cursive.

Fin de la première ligne d'un acte:

חבא ... []

[. . . une telle,] résidant

36. FRAGMENT D'UN CONTRAT HÉBREU

(PL. XLIII)

Papyrus fin et lisse des deux côtés, d'épaisseur moyenne; teinte brun clair au recto, très foncé au verso. Dimensions du premier fragment $15 \times \pm 50$ mm. Texte et signatures au recto, dans le sens des fibres. Interligne 3 mm. en moyenne.

Le fragment 1 se compose de trois morceaux: (1) ll. 1-2; (2) l. 3 et le haut du *lamed* de la l. 4; (3) ll. 4-7; leur appartenance réciproque n'est pas tout à fait certaine. La position relative du fragment 2 par rapport à 1 est vraisemblable.

Hauteur moyenne des lettres 3 mm.

Le texte offre une très belle écriture de chancellerie, peut-être de la même main que celle du n° 46. Signatures en écriture mixte.

Les deux fragments contiennent la partie inférieure d'un acte, rédigé en hébreu mishnique: *אני* 'moi' ou *אנו* 'nous' à la l. 1; peut-être *שתוןמר* (début de la clause de 'renouvellement'?; cf. 19 10 s., note) ou *שתים* à la l. 2; *ת כל* pour *את הכל* (cf. 22 1-9 2, note) à la l. 3.

1-2

]ואני[
]שתון[
]ין תכל[
]לא[
]ת[]ש[5
]בן ישוע על [נפש]ה
]שע[
]ל בר[

37-40. RESTES DE CONTRATS ET DE SIGNATURES

(PL. XLIII-XLIV)

37

(PL. XLIII)

Papyrus assez épais, de qualité moyenne, surface abîmée; teinte brun clair. Dimensions du fragment 2: 35×55 mm. On n'aperçoit pas de plis. Texte et signatures au recto, dans le sens des fibres. Marge latérale droite, maximum 2.2 mm. Interligne dans le texte: 3 mm. en moyenne. Intervalle entre la dernière ligne du texte et la première signature: 6 mm.

Hauteur moyenne des lettres 4 mm.

Dans le texte, écriture de chancellerie; main peu experte. Signatures (fragment 2, lignes 6 et 7) en cursive.

1

]ו[
]הו[
]כנ[

2

] []
]ב[
]של[

שנין
 ישׁ 5
 שמעון
 אהׁן

38

(PL. XLIV)

Papyrus épais, de qualité moyenne, à fibres très fines; recto peu lisse; teinte brun clair. Dimensions du fragment 4: 26 × 56 mm. Texte et signatures au recto, dans le sens des fibres. Interlignes irréguliers.

L'attribution des fragments 1 à 3 et 5 à 6 au même document que le fragment 4 ne repose que sur le critère matériel de la qualité du papyrus.

Écriture cursive dans le texte, mixte dans les signatures.

1	2	3
בן ישׁ	ישׁמעאל]... אׁ[]... לׁ[
	4	
]...[בן אֶלִיעֶזֶר עֵל [נפשה מִתִּיה בר רבֵה] חננין בןר יהוחנן [בר 5]... ישוע בר]	

5-6: traces de lettres.

Fr. 2. Restituer sans doute ישׁמעאל. Ce nom propre est fréquent à l'époque romaine; pour les ossuaires, cf. *Liber Annuus*, iii, 1952-3, p. 157 (plus un autre inédit du même lot et אשמעל (*sic*) de Frey 1322 s., laissés non déchiffrés par Clermont-Ganneau).

Fr. 4, l. 2. ליעור: la première lettre est un *aleph* maladroitement écrit et partiellement abîmé, ou bien un *hé*. Même incertitude pour לעור de l'ossuaire Frey 1288.

L. 3. מתיה: nom très fréquent à cette époque; ossuaires Frey 1240, 1246, 1275, 1362; *Liber Annuus*, l.c., p. 156; iv, 1953-4, p. 275. Aussi Act 1^{23, 26}.

רבֵה: cf. 24 E 4.

L. 4. חננין: cf. *Avouvet* (lecture incertaine) dans 91 ii 1. Hypocoristique de *Hanan* ou de *Hannun* formé par addition de l'afformante hypocoristique grecque -ων = -ων.

39

(PL. XLIV)

Papyrus mince et de fine qualité, lisse des deux côtés; teinte brun clair. Dimensions du fragment 3: 35 × 40 mm. Texte et signatures au recto, dans le sens des fibres. Marge inférieure 20 mm.

Hauteur moyenne des lettres 4 mm.

Écriture cursive.

Les fragments 1 et 2 (traces de lettres), rapprochés à cause de l'identité matérielle du papyrus, pourraient appartenir au corps du contrat. Sur le fragment 3, les deux dernières signatures.

3

שמעון בר מנן]

]ו דוסתס בן

L. 2. דוסתס: diminutif grec de Δοσίθεος (ossuaire inédit PAM 42.126) se retrouve aussi sur deux ossuaires appartenant à la même famille: אבא דוסתס et דוסתס אבונה Frey 1359; דוסתס 1358; un autre, inédit (PAM 46.183), porte: ישוע בר דוסתס. Les hypocoristiques à désinences sémitiques sont: דוסתאי, דוסאי, דוסא; Jastrow, pp. 286 s. Cf. 30 10, note.

40

(PL. XLIV)

Papyrus de bonne qualité, assez lisse des deux côtés, épaisseur moyenne; teinte claire. Dimensions 65 × 78 mm. Traces de plis verticaux. Texte et signatures au recto, dans le sens des fibres. En bas, blanc de 65 mm. env.

Hauteur moyenne des lettres 5 mm.

Écriture mixte.

Restes des trois dernières signatures d'un contrat.

[ע]ד °°[

]תאֵ שהד

[בן יעקב עד

Pour l'emploi indifférent de l'hébreu עד et l'araméen שהד 'témoin' cf. 18 11-12 et 21 1-3 26-27.

L. 3. יעקב" comme en 42 10.

41. LISTE DE PERSONNES

(PL. XLIV)

Papyrus fin, d'épaisseur moyenne, lisse des deux côtés; teinte brun clair. Dimensions des fragments 1-4 mis ensemble: 35 × ± 75 mm. Texte au recto, dans le sens des fibres. Interlignes irréguliers.

L'assemblage des fragments 1-4, fait d'après le critère matériel que constituent les fibres, reste incertain.

Hauteur des lettres: max. 10, min. 2, moy. 4 mm.

Écriture de chancellerie avec quelques lettres cursives.

Malgré l'irrégularité de l'écriture, le texte semble avoir été écrit par la même main et contenir par conséquent une liste de personnes plutôt que les signatures d'un contrat. La restitution de la plupart des noms est incertaine.

1-4

]°°[]

]ה[]יר[]

]הונתן בן

שמ[עו]ן בר

]ל[]ס[] 5

]הו[ס]ף [בר] ח

] שמעון]
]°°[]
	יהו]
	שמעון 10
] אלעזר]
5	6
]בר[]°[
]°[]וס[
]ל[]הוננת[
]ע[

42. LETTRE DES ADMINISTRATEURS DE BET-MAŠIKO A YEŠUA' FILS DE GALGULA⁽¹⁾

(PL. XLV)

Papyrus assez fin, peu lisse, d'épaisseur moyenne; teinte brun clair. Encre noire, parfois évanescence. Dimensions 150 × 208 mm.

La feuille a été trouvée roulée assez étroitement, dans le sens de la hauteur, avec le début du texte à l'intérieur; cf. p. 11 et pl. IIa. Texte au recto, dans le sens des fibres. La partie inscrite mesure 132 × 118 mm., laissant en bas un blanc de 90 mm. Marge supérieure entre 14 et 22 mm., marge latérale droite entre 20 et 10 mm. Les lignes d'écriture descendent vers la gauche; interligne irrégulier, 5 mm. en moyenne.

Sauf quelques lettres, abîmées en partie, le document est complet.

Hauteur des lettres: max. 17, min. 2, moy. 4 mm.

Dans le texte, écriture notariale d'une main peu experte; voir fig. 23. Dans les signatures, écriture mixte. Tableau de l'alphabet, description et essai de comparaison: S. A. Birnbaum, *Palestine Exploration Quarterly, l.c.* (dans la note 1) et *Vetus Testamentum*, vi, 1956, p. 340; N. Avigad, *Scripta Hierosolymitana*, iv, 1958, p. 83, col. xxx, et p. 84.

Le document a un caractère mixte: (1) certificat d'un achat (*šetar 'edut* pour Lehmann et Stern, *'aššarah* pour I. Rabinowitz), ll. 1 à 4, avec les signatures aux ll. 8 à 13; (2) lettre privée, ll. 5 à 7.

Yoseph ben Ariston, originaire d'un village non déterminé, achète une vache chez un habitant de Bet-Mašiko (l. 1, note), Ya'qob ben Yehudah. Pour la ramener chez lui, il doit

⁽¹⁾ Publiée par R. de Vaux, *Revue Biblique*, lx, 1953, pp. 269-75 et pl. XIII. Études parues depuis lors et communications écrites: W. F. Albright, lettre au P. de Vaux du 12.6.1953 et *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 131, octobre 1953, p. 24, note; H. Bardtke, *Theologische Literaturzeitung*, lxxix, 1954, col. 300-4; S. A. Birnbaum, *Palestine Exploration Quarterly*, lxxvii, 1955, pp. 21-33; M. Delcor, *Dictionnaire de la Bible — Supplément*, s.v. Murabba'at; H. L. Ginsberg, *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 131, octobre 1953, pp. 26 s.; A. M. Habermann, *Die Goldene Kette*

(Tel-Aviv), xvii, 1953, pp. 221-32 (yiddish) et *Haaretz*, 18.9.1953; O. H. Lehmann et S. M. Stern, *Vetus Testamentum*, iii, 1953, pp. 391-6; I. Rabinowitz, *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 131, octobre 1953, pp. 21-24; J. J. Rabinowitz, *Biblica*, xxxv, 1954, pp. 198-206; M. H. Segal, *Gilyonot Hoberet leheger hamiqra*, vii, 1954, pp. 24-27; J. L. Teicher, *The Journal of Jewish Studies*, iv, 1953, pp. 132 s.; G. Vermès, *Les manuscrits du Désert de Juda*², pp. 201 s.; M. Wallenstein, lettres au P. de Vaux du 4.8.1953 et du 29.10.1953; S. Yeivin, *'Atiqot*, i, 1955, pp. 95-104.

être muni du certificat d'achat qu'il soumettra à l'approbation du 'chef de camp', Yešua' ben Galgula. Celui-ci, à son tour, déposera le document dans ses archives qu'il transportera plus tard, en même temps que son 'camp' (43 2, note), aux grottes de Murabba'ât. Les auteurs du certificat, administrateurs du village (l. 1, note), ajoutent quelques lignes d'intérêt personnel et signalent les mouvements des troupes romaines. La lettre a été écrite par un scribe professionnel de l'endroit, Ya'qob ben Yoseph (l. 13, note), plus accoutumé à l'écriture cursive qu'à la calligraphie.

La lettre date de l'avant-dernière phase de la Guerre, au cours de l'offensive romaine déclenchée depuis Éleuthéropolis vers Hébron contre les noyaux de résistance dans le Désert de Juda; cf. S. Yeivin, *Guerre de Bar Kochba, passim*, et surtout pp. 198 s. Cela s'est produit entre l'automne de 134 et le printemps de 135 de notre ère.

Yešua' ben Galgula, chef de camp, est encore le destinataire des lettres 43, 44 (et 51, 52?). Une de ses parentes se retrouve dans le contrat grec 115. D'après ce dernier document (note à la l. 3) la patrie de la famille serait Bet-Bassi, village situé 1 km. env. au sud-est de Bethléem.

מִן הַפְּרָנְסִין שֶׁל בֵּית מִשְׁכּוֹ מִן יִשׁוּעַ וּמִן אֶלְעָזָר
 לִישׁוּעַ בֶּן גַּלְגּוּלָא רֹשֵׁה הַמַּחְנֵיָה שְׁלוֹם שִׁידַע
 יְהִי לְךָ שֶׁהַפְּרָה שֶׁלְקַח יְהוֹסֵף בֶּן אֶרְצִטוֹן מִן יַעֲקֹב
 בֶּן יְהוּדָה שִׁיּוֹשֵׁב אֶבֶיִת מִשְׁכּוֹ שֶׁהִי שְׁלוֹ מְזַבְנוֹת
 5 וְאֵף אֱלֹלִי שֶׁהִגִּיִּים קָרְבִים אֲלֵנוּ אִזִּי עֲלֹתִי {וְהַפְּצָ} וְהַפְּצֹתֶיךָ עַל כַּכָּה שֶׁלֹא תִהְיֶה אֲמוּרָה מִן בְּשֵׁרוֹן
 לֹא עֲלֹתִי אֶצְלֶךָ אֵהוּהָ שְׁלוֹם וְכֹל בֵּית יִשְׂרָאֵל
 יִשׁוּעַ בֶּן אֶלְעָזָר כֹּתֵב
 אֶלְעָזָר בֶּן יְהוֹסֵף כֹּתֵב
 10 יַעֲקֹב בֶּן יְהוּדָה עַל נַפְשָׁה
 שְׂאוּל בֶּן אֶלְעָזָר עַד
 יְהוֹסֵף בֶּר יְהוֹסֵף עַד
 יַעֲקֹב בֶּן יְהוֹסֵף מַעִיד

L. 1. מִן (trois fois) et non כִּן: la lecture est assez certaine car des restes du petit trait supérieur, penché à gauche, sont encore discernables sur l'original. Par ailleurs, la base oblique du premier et du troisième *mem* s'explique mieux par la forme du *mem* que du *kaph*. Dans le deuxième mot, non pas *šin* mais *samek* abîmé en haut.

L. 3. לֶקַח: *lamed* est certain; un point d'encre appartenant à la partie supérieure de la lettre est visible sur l'original.

L. 4. מְזַבְנוֹת: *zain* certain; sa tête est tournée à droite comme dans אִזִּי de la l. 5; sa hampe se confond avec la haste du *nun* final de la ligne précédente, ce *nun* arrivant jusqu'au *yod* de la l. 5.

L. 5. וְהַפְּצָ: les bases des deux dernières lettres ont disparu dans la déchirure.

L. 6. וְהַפְּצֹתֶיךָ: *pe* abîmé en haut; l'extrémité de son crochet est visible à gauche de la hampe du *pe* final de la l. 5.

L. 9. בֶּן et non בֵּר, vu la longueur du trait vertical.

L. 13. בֶּן: *nun* abîmé en bas.

¹ De la part des administrateurs de Bet-Mašiko, de Yešua' et d'El'azar, ² à Yešua' fils de Galgula, chef de camp, salut!

Qu'il soit connu ³ de toi que la vache que Yoseph fils d'Ariston a acquise de Ya'qob ⁴ fils de Yehudah, qui réside à Bet-Mašiko, lui appartient par achat.

⁵ Puis, si ce n'était que les Païens s'approchent de nous, alors je serais monté ⁶ et je t'aurais rendu compte de cet (achat), que tu ne dises pas (que c'est) par mépris ⁷ (que) je ne suis pas monté chez toi.

Sois en paix, (toi) et toute la Maison d'Israël.

⁸ Yešua' fils d'El'azar l'a (fait) écrire

⁹ El'azar fils de Yoseph l'a (fait) écrire

¹⁰ Ya'qob fils de Yehudah, pour lui-même

¹¹ Šaül fils d'El'azar, témoin

¹² Yoseph fils de Yoseph, témoin

¹³ Ya'qob fils de Yoseph, greffier.

Ll. 1-2. מן . . . ל . . . שלום : formule de l'adresse comme aux n^{os} suivants. Connue depuis l'époque perse sous des formes semblables (. . . מן Cowley, *Aramaic Papyri of the Fifth Century B.C.*, n^o 26; . . . על . . . מן Driver, *Aramaic Documents of the Fifth Century B.C.*, *passim*), elle se trouve attestée, identique à celle de Mur, par les écrits talmudiques (Habermann; Wartski, *Palestine Exploration Quarterly*, lxxxvi, 1954, p. 23; Yeivin).

L. 1. הפרנסין. Le mot *parnas* 'chef, administrateur' est connu en judéo-araméen (פרנסה sur une mosaïque de Noarah, Frey 1202) et en syriaque. Comparer encore palmyrénien מפרנסיתא et מפרנסיתא 'pourvoyeuse, tutrice'; H. Ingholt, *Berytus*, v, 1938, pp. 124 ss. et surtout p. 130. D'après Nöldeke (Fränkel, *Die aramäische Fremdwörter im Arabischen*, p. 280) פרנס est emprunté au grec πρόνοος. Le προνοητής se retrouve dans les cadres de l'administration rurale de la Syrie romaine, en tant que connue par l'épigraphie; voir G. McLean Harper, Jr., 'Village Administration in the Roman Province of Syria', *Yale Classical Studies*, i, 1928, pp. 105-69, surtout pp. 127 s.

של du génitif périphrastique, normal dans l'hébreu mishnique, se trouve déjà en Cant 3⁷, en plusieurs manuscrits de 4Q et dans le texte du rouleau de cuivre trouvé dans la Grotte 3 de Qumrân. N. Avigad a voulu le lire dans l'inscription de Bené Ḥezir: . . . קבר והנפש של אלעזר. *Bulletin of the Jewish Palestine Exploration Society*, xii, 1945/6, pp. 57-62; *Ancient Monuments in the Kidron Valley* (hébr.), pp. 37-78, en particulier p. 60. Après revision directe du monument, la lecture על me semble préférable.

משכו : nom de village, pas attesté par ailleurs, est à placer dans le sud de la Judée. Le nom 'arabe' משכו suggère une région où l'infiltration nomade se réalisait déjà à l'époque romaine. Or, d'après Josèphe, l'Arabie commençait à partir d'Hérodium, ce qui doit se comprendre dans le sens géographique aussi bien qu'ethnique. Pour d'autres noms à désinence arabe -o, voir 33 5. Par ailleurs, ce village n'a pas dû être loin soit de la patrie de Yešua' ben Galgula (Bet-Bassi?; voir l'introduction) soit de l'emplacement de son 'camp' (Kaphar-Baricha?; 43 2, note), donc dans la région au sud de Bethléem, à l'est et au sud d'Hébron.

משכו : n. pr. nabatéen (Cantineau, *Le nabatéen*, ii, p. 118) et palmyrénien (*Inventaire des inscriptions de Palmyre*, viii, n^{os} 133 et 170; *Recueil des tessères de Palmyre*, n^o 335; un buste inédit de la collection Sioufi à Damas: Starcky, oralement). Les transcriptions grecques sont le plus souvent Μασεχος, rarement Μασαχος (Cantineau, *l.c.*). On normalisera Māšikó, participe actif de la première conjugaison.

L. 2. גלגולא : sans désinence, ce nom propre est déjà attesté à Éléphantine (גלגול et גלגול; Cowley, *l.c.*, n^{os} 10, 21 et 49, 1) et peut-être en punique (גלגול; *Répertoire d'épigraphie sémitique*, n^o 907; Z. S. Harris, *A Grammar of the Phoenician Language*, p. 94). Le sens de ce sobriquet sera 'Celui qui a les yeux en boules', d'après l'araméen *gilgula* 'orbite d'œil'; *Revue Biblique*, lx, 1953, p. 282. A vocaliser *Galgula*, Γαλγουλα du n^o 115. On notera que le passage de -a- à -i- en syllabe fermée, de règle dans la vocalisation massorétique, ne s'est pas encore réalisé.

רוש : graphie phonétique, déjà fréquente dans les textes de Qumrân.

המחניה : orthographe mixte, à la fois historique (מחנה) et phonétique (מחני); cf. *Biblica*, xxxi, 1950, pp. 89 et 208 s. Un exemple plus ancien de ce genre d'orthographe est cité en 17 B (commentaire, d).

Le titre המחניה, 'chef de camp', traduit le grec στρατοπεδάρχης et le latin *praefectus castrorum*. Si l'on juge d'après les inscriptions nabatéennes, les plus proches de Mur 42 géographiquement ainsi que chronologiquement, l'expression 'chef de camp' (nabatéen משריתא et הפרכא de ἑπαρχος) désigne un fonctionnaire strictement militaire, à distinguer du stratège (nabatéen אסרתגא), premier magistrat de la ville ou chef de circonscription territoriale; voir J. Starcky, *Revue Biblique*, lxiv, 1957, pp. 200-3. Le même titre se trouve encore en IQM iii 14 où, dans le cadre de l'organisation militaire du Vrai Israël, on mentionne les 'chefs de camp', un par trois tribus; voir Y. Yadin, *The Scroll of the War of the Sons of Light against the Sons of Darkness* (hébr.), chap. iii, pp. 36-59. Quelles

que soient ses fonctions civiles, imposées par les exigences du temps de guerre, le chef de camp est donc essentiellement le supérieur d'un camp *sensu stricto*, d'une garnison, d'une troupe de soldats.

ו introduit le discours direct, comme en mishnique (Albrecht, § 16c, Segal, § 424, qui qualifie cet emploi de 'rare et douteux'), comme en araméen (voir 72 1 5, note; aussi dans les fragments de Tobie de 4Q), comme souvent *ὄτι* dans le Nouveau Testament.

Ll. 2-3. יד עיהי לך commence le corps de la lettre; cf. ידוע יהא לכם dans des lettres talmudiques (références dans la note à la l. 1) et דייע להוא לכוך dans la 'lettre' d'Hénoch à Azazel et ses compagnons dans un fragment araméen de 4Q.

L. 3. יהי égal à יהא de la même expression, citée ci-dessus; cf. 24 B 15. L'imparfait abrégé de היה (*yehé, tehé*...) est normal en mishnique, où la différenciation entre l'imparfait יהא et le jussif יהי est sans doute artificielle, influencée pour יהי par l'hébreu biblique (Segal, § 212, p. 95; Diqduq, § 282, p. 154). Pour l'araméen, voir 19 7, note.

הפרה: cf. פרה בת שתיים, vache de deux ans, Parah i 1 (Albright).

לקח 'acheter', hébreu biblique et mishnique; cf. 22 1-9 11.

ארצטון = *Ἀρίστον*, le *-s-* grec emphatisé par la consonne qui le suit, comme souvent en mishnique (צט = στ); Albrecht, § 5; Segal, § 51. Les transcriptions טט et סט sont pourtant plus normales tant en mishnique que dans les inscriptions nabatéennes, palmyréniennes, puniques; cf. Cantineau, *Le nabatéen*, i, pp. 37 s.

L. 4. אבית: graphie phonétique, la première consonne double de *b-bet* (écrit בית en hébreu biblique, en phénicien, en araméen d'Égypte) étant prononcée *ebb(et)*. La même orthographe se retrouve en 1Q pHab xi 6 (אבית גלותו), dans Tosephta et dans Baraithas; H. Yalon, *Kirjath Sepher*, xxvii, 1951, p. 175; de Vaux. Cf. encore אהוה *ehwé* ici même, l. 7 (égal à הוא de 44 8) et Segal, § 65, p. 38.

הי: orthographe phonétique, répandue en mishnique, habituelle en araméen d'Égypte, nabatéen, palmyrénien, syriaque, fréquente en judéo-araméen et samaritain (Cantineau, *l.c.*, pp. 51 s.), exceptionnelle en punique (G. Levi Della Vida, *Libya*, ii, 1927, pp. 99 ss.).

מזבנות: lire *mi(n) zebinut*; syriaque *zebínûta*, judéo-araméen זבניתא (Albright, Ginsberg, I. Rabinowitz). Sur le schème qetlul pour les noms d'action, voir Segal, § 272, p. 122.

L. 5. אללי ש: graphie défective du mishnique et judéo-araméen א(י)לולא et אלולי; conjonction conditionnelle 'si ce n'était que'.

גיים: première syllabe écrite défectivement comme en ketib de Gen 25²³ et de Ps 79¹⁰.

קרבנים: *qerebim* (I. Rabinowitz, Yeivin) plutôt que *qerobim* (Ginsberg).

אזי introduit l'apodose après אללי ש; normal en hébreu mishnique, rare dans la Bible (p. ex. Ps 124³⁻⁵).

והפצ: faux départ du mot, repris au début de la ligne suivante; cf. 22 1-9 11-12, note; Ginsberg; O. Eissfeldt, *Vetus Testamentum*, ii, 1952, pp. 88 ss.

L. 6. הפצתיך: Hiphil de פצה (graphie défective), correspondant au Pael du même verbe en judéo-araméen dans son acception juridique: 'déclarer nulle une prétention adverse au sujet d'une propriété' (J. J. Rabinowitz); cf. *Biblica*, xxxviii, 1957, p. 263.

על ככה: adverbe se référant à ce qui précède, comme en Esther 9²⁶; cf. לעמת ככה en 24 C 18/19 et 30 24/25.

אמור: participe passif qui exprime la nuance durative-fréquentative d'un verbe actif. La traduction 'que tu ne penses pas' pourrait se recommander par l'emploi de אמר en Qoh 8¹⁷ (cf. 2 Sam 21¹⁶ 2 Chr 13⁸ 32¹).

בשרון: *waw* préférable à *yod*; *bisron*, 'mépris', correspond à l'araméen *bušran*. Sur la séquence vocalique *i/e-o*, mais *u/o-a*, voir *Revue Biblique*, lx, 1953, pp. 531 et 538, note 8.

L. 7. אהוה: voir note à אבית de la l. 4. La formule הוה שלום se trouve aussi en 44 8, 46 11 et 48 6; cf. היה ברכה (Samaritain הוה) en Gen 12².

Ll. 8 et 9. Signatures de deux administrateurs; כתבה 'l'a (fait) écrire', 'l'a dicté (à un scribe professionnel)'; voir encore 46 11 et 48 7.

L. 10. Signature du vendeur; על נפשה (avec le suffixe de la 3^e personne masculin singulier pris à l'orthographe araméenne; cf. לה en 44 9) 'pour lui-même, en tant que partie intéressée'; voir J. J. Rabinowitz, *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 145, février 1957, pp. 33 s.

Ll. 10 et 13. Ya'qob; cf. 40 3. Sur un ossuaire inédit (PAM 42.130): יעקוב.

L. 11. Šaül; sur un ossuaire inédit (PAM 46.184): שאול et Σαουλος. Voir 30 35, note.

L. 12. Yoseph ben Yoseph; sur la papponymie chez les Juifs, voir E. L. Sukenik, *The Journal of the Palestine Oriental Society*, viii, 1928, p. 119.

L. 13. מעיד 'celui qui consigne l'attestation des témoins' (Ginsberg). C'est sans doute la signature du scribe;

cf. 21 1-3 22 et *Biblica*, l.c. (l. 6, note), p. 257. Noter qu'elle est plus ferme et aisée que celles des cinq autres personnes. La différence entre l'écriture de cette signature et celle du texte s'explique par le double *ductus*, calligraphique et cursif, utilisé concurremment par une même personne à toutes les époques.

43. LETTRE DE ŠIM'ON FILS DE KOSBA A YEŠUA' FILS DE GALGULA⁽¹⁾

(PL. XLVI)

Papyrus de qualité fine, d'épaisseur moyenne, recto assez lisse; teinte brun clair; encre noire, bien conservée. Dimensions 115 × 88 mm. Texte au recto, perpendiculairement aux fibres. Marge supérieure 18 mm. env., latérale droite 30 mm. env. Les lignes d'écriture descendent vers la gauche. Interligne irrégulier, 5 mm. en moyenne.

En haut de la feuille on aperçoit les traces de deux lignes d'écriture, dont la première a été coupée et la seconde effacée (· · · 7 ħ · · ·); c'est probablement la fin d'un autre document précédant immédiatement celui qui nous occupe, sur une bande de papyrus qui a été taillée selon les besoins.

Le texte est complet, sauf une lettre manquante; quelques-unes sont abîmées; signature conservée partiellement.

Hauteur des lettres: max. 10, min. 2, moy. 4 mm.

Écriture de chancellerie, imitant maladroitement l'écriture littéraire. La main n'est certainement pas celle d'un scribe professionnel. Comme d'autre part le *ductus* du texte ne diffère guère de celui de la signature (sauf le tracé légèrement simplifié des lettres), Mur 43 peut être considéré comme un autographe du chef de la Seconde Révolte. Comparer les n^{os} 46 et 48 écrits par des scribes professionnels et signés par les expéditeurs des lettres; les *ductus* des uns et des autres sont entièrement différents.

La courte missive envoyée par le généralissime des forces juives, Šim'on ben Kosba (24 B 2-3, note), à Yešua' ben Galgula (42 2, note) contient une menace d'emprisonnement à l'adresse du chef de camp s'il continue à donner tort aux Galiléens. Ces derniers doivent être des réfugiés civils de Galilée résidant dans les villages du sud de la Judée; l'hypothèse des judéo-chrétiens (édition préliminaire du texte) ou celle des combattants d'origine galiléenne est moins satisfaisante. Traités injustement par les autorités locales (s'agit-il de la distribution des vivres?), ils ont porté plainte devant Ben Kosba. Celui-ci prend l'affaire à cœur et réagit énergiquement: lettre 'manu propria', formule solennelle de serment, menace des fers aux pieds, rappel d'un cas analogue d'un certain Ben 'Aphlul.

Si notre lecture et notre interprétation du dernier mot à la ligne 2 sont exactes, Mur 43 permettrait d'identifier l'emplacement du 'camp' de Ben Galgula; voir note de lecture et commentaire.

⁽¹⁾ Publiée dans *Revue Biblique*, lx, 1953, pp. 276-94, pl. XIV. Études parues depuis lors: H. Bardtke, *Theologische Literaturzeitung*, lxxix, 1954, col. 295-300; S. A. Birnbaum, *Palestine Exploration Quarterly*, lxxxvi, 1954, pp. 23-32, pl. VI; F. M. Cross, Jr., *Revue Biblique*, lxxiii, 1956, pp. 45-48; M. Delcor, *Dictionnaire de la Bible — Supplément*, s.v. Murabba'at; H. L. Ginsberg, *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 131, octobre 1953, p. 25; A. M. Habermann, *Die Goldene Kette* (Tel-

Aviv), xvii, 1953, pp. 225-8 (yiddish) et *Haaretz*, 18.9.1953; J. J. Rabinowitz, *Biblica*, xxxv, 1954, pp. 204-6 et *Revue Biblique*, lxi, 1954, pp. 191 s.; M. S. Segal, *Gilyonot Hoberet leheqer ha-miqra*, vii, 1954, pp. 24-27; J. L. Teicher, *Journal of Jewish Studies*, iv, 1953, pp. 133 s.; S. Yeivin, 'Atiqot, i, 1955, pp. 104-8; G. Vermès, *Les manuscrits du Désert de Juda*², p. 203; E. Vogt, *Biblica*, xxxiv, 1953, pp. 421 s.

משמעון בן כוסבה לישע
 בן גלגלה ולאנשי הברך
 שלום מעיד אני עלי ת שמים
 יפסן] מן הגלגלים שהצלכם
 כל אדם שאני נתן ת כבלים 5
 ברגלכם כמה שעסתן]
 לבן עפלול
 [שמעון בן כוסבה] על [נפשה]

L. 1. לישע: trait oblique gauche du *šin* abîmé par la déchirure.

L. 2, dernier mot: première lettre, partiellement abîmée, *hé* plutôt que *het*. La deuxième lettre, maladroitement faite, *bet* plutôt que *kaph*. La partie supérieure de ces deux lettres ne les différencie pas suffisamment. Essentiel, au contraire, est le mouvement du calame: un seul coup pour le *kaph*, deux coups (crochet à gauche, barre inférieure) pour le *bet*. Or, il est certain que la lettre en discussion est faite de deux traits: d'abord le principal, à tracé épais, et ensuite le petit trait oblique commencé à gauche de la base du crochet, exactement comme dans les autres *bet*, mais ne dépassant pas au delà du jambage, par une simple maladresse sans doute. Enfin ce *bet* fautif est encore moins anormal que celui de la l. 8 où le crochet épais, sous la forme de S inversé, est croisé au milieu par une mince barre horizontale. Dans le même sens, Cross.

L. 3. שלום: une petite partie du *mem* sur le bord droit de la déchirure.

L. 4. יפסן]: dans la déchirure il y a de la place même pour une grande lettre, le papyrus étant légèrement replié à la hauteur de la déchirure. שהצלכם: à la fin, lire *kaph* et *mem*, comme suggéré par Yeivin et Birnbaum; *kaph* touche le *mem* par accident; *mem* atypique, sorte de 'croisement' entre le premier et le deuxième *mem* de la l. 5.

L. 6. שעסתן]: *taw* sans sa partie inférieure, avec tête qui ressemble à celle du *taw* à la l. 3. Le petit point blanc qui interrompt le tracé de la courbe est une parcelle de papyrus collée sur l'encre.

L. 8. *Mem* disparu à droite, à trait oblique supérieur gauche démesurément long. Par contre, *nun* final très court.

¹ De la part de Šim'on fils de Kosba à Yešua' ² fils de Galgula et aux gens de Ha-Baruk, ³ salut!

Je prends les cieux à témoins contre moi ⁴⁻⁵ que (si) quelqu'un des Galiléens qui sont chez vous est maltrai[té] ⁵ je mettrai des fers ⁶ à vos pieds comme je (l')ai fait ⁷ à Ben 'Aphlul.

⁸ Šim'on fi[ls de Kosba], pour [lui-même].

L. 1. כוסבה: pour le nom, voir 24 B 2-3, note; sur l'alternance orthographique א/ה, note à 26 1 3. ישע, l. 1; גלגלה, l. 2; הגלגלים, l. 4; נתן, l. 5; ברגלכם et עסת'י, l. 6: graphie défective caractéristique de ce texte.

L. 2. גלגלה: voir 42 2, note.

הברך: Delcor, Ginsberg, Birnbaum, Yeivin lisent הכרך nom commun 'forteresse' ou bien nom de lieu. La leçon הברך nous semble paléographiquement préférable. A vocaliser Ha-Baruk, ce qui donne l'abréviation de Kaphar ha-Baruk, nom du village situé à 5 km. à l'est d'Hébron, dominant la région entière. C'est *Caphar Barucha* de S. Jérôme (deuxième élément hébreu sauf article araméen) et *Kafar Barucha* de S. Épiphane (*Καβαρ*) et de Cyrille de Scythopolis (deuxième élément araméen en entier), Kafar Barik jusqu'au xvii^{ème} siècle, aujourd'hui Bani-Na'im; voir F.-M. Abel, *Revue Biblique*, xxxii, 1923, pp. 92 s.; *Géographie de la Palestine*, ii, p. 288; M. Avi-Yonah, *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, v, 1936, p. 159.

Ha-Baruk 'Béni' (épithète d'Abraham) est en même rapport avec Kaphar ha-Baruk 'village du Béni' (*i.e.* d'Abraham) que el-Ḥalil 'Ami' avec (Madinat) el-Ḥalil 'ville de l'Ami', nom arabe d'Hébron. L'excellente position stratégique de cette localité se prêtait à merveille à l'installation du 'camp' d'une partie de l'armée juive sous le commandement de Yešua' ben Galgula; cf. 42 introduction et l. 2, note.

L. 3. מעיד אני עלי ת שמים: formule de serment solennel empruntée à Deut 4²⁶ 30¹⁹ 31²⁸; cf. 1 Mac 2³⁷ (*μαρτυρεῖ ἐφ' ἡμᾶς ὁ οὐρανὸς καὶ ἡ γῆ ὄτι*) et passages talmudiques cités en *Revue Biblique*, l.c., p. 284.

ת (aussi l. 5) au lieu de את; voir 22 1-9 2, note.

השמים: substitut de 'Dieu'; voir *Revue Biblique, l.c.*, et Ginsberg, note 10.

Ll. 4-6. Cette phrase principale est la construction conditionnelle avec la protase . . . פס' et l'apodose אני נתן. Le ש devant אני introduit le discours direct après . . . מעיד; cf. Segal, § 424, pp. 205 s. La condition envisagée est 'réelle', d'où la séquence imparfait-participe; Segal, § 486, p. 229: 'la protase prend le participe ou, moins fréquemment, un imparfait . . . l'apodose prend un participe.' La conjonction אם, nécessaire devant le parfait, peut être omise devant l'imparfait; cf. E. Y. Kutscher, *Journal of the American Oriental Society*, lxxiv, 1954, p. 234; Segal, § 436, p. 209, § 442, p. 212. Voir encore Cross.

[פס]: parmi plusieurs suggestions pour la lettre manquante (פסק *Revue Biblique* et autres, פסו Vogt, פסל Ginsberg), la meilleure semble être פסד (Habermann, Ginsberg au choix, J. J. Rabinowitz, Cross). Ici on a sans doute le Niphal (comme en 24 B 12, lecture incertaine) utilisé comme passif du Hiphil (intransitif 'perdre, subir un désavantage', transitif 'endommager, faire perdre'), attesté, bien que rarement, en mishnique; Jastrow, p. 1192.

Ll. 4 et 5. הגללאים מן אדם כל: sujet de la protase; כל אדם pronom indéterminé 'quiconque'; Segal, § 434, pp. 208 s., qui cite entre autres כל אדם מישראל.

L. 4. הגללאים: pour cette graphie avec *aleph*, voir, p. ex., *Biblica*, xxxi, 1950, p. 206; Ginsberg.

שהצלכם: à comprendre שאצלכם 'qui sont chez vous'; pour la confusion phonétique entre *hé* et *aleph* dans les manuscrits de Qumrân, voir Birnbaum.

L. 7. עפלול: pour l'emploi populaire du patronyme précédé de בן, tout seul, cf. le couvercle de Bethphagé, *passim*.

עפלול: nom propre, inconnu par ailleurs; interprétation grammaticale et étymologique dans *Revue Biblique, l.c.*, pp. 292 s. (schème augmentatif qatlul de la racine עפל, 'être tuméfié' ou 'être négligent'). Cf. 8 14 et 30 17.

L. 8. על נפשה: restitution possible, comme dans des signatures de contrats (19, 21, etc.); l'expression signifie 'a écrit lui-même, étant la partie intéressée'.

44. LETTRE DE ŠIM'ON (FILS DE KOSBA) A YEŠUA' FILS DE GALGULA

(PL. XLVI)

Papyrus mince, de qualité fine, assez lisse; brun clair. Encre noire, partiellement disparue dans les trois premières lignes. Dimensions 97 × 120 mm. Feuille pliée en deux dans le sens de la largeur. Texte au recto, dans le sens des fibres. Marge latérale droite entre 5 et 8 mm. Interligne irrégulier, 4 mm. en moyenne.

Sauf une ou deux lettres perdues et plusieurs abîmées, le texte est complet.

Hauteur des lettres: max. 14, min. 3, moy. 6 mm.

Écriture de chancellerie avec le tracé des lettres assez simplifié mais pas cursif, sauf le *bet*; voir fig. 23. La main est ferme et experte, celle d'un scribe professionnel, par opposition à celle du n° 43.

L'expéditeur de la lettre est Šim'on ben Kosba, comme l'indique le contenu: ordre du supérieur au subalterne. Malgré l'incertitude du détail, on voit qu'il s'agit de la livraison d'une quantité considérable de blé, exigée de Ben Galgula par Šim'on. Le transport, qui exigerait une caravane d'une trentaine d'ânes (charges de 60 kg.), sera assuré par les envoyés de Šim'on, qui passeront le sabbat chez Ben Galgula. Dans le post-scriptum (ll. 8-10), Šim'on assure le destinataire que le blé sera livré par les redevables et fixe au dimanche l'exécution de son ordre. En dépit de son caractère anecdotique, la lettre atteste un fonctionnement énergique de l'intendance pendant la Seconde Révolte. A un autre point de vue, noter la stricte observance du repos sabbatique, qui rappelle l'attitude des Asidéens, maquisards religieux de l'insurrection maccabéenne.

משמעון לישוע בן גלגולה
שלום שתשלח תבו חמשת
כורין חן[טין]ן] ש לביתי

אצלך בדעת ותתקן להן
 5 מקום פניו יהו בו אצלך
 תשבת חזו אם יחפצו לכו
 והתהזק וחזק ת מקום
 הוא שלום ופקדתי ת מי
 שיתן לך תחטין שלה אחר
 10 השבת יטלון

L. 1. Première lettre: traces adéquates d'un *mem*.

L. 2. תבו: le bas de la troisième lettre (*waw* ou *yod*) se confond avec le sommet du *lamed*.

L. 3. כורין: *reš* dont la tête a disparu, à bonne distance de la lettre suivante; entre *yod* et *nun*, sommet d'un *lamed*. Sur le bord gauche de la déchirure, partie d'un *taw* (?). Dans le dernier mot de la ligne, après *bet*, *nun* ou bien *yod/waw* en ligature avec *taw*.

L. 9. Entre *taw* et *nun* du premier mot, petite déchirure en demi-cercle. ת חטין: le pied gauche du *taw* rejoint par accident le jambage droit du *het* et le sommet d'un *lamed*. *Tet* avec sa barre transversale dépassant le crochet gauche comme dans le *tet* de la ligne suivante.

¹ De la part de Šim'on à Yešua' fils de Galgula, ² salut! Que tu dois te *mettre* à faire l'envoi de cinq ³ kor de blé, [*par*] *les gens de ma maison*, ⁴ que cela soit connu de toi. Prépare-leur donc ⁵ à chacun sa place d'hôte. Qu'ils restent chez toi ⁶ pendant le sabbat. Pourvoyez à ce que le cœur de chacun soit satisfait. ⁷ Sois courageux et soutiens le courage (des gens) de l'endroit. ⁸ Sois en paix. Et j'ai ordonné à quiconque ⁹ te donnera son blé: (le jour) après ¹⁰ le sabbat, qu'ils le ramènent.

L. 2. *W* du discours direct; 42 2, note.

תשלח תבו ne sont pas deux verbes en parataxe asyndétique: 'tu enverras (et) amèneras (תבי)', mais le deuxième תבו modifie le mode de l'action du premier. D'après l'usage mishnique, où pourtant la conjonction ו 'et' est indispensable, on pensera à la nuance: inchoatif+duratif; cf. Segal, § 365, p. 176; Ben Iehuda, i, p. 481, col. 2, sous ט. Traduction approximative: 'tu te mettras à exécuter (l'ordre de) l'envoi'. Pour l'omission de l'*aleph* en בוא cf. 46 7 et *Biblica*, xxxi, 1950, p. 91.

L. 3. חטין comme à la l. 9, et non חטין (24 B 16 et parallèles) si l'on en juge d'après la longueur de la lacune.

בני ביתי, *si vera lectio*, équivaut à peu près à בני ביתי, en mishnique 'familia, vernae, libertini'; Ben Iehuda, i, p. 562. Pour le sens plus large 'subalterne, officier' cf. בית בני en Qoh 2⁷, בר ביתא, en araméen d'empire et *mâr bîti* en babylonien (G. R. Driver, *Aramaic Documents of the Fifth Century B.C.*, p. 12, note à ii 1; E. G. Kraeling, *The Brooklyn Museum Aramaic Papyri*, pp. 255 s.); aussi עבד sur les sceaux paléo-hébreux.

L. 4. אצלך בדעת: litt. 'chez toi (soit) en connaissance' correspond à ידע יהי לך de 42 2/3. Pour l'emploi abstrait de אצל avec ידע, voir Ben Iehuda, i, p. 370, col. i, sous ג, qui cite אמור להם שאני הוא הידוע אצלם et איננה ידועה אצלינו.

להן: 3^{ème} pers. pl. comme יהו l. 5, יחפצו l. 6; mais 3^{ème} pers. sg. פניו l. 5, לכו l. 6. Tous se réfèrent au même sujet collectif ביתי (בני); voir Segal, § 448, p. 215. Le pluriel collectif est continué par un singulier distributif, comme parfois dans la Bible; voir, p. ex., *Biblica*, xxxviii, 1957, p. 250 (Ps 35^{7 a}).

L. 5. מקום פניו: litt. 'lieu de sa présence'. פנים 'hospitalité, visite', comme p. ex. en bKetubot 7b et 8a: פנים 'nouveaux visiteurs' et dans les expressions verbales פנים לו פנים (אין) יש en Gen Rabba 91 (sur Gen 41⁵⁶); cf. פנים biblique et mishnique 'recevoir (aimablement)'.
 יהו: imparfait abrégé de היה; voir 24 B 15, note.

L. 6. את השבת = תשבת; comme את המקום = ת מקום l. 7; את מי = ת מי l. 8; את החטין = ת חטין l. 9; voir 43 3, note.

אם: pour son emploi syntactique, voir Diqduq, § 481 s., p. 244.

יחפצו: Qal avec l'accusatif de spécification לכו; noter le désaccord du nombre (l. 4, note).

L. 7. התהזק: *hé* au lieu de *het* dans la première radicale; cf. 27 2.

המקום: à comprendre comme המקום (אנשי) 'habitants du village' plutôt que 'soldats du poste, du camp'.

L. 8. הוּא: impératif de הִיהָ écrit אִהוּהָ en 42 7 et הוּי en 46 12. Le -e final est donc orthographié indifféremment ה, א, ou י.

Ll. 8-9. מִי שׁ: pronom indéterminé; Segal, § 436, p. 209.

L. 9. שְׁלֵה: orthographe araméenne du suffixe, comme en נִפְשֵׁה des signatures.

Ll. 9-10. אַחֲרֵי הַשַּׁבָּת: ('le jour) après le sabbat', le dimanche, plutôt que 'la semaine prochaine'.

L. 10. יִטְלוּן: le pluriel se réfère aux redevables et le suffixe de la 3^{ème} pers. pl. à הַחֲטִיין.

45. LETTRE

(PL. XLVII)

Papyrus assez mince, de bonne qualité, lisse des deux côtés; teinte brun clair. Encre noire s'effritant. Dimensions 91 × 95 mm. Texte au recto, dans le sens des fibres. Marge latérale droite 7 mm. env.; interligne irrégulier, entre 5 et 10 mm.

Texte fragmentaire, incomplet sur trois côtés. La partie manquante ne peut être déterminée avec certitude. Il semble pourtant qu'à gauche il ne manque qu'un peu plus d'un tiers. Si la restitution de la l. 7 est correcte, la largeur de la feuille serait de 145 mm. env., donc à peu près comme le n° 42.

Hauteur des lettres: max. 12, min. 2, moy. 5 mm.

Écriture de chancellerie avec tracé des lettres assez simplifié. Le *het* et le *hé* ont la même forme. La main est très proche de celle du n° précédent, mais probablement pas identique; voir fig. 23.

La lettre, datant de la fin de la Révolte (134/5), lors des opérations romaines dans le Désert de Juda, présente un intérêt particulier grâce à la mention de la 'Forteresse des Ḥasidim' (l. 6), qu'on identifiera avec grande probabilité au Ḥirbet Qumrân. La présence d'un groupe important de maquisards dans les ruines esséniennes pendant la Deuxième Révolte est prouvée par les fouilles du Ḥirbet Qumrân (R. de Vaux, *Revue Biblique*, lxi, 1954, pp. 233 s.; lxiii, 1956, pp. 548 et 567) et de 'Ain Fešḥa (campagne de 1958). D'après ce qu'on peut deviner d'un contexte fragmentaire, l'expéditeur, pris de panique à la nouvelle d'un massacre dont a échappé son frère, se réfugie à *Mešad Ḥasidin*. Il communique ces renseignements, et d'autres encore, à un destinataire inconnu.

[]°
[ביתִי לַ	
[עד הַסּוּף דָּגַן לְוָא]°	
[שֵׁאִין לְהֵמָּ [ת]קוּמָה]	
[[הוּ] אֶצֶל [אַבִּיךָ אַ]	5
[לְמַצַּד חֲסַדִּין וְאֵהִי בְדַרוּן	
[מֵאֲלוֹ אֲבָדוּ בְחֶרֶב לְזִימוֹן וְאֵין פְּלִיטַ	
[לְהֵן אֱלֹהִים אֲחֵי עֵ]°	
[הֵגַ בְּ]	
[רִשְׁ]	10
[]° [

L. 3. דָּגַן: *gimel* à jambage gauche attaché très haut, comme celui de 44.

L. 4. *Qoph* à hampe recourbée et à crochet horizontal ouvert, comme en 44.

- L. 5. אבִיךָ : dans l'*aleph* le départ du jambage droit oblique est encore visible.
- L. 6. למצד : la partie supérieure des trois premières lettres a disparu, mais ce qui en reste les détermine adéquatement; le bas du *dalet* se confond avec le sommet du *lamed*.
- [. . .]² de ma maison à [. . .]³ jusqu'à ce que la (provision de) blé soit finie . . . ne . . . pas [. . .]⁴ car ils ne peuvent plus subsister [. . .]⁵ [ils se]ront ch[ez] votre père. [Moi, j'irai]⁶ à Mešad Ḥasidin et je resterai dans . . . [. . .]⁷ (La plupart) d'entre eux ont péri par le glaive à titre de repré[s]ailles et il n'y a pas de rescapés]⁸ parmi eux, sauf mon frère 'A [. . .].
- L. 3. הסוף : infinitif Niphal du verbe סוף attesté au Piel et au Hithpael en mishnique. La préposition temporelle exclut la lecture חסף 'grain cassé'. Noter l'emploi de l'imparfait avec d'autres prépositions en dehors de ל (ou מל), seule employée en mishnique; Segal, §§ 345-7, pp. 166 s. Voir déjà בדעת en 44 4.
- L. 4. La phrase אין להם תקומה de Lev 26³⁷ est bien connue dans les textes mishniques; Jastrow, p. 1690. Dans Lev 'résister (à l'ennemi)', en mishnique et ici plutôt 'survivre, subsister'.
- L. 5. הוּ [] : restituer une forme quelconque de l'imparfait de היה, précédé d'une conjonction, ou bien ומשהו 'quelque chose, n'importe quoi'.
- [] א commence un nom propre de lieu, p. ex. [. . .] אבית, ou bien une nouvelle proposition, p. ex. [אני אלך/הולך] 'moi, j'irai . . .', suivi d'un complément circonstanciel quelconque.
- L. 6. מצד חסדין 'la Forteresse des Pieux'. On n'hésitera pas à identifier ces *ḥasidim* aux Esséniens et leur 'Forteresse' à Ḥirbet Qumrân, quelles que soient les nuances qu'on voudrait apporter à l'équation Ἀσιδαῖοι (Macc.) = Ἐσσηνοὶ/Esseni, Ἐσσαῖοι (auteurs anciens) = 'sectaires' de Qumrân; cf. J. T. Milik, *Ten Years of Discovery in the Wilderness of Judaea*, pp. 59, 77, 80-85, 91, 144.
- [] בדרון : à restituer [דרון] בדרון 'dans leurs demeures', c.-à-d. à Qumrân même? M. J. Strugnell me suggère la restitution [דרון] בדרון; dans ce cas, faut-il comprendre: 'au sud d'elle', à savoir à 'Ain Fešḥa?
- L. 7. [] זימון se rattache sans doute à זימא (du grec ζῆμια) 'amende, pénalité', en particulier 'pénalités excessives du gouvernement romain', pluriel זימיות, זימיות et זימות. Dérivés: זימיון, pluriel זימיונות, et le verbe dénominateur זימה; Jastrow, pp. 394 s. et 402; Levy, i, pp. 528 et 540. En syriaque: *zīmīya* 'damnum, iniuria, turbatio'; verbe Pael 'nocuit, iniuriam intulit', Ethpael 'laesus est, iniuria affectus est', Aphel 'nocuit'; Payne Smith, i, pp. 1117 s. et 1133. Ici, le contexte exige un sens militaire 'expédition punitive, représailles'.
- ואין פליט ou une expression analogue s'impose, vu le contexte.
- L. 8. אלה égal à אלא mishnique, employé d'habitude après la proposition négative; Segal, §§ 504-6, pp. 237 s.

46. LETTRE ENVOYÉE D'ENGADDI

(PL. XLVII)

Papyrus épais, très fin; teinte claire. Encre noire, évanescence. Dimensions du fragment 1 : 70 × 116 mm. Quatre plis verticaux. Texte au recto, dans le sens des fibres. Marge supérieure 4 mm. env., latérale droite 11 mm. en moyenne, inférieure 25 mm. env.; interligne, assez régulier, 5 mm. en moyenne.

Le papyrus a été trouvé avec la couche inscrite presque entièrement détachée des trois premiers plis. Un tiers de la feuille manque à gauche, exception faite pour les quatre fragments qui y appartiennent. Leur position réciproque telle qu'on les voit sur la photographie est vraisemblable, si l'on en juge d'après l'interligne sur les ll. 2, 4, 9.

Hauteur des lettres: max. 7, min. 1.5, moy. 3 mm.

Très élégante écriture notariale, proche de l'écriture littéraire; à comparer à celle du n° 24. La régularité étonnante des lettres et leur nette différenciation permettent la restitution certaine de la plupart des lettres partiellement conservées. La main de ce scribe professionnel d'Engaddi est d'une habileté peu commune. Signature de l'expéditeur (ll. 10 et 11) en cursive.

Vu l'état de conservation et quelques difficultés d'interprétation (ll. 2, 7, 9), il n'est pas facile de comprendre en détail le contenu du texte. C'est une lettre de recommandation où Yonatan, administrateur (?) d'Engaddi (l. 4, note), confie aux bons soins d'un certain Yoseh la personne et l'affaire d'Euphronius, fils d'Éli'azar, habitant d'Engaddi dont la charité exceptionnelle

rappelle celle de Tobie. Dans le reste de la lettre il s'agit certainement de l'argent. Entre plusieurs possibilités d'interprétation nous choisissons la suivante. Dans le village de Yoseh se trouve le débiteur du fils d'Éli'azar. Celui-ci est prêt à renoncer à l'intérêt pourvu que le débiteur s'acquitte de la somme primitive du prêt. La salutation finale, oubliée à sa place (cf. 42 7, 44 8, 48 6), est ajoutée après la signature.

מִיוֹנָתָן בֶּן [] לְיוֹסֵה [בֶּן] לְ[]
 שְׁלוֹם אֵינִי צָרִיךְ לְעִמְרֵךְ [] פְּרִנִּישׁ
 בֶּן אֲלִיעֶזֶר שֶׁתָּתֵן לוֹ תִּתְּנֵה []
 שֶׁהוּא כֵן אֲצִלִּי בְעֵין גְּדַנִּי [לְ] וְחָן []
 תֵּ עֲנִיאִין וְקוֹבֵר בְּמִיתִין [] אִין 5
 צָרִיךְ לוֹ אֶחָת אֱלֹהֵי שְׁלוֹ [] שֵׁן []
 לְכָל דָּבָר בְּשֵׁל שִׁיבּוֹ לוֹ מִן [הָ]דֹ
 כָּל דָּבָר שֶׁהוּא צָרִיךְ { } לְעֵינַי [] ...
 עִמְרֵ עֲלִיו שִׁפְטֵר בּוֹ מֵהוּ רַן [] וַיִּנְקָה עֲנִיָּין
 יְהוֹנָתָן בֶּר מֵ [] 10
 כֹּתָבָה []
 וְהוּי שְׁלוֹם

L. 2, fin: devant *nun*, *reš* (le départ de la barre est oblique) plutôt que *dalet* (la barre est horizontale). Devant cette lettre, au bout droit du fragment, trois points d'encre appartenant à une même (?) lettre qui s'expliquent au mieux comme un *pé*.

L. 3. **אֲלִיעֶזֶר**: *ain* et *reš* abîmés en bas; *zain* ajouté au-dessus de ces deux lettres. Sur le bord droit de la déchirure, après le deuxième *taw*, *waw* entièrement conservé plutôt qu'une autre lettre (*reš*?) abîmée à droite.

L. 4. **כֵּן**: des points d'encre appartenant à la partie inférieure de la haste du *nun* final sont visibles sur l'original.

L. 7. **שִׁיבּוֹ**: dans la troisième lettre, deux points à droite encore visibles.

L. 8. Deux premiers mots: lecture probable; comparer les traces des lettres avec les deux premiers mots de la ligne précédente. **צָרִיךְ**: lecture très incertaine, mais comparer ce qui reste des lettres avec le premier mot de la l. 6. Entre le *kaph* final et le *samek* suspendu on voit la trace d'une lettre mal formée, probablement *samek*.

L. 10. Dans la signature, noter les ligatures: *yod*+*hé*+*waw*, *nun*+*taw*, *bet*+*reš*. Traces du *nun* final visibles sur le bord gauche de la déchirure. Après le *mem*: parties supérieures d'une lettre, *kaph* (?).

L. 12. Traces du *mem* final visibles au delà de la déchirure.

¹ De la part de Yonatan fils de [M . . .] à Yoseh [fils de . . .], ² salut! Je n'ai pas besoin d'insister auprès de toi [en faveur de *Eu*]phronius ³ fils d'Éli'azar, pour que tu lui donnes le [. . . Car] ⁴ lui, ici chez moi à 'En-Gad[di, il exerce la charité] ⁵ envers les pauvres et il ensevelit les morts (pauvres) [. . . Il ne] ⁶ lui faut pas autre chose que ce qui lui appartient [. . .] ⁷ au sujet de tout ce qui lui revient de la part de [. . .]. ⁸ Tout ce qu'il lui faut (ne fait que) [. . .] tétradrachmes. ⁹ (Dis donc) avec insistance au (débiteur) qu'il sera dispensé de payer l'in[térêt] de cette (somme) de sorte que l'affai[re sera ré]glée.

¹⁰ Yonatan fils de M[. . .] ¹¹ [l'a fait éc]rire.

¹² Et sois en paix!

L. 1. **יוֹנָתָן**, l. 10 **יהוֹנָתָן**: l'oscillation de **י** et **יהו** est très fréquente sur les ossuaires; ainsi pour le même personnage, comme ici, on a **יהוֹעֶזֶר** et **יֹעֶזֶר**, Frey 1351.

יוֹסֵה: hypocoristique de **יוֹסֵף**, déjà connu au II^e siècle av. J.-C.; voir *Liber Annuus*, vii, 1956-7, p. 243.

Le dernier mot est peut-être [אב]של[ום], malgré la forme insolite de la partie conservée du *šm*; pour ce nom voir 18 2, note.

L. 2. **הוא צריך** et **אין צריך** (l. 8): tournure personnelle; **אין צריך** (ll. 5-6): impersonnelle; voir Ben Iehuda, xi, pp. 563I ss.

לעמר infinitif; **עמר** (l. 9) impératif Piel. Le contexte exige un mot comme 'insister, forcer'. Mais les acceptions habituelles de cette racine sont bien différentes: hébreux, 'ramasser les gerbes'; araméen, 'habiter'; arabe, 'travailler', etc. A titre d'hypothèse, je suggérerais que le verbe **עמר** (Piel), 'insister', existait jadis dans l'hébreu mishnique, éliminé plus tard en faveur de **עמד**, apparenté graphiquement et sémantiquement à **עמר**. Par exemple en bMegillah 28a on lit: **לא עמדתי על מדותי** 'je n'ai jamais insisté pour des représailles'; en bQiddušin 71a: **ואינו מעמד על מדותי**. Noter un détail révélateur: dans le deuxième passage on a le Piel de **עמד**, non attesté par ailleurs. D'autres exemples: Ben Iehuda, ix, p. 4548, col. ii, et p. 4552, col. ii. Enfin ce **עמר** 'forcer' expliquerait adéquatément l'énigmatique **התעמר ב** de Deut 21¹⁴ et 24⁷ (discussions récentes: M. David, *Vetus Testamentum*, i, 1951, pp. 219-21 et A. Alt, *ib.*, ii, 1952, pp. 153-9), si l'on traduit 'employer la force contre quelqu'un; retenir par la force'.

פרניש []: un nom grec comme *Eὐφρόνιος* répandu à toutes les époques (Preisigke, *Namenbuch*, col. 115; Pauly-Wissowa, vi, col. 1220-5) ou, moins bien, *Σοφρόνιος* qui ne semble attesté qu'à la période byzantine (Preisigke, col. 402; Pauly-Wissowa, iii A1, col. 1104). Le premier est encore attesté par une inscription nabatéenne: **אופרנס** Cantineau, *Le nabatéen*, ii, p. 57. Pour l'alternance **ס** et **ש** dans les transcriptions de noms grecs, cf., p. ex., **אלכסא** (Frey 1256) et **אלכשה** (E. L. Sukenik: *Palestine Exploration Quarterly*, 1937, p. 127, n° 1) et en particulier **אתגנרש** **אפיהס** **בת אתגנרש** / *Απφίλας Ἀθηνα[γωπα]* (Sukenik, *l.c.*, p. 128, n°s 2 et 2b).

L. 3. **אליעזר**: même nom en 38 4 2.

°ת ת au lieu de °הת; voir l. 5 et 22 1-9 2, note.

L. 4. **כן אצלי בעין גדי**: le lieu de résidence de l'expéditeur. Dans le cas d'un simple habitant on attendrait une expression plus vague, p. ex. 'chez nous' ou bien simplement 'ici à Engaddi'. L'expression 'chez moi' semble donc trahir une certaine autorité de l'expéditeur. Était-il un *parnas* (42 1, note) de l'oasis?

עין גדי: arabe 'Ein Ġidi; F.-M. Abel, *Géographie de la Palestine*, ii, pp. 316 s.; M. Avi-Yonah, *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, v, 1934, p. 159.

[] **ל וה** [] semble se rattacher à l'expression mishnique **גומל חסדים** 'celui qui pratique la charité, distribue les aumônes'; Ben Iehuda, ii, p. 801, col. i; Jastrow, p. 253; p. ex. **שכן דרכו של גומל חסדים לרוץ אחר דלים** 'car telle est la coutume des gens charitables de courir après les pauvres', bŠabbat 104a. Mais il n'est pas facile de trouver une restitution satisfaisante.

L. 5. **את העניין** égal à **ת עניאין**; pour l'orthographe **איים** voir 43 4, note.

במיתין 'les pauvres) morts'; pour cet emploi de *be* 'en tant que' (*bet essentialiae*) voir Segal, § 360, pp. 171 s.

L. 6. **שלו** 'à lui' plutôt que 'que . . ne . . pas' (**לו** pour **לוא** comme en **יבו** l. 7 au lieu de **יבוא**).

אחת: 'quelque chose', après la négation 'rien', comme p. ex. en Lev 4² 5¹³ Qoh 7²⁷; cf. 48 5.

L. 7. **בשל ש**: le sens comme en Qoh 8¹⁷ (**בשל אשר**; cf. R. Gordis, *Koheleth*, p. 289) et dans quelques textes de 4Q (*Supplements to Vetus Testamentum*, iv, p. 24); cf. palmyrénien **בדיל די**, araméen palestinien (juif et chrétien) **בדיל ד**.

לבו לו avec **ל**, **אל**, **ל**, **בד** dans le sens 'posséder, acquérir, revenir à quelqu'un' se trouve déjà dans l'hébreu biblique, p. ex. 1 Reg 10¹⁴ (2 Chr 9¹³), Gen 43²³ Num 32⁹ Gen 32¹⁴.

L. 9. **בו** se réfère sans doute à la somme (**כסף**) de la dette.

מהו égal à **הוא**; pour l'omission de l'*aleph* dans ce pronom voir 42 4, note.

[]: une forme quelconque du verbe **רבה** au Piel 'prêter avec intérêt'.

נקה: sur le sens juridique de ce verbe ('être quitte') voir E. Y. Kutscher, *Journal of the American Oriental Society*, lxxiv, 1954, pp. 240 et 247 s.

L. 10. Le patronyme peut se compléter **מכ[ה]** ou bien **מכ[יה]**, Michée. Pour le premier voir 25 1 4, note.

47. LETTRE

(PL. XLVIII)

Papyrus fin et lisse; teinte brunâtre. Dimensions des deux fragments mis ensemble: 67 × 85 mm. Texte au recto, dans le sens des fibres. Marge latérale droite 13 mm. env.; interligne, assez régulier, 7 mm. en moyenne.

La position des deux fragments, comme sur la photographie, assez certaine; partie manquante de trois côtés indéterminée.

Hauteur des lettres: max. 8, min. 3, moy. 5 mm.

Écriture de chancellerie ou bien littéraire, très soignée. On peut comparer celle du n° 24.

De cette lettre fragmentaire on ne retiendra que la mention de Teqoa, l. 6.

ע]

] ביתן [. . . מ]

] עם של קן [יין]

] בכל יום בשביל]

] 5 שלוא יצור זן]

לתקוע ולא תדן

] בהן [] ° [] ° [

L. 3. קיין: la troisième lettre *het* ou *samek*. Lire קדחין 'ceux qui allument, incendient'? En ce cas, le verbe serait transitif, comme en hébreu biblique et en syriaque, et non pas intransitif, comme en mishnique et en judéo-araméen.

L. 4. בשביל: préposition ou conjonction (שביל) causale.

L. 5. Dans le deuxième mot suppléer l'*aleph* ou bien un *taw* à jambage gauche plus court que le droit, comme les *taw* des ll. 2 et 6. A la fin de la ligne conservée, le trait vertical à tête épaissie est un *zain* plutôt qu'un *waw* ou un *yod*. A reconstituer peut-être:

שלוא יצתו זניתין [. . .]

'qu'ils ne brûlent pas les oliviers'.

L. 6. Dans le premier mot le *waw* est en biais et le '*ain* abîmé à droite et en bas. תקוע: infinitif de תקע, ou mieux encore, le toponyme Teqoa, moderne Hîrbet Tqû', 8 km. au sud de Bethléem; F.-M. Abel, *Géographie de la Palestine*, ii, pp. 478 s.; M. Avi-Yonah, *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, v, 1936, p. 149; A. Neubauer, *La géographie du Talmud*, pp. 128 s. En rapport avec la traduction hypothétique de la l. 5 on rappellera le dictum des rabbins: תקוע אלפא לשמן 'Teqoa est le terrain de choix pour l'huile (du Temple)', *Menaḥot* viii 3, 85b. Une impressionnante installation en rapport avec la culture de l'olivier se trouve à Hîrbet el-Minya, à moins de 2 km. au sud de Teqoa; elle date de l'époque romaine et byzantine (exploration de surface de l'auteur).

48. LETTRE

(PL. XLVIII)

Papyrus fin et lisse; teinte brun clair. Dimensions des deux fragments mis ensemble: 55 × 90 mm. Texte au recto, dans le sens des fibres. Marge supérieure 5 mm. env.; inférieure 20 mm.; interligne 7 mm. en moyenne.

La distance entre les deux fragments, calculée sur la l. 2, est certaine. A gauche, il ne manque que quelques lettres par ligne et aucune aux ll. 1, 6, 7; à droite, la moitié du texte a disparu.

Hauteur des lettres: max. 15, min. 2, moy. 3.5 mm.

Belle écriture cursive sans ligatures, sauf מן 'de', comparable à celle du n° 26. Le texte dénote la main d'un scribe professionnel, à opposer au *ductus* hésitant de la signature de l'envoyeur.

Noter, qu'au lieu de . . . ל . . . מן, cette lettre commence par . . . מן . . . ל.

] בן יוחגי מן שמעון]

] דב[רי של]ום מן שמעון[]

[לי מן הַ] [ה שאנן]]
 [אחר שן] [מלחמה]]
] 5 [אין צריך לה [כל אחת
 [אלה] [הוה שלום
 [כתבה]]

L. 1. Devant *nun* final un *waw* recourbé comme celui du début de la l. 1 et de la fin de la l. 6.

L. 2. Sur le bord gauche du deuxième fragment, départ du trait oblique du 'ain plutôt que la pointe inférieure d'un *yod* très court.

L. 4. Deuxième lettre: *reš* ou *dalet*.

¹ [A . . . fils de] Yoḥanné d[e la part de Šim'on] ² [fils de . . . paro]les de salutation de la part de Šim'on] ³ [. . .] à moi du [. . .] que moi ⁴ [. . . a]près que [. . .] la guerre ⁵ [. . . n'a besoin] de rien d'autre ⁶ [que . . .]. Sois en paix! ⁷ [. . .] l'a fait écrire.

L. 5. לה 'à lui', comme en 44 9, ou bien 'à elle'.

Ll. 5-6. Restitution d'après 46 6.

L. 6. הוה שלום; voir 42 7, 44 8, 46 12.

49-52. LETTRES(?)

(PL. XLVIII)

49: papyrus assez épais, à fibres très fines; noirci. — 50 et 51: papyrus d'épaisseur moyenne, fibres légèrement saillantes, pareil des deux côtés; teinte brun clair. — 52: papyrus fin et lisse; nuance claire. 49, 50 et 52: texte au recto, dans le sens des fibres. — 51: texte au recto, perpendiculairement aux fibres.

49

Hauteur moyenne des lettres 5 mm.

Écriture de chancellerie, comparable à celle du n° 47; soignée mais peu ferme.

1

[חין במקום שן]
 [ין ביד אמרין]
 [ת . . . ת]

2

[ין ומת שדרן]

Fr. 1, l. 2. אמרי ou אמריה: nom propre? Si le point d'encre entre le *het* et le *yod* de la ligne précédente appartient au sommet d'un *lamed*, on pourrait penser à la restitution חל'לין ביד אמרי'אין 'tués par les Amorréens', c.-à-d. les Romains. Pour אמורי 'païen, idolâtre', voir Jastrow, p. 76. Les troupes romaines sont גוים 'païens' en 42 5 et dans une lettre inédite (*Supplements to Vetus Testamentum*, iv, p. 21).

Fr. 2. שדר: nom propre, apparemment inconnu par ailleurs.

50

L'appartenance des fragments 2 à 4 au même texte que le fragment 1 n'est pas certaine.

Hauteur moyenne des lettres 4 mm.

Écriture cursive sans ligatures.

1	2	3	4
אִוֹ אַתּ [ךְ אֵלִים [וְיִהְיוּ [ךְ [
כְּתוּב בְּלוֹ [הוֹאֵן []... [
◦◦ [

Fr. 1, l. 2. A comprendre '... écris sans ³ [délai ...]'?

51

Hauteur moyenne des lettres 4 mm.

Écriture mixte.

1	2
] לגלגלה [ואן כל אפֿים [
ולא לשֿן []◦ []◦ []◦ [

Fr. 1, l. 1. גלגלה: nom propre Galgula (42 introduction) ou bien nom de lieu Galgala.

Fr. 2, l. 1. אן: graphie défective de אֵין 'il n'y a pas' (hébreu) ou bien אן 'où' (araméen).

52

L'appartenance des six fragments au même texte n'est pas certaine.

Écriture de chancellerie.

1	2	3
לה []ל [◦ הגלילי []◦ הגים ... [
4	5-6	
ב...◦ הודד [Traces de lettres	
]ל [

Fr. 1. Lire גלגלה '[[De... à Yešua' fils de] Galgula'?

Fr. 2. הגלילי 'le Galiléen' au singulier (patronyme) ou bien au pluriel (הגליליאים) comme en 43 4.

53-70. FRAGMENTS NON CARACTÉRISÉS

(PL. XLIX-LI)

53, 61, 63, 67, 68, 70: papyrus de fine qualité, assez mince et lisse. — 54, 56, 57, 59, 62, 65, 66, 69: papyrus de qualité et d'épaisseur moyennes. — 55, 58, 60, 64: papyrus assez épais à fibres saillantes. 53, 54, 55, 56, 58, 59, 62, 68, 69, 70: texte au recto, perpendiculairement aux fibres. — 57, 61, 63, 65, 67: texte au recto, dans le sens des fibres. — 60: texte au verso, perpendiculairement aux fibres. — 64, 66: texte au verso, dans le sens des fibres.

Langue incertaine, sauf peut-être l'araméen de 62 et 66.

PL. XLIX

53. Hauteur moyenne des lettres 3 mm.

Écriture très cursive, quasi sténographique; la plupart des mots sont faits d'un seul coup de calame.

C'est peut-être la *scriptura interior* d'un contrat double, comparable, pour son *ductus* pratiquement illisible, aux n^{os} 22, 29 et 30.

Non déchiffré.

54. Fragments froissés et couverts de poussière noire.

Interligne 12 en moyenne; hauteur moyenne des lettres 2.5 mm.

Écriture cursive. Pour les petits fragments, la bonne position dans le sens de l'écriture ne peut pas être assurée.

PL. L

55. Fragments couverts de concrétions calcaires.

Hauteur moyenne des lettres 5 mm.

Écriture cursive.

A la troisième ligne du fr. 1: *kaph* final ou, moins bien, 'ain — *mem* — *aleph* initial — *bet* ou *kaph* — *nun* final — 'ain (?) — *lamed*.

Fr. 2, l. 2: *pe* final?

Fr. 5, l. 1: dernière lettre, *tet*. L. 2: partie d'une lettre — *lamed* (?) — *taw* — deux lettres non déterminées dont la seconde en ligature avec le *nun* final.

56. Hauteur moyenne des lettres 4 mm.

Écriture de chancellerie, tracé des lettres simplifié (?).

Il est possible que ce fragment appartienne à une liste de personnes.

A la l. 2 on pourrait reconstituer חן פדניה ברן] ou bien פדנין] comme en 72 1 2. L. 3: [ין]. L. 4: peut-être [יח]גן. L. 5: יכן *Yakin*, nom propre, 1 Chr 24¹⁷.

57. Hauteur moyenne des lettres 2.5 mm.

Écriture très cursive.

Fr. 1. A la première ligne on distingue: *nun* final — מן — mot finissant par un *hé* sans barre horizontale — mot terminé par un *nun* final. L. 2: *bet* suivi de quelques lettres détruites.

58. L'appartenance des fr. 3 et 4 au même texte que celui des fr. 1 et 2 n'est pas certaine.

Hauteur moyenne des lettres 3 mm.

Écriture très cursive sur les fr. 1 et 2; cursive sans ligatures sur le fr. 4. Sur les fr. 1, l. 1 et fr. 2, l. 2 noter les *aleph* finaux sous la forme de demi-cercles ouverts à droite, en ligature avec la lettre précédente. Même forme aux n^{os} 31 et 33.

Fr. 1, l. 2: la deuxième lettre est un *bet* ou bien un *kaph*.

Fr. 2: la l. 2 commence par le *šin* suivi du *lamed*.

Fr. 4, l. 1: [המק]ום? cf. 22 1-9 2 et 11.

59. Hauteur moyenne des lettres 2.5 mm.

Écriture cursive.

Aucune lettre certaine, sauf *aleph* final (fr. 1, l. 1), *lamed* et *šin* (fr. 2, l. 2), les *nun* finaux.

60. Hauteur moyenne des lettres 6 mm.

Écriture cursive (?).

Fr. 1, l. 3: *kaph* final — *lamed* — deux lettres incertaines. L. 4: la deuxième lettre est peut-être un *goph* à crochet rempli.

Fr. 2: un mot qui finit par un *taw*, et l'autre qui commence par un *hé*.

61. Hauteur moyenne des lettres 4 mm.

Écriture de chancellerie.

L. 1: *aleph* — *waw* ou *yod*. L. 2: שמועה ברן; même nom en 29 recto, l. 12.

PL. LI

62. Hauteur moyenne des lettres 5 mm.

Écriture cursive: certainement antérieure à la Seconde Révolte, probablement à la Première Guerre Juive, peut-être contemporaine de la cursive plus développée du n° 32.

L. 1: *mem* + *nun* final entre deux lettres incertaines. L. 2 fin: *šin*. L. 3: *qoph*. L. 7: probablement ננן pour ננן ; voir nos 32 et 72.

63. Hauteur moyenne des lettres 3 mm.

Écriture de chancellerie.

Samek à la fin d'un mot, deux *bet* au début du mot suivant.

64. Hauteur moyenne des lettres 4 mm.

Écriture de chancellerie (?).

L. 2: *šin* à la fin et le *hé* (?) au début des deux mots.

65. Hauteur moyenne des lettres 6 mm.

Écriture cursive.

66. Hauteur moyenne des lettres 4 mm.

Noter la forme insolite du *lamed*.

$\text{] } \circ \text{ } \text{ת } \text{תלת } \text{[}$

Pour le ך au lieu du ך voir 27 4, note.

67. Hauteur des lettres très variable.

Écriture maladroite, imitant probablement celle de chancellerie.

L. 2: mot finissant par un *hé*, suivi de ךל 'à toi'.

68. Hauteur du *lamed* 6 mm.

Écriture de chancellerie.

A la première ligne: *mem* final abîmé. A la deuxième: *nun* (?) suivi de *lamed*.

69. Hauteur du *nun* final 10 mm.

Mem + *nun* final à la fin d'une ligne.

70. Hauteur moyenne des lettres 2 mm.

Écriture cursive.

Sauf peut-être un *aleph* initial au milieu de la l. 2, aucune lettre n'est certaine.

71. FRAGMENT D'UN TEXTE EN ÉCRITURE NABATÉENNE

(PL. LI)

Papyrus de bonne qualité, surface assez lisse; teinte blanche. Dimensions du fragment 40 × 60 mm. Texte au recto, perpendiculairement aux fibres. Marge latérale droite 10 mm.; interligne 5 mm.

Hauteur moyenne des lettres 8 mm.

Écriture nabatéenne qui semble moins évoluée que la cursive du contrat nabatéen publié par J. Starcky dans la *Revue Biblique*, lxi, 1954, pp. 161-81 (tableau à la p. 162). Elle se rapproche plutôt de l'écriture monumentale, typique des inscriptions nabatéennes du 1^{er} siècle de notre ère.

L. 2. Lire avec certitude אך (*aleph* final un peu abîmé en bas). C'est l'orthographe nabatéenne normale du pronom démonstratif singulier féminin; voir J. Cantineau, *Le nabatéen*, i, pp. 58 s.; ii, p. 83 et, en plus, *Revue Biblique*, xlii, 1933, pp. 405 ss. (inscriptions de Ramm nos 2 et 4), *ib.*, lxiv, 1957, pp. 196 ss. (inscription de l'oasis du Gôf).

L. 3. *Waw* — *nun* ou *bet* ou *kaph* (?) — *pé* — *reš* ou *dalet* — *nun* final — lettres abîmées.

L. 4. Trois lettres abîmées — *lamed* (?) — *hé* final — *hé* — *waw* — lettre(s) abîmée(s).

L. 5. Vers la fin, sommet de *lamed*.

III

OSTRACA

SAUF indication contraire, les éléments de la description matérielle communs à tous les ostraca sont les suivants:

- tesson du corps d'une jarre;
- terre rose, grise à la section, fine, très cuite;
- texte sur la face convexe.

72. TEXTE NARRATIF EN ARAMÉEN

(PL. LII)

Tesson, couverte crème. Dimensions du fr. 1: 88 × 110 mm. Texte dans le sens des stries du tournage. L'interligne s'agrandit de 3 à 7 mm.; intervalle entre les sections du récit, après la l. 6.

Sauf le début de quatre premières lignes, le texte est mutilé tout autour. La position relative des fr. 2 et 3 est certaine: le fr. 2 à droite, 3 à gauche, et les deux en bas par rapport au fr. 1. Mais leur distance ne peut être précisée.

Hauteur des lettres: max. 8, min. 1·5, moy. 3·5 mm.

Écriture calligraphique avec une forte tendance cursive. Noter les formes cursives de l'*aleph* piriforme, du *bet*, du *het*, du *lamed* à crochet simple, du *nun* final tout droit. Quelques ligatures se décomposent en traits successifs, ayant été réalisées sur une matière peu apte au tracé compliqué de la cursive. Ainsi le *bet* + *reš* à la l. 2 semble être fait à deux coups du calame au lieu d'un seul. La ligature *yod* + *hé* + *waw* (ll. 3, 5, 6) à quatre au lieu de deux.

Le caractère mixte de l'écriture et l'emploi d'une matière intermédiaire entre le papyrus et la peau d'une part et la pierre de l'autre, justifient la comparaison de l'alphabet du Mur 72 avec celui de manuscrits anciens de 4Q ainsi qu'avec l'écriture monumentale de l'époque. Mon impression première, à savoir que l'ostracon date de 125-75 avant J.-C. en chiffres ronds, a été nuancée par M. Jean Starcky de la façon suivante: 'L'écriture de Mur 72 rappelle de près celle des inscriptions palmyréniennes et nabatéennes archaïques:⁽¹⁾ *aleph* piriformes à côté d'*aleph* ouverts comme nabat. de tell eš-Šugâfiyé (probablement de 48 av. J.-C.) et dédicace palm. à Bêl, Bêlhammôn et Manawât (même époque). Celle-ci a le même *hé* en arc de cercle et le même *qoph* à grosse tête et petite queue. Le *hé* au début de la l. 3 et sur le fragment de droite est fait d'une haste d'où partent séparément deux jambages d'abord parallèles: de même pour l'un des deux *hé* de la plus ancienne inscr. datée de Palmyre, de 44 av. J.-C. *Lamed* en L inversé, avec angle varié comme dans l'inscr. nabat. d'Ašlah (vers 95 av. J.-C.) et la dédicace palm. citée plus haut. *Taw* à haste gauche très basse: Ašlah et tell eš-Šugâfiyé. *Šin* sans dépassement de la haste verticale: Ašlah (et Palmyre). Par ailleurs, analogies étroites avec la cursive archaïque non calligraphique de Qumrân: pour les deux *het* (l. 3 et l. 5), cf. 4Q Ecclésiaste, pour les *lamed*, le *samek* et le *het* à barre oblique, cf. 4Q XII (Petits Proph.).⁽²⁾ Grande inégalité dans le calibrage et position exhaussée de certaines lettres rappelant l'écriture

⁽¹⁾ Voir les deux tableaux de J. Starcky dans *Studi Orientalistici in onore di Giorgio Levi della Vida*, Rome, 1956, pp. 521 s., avec les références utiles.

⁽²⁾ Voir F. M. Cross, 'The Oldest Manuscripts from

Qumran', *Journal of Biblical Literature*, lxxiv, 1955, p. 153 et notes 14 et 22 (dates trop hautes d'un demi-siècle?), cf. fig. 2, l. 4 et fig. 4, l. 2.

calligraphique archaïque de Qumrân (ca. 200 av. J.-C.),⁽¹⁾ mais dans l'ensemble formes nettement plus évoluées (*aleph, lamed, samek*). Date probable : première moitié du I^{er} siècle avant J.-C.'

L'état fragmentaire du texte ne permet guère de serrer de plus près le caractère de ce récit araméen : lettre ? procès-verbal (cf. 113) ? historiette de littérature populaire ? On ne comprend pas ce qui se passe entre Yoḥanan et Padduy ni les allusions curieuses à la préparation du pain (ll. 9 et 11). Relevons surtout la mention de la forteresse de Maṣada un demi-siècle environ après sa construction par Jonathan le Maccabée.

1

ליהונחנן

פדוי בר ר°ן

הוה יהונחנן זנה מתנאן

זי לא איתיני ידע למן הוה אמר ע°ן

5 [על יהונחנן זנה¹² אמר¹⁰ זי שמע הוית זי אמר יהונחנן זנה °ן

[באנפי יהונחנן זנה כלקבל זי מן עלא כתניב

[לשבת זי הו°ן [ימא זנה

[הוית קאם ימא זנה

[תלוש זי אנת עכיר ואמרן

[וסלקת מן תמן למצדא ויהונחנן זנה °ן 10

[קצת לחם השוהי °ן

[יא °°^{mm} בן

L. 1. Après *lamed* ligature *yod*+*hé*+*waw* (légèrement abîmée en haut), comme aux ll. 3, 5, 6.

L. 2. *פדוי* est paléographiquement préférable à *פדיי*; le *yod* a d'habitude un crochet plus prononcé que le *waw*.

L. 3 (et suivantes) : *זנה* (et *זי*). La distinction est nette entre le *dalet* (ll. 2, 4, 10) et le *zain*, trait vertical à sommet un peu recourbé à droite.

L. 4. *הוה* : la partie inférieure du *waw* a disparu.

L. 5. Le *zain* du premier *זי* se confond avec le *nun* final de *בן*.

L. 6. La partie conservée de l'avant-dernière lettre est caractéristique du *kaph*; cf. cette lettre à la l. 9.

L. 7. La première lettre entièrement conservée est un *bet* cursif, semblable à celui de la l. 6.

L. 8. *ימא* : matériellement plutôt *ימא* ('et il a juré?').

L. 9. Première lettre (*taw*) abîmée en haut.

L. 10. Dans l'avant-dernier mot, *dalet* à tête embrouillée, mais identique à celui de la l. 2. Sur le bord gauche de la cassure partie supérieure de la ligature *yod*+*hé*+*waw*.

¹ A Yo[hanan . . .] ² Padduy fils de R[. . .] ³ Yoḥanan susmentionné racontait [. . .] ⁴ 'Je ne sais pas à qui (je) disais' [. . .] ⁵ au sujet de Y]oḥanan susmentionné, il a dit en ces termes : 'J'écoutai ce que disait Yoḥanan susmentionné [. . .] ⁶ en présence de Yoḥanan susmentionné, selon tout ce qui est écrit ci-dessus [. . .] ⁷ du (mois de) Šebaṭ, c'est-à-dire aujourd'hui [. . .] ⁸ je me tenais debout *ce jour*-[ci . . .] ⁹ "Tu pétriras ce que tu as préparé". Et il a dit [. . .] ¹⁰ Et je suis descendu de là à Maṣada. Et Yo[hanan susmentionné . . .] ¹¹ *morce*]au de pain, *divise-le en égales parties* [. . .] ¹² . . . à [. . .]'

(1) *l.c.*, p. 164 et fig. 2 et 3.

L. 2. פָּרִי : hypocoristique du type qattul dérivé du nom biblique et araméen פָּרִיָּה; moins bien : participe passif hébreu.

L. 3. זָנָה (aussi ll. 5 deux fois, 6) et זִי (aussi ll. 4, 5 deux fois, 6, 7, 9). On a donc ici, comme peut-être en 32 et en 62, l'interdentale fricative *z*, prononcée comme telle, ou bien comme *z*; opposer le traitement du *z* en מְתָנָה (l. 3) de la racine primitive *tny*. Chronologiquement et géographiquement, l'ostracon Mur 72 est à rapprocher des inscriptions nabatéennes archaïques. Les deux pronoms, זָנָה et זִי, se trouvent dans l'inscription de Ḥalaṣa au Negeb (env. 170 av. J.-C.);⁽¹⁾ J. Cantineau, *Le nabatéen*, ii, pp. 43 s. (avec références). Les deux graphies, זִי à côté de זָנָה, sont attestées par l'inscription d'Aṣṣāḥ à Bab es-Siq de Pétra (vers 95);⁽²⁾ Cantineau, ii, pp. 2 s. L'inscription en l'honneur de Rabbel à Pétra (vers 66⁽¹⁾) contient des זִי : CIS ii 349; Cantineau, ii, pp. 1 s. Enfin, un graffite de Ḥeḡaz fournit זִי au lieu de זָנָה; Jaussen-Savignac, *Mission en Arabie*, n° 295. Sur le traitement des interdentales dans les langues sémitiques en général, voir J. Cantineau, *Semitica*, iv, 1951-2, pp. 79-94 et S. Moscati, *Il sistema consonantico delle lingue semitiche*, pp. 28 s. et pp. 46-49. D'après l'analogie avec les dialectes arabes modernes on peut supposer qu'en araméen de Palestine et de Transjordanie, encore au premier siècle avant notre ère, l'interdentale *z* était phonologiquement distincte des consonnes semblables, mais que, phonétiquement instable, elle se réalisait comme *z*, *z* ou *d*.

L. 4. לֹא אִתִּינִי : forme archaïque de l'adverbe de négation, comme en araméen biblique, en nabatéen, dans les textes de Qumrān et dans un contrat de la Seconde Révolte (*Revue Biblique*, lxi, 1954, p. 183, ll. 9-10 et 12 de la transcription); en judéo-araméen, sporadiquement. Ici, il prend le suffixe pronominal comme dans le Targum d'Onkelos; Dalman, p. 108.

אָמַר הוּא : deux participes, avec אָנָה sous-entendu ?

L. 5. כֵּן אָמַר : en emploi absolu comme en Dan 4¹¹ et 7²³. Plus fréquemment avec ל + complément indirect : Dan 2^{24s.} 6⁷ 7⁵ Esd 5³.

Le premier זִי introduit le sermon direct (aussi à la l. 4 ?) comme זִי en Dan 2²⁵ 5⁷ 6⁶ 14; de même le שֵׁ mishnique (42 2, note).

L. 6. בְּאִנְפִי : opposer בְּנִפְי de 18 3.

כִּלְקַבֵּל זִי n'est connu qu'en araméen biblique (avec זִי).

מִן עֵלָא : cf. 26 1 8.

L. 7. זִי הוּא יוֹמָא זָנָה : restitution quelque peu incertaine; הוּא (voir 46 9, note) plutôt que הוּא, vu la longueur de la lacune. Cf. זִי הוּא dans l'inscription à Rabbel, CIS ii 349, l. 4.

L. 9. עֲכִיר : parfait passif (Peil) de עֲכַר 'remuer, troubler'. Ici, 'remuer la farine avec de l'eau; hydrater'.

L. 10. מַצְדָּא : Maṣada, forteresse construite par Jonathan (160-142), attestée deux siècles plus tard par Mur 19 1; voir là les références, surtout *Israel Exploration Journal*, vii, 1957, pp. 1-3 et 28 s.

L. 11. קִצַּת : noter la forme du *ṣadé*, différente de celle à la l. 10.

הַשׁוּהִי, *si vera lectio*, causatif de שׁוּה; Jastrow, pp. 1532 s. et 1529. C'est donc un Haphel, et non Aphel, de même qu'en araméen biblique. En nabatéen, toujours la préformante א, sauf הִקִּים de l'inscription à Rabbel (CIS ii 349 2) et un autre exemple dans l'inscription de Dmêr (94 ap. J.-C.). Dans les textes araméens de Qumrān la distribution approximative est la suivante : ה aux 11^e et 1^{er} siècles avant notre ère, א au 1^{er} siècle ap. J.-C. Voir, p. ex., *Revue Biblique*, lxxv, 1958, p. 71, l. 5 de la transcription (הוֹבְלִית) et p. 77, l. 3 de la transcription (אוֹבְלִית). Aphel également dans le 'Genesis Apocryphon' (copie du début de notre ère); voir E. Y. Kutscher : *Scripta Hierosolymitana*, iv, p. 4.

2

יְהִנְחֹנֵן
הוּיִת עֲנֹנָה

Sauf הוּיִת, lectures incertaines.

3

L. 1. Šin et mem suivis de trois traits d'unités ?

L. 2. Hé de la fin d'un mot, suivi à une certaine distance d'un bet (ou d'un kaph) démesurément grand. Est-ce un essai de numérotation d'une série d'ostraca, appartenant au même texte et portant א, ב, ג . . . ? Dans un manuscrit de la Règle de la Communauté de 4Q, l'angle supérieur droit d'une feuille est inscrit d'un gimel. Or, le texte qui précède ce fragment se regroupe facilement en deux feuilles, partiellement conservées.

⁽¹⁾ Date d'après l'étude de J. Starcky citée à la p. 172, note 1.

⁽²⁾ La lecture זִי est certaine (vérifiée sur l'estampage). La rédaction maladroite de ce texte et la différence nette entre le ductus de la l. 1 et celui des lignes suivantes

(noter à la l. 1 aleph, het, ṣadé plus anciens que les formes correspondantes dans la suite du texte) laissent supposer des dates différentes pour la l. 1 et pour les ll. 2-4. En chiffres ronds, l. 1 (avec זִי) d'env. 125, ll. 2-4 (avec זִי et דְּנָה) vers 95.

73. ABÉCÉDAIRE ET NOMS DE PERSONNES

(PL. LII)

Tesson, couverte rose. Dimensions 110 × 70 mm. Texte perpendiculaire aux stries. L'ostrakon est mutilé de deux côtés, au moins: un peu à droite et beaucoup à gauche.

Hauteur moyenne des lettres: 13 mm. dans l'alphabet, 8 mm. dans la liste.

Écriture calligraphique. Des lettres comme *gimel*, *dalet*, *hé*, *mem*, *nun* final, 'ain ont des formes relativement anciennes. Certainement antérieur à la Première Révolte, Mur 73 pourrait être à peu près contemporain du n° 72. Une datation aux environs de l'an 50 avant J.-C. me semble vraisemblable.

L'ostrakon contenait un abécédaire (complet?) et plusieurs noms de personnes.

אבגדה]

] שר °[

ש]מעון בר ישן]

ליאן]

מתתיה] 5

L. 1. Trace de l'*aleph* à pied gauche replié, sur le bord droit de la cassure.

L. 2. Le signe au début de la ligne me paraît inexplicable.

L. 3. Avant 'ain, crochet du *mem* 'final'.

L. 1. Par hasard, il n'y a que les cinq premières lettres de l'alphabet, comme sur l'escalier de Lakish. Sur l'abécédaire dans l'épigraphie ouest-sémitique, voir l'introduction à 10 B.

L. 2. שר: peut-être la fin de l'alphabet en ordre inverse: ר, ש, [ת].

L. 3. [] ישן: ישוע ou bien ישמעאל; pour ce dernier, voir 38 fr. 2, note.

L. 4. [] ליא: cf. le nom propre d'un rabbin ליא Layya; Jastrow, p. 705. Restituer peut-être [ליאן], identique, sauf l'orthographe (voir 43 4, note), au nabatéen ליין; Cantineau, ii, p. 110. Si l'on lit לוא, comparez le nom propre thamoudéen *Lw'*, attesté par un graffite de Ramm; G. L. Harding et E. Littmann, *Some Thamudic Inscriptions from the Hashemite Kingdom of Jordan*, n° 254.

74. LISTE DE PERSONNES

(PL. LIII)

Tesson, terre avec particules calcaires, couverte rose. Encre évanescence. Dimensions 230 × 245 mm. Texte perpendiculaire aux stries. Les noms sont disposés sur deux colonnes, dont la deuxième est à droite de la première, parce qu'il n'y avait pas assez d'espace disponible à gauche. Interligne 6 mm. en moyenne.

La liste semble complète, car, s'il y avait encore un nom après la l. 3 de la col. II, on en apercevrait des traces sur le bord supérieur de la cassure.

Hauteur des lettres: max. 18, min. 3, moy. 5 mm.

Il n'est pas facile de caractériser et de dater l'écriture de cet ostrakon. Certainement antérieure à la Première Révolte, elle est toutefois moins développée que la cursive de 18 (55/56). C'est plutôt une écriture 'mixte', calligraphique en principe, mais avec un certain nombre, à peu près constant, de formes cursives. On la trouve dans plusieurs manuscrits de 4Q et sur les ossuaires de l'époque gréco-romaine. Une écriture presque identique se rencontre sur le couvercle de Bethphagé. Ce graffite et Mur 74 ont en commun des lettres comme: un seul

aleph (en forme 'finale'), *dalet* et *reš* bien distincts, *hé* à deux coups, *qoph* à crochet ouvert, *šin* à deux coups (hampe et demi-cercle aplati à droite). Si la datation du couvercle proposée par W. F. Albright est exacte ('It must belong to the first century B.C., presumably to the first half of the century', *Journal of Biblical Literature*, lvi, 1937, p. 161), Mur 74 serait contemporain de 72, 73, 32, 62. Voir fig. 24, trois premières colonnes.

Liste de quinze personnes, la plupart sans patronyme. Noter un pourcentage considérable de sobriquets: cinq ou six sur dix-sept ou dix-huit.

Col. I	Col. II
שמעון	
אלעזר	
אליעזר בן נתקא	
שאול	
מיצע 5	
יָקִים	מריון
אליעזר	יהוסף בר מתתא 15
אלעזר בן הנסען	[י]הוחנן בן לוי
{{ ... }}	
עֲזִיָּה 10	
נעדיה	
שקודא	
הנדוד	

L. 1. *Šin* brouillé mais certain.

L. 3. Après בן vient un *yod/waw* ou plutôt un *nun* dont le crochet inférieur a disparu. La lettre suivante est un *taw*, fait un peu maladroitement (cf. l. 15), plutôt qu'un *het* (cf. l. 16).

L. 6. La lettre à longue hampe est sans doute un *qoph* à tête encore plus réduite que dans le *qoph* de la l. 12.

L. 8. Après le *reš* semble venir une ligature de בר (cf. l. 15 et 72 1 2) suivie de: *hé* — ? — *samek* ou *taw* — ? — *nun* final.

L. 9. Une ligne, effacée par le scribe de l'ostracon.

L. 10. La lecture des deux premières lettres est extrêmement hypothétique.

L. 15. A la fin un *aleph* final très réduit (cf. l. 12) ou, moins bien, un *yod* maladroit.

L. 3. Au lieu de בני תקא ('Šim'on, El'azar, Éli'ezer fils (pl.) de *Tq* †) nous préférons lire בן נתקא. Le *nun* de בן en ligature avec la première lettre du patronyme se retrouve sur un ossuaire inédit (PAM 46.179) et sur un autre provenant du 'Dominus Flevit' (*Liber Annuus*, iv, 1953-4, pp. 276 s.). Ce sobriquet serait un dérivé de l'hébreu et de l'araméen *neteq* 'une touffe blanche dans les cheveux ou dans la barbe; calvitie partielle'. Le nom propre, désignant une personne affligée du *neteq*, serait à vocaliser *Nattaqa* (*nomen agentis et opificis*, Dalman, p. 161) ou plutôt *Nuttaqa* (adjectif de la couleur, *id.*, p. 162). Dans ce deuxième cas, il faudra envisager la possibilité d'une lecture attrayante: בן(נ) נותקא.

Notons enfin que l'alternance de בן (l. 3) et de בר (l. 15) a son pendant dans le nom araméen à la l. 12, suivi du nom hébreu. Sur un même ossuaire, le nom de personne écrit avec בר est répété avec בן; *Liber Annuus*, vii, 1956-7, p. 242. Sur un autre, on lit d'abord שלום אשת יהודה et ensuite שלום אתת יהודה; Frey 1295 (n'a pas été remarqué par divers éditeurs du lot auquel appartient cet ossuaire, mais certain après la vérification sur l'original, PAM n° S.878). Voir encore les signatures: 29 verso, 30 32 ss., 42 8 ss.

L. 4. שאול: voir 42 11, note.

L. 5. מִצֵּעַ: participe Pael de יָצַע 'étendre le matelas; seller', Jastrow, p. 589. Sens approximatif de ce sobriquet: 'Caravanier'?

L. 8. Les traces de lettres du patronyme suggèrent une lecture hypothétique הַנְּסֵעַן 'Nomade (?)', schème qatlan de נִסַּע.

L. 10. *Si vera lectio*, peut-être 'Akkaya, 'Originaire d'Acre'. Pour l'alternance ה/א à la fin des mots voir 26 t 3, note.

L. 11. נֹעַדִּיָּה: nom post-exilique *No'adyah*.

L. 12. שְׂקוּדָא: dérivé de שָׂקַד 'être attentif'. Lire שְׂקִידָא (participe passif) ou plutôt שְׂקוּדָא *Saqōda*, le schème qatol des noms d'agent étant très répandu dans les dialectes araméens; Dalman, p. 154; J. Cantineau, *Grammaire du palmyrénien épigraphique*, pp. 107 s.; F. Schulthess, *Grammatik des christlich-palästinischen Aramäisch*, p. 45. Pour le christo-palestinien voir encore des noms propres comme Σαωλα et Γαλογα; *Revue Biblique*, lx, 1953, p. 538.

L. 13. הַנְּדוּרָה: forme hébraïque de *Nadōda*, du même schème que le nom précédent. La racine est נָדַד 'être agité; s'enfuir (en exil)' et la traduction du sobriquet serait 'Fuyard, Réfugié'.

L. 14. מַרְיוֹן: voir déjà 10 A II 5, note. Sur ce nom, juif et païen, voir V. Tchirikover, *The Jews in Egypt* (hébr.), p. 12, note 13 et p. 238.

L. 15. מַתְתָּא ou מַתְתִּי: *Mattaté* (hypocoristique de מַתְתִּיָּה), égal à מַתְתָּא d'un ossuaire du 'Dominus P'levit'; *Liber Annuus*, iv, p. 272.

L. 16. Le patronyme est peut-être à lire לְוִי. Le nom est bien attesté pour l'époque romaine, entre autres, sur les ossuaires: Frey 1340 (*Aveis* et לְוִי) et le couvercle de Bethphagé, l. 23 et suivante. J'ai encore lu le même nom dans un tombeau de Tell Hauran près de Naweh, lors de la campagne des fouilles en 1955, faites par le Service des Antiquités de la Syrie.

75-77. NOMS DE PERSONNES

(PL. LIII-LIV)

Chaque ostracon porte le nom propre d'un homme, écrit probablement par lui-même.

75

(PL. LIII)

Tesson, extérieur côtelé; couverte crème. Dimensions 115 × 95 mm. Écriture dans le sens des stries.

Hauteur moyenne des lettres 8 mm.

Écriture calligraphique, sauf le *qoph* cursif, ouvert à gauche.

מְנַחֵם בֶּן קְרִסְמָן

Het et *mem* final partiellement conservés.

מְנַחֵם: voir 10 A II 4 et 6 et 21 1-3 17.

קְרִסְמָן: dérivé du schème qatlan (74 8, note; Dalman, pp. 173-5), de l'hébreu et de l'araméen קָרַסַּם 'couper, tailler (les arbres); arracher (les épis)'.
[

76

(PL. LIII)

Tesson, paroi mince; couverte crème. Dimensions 67 × 49 mm. Écriture perpendiculaire aux stries.

Hauteur moyenne des lettres 6 mm.

Écriture calligraphique.

[אִישְׁטָנוּ בֶּר הַנְּכָן]

Le premier nom est à lire 'Ištano (lecture matériellement meilleure) ou bien 'Uštané. C'est la transformation du nom perse très commun, transcrit en araméen אוֹסְטָן, וֹשְׁתָן, וֹשְׁתָנִי et en cunéiforme *Uštana*; cf. *Gesenius-Buhl*¹⁷, p. 931, s.v. תַּתְנִי. Sur la transcription du *t* iranien tantôt par ת tantôt par ט, voir S. Telegdi, *Journal Asiatique*, ccxxvi, 1935, p. 189.

77

(PL. LIV)

Tesson, terre chamois; extérieur côtelé. Dimensions 70 × 48 mm. Écriture dans le sens des stries.

Hauteur du *dalet* 7 mm.

Écriture calligraphique.

הַרְדִּים

Ἡρώδης: voir 24 B 4, note.

78-80. ABÉCÉDAIRES

(PL. LIV-LV)

Voir les nos 10, 11, 73 et l'introduction à 10 B.

78

(PL. LIV)

Tesson d'une grande jarre cylindrique, trouvé avec d'autres non inscrits. Diamètre de la jarre 270 mm.; épaisseur de la paroi 4 mm. en moyenne; couverte rose. Dimension du fragment inscrit: 130 × 185 mm. Texte perpendiculaire aux stries.

L'ostracon, cassé de trois côtés, est palimpseste. Après avoir effacé le premier texte (A) par lavage, on a retourné l'ostracon pour y inscrire l'abécédaire (B). Il est possible qu'au moins le premier texte ait été écrit sur la jarre non encore brisée.

Hauteur moyenne des lettres 15 (A) et 7 (B).

Bel alphabet de chancellerie.

(A) L. 1. Malgré la séquence possible *tet* — *yod*, il ne semble pas s'agir d'un abécédaire.

L. 2. Partie supérieure de quatre lettres dont la première est *lamed*.

(B) Début de l'abécédaire dont chaque lettre est écrite deux fois.

[א א ב ב ג ג ד ד ה ה ו ו ז ז ח ח]

En bas à droite deux *aleph*, 'exercices de calame' sans doute.

79

(PL. LV)

Tesson d'un fond arrondi de jarre; terre rouge foncée. Dimensions 70 × 95 mm. Texte sur la face concave. L'ostracon est complet.

Hauteur moyenne des lettres 7 mm.

Alphabet de chancellerie, exécuté par une main peu habile.

Abécédaire complet avec quelques lettres écrites une seconde fois.

א ב ג ד ה ו ז ח ט י כ ך
ל מ נ ס ע פ ף צ ק ר ש
ת

ט כ ך ל ם

ך

5

Noter l'omission du *mem* médian aux ll. 2 et 4.

La première lettre de la l. 4 est un *tet* tracé perpendiculairement aux lignes d'écriture.

80

(PL. LV)

Tesson, couverte crème. Dimensions 55 × 52 mm. Écriture perpendiculaire aux stries.
Hauteur moyenne des lettres 16 mm.

Alphabet calligraphique.

Fragment d'un ostracon qui contenait deux abécédaires.

חטין
טיכלן

Notez l'omission du *kaph* médian à la première ligne.

81-86. FRAGMENTS NON CARACTÉRISÉS

(PL. LV)

Écriture: dans le sens des stries, 81, 82, 85, 86; perpendiculairement, 83, 84.

Les numéros 82, 83, 84 ne sont pas reproduits sur la planche.

81. Tesson, extérieur côtelé; couverte rouge. Dimensions 62 × 98 mm.

Hauteur du *qoph* (calligraphique) 32 mm.

הקין

82. Tesson légèrement côtelé; couverte rose clair. Dimensions 95 × 67 mm.

Un *šin* partiellement conservé.

83. Tesson, couverte crème. Dimensions 65 × 70 mm.

Un *bet* cursif.

84. Tesson, couverte crème. Dimensions 60 × 40 mm.

Partie inférieure de trois lettres.

85. Tesson, couverte crème. Dimensions 28 × 70 mm.

Écriture?

86. Tesson, fortement côtelé; couverte blanche. Dimensions 50 × 38 mm.

Écriture?

87. NOM DE PERSONNE

(PL. LV)

L'ostracon, acheté par un particulier, provient d'une grotte du Wady Murabba'ât, non localisée.

Tesson, côtes espacées; couverte rose. Dimensions 123 × 160 mm. Lettres tracées au charbon, évanescences. Cassé à gauche.

Hauteur moyenne des lettres 15 mm.

Écriture calligraphique.

Il est possible que cet ostracon ait servi de modeste épitaphe déposée par un fils sur le corps de son père; voir la note.

[אבא א]

[אבא]

Une tache de charbon entre la première et la deuxième lettre de la l. 1 n'est pas un *yod* mais plutôt un trait accidentel.

L. 1. אבא: terme de parenté ou, moins bien, titre honorifique. Dans le premier sens אבא et אבונה reviennent plusieurs fois sur les ossuaires: אבא Frey 1393 et אבה 1373; אבא et אבונה 1359; אבונה 1299. Cf. encore אמנה et אמן 1363; אמנו *Liber Annuus*, iv, 1953-4, p. 261. אבא, nom propre (p. ex. CIS ii 4180 et 4182), est peu probable, vu l'absence de 'fils de' avant [א].

[א]: début d'un nom propre.

L. 2. [אבא]: début d'un gentilice ou bien d'un nom de métier.

IV PEAU

88. ROULEAU DES DOUZE PROPHÈTES

(PL. LVI-LXXIII)

LES importants fragments du manuscrit contenant le texte complet des Douze Petits Prophètes ont été trouvés dans un trou de rocher à peu de distance en amont des grandes grottes-refuges du Wady Murabba'ât (voir p. 50 pour une description détaillée). Des restes d'ossements humains et de vêtements trouvés dans la même cavité suggèrent une sépulture, celle d'un homme enterré avec un rouleau de la Bible. Ce serait le plus ancien exemple concret de la tombe-genizah dont parlent les écrits talmudiques (voir *Biblica*, xxxi, 1950, pp. 505 s.).

Le rouleau, trouvé pendant la saison des pluies, se présentait sous forme d'un gros paquet aplati à enroulements irréguliers. La peau, en grande partie mangée par l'humidité, était dans un état de décomposition extrême, molle et gélatineuse comme une éponge, avec de rares îlots de parties intactes. Les insectes avaient mangé une partie considérable de la surface inscrite et du dos. Enfin, tout le rouleau était copieusement saupoudré de poussière et de fin gravier. C'est seulement grâce aux soins extrêmes des Ta'amreh qui transportèrent le manuscrit du Wady Murabba'ât à Bethléem, et de Kando qui l'apporta de là au Musée Palestinien et grâce au traitement, sinon très technique du moins très soigneux, appliqué sans délai au Musée même, que ce rouleau fut en majeure partie sauvé pour le monde des savants. Il a fallu renoncer à un nettoyage et à un époussetage trop systématiques de la surface inscrite. A enlever les grains de sable fortement collés à la matière pâteuse, on risquait d'abîmer davantage de lettres et de rendre le manuscrit moins lisible encore. Par ailleurs, la contraction considérable de la peau, provoquée par la décomposition et le dessèchement périodique de la matière organique, n'a pas permis d'aplatir comme il l'aurait fallu la surface inscrite. C'est ainsi que sur la photographie le tracé d'une ligne d'écriture est parfois difficile à suivre.

Le déchiffrement a été fait sur deux séries de photos infra-rouges et sur l'original. Je remercie amicalement Mr. John Strugnell d'avoir bien voulu vérifier très soigneusement mon premier essai de lecture, ce qui a permis une présentation du manuscrit beaucoup plus exacte.

Peau d'épaisseur moyenne à surface granulée, dos un peu rugueux; teinte chamois clair. Encre noire évanescence.

Avant d'écrire le texte, le scribe a tracé horizontalement sur les feuilles le nombre de lignes voulu à l'aide d'une pointe sèche; elles sont à peine perceptibles, peu profondes, d'épaisseur moyenne. Des lignes verticales tracées de la même manière délimitaient les colonnes. Les lignes d'écriture sont légèrement écartées (1 mm. env.) des lignes sèches horizontales. De même, les débuts de lignes sont légèrement, bien que de façon irrégulière, en retrait sur les lignes sèches verticales (cf. l'introduction au n° 1). Hauteur de la colonne inscrite: 266 mm. Marge supérieure et inférieure, 45 mm. environ. Espace entre les colonnes: sur une même feuille, 20 mm.; entre deux feuilles (cousues avec du fil de lin), 40 mm. Interligne (entre les lignes sèches), 7 mm.

Hauteur des lettres: max. (*lamed*) 7 mm., min. (*yod*) 1.5 mm., moy. 3.5 mm. On notera une certaine oscillation dans la taille des lettres, d'une colonne à l'autre.

Voici quelques indications de détail:

Feuille	Hauteur conservée de la feuille	Largeur approxim. de la col. de texte	Nombre moyen des lettres par ligne	Colonne	Parties conservées du texte	Planche
1	51	I	Joel 2 ²⁰	LVI
2	165 mm.	..	48	II	2 ²⁶ -4 ¹⁶	LVI
			51	III	Amos 1 ⁵ -2 ¹	LVI
				[IV-V]		
3	325	VI	..	LVII
		125 mm.	46	VII	7 ³ -8 ⁷	LVII
		125	45	VIII	8 ¹¹ -9 ¹⁵	LVIII
		125	44	IX	Abdias 1 ⁻²¹	LIX
4	333	135	52	X	Jonas 1 ¹ -3 ²	LX
		120	53	XI	Jonas 3 ² -Michée 1 ⁵	LXI
		125	51	XII	Michée 1 ⁵ -3 ⁴	LXII
		120	47	XIII	3 ⁴ -4 ¹²	LXIII
5	300 env.	120	45	XIV	4 ¹² -6 ⁷	LXIV
		120	43	XV	6 ¹¹ -7 ¹⁷	LXV
		125	51	XVI	Michée 7 ¹⁷ -Nahum 2 ¹²	LXVI
		120	43	XVII	Nahum 2 ¹³ -3 ¹⁹	LXVII
6	285	130	55	XVIII	Habaquq 1 ³ -2 ¹¹	LXVIII
		135	60	XIX	Habaquq 2 ¹⁸ -Sophonie 1 ¹	LXIX
		130	56	XX	Sophonie 1 ¹¹ -3 ⁶	LXX
		125	51	XXI	Sophonie 3 ⁸ -Aggée 1 ¹¹	LXXI
7	240	100	35	XXII	Aggée 1 ¹² -2 ¹⁰	LXXII
		100	35	XXIII	Aggée 2 ¹² -Zacharie 1 ⁴	LXXII

Au début, il manque une feuille de 4 colonnes ainsi que 3 des 4 colonnes de la feuille suivante, qui se termine à Joël 2²⁰. A la fin ont disparu les deux dernières et étroites colonnes de notre feuille 7, qui était suivie de deux feuilles représentant 8 colonnes, leur largeur étant légèrement inférieure à la moyenne. Les dimensions du rouleau intact pouvaient être les suivantes:

Hauteur du rouleau: 355 mm.

Nombre de colonnes: 40.

Longueur du rouleau: 4 m. 900.

Longueur avec 'pages de garde' au début et à la fin du rouleau: 5 m. environ.

Dans l'état actuel (peau contractée), la longueur totale des parties conservées est de 2 m. 465.

Le texte de Mur 88 suit fidèlement la division du Texte Reçu en haphṭarot, sauf aux col. VII 1 (Am 7^{3/4}), VIII 18 (Am 9^{6/7}) et XXIII 7 (Agg 2^{13/14}). Après la fin d'un livre on laisse trois lignes en blanc avant le début du livre suivant, mais seulement si le passage se fait dans la même colonne du texte. D'une colonne à l'autre il faut cinq lignes en blanc. Ainsi à la col. VIII la fin d'Amos est suivie de trois lignes en blanc et Abdias commence à la troisième ligne de la col. IX. Le texte de ce prophète s'achève au bas de la même colonne, laissant quatre lignes en blanc; Jonas le suit sur la col. X après un *vacat* d'une ligne.

Le passage d'une section à l'autre se fait de la manière suivante:

(a) Si la section s'achève dans la deuxième moitié ou bien à la fin de la ligne, la ligne suivante est laissée en blanc, et la nouvelle section commence sans retrait. On notera que dans trois cas le *vacat* est omis, mais la section suivante commence en retrait: col. VII 11 (Am 7¹⁰), XIX 4 (Hab 3¹), XX 16 (Soph 2⁵).

(b) Si la haphṭarah finit dans la première moitié de la ligne, la nouvelle section commence d'habitude à la ligne suivante sans retrait. Exceptionnellement on a la ligne en blanc et le début de la haphṭarah suivante sans retrait: col. XIII 2 (Mich 3^{4/5}), XIII 10 (Mich 3^{8/9}).

(c) Parfois la fin de la section n'est marquée que par un intervalle, de 8 espaces environ, au milieu de la ligne; par exemple, col. XIX 2 (Hab 2^{18/19}), XX 11 (Soph 1^{18/21}).

Le rapport de ce système à celui du Texte Reçu (*petuḥot* et *setumot*) n'est pas clair du tout. Il n'y a pas non plus de parallèles étroits avec les manuscrits de Qumrân; voir pourtant 1QM et les remarques de Y. Yadin, *The Scroll of the War of the Sons of Light against the Sons of Darkness* (hébr.), p. 248 et commentaire à chaque *parašah* du texte.

Écriture littéraire très soignée, assez semblable à celle du n° 1, mais pas identique. On notera que le *ductus* de Mur 88 est plus simple, avec moins de lettres 'brisées' (ornementales) et d'*apices*. Voir tableau d'écriture, fig. 23.

Mur 88, écrit quelques dizaines d'années après la fixation du Texte Reçu, contient un certain nombre de variantes par rapport à l'archétype de la Bible Hébraïque. La plupart, des cas de graphie pleine au lieu de graphie déficiente et vice-versa, ou *qere* par opposition à *ketib*, sont dues sans aucun doute à la distraction du copiste, par ailleurs très attentif. A la distraction on attribuera également quelques 'corrections' de grammaire. Le souvenir d'un passage des Psaumes a fait changer une expression analogue du cantique d'Habaquq.

Voici la liste des variantes, où l'on énumère également toutes les corrections du texte, puisqu'on ne peut décider dans un cas donné s'il s'agit d'une correction faite tout de suite d'après l'archétype même de Mur 88 ou bien plus tard d'après un autre manuscrit. La collation n'est faite que sur la 3^e édition de Kittel-Kahle. (Voir une liste additionnelle, p. 205.)

Col.	II 15: Joël	3 ²	ההם TM ההמה.
	19	4 ¹	ההמה (בימים) TM ההמה. Une simple erreur, anticipation de ההיא qui suit.
	22	4 ³	ואל TM ועל.
	26	4 ⁵	הטבים TM הטובים.
	26	4 ⁵	להיכליכם TM להיכלכם.
	VII 17: Am	7 ¹³	עוד (TM), au-dessus de la ligne.
	21	7 ¹⁵	אל TM על.
	22	7 ¹⁶	עוד TM rien.
	23	7 ¹⁷	ובנותיך (lecture peu certaine) TM ובנותיך.
	VIII 1	8 ¹¹	והשלחתי רעב בארץ (TM), ajouté au-dessus de la ligne.
	15	9 ⁵	ואבלו כל יושבי בה TM ואבל כל יושב בה.
	16	9 ⁶	מעלותו = TM Ketib: מעלותיו Qere.
	22	9 ⁸	השמיד TM השמיד.
	IX 5: Abd	2	בגוים (TM), au-dessus de la ligne.
	17	11	שערו = TM Ketib: שערו Qere.
	20	13	ואל (le <i>waw</i> semble être gratté) TM אל.
	27	17	מורשיהם TM מורשיהם; cf. LXX τούς κατακληρονομήσαντας.
	X 21: Jon	1 ¹³	entre הים et הולך un blanc; surface de peau déficiente, comme à la ligne suiv. (Jon 1 ¹⁴), en XVII 8 (Nah 3 ²), etc.
	23	1 ¹⁴	נקי TM נקי.
	XI 8	3 ⁸	אל TM על (אלהים).

Col.	XI 26: Jon	4 ⁹	היטב TM היטיב.
	XII 7: Mich	1 ¹⁰	התפלשי = TM Qere: התפלשתי Ketib.
		25	הלך TM הולך.
		29	לא TM לו.
	XIII 30	4 ⁷	את (TM), au-dessus de la ligne.
	XIV 20	5 ⁷	באריה TM כאריה.
		34	העליתך TM העליתך.
		38	בעולות TM בעולות.
	XV 21	7 ⁴	מב'כתם TM מבוכתם.
		21	ואל TM אל ² .
		31	ביום TM יום.
	XVI 10: Nah	1 ³	וגדל (lecture incertaine) = TM Qere: וגדול Ketib.
		12	ההרים TM הרים comme LXX et Targum.
		13	ישבי TM יושבי.
		13	יעמד (lecture incertaine) TM יעמוד.
		18	על (TM), au-dessus de la ligne.
		20	נגזו TM נגזו.
		32	בהלכותם = TM Ketib: בהליכתם Qere.
		37	ומבלקה TM ומבולקה.
	XVII 1	2 ¹³	גורתיו TM גרותיו.
		13	שקוצים TM שקוצים.
		16	ים מים TM ים מים.
		22	אל TM ל(איביך).
	XVIII 8: Hab	1 ¹⁰	ורזנים TM ורוזנים.
	XIX 11	3 ⁸	מרכבותיך (lecture incertaine) TM מרכבתך.
		12	זרם מים עבר TM זרמו מים עבות en Ps 77 ¹⁸ .
		13	זבולה TM זבולה.
	XX 11: Soph	2 ¹	התקושו TM התקשו.
		11	וקשו TM וקשו.
		13	הארץ TM הארץ.
	XXI 3	3 ⁹	אל עמים TM על העמים.
		5	עלילתיך TM עלילתיך.
	XXII 15: Agg	2 ¹	אל TM ביד.
		20	אתו (TM), au-dessus de la ligne.

Col. I: Joël 2²⁰ (Pl. LVI)

]...[
 [הַצְּפוּנִין]
 ושממ]ה את פניו אלן
 בא]שו ותעל צְהַנְתוּ

39

Dernières lignes de la colonne; une partie de la marge inférieure encore visible.

Col. II: Joël 2²⁶⁻⁴ (Pl. LVI)

[] 1-8
 [אלהיכם]]

[לְעוֹלָם ²⁷ וַיִּדְעֹתֶם כִּי בַקֶּרֶב] 10
[וְאַיִן עוֹנֵד] וְלֹא יִבְשׂוּ עַמִּי]
	<i>vacat</i>	
[אֶשְׁפוֹךְ אֶת רוּחִי עָלַי] 31
[יִחַל מוֹן [ב]חֹרֵיכֶם] יִרְאוּ וְגַם עָלַי]
[בִּימַיִם הַהֵם אֶשְׁפוֹךְ אֶת רוּחִי ³³ וְנִתְחִי מוֹפְתָיִם] 15
[וְאֶשׁ וְתִמְרוֹת עֲשֵׂן ⁴ [לחשך והירחן]]
[[יְהוָה הַגְּדוֹל וְהַגּוֹרָא ⁵ יִקְרָא בְשֵׁם]]
[צִיּוֹן וּבִירוּשָׁלַיִם תִּהְיֶה פְּלִיטָה כְּאֲשֶׁר אָמַר יְהוָה]]
[וּבִשְׂרָיִם אֲשֶׁר יִהְיֶה קָרְנָא ⁴¹ כִּי הִנֵּה בְיָמַי הִיא וּבַעַת [הַיָּמִין]]
[אֶשׁוּב אֶת שְׁבוֹת יְהוּדָה וִירוּשָׁלַם ² וְקִבְצָתִי אֶת כָּל הַגּוֹיִם] 20
[וְהוֹרַדְתִּים אֶל עַמֶּק יְהוֹשָׁפָט וְנִשְׁפַּטְתִּי [עַמִּים] שֵׁם עַל עַמִּי]
[וְנִחַלְתִּי יִשְׂרָאֵל אֲשֶׁר פָּזְרוּ בְּגוֹיִם וְאֶת אַרְצֵי חַלְקוֹ ³³ וְעַל עַמִּי יָדוּ]
[גֹּרֵל וַיִּתְּנוּ הַיֶּלֶד בְּזוֹנָה וְהַיֶּלֶד מִכְּרוּ בֵּין וַיִּנְשְׁתוּ ⁴⁴ וְגַם מֵהָאֵת]
[לִי צָר וְצִידוֹן וְכָל גְּלִילוֹת פִּלְשֵׁת הִגְמוּל אֶתְּם מְשַׁלְּמִים עָלַי]
[וְאִם גַּמְלִים [אֶתְּם] עָלַי קֹל מֵהָרָה אֲשִׁיב גַּמְלֶכֶם [בְּרֵאשִׁי] כֹּם ⁵ אֲשֶׁר] 25
[כִּסְפִי וְזָהָבִי לִקְחֹתְּם וּמַחְמַדֵי הַטּוֹבִים הַבָּאִתְּם לְהִיכַלְכֶם ⁶ וּבְנֵי]
[[יְהוּדָה] וּבְנֵי [יְרֵשָׁלַם] מִכְּרֹתְּם לְבְנֵי הַיּוֹנִים לְמַעַן הִרְחִיקֶם מֵעַל]
[[גְּבוּלֵי] הַנְּגִי מְעִירָם מִן הַמְּקוֹם אֲשֶׁר מִכְּרֹתְּם אֶתְּם שְׁמָה וְהַשְׁבַּתִּי]
[[בְּרֵאשִׁי] מְעִירָם ⁸ וּמִכְרַתִּי אֶת בְּנֵיכֶם וְאֶת בְּנוֹתֵיכֶם בְּיַד בְּנֵי]
[[יְהוּדָה] וּמִכְרוֹם לְשַׁבָּאִים אֶל גּוֹי רַחוּק כִּי יִהְיֶה דָבָר] 30
[קָרְנָא וְאֵת בְּנֵיכֶם קִדְשֶׁנּוּ מִלְּחַמָּה הַעִירוּ הַגְּבוּרִים]
[כָּל אֲנָשִׁי הַמִּלְחָמָה ¹⁰ כְּתוּ אֲתֵיכֶם לְחַרְבּוֹת וּמִזְמֹרֹתֵיכֶם]
[הַחַלְשֵׁי יִאֲמְרוּ גְבוּרֵי אֲנִי ¹¹ עֲנִישׁוּ וּבְ[אֵת] כָּל הַגּוֹיִם מִסְּבִיב]
[[שְׁמָה] הַנִּחַת יִהְיֶה גְבוּרֵיךְ ¹² יַעֲזוּרוּ וַיַּעֲלֶנּוּ הַגּוֹיִם אֶל עַמֶּק]
[[שֵׁם [אֶשְׁ] לְשַׁפֵּט אֶת כָּל הַגּוֹיִם מִסְּבִיב ¹³ שְׁלַחוּ מַגֵּל] 35
[[רְדוּ] כִּי מִלֵּאָה גַת הַשִּׁיקוּ [הַ]יָּקִבִים [כִּי] רַבָּה]
[[בְּעַמְּקָן] הַחֲרוֹץ כִּי קְרוּב יְיוֹם]]
[[קִדְרוּ וְכָוְנוּ] כְּבִיִּם אֶסְפּוּ [גַּם] וַיִּהְיֶה[וּ]]
[]]

Col. III: Am 1⁵-2¹ (Pl. LVI)

[] 1-18
[אֲזוֹן וְתִנּוּמָךְ]
	<i>vacat</i>	20
[כֹּה אָמַרְנָה]

[[ע]ל הגלותם]	
[עזה [וא]כלה	
[[מא]שקלוֹן וְהַנְּשִׁיבוֹתִי	
[אמר אדניִ יְהוָה	25
[כה אמרִי יְהוָה	9
[הסגירם גְּלוֹת	
[בחומת צָרַן	
[] 11	
[לא אשיבֵנּוּ	30
[אפו ועברתו שְׁמַנְרָה	
[[ב]צָרָה	
[כה אמרִי יהוה על שלשנה	13
[על בקעם הָרוֹת הַגְּלוֹלְעַד	
[בחומת רבָּה וְאֵנְכֵלָה	35
[ביוםִ סוֹפְנָה] 15 וְהִלְנֶךָ מְלַכְכֶם בְּגוֹלָה	
	<i>vacat</i>	
[] 21 כה אמרִי יהוה [ע]ל שלשה]	
[[מ]לֶךְ אֲנִדוּם]	

Les colonnes IV et V manquent.

Col. VI (Pl. LVII)

°[]	20
ים ° °[]	
••• []	

Début du chapitre 6 d'Amos.

Col. VII: Am 7³-8⁷ (Pl. LVII)

זא]ת לא תהיה אמר יהוה]	
[<i>vacat</i>	
יה]וה ותאכל] 4	
חד]ל נָא]	
גם] הַיָּא לא תהיה] 5	
[]	
יה]וה [אל]י מה] 7	
אָנֹךְ בַּקֶּרֶב]	
בְּמוֹת יִשְׁחָק] 9	
	וְאִמְרֵי אֲנִי וְיִאמֵר]
	אֲוֹסִיף עוֹד עֲבוֹנֶךָ]
	עֲמִנִי]

	וּמְקֹדְשֵׁי יִשְׂרָאֵל יַחַרְבוּ וּקְמַתְנִי [בֵּית יִרְבַּע עִם בַּחֲרֵב	10
] ¹⁰ [אֲמַצְיָה כִּי הָיָה בֵּית אֵל אֶל יִרְבֵּעַם מֶלֶךְ יִשְׂרָאֵל	
	לְאֲמֹנִי עֲמוֹס [בְּקִרְבֵּי בֵּית יִשְׂרָאֵל לֹא תוּכַל הָאָרֶץ	
	לְהַכְנִיל דַּבְרֵי לִי ¹¹ כִּי כִנְהָה אָמַר עֲמוֹס בַּחֲרֵב יְמוֹת יִרְבֵּעַם	
] גְּלִיהַּ יְגִלָּה מֵעַל אֲדָמָתוֹ	
	<i>vacat</i>	15
] ¹² [אֲמַצְיָה אֵל עֲמוֹס חִזָּה לְךָ בָּרַח לְךָ [אֶל [אָרֶץ יִשְׂרָאֵל הַיְהוּדָה וְאֶכְלֵ	
	שָׁנָם לְחֵם וְשָׁמַם תִּנְבֵּא ¹³ וּבֵית אֵל לֹא תוֹסִיף ¹⁴ לְהִנְבֵּא כִּי מִקְדָּשְׁךָ	
] וּבֵית מַמְלַכְתְּךָ ¹⁴ [עֲמוֹס וְיִאֲמָרְךָ [אֲמַצְיָה	
	לֵאמֹר אֶנֶכִּי וְלֹא בִּנְיָן גְּבִיָּא אֲנִי	
] שְׂקָמִים ¹⁵ וַיִּקְחֵנִי יְהוָה מֵאַחֲרַי הִצֵּאתָן	20
] הַנְּבִיא עַל עַמִּי יִשְׂרָאֵל ¹⁶ וְעַתָּה שָׁמַעַן	
] לֹא תִנְבֵּא עַל יִשְׂרָאֵל וְלֹא תִטְּנֶנִּי עוֹדְךָ	
] יְהוָה אֲשַׁתְּךָ בְּעֵינֶיךָ תִּזְנֶה וּבִגְדֶיךָ וּבִגְדֵי תְּנִיךְ	
] בַּחֲבַלְךָ עַל אֲנַדְמָה	
	<i>vacat</i>	25
] ⁸¹	
] [. . .]	
] [שְׁנִירוֹת	
] [מִקְוֵם הַשְּׁלִיךְ הַסֵּךְ]	
] ⁴ [עֲנוֹי אָרֶץ ⁵ לֵאמֹר מְנַתִּי	30
] וּנְפֹתֶיךָ בְּרֵךְ לְהַקְטִינִי	
] מִרְמָה ⁶ לְקַנּוֹת בְּכֶסֶף דְּלִים	
] [יִנְשַׁבְּעַן יְהוָה	
] [. . .]	
] [35-39	

Col. VIII: Am 8¹¹⁻⁹ (Pl. LVIII)

והשלוחמי ר' עב' בארץ

אֲדַנִּי יְהוָה לֹא רָעָב לֶחֶם וְלֹא [צָמָא לַמַּיִם כִּי אִם לְשִׁמְעַת
את דברני יהוה ¹² וְנִנְעוּ מֵיַם עַד יָם וּמִצְפוֹן וְעַד מִזְרַח יְשׁוּטוּטוֹ
לְבַקֵּשׁ אֶת דַּבְרֵי יְהוָה וְלֹא יִמְצְאוּ ¹³ בְּיוֹם הַהוּא תִתְעַלֶּפֶנָּה
הַבְּתוּלָת הַיְּפֹת וְהַבְּחֹרִים בְּצִמָּא ¹⁴ הַנְּשַׁבְּעִים בְּאִשְׁמַת שְׁמֵרוֹן
וְאָמְרוּ חַי אֱלֹהֶיךָ [דָּן וְחַי דָּרַךְ בְּאֵר שֶׁבַע וּנְפְלוּ וְלֹא יִקְוֹמוּ עוֹד

5

vacat

91 רֹאֲנִי תְּלִי אֶת אֲדֹנָי נֹצֵב עַל הַמִּזְבֵּחַ וַיֹּאמֶר הֵךְ הַכֹּפֶת [וְנִרְעָשְׁנָה]	
הֶסְפִּים וּבְצַעַם בְּרֹאשׁ כֹּלֵם וְאַחֲרֵיהֶם בְּחֶרֶב אֲהַרְגֶנּוּ [לְאֵל	
יָנוּס לָהֶם נֹס [וְנֹלֵא יִמְלֹט לָהֶם פְּלִינִיט ² אִם יִחְתְּרוּ בְשֹׁאֵל	
מִשָּׁם יָדֵי תִקְחֶם וְאִם יֵעָלוּ הַשָּׁמַיִם מִשָּׁם אֲוִרִידִם ³ וְאִם	10
יִחְבְּנֵנּוּ בְרֹאשׁ הַכְרָמִל מִשָּׁם אַחֲפֹשׁ וְלִקְחָתִים וְאִם [יִסְתְּרוּ	
מִגִּדְ עֵינַי בְּקִרְקַע הַיָּם מִשָּׁם אֲצִוְהָ אֶת הַנַּחֲשׁ וּנְשַׁכְכֶם ⁴ וְאִם	
יִלְכוּ בְשִׁבְי לְפָנַי [מִשָּׁם אֲצִוְהָ אֶת הַחֶרֶב וְהִרְגַתֶם	
וְשִׁמְתִי עֵינַי עֲלֵיהֶם לְרַעְהָ וְלֹא לְטוֹבָה ⁵ וְאֲדֹנָי יְהוִה הַצְבָּאוֹת	
הַנּוֹגֵעַ בְּאֶרֶץ [וְתִמְנֶנּוּ] וְגַ [וְנֹאֲבֵל כֹּל יוֹשֵׁב בָּהּ וְעִלְתָהּ כִּיֹּאֲרֵ כֹלֵהָ	15
וְשִׁקְעָהּ כִּיֹּאֲרֵ מִצְרַיִם ⁶ הַבּוֹנֵה [בְּשָׁמַיִם מַעְלֹתָו וְאֲגִדְתוֹ עַל	
[אֶרֶץ יִסְדָּהּ הַקְרָא לְמֵי הַיָּם וַיִּשְׁפְּכֶם עַל פְּנֵי הָאֶרֶץ יְהִינָהּ	
שְׁמוֹ	
7 הִלְוֵנָה [כַּבְנֵי כַשִּׁינִים	
נִאֲמָה יְהוִה הַלּוֹא	
[מְכַפְתּוֹר	20
אֶת] יִשְׂרָאֵל [
] הַחֲטָא	
] כִּי לְנֵא [הַשְׁמִד	
] אֲנֹכִי מִצְוָה [
] יִנְוֵעַ בְּנִכְבְּרָה [
] חֲטָא ⁷ [עַמִּי הָאֲמַרִים	25
] הַהֲוֹא אֲקִים אֶת	
] וְהִרְסֵתִיו אֲנִקִים	
] יִירְשׁוּ אֶת שְׂאֵרֵי אֲדוֹם	
] נִאֲמָה יְהוִה עֲשֵׂה זֹאת	
[
<i>vacat</i>	30
] חוֹרֵשׁ בְּקִצְרֵ וְדֶרֶךְ עֲנֻבִים [13	
] [עַנְסִיס וְכֹל הַגְּבָעוֹת] תִּתְּמוּגְגָהּ	
] יִשְׂרָאֵל [וּבְנוּ עֲרִיִם נְשִׁמְוִתָהּ] 14	
] [וְשִׁתּוּ אֶת יִקְנָם וְעֲשׂוּ גִזּוֹת וְאֲכָלוּ	
] אֲדַמְתֶם וְלֹא [עֲוֹד] מְעַל אֲדַמְתֶם	35
] אֶלְהֵיךְ	
[
<i>vacat</i>	37-39
Col. IX: Abd 1-21 (Pl. LIX)	
[
<i>vacat</i>	1-2

	1	[ח]זון	[אמ]רן	ש[מ]ענו
		מאת יהונה וציר בגוים]	ונקו[מה]	על[יה למלחמה
	5	2	הנה קטן נתתיך בגוים בוזי אתנה 3	לכך השיאך שכנני
		בחגוי סלע מרום שב[תו] אמר בלבו מי יורדני ארץ		
		4	אם תגביה כנשר ואם בנין כוכבים שים קנך משם	
		[א]ורידך נאם יהוה 5	אם גנבים באו לך אם [שודדי]	
		לילה איך נדמיתה הלוא יגבו דים אם בצ[רי]ם [באו]		
	10	לך הלוא ישארו עללות 6	איך נחפשו עשו נבעו מצפוניו	
		7	עד הגבול שלחוך כל אנשי בריתך השיאוך יכלו לך	
		אנשי []	לחמך ישימו מזור תחתיך אנין תבונה בו	
		8	הלוא ביום ההוא נאם יהוה והאבדתי חכמים מאד[ום]	
		ותבונה מ[ה]ר עשו 9	וחתו גבורניך תימן למ[ע]ן יכרת [אי]ש	
	15	מהר עשו מקטל 10	מחמס אחיך יעקב תכנסך בושם [ונכ]רת	
		לע[ו]לם 11	ביום עמדך מנגד ביום שבות זרים [חילו]	
		ונכרים באו שערו [נ]על ירושלם ידו גונרל גם אתה		
		כאחד [מ]הם 12	ואל תרא ביום אחיך ביום נכרו ואל	
		תשמח לבני יהודה ביום אבדם ואל תגדל פיך ביו[ם]		
	20	13	צרה אל תבוא בשער עמי ביום אידם [אל] []	
		גם אתה [בר]עתו ביום אידו ואל תשלחנה [בח]יל[ו]ן [ביום]		
		אידו ו[נ]אל תעמד על הפרק להכרית את פל[ט]י ואל		
		תסגר שרידיו ביום צרה 15	כי קרוב יום יהונה על כל	
		הגוים כאשר עשית יעשה לך גמלך ישוב בראשך		
	25	16	כי כאשר שתיתם על הר קדשי [ני]שתו כל הגוים תמיד	
		ושלחו ולעו והיו כלוא היו 17	[נ]בהר ציון תהיה פליטה	
		והיה קדש וירשו בית [ני]עקב את מורישיהם 18	והיה	
		[ב]ית יעקב אש ובית יוסף להבה ובית עשו לקש		
		ודלקו בהם ו[נ]כלום ולא יהיה שריד לבית עשו כי		
	30	19	יהוה דבר [] הנגב את הר עשו והשפלה את פלשתים	
		[ויר]שון [] אפרים ו[נ]את שדה שמרון [ו]ב[נ]ימן [א]ת		
		הגלענד 20	[] החל הזה [ל]בני [י]שראל אשר כנעני[ם] עד	
		[] וגלת ירושלם אשר בספרד ירשו את ע[נ]רי		
		[] ועל[ו] משעים בהר ציון לשפט את הר [ע]שו		
	35	והיתה לי[ה] הזה המלוכה		
		<i>vacat</i>		
	36-39			

Col. X: Jon 1¹-3² (Pl. LX)*vacat*

1 ויהי [] יְהוָה אֵל [יִזְנֶה בן אמתנין] לְאִמְרוֹ ² []
 הַגִּדְלָה וְלָנָה וְקָרָא עֲלֶיהָ כִּי עֲלָתָה רָעַתָּה לִפְנֵי ³ []
 תְּרִישִׁישָׁה מִלִּפְנֵי [יְהוָה וִירָד יָפוּ וַיִּמְצָא] אֲנִיהָ [] וַיִּתֵּן
 5 שְׂכָרָה [] לְבָאֹא עִמָּהֶם תְּרִישִׁישָׁה מִלִּפְנֵי [יְהוָה ⁴ וַיִּהְיֶה הַטִּיל
 רוּחַ גָּדוֹל וְלָהּ אֵל הַיָּם וַיְהִי סַעֲרָה גְדוֹל בַּיָּם וַיִּהְיֶה חֹשֶׁבֶת לְהַשְׁבֵּר
 5 וַיִּירָאוּ הַיָּם וַיִּירָאוּ הַיָּם וַיִּעֲקוּ אִישׁ אֶל אֱלֹהֵי וַיִּטְלוּ אֶת הַכֵּלִים אֲשֶׁר
 בְּאֲנֵיהֶם אֵל הַיָּם [לְהַקְנִיל] מֵעֲלֵיהֶם וַיִּזְנֶה יִרְדָּה אֵל יָרְכָתִי הַסְּפִינָה
 וַיִּשְׁכַּב וַיִּרְדָּם ⁶ וַיִּקְרַב אֵלָיו [רַב] וַיֹּאמֶר לוֹ מַה לָּךְ גִּרְדָּם קוֹם []
 10 אֵל אֱלֹהֶיךָ [אֲוֹלֵי יַתְעַשֵּׂת הָאֱלֹהִים] [] וְלֹא נֶאֱבַד ⁷ וַיִּאֲמְרוּ אֲנִישׁ
 אֵל רָעָהוּ [] לְכֹוּ וְנִפְּלִיָה גוֹרְלוֹת וְנִדְעָה [בְּשִׁלְמֵי הָרָעָה הַזֹּאת] []
 וַיִּפְּלוּ גוֹרְלוֹתָם וַיִּפֹּל הַגּוֹרְלָן לְעַל יוֹנָה ⁸ וַיִּאֲמְרוּ אֵלָיו [הַגִּידָה נָא לָנוּ]
 בְּאֲשֶׁר לָמִי הָרָעָה הַזֹּאת לָנוּ מַה מְלַאכְתְּךָ וּמֵאִיִן תָּבוֹא מִן הַיָּם
 אֶרֶץ וַאֲיִמּוּזָה עִם אֹתָהּ ⁹ וַיֹּאמֶר אֵלֵיהֶם עֲבָרִי אֲנִי וְאֵת יְהוָה
 15 אֱלֹהֵי הַשָּׁמַיִם אֲנִי יָרָא אֲשֶׁר עָשָׂה אֶת הַיָּם וְאֵת הַיָּבֵשׁ [הַיָּם]
 10 וַיִּירָאוּ הָאֲנָשִׁים יָרָאָה גְדוּלָהּ וַיִּאֲמְרוּ אֵלָיו מַה זֹּאת עֲשִׂיתָ []
 יָדְעוּ הָאֲנָשִׁים כִּי מִלִּפְנֵי [יְהוָה] הוּא בָרוּךְ כִּי הִגִּיד לָהֶם ¹¹ וַיִּאֲמְרוּ
 אֵלָיו מַה נַּעֲשֶׂה לָּךְ וַיִּשְׁתַּק הַיָּם מֵעֲלֵינוּ כִּי הִים הוֹלֵךְ וְסַעֲרָה
 12 וַיֹּאמֶר אֵלֵיהֶם שְׂאוּנִי וְהִטִּילְנִי אֵל [הַיָּם] וַיִּשְׁתַּק הַיָּם מֵעֲלֵיכֶם כִּי
 20 יוֹדַע אֲנִי כִּי בְשִׁלִּי הִסְעָר הַגְּדוֹל הַזֶּה [עַלְלֵיכֶם] ¹³ וַיַּחֲתְרוּ הָאֲנָשִׁים
 [לְהַשִּׁיב אֵל הַיָּבֵשׁה וְלֹא יִכְלוּ כִּי הִים] () הוֹלֵךְ וְסַעֲרָה עֲלֵיהֶם
 14 וַיִּקְרָאוּ אֵל יְהוָה () וַיֹּאמְרוּ אָנָּה יְהוָה אֵל נָא נִאֲבָדָה בְּנַפְשׁ
 הָאִישׁ הַזֶּה וְאֵל תִּתֵּן עֲלֵינוּ דָם נָקִי כִּי אַתָּה יְהוָה כֹּאֲשֶׁר חָפַצְתָּ
 עֲשִׂיתָ ¹⁵ וַיִּשְׂאוּ אֶת יוֹנָה וַיִּטְלֶהוּ אֵל הַיָּם וַיַּעֲמֵד הַיָּם מִזַּעֲפּוֹ
 25 16 וַיִּירָאוּ הָאֲנָשִׁים יָרָאָה גְדוּלָהּ אֶת יְהוָה וַיִּזְבְּחוּ וַיִּבְחֹו לַיהוָה
 וַיִּדְרוּ נְדָרִים ²¹ וַיִּמְן יְהוָה דָּג [גְּדוֹל לְבַלַּע אֶת יוֹנָה וַיְהִי יוֹנָה
 בְּמַעַי הַדָּג שְׁלֹשָׁה יָמִים וְשֹׁלֶשֶׁת לַיִּלּוֹת ²² וַיִּתְפַּלֵּל יוֹנָה אֵל יְהוָה
 [אֵל] לְהִיוּ מִמַּעַי הַדָּגָה ³ וַיִּאֲמַר [קָרָאתִי מִצְרָה לִי אֵל יְהוָה וַיַּעֲנֵנִי
 [מִבְּטֶן] שְׂאוּל שׁוֹעֲנֵתִי [שִׁמְעֵת] קוֹלִי ⁴ וַתִּשְׁלִיכֵנִי מִצֹּלָה בְּלִבָּב
 30 [] וַיִּנְהַר [] יִסְבְּבֵנִי כִּלְמִשְׁבְּרִיךָ וְנִגְלִיךְ עָלַי עֲבָרוּ ⁵ וְאֲנִי אֲמַרְתִּי
 [נִגְרַשְׁתִּי] מִגֵּד עֵינֶיךָ אֲךָ אוֹסִיף לְהַבִּיט אֵל הַיָּם כֹּל קֹדֶשְׁךָ ⁶ אֲפֹפוּנִי
 מֵיָם עַד [נִפְּשׁ] תְּהוֹם [יִסְבְּבֵנִי] סוֹף חֲבוּשָׁה לְרֹאשִׁי ⁷ לְקַצְבֵּי הַיָּם
 יִרְדָּתִי [] בְּרַחֲמֵיךָ [] כְּעַד לְעוֹלָם מִשְׁחַתְּ חַיֵּי יְהוָה

[אל]הי⁸ [ב]התע[טןף] עלי גפשי אתן ותב[וא] אליך תפ[ל]ת[ני]
 35 [אנל] ה[ינכל קדש]ך⁹ משמר[ני]ם הבלני י[עזבו] ו[אנז] ב[קול]
 [אז]ב[חה] לך אשר גדרתי אשל[מה] ישוע[תה] ליהו[נה]

vacat

11 [ויא]מ[ר] יהוה ל[נד]ג ויקא את [י]ונה [י] היבשה¹
 [ש]נית לאמ[ר] ²קנו[ם] לך אל [הגד]ו[לנה] []

Col. XI: Jon 3²-Mich 1⁵ (Pl. LXI)

[א]ליה [ה]קריאה אש[ר] אנכי דבר אליך³ ויקם [י]ונה וילך אל ג[י]ונה
 כ[ד]ב[ר] יהוה ונ[י]ונה היתה עיר גדולה לאלהים מהלך שלשת ימים⁴ ויחל
 יו[נ]ה לבוא בעיר מהלך יום אחד ויקרא ויאמר עוד ארבעים יום ונינוה
 נהפכת⁵ ויאמ[י]נו אנשי נינוה באלהים ויקראו צום וילבשו שקים מגדולם
 ועד⁶ [ק]טנם⁶ ויניגע] הדבר אל מלך נינוה ויקם מכסאו ויעבר אדרתו מעליו
 5 ויכס שק [] על האפר⁷ ויזעק ויאמר בנינוה מטעם המלך וגדל[ניו]
 לאמר הא[נ]דם והבהמה ה[ב]קר והצ[א]ן אל יטעמו מאומה אל ירעו
 ומים אנל ישת[ו]⁸ ויתכסו שקים האדם והבהמה [ו]יקראו על אלהים
 [בחזקנה] [איש מדרכו הרענה] ומן החמס אשר בכפ[י]הם⁹ מי
 יודע [ונ]חם האלהים ושב מחרון אפו ולא נאבד¹⁰ וירא האלהים
 10 את מע[ש]יהם כי שבו מדרכם הרעה וינחם האלהים על הרעה
 אשר [] לעשות להם ולא עשה¹¹ וירע אל יונה רעה גדולה ויחר
 לו² וינתפלל אל יהוה ויאמר אנה יהוה הלוא זה ד[ב]רתי עד היותי על
 אדמת[ני] על כן קדמתי () לברח תשישה כי ידעתי כי אתה אל חנון
 15 ורחום [אר]ך [אפ]ים ורב חסד ונחם על הרעה () ועתה יהוה קח
 נא את נפשי ממני כי טוב מותי מחיי

vacat

4 ויאמר יהוה [ה]היטב חרה לך⁵ וניצא יונה מן העיר וישב מקדם
 לעיר ויעש לו שם סכה וינשב תחתיה בצל עד אשר יראה מה
 20 יהיה בעיר וימן יהוה אלהים] קיקיון ויעל מעל ליונה להיות צל על
 ר[א]שו להציל [] מ[נ]רתו וישמח [] על הקיקיון שמה [ג]דולה
 7 וימן האלהים [ב]עלות [] למחרת [ו]תך את הקיקיון
 וייבש⁸ ויהי כזרח השמש וימ[ן]
 [השמש] על ר[א]ש ויתעלף וישנאל] את נפ[שו] ל[מ]ות ויאמר טוב
 25 מותי מחיי⁹ וינא[מ]ר [אל]הים [א]ל יונה ה[י]טב ח[נ]רה לך על הקיקיון
 ויאמר היטיב חרה לי עד [] ויאמ[ר] יהוה אתה חסת על הקיקיון

[א]שֶׁר לֹא עֲמַלְתָּ בּוֹ וְלֹא גִדַּלְתָּנִי לִי לֵלֵהּ הִיָּה וּבֶן לַיְלֵה אֲבֹד
 11 וְאֲנִי לֹא אֶחֱוֹנֶסְךָ עַל זִינוּהָ הָעֵינִיר [אֲשֶׁר יֵשׁ בָּהּ הַרְבֵּה
 מִשְׁתִּים עֲשֶׂרָה רַבּוֹ אֲדָם אֲשֶׁר לֹא יִדְעָךָ] בֵּין יְמֵינוֹ לְשִׁמְאָלוֹ וּבַהֲמָה
 רַבָּה 30
vacat
vacat
vacat

11 [וְ]בָרְךָ יְהוָה אֱשֶׁנְרָךְ הִיָּה אֵל [מִי]כֹהָ הַמְנַרְשָׁתִי [ב]יְמֵי יוֹתָם אַחַז
 35 יַחְזֻקִיָּה מְלָכִי יְהוּדָה אֲשֶׁר חִזָּה [עַל] שְׁמַרְוֹן וְיִירוּשָׁלַם 2 שְׁמַעְוֹן
 עֲנִימִים [כֹּלָם וְהַקְשִׁינִי]בִּינִי [אֲרָץ] וְהַמְלָאָהּ [וְ]נִיָּהּ [אֲדָנִי יְהוָה בְּכֹם לְעֹדֵד]
 [אֲדָנִי מְהִיכֵל קִדְשׁוֹ 3 כִּי הִנֵּה יְהִנְוֶהָ] יֵצֵא מִמְקַנְוֹמוֹ וִירֵד וּדְרָךְ עֹלָם
 [אֲרָץ 4 וְנִמְסוּ הַהָרִים תִּנְחַתְוֹ וְהָעֲמֻקִּים יִתְבַּקְעוּ כְּדוֹנָג
 [מִפְּנֵי הַנְּאֻשׁ כַּמִּים מִגְרִים [בַּמּוֹ]רֵד 5 בְּפִשְׁעֵךָ יֵעֲקֹב כֹּל זֹאת וּבַחֲטָאֵן]תָּ

Col. XII: Mich 1⁵-3⁴ (Pl. LXII)

בֵּית יִשְׂרָאֵל מִי פִשַׁע יַעֲקֹב הַלּוֹא שְׁמֵרוֹן וּמִי בַמּוֹת [יְהוּ]דָה הַלּוֹא
 יְרוּשָׁלַם 6 וּשְׁמַתִּי שְׁמֵרוֹן לְעֵי הַשָּׂדֶה לְמַטְעֵי [כַּרְם] וְהַגְרַתִּי לִגֵּי אֲבִיָּה
 וְיִסְדִּיָּה אֲגַלָּה 7 וְכֹל פְּסִילִיָּה יִכְתֹּנֶן וְכֹל אֲתַנְנִיָּה יִשְׂרָאֵל פֹּה בְּאֵשׁ וְכֹל עַצְבִּיָּה
 אֲשִׁים שְׁמַמָּה כִּי מֵאֲתַנְנִי זֹנָה קַבְצָה וְעַד אֲתַנְנִי [יִשְׂרָאֵל 8 עַל זֹאת
 5 אֲסַפְדָּה וְאִילִילִיָּה אֵילֵכָה שִׁלֵּל וְעֲרוֹם אַעֲנֶשָּׁה [כְּתַנִּים וְאֲבֵל
 כְּ]בַנְוֹת יַעֲנָה 9 כִּי אֲנוּשָׁהּ [בַּ]אֵה עֹד יְהוּדָה נִגַע עַד שַׁעַר עַמִּי
 עֹד יְרוּשָׁלַם 10 בַּגְתָּ
 11 עֲבָרִי לָכֶם יִשְׁבַּת [בְּ]שֵׁת לֹא יֵצֵאָה [יּוֹ]שְׁבַת צֶאֱנָן [מִסַּפְדָּךְ
 בְּ]נִיָּת הָאֲצֵל יִקַּח מִכֶּם עַנְמַדְתּוֹ 12 [חֲלָה לְטוֹב [יּוֹ]שְׁבַת מְרוֹת כִּי] [
 10 רַע מֵאֵת יְהוָה לְשַׁעַר [] [רַתֶּם הַמְּרַכְבָּה לְרַכְשׁ יּוֹשְׁבַת []
 [רַ]אֲשִׁית חֲטָאֵת הַנִּיָּה לְ]בַת צִיּוֹן כִּי בֶךְ נִמְצָאֶנּוּ פִשְׁעֵי יִשְׂרָאֵל 14 []
 תִּתְנִי שְׁלוּחִים עַל מוֹרֶשֶׁת גַּת בְּתֵי אַכְזִיב [לְ]מֵלְכֵי יִשְׂרָאֵל []
 15 עַד הִירֶשׁ אֲבִי לְךָ יּוֹשְׁבַת מְרֶשֶׁה עֹד עֲדָלָם [כְּבוֹד יִשְׂרָאֵל []
 16 קִרְחִי וְגוֹי עַל בְּנֵי תַעֲזוּבֶיךָ הַרְחַבְנִי קִרְחַתְךָ []
vacat 15
 21 הִיָּה חֲשָׁבִי אֲוֹן וּפְעֻלָּי [] עַל מִשְׁכַּבוֹתֶם בְּאוֹר [] יַעֲשׂוּהָ כִּי יֵשׁ
 לְאֵל יָדָם 2 וְחַמְדוֹ שְׁנִדּוֹת וְגִזְלוֹ וּבַתִּים וְנִשְׁאָו [] גִּבְרֹן [בֵּיתוֹ] אִישׁ
 וְנַחֲלָתוֹ
 3 [לְ]כֵן כֹּה אָמַר [] חֲשַׁב עַל הַמִּשְׁפָּחָה [] רַנְעָה []

20 [ת]מִישוּ מִשֵּׁם צוֹאֲרַנְתִּיכֶם [תִּלְכוּ רוּמָה כִּי עַתָּה רָעָה הִיא 4]
 [ה]הוּא יִשְׁנֵא [עליכם] וְנָהָה נָהִי נָהִיָּה אֲנִי [ש]דוד נשדונו
 [עמני] איך ימישן לשובב שדינונו יחלקן 5 לכן לא יהיה []
 משלניך חבל בגורל בקנהל יהוה 6 אל תטנפו יטיפון לא יטפון
 לאלנה לא יסג כלמות 7 [בית יעקב הקצר רוח יהוה
 25 א]ם אלה מעלליו הלוואן [יטיבו עם הישר הלך
 8] עמי לאויב יקומם ממוול שלמה [תפשטון מ]עברים
 [ש]בי מלחמה 9 נשיין [תגרשון מבית תענגיה מ]על עלליה
 [ה]דרי לעולם 10 קומנו ולכו כי לא זאת [המנוח]ה בעבור
 [ט]מא תחבל וחבל גמרץ 11 לא איש הלך רוח [וש]קר כזב
 30 אסף לך ליין ולשכר והיה [מ]טיפ העם [הז]ה 12 אסף [א]סף יעקב
 [כל]ך קבץ אקבץ [ש]ארית [י]שראל יחד אשימנו כצאן []
 [ה]דברו תהימנה מ'אדם 13 עלה הפרץ לפניהם []
 ויעברו שער ויצאו בנו מלכם לפניהם []

vacat

35 13 [ז]אמרן שמעו זא ראשני יעקב וקציניי [ישראל] אל []
 [ל]נדעת את המשפט 2 [ש]נאי טוב ואנהבי [גז]לני עורנס []
 ושארם מעל [עצ]מותם 3 ואשר אכלון שאר []
 [ו]את עצמתיים פצחו ופרשו כאשןר [ב]סיר וכבשר [ק]לחת
 4 [א]ז יזעקו אל יהוה ולא יענה אותם [ו]יטת פניו מ'הם בעת [ה]היא

Col. XIII: Mich 3⁴-4¹² (Pl. LXIII)

כאשר הרעו מעלליהם

vacat

5 כה אמרן [י]הוה [על] הנביאים [ה]מנתע'ם את עמי הנשכנים
 בשניהם [] ואשר לא [ית]ן על פיהם וקנדשו []
 5 מלחמה 6 [ל]ילה לכם מחזון וחשכנה [ל]כם מקום ובאה
 ה[ש]מש [ה]נביאים וקדר עליהם היום 7 ובשון [ה]חזים []
 [ה]קסמים ועטון [על] שפם כלם כי אין מענה אלהים 8 ואו[ל]ם
 [מ]לאתי כח את רוח יהוה ומשפט וגבורה להגיד ליעקב
 [ו]לישראל חטאתו []

vacat 10

9 [נ]א זא את ראשי בית יעקב וקציניי בית ישראל המתעבים
 [מ]שפט ואת כל הישרה יעקשו 10 [צ]יון ב'דמים וירושלם

c c

[במעול]ה ¹¹ ראשיה בשחד ישפטון	
[יהוה בקרבנו	[]
[תבוא] [עלנינו] רעה ¹² לכן בנגלכם	15
[עיי]ן תהי]ה [והר ה]בית	[]
	<i>vacat</i>	
[והי]ה [ב]אחרית ה]ימם י]היה	4 ¹
[מ]גבצות ו]נהרו	[]
[לכו ונעלה אל]	20
[ונלכה [בארח]תניו	[]
[מירושלם ³ ושפט בינן	[]
[עד רח]וק [] חרבנתיהם	[]
[ישנאו [] אל גוי חרבן	[]
[[א]יש תח]ת גפנו ותח]ת	25
[[צ]באות דבר ⁵ כי כל ה]נעמים	[]
[נל]ך בשם יהוה אלהינו	[]
	<i>vacat</i>	
[ב]יום [ההוא גאם יהוה אסנפה	6
[הרעת]י ⁷ ושמתי ⁸ הצלעה ל]שארית	30
[ומלך יהוה] עליהם בה]ר	[]
	<i>vacat</i>	
[וואת]ה מגדל עדר [עפ]ל]	8
[[הרא]שנה ממלכת לבת]	[]
[המלך אין בך אם יועצך]	35
[חול]י [] ציון כיולד]ה	10
[[ב]שדה [] עד בבל שם ת]נצלי	[]
[[אי]בך ¹¹ [] נאטפו	[]
[עי]נינו ¹² וה]מה	[]

Col. XIV: Mich 4¹²⁻⁶⁷ (Pl. LXIV)

[[ה]בינו עצתו כי קבצם כעמיר גרנה ¹³ קומי ודו]שי	
[[] אשים ברזל ופ]רסתיך אשים גחושנה	[]
[עמים [רב]ים וה]חרמת]י ל]יהוה [] וחילם ל]אדון	
[על]ינ]נו ב]שבט]	14
[[] לח]ם ⁵¹	5

[]	6-13
5 ורען את]	
בפתחניה והצי"ל]	15
[]	
[כטנל מ]את יהונה	6 ויהי ה שארית	
[ולא ייחל לבני]	כרנבינים ענלי עשנב	
[בקרב עמים רבים	7 ונהיה ש]ארית	
אם עבר	כארניה] בבהמות יער	20
אי]בך	8 ורמס וטרף ואין מציל	
[]	
9 ו]האבדתי	9 ו]ההוא נאם	
מבצר]ך 11 ו]הנכרתי	10 ו]הכרתי ערי א]רצך	
פ]סילך	12 כשפ]ם מידך ומעוננים [ל]א יהינו	25
למע]שה ידיך	ומצבות]ך [מ]קרבך ולא ת]שחנה	
14 ו]עשיתי באך	13 ונתשתי אש]ך [ר]ך מקרבך ו]שמדתי	
	ובחמה [נ]קם את הגוים אשר לא ש]מעו	

vacat

30 61 שמעו]	[אשר] הוה אמר קום ריב את ההרנים
ותשנמענה	2 שמעו הרים את ריב יהוה
]	ריב ליהוה עם [ע]מו ועם [י]שלא
יתוכח 3	ומ]ה הלאתיך [ע]נה בי 4 כי
העליתך מ]ארץ	ומבית עבדים פדיתך ואשלה
35 לפניך את משנה	5 ומרים עמי זכר נא מה יעץ בלק
מלך מ]ואב ומה]	אתו בלעם בן בעור] ה]שטים עד
הגלגל [ל]מען דעת צדקות [י]הוה 6	[א]קדם יהוה
אכף לאלהי מרום [ה]אקנדמ]נו בעלנות בעגלים בני ש]נה	
7 הירצה] יהוה]	ברב]בות [נח]לי שמן האת]

Col. XV: Mich 6¹¹⁻⁷ (Pl. LXV)

[]	1-6
11 האזנה]	
עשיר]יה מלאו]	
בפ]יהם 13 וגם אני]	
14 את]ה תאכל ולא]	10
תפ]לנט [ל]ח]רב]	

תס]וך שמן]	
מ]עשה בית]	
ו]שביה]	
לי כי הייתי]	15
ל]אכול בכורה אותה]	
אין כלם לדמים]	
חרם ³ על הרע כפים להיטיב]	
השר שאל והשפ[ט בשלום והגדול דבר הות נפשו הוא		
ועבתו ⁴ טוב]ם כהדק [ישנר] ממסוכה יו]ם מצפיד [פק]דתך]	20
כאה]ן]מב ⁵ כתם ⁵ אל תאמינו ברע ואל [תבט]חו		
ב]א]לוף משכבת חי]קך שמר פתחי פיך ⁶ כי בן מגבל [אב ב]ת		
קמה באמה כלה בחמתה איבי איש אנשי ביתו ⁷]		
ביהוה אצ]פה אוחי]לה ל]אלהי ישעי ישמעני א]להי ⁸]		
תשמ]חי איבתי לי כני נפל]תי קמת]ני] אשכ ⁹ [בחש]ך]]	25
[או]ר לי		
[וע]ף יהוה א]שא]ל]ו עד אשר יריב ריבי ועשנה]		
[יו]ציאני לאור] בצ]דקתו ות]רא א איבתי]		
[ה]אמרה אלין] יהוה אלהיך [ע]יני ת]ראינה ב]ה]		
תהיה למרמס] חוצות ¹¹ יום לבנות [גדר]ך יום ה]הוא]]	30
[יר]חק חק ¹² ב]יום] ועדיך יבוא למני אשור]		
נה]ר וים מים והר ההר ¹³ והיתה]]	
מ]עלליהם]		
<i>vacat</i>		
נח]ל]נתך שכני לבדד יער בתוך]]	35
עו]לם ¹⁵ כימי צאתך מארץ]		
גו]ים ויבשו מכל גבורתם]		
[תח]רשנה ¹⁷ ילחכ]ון עפר]]	
[אלהינו יפח]דח]		

Col. XVI: Mich 7¹⁷–Nah 2¹² (Pl. LXVI)

[וייראו [מ]מך ¹⁸ מי]
[נחלתו לא [הח]זיק]
[יכבש עונותינו
[ליעקב חסד לאב]רהם

vacat 5

vacat

vacat

11 [מש]א ניגוה ספר חזון נחום] ונ[קם יהוה נקם יהוה
 [ובע]ל חמה נקם יהוה לצר[ניו] ונוטר הוּא [ל]איב[ניו] 3 [ארך [א]פיים
 10 וגדל כח ונקה לא י[נ]קה יהוה בס[ן]פה] א[ב]ק
 רגליו 4 גוער בים ויבשהו וכל הגהרות ה[ח]ר[יב] א[מ]לל] [וכר]מל
 ופרח לבנ[ו]ן] אמלל 5 ההרים רעשו ממנו והגבע[ו]ת [ה]ת[מ]גון ותשא
 הארץ] [וכל יושבי בה 6 לפני זעמן] מ[ני] יעמד [ו]מי
 [י]קום בחרון] [נתכה כאש [ו]הצרים [נ]תצו מ[מ]נו טוב
 15 [י]הוה] [ו]ידע חסי ב[ן] 8 [ובש]טף עבר כל[נה] יעשה
 מקומה [ו]א[ני]בניו] [מה תחשבון אל [י]הוה כל[ה] ה[ו]א עשה
 לא תקום פנעמים [סיר]ים סבכים [ו]כסבא[ם] סבואים
 אכלו [כ]קש [חשב 9 י[ה]וה רע[ה] יעץ בליעל

vacat

12 כה אמר [י]הוה שלמנים רבים [ו]כ[ן] גזוו [וע]בר וענ[ת]ך לא
 20 אענך] [מעל]יך [ו]מוסרתיך א[נ]ת[ק]
 14 רצונה] [משמ]ך עוד [מב]ית אלהיך אכרית
 פסל] [א]שנים [ק]לות

vacat

21 25 [על ההרים רגלי] [חגיך
] [נדר]יך כי לא] [כל]נה נכרת
] 2 [חזק [מ]תנים אמץ
] [כג]און יש[ראל] כי
] [גבר]יהו מאדם אנשני
] 30 [ה]כינז [ו]הב[ר]שים
] [יש]תקש[ק]ון בר[ח]בות
 מרא[ני]הן [כלפיד]ם] [יז]כר אדיר[יו] יכשלו בהלכותם
 [י]מהרו חומתה והכון] [נפת]חו והה[י]כל נמוג
 8 והצב גלתה העלתה ואמהתיה] [קו]ל יונ[ים] [מ]תפפת על
 35 [וניגוה כןברכת] מים מ[ני]מי היא [ו]המה [נ]ס[ים] עמדו עמ[ו]דו]
] [מפנ]ה 10 בוזו כסף בוזו זהב [ו]אין קצה לת[כונ]ה [כ]בד מכנל]
] 11 בוקה ומבוקה ומבולקה [ו]ל[ב] גמס ופק] [וחל]חלה
] [כ]לם קבצו פאנרור 12 [מ]עון]
] [אשר הלך אריה ל[ב]יא שם גור]

Col. XVII: Nah 2¹³⁻³ 19 (Pl. LXVII)

13 אריה ט[ר]ף בדי גורתיו ומחנק ללבאתיו וימלא ט[ר]ף חריו
 ומצנתיו טרפה 14 הגני אליך נאם יהוה צבאות והבצרת
 [ב]עשן רכבה וכפיריך תאכל ח[ר]ב והכרתני מארץ טרף
 [ו]לא ישמע עוד ק[ו]ן מלאככה

vacat 5

[31 ה[ו]י עינך דמים [כ]לה [כ]חש פרנק] מלאה לא ימיש ט[ר]ף 2
 שוט וקול רעש אופן וסוס דהר () [ו]מרובה מ[ר]קה
 [3 מעלה ולנהב] חרב וברק חנית () ורב חלל וכבוד
 ואין קצצה לגויה [י]כשלו בגויתם 4 מרב זנוגי זונה טובת חן
 בעלת כשפים המנכרת גוים בזוניה ומשפחות ב[כ]שפיה 10
 5 הגני א[ל]יך נאם יהוה צבאות וגליתי שולניך על [פ]ניך
 והראיתי גוים מערך וממלכות קלוניך 6 והשלכתי
 [שקוצים () וגבלתניך ושמתיך כנראי 7
 [ואמר שדדה נינוה מי יגוד
 [לך 8 התיטבי מנא אמון הישבה] 15
 חיל מים חומתה 9 כוש [ע]צמה [ומצ]רין
 ולובים היו בעזרתך 10 גם הניא לגלנה הלכנה
 עלליה ירטשו בראש כל חוצות [ו]על נכבדיה
 [וכל ג[דו]לניה רתקו בנקים 11 גם את תשכרני תהי]
 [את תבקשי] 20
 [בכנרין א[ם] ינוענו ונפלנו אוכל 13 הנה
 [בקרבך אל איבניך [פת]וח [נפתח]ו שער ארצך
 [בנריחין 14 מי מצור שאבניך לך]
 [החזיקי מלבן 15 שם]
 [תאכלך כילק [התכבד] כילק] 25
 [מכוכבי השמים]
 [כגוב [ג]בי החנונים
 [ולא נודע מקומו
 [נפשו עמך
 [לשברך נחלנה] מכתך] 30
 [כי על מני לא עברה]

vacat

vacat

vacat

[] 35
 []
 []

Probablement, non 39 lignes, comme d'habitude, mais seulement 36.

Col. XVIII: Hab 1³-2¹¹ (Pl. LXVIII)

[און ועמל תבִּינט וְשִׁדּוּחַמֶּס לַגְּדִי] ריב [ו]מְדוֹן
 [ת]זֹרָה [ו]לֹא [י]צֵא [] מִשְׁפֹּט כִּי רִשַׁע [מ]כְּתִיר אֵת הַצַּדִּיק
 [מִעַקֵּל ⁵רֵאוּ [ב]גוֹיִם וְנִהְבִּיטוּ וְהִתְמַהוּ תְּנַמְהוּ כִּי פִעַל פִּעַל
 [⁶כִּי הִנְנִי מְקִיִּים אֶת הַכְּשָׁדִים [] הַמְרִן
 [⁵] לַרְשֵׁת מִשְׁכָּנוֹת לֹא לֹו ⁷אֵינִי וְנִרְאָה [הו]א [מ]נִוּוּ מִשְׁפָּטוֹ
⁸וְקָלוּ מִגְּמָרִים סוֹסִיו וְחִדּוּ מִזְּאֲבֵי [ופ]שֵׁן [פ]רִשְׁיו [מ]רְחֹק
 יִבְאוּ יַעֲפוּ כְּנֹשֶׁר חֵשׁ לֹאכֹוֹל ⁹כִּלְהָ לְחַמֵּס יְבוֹנֵא [מ]גְּמַת [קדי]מֵה
 וַיֵּאסֶף כַּחֹל שְׁבִי ¹⁰וְהָיוּ אֵל בְּמַלְכִים יִתְקַלֵּם וְרוֹזְנִים [מ]שַׁחַק []
 [מ]בְּצַר יִשַׁחַק וַיִּצְבַּר [ע]פֶּר [ויל]כֹּדֶה ¹¹אִו חֵלֶף רְנוּחַ וַיִּנְעֵבֵר וְאֵשׁ זֹו כְּחֹ
 [ל]אֵלֶהָנוּ ¹²אֵתָהּ מְקַדֵּם [] אֱלֹהֵי קִדְשֵׁי [נ]מֹוֹת יְהוָה לְמִשְׁפָּט
 [] לְהֹוֹכִיחַ יִסְנְדָתוֹ ¹³ [עי]נִים מְרֵאוֹת []
 [ת]חֲרִישׁ []
 [כ]לֵּהָ ¹⁵ []
 [] ¹⁴⁻¹⁷
 [כ]תוֹב []
 [וי]פַח []
 [] ²⁰
 [ג]בֹר יְהִיר []
 [ו]לֵא יִשְׁבַּע []
 [אֵלֶהָ כָּלִם עֲלִיו ⁶ []
 [עֵד [מ]תִּי []
 [וי]קְצוּ מוֹעֲזֵיךְ [] ²⁵
 [גו]יִם רְבִיִּים [י]שְׁלוּךְ כָּל יִתְרָ []
 []
 [] *vacat* []
 [רע ¹⁰יעצָתָ [] ⁹
 [מ]קִיר תוֹעֵץ [] ³⁰
 [] ³¹⁻³⁹

Col. XIX: Hab 2¹⁸–Soph 1¹ (Pl. LXIX)

[פס]ל כי פסלו יצרו מסכנה ומור[ה] שקר [] בטח יצר יצנרו[ו] [ע]לין[ו] לעשות
 אלילים אלמים ¹⁹ [] לעץ ^{הקיצה} עורי לאבן דומם הוא יורה הנה הוא
 תפוש זהב וכסף וכל רוח אין] [ב]הניכל קנדשו הס מנפניו כל הארץ
 תפלה לחבקוק הנביא על [שג]נות ² יהוה שמעתי שמעך יראתי
 יהוה פענלך] בקרב שנים חייהו בקרב שנים תודיע ברגז [ר]חם תזכור ³ אלוה
 מתימן ⁴ [ב]וא וקדוש מהר פארן סלנה כס[ה] שמים הודו ותהלתו מלאה הארץ
 ונגה כאור תהיה (קרננים מידו חביון עזה ⁵ לפניו ילך דבר ויצא
 רשף לרגליו ⁶ [ע]מד וימדד ארץ [ו]יתפצצו הררי עד שחו גבעות
 עולם ה[ל]כות עולם] ⁷ [ת]תת] און ראיתי אהל[ל] כושן ירגזון יריע[ו]ת ארץ מדין
 הבנה[ר]ים חרה יהוה [] בנהרים אפך אם בים עברתך כי תרכב
 על סוסך מרכבותיך ישועה ⁸ ערניה תעור קשתך שבעות מטות אמר סלה
 נהרות תבקע ארץ ¹⁰ [ר]און] יחילו הרים זרמו מים עבות נתן תהום קולו רום
 ידיהו נשא ¹¹ שמש יר[ח] עמד זבולה לאור חציק יהלכו לנגה ברק חניתך
 ב[ו]עם [ת]צעד ארץ תדוש גוים ¹³ יצאת לישע עמך [ל]ישע את משיחך
 [] ראש מבית רשע ערות [] עד צואר סלה

vacat

¹⁴ נקבת במטי[ו] ראש פרוז יס[ע]רו[ו] להפיצני עליצתם כמו לנאכול עני במסתר
¹⁵ דרכת [] חמר [מי]ם רבים ¹⁶ שמעתני ותר[ג]זו בטני לקול] צללו שפתי
 י[ב]ונא בעצמי ותחתני ארגזו א[ש]ר אנוח לניום [ל]עם יגודנו
¹⁷ 20 [כי] תאנה לא [ב]גפנים כחש] ושד[מ]ות לא עשה
 אכל גזר מנמכל[ה] צאן] בקר ברפתנים ¹⁸
 בא[ל]הי ישעי ¹⁹ יהוה אנדני חילי וישם רנגלי
 למנצח בנגינותי]

*vacat**vacat* 25*vacat*

[] דבנר יהוה אשר היה
 [] יאשיהו בן אמון
 [] 29–39

Col. XX: Soph 1¹¹–3⁶ (Pl. LXX)

[] [ה]מכתש כי נדמה כל עם כנען נכרתו
 [] אחפש את ירושלם בגרות]
 [] האמרים בלבכם לא ייטיב יהוה ולא ¹³

- [לשממה וּבְנוּ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וַיָּשׁוּבוּ וַיִּנְטְעוּ]
 [הַגְדֹּנִי לְקָרוֹב וּמִן הַר] 5
 [עֲבָרָה הַיּוֹם הַזֶּה וְאֵל]
 [וְעָרְפֹל יוֹם שׁוֹפֵר וְתִרְעוּצָה]
 [וַהֲצַרְתִּי לְאֹדָם וְהִלְכוּ כְעֹרִים לִי הֲתִוְהֶה הַטָּנָא]
 [וְלַחֲמִם כְּגַלְגָּלִים גַּם כִּסְפָּם גַּם זֶהֲבָם]
 [עֲבַרְתָּ יְהוָה וּבְאֵשׁ קָנַאתוֹ תֹאכְלֵהוּ כֹּל הָאָרֶץ כִּי] 10
 [אֵת כָּל יֹשְׁבֵי הָאָרֶץ] 21 הַתְּקַשְׁשׁוּ וּקְשׁוּ הַגּוֹי לְאֵל
 [כִּמְץ עֲבֹר יוֹם] [לֹא יָבֹא עֲלֵיכֶם חֶרֶן אִף יְהוָה בְּטֶרֶם לֵאמֹר יָבֹא]
 [יוֹם אִף יְהוָה בְּקִשׁוֹ אֵת יְהוָה כֹּל [עֲנִי אֶרֶץ אֲשֶׁר מִשְׁפְּטוֹ פָּעֵלוּ בְּקִשְׁנוּ]
 [צַדִּיק בְּקִשׁוֹ עֲנוּהוּ אֲוִלִי תִסְתַּרְנוּ] בְּיוֹם אִף יְהוָה 4 כִּי עֲזָה עֲזֹבָה תִהְיֶה]
 [וְאֲשַׁקְלוֹן לְשִׁמְמָה אֲשֶׁר נִוּד בְּצִהָרִים יִגְרֹשׁוּהָ וְעָקְרוּהָ תִעֲקֹר] 15
 [הוּא יִשְׁבֵי חֶבְלֵי הַיָּם גְּוִי כִרְתִים דָּבַר יְהוָה עֲלֵיכֶם]
 [וְהֶאֱבַדְתִּיךָ מֵאִין יוֹשֵׁב 6 וְהִיִּתָּה חֶבֶל הַיָּם גְּוִי כִרְתִים]
 [צִנְאֵן] וְהִי חֶבֶל לְשִׁמְמָה בֵּית יְהוּדָה עֲלֵיכֶם יִרְעֹן בְּבֵיתִי אֲשַׁקְלוֹן]
 [יִרְבְּצוֹן כִּי יִפְקֹדֵם יְהוָה אֱלֹהֵיכֶם וְשָׁב [שְׁבִיבֵיכֶם] 8]
 [וּגְדוּפֵי בְנֵי עַמּוֹן אֲשֶׁר חָרְפוּ אֵת עַמִּי וַיִּגְדְּלוּ עַל גְּבוּלֵם] 9
 [יְהוָה [צִבְאוֹת] אֱלֹהֵי יִשְׂרָאֵל כִּי מִנוּבָא]
 [מִמֶּנִּי שֶׁקְ חֶרֶב וּמִכְרָה מִלְּחָמָה]
 [יִנְחָלוּם 10] אֵת לֵהֶם תַּחַת גְּאוֹנֵם]
 [עֲלֵיכֶם]
 [וַיִּשְׁתַּחֲוֶיּוּ] הַגּוֹיִם 12 גַּם] 25
 [וַיֹּאמְרוּ אֵת [אֲשׁוּר] וַיִּשְׁמְנוּ]
 [בְּתוֹכָהּ עֲדָרִים כָּלִי חִיתוֹ גְּוִי]
 [בְּחִלּוֹן חֶרֶב כִּסְפָּה כִּי אֲרוּזָה עָרָה] 15] הַעֲלֵינִי]
 [הָאֲמָרָה בְּלִבָּהּ אֲנִי וְאֲפֹסֵי עוֹד]
 [כָּל עוֹבֵר עָלַי יִשְׂרָק יִנְיַע יָדוֹ] 30
 vacat
 [מִרְאָה וּנְגָאֵה הַעִיר הַיּוֹנָה 2 לֹא שְׁמַעְתָּ] בְּקוֹל לְאֵל לִקְחָהּ מוֹסֵר] 31
 [בֵּיהֶן לֹא בִטְחָה אֵל אֱלֹהֵיהָ לֹא קָרְבָהּ 3 שְׁרִיָה בְּקָרְבָהּ אֲרִיזוֹת שְׁאֵגִים]
 [זֹאבֵי עָרָב לֹא גִרְמוּ לְבַקֵּר 4 וַיִּבְיֵאֵנהּ פַּחֲזִים אֲנִישֵׁי בְּגִדוֹת [כְּהִנִּיָּה]]
 [חֲמָסוֹ תוֹרָה 5 יְהוָה צַדִּיק בְּקָרְבָהּ לֹא יַעֲשֶׂה] 35
 [מִשְׁפָּטוֹ [יִתֵּן] לְאוֹר לְאֵל [עֲדָר]] עוֹלָם]
 [מִבְּלִי]
 [] 38-39]

Col. XXI: Soph 3⁸-Agg 1¹¹ (Pl. LXXI)

[לעד כִּי משפֹּטִי לאֲסֹף גוֹיִם]
 עליהם ועמי כל חרוֹן אפי כִּי באש קנאתי]
 על העמים שפה ברורה לקרא כלם]
 ש[כֹּם אחד ¹⁰מעבר לנהרִי כוש עֲתָרִי בַת פּוּצִי יוֹבֵלֹן]
 לא תבושי מִכַּל עֲלִילוֹתֶיךָ אֲשֶׁר פִּשַׁעַת בִּי כִּי אֲזִי] 5
 גאוֹתְךָ וְלֹא תוֹסֹפִי לַגְּבוּהָה עוֹד בַּהֲרַקְדָּשִׁי ¹²]
 עֲנִי וּדְל וַחֲסוּ בִשְׁם יְהוָה ¹³ [שאֲרִיתִי [יִשְׂרָאֵל לֹא]
 כז]ב ולא ימצא בפיהם לשון תרמית [כי] המה]
 ור]בצו ואין מחריד]

¹⁴רני בת ציון הריעו ישראל שמחי ועלוי בכל לב בת] 10
 [ירושלם] ¹⁵[הסיר] הוה משפטיך פנה איביך מלך ישראל יהוה בקרבך
 [לא תיראי רע עוד ¹⁶בניום ההוא] א יאמר לירושלם אל תיראי
 [ציון א]ל ירפו ידיך ¹⁷] ב]קרבך גבור יושיע ישיש עליך
 בשמחה יחריש באהבתו עליך ברנה ¹⁸ גוגי ממועד אספתני ממך
 [הי]ן משאת עליה הרפה ¹⁹ הגני עשה את כל מעניך בעת ההניא] 15
 והושעתני א]ת הצלעה והנדחה אקבץ ושמתי לתהלה ולשם
 בכל הארץ בשתם ²⁰ בעת ההיא אביא אתכם ובעת קבצי אתכם
 כי אתן [את]כם לשם ולתהלה בכל עמי הארץ בשנוב]י את שבותיכם
 לעיניכם אמר יהוה

vacat 20

vacat

vacat

¹¹ בשנת שתיים לדריוש המלך בחדש הששי ביוניום אחד [לח]דש הניה]
 דבר [י]הנוה ביד חגני הנביא [אל] זרבבל [בן שא]לתיאל פחנת יהודה [ו]אל
 [יהושע] בן יהוצנדק [ה]כהן הגדול לאמר ²[כה] אמר יהוה צבאות לאמר] 25
 ה[נעם] הוה אמרו לא עת בנא]

vacat

[[וי]הי [דבר] יהוה ביד חגי הניביא לאמר ⁴]
 ספוננים והבית הזה חרב ⁵ועתה כה אמר] יהוה צבאות
 לבבכם על] דרכיכם ⁶זרעתם הרבה [וה]בנא מעט אכול] 30
 שתו [ואי]ן לשנכרה לבוש ואין לחם לו [ו]המשתכרן
 צרור גקנב
 [כה [א]מר יהוה צבאות] שימו [לב]בכם על]
 [והבאת]ם עץ ובנו הבית וארצה בו ואנכבד]

35 אל הִרְבֵּה וְהִנֵּה לְמַעַן טוֹב וְהַבְּאַתֶּם הַנְּבִיט
 [נַאֲם יְהוָה צְבָאוֹת יִנְעַן בֵּיתִי אֲשֶׁר]
 [אִישׁ לְבָנִי תוֹ¹⁰ עַל כֵּן עָלִיכֶם כָּל־אֲנֹו]
 [יְבוּלָה¹¹ וְאַנְקָרָא חֲרָבִן]
 [וְעַל־]

Col. XXII: Agg 1¹²-2¹⁰ (Pl. LXXII)

12 [וְנִישְׁמַע זֶרְבָבֶל בֶּן שַׁאֲלִיאל]
 [הַנִּכְהֵן הַגְּדוֹל [וְ] כָּל שְׁנֵאֲרִית]
 [אֱלֹהִים [וְ] עָלֵ דְבָרֵי חֲגִי]
 [שְׁלִחֹוּ [יְהוָה [אֵל] הַנִּיחֵם וַיִּירָאנוּ]
 5 [יְהוָה¹³ וַיִּנְאֲמֵר חֲגִי] במִלְאכּוֹת
 [יְהוָה לְעַם [ל] אֲמַר אֲנִי] נַאֲם יְהוָה
 14 [וַיִּנְעֹר יְהוָה אֶת רוּחַ זֶרְבָבֶל שְׁאֵלִי אֵל פָּחַת]
 [וְאֵת רוּחַ יְהוֹשֻׁעַ בֶּן יְהוֹצָדָק]
 [וְאֵת כָּל שְׁאֲרֵי הָעָם]
 10 [מִלְאכָה בְּיַת יְהוָה] צָבָאוֹת [אֱלֹהֵי] הֵם
 [) vacat ()] 15 בְּיוֹם עֶשְׂרִים
 [)]
 [) וְאַרְבַּעַת] בְּשָׁנָה
 15 שְׁתַּיִם לְדַרְיָוֶשׁ הַמֶּלֶךְ²¹ בְּשִׁבְעֵי [בְּשָׁנִים] בְּעֶשְׂרִים
 [וְאַחַד לְחֹדֶשׁ [הַיָּהּ דְּ] בָרַךְ יְהוָה אֵל חַגֵּי הַנְּבִיא]
 [לְאֹמֵר² אֵמַר נֹא אֵל זֶרְבָבֶל בֶּן שַׁאֲלִי אֵל פָּחַת]
 [יְהוּדָה] יְהוֹצָדָק הַכֹּהֵן הַגְּדוֹל
 [וְאֵל שְׁאֲרֵי הָעָם לְאֹמֵר³] בְּכֹחַ הַנְּשֹׂאֵר
 [אֲשֶׁר רָאָה [אֵת] הַבַּיִת הַזֶּה] הַרְאִישׁוֹן
 20 [וּמָה אַתֶּם] עַתָּה^א [כֹּאֲנִי]]
 [בְּעִינֵיכֶם⁴ [וְ] עָתָה]
 [וְחֹזֵק [יְהוָה] שֶׁעַ בֶּן]
 [[וְ] חֹזֵק [כָּל] [הָ] עָם]
 [כִּי אֲנִי אֲתִכֶּם] יְהוָה צְבָאוֹת
 25 [בְּצִאֲתֶכֶם]⁵
 [תִּירָאוּ]
 []

מעט־ט היא] ⁶	
ואת־]	
הגוי־ם] ³⁰	
הבי־ת]	
ק־ל־י]	
[]	33-37
[] ¹⁰	לתשיעי ב־שנת
[]	יהוה אל חגי הַנְּבִיא

Col. XXIII: Agg 2¹²-Zach 1⁴ (Pl. LXXII)

[]	1-3
[] ואל	
[] ויאמרו־ן ל־א ¹³	5
[] בכל אל־הַ הַיִּטְנָמָא	
	<i>vacat</i>	
[] ¹⁴ ויען חגני־ן ויאמר	
[] גאם יהוה וכ־ן	
[] שם טמא־ן הַיִּטְנָמָא ¹⁵	10
[] הזה ומעלה מטְנָרָם	
[] בהיכל יהוה ¹⁶	
[] עשרים והית־הַן	
[] חֲמִשִּׁים פורה]	
[] בשִׁנְדַּפ־וֹן וּבִיר־קוֹן	15
[] את־כֶּם א־לִי	
[] הַיּוֹם הַזֶּה־ן	
[]	
[]	
[] מן [הַזֶּה]	20
	<i>vacat</i>	
[] ²⁰ ויהי דבר יהוה־הַן שְׁנִית	
[] ²¹ וארבעה לחדש לאמְר־ן	
[] פחת יהודה לאמר אני־ן	
[] ואת הארץ ²² והַיִּטְנָמָא	25
[] חֲזֹק מִן־לְכֹוֹת־ן	
[] וירדו סִנְסִים	

[הֶהָנוּא	
[נֶאֱמַר [וְנִשְׁמַתִּיךְ	
[נֶאֱמַר יְהוָה צְבָאוֹת	30
	<i>vacat</i>	
	<i>vacat</i>	
	<i>vacat</i>	
[בְּחֹדֶשׁ הַשְּׁמִינִי בְּשִׁנְתִּי ¹¹	
[דָּבַר יְהוָה אֶל זַכְרִיָּה בֶן־נָחֶמְיָה	35
[לֵאמֹר ² קְנִצְ[חָ] יְהוָה [עַל־	
[נְאֻמֵּי יְהוָה כִּי אָמַר יְהוָה	
[נְאֻמֵּי יְהוָה צְבָאוֹת	
[צְבָאוֹת ⁴ אֲנִי	

Pl. LXXIII: fragments non identifiés, sauf fr. 30 (Am 1¹⁴) et fr. 8 (Soph 3¹²).

A la liste des variantes, pp. 183 s., ajouter:

Col. X 14: Jon 1⁸ וְאִי מִזָּה || TM ואי מזה.

XVI 1: Mich 7¹⁷ וִירָאוּ || TM ויראו.

XIX 2: Hab 2¹⁹ הַקִּיצָה (TM), au-dessus de la ligne.

17 3¹⁴ פְּרוּזוֹ || = TM Ketib: פְּרוּזוֹ Qere.

XXI 11: Soph 3¹⁵ אֵיבֵךְ come LXX, Targum, Pešitta || TM איבך.

XXII 11-13: Agg 1¹⁵. Une grande partie de la l. 11, l. 12 toute entière et le début de la l. 13 n'étaient probablement pas inscrits à cause de la surface défectueuse de la peau, qui ne prenait pas l'encre; cf. note à X 21 dans la liste des variantes, p. 183, et *passim* dans le texte, où les blancs de ce genre sont marqués par les parenthèses, ().

ADDENDUM AUX Nos 29 ET 30

En 29 recto ligne 9 et 30 ligne 8 j'avais d'abord lu le toponyme יְרוּשָׁלַיִם (ירושלים), mais le *šin* m'a ensuite paru trop incertain. Après une dernière révision je préfère y revenir et j'adopte: 29 recto 9 (cf. ligne 1) et 30 8 בִּירוּשָׁלַיִם; 29 recto 11 (cf. 1) בְּרֹאשׁ הַבְּרִית מִירוּשָׁלַיִם. Certains des contractants sont donc originaires de Jérusalem, et c'est là que furent rédigés ces actes. On pourra noter la date du second: '21 Tišri an 4 de la Libération d'Israël'; jusqu'à l'automne de 134 Jérusalem était donc aux mains des rebelles de Ben Kosba.

III

Textes Grecs et Latins

INTRODUCTION

OUTRE les textes hébreux et araméens qui viennent d'être présentés, les grottes de Murabba'ât ont fourni également des textes grecs, sur peau ou sur papyrus, et quelques fragments latins, sur papyrus. Les documents grecs sur peau (89–107) représentent pour la plupart des comptes de céréales. Nous y voyons des relevés de contributions qui jettent une lumière concrète sur l'administration romaine en Palestine au II^e siècle après J.-C. On appréciera aussi l'intérêt onomastique des listes de contribuables qui s'y rencontrent. Si nos inductions sont justes, la manière même dont étaient utilisées ces feuilles de peau n'est pas sans présenter un intérêt paléographique. Les documents grecs sur papyrus contiennent aussi des fragments de comptes, mais très fragmentaires (118–25). Les plus belles pièces portent, soit des textes littéraires (108–12), soit des documents de la pratique (113–17). Les textes littéraires sont eux aussi bien fragmentaires, et nous n'avons pu les identifier — s'ils sont déjà connus —, faute de pouvoir consulter tous les lexiques utiles. Les documents, surtout le chirographe 114 et les deux contrats de mariage 115 et 116, jettent une lumière opportune sur les formes et le formulaire juridiques de la Palestine romaine. Le n° 115 apporte en outre des informations intéressantes pour la topographie palestinienne, comme aussi il confirme et illustre l'usage du 'document double' dans l'empire romain. Trop fragmentaires pour donner un sens, les numéros 126 à 155 ont du moins l'intérêt de présenter des types variés d'écriture; et il faut en dire autant des quelques fragments latins (158–63). Les ostraca grecs et latin (165–8) ont peu d'importance. Il n'en va pas de même pour le document de tachygraphie grecque (164), qui apporte un spécimen nouveau et relativement considérable de ce genre d'écriture encore mal connue.

A part 157, envers d'un papier arabe du x^e siècle, et 156 qui a pu être laissé là un siècle plus tard par quelque ermite de passage, à part aussi 154 dont l'écriture semble être d'époque byzantine, la plupart de nos textes sont d'une même époque. Un seul est daté avec précision (115), mais l'ensemble se laisse aisément placer d'après l'écriture en cette première moitié du II^e siècle que postule le contexte historique de la Seconde Révolte Juive.⁽¹⁾ Toutefois 114 et 117 sont postérieurs d'un demi-siècle et doivent s'expliquer par le maintien en ces grottes d'un poste romain, ou au moins de rondes de surveillance. D'autre part, 108 et 158, peut-être aussi 109 et 110, dont l'écriture paraît suggérer plutôt la deuxième moitié du I^{er} siècle, pourraient bien se rattacher à une occupation lors de la Première Révolte, qui est attestée par ailleurs (cf. p. 48 et 18).

A l'intérêt propre que présentent les pièces les mieux conservées s'ajoute l'information qu'apporte l'ensemble de la trouvaille, y compris les plus humbles fragments, en deux domaines encore mal connus, à savoir: l'usage de la langue grecque en Palestine et l'évolution de l'ancienne écriture grecque en dehors de l'Égypte.

En dépit de la méfiance compréhensible des rabbins à l'égard de la langue grecque, véhicule du paganisme, cette langue a connu dans la Palestine des premiers siècles de notre ère, et non seulement parmi les classes élevées mais encore dans la masse de la population, une large diffusion que les travaux érudits et les découvertes archéologiques manifestent chaque jour davantage. Saul Lieberman,⁽²⁾ par exemple, a bien mis en évidence la profonde hellénisation

⁽¹⁾ Pour de nombreux cas, surtout pour les petits fragments, j'ai donc jugé inutile de préciser cette date qui ne se laisse pas conclure à partir de la pièce elle-même, tout en paraissant vraisemblable en soi et garantie par le contexte de la trouvaille.

⁽²⁾ *Greek in Jewish Palestine*, New York, 1942; *Hellenism in Jewish Palestine*, New York, 1950. Voir encore récemment Morton Smith, 'Palestinian Judaism in the First Century', dans *Israel: its Role in Civilization*, edited by Moshe Davis, New York, 1956, pp. 67–81, surtout p. 70.

de la culture juive, même rabbinique, et les nombreuses inscriptions juives en grec qui se découvrent chaque jour sur les ossuaires ou dans les catacombes de Beth She'arim attestent que cette langue n'était pas ignorée du grand public. Les nouveaux documents découverts à Murabba'ât viennent déposer dans le même sens. Sans doute certains émanent-ils du milieu militaire romain (114, 117) et rien n'autorise à affirmer qu'il n'en va pas de même pour tel ou tel texte littéraire (108-12). Mais il y a tous ces documents dont les intéressés sont des Juifs : ces paysans dont les noms s'alignent dans les comptes (89 ss., 118 ss.), ces deux femmes Mariamé et Salomé qui paraissent en contestation avec un vétérinaire romain (113), ces deux époux juifs Éléaios et Salomé qui se réconcilient après une première rupture (115), cette Salomé qui épouse un certain Aurélios (117), etc. Sans doute les documents en question sont-ils rédigés par l'administration officielle, mais les intéressés qui les ont gardés par devers eux et apportés à Murabba'ât devaient y comprendre quelque chose. Il n'est pas jusqu'aux nombreux fr. 126-55, trop mutilés pour renseigner sur leur contenu, qui ne parlent encore par leur abondance même : cette masse de textes variés, qui ne peuvent venir tous des seuls occupants romains, ne s'explique que dans un milieu où le grec était une langue relativement familière.

Un autre problème reçoit de ce lot de textes une nouvelle lumière : celui de l'histoire ancienne de l'écriture grecque. Nous sommes relativement bien renseignés sur son évolution en Égypte, grâce aux innombrables papyrus trouvés dans ce pays, beaucoup moins pour les autres contrées, où les découvertes ont été rares. En Palestine même, la liste dressée par R. Taubenschlag⁽¹⁾ ne mentionne que dix documents publiés, dont quatre sont latins et dont quatre grecs viennent de 'Auja el-Hafir. Depuis lors ont paru les nombreux papyrus littéraires et documentaires trouvés en ce dernier lieu,⁽²⁾ mais cet ensemble ne date que des VI^e-VII^e siècles après J.-C. La nouvelle documentation fournie par Murabba'ât, avec sa grande variété d'écritures remontant pour la plupart à la première moitié du II^e siècle, apporte donc un témoignage d'importance considérable. Quand ils ont apprécié les textes trouvés hors d'Égypte, les experts ont été généralement d'accord pour souligner la grande ressemblance de leurs écritures avec celles de l'Égypte.⁽³⁾ Il me semble que les documents de Murabba'ât confirment ce jugement. A part de menues différences que les spécialistes ne manqueront pas de relever, on croit retrouver les mêmes formes de lettres et les mêmes styles que dans les papyrus d'Égypte. Je n'ai proposé de parallèles que pour les pièces les plus importantes, mais j'ai cru bon, pour permettre sur ce point des comparaisons plus poussées, de donner en photographies (le plus souvent infra-rouges) une reproduction intégrale de toute la trouvaille, même des modestes fragments qui n'ont précisément d'autre intérêt que paléographique.⁽⁴⁾

Les papyrus latins des premiers siècles ne sont pas non plus très nombreux et ceux de Murabba'ât seraient les bienvenus s'ils étaient moins misérables. Le n° 158 paraît du moins porter une écriture digne d'intérêt.

(1) 'Papyri and Parchments from the Eastern Provinces of the Roman Empire outside Egypt', *The Journal of Juristic Papyrology*, iii, 1949, pp. 49-61; sur la Palestine, pp. 50-53.

(2) *Excavations at Nessana*, vol. ii. *Literary Papyri*, by Lionel Casson and Ernest L. Hettich, Princeton, 1950; vol. iii. *Non-literary Papyri*, by Casper J. Kraemer, Jr., Princeton, 1958.

(3) Cf. W. Schubart, *Griechische Paläographie*, 1925, p. 170; Fr. Cumont, *Fouilles de Doura-Europos (1922-1923)*, Paris, 1926, pp. 286 s.; Medea Norsa, *La scrittura*

letteraria greca dal secolo IV A.C. all' VIII D.C., Florence, 1939, p. 13. Les éditeurs des papyrus de 'Auja el-Hafir écrivent (*o.c.*, p. vii) : 'Paleographically, the literary papyri agree with the non-literary in showing that, at least in South Palestine, the various types of hand are, as one would expect, practically identical with those from Egypt'; même jugement chez C. J. Kraemer, Jr., 'The Colt Papyri from Palestine', *Actes du V^e Congrès International de Papyrologie, Oxford 1937* (Bruxelles, 1938), p. 242.

(4) Sauf indication contraire (échelle graduée), tous les documents sont reproduits en *grandeur naturelle*.

Dans les transcriptions j'ai adopté les règles ordinairement admises :

- crochets carrés [] : lacunes
- crochets doubles [] : lettres biffées par le scribe
- crochets obliques < > : lettres omises fautivement par le scribe
- petites accolades { } : lettres superflues
- parenthèses () : résolution d'une abréviation ou d'un sigle
- points sous les lettres : lettres qui sont douteuses, ou du moins le seraient s'il n'y avait le contexte
- points sur la ligne : lettres illisibles
- points entre crochets : nombre approximatif de lettres perdues

J'ai renoncé au trait de mutilation, qui aurait pu se confondre avec les traits de soulignement des 'séah' en 90 ss., et que la documentation photographique rend pratiquement superflu.

J'ai à cœur, en terminant, de remercier ceux qui m'ont aidé dans ce travail, et tout spécialement Monsieur Jacques Schwartz. Ses examens attentifs de mes lectures et interprétations, et ses critiques accompagnées de nombreuses et excellentes suggestions, m'ont permis d'améliorer la présentation de presque chaque pièce. Tout en gardant la responsabilité des résultats ici proposés, je tiens à dire combien son assistance jamais lassée m'a été secourable. Monsieur R. Marichal m'a accordé aussi une aide bien utile dans la lecture des fragments latins. Je dois à Monsieur Henri Seyrig des indications précieuses sur l' 'argent tyrien' dont parlent les nos 114 et 115. Monsieur V. Arangio-Ruiz et Monsieur Charles Perrat ont bien voulu m'aider de leurs suggestions dans l'interprétation, malheureusement presque désespérée, du document latin n° 158. Enfin je dois à mon collaborateur l'abbé J. T. Milik des conseils érudits pour l'interprétation des noms propres sémitiques.

I

PEAUX

89-107

A L'EXCEPTION d'un seul (97 e = 105), tous les documents 89 à 106 sont écrits sur une seule face. Cela tient à la qualité médiocre de leur matière. Plus fine certes que du cuir, elle n'a cependant pas le fini du parchemin qui rendrait les deux faces également propres à l'écriture. L'une d'elles a été rendue suffisamment lisse, mais l'autre est demeurée quelque peu rêche ou pelucheuse. Les anciens connaissaient des degrés divers dans la préparation de la peau comme matière d'écriture. Les Grecs distinguaient entre διφθέραι et περιγαμηνά (lat. *membranae*);⁽¹⁾ les Juifs aussi avaient sur ce point toute une terminologie.⁽²⁾ Pour simplifier, nous parlerons ici de peau, étant entendu qu'elle tend parfois vers le parchemin (95, 96).

La teinte de la face écrite va du jaune au brun; celle du verso est plutôt blanchâtre. Ces tonalités varient d'ailleurs et seront précisées pour chaque pièce, avec les autres détails utiles.

Nos fragments ne proviennent évidemment pas de rouleaux. Mais ils ne viennent pas non plus de codices: d'une part, nous l'avons vu, ils ne sont écrits que sur une seule face; d'autre part, sauf une exception douteuse (97 e), on n'aperçoit pas dans leurs marges les trous de couture qui indiqueraient une ancienne reliure. Ils servaient donc à l'état de feuilles isolées, comme cela était courant dans l'antiquité gréco-romaine pour les notes et documents de la vie quotidienne.⁽³⁾ On peut déterminer, au moins pour les nos 91, 92 et 94, qu'ils sont des restes de grandes feuilles de 390 mm. de largeur qui ont été pliées en deux. Les trois pièces susdites présentent en effet chacune deux bords rectilignes distants de 195 mm. et dont l'un (bord gauche pour 91 et 92, bord droit pour 94) est coupé de façon nette, tandis que l'autre, d'une coupure moins franche, paraît être l'arrachement d'un ancien pli. On pourrait donc imaginer des sortes de diptyques.⁽⁴⁾ Mais un autre détail permet de préciser davantage.

On observe sur plusieurs des bords bien coupés — jamais sur les bords émoussés correspondant à un ancien pli — une bande étroite où le parchemin est de couleur légèrement différente, en général plus claire: 90 a bord inférieur; 91 bords gauche et supérieur; 92 bord gauche; 94 a bords supérieur et droit (?). Cela se vérifie aussi pour les documents ultérieurs: 95 bords gauche et supérieur; 96 bord gauche; 101 bord droit; 103 à 106. Cette bande semble avoir été marquée par un onglet ou bordure qui jadis était collé sur le bord de la pièce. De fait, nous possédons trois fragments (103 a, b, 104) où sont restés collés des vestiges d'onglets, et même deux morceaux de tels onglets (107 a, b). Ceux-ci sont des lanières étroites, pliées par le milieu dans le sens de leur longueur; elles pouvaient donc être collées, soit sur les deux côtés du bord d'une feuille, soit sur les bords de deux feuilles distinctes qui étaient ainsi attachées l'une à l'autre. Dans le premier cas, l'onglet faisant cavalier sur le bord d'une seule et même feuille

⁽¹⁾ Cf. V. Gardthausen, *Griechische Paläographie*, i, pp. 91 ss.; F. C. Kenyon, *Books and Readers in Ancient Greece and Rome*, 1932, pp. 42, 86 ss.

⁽²⁾ Cf. S. Krauss, *Talmudische Archäologie*, ii, pp. 262 s.

⁽³⁾ Cf. W. Schubart, *Das Buch bei den Griechen und Römern*, 2^e éd., 1921, p. 20; Bilabel, art. *membrana* dans *Real-Encyclopädie*, Pauly-Wissowa-Kroll, xv 1, col. 598 s.

⁽⁴⁾ Le Parchemin II de Doura-Europos porte des trous

de couture où passe encore un lien de peau. Fr. Cumont, *o.c.*, Paris, 1926, pp. 296 s. et pl. CV, pense que les deux feuillets, attachés par un côté, faisaient diptyque. On y discerne par ailleurs sur les bords le même encadrement de teinte différente que présentent nos documents et où je crois voir la trace d'un onglet (cf. *infra*). Notre n° 164 présentera encore une couture qui pose un problème spécial.

pourrait s'expliquer comme un renforcement; mais cette hypothèse est à éliminer, car, dans tous nos documents, la trace laissée par l'ancien onglet ne s'observe que sur une seule face de la feuille, l'autre face étant absolument nette. Ceci est particulièrement clair en **103 a, b**, où l'onglet a conservé au delà de son pli de menues amorces qui ne se rabattent pas sur l'autre face de la feuille. Reste donc que les onglets ou bordures servaient à attacher deux feuilles entre elles. Cette conclusion, jointe à l'observation que les feuilles ne sont jamais écrites que sur une seule face, nous suggère l'explication suivante. Pour obtenir une matière plus forte et susceptible d'être écrite sur les deux faces, on aura choisi d'accoler ces feuilles deux à deux en plaçant à l'extérieur leurs surfaces lisses. Pour ce faire, on aurait pu les coller dos à dos; nous ne croyons pas qu'on l'ait fait, car aucun vestige certain de colle n'apparaît sur le dos de nos documents et d'autre part il serait bien étrange qu'aucun exemple de feuilles encore collées ne nous ait été conservé. On s'est donc contenté de joindre les feuilles par les onglets en cavalier que nous avons dit. Cela pouvait se faire sur les quatre côtés, ainsi que l'atteste peut-être **103 a, b**; mais, si l'on avait plié une grande feuille en deux (voir *supra*), il suffisait de coller l'onglet sur les trois bords autres que celui du pli. C'est pourquoi sans doute les bords qui correspondent à l'ancien pli ne portent jamais trace d'un onglet (**94 a** bord gauche; **91, 92** et **97** bord droit). On pouvait d'ailleurs ne pas prendre la peine de mettre des bordures sur tous les quatre côtés et cela peut expliquer que certains bords de nos documents ne semblent présenter aucune trace d'ancienne bordure (**89** bord gauche; **90 c, d, g**; **94 b**), encore qu'il puisse s'agir là d'un simple hasard dans la conservation.

On sait que l'encre sur parchemin s'efface facilement (plus que sur papyrus), circonstance qui recommandait l'emploi de telles feuilles pour des notations éphémères. Martial (*Épigr.* xiv 7) dit des *pugillares membranei*: *Esse puta ceras, licet haec membrana vocetur: delebis, quotiens scripta novare voles*. De fait, nous discernerons sur plusieurs de nos documents des vestiges d'ancienne écriture mal effacée. De telles feuilles de notes ont dû être lavées et réutilisées à bien des reprises. La dernière écriture qu'elles portent ne saurait donc être ancienne, elle doit être à peu près contemporaine des derniers événements où a succombé le poste de Murabba'ât.

La plupart de ces documents contiennent des comptes de redevances, soit en argent (**89**), soit en nature (**90 ss.**). Les papyrus d'Égypte nous ont gardé bien des pièces analogues, où figurent des listes de contribuables avec les versements qu'ils ont effectués ou qu'ils doivent effectuer. Toutefois le système de notation n'est pas le même et nous avons à découvrir celui qui est en usage dans nos textes palestiniens. Voir déjà **8** et **17 B**.

En ce qui concerne les redevances en nature, le blé, l'orge et les lentilles occupent une place importante dans les documents égyptiens: 'tribute in kind was paid in wheat, barley and lentils';⁽¹⁾ orge et lentilles y sont mentionnées en toutes lettres ou par abréviation, tandis que le blé y est toujours représenté par le sigle \ddagger . Il semble qu'il en va de même ici. Orge et lentilles (ou vesces) sont explicitement désignées par $\kappa\rho\iota\theta\eta\varsigma$, $\kappa\rho\epsilon\iota(\theta\eta\varsigma)$, $\kappa\rho\epsilon(\iota\theta\eta\varsigma)$ ou $\kappa\rho\iota^{\circ}$; $\phi\alpha\kappa\eta\varsigma$, $\phi\alpha(\kappa\eta\varsigma)$; $\delta\rho\acute{o}\beta\omicron\upsilon$, $\delta\rho\acute{o}\beta(ov)$; mais le blé n'est jamais nommé. Il était pourtant, avec l'orge, l'une des principales céréales de Palestine.⁽²⁾ C'est pourquoi je propose de le reconnaître dans le sigle $\mathbf{4}$ qui apparaît en **89, 90, 91, 96, (100?)**, soit que ce signe soit une autre forme du signe égyptien, soit qu'il représente un monogramme de $\sigma\iota\tau(ov)$. On sait en effet que ce mot, outre son acception générale de 'céréales', pouvait aussi désigner le froment proprement dit au même titre que le mot $\pi\upsilon\rho\acute{o}\varsigma$:⁽³⁾ les P.Gen. 63, 64 juxtaposent $\sigma\iota\tauου$ et $\kappa\rho\iota\theta\eta\varsigma$; un graffite de Doura-Europos

⁽¹⁾ A. C. Johnson, *Roman Egypt*, 1936, p. 483 (tome ii de *An Economic Survey of Ancient Rome*, ed. T. Frank).

⁽²⁾ S. Krauss, *o.c.*, ii, pp. 160, 179 s.; F. M. Heichelheim, *Roman Syria*, 1938, pp. 128 s. (tome iv de *An Economic*

Survey of Ancient Rome, ed. T. Frank).

⁽³⁾ A. Jardé, *Les céréales dans l'antiquité grecque*, p. 3; A. Segrè, 'Note sulla storia dei cereali nell'antichità', dans *Aegyptus*, xxx, 1950, p. 171.

énumère ἄρτος, σῖτος, κραιθή et οἶνος;⁽¹⁾ les P.Colt ont toujours σῖτος et jamais πυρός; voir encore l'usage du Nouveau Testament. Quoi qu'il en soit,⁽²⁾ cette interprétation du sigle 4 au sens de 'blé' semble s'imposer et sera confirmée par les équivalences de 90 a, b, c; cf. *ad loc.*

En Égypte on mesurait les céréales ou légumineuses par artabes et fractions d'artabes. En Palestine on comptait par kor, séah et kab; la séah, qui était l'unité de mesure la plus fréquente,⁽³⁾ contenait 6 kab et représentait la trentième partie du kor. Bien que la contenance exacte de ces mesures soit encore discutée, des recherches récentes (cf. notes sur 8 I et 17 B) permettent de penser qu'à l'époque romaine la séah représentait environ 15 litres. Qu'il s'agisse ici de ces mesures palestiniennes, cela est prouvé par 97, qui mentionne explicitement leurs dénominations grecques κάβον et σάτα, ce dernier mot étant le pluriel de σάτον, à moins encore qu'il ne représente une transcription littérale de l'araméen 𐤍𐤏𐤁𐤏. Nous avons dans le même sens le document araméen 8, où des séah et des kab d'orge sont exprimés par les initiales *samek* et *qoph*. Il s'agit certainement ici des mêmes mesures, encore que le système de notation soit un peu différent. Les chiffres soulignés doivent représenter les séah: on remarquera qu'ils vont de 1 à 28 (94) et ne dépassent jamais 30, ce qui convient puisque 30 séah font 1 kor. Ces chiffres soulignés sont souvent suivis d'un sigle qui ressemble à un κ et porte un chiffre en exposant (voir en particulier 94): il doit s'agir de kab, ce qui est confirmé par le fait que l'exposant peut aller de 1 à 5½ et n'atteint jamais 6, le kab étant la sixième partie de la séah. Avant les chiffres soulignés on lit parfois le sigle κ surmonté d'un point et suivi d'un chiffre qui reste toujours assez bas, de 1 à 5: on reconnaîtra là des kor, unité supérieure du système. Par exemple en 90 e on lira: 1 kor 19 séah 3 kab. A vrai dire, le sigle du kab affecte en certains cas (p. ex. 94, notamment b 1) un tracé qui ressemble peu à celui du *kappa* et pourrait évoquer davantage un *qoppa*; or on sait que le mot hébreu commence par un *qoph*. En d'autres endroits cependant (p. ex. 91 I 1-3) le tracé de ce sigle se rapproche nettement du *kappa*, qui est d'ailleurs l'initiale du mot grec. Il est donc plus vraisemblable que le sigle a bien son origine dans cette lettre, devenue avec l'habitude un signe conventionnel plus ou moins déformé. Dans mes transcriptions je le considère comme un *kappa*. Quant au sigle du kor, il s'explique aisément: c'est bien un *kappa*, initiale du mot grec (et hébreu: כֹּר), et le point qui le surmonte doit être l'indication de l'omicron qui suit.

Nous sommes bien renseignés par les papyrus d'Égypte sur la façon dont étaient perçues ces redevances en nature.⁽⁴⁾ Les documents reflètent les diverses phases de l'opération: établissement du cadastre et fixation annuelle des taxes à percevoir, prélèvements effectifs par les *πράκτορες σιτικῶν*, reçus délivrés aux contribuables par les *σιτολόγοι* préposés aux greniers publics, listes dressées par ces derniers des contributions reçues, ou redditions de comptes globales adressées par eux au gouvernement. Les documents égyptiens qui s'apparentent le plus aux nôtres sont des listes de contributions reçues, telles que P.Tebt. 90, 91 (1^{er} siècle av. J.-C.); P.Oslo 112 (25/26 ap. J.-C.); P.Columbia 1 Recto 6 (sous Hadrien ou Antonin); P.Cornell 37 (III^e siècle ap. J.-C.); P.Strasb. 45 (312 ap. J.-C.); P.Gen. 63, 64 (IV^e siècle ap. J.-C.). Comme ces documents d'Égypte, les nôtres contiennent donc des relevés de taxes perçues par l'administration. Qu'il s'agisse de taxes perçues et non à percevoir (mais voir le cas

⁽¹⁾ *The Excavations at Dura-Europos, Preliminary Report of Fourth Season*, p. 86 n. 200.

⁽²⁾ Cette correspondance plus particulière du sigle au mot σῖτος n'étant pas assurée, nous le transcrivons par πυρός comme on le fait d'ordinaire pour les papyrus d'Égypte.

⁽³⁾ S. Krauss, *o.c.*, ii, p. 394.

⁽⁴⁾ Voir entre autres: U. Wilcken, *Griechische Ostraka*, i, 1899, pp. 194 ss.; *Grundzüge* . . ., 1912, pp. 205-19;

M. Rostowzew, 'Kornerhebung und -transport im griechisch-römischen Aegypten', dans *Archiv für Papyrusforschung*, iii, 1903, pp. 201-24; Cl. Préaux, *Les ostraca grecs de la collection C.-E. Wilbour* . . ., 1935, pp. 83 ss.; A. C. Johnson, *o.c.*, pp. 481-515; N. Hohlwein, 'Le blé d'Égypte', dans *Études de Papyrologie*, iv, 1938, pp. 33-120; Zaki Aly, 'Sitologia in Roman Egypt', dans *The Journal of Juristic Papyrology*, iv, 1950, pp. 289-307.

sécial de 94), c'est ce que suggèrent la mention d'intermédiaires, les équivalences établies entre l'orge ou les lentilles/vesces et leur contre-valeur en blé, enfin le caractère hâtif et provisoire de plusieurs de nos pièces (p. ex. 91, 96, 97) qui évoquent des relevés faits sur place plutôt que des listes dressées à l'avance par des bureaux officiels. Dans les documents égyptiens on rencontre souvent, mais pas toujours (P.Oslo 112; P.Strasb. 45; P.Gen. 63, 64), les indications des dates auxquelles ont été effectués les versements. Ces indications font totalement défaut dans nos documents palestiniens. Elles ont pu être négligées, mais elles peuvent aussi avoir disparu. L'état fragmentaire de ces textes ne permet pas d'urger sur ce point: des notations chronologiques, comme aussi dans certains cas (92) la désignation des produits livrés, ont pu figurer en tête de telle ou telle des feuilles dont nous n'avons plus que les débris.

L'explication adoptée ici n'est d'ailleurs pas la seule possible et l'on pourrait à la rigueur songer, non à des comptes d'entrées au grenier public, mais à des comptes de sorties: soit que des particuliers achètent des céréales aux magasins du gouvernement, soit que des propriétaires ayant déposé le produit de leurs récoltes dans le grenier municipal le retirent peu à peu selon leurs besoins, soit enfin que des rations soient distribuées à des soldats. Mais on voit mal pourquoi les rations ne seraient pas identiques; et d'autre part les achats de particuliers devraient normalement comporter le reçu de l'argent payé. Quant à la deuxième hypothèse, nous la retrouverons à propos de 94, qui la suggère particulièrement. Tout compte fait, et bien qu'il soit impossible de décider avec certitude s'il s'agit d'entrées ou de sorties, l'explication qui voit ici des contributions versées au gouvernement reste à mes yeux la plus probable.

Nous sommes mal informés sur la nature et la procédure des taxations en Palestine sous le gouvernement romain. Nous savons seulement que, là comme dans le reste de l'Empire, l'État percevait de nombreux impôts, tant en argent qu'en nature.⁽¹⁾ Depuis 70 après J.-C., toute la terre de Palestine avait été déclarée propriété impériale, dont les acheteurs ou les tenanciers devaient acquitter des redevances à l'État. Les écrits rabbiniques nous parlent des greniers publics où les produits du sol étaient livrés au 'trésor' et au 'centurion'.⁽²⁾ Parmi ces impôts en nature, il y avait l'*annona militaris* qui servait à l'entretien de l'armée d'occupation.

Si modestes qu'ils soient, nos documents apportent une illustration concrète à ces sortes de versements. Écrits en grec, ils doivent provenir des commis du gouvernement, qu'il s'agisse de listes soigneusement dressées (89, 90), voire récapitulatives (94), ou de notes plus hâtives (91, 92). Ceux qui les ont établies peuvent être d'ailleurs ces notables (*βουλευται* ou *δεκάπρωτοι*) qui étaient chargés dans chaque centre du soin d'assurer les prélèvements.⁽³⁾ En tout cas, il semble exclu que de telles pièces aient été dressées dans le repaire de Murabba'ât. A supposer que leur gouvernement provisoire ait perçu de tels impôts,⁽⁴⁾ les révoltés de Ben Kosba eussent rédigé leurs comptes en hébreu ou en araméen; quant aux soldats romains qui prirent puis occupèrent ce poste, ils avaient d'autres soucis que ces soins d'administration. Les documents doivent dater du temps de paix et ont pu être apportés là, soit par les révoltés soit par les Romains, comme des pièces devenues inutiles qu'il suffisait de laver pour en tirer matière à de nouvelles écritures.

⁽¹⁾ L. Goldschmid, 'Les impôts et droits de douane en Judée sous les Romains', dans *Revue des Études Juives*, xxxiv, 1897, pp. 192-217; A. Büchler, *The Economic Condition of Judaea after the Destruction of the Second Temple*, 1912, pp. 55 ss.; S. Krauss, *o.c.*, ii, pp. 373 ss.; F. M. Heichelheim, *o.c.*, pp. 231 ss.

⁽²⁾ Tosefta, Demai, vi 3, éd. Zuckermann, 56, 18; cf.

A. Büchler, *o.c.*, p. 58.

⁽³⁾ F. M. Heichelheim, *o.c.*, p. 234.

⁽⁴⁾ Il se pourrait en effet, d'après le document araméen 24, que Ben Kosba se soit substitué au pouvoir romain et ait revendiqué comme lui la propriété de la terre d'Israël; cf. *supra*, p. 123.

89. COMPTE D'ARGENT

(PL. LXXIV)

Peau d'un jaune ocre assez clair. Reste d'une feuille déchirée, dont on n'a qu'une partie des bords gauche et inférieur. Marge d'environ 2 cm. Écriture nerveuse qui ne manque pas de style, tout en étant très cursive et même hâtive. Nombreuses ligatures, notamment dans les mentions, d'une écriture légèrement plus petite, qui se répètent entre les noms propres. La boucle de l'a descend notablement au-dessous de la ligne. Remarquer la forme du β (l. 15). L'o souvent petit se réduit parfois à un point en ligature (l. 13 *αυτος* et l. 16 *αργυρους*). Comparer les deux formes de l'ν: dans *Ιησους* l. 4 (cf. encore ll. 14 et 17) et dans *Ιησους* l. 22 (cf. encore ll. 5, 13 etc.). Aux ll. 12 et 17 les jambages du ν s'ornent de petits *apices*.

Les noms propres sont écrits en alinéa; au-dessous et en retrait sont indiqués les versements et les intermédiaires par qui ils ont été effectués.

	ἀρ[
	Ἰώση[πος
	δι[ιὰ
	Ἰησοῦς Π[
5	ἀργυρ[οῦς ἀργυροῦ[ς διὰ Ἰωσίου[διὰ Να ^θ Α[ἀργυροῦς[
10	διὰ Ἰωσή[που ἀργυροῦς[
	Ἰώσηπος Νει[
	ὁ αὐτὸς γραπ[
	ὁ αὐτός (πυροῦ)[
15	Ἰωάκωβος Γαζω[ἀργυροῦς .[
	Ἰησοῦς Ἐζρῶνο[ς
	παρο ^ν κρ.[
	Ἰησοῦς ἀργυρ[οῦς
20	διὰ Ἀνειῶ[ς διὰ Ἰσμαήλου[Ἰησοῦς [
	Ἰησοῦς [
ζη ⁻	ὁ αὐτός [

Notes de lecture

Ll. 6, 9, 11, 16. Plutôt que *αργυριου* il faut lire *αργυρους* (clair à la l. 11), l'o de la finale très cursive étant esquissé comme dans *αυτος* l. 13.

L. 7. L'extrémité gauche de l'ν, au-dessus de l'o, apparaît nettement sur l'original, moins nettement sur la photo à cause d'un pli.

- L. 8. Après *Na*, peut-être un θ en exposant comme dans $\kappa\rho\iota^\theta$ de 90 c : *Na* θ (*αναηλ*) ?
- L. 18. Entre α et ρ il semble qu'il n'y a pas de lettre, mais seulement la queue du ρ de la l. 17, évitée par le scribe; ensuite ν au-dessus de σ comme en 90 a 2 : $\pi\alpha\rho^\nu \sigma\delta$?
- L. 19. Avant $\gamma\nu\rho$ un trait qui paraît superflu n'est en fait que la boucle du ρ , ici assez large.
- L. 21. *Ισμαηλου*: lecture assez incertaine. La troisième lettre ressemble plutôt à un π , mais cela donnerait un nom invraisemblable et il vaut mieux supposer un μ cursif et maladroit. Pour la finale $\eta\lambda\omicron\upsilon$ comparer 94 a 4 et 12.

Commentaire

A la différence de la plupart de nos autres documents (voir cependant 90 f, g (?); 100), les versements sont faits ici en argent. $\acute{\alpha}\rho\gamma\upsilon\rho\omicron\upsilon\varsigma$ désigne le denier. L'état lacuneux du texte n'autorise guère à préciser la taxe pécuniaire dont il est ici question et à la rapprocher, p. ex., de l'*ἀπαρχή* d'une drachme que devait payer en Égypte tout Juif âgé de 3 à 60 ans (cf. Wilcken, *Chrestomathie*, n° 61; A. C. Johnson, *Roman Egypt*, t. ii de *An Economic Survey of Ancient Rome*, ed. T. Frank, pp. 554 et 581). A la l. 14 on croit d'ailleurs reconnaître le sigle qui apparaît souvent dans le n° 86, où nous l'interprétons comme le symbole du blé; de même, à la l. 18, il peut s'agir d'orge, $\kappa\rho\iota[\theta\eta\varsigma]$. En marge des ll. 23-24 $\zeta\eta$ - est sans doute l'abréviation de $\zeta\eta\tau\epsilon\iota\tau\alpha\iota$, indication d'un manque ou d'une absence.

Sans être dans un ordre strictement alphabétique, les noms propres placés en alinéa commencent tous par *I* (comparer P. Columbia I Recto 6 et ici 10 A). La plupart sont bien connus: *Ἰησοῦς* (5 fois), *Ἰώσηπος* (3 fois), *Ἰωσίας*, *Na* θ (*αναήλ*)(?)

L. 12. Les noms commençant par *Ni*- sont nombreux: *Νικάνωρ*, *Νικόδημος*, etc.

L. 15. Le premier ω de *Ἰωάκωβος* surprend. Ou bien le souci de distinguer en grec les deux voyelles avant et après le *ain* de בְּיָקוֹב aura fait écrire $\omega\alpha$, ou bien un nom théophore comme *Yo'aqab* 'Dieu a protégé' (cf. *Aqabya*, Jastrow 1104, et *Ya'aqabya* dans *Revue Biblique*, 1913, p. 268) sera devenu *Yo'aqob* par assimilation populaire avec Jacob. Comparer *Iaa* $[\kappa\omega\beta]$ dans Frey, *Corpus Inscriptionum Iudaicarum*, i, n° 628; *Iaakωβος* (?) à Beth She'arim, dans *Bulletin of the Jewish Palestine Exploration Society*, v, 1937/8, p. 81; et *Iωκοβο* $[\varsigma]$ dans *Syria. Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in 1904-5 and 1909*, iii, n° 1122. $\Gamma\alpha\zeta\omega$ peut évoquer l'araméen גַּזְוִי , nom de métier de celui qui pratique la circoncision (Jastrow 229).

L. 17. *Ἐζρῶνο* $[\varsigma]$. La rac. עֶזְרָא fournit beaucoup de noms bibliques tels que עֶזְרָא , עֶזְרָה , עֶזְרִי , עֶזְרָאֵל , עֶזְרִיָּה , עֶזְרִיָּקָם . Peut-être avons-nous ici un dérivé de la même famille avec la finale $-\delta\eta$ des diminutifs (cf. 91 II 3 sur *Μαλχείων*).

L. 20. *Ἀνεινᾶς* (ou *Ἀνινᾶς*): transcription attestée du nom juif fréquent אֲנִינְיָה (Jastrow 483); cf. p. ex. inscription de Beth She'arim (Frey, *Corpus Inscriptionum Iudaicarum*, ii, n° 1066) ou mosaïque de Beth Alpha (*ib.*, n° 1166). Le génitif *Ἀνεινᾶ* ou *Ἀνεινοῦ*, qui serait normal après *διά*, semble paléographiquement moins probable; cette liberté n'a rien d'exceptionnel, cf. une inscription de Jaffa (*ib.*, n° 944): *Παρηγόρης υἱὸς Ἀνανίας*, P. fils d'Ananias.

L. 21. *Ἰσμαήλου* (?): génitif de la forme grécisée, cf. 1 Esdras 5^{28 (29)} 9²², et voir 94 a 4.

90. COMPTE DE CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES

(PL. LXXV)

Peau d'un jaune ocre assez clair, assombri de taches gris rose; *e* a un ton plus chaud. Sept fragments, dont l'appartenance au même document semble établie par la similitude de l'écriture et de la disposition générale, encore que le rattachement de *b* au groupe ne soit pas au-dessus de tout soupçon. *a* représente le coin gauche inférieur d'une feuille, avec marge gauche d'environ 2 cm. et marge inférieure d'environ 1 cm. Remarquer la trace d'un ancien onglet sur le bord inférieur (voir *supra*, p. 212). On a aussi une marge gauche en *c* et une marge droite en *d* et *g*; mais il est impossible de dire s'il s'agit d'une même feuille ou de feuilles différentes.

L'écriture, d'un style aisé et élégant, ressemble à celle de 89 et peut provenir de la même main, tout en étant ici plus fine et plus régulière. L'*a* ne descend qu'exceptionnellement au-dessous de la ligne (*a* 3 *Γοδδαος*); mais voir peut-être aussi les ll. 1 de *a* et de *c*. Le β a le même tracé qu'en 89 et se boucle jusqu'à ressembler à un 8 (*a* 5; *b* 3; *g* 1). Ici encore l' ν a deux formes: d'une part *a* 2, 5; *c*; *e*; et d'autre part *a* 3.

a

α[
 Νουνᾶς ἐξ οὗ κολα..[

Γοδδάος φακῆς ιε διὰ
 Ἰσμαῆλ Γόργου

5 ὀρόβου κη διὰ
 Ἰωσήπ Μεσραιᾶ

Γοδδάο[ς

Γο[

ἴσ(ον) (πυροῦ) ιγ

ἴσ(ον) (πυροῦ) κα

ἴσ(ον) (πυροῦ) ι κ(άβοι) γ

]...α

θ..[

b

]·[

]κ·[

ὀρό]β(ου) ι ἴσ(ον) (πυροῦ) ζ [κ(άβοι) γ

]ἴσ(ον) (πυροῦ) ι·[

5

ἴ]σ(ον) (πυροῦ) β

]....

c

α[]·[κ]ρ[ιθ(ῆς) κό(ροι)]γ ι ἴσ(ον) (πυροῦ) κό(ρος) α κ[

ὁ αὐτός κρι^θ(ῆς) κό(ρος)α κς ἴσ(ον) (πυροῦ) κη [

ὁ α]ῦτός[]·[]..δ..[

d

]ἴσ(ον) (πυροῦ) κό(ρος) α ια
](πυροῦ).δ []··[

e

col. I

col. II

..... ἴσ(ον) (πυροῦ) ι·[

ἴ]σ(ον) (πυροῦ) κό(ρος) α ιθ κ(άβοι) γ

] Ἑλλάλος Κυρηναῖ[ος]..

]··γα [

f

col. I

col. II

Ἑλιέζρος

ὁ α]ῦτός[

[

]ἴσ(ον) (πυροῦ) ξ

]ε

]·[.]β·

εκδ[

g

col. I

col. II

]..βου αρ^γ κκ

]ἰσ(ον) (πυροῦ) ε̅ κ(άβος) (ἡμους)

'Ιώσ]ηπος

ἰσ(ον) (πυροῦ) θ̅

]ους εη

ἰσ(ον) (πυροῦ) ιβ̅

] ἰ[σ(ον)] (πυροῦ) [.]

Notes de lecture

Fr. a. L. 1. Peut-être extrémité inférieure de la boucle d'un α; cf. 89 5.

L. 2. Bien que non tout à fait certain (le premier jambage n'apparaît guère, et la lettre est fort dilatée), le ν initial est nettement plus probable que ι précédé d'un trait oblique (marquant que le compte est réglé? cf. sur 8 5). Ensuite le premier ου comme ll. 5, 89 4 et 17, 94 a 3; le deuxième ου comme 89 18. Puis κ ou β cursif?

L. 6. Ιωσηπ plutôt que Ιωσιου

Fr. b. L. 4. Le point qui pourrait faire croire à κ est en réalité l'extrémité inférieure du 4 de la ligne précédente.

Fr. c. L. 2. Sans doute θ en suspension: κριθ(ῆς); cf. 89 8.

L. 3. A la fin δια?

Fr. e. Col. I 1. Dans le début très effacé on croit lire το et un peu plus loin κ surmonté de γ.

Fr. f. Col. I 2. ο αυτος conjecturé à l'aide des vestiges de lettres et par analogie avec c 2.

Fr. g. Col. I 1. Au début βου écrit comme a 5. Puis a suivi de ρ avec γ en exposant: ἀργ(υροῦς)?

Col. I 2. Après ε on croit reconnaître un κ (comparer le κ de Κυρηναίος en e) surmonté du sigle ∟ = ½ qu'on retrouvera abondamment dans 94.

Col. II 2. Le trait de soulignement sous ιβ̅ est incertain mais probable.

Commentaire

Le texte est disposé en deux colonnes. Les noms propres sont suivis du nom de la denrée dont il a été fait versement, parfois par intermédiaire, et ensuite de deux séries de chiffres que sépare le groupe ω4. Ainsi que nous l'avons dit plus haut (p. 213), le sigle 4 doit être le symbole du blé, qui n'est jamais désigné ici par son nom et dont l'absence surprendrait pourtant dans de tels comptes de céréales. Cette conjecture est confirmée par les chiffres des quantités qui sont mises en rapport. On a dans les papyrus d'Égypte de ces équivalences qui juxtaposent à une denrée telle qu'orge ou lentille sa contre-valeur en blé, celui-ci étant la céréale la plus importante et jouant comme un rôle d'étalon. Cf. *The Tebtunis Papyri*, vol. i, Appendix I, p. 559: 'In estimating the revenues from the Crown lands the standard is the artaba of wheat . . ., to which all the rents whether in kind or money are ultimately reduced. In the case of wheat-bearing land, the rent would naturally be paid in wheat, and part of the rent of land sown with other crops, e.g. barley or lentils, was paid in wheat, the rest being collected in other produce or in money and then converted into wheat at a fixed ratio. The full technical expression indicating such a conversion is e.g. in the case of a payment in barley κριθῆς αἰ πυροῦ (or πυρῶ) followed by the number of artabae of wheat which resulted from the conversion.' Nous pensons avoir ici une opération du même ordre, mais où l'équivalence est marquée par le mot ἰσ(ον). Ainsi Goddaos a livré, par l'intermédiaire d'Ismaël fils de Gorgos, 15 séah de lentille qui sont estimées équivaloir à 13 séah de blé (a 3-4): proportion très vraisemblable, qui correspond bien à celle qu'atteste p. ex. le Pap. Columbia 1, recto 6 (époque d'Hadrien ou d'Antonin), où 19 artabae de lentille sont comptées valoir 15 artabae de blé (cf. W. L. Westermann and C. W. Keyes, *Tax Lists and Transportation Receipts from Theadelphia*, New York, 1932, p. 164). La vesce (ῥοβος) étant de qualité inférieure à la lentille, il est normal que les 28 séah versées par le même Goddaos, cette fois par l'intermédiaire de Joseph l'Égyptien, équivaillent à 21 séah de blé (a 5-6). En admettant que b 3 parle aussi d'une conversion de vesce en blé, — restitution: ῥό]β(ον) —, les 10 séah de vesce doivent correspondre à 7.5 séah de blé, ce qui permet de confirmer la lecture d'un ζ après ω4 et de restituer dans la lacune κ', c'est-à-dire 3 kab, moitié d'une séah. Quant à la conversion de l'orge en blé, nous la trouvons en c 2, où 1 kor 26 séah (= 56 séah) d'orge équivalent à 28 séah de blé, le blé valant ainsi le double de l'orge: proportion tout à fait normale et attestée, sinon en Égypte où le rapport du blé à l'orge était plutôt de 5 à 3, du moins dans d'autres pays moins riches en blé tels que l'Athènes de l'époque classique (cf. A. Jardé, *Les céréales dans l'antiquité grecque*, Paris, 1925, p. 182), la Sicile de Verrès (Cicéron, *II contra Verrem*, iii 188), l'Italie septentrionale (Polybe ii 15), et la Palestine elle-même, tant à l'époque biblique (2 Rois 7^{1, 16}) qu'à l'époque romaine (Mishna, Peah viii 5; Ketubot v 8).

Cette interprétation de c 2 permet peut-être de restituer en partie la première ligne du même fragment. Après ω4 κα très probable, on croit reconnaître au-dessus du trait de soulignement les vestiges inférieurs d'un κ. D'autre

part, la queue d'un ρ au-dessus du θ de la l. 2 permet de conjecturer qu'à la l. 1 il s'agit également d'orge. D'après le taux de conversion du simple au double, 1 kor 20 séah de blé équivalent à 3 kor 10 séah d'orge; or les vestiges au-dessus de $\kappa\varsigma$ de la l. 2 peuvent fort bien être la base d'un γ et celle d'un ι . Nous restituons donc: . . . [κ] ρ [ι^{θ} κ] $\gamma\iota$
 $\omega 4 \kappa \alpha \kappa$.

Il resterait à expliquer le sigle en forme de petit croissant ouvert à droite qui s'observe en *f* II et en *g* I 1; II 2. Une hypothèse spontanée serait d'y voir un *sigma* lunaire, initiale de 'séah' (cf. le *samek* du n° 8), parallèle aux sigles du kor et du kab. Mais il faudrait expliquer pourquoi il est écrit, à la différence de ceux-ci, en petit exposant au-dessus de la ligne, et surtout pourquoi le scribe abandonnerait ici sa coutume d'exprimer les séah par un simple soulignement des chiffres. Or, dans les trois cas où il figure, ce sigle est suivi d'une ou de deux lettres qui ont sans doute valeur de chiffre mais ne sont pas soulignées. Il ne doit plus s'agir de mesures de capacité. Ce qui précède est malheureusement très incertain dans les trois cas; mais il ne paraît pas impossible, en *g*, de restituer ἀργ(υρούς) et ἀργυροῦς. Dans ce cas nous aurions affaire à un sigle d'ordre pécuniaire. La hauteur des chiffres 20(*g*) ou même 24(*f*) ne permet guère de songer à un sous-multiple du denier. Peut-être s'agit-il du taux ou tarif auquel était estimée telle denrée? On songerait même à restituer le mot ὀρόβου au début de *g* et en *f* col. II, si la haste verticale qui précède de deux intervalles le β ne rendait cette restitution bien difficile. Par ailleurs rien ne prouve qu'il s'agisse d'une *adaeratio*, et la présence de $\omega 4 \iota \beta$ à la fin de *g* II 2 fait plutôt songer à une conversion d'argent en blé. Mais l'état déplorable du document ne permet pas d'en rien conclure sur le prix des céréales, ni même de mettre à profit ce que nous en disent les écrits rabbiniques, à savoir que, au début du II^e siècle ap. J.-C., la séah de blé valait de 1 denier, en temps de prospérité, à 4 deniers ou plus, en temps de disette; cf. S. Krauss, *Talmudische Archäologie*, ii, p. 378; F. M. Heichelheim, *Roman Syria* (t. iv de *An Economic Survey of Ancient Rome*, ed. T. Frank), p. 183, repris par A. Segré dans *Aegyptus*, xxx, 1950, p. 186.

Voici quelques remarques sur les noms propres.

Fr. a. L. 2. *Novnās*. Ce nom grec se rencontre en Phrygie-Galatie; cf. *CIG* 3822d, 4147; *SEG* vi 293. Pour un Juif il avait l'intérêt de transcrire l'aram. נִינְוָא 'le poisson'. Si l'on préférerait lire 'Iovnās (moins probable, voir *supra*), on pourrait y voir une variante de 'Iovnās: cf. Frey, *Corpus Inscriptionum Iudaicarum*, ii, nos 1012, 1018, 1021. 'Iovnā se rencontre en 1 Esd 9³⁴.

L. 3. Γοδδάος, — qui se distingue par son double δ du fréquent Γοδαῖος ou Γοδέος, transcription du nab. גִּדְיָא (Cantineau, *Le nabatéen*, ii, p. 77) —, correspond au nom araméen גִּדְיָא ou גִּדְיָא attesté dans le Talmud (Jastrow 218). Comparer Γάδδος dans les inscriptions de Syrie (Wuthnow, s.v.) et Γαδδαῖος dans P. Magdola 3.

L. 4. 'Ισμαήλ est un nom fréquent à l'époque des rabbins Tannaïm. Γόργος, d'origine grecque, était aussi connu dans le monde juif, comme le prouve la transcription סִגְרָגִי (Jastrow 226).

L. 6. 'Ιωσήπ, plus rare que 'Ιωσήφ, est attesté dans un papyrus chrétien du VI^e siècle (*Sammelbuch* 5714, 15); voir encore ici même le n° 94 b 1. Μεσραιᾶ = מִצְרַיִם 'l'Égyptien' (Jastrow 828); cf. les LXX de Gen 10^{6, 13} Μεσράν (cod. A E); Josèphe, Μεσραιῖος (ou Μεστραιῖος, Μερσαιῖος, etc.).

Fr. e. 'Ελλάλος Κυρηναῖος: Hillel le Cyrénéen. En Juges 12^{13, 15} לְהִלֵּל est transcrit par les LXX 'Ελλάλ (cod. B). Pour Hillel, cf. 7 et 24 B 6, C 5, E 4; pour Κυρηναῖος sur un ossuaire du Mont des Oliviers, cf. Bagatti et Milik, *Gli scavi del 'Dominus Flevit'*, Jérusalem, 1958, p. 81.

Fr. f. 'Ελιέζρος avec suppression de l' ϵ avant ρ comme n° 95 8; cf. Lidzbarski, *Ephemeris*, iii, p. 51 E (sur un ossuaire de Jérusalem).

91. COMPTE DE CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES

(PL. LXXVI)

Peau d'un jaune assez clair avec taches rousses. Largeur de 195 mm. entre le bord gauche, nettement coupé, et le bord droit, ancien pli. Marge gauche de 2 cm. Une partie du bord supérieur est également conservée, avec trace claire d'un ancien onglet. Sur tout ceci, voir *supra*, p. 212.

Écriture grossière, bien différente de celles des documents analogues 89, 90, 92, 93 et 94. Lettres irrégulières, plus grandes dans la colonne de droite. Allure cursive avec ligatures; en ligature la queue de l'*a* se fait horizontale. Remarquer le trait qui termine le η vers la droite, sans ligature (II 2, 3) comme avec ligature (I 4).

Le texte est disposé en deux colonnes comme dans 90, 93, 96, 97.

col. I

κρε(ιθῆς) κε κ(άβοι) γ
 ..[.]...ρ...ακον κρε(ιθῆς) κ(όρος) α α κ(άβοι) γ
 Σολειμᾶς κρε(ιθῆς) ι κ(άβοι) γ
 Ἰησοῦς Παζμαίου φα(κῆς) ς
 5 Σαρσαρά κρει(θῆς) β
 Μάιορ κρει(θῆς) κ(όρος) α ιθ
 Σίμων Τεφφοῦ κρε(ιθῆς) ζ κ(άβοι) γ
 ὁ τοῦ ..[

col. II

Ἄγουει Σαμου(ήλου) (πυροῦ) ι .
 διὰ Μωσῆ (πυροῦ) ιη
 Μαλχείων . ιη
 Παυδείων ζ τρ...d
 5 ὁ τοῦ ...χειων (πυροῦ) ε
 φα(κῆς) β κ(άβοι) δ
 Σίμων[

Notes de lecture

Comme dans 94 on croit observer des traces d'écriture ancienne mal effacée, p. ex. à la fin des ll. 2 et 3 de la col. I.

Col. I. L. 1. Il est très douteux qu'il y ait eu une lettre entre κρε et κε. Le trait de soulignement s'arrête avant κε, mais peut être en partie effacé ou mis maladroitement trop à gauche; cf. l. 2 et col. II 2, 3.

L. 2. Avant le premier α peut-être κ, ou mieux ι lié à α comme en 94 b 2 Ιαθουρει; finale ου très cursive comme à la l. 4. L'exposant du κ qui suit κρε pourrait être λ, mais il est plus probablement α par analogie avec la l. 6; cf. d'ailleurs l'α final de Σαρσαρα (l. 5).

L. 3. La deuxième lettre pourrait être α, ou à la rigueur ου (cf. 94 a 3); cependant ο paraît préférable. Après ει, un κ semble possible, mais un μ (dont le petit trait d'attaque est estompé) donne seul une lecture satisfaisante.

L. 5. A la rigueur Σαρσαρα.

L. 6. Le μ initial semble corriger un début d'autre lettre. ιθ est en surcharge sur ιζ.

L. 7. Après κρε, plutôt ζ que ι, car celui-ci serait lié à la barre médiane de l'ε (cf. l. 5; col. II 3, 4).

Col. II. L. 1. A la fin de la ligne, « ou β?

L. 2. δια plutôt que Να.

L. 3. Bien que de forme insolite, le χ semble garanti par la bonne lecture qu'il fournit, et aussi par sa reprise, un peu effacée, à la l. 5.

L. 4. Les lettres peu lisibles et surchargées dans la marge de droite contiennent peut-être des éléments latins.

L. 5. Avant χειων certain, le griffonnage très cursif de μαλ semble admissible, autorisé peut-être par le fait que le nom a été bien écrit deux lignes plus haut.

Commentaire

Il s'agit encore de redevances (ou prélèvements?) en céréales et légumineuses: l'orge — κρε ou κρει(θῆς) — est la plus souvent mentionnée; la lentille — φα(κῆς) — apparaît deux fois; en II 1, 2 et 5 on croit reconnaître le même symbole du blé qu'en 90, bien que plus grossièrement tracé. En II 3 le point qui suit Μαλχείων signifie sans doute *idem*, c.-à-d. du blé comme à la ligne précédente. Avant les séah (chiffres soulignés), que suivent parfois des compléments en kab, on trouve en I 2 et 6 la mention du kor, bien que dans ce document de tenue négligée le κ ne soit pas surmonté d'un point; donc l. 2: 1 kor 1 séah 3 kab d'orge; l. 6: 1 kor 19 séah. Sur tout ceci, voir *supra*, p. 214. A la fin de II 2 et 3 apparaît un η bien net; plutôt que d'y voir une abréviation de l'épha (= 3 séah), on admettra que dans les deux cas le trait de soulignement a été tracé trop à gauche (voir déjà I 1), si bien qu'il faut simplement lire: 18 séah de blé.

L'écriture est très hâtive et les versements sont notés tels quels sans conversion en blé: manifestement ce document est un relevé rapidement dressé au moment même des livraisons.

Les noms ne sont que rarement accompagnés du patronyme. Si la lecture διὰ en II 2 est correcte, on a la notation d'un intermédiaire comme en 90 a 3, 7, 8, 10, 20, 21; b 3, 5. Nous retrouvons les noms juifs très communs de Ἰησοῦς, Σίμων (bis) et aussi Μωσῆς.

Col. I. L. 3. Σολειμᾶς évoque *Sulaym*, diminutif arabe de la rac. סלם; cf. G. Ryckmans, *Les noms propres sud-sémitiques*, i, p. 150; Cantineau, *Le nabatéen*, ii, pp. 150 s. On trouve aussi dans les inscriptions de Syrie Σολαιμος, Σολεμος, Σαλεμος, Σαλειμαθος, Σαλαιμανης, etc. (cf. Wuthnow).

L. 4. Παζμαῖος pourrait être la forme grécisée de *Pazmai*, qui s'expliquerait bien lui-même à partir de mots araméens comme *pazzem* = 'parler/chanter alternativement'; *pizmah* = 'empressement à faire une chose' (Jastrow 1150); donc un sobriquet signifiant 'le chanteur' ou 'l'empressé'?

]..ν κ(άβοι) ε
]..ων

Notes de lecture

- Col. I. L. 1. La base crochue d'une haste permet de conjecturer un ι majuscule comme celui de la l. 3.
- L. 2. A la fin, base d'une lettre descendante comme ι, ρ ou φ.
- L. 4. Ligne insérée après coup, d'une graphie plus hâtive, surtout vers la fin. Un trait en traverse (biffe?) les deux derniers tiers, c.-à-d. surtout le second mot. Un autre trait (de rature?) s'élève au début jusqu'à toucher l'ο de *Ιουδας* puis descend en diagonale à travers *αρεισας*. Le début de ce trait et la queue bouclée du ι de la ligne supérieure, voire encore une haste montant de la l. 5 (?), brouillent les deux premières lettres; de ce fait l'apparence d'un φ peut être illusoire. Entre *χα* et *δαν* (ou *λαν*?), une boucle qui est difficilement un σ pourrait terminer une haste descendant de la ligne supérieure.
- L. 6. La première lettre, en partie détruite par la déchirure, peut être un γ.
- L. 8. Après la lacune, λ en suspens pour abrégé un nom propre. De même μ (?) au-dessus de ει.
- Col. II. L. 3. Après *Νερω* le début d'un ν est possible; mais ensuite la queue d'une haste favorise peu la restitution *Νερωνος*.
- L. 4. Mots biffés. On pense à *Ιουδας*, encore que la lettre entre δ et s ressemble plutôt à un σ! Ensuite, avant *δακη*, la lecture *Λαζ* ou *Δαζ* est possible. Moins probable: *Ασαδακη*.
- L. 5. Lettres biffées; à la fin δφ?
- L. 6. Sous l'α en exposant, on peut hésiter à lire un χ (le trait montant de gauche à droite est moins clair sur l'original), un μ ou un κ (tracé comme à la l. 2). La lecture κ^α, plus satisfaisante (1 kor), paraît préférable. Les dernières lettres, qui ont pu être soulignées, semblent raturées ou surchargées.
- L. 8. Au-dessus de κ^ε, traces d'écriture antérieure?

Commentaire

Ce texte, en deux colonnes comme le précédent, présente encore des noms suivis de chiffres. Bien que d'écriture plus soignée, du moins dans la col. I, il représente un document du même genre. Il doit s'agir encore de redevances en nature, ainsi que le suggèrent les mesures de capacité notées comme dans les n^{os} précédents: chiffres soulignés indiquant les séah, et en I 7 le sigle très net du kor: soit 1 kor 4 séah. Aucune denrée n'est mentionnée, mais l'une d'elles a pu l'être dans le haut disparu de la feuille.

Les noms sont doubles comme dans les documents précédents; mais le deuxième semble être le plus souvent, non le patronyme, mais un gentile ou un lieu d'origine. On retrouve les noms très fréquents *Ιουδας* et *Σίμων*.

Col. I. L. 3. *Φαλωνεί* transcrit l'hébreu פְּלוֹנִי = 'Un Tel'; voir dans les LXX 1 Chron 11²⁷ *Φελωνει* (ms. B), *Φελλωνει* (ms. S), *Φαλλωνι* (ms. A).

L. 4. Étant donnée l'incertitude de la lecture *Γησχαλαν*, on ose à peine évoquer la ville bien connue de *Γίσχαλα* en Galilée.

L. 5. *Σειλωνεί* est le gentile de Silo. Les LXX ont *Σηλων(ε)ι* ou *Σηλων(ε)ιτης* parce qu'ils transcrivent Silo par *Σηλω*; mais Symmaque, sur Jer 26 (33)⁶, a *Σειλω*. Voir 24 B 5.

L. 6. *Ιεζερωνος*: la première lettre pouvant bien être un γ, on songe à *Γαζήρων* transcription de Gézer dans 1 Mac 4¹⁵ (mss. ASV); à côté de *Γαζερ*, ordinaire dans les LXX, on a aussi *Γεζερ* en 3 Rois 9¹⁵ (ms. A).

Ll. 7 et 8. Peut-être des finales de noms de lieux.

Col. II. L. 3. *Νέρων* n'apparaît que rarement dans le monde gréco-romain comme nom d'un particulier (*IG* iii 758, 1199; vii 2823; P.Tebt. 285 1) et surprendrait assez à côté du nom juif *Σίμων*. Nous avons noté d'ailleurs que la restitution *Νέρωνος* est peu probable; or la haste qui l'interdit permettrait de conjecturer *Νερωι[άδος]*. Comme souvent dans ce document, Simon serait désigné par son lieu d'origine, et celui-ci serait Césarée de Philippe, appelée 'Néronias' par Agrippa II (Jos., Ant. XX ix 4, § 211); bien que ce nouveau nom n'ait pas eu longue fortune, il pouvait être encore en usage à l'époque de notre document.

L. 6. Le nom *Ακώς* se rencontre dans les LXX en 2 Esdras 13⁴ et 17⁶³ (mss. BS) = hébr. אָקוֹס.

93. COMPTE

(PL. LXXVI)

Peau de teinte jaune comme les précédentes. Un peu du bord gauche primitif, avec marge d'env. 1 cm. Une seule ligne en partie préservée, avec vestiges de la ligne supérieure. Interligne de 1 cm.

Écriture soignée, du même style que 92, mais avec des lettres plus grandes, hautes d'env. 4 mm. La queue du premier α est horizontale en ligature comme en 91.

· · · · ·
]ε Ἰού Γαλσά β[

Le document dont nous n'avons que cette bribe devait être analogue à 91. Le chiffre qui précède le nom propre pourrait indiquer, soit une date, soit le montant d'un total comme en 94.

Ἰού (ou Εἰού) transcrit dans les LXX l'hébreu יוֹיָהּ. On a cru retrouver cette forme grecque sur un ossuaire du 1^{er} siècle ap. J.-C. à Jérusalem, mais il faut sans doute y restituer le nom plus commun de Ἰουδᾶς; cf. *American Journal of Archaeology*, li, 1947, p. 358; G. E. Wright, *Biblical Archaeologist*, ix, 1946, p. 43; B. Bagatti, *Rivista di Archeologia Cristiana*, xxvi, 1950, pp. 118 s.

Γαλσά. Plutôt qu'à Γαλεσος (Wuthnow, s.v.), transcription du nab. 𐤒𐤋𐤁, saf. 𐤒𐤋𐤁 (Cantineau, *Le nabatéen*, ii, p. 78), on songera à l'aram. ܢܫܘܢ 'le chauve' (Jastrow 251).

94. RELEVÉ RÉCAPITULATIF DE COMPTES

(PL. LXXVII)

Peau d'un jaune assez clair avec taches rousses, comme 91. Deux pièces, dont la plus grande (a), déchirée en haut et en bas du côté gauche, montre encore une partie de ses bords originaux, un peu à gauche, davantage à droite et en haut, avec l'angle droit supérieur. La trace d'une ancienne bordure sur les deux bords de cet angle est possible mais peu claire. La largeur originale de la feuille était de 195 mm.; la hauteur actuelle, le bas ayant disparu, est de 238 mm. Le texte, écrit sur une seule face, est disposé en lignes inégales qui vont en s'estompant vers la droite. Marge gauche de 5 à 8 mm. Il semble qu'une écriture plus ancienne et effacée réapparaisse par endroits, venant brouiller l'écriture actuelle. La plus petite pièce (b) ne présente que trois lignes. Elle est aussi un lambeau déchiré et appartient certainement, par son écriture comme par la disposition de ses lignes, au même document, encore que la largeur plus considérable de sa marge gauche (23 mm.) suggère qu'elle faisait partie d'une autre feuille. Ceci est confirmé par le fait que le bord de coupure franche est à gauche et non à droite comme dans a.

Écriture d'un style aisé et élégant. Hauteur moyenne des lettres: 3 mm. Le tracé oncial du β prend parfois la forme d'un 8 (a 13 et 14; comparer 90) ou même semble s'ouvrir par en haut (a 6 et 9); on croit aussi reconnaître sa forme cursive en a 7, 10 et 13. Dans des débuts de mots l'α descend volontiers au-dessous de la ligne (a 4, 9 et 12; b 1). Les ligatures sont nombreuses; on notera celle de ια (b 2) et celle de ιμ (a 8 et 11; b 2) qui donne au μ un premier jambage descendant au-dessous de la ligne. Noter le tréma sur l'ι (a 5 et 6).

a

]..
]

α κ(άβοι) δ (ἡμισυς)

]s Σαμουήλου η ιε ιδ

5 Ἀγὰ Αἰαλάς . δ κ(άβοι) γ ζ κ(άβοι) β β

Ἰησοῦς Σατια β

...γ

γ Ἐλεὰζ Βαρη...υ η κ(άβοι) γ (ἡμισυς) δ κ(άβος) α ια κ(άβοι) . ε κ(άβοι) β δ

ις κ(άβοι) . (ἡμισυς) ι. ἔχει α

κό(ρος) α θ Σίμων Φαλωνεί ε β κ(άβοι) ε η δ . ἐδέξατο εναμ. α.....

Σαοῦλος Φαλωνεί ς β.

10 $\kappa\acute{o}(\rho\omicron\iota)$ δ $\underline{\iota}$ $\text{Ἰώσηπος Ἀβδ}[ο]υ \underline{\varsigma} \underline{\varsigma} \underline{\iota} \underline{\eta} \underline{\delta} \dots \underline{\varsigma} \underline{\varsigma} \dots$
 $\kappa\acute{o}(\rho\omicron\iota)$ ϵ ι $\Sigma\acute{\iota}\mu\omega\nu \text{Κρα}\acute{\iota}\tau\tau\acute{o} \underline{\gamma} \dots \underline{\kappa}\underline{\delta} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\varsigma) \alpha \underline{\iota\alpha} \underline{\iota\beta} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \delta \underline{\iota\epsilon} \underline{\varsigma}$.
 $\overline{\kappa\epsilon}$ $\text{Ἀαζά}\underline{\eta}\lambda\omicron\varsigma \text{Φε}\underline{\lambda}\acute{\epsilon}\iota\omicron\nu \underline{\gamma} \underline{\gamma} \underline{\delta} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\varsigma) \alpha (\eta\acute{\eta}\mu\iota\sigma\upsilon\varsigma) \underline{\gamma} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \delta (\eta\acute{\eta}\mu\iota\sigma\upsilon\varsigma)$
 \dots $\text{Ἀ}\underline{\nu}\nu\acute{\alpha}\beta \text{Ἐ}\underline{\lambda}\epsilon\alpha\zeta\acute{\alpha}\rho\omicron\upsilon \underline{\iota\beta} \underline{\iota\alpha} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \beta \underline{\iota\beta} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \epsilon \underline{\iota\alpha} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\varsigma) \alpha (\eta\acute{\eta}\mu\iota\sigma\upsilon\varsigma) \underline{\zeta} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \delta$
 $\underline{\zeta} \underline{\iota\gamma} \underline{\alpha} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \underline{\gamma} \underline{\iota\gamma}$
 $].\omicron\pi\omicron\upsilon \quad \underline{\beta} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \beta \underline{\beta} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \beta \underline{\gamma} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \epsilon \underline{\gamma} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \underline{\gamma} \underline{\gamma}$

15 $\Sigma] \omega\phi\eta\rho\acute{\alpha} \underline{\iota} \underline{\iota\epsilon} \underline{\epsilon} \underline{\iota\zeta} \underline{\gamma}$
 $]\underline{\epsilon} \underline{\delta} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \delta (\eta\acute{\eta}\mu\iota\sigma\upsilon\varsigma) \underline{\varsigma} \underline{\varsigma} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \delta (\eta\acute{\eta}\mu\iota\sigma\upsilon\varsigma) \underline{\alpha} \underline{\kappa\gamma}$
 $\kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \underline{\gamma} \underline{\iota\gamma}$
 $]\underline{\theta} \underline{\iota} \underline{\iota\beta} \underline{\iota} \underline{\iota\delta} \underline{\eta} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \delta$

b

$\kappa\acute{o}(\rho\omicron\varsigma) \alpha \underline{\iota\epsilon}$ $\text{Ἰ}\omega\sigma\eta\pi \text{Ἀ}\alpha\beta\acute{\alpha}\iota \underline{\alpha} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \epsilon (\eta\acute{\eta}\mu\iota\sigma\upsilon\varsigma) \underline{\varsigma} \underline{\beta} \underline{\gamma} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \underline{\gamma} \underline{\epsilon} \underline{\alpha} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \underline{\gamma}$
 $\kappa\acute{o}(\rho\omicron\iota) \beta \underline{\kappa\epsilon}$ $\Sigma\acute{\iota}\mu\omega\nu \text{Ἰ}\alpha\theta\omicron\upsilon\rho\acute{\epsilon}\iota \underline{\iota\beta} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \delta \underline{\epsilon} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \delta \underline{\gamma} \underline{\zeta} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \delta \underline{\zeta} \underline{\zeta} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \underline{\gamma} (\eta\acute{\eta}\mu\iota\sigma\upsilon\varsigma)$
 $\alpha \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \epsilon (\eta\acute{\eta}\mu\iota\sigma\upsilon\varsigma) \underline{\epsilon} \underline{\theta} \kappa(\acute{\alpha}\beta\omicron\iota) \underline{\gamma}$
 $\overline{\kappa\acute{o}(\rho\omicron\varsigma)} \alpha \underline{\iota\varsigma}$ $\text{Βακ}\epsilon\rho\omicron\upsilon$ [

Notes de lecture

A plusieurs reprises apparaissent en dehors du texte de faibles traces d'une ancienne écriture mal lavée; ainsi dans le coin droit supérieur de la feuille (un grand ι souligné?), ou dans le prolongement de l'intervalle entre les ll. 11 et 12. Quand elles se trouvent dans le texte, ces traces peuvent encore représenter des vestiges d'écriture antérieure; ainsi sans doute: l. 4, à droite de $\underline{\iota\alpha}$; l. 5, au-dessus de $\delta\kappa\zeta$; l. 11 dans le groupe $\kappa\alpha\underline{\iota\alpha}$; l. 13, au-dessus du deuxième groupe $\underline{\iota\beta}$; l. 16, après le premier $\underline{\varsigma}$, trait remontant jusqu'à la l. 15 entre $\underline{\iota\zeta}$ et $\underline{\gamma}$; l. 17, avant $\underline{\iota\beta}$. Mais il peut s'agir parfois de corrections ou additions au texte actuel; ainsi peut-être: l. 4, η en surcharge sur un δ ?; l. 7, au-dessus de la ligne à partir de ρ ; la fin des ll. 7 et 8; l. 11, au-dessus de $\tau\omicron$ (?). Nous ne pouvons noter dans la transcription que ces traces plus visibles.

Le chiffre en exposant qui exprime le nombre de kab est assez souvent suivi, et d'ordinaire en ligature, du sigle \angle qui signifie $\frac{1}{2}$ et que nous transcrivons ($\eta\acute{\eta}\mu\iota\sigma\upsilon\varsigma$).

Deux lignes avant la l. 3, près du bord gauche, traces indistinctes, sans doute de chiffres et traits de soulignement, comme plus bas.

Fr. a. L. 2. Pour la finale griffonnée $\eta\lambda\omicron\nu$ (?) comparer 89 21 et ici l. 12 la ligature $\eta\lambda$.

L. 5. Début incertain: après α (ou \omicron ?), un τ ou un γ , et ensuite α avec queue horizontale et ligature verticale assez étrange, ou bien $\omicron\upsilon$ écrit comme en 89 4. Après $\text{Ἀ}\acute{\iota}$, κ ou α .

L. 8. Avant $\Sigma\acute{\iota}\mu\omega\nu$, le θ semble récrit sur une autre lettre. A la fin la lecture attrayante $\acute{\epsilon}\nu \delta\nu\acute{o}\mu\alpha\tau\iota$ ne semble pas possible.

L. 9. Premier chiffre: plutôt ς que γ .

L. 11. Dans la notation marginale, le trait de soulignement, bien que s'étendant sous l' ϵ , ne vaut sans doute que pour l' ι , par analogie avec les lignes précédentes.

L. 12. Peut-être $\text{Ἀ}\alpha\zeta\alpha\eta\lambda\omicron\varsigma$, avec la ligature $\eta\lambda$ comme ll. 4 et 89 21.

L. 14. Plusieurs lectures possibles: après un κ douteux, $\omicron\gamma\gamma\omicron\upsilon$, $\omicron\gamma\mu\omicron\upsilon$, $\omicron\pi\omicron\upsilon$, $\omicron\iota\tau\omicron\upsilon$?

Fr. b. L. 2. Au début, $\kappa\epsilon$ plus probable que $\kappa\theta$. Les traits de soulignement, enlevés par la déchirure mais non douteux, ont été restitués dans la transcription.

L. 3. A la rigueur $\text{Βακ}\epsilon\iota\omicron\upsilon$.

Commentaire

A la différence des documents précédents, celui-ci aligne après les noms propres des séries plus ou moins longues de chiffres. Il doit s'agir encore de séah (chiffres soulignés allant de 1 à 17, 23 et 24) et de kab (chiffres en exposant sur κ , allant de 1 à $5\frac{1}{2}$), bien qu'aucune denrée ne soit mentionnée: sans doute l'était-elle dans l'en-tête disparu de la feuille (cf. déjà 92). Quant à l'accumulation des chiffres, elle doit s'expliquer comme une récapitulation: utilisant des documents provisoires tels que 91, où les versements avaient été notés au moment même de leur perception, le scribe aura reporté ici tous les versements successifs faits par chaque contribuable. On observe en plusieurs

lignes une certaine homogénéité des versements, élevés (*a* 2, 11, 15) ou modestes (*a* 10 et 12), qui s'expliquerait bien par la différence des fortunes.

Dans la marge de gauche on trouve en tête de plusieurs lignes le κ surmonté d'un point, suivi d'une lettre-chiffre allant de 1 à 5, puis d'un chiffre souligné. Par analogie avec 90, 91 et 92, nous proposons de voir là des kor et des séah; ainsi *a* 6: 1 kor 9 séah; *a* 8: 4 kor 10 séah; *a* 9: 5 kor 10 séah; *b* 2: 2 kor 25 séah. Mais le rapport entre ces notations marginales et les versements successifs énumérés ensuite n'est pas facile à établir, en partie d'ailleurs parce que ces derniers sont souvent effacés ou d'une lecture incertaine. L'idée spontanée d'un total ne se laisse guère vérifier; en *a* 8 p. ex., la somme de 4 kor 10 séah dépasse nettement l'addition des versements énumérés, même en tenant compte de ceux qui ne sont plus lisibles. Même les deux premières lignes du fr. *b*, qui sont les mieux conservées, ne procurent pas une exacte équivalence. Les versements de la l. 1 semblent se lire: 1 séah $5\frac{1}{2}$ kab + 6 séah + 2 séah + 3 séah 3 kab + 5 séah + 1 séah 3 kab, soit un total de 18 séah $11\frac{1}{2}$ kab = 19 séah $5\frac{1}{2}$ kab, ce qui ne fait même pas 1 kor, alors que la somme marginale semble être 1 kor 15 séah. Si on lit à la l. 2: 12 séah 4 kab + 5 séah 4 kab + 3 séah + 7 séah 4 kab(?) + 7 séah + 7 séah $3\frac{1}{2}$ kab + 1 séah $5\frac{1}{2}$ kab + 5 séah + 9 séah(?) 3 kab, on obtient un total de 56 séah 24 kab, soit 60 séah = 2 kor, qui reste inférieur à la notation marginale de 2 kor 25 séah. Le mieux semble dès lors d'interpréter la notation marginale comme l'énoncé de la prestation totale que le contribuable doit verser d'après l'estimation du gouvernement et qui reste *en fait* supérieure à la somme des livraisons effectivement fournies au moment de la récapitulation dont l'état nous est parvenu. Cet état incomplet pourrait s'expliquer par une circonstance telle que la guerre, qui aura interrompu la tenue des comptes. Voir aussi la note sur 8 2.

Le γ majuscule qui s'observe dans la marge de *a* 12 et *b* 3 n'est pas non plus facile à expliquer. Il pourrait signifier que le total requis a été complètement versé, à condition de supposer que le dernier versement partiel qui achevait ce total n'a pas été noté; ainsi en *a* 12, aux 16 séah (3 séah + 3 séah + 2 séah + 4 séah $1\frac{1}{2}$ kab + 3 séah $4\frac{1}{2}$ kab) notés à droite du nom du contribuable se serait ajouté un dernier versement, non noté, de 9 séah, qui produisait le total de 25 séah réclamé par la notation marginale. Mais l'omission du dernier versement est peu naturelle et l'explication reste très hypothétique.

On pourrait encore modifier l'interprétation d'ensemble en imaginant qu'il s'agit, non de versements acquittés par des contribuables, mais de prélèvements pratiqués par des paysans sur une certaine quantité de denrées leur appartenant et déposée par eux dans le grenier public (*θησαυρός*). On sait qu'en Égypte les *thesauroi* jouaient en quelque sorte le rôle de banques où les dépôts de céréales appartenant à des propriétaires privés pouvaient servir à effectuer des paiements, des virements, etc., toutes opérations dont les sitologues tenaient la comptabilité.⁽¹⁾ Nous ne savons pas s'il en fut de même en Palestine. Les 'greniers privés' y paraissent distingués des 'greniers publics'⁽²⁾ et l'on pourrait du moins concevoir que les agriculteurs y aient entreposé la part de récolte qui restait leur propriété. Ils en auraient retiré à différentes reprises les quantités partielles nécessaires à leurs besoins, et le scribe municipal aurait noté l'un après l'autre ces divers prélèvements jusqu'à concurrence du total auquel ils avaient droit, noté dans la marge de gauche au moment du dépôt. Il faut reconnaître que les mentions *ἔχει* et *ἔδέξατο* en *a* 7 et 8 seraient assez favorables à cette hypothèse. En revanche il semble que les maisons de Palestine ne manquaient pas de silos où chaque particulier pouvait garder sa récolte et l'on hésite à croire que les paysans aient dû recourir souvent au grenier public pour en retirer des quantités aussi modestes. Cependant, et bien que nous ayons préféré dans la pratique une autre explication (voir déjà p. 215), celle-ci demeure possible.

Assurément plus d'un détail de ce document reste malaisé à entendre; p. ex. le simple γ souligné dans la marge de *a* 7, et le fait que certains noms ne sont précédés d'aucune notation marginale, *a* 6 et 9.

Nous trouvons ici encore plusieurs noms bien connus dans l'onomastique juive: *Σαμουήλος*, *Ἰησοῦς*, *Ἐλεάζ(αρος)*, *Σίμων* (ter), *Σαούλος*, *Ἰώσηπ(ος)*. D'autres sont moins faciles à identifier ou d'origine étrangère:

Fr. *a*. L. 4. *Σαμούηλος*. Cette forme grécisée est fréquente; ainsi, au génitif comme ici, cf. Frey, *CII* ii, n^{os} 848 (Syrie), 873 (Beyrouth), 970 (Maïouma de Gaza), 1128, 1143, 1158, 1161 (Beth She'arim), 1469 (Égypte), etc.

L. 5. *Ἀιαλάς*, forme grécisée de l'aram. 𐤀𐤁𐤏𐤁 (Jastrow 48): 'Le cerf'. Le nom qui précède est incertain. Des diverses lectures possibles, il faut éliminer *Ἀτα* qui est un nom arabe (P.Lond. 1350 5 et 17; 710 ap. J.-C.) et *Αγος* gén. de *Αγος* (Wuthnow, s.v.) également arabe; d'ailleurs un premier nom au génitif est impossible. Restent plausibles *Αγα* et *Ογα*. *Αγά* pourrait transcrire 𐤀𐤂𐤁 , nom abrégé de *Haggai* et porté par un rabbin amoraïte (Jastrow 423). *Ογα* fournirait un nom attesté en 1 Chron 7³⁴ (ms. A) et à Beth She'arim (Frey, *ib.*, n^o 1099); cf. 𐤀𐤂𐤁 dans *Inscriptions from Dura-Europos*, by R. N. Frye and others, n^o 5 (*Yale Classical Studies*, xiv, 1955, p. 138). *Ατου* simple transcription de l'aram. 𐤀𐤕𐤁 'pour le compte de' (Jastrow 42) ne peut guère être envisagé.

L. 6. *Σατια*: on hésite à en rapprocher le gén. *Σατιου* de *CIG* 2430 (Milo). Interprété comme participe emphatique de l'aram. 𐤀𐤕𐤁 (Jastrow 972), ce nom pourrait signifier 'le révolté'.

L. 7. *Ελεαζωρ*, dont la lecture n'est pas impossible, s'expliquerait à partir de *Ἐλεάζαρ* par le passage de *a* à *o* dans

⁽¹⁾ Cf. U. Wilcken, *Griechische Ostraka*, i, pp. 653 ss.; *Études de Papyrologie*, iv, 1938, pp. 97 ss.
Grundzüge, p. 161; N. Hohlwein, 'Le blé d'Égypte', dans ⁽²⁾ Cf. S. Krauss, *Talmudische Archäologie*, ii, pp. 194 s.

l'hébreu et l'araméen aux époques romaine et byzantine. Mais il semble préférable de lire la forme abrégée 'Eλεάζ (comparer *Αάζε* à Beth She'arim, Frey, *ib.*, n° 1116) suivie de *Βαρ*: Éléaz(ar) fils de . . .

Ll. 8 et 9. *Φαλωνεί*, voir *supra*, 92 I 3.

L. 10. *Ἀβδος* comme transcription du sémitique עבד est attesté dans les pap. d'Égypte (P.Petr. iii 79 c, 9; III^e siècle av. J.-C.) et les inscriptions de Syrie (Wuthnow, s.v.). Comparer dans la Bible עבדא 1 Rois 4⁶; Neh 11¹⁷, transcrit entre autres par *Ἀβδás*, et les formes voisines עבד, עובד, ainsi que les composés théophores עבדי, עבדיאל, etc.

L. 12. *Αζάηλος*: cf. *Ἀζάηλος* en 1 Esdras 9¹⁴ (mss. AB) et 9³⁴ (ms. B). *Φέλειος*: cf. 1 Chron 3²⁴ פליה (LXX ms. A: *Φαλαια*); Neh 10¹¹ פלאיה (ms. A: *Φελεία*); Jastrow 1164 פליא, 1141 פוליה. On pourrait rapprocher *Φούλειος*, *Φουλεία*, *Φολεία* lus sur des ossuaires, que le P. Abel (*Revue Biblique*, 1913, pp. 272 s.) interprète comme équivalents de *Furius*, *Furia*.

L. 13. *Ἀνάβ*, si le β final est assuré, se laisse rapprocher de noms sud-sémitiques à racine ענב: cf. G. Ryckmans, *Les noms propres sud-sémitiques*, i, p. 167; J. Starcky, dans *La Palmyrène du Nord-Ouest* (par D. Schlumberger), p. 169, n° 65. ענב apparaît comme nom de lieu en Josué 11²¹ 15⁵⁰.

L. 15. [Σ]ωφηρά, appellatif tiré de l'hébreu סופר 'scribe' avec א final de l'état emphatique araméen. Cf. רבי ספרה dans une mosaïque de Noarah (*Revue Biblique*, 1921, p. 585); et voir plus bas 103 a 1 ασωφηρ.

Fr. b. L. 1. *Ἰωσήπ*, cf. 90 a 6. *Ααβαί* transcrit le nom palmyrénien אעב: *Ααβει* dans CIS ii 3963. Cf. J. Starcky, dans *Recueil des tessères palmyréniennes*, p. 169.

L. 2. *Ἰαθουρεί*. A cause du θ, qui transcrit normalement un ת, on hésite à rapprocher ce nom de יטור, transcrit *Ιατουρος*, bien attesté dans le Hauran (cf. Cantineau, *Le nabatéen*, ii, p. 103 et ses références). En Gen 25¹⁵ יטור (LXX *Ιετουρ* ou *Ιεττουρ*) est un fils d'Ismaël, ce qui suggère une tribu d'origine arabe, encore que fixée ultérieurement en Syrie (cf. Littmann, dans *Syria. Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria . . .*, iv A, p. 49). N'était le difficile θ, on pourrait donc voir ici un gentilice: l'Ituréen; cf. *Ἰατουραῖος* dans Brunnow-Domaszewski, *Provincia Arabia*, iii, p. 202. Le יתירא du *Répertoire d'épigraphie sémitique*, n° 1473, est de lecture incertaine.

L. 3. *Βακερού*. Même difficulté, car בכרו, bien connu en nabatéen (cf. Cantineau, *o.c.*, p. 71) et en palmyrénien (CIS ii 3907), donnerait plutôt *Βαχερος*: cf. *Βαχρος* (*Syria. Publications . . .*, iii A, p. 51); *Βοχορ* et *Βοχορει* des LXX transcrivant respectivement בְּכֹר (1 Chron 7⁶) et בְּכֹרִי (2 Sam 20¹). Pour ce cas comme pour le précédent, il faut peut-être envisager une façon non usuelle de transcrire les *begadkephat*.

95. LISTE DE NOMS

(PL. LXXVIII)

Peau d'un jaune doré, plus mince que dans les n^{os} précédents au point d'être transparente. Les bords gauche et supérieur paraissent conservés, encore qu'endommagés et assez irréguliers; on croit y discerner les traces d'une ancienne bordure (voir *supra*, p. 212). Marge gauche d'env. 12 mm. Quatorze plis horizontaux indiquent que la pièce a été roulée sur elle-même en commençant par le haut: elle servait d'étui au phylactère n° 4.

Écriture cursive et irrégulière, inclinée parfois vers la gauche (l. 3), plus souvent vers la droite (ll. 7 et 8), et qui trahit plusieurs mains. Les ll. 4 à 6 sont presque entièrement effacées. Interlignes considérables d'env. 13 mm., voire de 17 mm. entre les ll. 5 et 6. Remarquer les formes de l'η, du ν (l. 2) et du σ peu recourbé vers le bas.

Nous ignorons si les noms étaient suivis de chiffres et si ce document contenait des comptes comme les précédents. Sinon, il pourrait n'être qu'un simple aide-mémoire sans caractère fiscal: cf. 103 a.

...ης 'Eλεάζ[άρου

'Ιωνάθης Δη[

'Ιαζειδαῖος Ερ[

... π π . [

5

..... [

..... [

Ἰώσηπος . [
 Ἐλειέζρο[ς
 θ.ξ.γο. [

Notes de lecture

L. 3. La première lettre, à grande queue, pourrait être ι ou ρ . A la fin, peut-être ρ , contre la queue duquel viendrait buter un trait de la lettre suivante.

L. 5. A la fin, les lettres $\eta\nu$ qui paraissent possibles sur la photo, le sont moins sur l'original; l'apparence du trait transversal d'un ν est due en partie à une déchirure.

L. 9. Dernière lettre ρ ou θ ?

Commentaire

Ἰωνάθης, attesté dans 1 Mac 2⁵ (ms. S); 10⁵⁹ (ms. A); 2 Mac 8²² (ms. A) et chez Josèphe (*passim*). Forme hellénistique de Ἰωνάθας, lui-même dérivé de יוֹנָתָן par l'hypocoristique יוֹנָתָן. Comparer יוֹנָתָן donnant יוֹנָתָן et Ἰωάννης. Ἰαζευδαῖος (lecture incertaine) pourrait dériver de la forme verbale יָזַע et signifier 'le violent'; sur des dérivations de telles formes dans l'onomastique nabatéenne, cf. E. Littmann dans *Syria. Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria . . .*, iv, *Semitic Inscriptions*, p. xxviii. Ἐλειέζρος: Ἐλει- pour Ἐλι-, iotacisme fréquent; voir p. ex. dans les LXX la Concordance de Hatch-Redpath, *Supplement*, pp. 56 s.; sur -ζρος cf. 90 f.

96. COMPTE DE CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES

(PL. LXXVIII)

Peau de même teinte et de même minceur que 95. Une partie du bord gauche a été préservée en haut et en bas, avec trace d'une bordure (voir *supra*, p. 212). Il se peut même qu'on ait le coin gauche supérieur de la feuille. Marge d'environ 1 cm. Sept plis montent vers la droite en se rétrécissant.

Écriture fine et cursive, penchée vers la droite. Elle est très estompée, notamment sur la droite; on peut souvent se demander s'il ne s'agit pas d'une ancienne écriture volontairement effacée. La transcription qui suit ne peut indiquer que de façon approximative les traces d'écriture illisible. Remarquer le tracé du β dans $\rho\rho\beta$ de I 8.

	col. I		col. II
	... κριθ(ῆς) κ(όροι) γ <u>ζ</u> [] [
	.. αυ. κ(όροι) γ <u>ς</u> κ(όροι) .. [
	.. ὀρόβ(ου) <u>κ</u>	κριθ(ῆς) <u>θ</u> (πυροῦ) κ(όροι) β[
	5 κ(όροι) γ <u>ιξ</u>	(πυροῦ) <u>ιθ</u> [
	.. ὀρόβ(ου) κ(όροι) γ <u>ιξ</u>	
	.. φα(κῆς) . . ι	
	.. ὀρόβ(ου) [... .	
 [... .	
10 [... .	

Notes de lecture

Col. II. L. 1. Le θ et le ζ qu'on croit lire sur la photo à la fin de la ligne sont dus à des taches de roussure.

Commentaire

Ce qu'on devine du texte permet de conjecturer qu'il s'agit encore d'un relevé de contributions en céréales et légumineuses, disposé en deux colonnes. Outre les mentions d'orge, de lentille et de vesce — κριθῆς, φα(κῆς), ὀρόβ(ου) —, on retrouve le sigle du blé 4 aux ll. 3 et 4 de la col. II. Les chiffres soulignés doivent être des séah comme dans les documents précédents; en II 2 et 3 on a le κ surmonté d'un point, symbole du kor. Ainsi en II 3: 9 séah d'orge (?)

et 2 kor [] de blé. Au début des ll. 5 à 10 de la col. I un signe uniforme, trait empâté montant vers la droite, peut être une marque de contrôle ou de compte. La forme personnelle ἔδωκα ou -κεν (II 6) apparaît fréquemment dans des comptes analogues de Doura-Europos; cf. *The Excavations at Dura-Europos, Preliminary Report of Fourth Season 1930-1931*, inscriptions n^{os} 213, 245, 249, 256, 259, 260, 286; voir *infra*, 97 I 9 et II 3.

97. COMPTE DE CÉRÉALES

(PL. LXXVIII)

Peau de couleur terre de Sienne, avec fond blanchâtre transparaissant par endroits; certaines parties sont noircies. Assez épaisse. Cinq fragments dont l'appartenance au même document semble établie par l'apparence, l'écriture et le contenu. Le rapprochement de *a* et *b*, tel qu'il est effectué sur la planche,⁽¹⁾ semble garanti par l'aspect de la déchirure et par la disposition du texte. Celui de *b* et *c* pourrait être suggéré par la courbe de la déchirure, mais il ne procure pas une bonne suite des lignes, pour autant qu'en laisse juger l'état déplorable du bord droit de *b*. Le fr. *d* doit se placer au-dessous de *a*, mais aucune connexion directe ne peut être établie. Il semble qu'on ait en haut de *b* le bord supérieur original de la pièce, ce qui donne une marge supérieure de 13 mm. Le fr. *c* présente un pli vertical qui sépare cette page d'une autre page sur laquelle apparaissent des commencements d'écriture. *e* présente le même type d'écriture, encore qu'un peu plus grosse, et un contenu analogue. Il ne peut toutefois appartenir à la même feuille, car il est écrit sur le verso, côté poil, d'une peau de qualité différente dont le recto porte une ou deux lettres d'un tout autre style (105).

L'écriture est grossière, tracée d'une main malhabile et avec un calame épais. Noter l'*a* avec sa grosse boucle qui se fait parfois anguleuse (*a* I 6), l'*ε* dont la courbe s'achève parfois en haut par un point détaché (*a* I 7); l'*ο* et le *θ* qui restent ouverts par le haut.

Le texte est disposé en deux colonnes au moins, la col. II présentant des lignes plus rapprochées. Cette différence d'espacement permet d'assurer que les chiffres soulignés au milieu de la pièce appartiennent à la première colonne et non à la deuxième. La lecture est rendue très difficile par l'état délabré du document, notamment de *b*; la difficulté est encore accrue par l'impéritie du scribe, manifestement fort ignorant du grec.

		<i>a</i> et <i>b</i>			
		col. I		col. II	
] δ		καὶ Ἰωναθ[
] θ		κάβρον ἰς[
]αρ[]ει	ε		ἔδω[[κ.]κα.[
].τριθ.[.]ρι σατὰ	<u>α</u>		οτω..ση.[
				5	σατα β[
	5]...αρη δι' ἡμῶν	ε		..φιη.[.]ε[
					οσην.[.]..[
].ἡμῶν πάλιν	γ		εγ.[..]σατα[
				σατα[
].σαβα ὅτι ἔλεγες	β[].ποιησας[
]ση σατα σινη]δω[
]εδω...ο...ο σάτα	β[]...[
	10].παρου.[..].να			
].ονα[
]γκ[

⁽¹⁾ La coupure est entre *αρη* et *διημων* de col. I, l. 5.

<i>c</i>	<i>d</i>	<i>e</i>
]μων]·[]οροι[
κ]ριθή _ν]ωιοφ[]ς δ[
]οιμ]δην[
]· β]· ε [
5] α	5] αυτω [
]δξ]· γ· [ε]πώλησα·[
]κριθ _η]··[]καὶ ιδω[
]· η		5]κριθῆς α[
]ωχι]· ε [
]··]οσ <u>ις</u> σα[
]καβ·[

Notes de lecture

Fr. *a* et *b*. Col. I. L. 5. Première lettre: *oo* ou *ω* mal formé?

L. 8. Ligne rajoutée et qui n'a pas de chiffre correspondant. A la fin, *σινη* paraît sûr.

L. 9. La lecture *εδωελο* s'impose matériellement; mais l'*ε* est surchargé et il est possible que le scribe ait voulu écrire *εδωκα*, cf. col. II 3.

L. 10. *π* initial incertain: *παρ'οδ*? Cette ligne aussi a pu être rajoutée.

Col. II. L. 2. Le chiffre *ις* surprend; peut-être le scribe a-t-il voulu écrire *ις*? De même en *e* 7.

L. 3. Entre *εδωε* et *κα* deux lettres empâtées ou raturées; le scribe aura une fois de plus achoppé sur le mot *εδωκα*, cf. I 9.

Fr. *c*. Ll. 2 et 7. Faute de place, la dernière lettre, *ν* et *η*, a été écrite au-dessous de la ligne. A la l. 7 la lettre avant *ρ* pourrait être *α* ou *κ*, ce dernier ayant l'avantage de donner le mot *κριθῆ*, qui se lit déjà à la l. 2; mais le trait de soulignement sous *η* n'en fait-il pas un nombre: *κριθ(ῆς) η*?

Fr. *d*. L. 5. Trait au-dessus de *ω*: *αὐτῶν*?

Fr. *e*. L. 4. Dans *ιδω* l'encre de l'*ι* est partie, mais l'empreinte de la lettre se voit encore dans la peau un peu pelucheuse.

L. 7. *ις*: voir sur *ab* II 2.

L. 8. On peut retrouver ici encore le mot 'kab'.

Commentaire

Il s'agit encore de contributions en nature, ainsi que l'indiquent la mention de l'orge (*c* 2 et 7; *e* 5), peut-être celle du sénevé (*a* I 8 *σινη*, abréviation de *σίνηπι* pour *σίναπι*?), et les noms de mesures hébraïques écrits cette fois en plein: séah (*σατα*), kab (*κάβον*), voire kor (*e* 1 restituer *κ]όροι*?). Notre scribe écrit *σατα* même quand il n'y a qu'une séah (I 4); sans doute pense-t-il moins au pluriel de *σάτον* qu'à une transcription littérale de l'araméen סאטא = *σατά* et non *σάτα*. Il sait mal le grec et l'on ne s'étonnera pas qu'il emploie l'accusatif singulier *κάβον* pour parler de 16 (?) kab (II 2). D'ailleurs bien des éléments de ce texte mal écrit, mal rédigé et très endommagé, défient les essais de restitution. On remarquera les formules à tour personnel: *εδωκα* (I 9?; II 3); *ε]πώλησα*? (*e* 3); *δι'ἡμῶν* (I 5 et 6?) = (versé) 'par nous'; *ὅτι ἐλεγε*s (I 7) qui traduit sans doute un תרתא ד = 'ce que tu as dit', c.-à-d. 'promis'.

On a un nom propre en II 1 *Ἰωνάθας* ou *-θης*. *]οιμ* en *c* 3 pourrait aussi être la finale d'un nom sémitique.

98-102. FRAGMENTS DE COMPTES (?)

(PL. LXXIX)

98. Peau jaune grisé. Déchiré sur les quatre bords. Deux lignes assez espacées d'une écriture menue et élégante qui rappelle celle de 90; mais la peau est d'une qualité différente, plus mate. Il s'agit encore de comptes en nature. A la première ligne on a 13 séah $4\frac{1}{2}$ kab; nous ne savons comment interpréter le sigle qui vient ensuite. A la l. 2 *ω* porte en suspens un *ι* d'abréviation. Après *μου* on a peut-être le début d'un *ν* comme le premier *ν* de *Νουνᾶς* en 90 *a* 2.

]υγ κ(άβοι) δ (ἡμισυς)] . [
].αρώ μου υ[

99. Peau jaune grisé. Marge droite (sans le bord), où l'apparence d'un trou de couture n'est peut-être qu'une déchirure. Vestiges de quatre lignes d'une écriture ovale.

] .
]οι
]ωρ
]α[

100. Peau jaune grisé. Déchiré sur les quatre bords. Trois lignes d'une écriture fine et élégante qui évoque encore celle de 90 mais ne semble pas appartenir à ce document. A la fin de la l. 3 on a peut-être le signe 4, symbole du blé dans les documents précédents; avant lui on peut lire εἰ ou ἦ.

]εἰ . [
]αργυρο[υς
].σρεῖ 4[

101. Peau jaune clair à fond blanchâtre. Le côté droit a conservé, en bas, le bord original bien rectiligne, qui a été, plus haut, comme tailladé. Sur tout ce côté droit apparaît une étroite bande plus claire, indice d'une ancienne bordure (voir *supra*, p. 212). Vers le bas on a peut-être des points de couture. Une bande encore plus claire apparaît sur le côté gauche, le long d'un bord rectiligne, mais elle interrompt brusquement l'écriture et il doit s'agir cette fois de l'endroit où une autre feuille aujourd'hui disparue se collait sur celle-ci. Il semble qu'on ait encore une partie de la marge supérieure.

L'écriture est fine, anguleuse, mais son effacement et les lacunes rendent la lecture à peu près désespérée; nous jugeons inutile de tenter une transcription. Le mot ὀρόβου, assez effacé mais bien probable, vers le milieu de la hauteur (entre deux lacunes supérieure et inférieure), suggère qu'il s'agit encore de prestations en nature comme dans les documents précédents.

102. Peau d'un fond jaune très grisé. Trois fragments que l'identité de la matière et de l'écriture rapproche de façon certaine, sans qu'aucun raccord puisse être établi. Vestige de six lignes d'écriture, très endommagée et peu lisible. Style aisé et cursif. A la l. 5 de *b* la lecture *Iανναῖος* n'est pas impossible.

	<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>
] . . [] α . [] . [
] α [] . ασα . . [] μ . [
] . . . [] αση . [] ι . [
] ας] ω [
5] . . . Ιαν . . ος [] ι α . [
] ε [] [

103-7. COINS DE FEUILLES ET ONGLETS

(PL. LXXX)

Fragments divers portant peu d'écriture (sauf 103 *a*), mais rassemblés ici pour leur intérêt paléographique: cinq coins de feuilles portant des traces marquées par des onglets, et deux fragments de tels onglets (voir *supra*, pp. 212 s.).

103. Peau d'un gris moucheté avec taches ocrées. Traces très nettes de l'ancien onglet sur les deux bords de chacun des fragments, avec vestiges de cet onglet encore adhérents aux bords horizontaux. Largeur de cet onglet: de 8 à 10 mm. Présentant des caractéristiques identiques, les deux pièces appartiennent certainement à la même feuille, soit à la même face dont elles seraient l'angle supérieur gauche et l'angle inférieur droit, soit aux deux faces, *a* étant l'angle supérieur gauche de l'une, et *b* l'angle inférieur droit de l'autre. Dans le premier cas, la feuille doublée aurait été bordée sur ses quatre côtés, dans l'autre cas au moins sur trois.

Écriture cursive et fine, en partie effacée et se détachant mal du fond sombre. Remarquer le μ dont le premier jambage disparaît en sorte qu'il ressemble à un γ dont le trait supérieur serait légèrement incurvé. Le premier ω de la ligne 1 n'est fait lui aussi que de deux traits.

Le fr. *a* porte une liste de noms propres (comparer 95):

Ἰώσηπος ασωφηρ κητα
 Καίρας Γωδάμου
 Μαθθαῖος Γαδααθὰ Ἰακω[
 Ἰ]λεξῆς Μαθ...[
 5 ...]αμας θ.[
].[

Le fr. *b* ne porte que quelques lettres peu distinctes:

].[.]..[.] Ἀαβαεί

Fr. *a*. Nous retrouvons le nom très fréquent Ἰώσηπος, et aussi Ἰάκω[βος]. ασωφηρ est une transcription de l'hébreu **הַסּוֹפֵר** 'le scribe'; cf. la transcription de l'araméen *Σωφηρα* en 94 *a* 13.

L. 2. *Καίρας*: on hésite à expliquer ce nom rare par *IG* iii 1040 dont les éditeurs semblent incertains: [*M*]άρ[κ]ιος(?) *Καίραντος*(?). Dans le domaine sémitique, on relève en 2 Esdras 17 (Neh 7)⁴⁷ **סַרְסַר** transcrit *Κεῖρας* (A S) ou *Κεῖρα* (B). D'autre part le verbe araméen **כַּעַר** ou **כַּאֲר** 'être laid' (Jastrow 656) aurait pu fournir, à la forme qatil, le sobriquet *ka'ir* transcrit en grec *Καίρας*? *Γωδάμος* se rattache à la racine *gdm* et pourrait en être un dérivé de la forme quttāl servant de sobriquet. **קַטְלָא** signifie 'estropié de la main ou des doigts' (Jastrow 235).

L. 3. *Μαθθαῖος* transcrit **מַתְתַּי**, qui est une des formes abrégées de **מַתְתַּיִה** (cf. E. L. Sukenik, *Journal of the Palestine Oriental Society*, viii, 1928, p. 118). Outre de nombreuses attestations chrétiennes (à la suite de l'évangéliste), ce nom grec s'est déjà rencontré sur un ossuaire juif: *Μαθίου τοῦ Καστοῦ* (P. Thomsen, *Die lateinischen und griechischen Inschriften der Stadt Jerusalem*, 1922, n° 197) et peut-être sur un fragment d'épithaphe juive: *Μαθ[θ]αῖο[s] . . . ὁ ἀρχ[ι]-συνάγωγος* (cf. W. F. Albright, *Journal of the Palestine Oriental Society*, ii, 1922, p. 109; M. Avi-Yonah et M. Schwabe, *Bulletin of the Jewish Palestine Exploration Society*, ix, 1941-2, p. 31). Notre document a l'intérêt de déposer en faveur de l'orthographe *Μαθθαῖος* contre sa variante *Ματθαῖος*. *Γαδααθὰ*: plutôt qu'un nom théophore païen 'la fortune d'Athè', dont la présence ici serait surprenante, ce peut être un dérivé de la racine *gd'* (cf. **גַּדְ** Jastrow 218) avec la finale *-at*, très répandue à cette époque pour les noms masculins, et l'*aleph* emphatique. On peut aussi comparer *Γαδευαθης* ou *Γαδουαθης*, transcriptions de l'arabe *Ghadwat* ou *Ghadūwat* (*Syria. Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria . . .*, iii, n°s 54, 133, 135).

L. 4. *Ἰλεξῆς*: hypocoristique bien connu d'*Ἀλέξανδρος*. Il est transcrit **אלכסא** dans la fameuse épithaphe de Nicanor; cf. Lidzbarski, *Ephemeris*, ii, p. 198.

Fr. *b*. *Ἀαβαεί*? sans doute le même nom que *Ἀαβαί* de 94 *b* 1.

104. Peau à fond blanchâtre avec taches ocrées, d'apparence granuleuse. L'autre face, veloutée et sans écriture, a conservé d'anciennes empreintes digitales. C'est un coin de feuille. Les deux bords portent la trace en clair de l'ancien onglet; un tout petit morceau de celui-ci est resté collé à l'angle intérieur du coin gauche. Écriture grêle. D'abord peut-être *Βνει* (transcription de **בְּנֵי**)? Puis un η occupé dans sa partie supérieure par un \omicron ? Puis $\nu\upsilon$ et un long trait montant vers la droite. En dessous *οδι*.

105. Recto de 97 *e*. Peau à fond jaune clair grisé. Angle supérieur gauche d'une feuille avec bande plus claire sur le côté gauche. Le trou qui se voit vers le bas de cette bande pourrait

correspondre à une ancienne couture; mais il est irrégulier et semble plutôt accidentel. Deux lettres au haut de la page: $I\omega[$ et peut-être quelques vestiges de lettres en bas.

106. Peau jaune clair ocré. Coin gauche inférieur d'une feuille. Empreinte sur les deux bords d'un onglet de 6 mm. Vestiges de quelques lettres: $\omega, a . . .$

107. Peau d'un gris bleuté, plus noirci en b . Deux fragments d'un onglet qui, plié, avait une largeur de 9 mm. Sur a on lit en écriture cursive:

Ἐλεάζαρος καὶ α

Sur b on lit clairement $\iota\alpha\varsigma$, écrit d'une main identique. Les vestiges très obscurcis qui précèdent permettent de conjecturer *Ἐλίᾱς*. Écrits sur la bordure supérieure d'une feuille comme sur une étiquette, ces noms pouvaient désigner les responsables de cette feuille, p. ex. les fonctionnaires chargés d'y tenir des comptes ou d'y dresser des listes.

II

PAPYRUS GRECS

108-55

108. FRAGMENTS D'UN TEXTE PHILOSOPHIQUE (?)

(PL. LXXXI)

Six fragments qui se rapprochent par la couleur du papyrus (brun foncé) et par l'écriture, sur une seule face, dans le sens des fibres. L'écriture et le contenu dénotent un texte littéraire. Nous avons là les débris d'une ou de plusieurs colonnes d'un *volumen*. Le fragment *a* (215 × 50 mm.) a conservé trois marges: celle du bas, de 4 cm., semble entière; celle du haut doit être incomplète; à gauche, le bord a été coupé et la marge qui reste est une partie de l'intervalle qui séparait cette colonne de la colonne précédente. Les 23 lignes du fragment *a*, ainsi que sa hauteur originale d'env. 25 cm., répondent bien aux mesures les plus ordinaires des papyrus littéraires (cf. W. Schubart, *Das Buch bei den Griechen und Römern*², 1921, pp. 57 et 60; F. C. Kenyon, *Books and Readers in Ancient Greece and Rome*, 1932, pp. 49 et 57).

Le fragment *c* a conservé aussi la marge inférieure et il présente, 8 mm. au-dessous de la ligne, une bande de fibres qui, continuant une bande en position analogue dans le fragment *a*, invite à placer les deux fragments non loin l'un de l'autre.

Il est moins aisé de mettre en rapport les fragments *a* et *b*. Ce dernier est déchiré sur tous les côtés, mais le fait que ses ll. 2 et 4 s'arrêtent avant la fin (après *να* et *καλει* la surface du papyrus est intacte et ne porte certainement aucune trace de lettre) permet de penser que la marge de droite n'est pas loin, sans doute après *μενο]ς* (ou *μενον*, etc.), *νεκρ]όν* (ou *νεκρούς*, etc.). L'espacement des lignes et l'aspect ridé de la surface du papyrus invitent à rapprocher le fragment *b* de la moitié supérieure du fragment *a*. Mais plusieurs positions sont possibles et nous n'avons pas réussi, ni par examen des fibres, ni par restauration du texte, à établir une connexion satisfaisante. Il n'est même pas sûr que les deux fragments appartiennent à une même colonne. La largeur probable de celle-ci ne peut être calculée d'après sa hauteur, car il n'y a pas sur ce point de proportions constantes (Schubart, *o.c.*, p. 62). Si l'on admet que les lignes d'un texte littéraire comptaient ordinairement de 20 à 25 lettres (Schubart, *o.c.*, p. 65; Kenyon, *o.c.*, p. 57), on doit renoncer à faire tenir dans une même colonne les fragments *a* et *b*, dont les lignes mises bout à bout, sans même tenir compte des compléments intermédiaires, présentent des suites de 27 à 31 lettres. *b* peut donc appartenir à une autre colonne, qui se plaçait soit avant soit après celle de *a*.

Nous n'avons pas non plus trouvé de raccords pour les fragments *d*, *e*, *f*.

L'écriture est élégante, élancée, légèrement inclinée vers la gauche. Les lettres, même *ε*, *θ*, *ο*, sont d'un volume égal; seuls *ρ*, *φ*, *ψ* et le bas de l'*α* dépassent la ligne d'écriture. Les pieds des lettres sont ornés de petits traits ('Zierstil' de Schubart). On notera le tracé anguleux de l'*α* (dont l'angle se boucle parfois; de même pour le *δ*), du *μ* et de la tête du *ρ*; le tracé de l'*ο* et de l'*ω* entraîne souvent un petit prolongement à la base droite de la courbe. Pour la forme des lettres, comparer Schubart, *Gr. Pal.*, Abb. 72 et 76; *Pap. Gr. Berol.* 18 (surtout le *μ*). Les meilleurs parallèles, pour le style comme pour la forme des lettres (mais sans *apices*), sont *Pap. Gr. Berol.* 17 et P.Oxy. 246 (66 A.D.). Ces diverses considérations nous amènent à dater notre papyrus de la deuxième moitié du 1^{er} siècle après J.-C.

L'état délabré de ces lambeaux rend difficile l'identification du texte. Il ne permet même pas de choisir entre les diverses restaurations qui s'offrent en plusieurs endroits. On remarquera les expressions à la première personne (*οἶμαι*? et *ἐγώ* a 16-17). Les formules du fragment *b* font songer à un traité d'intérêt moral ou philosophique.

a

.αιμ[.].[
 .]. ἔλειπεν[
 .]is οὐθεναδ[
 νῦν οὖν ἐν αβ[
 5 τῶι δὲ στρ.[
 θεὸς τοιουτο[
 .τι το...ε[
 .ου...ν δεσμει[
 φευγ.ι ὅτι πρ.[
 10 εἰς τε [θ]εραπει[
 γυναικα καὶ φ[
 ὦι τὸν ἐλεησά[μενον
 σνοι...ν οὐκ[
 .].ηγα[γ]ον δ[
 15 .].ων ἐπειδή[
 ..]μαι δὲ λαγ[
 .]κειν ἐγὼ .[
 ἰδο...].[.].[
 καὶ τήν τα.[
 20 αγαφ[.].[
 .]... τοῖς .[
]... [

b

]μενο[
]κα[.....].ισα[.].να *vacat*
].εισχερ[.]...ν.αι νεκρ[
]νθ' ἢ φύσις πάλαι καλεῖ *vacat*
 5]ς ἔτρεψεν ἀλλ' ἠναγκασ[
]ντες ὥστ' ἔχειν νομω.[
].ια[

c

]φερουσι[

d

]ωι[
].μ[
].[

e

]οι[
]η[

f

]πι.[
]λλο.[

- Fr. *a*. L. 1. Avant *αι* l'extrémité d'un *κ* n'est pas impossible.
- L. 7. Avant *τι*, *ο* ou plutôt *ε* ou *σ*, dont un point d'encre semble conserver l'extrémité droite inférieure. Après *το* : *τ* ou *π*. Avant-dernière lettre : *η* plutôt que *ν*.
- L. 8. Après *ου* on a l'impression d'une lettre surchargée, comme p. ex. *μ* sur *ο* ou sur *ε*.
- L. 9. *φενγει* ou *φενγοι*. A la fin *πρα* ou *πρη*.
- L. 12. On croit voir encore l'extrémité inférieure gauche de l'*α* de *ἐλεησά[μενον]*?
- L. 13. Après *οι*, les vestiges suggèrent un *δ* plutôt qu'un *κ*; comme ceux qui suivent conviennent mieux à un *ε* qu'à un *ο*, on songe à *σύνουιδεν* plutôt qu'à *σύνουικον*.
- L. 14. Avant *ηγαγον*, qui semble probable, on peut soupçonner la fin d'un *π*, ce qui suggère *ἀπήγαγον*.
- L. 16. Avant *μαι*, place pour deux lettres étroites ou une lettre large : peut-être *οἶμαι*.
- L. 17. Après *ἐγώ*, *γ* plutôt que *π* : *ἦκειν ἔγωγε*?
- L. 18. Après *ο*, *ν* ou mieux *ν* : *ἰδοῦ* ou *ἴδον*? Après la lacune, à deux reprises et surtout la deuxième fois, on croit reconnaître au-dessous de la ligne l'*apex* terminant la queue d'un *ρ* ou d'un *φ*.
- L. 19. Après *την*, on a sans doute un *τ*, dont la barre d'attaque légèrement trop haute (voir le *τ* de la l. 5) se trouve encore surélevée par une dislocation des fibres (comparer le sommet de l'*ε* à la l. 9).
- L. 23. A la fin, raccord très probable avec un petit fragment qui porte la moitié de l'*ε* et le *ν*.
- Fr. *b*. L. 3. Avant *εισ*, *γ* ou *τ*. Après *εισ*, *τ* endommagé ou plutôt *γ* à cause de l'*apex* inférieur. Après *ρ*, place pour une lettre large (*η* ne peut convenir) ou deux lettres étroites. Avant *ν*, *σω* serait possible mais laisserait inexpliqué le petit trait oblique à gauche du *ν*. Avant *αι*, pratiquement certain sur l'original, un *κ* est peu probable à cause de la haste qui descend au-dessous de la ligne; *φ* ou *ρ* ne sont pas non plus nettement reconnaissables; serait-ce un *ι* majuscule suivi d'une autre lettre?
- L. 4. Avant *θ*, peut-être *αι* en ligature comme fr. *a*, l. 16.
- L. 7. Au début, peut-être *ι* en ligature comme *ib*.
- Fr. *c*. L. 2. Avant *μ*, trait médian d'un *ε*?
- Fr. *e*. L. 1. Avant *π*, *σ* ou *ε*; après *ι*, *ε* ou *θ*.

109-11. FRAGMENTS DE TEXTES LITTÉRAIRES

(PL. LXXXII)

109. Papyrus brun foncé, portant un texte littéraire sur le recto et réutilisé sur le verso (**110**). Deux petits fragments *b* et *c* présentent les mêmes caractéristiques de matière et d'écriture que le fragment *a*. On peut croire que *b* doit se placer à droite de *a* (côté du recto), sa l. 1 continuant la l. 2 de *a*, sans qu'il soit possible cependant d'affirmer leur raccord immédiat. Le fragment *a* a conservé son bord et sa marge supérieurs.

L'écriture du recto est nerveuse et élégante, d'un style distingué. Une impression d'inclinaison vers la gauche est donnée par certaines lettres (*ε*, *σ*, *ω*, *δ*, *θ*) et par les petits traits au sommet de *ι*, *κ*, *ν*, *φ*; elle est d'ailleurs corrigée par l'inclinaison à droite du *ι* et de quelques mots (fin des ll. 2-3). *ε*, *π*, *σ* sont parfois reliés à la lettre suivante. L'*α* est tantôt bouclé, tantôt anguleux. L'*ο* est très petit, et le *θ* petit. On remarquera le tracé du *τ* en deux traits (l. 6), l'*ω* en deux courbes, le *μ* très régulier et plutôt archaïque, enfin le *κ* et l'*ν*. La lettre la plus remarquable est l'*ε* avec son trait d'attaque et son tracé en trois traits. Plusieurs de ces formes s'observent dans Schubarth, *Gr. Pal.*, Abb. 81 (*ε*, *ν*, *ο*, *τ*) et 34 (*α*, *ε*, *η*, *ω*); *Pap. Gr. Berol.* 22 *a* et 24 (surtout les souscriptions au bas de la feuille); P.Ryl. 107 et 157. Plusieurs de ces parallèles fournissent également, sinon une similitude vraiment satisfaisante de style, du moins une impression générale analogue. Tout ceci suggère pour notre texte la fin du 1^{er} siècle ou la première moitié du 11^e siècle après J.-C.

Les quelques bribes lisibles de ce texte devraient permettre de l'identifier s'il n'est pas

inédit. 'Éducation', 'fabuleux', 'ancêtres' (?), 'nos maux', 'les craintes modérées' (?) font penser à un sujet d'ordre historique ou philosophique.

a

]τις μη.ε παιδείας με[
].ειφ.[.]λ.. και..... και δια[
]ειε..ν[.]ρη.ε μυθώδες προγον.[
].[.]ων τοῖς ἡμετέροις κακο[ῖς
 5]...[.]τε ἐμπλησθεῖς ἀμ.[
]ν ἐπέιρα τα μέτρια .ει.[
]νοῖς ὡσ...ειματα[
].[.]

b

]πε.[
].συγ[
].ῶσε.[

c

].ξεχ.[

Fr. *a*. L. 1. Première lettre: τ plutôt que π. Ensuite peut-être μήτε.

L. 5. Avant le premier ε: τ ou π?

L. 6. Après μέτρια, panse qui pourrait être attribuée à un δ. Après εἰ, apparence d'un μ. Peut-être δείμα[τα? De même à la ligne suivante?

L. 7. Après ὡσ: π plutôt que τ.

Fr. *b*. L. 2. Après σ: un ν (cf. *a* 3) plutôt qu'un τ, lettre dont le scribe attaque le trait supérieur par un crochet.

110. L'écriture du verso de 109 présente des analogies avec celle du recto (τ, ω), mais elle est différente et plus cursive: κ (l. 2), η (l. 5), ν, ε (l. 6), των (l. 3). Outre une marge supérieure plus haute que celle du recto (13 mm. au lieu de 9 mm.), on observe un intervalle entre deux colonnes, celle de gauche n'étant représentée que par sa fin, très détériorée, celle de droite commençant de façon nette, pour devenir bientôt elle-même fort peu lisible. Cette disposition en colonnes n'impose pas qu'il s'agisse encore d'un texte littéraire; on ne peut en dire davantage.

a

. το...ρο[...].θω[
 .. λαβε...[...].κα[
 .. των αψι.[...].ρ.σι[
 . προ[...].[...].γο.[
 5 η.τ.[...]λα.[...].η.[
 αθ....[...].[...].νε[

L. 3. Sur l'original plus nettement que sur la photo, il semble s'agir d'un ψ et non d'un φ.

Sur le verso du fr. *b* on croit percevoir des traces d'écriture, tout à fait indistinctes. Sur le fr. *c* on ne reconnaît que les lettres γα (l. 2).

111. Papyrus épais, plus foncé que le précédent. Deux fragments, qui ont pu être raccordés de façon quasi certaine. Écriture sur une seule face, dans le sens des fibres.

L'écriture ressemble beaucoup à celle de 109, au point qu'on hésite à ne pas les identifier; α, ι, ν, ο, τ, ω sont très semblables. Cependant elle semble s'en distinguer par une plus simple noblesse et par le tracé de certaines lettres, notamment κ, ν, φ et le ε sans trait d'attaque. Ceci,

joint à la différence d'épaisseur, de couleur, et au fait que le verso n'est pas écrit, nous pousse à voir là une autre pièce, écrite peut-être de la même main et certainement contemporaine. La modicité du fragment interdit de rien conclure sur le sujet traité. Mais il s'agit encore d'un texte littéraire.

]..[.].....[.]·[
]αλλ[.]ν α[.]σκ[
]ητα και θ.φο.[
].ενωτατη.[
 5]α συνχε.ειστο[
]·[

L. 2. Après λλ, l'apparence d'un ο sur la photo n'est due qu'à une déchirure, ce qui n'empêche pas un ο (ou un η) d'être possible: ἄλλον ou ἄλλην?

112. FRAGMENTS D'UN TEXTE LITTÉRAIRE

(PL. LXXXIII)

Un fragment principal de 125 sur 75 mm. et sept petits fragments dont l'écriture (de même sur l'autre face) rend certaine leur appartenance à la même pièce, encore qu'aucun raccord immédiat ne soit perceptible. Tous les fragments sont écrits des deux côtés, et chaque fois contre le sens des fibres. Ce fait empêche de décider *a priori* quel est le recto. Cependant l'écriture très soignée de **113** et le caractère administratif de ce document portent à croire qu'il est antérieur à **112**. Si nous parlons d'abord de ce dernier, c'est parce qu'il est littéraire, sinon par son écriture du moins par son contenu. On en a peut-être la marge supérieure dans le fragment *a* (voir au dos la marge de **113**). Ce texte a pu être écrit non sur un rouleau mais au dos d'une feuille volante.

L'écriture, étroite et régulière, inclinée vers la droite, d'un style atone dans sa régularité, se rapproche de la cursive par ses ligatures et le tracé de ses lettres: voir surtout κ, ν et υ. On relèvera aussi la hauteur de l'ε et la petitesse de l'ο, le μ dont le trait d'attaque part d'assez bas (l. 8). A première vue, cette écriture évoque un style courant au III^e siècle A.D. et on pourrait même la comparer à P.Fay. 20, que les éditeurs placent en fin III^e/début IV^e siècle. Cependant ce type d'écriture inclinée, plutôt neutre et sans lettres très caractéristiques, se rencontre déjà à des époques antérieures. La main de Schubart, *Gr. Pal.*, Abb. 31 (82 après J.-C.) présente bien des analogies de lettres ou de style; celle de Abb. 78 (deuxième moitié du I^{er} siècle?; voir surtout la forme des lettres) paraît plus ancienne, et celle de Abb. 38 (sous Antonin) plus évoluée. P.Hamb. 7, lignes 2-14 (132 après J.-C.) est bien proche. Bref, il paraît possible de maintenir cette pièce dans la première moitié du II^e siècle, ainsi qu'y invitent les circonstances de la trouvaille et l'opportunité de ne pas trop l'éloigner de **113**.

La détérioration du papyrus, jointe à l'uniformité monotone dans le tracé des lettres, rend la lecture de ce texte très malaisée. Plutôt que de tenter une transcription qui contiendrait trop d'incertitudes, nous nous contenterons de noter les quelques mots qui se lisent avec une certaine assurance. L. 5. καὶ πεινομε[de πίνω? L. 8. μαχιο[L. 9. ἐν ᾧ ὠφέλει[L. 11. κισθάριον ou λιθάριον? L. 12. ἔκειτο ἐπὶ δὲ θε... L. 13. εἶπεν L. 14. εἰπὼν τὸ αὐτό L. 17. αὐτός. Dans le fragment *e*, l. 3. στρογγύλος n'est pas impossible. L. 5. φλέγμα. Ce dernier terme, joint à ceux de 'boire'? (l. 5), 'petite pierre'? (l. 11), permet peut-être de songer à un traité de science naturelle ou médicale.

113. ACTES D'UN PROCÈS (?)

(PL. LXXXIV)

Envers de 112. L'écriture frappe par son élégance recherchée et presque excessive, tant elle est moulée. Plutôt qu'une écriture littéraire, c'est une écriture de notaire, ainsi que le confirmeront d'ailleurs les parallèles invoqués ci-dessous et le caractère même de la pièce. Toutes les lettres sont égales et d'une rondeur pleine de souplesse. Les ligatures ne manquent pas. On remarquera le μ profondément incurvé, la hauteur de la barre médiane de l' ϵ , le tracé souvent cursif du ν , le κ tantôt normal (l. 4) et tantôt cursif (l. 8). Le tracé de l' ν est particulièrement notable. Des formes analogues et une même rondeur s'observent dans Schubart, *Gr. Pal.*, Abb. 81, 77, 34, 36; *Pap. Gr. Berol.* 18, 19 c, 22 b. Les meilleurs parallèles sont *Pap. Gr. Berol.* 29 b et P.Hamb. 7 (pièce de droite, contemporaine de celle de gauche, de 132 après J.-C., que nous avons comparée avec 112). Précisément *Pap. Gr. Berol.* 22 b contient les actes d'un procès judiciaire et P.Hamb. 7 est d'après l'éditeur un 'Staatsnotariatsvertrag'.

Ces analogies nous permettent de placer notre document dans la première moitié du II^e siècle après J.-C. et de préciser sa nature: le procès-verbal de quelque contestation entre deux femmes juives et un vétérân romain. *Μαριάμη* et *Σαλώμη*, noms fameux dans l'histoire d'Hérode, sont aussi des noms extrêmement fréquents dans l'onomastique juive de cette époque. Il n'est pas impossible que Salomé soit la même qui appartenait à la famille de Galgoula et qui reparaitra dans le contrat n° 115. Il paraît que le vétérân prend la parole à la l. 7, en réponse à un dire de Mariamé (l. 6). L'état lacuneux de la pièce rend malaisé de préciser l'objet du litige; peut-être s'agit-il de propriétés foncières (*χώραι a 2; ὑπάρχουσας καὶ νῦν οὐσας a 4*) et de leurs limites (*ὄριοις e 2; ὄρια h 1*)? A la l. 8, qui pourrait être la dernière (au-dessous, un paraphe?), serait-il question d'une sentence (*ἀπόκριμα*)?

	a			
].[]αι[
].[.]υσι ταῖς αὐταῖς χώραις ἀπλ[
	ος ὑπολειπομένου μητρο[
	ύ]πάρχουσας καὶ νῦν οὐσας[
5].ξσαγα.λων Σαλώμη[
]ὑμῶν Μαριάμη ἢ εἶπο[υσα			
	ο]ὑετρανός Εἰ δέ τις πλανη[
].[.]ς ἀπόκριμα ..[
]...[
b	c		e	
].[.]]σπυρ[].[
αθαω]υμη[]οριοις βι[
γω..[].ρεσι[].υ..η[.]..[
	κ]αὶ τοῖ[s			
f	g		h	
]λοδο[].[]ορια[
]τ.[]ταν[].[
]...[].[

- Fr. a. L. 1. La courbe qui descend dans le τ de $\tau\alpha\lambda\varsigma$ peut être la base d'un ϵ majuscule.
 L. 2. Au début, peut-être [o] $\delta\sigma$. Dernière lettre: λ ou α .
 L. 8. A gauche du κ et sous les lettres suivantes un trait sinueux descend vers la ligne inférieure.
 Fr. c. L. 1. Avant π : σ ou ν ?
 L. 3.] $\delta\rho\epsilon\sigma$?
 Le fragment d ne présente que des traces indistinctes.

114. RECONNAISSANCE DE DETTE (171 ap. J.-C. ?)

(PL. LXXXV)

Papyrus jaune-brun clair; largeur 202 mm., hauteur 163 mm. La pièce a été roulée de droite à gauche selon six plis verticaux; l'avant-dernier pli a déterminé la rupture et la disparition de tout le coin supérieur droit. Le texte est écrit dans le sens des fibres; au verso, également dans le sens des fibres et donc perpendiculairement au texte du recto, une seule ligne d'écriture sur le dernier pli, qui se lisait donc quand le papyrus était roulé et devait résumer le contenu de la pièce. Les deux marges latérales et la marge supérieure du recto sont conservées; au bas, un fragment qui se laisse rattacher avec certitude semble contenir la marge inférieure.

Écriture claire et bien formée, d'un style plus littéraire que cursif, présentant peu de ligatures. Remarquer les deux formes du τ (l. 14 $\kappa\alpha\tau\alpha$ et $\alpha\nu\tau\iota\lambda\epsilon\gamma\omega\nu$) et de l' ν (l. 18 $\nu\pi\epsilon\rho$ σου), les formes anguleuses et élancées de ϵ et κ , le petit prolongement en bas à droite de o et de ω (l. 15 $\pi\rho\theta\epsilon\sigma\mu\iota\alpha$; l. 18 $\kappa\upsilon\rho\iota\omega\varsigma$). Pour l'allure générale comparer *Pap. Gr. Berol.* 30 b (II^e siècle ap. J.-C.); Schubart, *Gr. Pal.*, Abb. 36 (c. 150 ap. J.-C.); *PSI* 1285 (début II^e siècle?); voir aussi l' ϵ de P.Giss. 69, 14 s. (118/19 ap. J.-C.); le κ et l' ν de P.Oxy. 2086 (2^e moitié II^e siècle?); l' o de *Pap. Gr. Berol.* 28 a (c. 140 ap. J.-C.: cf. *Gr. Pal.*, p. 63); P.Merton 23 (fin II^e siècle). Ces parallèles et le module des lettres légèrement plus haut que large, avec tendance à jaillir au-dessus de la ligne, permettent de songer à la deuxième moitié du II^e siècle, que suggère par ailleurs la date consulaire (l. 2).

La forme littéraire est celle d'un chirographe. Les deux contractants sont présentés et se saluent aux ll. 1-9; puis le débiteur reconnaît sa dette (ll. 9-12) et s'engage à l'acquitter dans un délai et selon des formes qui sont précisés aux ll. 12-20. Bien qu'un des contractants au moins soit un soldat romain, l'acte est rédigé en grec et revêt des formes juridiques assez semblables à celles des papyrus d'Égypte, non cependant sans quelques variantes qui se retrouvent à Doura-Europos. Par cette adaptation provinciale, il rejoint d'autres chirographes de soldats romains déjà connus.⁽¹⁾ Voir aussi *supra*, le document araméen 18. Ayant donné de cette pièce un commentaire détaillé dans les *Studi in onore di Aristide Calderini e Roberto Paribeni*, Milan, 1957, ii, pp. 257-72, je me contenterai de résumer ici les indications essentielles.

Ἐπὶ ὑπά[των
 Σταπειλίου Σεο[υήρου πανέ-]
 μου ὀγδόη κ[αὶ δεκάτη (οὐ εἰκοστῇ)]
 Ἱεροσολυμ[
 5 αουαία[
 ὀρεινῆς προ.[
 λεγεῶνος δ[εκάτης
 νίου Στατορν[εῖνου χαι-]

⁽¹⁾ Cf. V. Arangio-Ruiz, 'Chirografi di soldati', art. paru dans *Studi in onore di Siro Solazzi*, Napoli, 1948, pp. 251-63; et voir les remarques du même auteur dans sa conférence

du Septième Congrès International de Papyrologie (*Museum Helveticum*, x, 1953, pp. 246 s.).

ρειν Ὁμολο[γῶ
 10 σοι ἀργυρίου τ[υ]ρί[ου] .[] .[]
 οἷ εἰσιν στατήρες δεκ[α]δύω καὶ δηνάρια δύω, ἅ
 καὶ ἀπέσχογ καὶ ἠρίθμημε· ὁ ἀργύριον ἀποδώσω
 τῇ πρὸ μιᾶς καλανδῶν Σεπτεμβρίων πρώτων ταῖς
 15 ἐγγιστα κατὰ μηδὲν ἀντιλέγων Ἐὰν δὲ μὴ ἀποδῶ
 τῇ ὠρισμέν[η] προθεσμία, τελέσω σοι τὸν ἐγ διατάγ-
 ματος τόκ[ον] μέχρι οὗ ἂν ἀποδῶ ἢ εἰσπραχθῶ τὸ
 πᾶν δά[νει]ον ἐκ πλήρους, τῇ[s] πράξεως σοι οὔσης
 καὶ ἀλλ[λω] π[αν]τὶ τῶν διὰ σου ἢ ὑπέρ σου κυρίως προ-
 φερ[όντων] τόδε τὸ χ[ειρ]όγραφον ἐκ τε ἐμοῦ καὶ ἐκ τ-
 20 ῶν ὑ[παρ]χόντων μοι π[ά]ντων καὶ ὧν ἂν ἐπεικτῆ-
 [σωμαι κ]υρίως τροπ[]
].ρου λόγου[]
]μ.[]
].[]
].[]
].[]

Verso

Κατὰ Φεγφε. *ν'

Notes de lecture

L. 2. Après le λ abîmé mais certain, on croit voir la base d'un ι, qui répond bien à l'orthographe ordinaire Στατ(ε)ίλιος.

L. 10. Après ἀργυρίου le τ est probable et le ρ est certain; entre eux il semble y avoir place pour un υ; après ρ la base d'une haste suggère un ι.

L. 11. στα et τηρες sont séparés, sans doute pour éviter un défaut ou un trou dans le papyrus; de même l. 15 pour προθεσμα, l. 22 pour λογου. Il est notable que ces trois endroits correspondent au passage d'un pli; la pièce aurait-elle été déjà pliée avant d'être écrite?

L. 13. Le π de προ a été réécrit sur un μ; sans doute le scribe a-t-il voulu d'abord écrire τῇ μιᾷ.

Traduction

Ll. 9–20: . . . sa]lut. Je reconn[ais tenir de toi . . .]¹⁰ d'argent tyri[en . . .]¹¹ qui font douze statères et deux deniers, que¹² j'ai reçus et me suis vu compter; lequel argent je rendrai¹³ la veille des premières calendes de septembre, les¹⁴ plus proches (?), sans contester en rien. Mais si je ne rends pas¹⁵ au terme fixé, je te paierai l'intérêt (établi) par dé¹⁶cret jusqu'à ce que je rende, ou sois contraint de rendre, le¹⁷ prêt total, entièrement; le droit d'exécution étant à toi,¹⁸ et à tout autre qui présentera valablement de ta part ou en ta place¹⁹ ce chirographe, sur moi et sur²⁰ tous mes biens et sur ceux que je pourrais acqué²¹rir . . .

Commentaire

Ll. 1–3. Des deux consuls qui servaient à indiquer l'année, un seul nom est resté, incomplet. Trois consuls suffects portèrent ce nom au II^e siècle ap. J.-C., mais leurs dates conviennent mal et d'autre part il est peu probable qu'ils aient servi à dater un document dans la lointaine Palestine. On songera plutôt à T. Statilius Severus, consul ordinaire en 171 ap. J.-C. avec L. Alfidius Herennianus. Le fait qu'il était nommé normalement avant son collègue alors qu'ici il semble venir en second lieu est une difficulté qui n'est pas insurmontable. Pour admettre cette date postérieure de 35 ans à la Seconde Révolte, il faut seulement supposer qu'un poste romain est resté à Murabba'ât pendant un assez long temps après la guerre d'Hadrien, pour surveiller un maquis dont la résistance n'était pas entièrement éteinte; cette hypothèse vraisemblable est d'ailleurs confirmée par la date du n^o 117.

Le mois macédonien de Panémos, dont la restitution est vraisemblable aux ll. 2-3, désignait en Syrie-Palestine le mois sémitique de Tammuz et correspondait à juin/juillet du calendrier julien, d'une correspondance variant selon les temps ou les lieux. Si l'on admet que le milieu romain d'où émane notre document donnait même commencement aux mois macédoniens et aux mois juliens, selon une coutume attestée par ailleurs, la date romaine équivalente au 18 (28) Panémos serait le 18 (28) juillet. Elle devait figurer à la l. 2 que l'on pourrait dès lors restituer: *Στατειλίου Σεο[υήρου πρό τε(ου ε) καλ(ανδών) Αύγουστων Πανέ]*. Toutefois l'abréviation *καλ*, exigée pour ne pas dépasser 39 (38) lettres, serait insolite et se trouve infirmée par la l. 13. On peut alors songer au calendrier gréco-arabe selon lequel Panémos commençait le 28 juin, ce qui donnerait ici le 7 juillet, soit *ῥῶναις Ἰουλίαις*. L'usage de ce calendrier 65 ans après l'instauration de l'ère d'Arabie (106 ap. J.-C.) et dans une région où elle est bien connue (voir 19 1, note) paraît plausible.

Ll. 4-9. Les bribes préservées au début des lignes font entrevoir un milieu militaire romain. Le rôle important de la Legio X Fretensis dans l'occupation de la Palestine de l'an 70 au III^e siècle, et particulièrement dans la répression de la Seconde Révolte, permet de la retrouver avec certitude à la l. 7. Elle avait ses cantonnements dans la toparchie de l'Oreïnè (l. 6), dont Jérusalem (l. 4) était le centre (cf. Pline, *Hist. Nat.* v 14). Au moins un des deux personnages intéressés au chirographe devait être un de ses soldats et se trouve désigné, selon un usage bien attesté (cf. Preisigke, *Wört.* iii, pp. 207 s.), par la centurie à laquelle il appartient, celle de . . . *nus Saturninus* au génitif (l. 8).⁽¹⁾ La l. 7 pourrait donc se restituer: *λεγεῶνος δεκάτης Φρετησίας ἑκατονταρχίας . . .*; pour ménager la place des premières lettres du nom qui s'achève au début de la l. 8, on supposera l'abréviation de l'un ou l'autre des mots restitués. Si ce soldat, dont le nom disparu devait figurer aux ll. 6-7, était le prêteur, le nom de l'emprunteur, qui le précédait normalement, se trouvait aux ll. 4-5. Il est cependant plus probable que ces lignes 4-5 contenaient des notations topographiques; *αυοναία* dont le groupement demeure mystérieux et évoque tout au plus une finale de nom latin, ne saurait s'y opposer. Dès lors le soldat de Saturninus devait être l'emprunteur (cf. *infra* le commentaire des ll. 13-14) et son créancier figurait à la fin de la l. 8. La rédaction de l'acte en grec et non en latin fait penser que celui-ci n'était plus un militaire; son simple nom pouvait tenir aisément dans l'espace entre *Σατορνείλου* (ou *-νείνου*) et *χαί-*.

Ll. 10-11. Le montant du prêt est indiqué en *ἀργύριον τύριον*. Cette expression s'est déjà rencontrée à Gérasa au I^{er} siècle ap. J.-C.⁽²⁾ et à Doura-Europos au II^e siècle.⁽³⁾ On peut en rapprocher le *τύριον νόμισμα* de Josèphe, *Bḡ* II xxi 2, § 592, et le *keseḥ šuri* des écrits rabbiniques. Nous retrouverons en 115 5 la mention de *τύριοι* au sens de tétradrachmes. L'expression 'argent tyrien' désignait à l'origine le monnayage d'argent émis par la ville autonome de Tyr, de 126/125 av. J.-C. à 69/70 ap. J.-C., et très réputé dans tout le Proche Orient. Cette monnaie, bien représentée dans les trésors trouvés en Palestine,⁽⁴⁾ en dernier lieu à Kh. Qumrân,⁽⁵⁾ doit être celle dont parlent les inscriptions de Gérasa. Mais sa circulation ne se manifeste plus au II^e siècle et il est plus probable que, soit à Doura-Europos soit à Murabba'ât, il s'agit de la monnaie impériale frappée dans des ateliers tels que ceux d'Antioche ou de Césarée de Cappadoce, et qui gardait le nom d' 'argent tyrien' parce qu'elle était frappée sur le modèle de Tyr.⁽⁶⁾

La mention de cet argent tyrien, à la l. 10, devait être suivie par le montant d'une somme dont la l. 11 indique l'équivalence en statères et deniers; *οἷ εἶσι* est au masculin par attraction de *στατήρες*, voir *infra* 115 5. L'emploi simultané de ces deux dénominations, grecque et latine, dans la Palestine romaine, est bien illustré par l'évangile de S. Matthieu 17²⁷ 26¹⁵ et 18²⁸ 20² 22¹⁹. Le statère valant un tétradrachme (Mat 17²⁴, 27) et le denier étant assimilé à la drachme, la somme de la l. 11 représente 50 drachmes. On peut donc restituer dans la lacune de la l. 10 les mots *δραχμὰς πενήκοντα*; et, pour obtenir un nombre suffisant de lettres, on ajoutera après *τυρίου*, selon les analogies de Gérasa ou de Doura, le mot *κόμματος* ou un qualificatif tel que *καλοῦ* ou *δοκίμου*; voir 20 5.

Ll. 12-14. La formule *ἀπέσχον καὶ ἡρίθμημαι* est attestée en Égypte dans des reçus; pour la forme *ἡρίθμημε*, comparer, p. ex., P.Oxy. 84 7. Le terme fixé au remboursement est une date romaine, traduction de *pridie Calendas Septembris*, soit le 31 août. *πρώτων* précise qu'il s'agit des calendes prochaines; et *ταῖς ἔγγιστα*, dont le datif s'explique mal, insiste encore sur la proximité de l'échéance. Si l'on compare *BGU* 69 7 s. (120 ap. J.-C.) *ἀς καὶ ἀποδώσω σοι τῷ ἔγγιστα δοθησομένῳ ὀφωνίῳ*, ou encore P.Mich. vii 438 5 (140 ap. J.-C.) *quos tib[i] r[eddam] e stipendi[o] prox[imo]*,⁽⁷⁾ on pensera que notre soldat compte sur une prochaine paie pour s'acquitter de sa dette. En tout cas, la durée de l'emprunt n'aura guère dépassé six ou sept semaines. La clause de non contestation *κατὰ μηδὲν ἀντιλέγων* correspond à des

⁽¹⁾ On en rapprochera peut-être le cachet portant indication de la centurie d'Annaeus, cf. pp. 35 s. et pl. IX. 26.

⁽²⁾ *Gerasa*, ed. C. H. Kraeling, 1938, pp. 374 ss.: inscr. n^{os} 3 (42 ap. J.-C.?), 4 (43 ap. J.-C.), 5 (69-70 ap. J.-C.).

⁽³⁾ *The Excavations at Dura-Europos, Preliminary Report of Second Season 1928-9* (1931), pp. 200 ss.: contrat de prêt de 121 ap. J.-C. (cf. *Yale Classical Studies*, ii, pp. 1-78). *Ib.*, *Sixth Season 1932-3* (1936), p. 425: contrat de prêt de 134 ap. J.-C. *Ib.*, p. 429: contrat de vente de 180 ap. J.-C.

⁽⁴⁾ G. Hill, *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, vi, 1938, pp. 78 ss.; A. Reifenberg, *ib.*, xi, 1944,

pp. 83-85.

⁽⁵⁾ R. de Vaux, dans la *Revue Biblique*, 1956, pp. 567 s.

⁽⁶⁾ A. R. Bellinger, *Excavations at Dura-Europos, Third Season 1929-30* (1932), pp. 146-8; *Final Report VI, The Coins* (1949), p. 204; R. O. Finck, *Journal of Roman Studies*, xxiii, 1933, p. 115; E. T. Newell, *Excavations at Dura-Europos, Seventh and Eighth Seasons 1933-4 and 1934-5* (1939), pp. 443 s.

⁽⁷⁾ D'après l'édition de V. Arangio-Ruiz, 'Chirografi di soldati', dans *Studi in onore di Siro Solazzi*, Napoli, 1948, p. 256.

formules analogues dans les pap. grecs (p. ex. P.Strasb. 75 9 s. *ἀνευ πάσης ὑπερθέσεως καὶ ἀντιλογίας*; P.Magd. 23 6 s. *ἐὰν δέ τι ἀντιλέγημι*) et latins (p. ex. P.Fouad i 45 8 *sine controversia*),⁽¹⁾ mais son libellé ne s'y retrouve pas tel quel, du moins à notre connaissance.

Ll. 14-17. En cas de non remboursement les sanctions sont assez légères. La somme à rendre reste la même (*τὸ πᾶν δάνειον ἐκ πλήρους*) et n'est pas augmentée de moitié comme il arrive souvent en pareil cas (p. ex. P.Oxy. 507 17 s. *ἐκτείσω σοι μεθ' ἡμιολίας*). Quant aux intérêts, qui n'ont pas été mentionnés après le montant de la somme, ils semblent ne courir qu'à partir du jour où le remboursement est retardé. Leur taux a dû être fixé par quelque édit officiel: *ἐκ διατάγματος*, formule qui n'est pas habituelle mais fait songer aux *κατὰ τὸ διάγραμμα τόκοι* de l'Égypte ptolémaïque.

Ll. 17-20. Comme les précédentes formules, celle qui concerne la valeur exécutoire du document rappelle le formulaire des pap. d'Égypte sans lui être tout à fait identique. Les divergences ne s'expliquent d'ailleurs pas par les pap. latins et doivent plutôt relever d'habitudes régionales. Le meilleur parallèle est l'autre document de Murabba'ât n° 115 16-17, où se trouve en particulier confirmée la restitution *ἄλλω παντί* (l. 18), que son grec médiocre aurait pu rendre suspecte. On comparera aussi le parchemin X de Doura, 121 ap. J.-C. :⁽²⁾ *ἡ πράξις ἔσται τῶι Φραάτει καὶ παντὶ τῶι τὴν συγγραφὴν ταύτην ἐπιφέροντι παρὰ τοῦ Βαρλάου καὶ ἐκ τῶν ὑποκειμένων ὑπαρχόντων αὐτῶι καὶ ὧν ἂν ἐπικτήσῃται ἄλλων, ἐκπράσσοντι κυρίως τὸ πᾶν . . .* De tels parallèles pourront aider à compléter les lignes 21 ss. de notre document. Voir encore le document araméen 18.

Ll. 21 ss. Le *μ* possible, au-dessous de *λόγου*, est d'un module plus grand et suggère une main différente. Peut-être avait-on là des signatures, comme dans le parchemin de Doura et dans le n° 18.

La brève mention écrite au dos du dernier pli est très effacée. Sans doute contient-elle le nom de l'emprunteur. A la fin on croit reconnaître le sigle du denier suivi d'un *ν* que surmonte un trait s'élevant vers la droite: ce doit être le montant de la dette: 50 deniers.

115. CONTRAT DE REMARIAGE (124 ap. J.-C.)

(PL. LXXXVI-LXXXVIII)

PAPYRUS brun-jaune clair en multiples fragments qui ont pu être rapprochés avec une suffisante certitude pour la partie supérieure; quelques hésitations seront signalées ci-dessous. La largeur de la feuille reconstituée est de 318 mm., ce qui représente pour le rouleau dont elle a été coupée une hauteur plutôt au-dessus de la moyenne.⁽³⁾ Une jointure de deux *κολλήματα* s'observe dès le premier tiers de la pièce, allant du début de la ligne 6 à la fin de la ligne 9, selon une direction oblique: ce peut être l'indice d'une fabrication locale de médiocre qualité, à moins encore que le collage ait été fait par l'usager lui-même. La ligne horizontale sur laquelle s'arrête la partie inférieure du document (l. 22) pourrait faire croire à un autre joint; mais la largeur de c. 115 mm. qu'aurait en ce cas le *κόλλημα* est une mesure sinon impossible du moins bien petite,⁽⁴⁾ et il peut ne s'agir là que d'une brisure accidentelle. En revanche, le bord inférieur nettement horizontal de plusieurs fragments de la planche LXXXVII (notamment les trois premiers en haut à gauche) pourrait représenter la fin du *κόλλημα* commencé à la l. 6.

L'écriture se trouve principalement sur une face, l'autre face ne portant que quelques signatures espacées. Dans l'un et l'autre cas, l'écriture va contre les fibres.

Sur la face principale, on a d'abord une première copie qui occupe 18 lignes; ses marges latérales sont très étroites, d'env. 7 mm. à gauche et de 3 à 7 mm. à droite. La marge supérieure est également conservée, de 7 à 8 mm. Après un intervalle d'env. 3 cm., commence une deuxième copie en caractères nettement plus gros, mais dont ne sont conservés sur la pièce principale que des débris des quatre premières lignes; marge gauche de 12 à 15 mm. A cette deuxième copie doivent appartenir un certain nombre de fragments que nous avons groupés

⁽¹⁾ Voir encore *sine ulla controversia* dans le n° 120 (167 ap. J.-C.) de V. Arangio-Ruiz, *Fontes Juris Romani Antejustiniani. III. Negotia*. Florence, 1943.

⁽²⁾ *Excavations at Dura-Europos, Second Season*, p. 203. Voir encore le Parch. III publié par F. Cumont, *Fouilles de*

Dura-Europos, 1926, p. 306.

⁽³⁾ F. G. Kenyon, *Books and Readers in Ancient Greece and Rome*, pp. 47-49.

⁽⁴⁾ *Ib.*, p. 49.

sur la pl. LXXXVII. Ce sont, pour la plupart, de minces bandes verticales dont la matière, l'écriture et l'espacement des lignes semblent prouver l'appartenance au même document, sans qu'il soit possible de les situer avec précision; cette appartenance est d'ailleurs moins assurée pour certains des fragments les plus petits, au bas de la planche. Dans la première copie elle-même, telle que nous l'avons reconstituée, le placement précis de deux fragments laisse lieu à quelque hésitation. Le premier de ces fragments est celui qui commence par $\omega\nu\omicron\upsilon$. . . (l. 8): il semble certain qu'il se situe vers le milieu de la grande lacune du centre et correspond au commencement du nouveau $\kappa\acute{o}\lambda\lambda\eta\mu\alpha$; mais, faute de joints de lettres avec le $\kappa\acute{o}\lambda\lambda\eta\mu\alpha$ antérieur, sa position exacte ne peut être déterminée qu'à l'aide des deux fibres qui en descendent vers le bas, ce qui ne va pas sans permettre un certain jeu. L'autre fragment, plus petit, est une fibre verticale portant les vestiges de cinq lignes: l. 3 $\omicron\upsilon$ de $\Gamma\alpha\lambda\gamma\omicron\upsilon\lambda\alpha$; l. 4 le κ isolé peu après $\tau\eta\nu$; l. 5 l' α de $\text{I}\omega\alpha\nu\omicron\nu$; ll. 6 et 7 des traces que nous n'avons indiquées dans la transcription que par des points. Les vestiges de l' α (l. 5) se raccordent parfaitement avec ce qui reste de cette lettre sur la pièce principale, et c'est ce qui invite à replacer le fragment comme nous l'avons fait; en revanche, la lecture de $\omicron\upsilon$ (l. 3) est douteuse, et les vestiges des ll. 6 et 7 ne s'alignent pas clairement sur les lignes du document, peu saisissables il est vrai en cet endroit; c'est pourquoi le remplacement de ce fragment n'est que probable.

L'écriture de la première copie est cursive, nerveuse et peu régulière. Si exercée qu'elle soit à écrire rapidement, la main trahit une raideur anguleuse et souvent gauche. Il lui arrive de trembler comme chez un vieillard; voir par exemple $\alpha\upsilon\tau\omicron\upsilon\upsilon$ $\text{E}\lambda\alpha\iota\omicron\upsilon\upsilon$ et $\sigma\nu\nu\epsilon\beta\eta$ à la l. 3. Plusieurs lettres présentent deux ou trois tracés, ainsi α , η , ρ , ν et surtout ν et τ qui sont très capricieux. Par contraste, la sobriété de l' ϵ est remarquable. L'écriture de la deuxième copie est plus régulière, comme il se doit: voir par exemple les formes onciales du κ et du β ; mais elle semble bien être de la même main: noter en particulier le tracé de τ , ν , ω . Au total, même dans la première copie, les lettres sont assez bien formées et le texte serait relativement aisé à lire, n'étaient l'effacement de certains endroits (par exemple le début des ll. 7 et 8) et la fréquente dislocation des fibres, sans parler des considérables lacunes.

La coutume d'établir des documents en double copie (*Doppelurkunde*) est bien attestée dans l'antiquité.⁽¹⁾ Quand il s'agissait de papyrus ou de parchemin, les deux copies étaient écrites à la suite sur une même feuille, séparées par un léger intervalle, la deuxième copie (*scriptura exterior*) restant ouverte pour servir à la consultation courante, tandis que la première (*scriptura interior*), roulée, liée et scellée sous la garantie de témoins, ne devait être ouverte qu'en cas de contestation sur l'authenticité des clauses du contrat. L'Égypte ptolémaïque a fourni beaucoup d'exemples de tels documents.⁽²⁾ Au principe, les deux copies avaient la même teneur (à quelques variantes près) et étaient écrites de la même main, encore que plus cursive pour la première copie. Avec le temps et sous l'influence de l'enregistrement, à partir de 146 avant J.-C.,⁽³⁾ le premier texte, écrit par un scribe officiel, est devenu un résumé du deuxième, résumé de plus en plus griffonné et illisible; ce n'était plus qu'une formalité qui a fini par disparaître à la fin de l'époque ptolémaïque, du moins dans les documents gréco-égyptiens.⁽⁴⁾ Car l'administration proprement romaine, traditionnellement attachée à la forme du document double⁽⁵⁾ et à

⁽¹⁾ Bonne étude d'ensemble: L. Wenger dans la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa, ii A, col. 2408-30 de l'art. 'Signum'.

⁽²⁾ Cf. F. Bilabel, 'Zur Doppelausfertigung ägyptischer Urkunden', dans *Aegyptus*, v (1924), pp. 153-73; vi (1925), pp. 93-113.

⁽³⁾ Cf. Wilcken, *Archiv*, v, pp. 204 ss.; vi, pp. 387-9;

UPZ i, p. 590; W. Kunkel, *Aegyptus*, xiii, p. 257; F. Bilabel, *Aegyptus*, v, pp. 168-73.

⁽⁴⁾ Cf. Mitteis, *Grundzüge*, pp. 77 s.; Bilabel, *Aegyptus*, vi, p. 106.

⁽⁵⁾ Cf. *Real-Encyclopädie*, Pauly-Wissowa, iv A 2, art. *συγγραφή* de Kunkel, col. 1378, 26 ss.

la garantie par des témoins,⁽¹⁾ a continué de pratiquer ce genre de document, soit sous forme de diplômes de bronze ou de tablettes de cire,⁽²⁾ soit sur papyrus ou parchemins. De ces derniers des exemples ont été retrouvés, soit en Égypte soit dans le reste de l'Empire. Aux six textes⁽³⁾ signalés par Kortzenbeutel⁽⁴⁾ et interprétés justement par Kunkel⁽⁵⁾ comme des *testationes* romaines, sont venus s'en ajouter d'autres, déjà connus⁽⁶⁾ ou nouvellement découverts.⁽⁷⁾ Dans ces documents doubles d'époque et d'influence romaines, les deux copies restent ordinairement de teneur identique (en substance)⁽⁸⁾ et écrites de la même main.⁽⁹⁾ Les signatures du verso ne sont plus, comme à l'époque ptolémaïque, écrites dans la même direction que les lignes du recto et groupées par deux ou trois pour encadrer les sceaux,⁽¹⁰⁾ mais perpendiculaires au texte du recto, partant à peu près du pli médian qui sépare les deux copies et courant transversalement sur le verso de la deuxième copie, espacées entre elles de quelques centimètres comme les sceaux auxquels elles correspondent.⁽¹¹⁾ On croit remarquer enfin, dans la mesure où les éditions le signalent, que l'écriture du texte (et donc des signatures perpendiculaires au verso) va contre les fibres:⁽¹²⁾ disposition qui n'est pas la plus naturelle et pourrait être voulue.

Nous relevons ces détails parce que notre n° 115 trouve dans ces documents doubles d'époque romaine ses meilleurs parallèles. Ainsi qu'il a été déjà noté, ses deux copies, l'une plus cursive et l'autre plus claire, sont sans doute de la même main. Elles sont écrites contre les fibres. L'état très incomplet de la deuxième ne permet plus une comparaison assurée de leur contenu. Cependant la teneur longue et détaillée de la première fait penser qu'elle donne le texte intégral, et que la deuxième devait lui être pratiquement identique. Ce qui reste du début de cette dernière confirme d'ailleurs cette impression. Dès lors, à en juger par ses trois

⁽¹⁾ *Ib.*, v A 1, art. 'Testimonium' de Max Kaser, col. 1021, 44 ss.

⁽²⁾ *Ib.*, ii A, art. 'Signum' de Wenger, col. 2416 ss.

⁽³⁾ *PSI* 729 (77 ap. J.-C.); *PSI* 1026 (150 ap. J.-C., à Césarée de Palestine); P.Berol. 13877 = SB 7523 (153 ap. J.-C.); Meyer, *Jur. Pap.*, n° 37 (166 ap. J.-C., à Séleucie de Piérie); *BGU* 970+525 (177 ap. J.-C.); P.Oxy. 2131 (207 ap. J.-C.).

⁽⁴⁾ *Aegyptus*, xii (1932), pp. 129-40.

⁽⁵⁾ *Ib.*, xiii (1933), pp. 253-9; cf. Wilcken, *Archiv*, xi, p. 129.

⁽⁶⁾ Ainsi *PSI* 730 (11^e siècle ap. J.-C.); *BGU* 887 (151 ap. J.-C., à Side de Pamphylie).

⁽⁷⁾ Ainsi P.Mich. 434 (+P.Ryl. 612) et 442 (11^e siècle ap. J.-C.) et les documents de Doura-Europos: Parch. 21 et 40 (87 ap. J.-C.), 23 (180 ap. J.-C.), 22 (204 ap. J.-C.), 26; Pap. 101 (227 ap. J.-C.).

⁽⁸⁾ Ainsi, P.Ryl. 612+P.Mich. 434; *PSI* 1026; P.Berol. 13877; *BGU* 970+525; P.Oxy. 2131; Dura Pg. 21, 22 (?), 23 (?) et 26. Dans les autres cas l'un des deux textes manque ou est trop incomplet; seul le Pap. 101 de Doura paraît contenir un premier texte résumé.

⁽⁹⁾ Pour autant que les éditeurs le précisent: P.Ryl. 612+P.Mich. 434, Dura Pg. 26 et Pap. 101, ou que les photos permettent d'en juger: Dura Pg. 21 et 22. Vitelli juge différentes les deux mains de *PSI* 1026, mais il a pu rester sous l'influence de son premier jugement qui voyait là deux copies séparées; les planches qu'il donne ne semblent pas interdire de songer à une même main. Kortzenbeutel, *Aegyptus*, xii, p. 138, estime que les deux mains de P.Ber. 13877 sont différentes.

⁽¹⁰⁾ P. ex. P.Eleph. 1-5; P.Zén. 1; P.Hamb. 24 et 26; P.Hib. 84 a et 86; P.Tebt. 104, 105, 106, 109; P.Heidelberg 442 a édité par Bilabel, *Aegyptus*, vi, p. 113; pour les pap.

Reinach, voir les remarques de l'éditeur p. 48.

⁽¹¹⁾ Ainsi *PSI* 730; P.Mich. 434 (pl. IV) et 442 (pl. IX); *PSI* 1026 (cf. Wilcken, *Archiv*, ix, p. 81, et la note rectificatrice de Vitelli, p. 50); P.Berol. 13877 (cf. Kortzenbeutel, *Aegyptus*, xii, p. 139 et Wilcken, *Archiv*, xi, pp. 129 s.); *BGU* 970+525 (cf. Wilcken, *Archiv*, ix, p. 95; xiii, p. 145); P.Oxy. 2131; Pap. Dura 101 (pl. XLVIII). Les éditeurs successifs de P.Mich. 434+P.Ryl. 612 (H. J. Wolff, *Aegyptus*, xvii, pp. 473 ss.; H. A. Sanders, *Latin Papyri*, pp. 21 s.; C. H. Roberts and E. G. Turner, *Catalogue of the Greek and Latin Papyri in the John Rylands Library*, iv, pp. 100 s.) ont imaginé que ce document double était disposé selon une imitation servile des diplômes sur tablettes de cire. Rien n'appuie cette reconstitution anormale; comme l'entrevoit déjà Wilcken à propos de la première publication (*Archiv*, xiii, pp. 144 s.), ce document double sur papyrus ressemblait aux autres spécimens d'époque romaine: P.Mich. 434 en est la *scriptura exterior*, portant au dos transversalement les signatures; P.Ryl. 612, d'une main plus petite mais identique, est la *scriptura interior* qui devait se trouver au-dessus de la *scriptura exterior*. Une comparaison attentive des originaux permettrait sans doute de confirmer leur joint. Revenant sur ce document dans les Actes du Septième Congrès International de Papyrologie (*Museum Helveticum*, x (1953), pp. 240 s.), V. Arangio-Ruiz estime que P.Mich. 434 en représente la *scriptura interior*, et P.Ryl. 612 la *scriptura exterior*; j'en doute, car ce que j'ai dit plus haut me rend difficile d'admettre que 'les sept signatures des témoins' soient 'au verso de la scr. int.'

⁽¹²⁾ Non pas dans *PSI* 1026, mais bien dans *PSI* 729 et 730; P.Mich. 434 (+P.Ryl. 612) et 442; P.Oxy. 2131. Voir déjà à l'époque ptolémaïque: P.Hib. 96; P.Hamb. 24, etc.

premières lignes, qui correspondent à deux lignes du premier texte moins un mot, on estimera qu'elle occupait environ 28 lignes; ainsi, même les plus longues fibres de la pl. LXXXVII n'ont pas conservé toute sa hauteur.

Le mode de fermeture peut encore être discerné. Le pli qui séparait les deux copies demeure visible et se trouve souligné par une ligne horizontale de déchirures et de petits trous. Certains de ces trous, c'est-à-dire ceux qui se trouvent en face des débuts de signatures au verso, ont dû servir à faire passer la ficelle qui liait la première copie roulée sur elle-même de haut en bas. Cette ficelle a disparu,⁽¹⁾ ainsi que les sceaux qui pouvaient l'assujettir et se trouver sur le dernier enroulement de la première copie, à son verso, en face des signatures correspondantes.⁽²⁾ Il faut d'ailleurs compter avec la possibilité, attestée par le Pap. 101 de Doura, que les sceaux aient été remplacés par des nœuds et un gland final de la ficelle qui garantissaient suffisamment la fermeture; c'est à peu près le système du document n° 29.

Un document de cette dimension devait aussi, pour la commodité, être plié dans le sens de la largeur. De fait, une rupture verticale du texte en son milieu (à 161 mm. du bord droit et 154 mm. du bord gauche, au niveau de la l. 13) pourrait avoir été déterminée par un tel pli. Toutefois il reste assez de la portion du papyrus séparant les deux copies pour voir qu'il n'a pas été coupé dans toute sa moitié droite comme les Pap. Eleph. 1-4.⁽³⁾ Le système de fermeture a donc été différent. Peut-être le premier texte, roulé de haut en bas, a-t-il été scellé quand il était encore étendu dans toute sa largeur; le pliage de droite à gauche ne se sera fait qu'ensuite, avec ou sans ficelle mais en tout cas sans sceau, de sorte que le document pouvait être déplié et le deuxième texte consulté tout en laissant le premier texte scellé. L'état du document ne permet cependant pas d'arriver sur ce point à une conclusion certaine. Comparer le pliage du n° 18.

Enfin la disposition des signatures est bien celle que l'on constate dans les documents doubles d'époque romaine. Leurs premières lettres se voient encore au dos de la deuxième copie (pl. LXXXVIII), partant du pli médian et courant perpendiculairement aux lignes du recto. Deux des fibres isolées groupées sur la pl. LXXXVII *e, f* portent d'ailleurs des traces de lettres qui appartiennent certainement à de telles signatures. Malheureusement l'état du document ne permet plus d'apprécier leur nombre exact. Tandis que l'Égypte ptolémaïque, suivant le droit macédonien,⁽⁴⁾ faisait signer six témoins,⁽⁵⁾ la coutume romaine était plutôt pour le chiffre de sept.⁽⁶⁾ Mais cette coutume n'avait rien d'une obligation stricte⁽⁷⁾ et pouvait céder à quelque coutume locale, comme on le voit dans le document romain grécisé de Séleucie de Piérie (166 après J.-C.), qui ne comporte que quatre témoins. Ici, entre les trois signatures encore visibles,⁽⁸⁾ les espaces sont respectivement de 4.5 cm. et 6 cm. A supposer une répartition à peu

⁽¹⁾ Mais il en reste des vestiges dans trois documents contemporains du Désert de Juda: le n° 23, le n° 29 et un inédit.

⁽²⁾ Dans la plupart des documents de ce genre, sceaux et ficelle ont disparu. On peut cependant connaître leur disposition par quelques exemples mieux conservés: p. ex. le Parch. 21 de Doura (*Excavations at Dura-Europos, Sixth Season*, p. 419); le P. Berol. 13877 (description par Wilcken, *Archiv*, xi, pp. 129 s.); le Parch. 2 d'Avroman (croquis de E. H. Minns dans le *Journal of Hellenic Studies*, xxxv (1915), p. 22; mais ce parchemin ne porte pas au verso de signatures correspondant aux sceaux).

⁽³⁾ Cf. O. Rubensohn, *Elephantine-Papyri*, pp. 6 s.; Wilcken, *Archiv*, v, pp. 202 s. Voir aussi le Parch. 22 de Doura d'après C. B. Welles, *Münchener Beiträge f. Papyrusforschung* . . ., xix, p. 392, note 15.

⁽⁴⁾ Cf. *Real-Encycl.*, Pauly-Wissowa, v A 1, art. 'Testimonium', col. 1035.

⁽⁵⁾ D'où l'expression *συγγραφὴ ἑξαμάρτυρος*, attestée dès 176/175 ou 165/164 av. J.-C. d'après Wilcken, *UPZ*, p. 590.

⁽⁶⁾ *Real-Encycl.* v A 1, art. 'Testimonium', col. 1023 s. Kunkel (*Aegyptus*, xiii, pp. 253 ss.), approuvé par Wilcken, (*Archiv*, xi, p. 129), a restitué le chiffre de sept témoins dans P. Berol. 13877 et P. Oxy. 2131. Voir aussi P. Mich. 434 et 442; *PSI* 1026.

⁽⁷⁾ Le sénatus-consulte de 61 ap. J.-C., qui légifère sur la disposition des documents doubles (cf. *Real-Encycl.* ii A, col. 2420 s.), ne précise rien sur ce point; cf. *ib.*, v A 1, col. 1034.

⁽⁸⁾ Les traces d'encre qui apparaissent sur la photo à 2 cm. au-dessus de la première signature, appartiennent en réalité au recto.

près régulière, on peut estimer le nombre total à quatre ou cinq, sans qu'il soit possible de préciser davantage.

Cette occurrence du document double à Murabba'ât est d'autant plus intéressante qu'elle n'est point un cas isolé. On en retrouve des exemples dans les documents araméens (18 (?), 20 à 23, 25, 28 à 31), auxquels il faut ajouter d'autres documents encore inédits trouvés ailleurs dans le Désert de Juda : au moins cinq en araméen (dont un dans la grotte 4 de Qumrân) et deux en grec. Par delà les divergences de détail, qui seront signalées en leur lieu, c'est bien toujours le même type de document, qui paraît ainsi avoir été d'un usage très courant dans la Palestine du II^e siècle après J.-C. Et ceci est encore confirmé par les indications des écrits rabbiniques.⁽¹⁾ Après ce que nous venons de dire, un tel fait n'a rien de surprenant et il n'est point besoin de songer à la survivance d'un vieil usage sémitique:⁽²⁾ en Palestine comme en Égypte, à Doura et dans le reste de l'Empire, on aura adopté la coutume romaine. La Palestine était entrée sous la mouvance de Rome dès 63 avant J.-C. et se trouvait sous son administration directe depuis la disparition des Hérodes, plus encore depuis la défaite de 70 après J.-C. Il était normal et nécessaire qu'elle adoptât les formes légales de la puissance occupante. Que l'on se rappelle le parallèle frappant du *PSI* 1026, rédigé en 150 après J.-C. à Césarée de Palestine par des soldats de la Legio X Fretensis, cette même légion qui avait peu auparavant conquis le poste de Murabba'ât.

Outre son intérêt paléographique que renforce sa datation certaine, ce document offre un double intérêt, historico-géographique et juridique. D'une part, les ll. 2-3 présentent à propos des contractants des précisions utiles touchant la topographie de la Palestine, notamment cette région de l'Hérodition dont dépendait le maquis rebelle de Murabba'ât. D'autre part, ce contrat de remariage entre deux époux juifs ne peut manquer, tant par sa langue que par ses clauses, d'éclairer le droit matrimonial israélite au II^e siècle après J.-C. et sa pénétration par le droit du monde gréco-romain. On sait combien les Juifs d'Égypte, d'après les papyrus, paraissent hellénisés quant à la loi qu'ils suivent et aux documents qu'ils rédigent.⁽³⁾ Les recherches des

⁽¹⁾ La Mishna, Baba Bathra, x 1 2, distingue le document 'simple', signé par deux témoins à l'intérieur, et le document 'plié' (מקשר), signé par trois témoins 'par derrière' (au verso). Ce dernier semble bien correspondre à notre document double. Voir dans le Talmud Babli (*BB* 160b-161b; cf. aussi le Talmud Jér., *ad loc.*) les précisions sur les signatures du document double: 'au verso de l'écrit et vis-à-vis de l'écrit extérieur' (à la hauteur de la copie ouverte); 'de bas en haut' (transversalement, de la dernière à la première ligne de cette copie ouverte); 'finissant sur une même ligne' (apparemment la première ligne de la copie ouverte, elle-même assez proche de la fin de la copie fermée pour qu'on ne puisse ajouter aucune clause adventice); 'entre un pli et l'autre pli' (sans doute l'intervalle entre la copie ouverte et la copie fermée, qu'elles garantissent en se terminant là). Il n'est pas sûr que les rédacteurs du Talmud comprenaient encore bien la vraie nature du document, mais leurs commentateurs postérieurs, même modernes, ne la comprennent certainement plus.

⁽²⁾ On sait que la pratique des documents doubles apparaît déjà en Babylonie et en Assyrie sous la forme des tablettes à enveloppes (*case-tablets*, *Hüllenurkunden*). Dans la Palestine du début du VI^e siècle av. J.-C., le contrat sur parchemin ou papyrus dressé par Jérémie (32¹⁰⁻¹⁴) peut être un document double, encore que ce ne soit pas certain, car le texte permet aussi de penser à deux docu-

ments distincts (Bilabel, *Aegyptus*, vi, p. 98). Mais aucune chaîne continue ne se laisse établir dans la tradition juive entre cet antique précédent et nos documents du II^e siècle ap. J.-C. Rien ne dit que le contrat de mariage de Tobie 7¹³ (16), scellé d'après le cod. B, fut un document double; les Juifs d'Éléphantine ne nous ont laissé aucun spécimen de ce genre de document; et l'acte d'achat rédigé en double à Araq-el-Émir de Transjordanie en 259 av. J.-C. (P.Zén. 3) n'est qu'un reflet de l'usage alors régnant dans l'Égypte ptolémaïque. Encore une fois la coutume générale de l'Empire romain est l'explication naturelle et suffisante de nos documents. Ceci ne préjuge en rien de la possibilité envisagée par certains savants (Gerhard, Wilcken (*Archiv*, vi, p. 370), etc.; cf. récemment E. Y. Kutscher, *Journal of the American Oriental Society*, lxxiv (1954), p. 246, note 129) et récusée par d'autres (Bilabel, *Aegyptus*, vi, pp. 96-100; W. Kunkel, dans *Studi in onore di S. Riccobono*, i, pp. 415 s.), que l'usage du document double dans le monde gréco-romain y ait été introduit par Alexandre sous l'influence de l'Orient sémitique. Cette possibilité reste ouverte et nos documents de la Palestine romaine nous semblent ne parler ni pour ni contre elle.

⁽³⁾ Cf. V. Tcherikover, *The Jews in Egypt in the Hellenistic-Roman Age in the Light of the Papyri*, Jerusalem, 1945, pp. 139 ss. (en hébreu; cf. p. 17 du résumé en anglais).

dernières années, de Saul Lieberman en particulier, laissent penser que cette hellénisation s'était aussi produite en Palestine plus qu'on ne l'admettait naguère.⁽¹⁾ Au fait, les emprunts de termes techniques grecs tels que ἄφρα = *φερνή*, ἰγῆ = *γαμικά* le suggéraient déjà⁽²⁾ et l'on appréciera de même les ressemblances de formulaire entre les papyrus d'Égypte et la jurisprudence rabbinique.⁽³⁾ Il semble que notre document, pour autant qu'il est lisible, illustre cette situation syncrétiste. Nous laissons d'ailleurs aux juristes compétents le soin d'exploiter ses apports à ce problème délicat, nous contentant de leur présenter une lecture aussi fidèle que possible, accompagnée d'un bref commentaire. Sans doute leur connaissance des formules reçues dans l'un ou l'autre droit leur permettra-t-elle de mieux compléter les lacunes.

Notons encore que le cas présent, qui est celui d'un remariage, est rendu particulièrement intéressant par sa relative rareté. On en connaît peu de cas dans les papyrus d'Égypte: *BGU 1101* (13 avant J.-C.); *P.Oxy. 1473* (201 après J.-C.).⁽⁴⁾ Nous savons pourtant que la chose était possible et que le droit biblique l'autorisait pourvu que la femme répudiée et reprise n'eût pas appartenu entre temps à un autre homme (*Deut 24^{1 ss.}*; sur une forme plus ancienne du droit hébreu, cf. *2 Sam 3^{14 ss.}*; *Osée 3^{1 ss.}*); sans doute était-ce le cas de notre Salomé, encore que cela ne soit pas dit explicitement.

Voici une brève analyse du document. Aux ll. 1-2 indications de temps et de lieu, puis aux ll. 2-3 présentation des contractants. Aux ll. 3-6 est énoncé l'objet premier de leur contrat: Él(é)aios avait une première fois répudié sa femme Salomé, il la reprend avec une dot de 200 deniers, qu'il reconnaît avoir reçue. Les ll. 6-8, très détériorées, ne donnent pas un sens clair. Aux ll. 8-10 une clause, dont le début est également fort abîmé, semble parler des enfants déjà nés et à naître, qui seront entretenus avec les biens d'Él(é)aios. Aux ll. 10-12 et 12-14 deux autres clauses, commençant sans doute par *'Εάν δέ*, envisagent les décès de l'un ou l'autre conjoint. Ce qui suit, aux ll. 14-15, concernant Él(é)aios, reste obscur. Enfin, aux ll. 16-18 se lisent les formules exécutoires accoutumées dans les contrats.

- 1 Ἐτους ἑβδόμου Ἀυτοκρά[τ]ορος Τραϊανοῦ Ἀδριανοῦ Καίσαρος Σεβαστοῦ ὑ[π]α[τευόντων] Μανίου Ἀκ[ιλίου] Γλ[αβρίωνος] καὶ Βελλικίου Τορκουάτου πρὸ ἰδ' κ(αλανδῶν) Νοεμβρίων
- 2 Δύστρου τῆ ἐν Βαιτοβαϊσσαιας .ιω..κ. τοπαρχείας Ἡρωδείου Ἐξομολ[ογ]ήσα[το] καὶ σ[υ]νεγράψατο Ἐλεαῖος Σίμωνος τῶν ἀπὸ κ(ώμης) Γαλωδῶν τῆς περὶ Ἀκραβατῶν
- 3 οἰκῶν ἐν κώμῃ Βαιτοαρδοῖς τῆς περὶ Γοφνοῖς πρὸς [Σα]λώμην [Ἰ]ωάννου Γαλγ[ο]υλὰ προγενομέ[νην] αὐτοῦ Ἐλαίου σύνβιον Ἐπ(ε)ὶ πρὸ τοῦ συνέβη τῷ αὐτῷ Ἐλαίω
- 4 Σίμωνος ἀπαλλαγῆναι καὶ ἀπολύειν Σαλώμην Ἰωάννου Γαλγουλὰ τῆ[ν]... κ[...].ηναί σ[υ]μβιώσεως χάριν νυνεὶ ὁμολογεῖ ὁ αὐτὸς Ἐλαῖος Σίμωνος
- 5 ἐξ ἀνανεώσεως καταλλάξαι κ[αὶ] προσλαβέσθαι τὴν αὐτὴν Σαλώμην Ἰωάννου Γαλγ[ο]υλὰ εἰ[ς] γυναῖκα γαμετὴν σὺν προικὶ ζσ οἷ εἰσιν τύριοι ἂ ὠμολό[γη]-
- 6 σεν ὁ αὐτὸς Ἐλαῖος Σίμωνος ἡριθμ[ῆ]σθαι... ε[...].ηλε[...].τ[...].[...].[...].[...].[...].[...]. π[ρογε]γραμμ[ένα] ζσ εἰς λόγον προικὸς παρὰ Σαλώμης Ἰωάννου Γαλγ[ο]υλὰ

⁽¹⁾ S. Lieberman, *Greek in Jewish Palestine*, 1942; *Hellenism in Jewish Palestine*, 1950. Voir aussi Morton Smith, 'Palestinian Judaism in the First Century', dans *Israel, its Role in Civilization*, edited by Moshe Davis, 1956, pp. 67-81.

⁽²⁾ Cf. S. Krauss, *Griechische und lateinische Lehnwörter im Talmud, Midrasch und Targum*, ii (1899), pp. 178 et

490; Strack-Billerbeck, *Komm. z. N. T. aus Talmud und Midrasch*, ii (1924), p. 384.

⁽³⁾ Cf. A. Gulak, *Das Urkundenwesen im Talmud im Lichte der griechisch-ägyptischen Papyri und des griechischen und römischen Rechts*, Jerusalem, 1935, pp. 26 ss., 116 ss., 153-9.

⁽⁴⁾ Cf. O. Montevecchi, *Aegyptus*, xvi, 1936, pp. 82 s.

<i>e</i>		<i>f</i>	
<i>Recto</i>	<i>Verso</i>	<i>Recto</i>	<i>Verso</i>
]. []οι]. []π[
]πατ. []. [
]δ[]. [
]σ. []φ[
]αδ[

Traduction

¹ L'an sept de l'empereur Trajan Hadrien César Auguste, sous les consuls Manius Acilius Glabrio et Bellicius Torquatus, le 14 avant les calendes de novembre, ² (qui est) le 15 de Dystros, à Bethbassi . . . de la toparchie de l'Hérodion. A été convenu et conclu par Éléaios (fils) de Simon, du village de Galôda qui relève d'Aqraba, ³ habitant dans le village de Betharda qui relève de Gophna, à l'égard de Salomé (fille) de Jean Galgoula, qui fut auparavant épouse du même Élaios. Alors qu'auparavant il est arrivé au même Élaios ⁴ (fils) de Simon de se séparer et de répudier Salomé (fille) de Jean Galgoula . . . pour cause de vie commune (?), maintenant le même Élaios (fils) de Simon est d'accord ⁵ pour se réconcilier à nouveau et reprendre la même Salomé (fille) de Jean Galgoula comme femme légitime avec une dot de 200 deniers, qui font 50 (sicles) tyriens, somme qu'a reconnu le même Élaios (fils) de Simon lui avoir été comptée . . . les susdits 200 deniers à titre de dot de la part de Salomé (fille) de Jean Galgoula ⁷ . . . Salomé (fille) de Jean Galgoula contre (?) le même Éléaios (fils) de Simon son mari (?) ⁸ et contre (?) ses biens. Si . . . et de ses enfants qu'elle a et qu'elle pourra ⁹ avoir de lui, fils ou filles que . . . qu'elle pourra avoir de lui, seront nourris et vêtus à l'aide des ¹⁰ biens du même Éléaios . . . Si le même Éléaios (fils) de Simon vient à mourir avant la même ¹¹ Salomé, ou si elle . . ., [sera nourrie et vêtue] Salomé à l'aide des biens . . . les sus¹² dits 200 deniers de ce qui concerne la dot. Si Salomé (fille) de Jean Galgoula vient à mourir avant le même Éléaios, les fils ¹³ qu'elle pourra avoir de lui . . . hériteront [de la dot de Salomé] . . . outre leur part ¹⁴ de l'héritage paternel . . . [avec leurs demi-]frères. Si . . . ¹⁵ . . .

¹⁶ Le droit d'exécution étant à la même Salomé (fille) de Jean Galgoula et à tout autre qui présentera de sa part [ou en sa place . . .] Salomé, (droit) sur ¹⁷ Éléaios (fils) de Simon son mari et sur (tous?) ses biens, ceux qu'il a et ceux qu'il pourra acquérir . . ., (exécution) de quelque façon que ¹⁸ choisisse l'exécuteur; [ce contrat] étant valide . . ., présenté valablement . . .

Commentaire

Ll. 1-2. Titulature impériale réduite à l'essentiel. Ensuite il semble possible de restituer *ὑπατευόντων*; à la datation par l'année de règne de l'empereur, qui correspond à l'usage oriental (voir, p. ex., les inscriptions de Syrie de Waddington), est ajoutée la mention des consuls éponymes, selon l'usage de l'administration romaine. Le *praenomen* du premier consul est écrit en toutes lettres, tandis que celui du deuxième consul n'est même pas indiqué. L'année désignée par les consuls M'. Acilius Glabrio et C. Bellicius Flaccus Torquatus Tebanianus commence le 1 janvier 124 ap. J.-C. Le 14 avant les calendes de novembre correspond au 19 octobre. Hadrien ayant accédé à l'empire le 11 août 117, sa septième année ne peut contenir le 19 octobre 124 que si l'on fait commencer sa première année, non le 11 août 117, mais le 10 décembre 117 (année tribunicienne), voire le 1 janvier 118. La chose n'est pas impossible.⁽¹⁾ Dans un autre pap. grec du Désert de Juda (encore inédit) la 14^e année d'Hadrien correspond aux consuls de l'an 130 ap. J.-C.; malheureusement le mois et le jour ont disparu. L'équivalence du 19 octobre avec le 15 Dystros soulève une difficulté plus grave.⁽²⁾ Ce mois macédonien correspondait normalement au mois sémitique d'Adar, c.-à-d. février/mars. Même quand on tient compte des déplacements propres à divers calendriers, qui peuvent faire aller Dystros de décembre/janvier (en Égypte)⁽³⁾ à mai (Sidon), en passant par les échéances intermédiaires de février

⁽¹⁾ Cf. Th. Mommsen, *Le droit public romain*, trad. Girard, tome v, Paris, 1896, p. 67. calendes d'octobre = nouménie d'Hyperberetaios.

⁽³⁾ Cf. Wilcken, *Grundzüge*, p. lvi.

⁽²⁾ Équivalence analogue dans le Parch. 74 de Doura:

ou de mars,⁽¹⁾ il ne paraît pas possible de lui faire jamais recouvrir le mois d'octobre. Notre scribe aurait-il pris Dystros comme une translittération de Tishri, mois juif qui correspondait à septembre/octobre? Voir d'ailleurs *infra*, l. 20.

Le lieu indiqué est sans doute *Bethbassi* de l'histoire biblique: 1 Mac 9^{62, 64}; cf. 1 Esdr 5¹⁶ 2 Esdr 2¹⁷ 17²³.⁽²⁾ Avant σ un trait vertical doublé peut représenter, d'une part un *iota*, d'autre part la queue du ρ de la ligne supérieure; ce peut être aussi la queue seule du ρ, qui se replie parfois sur elle-même en remontant (voir plus loin celle de *Ἀδριανοῦ*). On a *Βαιθβαισσει* en 1 Mac 9⁶² cod. **Σ**. La lecture sans *iota* peut se recommander de *Βαιθβασσει* en 1 Mac 9⁶⁴ codd. **Σ** et **V**; cf. encore *Βεθβασσι* *ib.* cod. A; *Βασσαι* en 1 Esdr 5¹⁶ cod. B. Par ailleurs, en dépit de ces parallèles, il semble possible que les lettres *as* fassent encore partie du nom propre, mais ceci dépend de la lecture, bien incertaine, des lettres suivantes. Avant *τοπαρχείας*, garanti par le contexte et par la deuxième copie (l. 21), nous proposons sous toutes réserves *ὀρίων καὶ*, en reconnaissant que la lecture de *op, v* et *ai* est fort sujette à caution. Au lieu de *op* douteux, on a peut-être un φ mal formé ou bien une lettre corrigée et surchargée. Le sens général n'est d'ailleurs pas affecté par ces hésitations. Le lieu en question est l'actuel *Kh. Beit Bassa*, situé à 3 km. 300 au nord-ouest de l'Hérodon: il relève donc bien de (son territoire et de) sa toparchie, celle-ci étant une des onze toparchies nommées par Josèphe (*Bῆ* III iii 5, § 55) et Pline (*Hist. Nat.* v 14, § 70). Voir 24 B 4, note. La forme toponymique *Βαιτο-* n'est pas rare à l'époque romaine: cf. *Βαιτομαισθαυμ* (Judith 4⁶ 15⁵), *Βαιτοαναία* (Eusèbe, *Onomasticon*, éd. Klostermann, 30 5), *Βετοαννάβα* (*ib.* 20 17), *Betogabri* (*Tab. Peut.*).

Ll. 2-3. Après les indications de temps et de lieu viennent l'énoncé du contrat et la présentation des contractants. *Ἐξομολογήσατο καὶ συνεγράψατο*: cette formule se rencontre aussi dans les deux parchemins grecs d'Avroman/Kurdistan (88 et 22 av. J.-C.), dans le Pap. 74 de Doura-Europos (au pluriel; contrat de mariage, 232 ap. J.-C.) et dans un pap. inédit du Désert de Juda. Elle ne se trouve pas telle quelle dans les pap. d'Égypte,⁽³⁾ mais on peut lui comparer P.Eleph. 2 1 s. *συγγραφή καὶ ὁμολογία*, et P.Lips. 27 16 (acte de divorce, 123 ap. J.-C.): *συγγραφή ὁμολ(ογίας) γάμου* (voir encore P.Petr. iii 21 b 5; P.Par. 13 6; CPR 224 6). La *ὁμολογία γάμου* et la *συγγραφή συνοικεσίου* de l'époque ptolémaïque étaient deux formes complémentaires d'actes matrimoniaux: la première donnait l'épouse en mariage (*ἐγγύησις*, *ἔκδοσις* du droit grec) et constituait sa dot; la deuxième venait ensuite, non nécessairement, préciser les rapports entre les époux dans la vie commune et dans la possession des biens.⁽⁴⁾ En fait, *συγγραφή* et *ὁμολογία* sont deux termes connexes et parfois équivalents; leur combinaison exprime d'une façon plénière et quelque peu pléthorique l'accord des volontés et la mise par écrit.⁽⁵⁾ Ici le mari va 'reconnaître' le renouvellement de son mariage (l. 4 *ὁμολογεῖ*) et la réception de la dot (l. 5 *ὁμολόγησεν*); ensuite viendront les clauses contractuelles réglant la vie conjugale et l'héritage en cas de décès.

Dans la présentation des contractants on remarquera l'absence des notations d'âge et de signalement corporel qui sont ordinaires dans les pap. d'Égypte. Ces contractants sont Élaios fils de Simon et Salomé fille de Jean Galgoula, tous noms qui sont juifs. Le scribe écrit *Ἐλαῖος* dans le début du document (ll. 3 (bis), 4, 6) et *Ἐλεαῖος* dans la suite (ll. 10, 12, 15, 17). A la l. 7 l'*ε* semble récrit sur un *a*. Ici même il pourrait y avoir correction par surcharge de l'*ε*, encore que la détérioration du pap. ne permette pas de l'affirmer avec certitude. Ce nom est l'hypocoristique de Éléazar et ses deux formes s'expliquent bien par les deux façons de rendre ou de ne pas rendre le 'ain de אֵלְעָזָר: *Ἐλεάζαρος* ou *Ἐλάζαρος* (*Λάζαρος*). La courbe qui suit le *s* final de *Σίμωνος* et donne l'impression d'un autre σ, n'est en réalité que l'amorce particulièrement développée du τ: comparer les τ de *τραφή-* (l. 9) et de *-σεται* (l. 15). *Οἱ ἀπὸ κώμης* est une expression fréquente dans les pap. d'Égypte pour désigner les membres d'un village;⁽⁶⁾ *Ἄκραβαττά* est le chef-lieu de la toparchie d'Aqrabattène (*Bῆ* II xx 4, § 568; III iii 5, § 55; IV ix 3, § 504; IV ix 9, § 551), aujourd'hui *Aqraba*, gros bourg sis à 12 km. au sud-est de Naplouse.⁽⁷⁾ *Γαλωδα* ne peut être que l'actuel *Djaloud*, village situé à 7 km. au sud-sud-ouest d'Aqraba, où l'on relève des vestiges antiques.⁽⁸⁾ Élaios habite d'ailleurs un autre village qui relève de la toparchie de *Γοφνά* (*Bῆ* II, § 568; III, § 55; IV, § 551), aujourd'hui *Djifna*, à 20 km. au nord de Jérusalem. Ce village *Βαιτοαρδα* (on peut hésiter entre *Βαιτοαρδοῖς*, *-ορδοῖς*, et à la rigueur *-αρδαῖς* ou *-ορδαῖς*) ne nous est pas connu dans les sources antiques et ne semble pas attesté dans la toponymie moderne, à moins qu'on ne le rapproche de *Surda*, situé à 2.5 km. au sud-sud-ouest de Djifna; cette identification est pourtant difficile, car, le *s* initial de ce nom étant emphatique,⁽⁹⁾ sa chute est peu probable.

Salomé est fille de Jean Galgoula. Ce dernier nom qui se retrouve, toujours quelque peu abîmé, aux ll. 4, 5, 6, 7, 12, 16, se conclut avec certitude de la comparaison de ces divers passages; c'est à la l. 7 qu'il est le mieux conservé. Attesté dans l'onomastique juive, il se rencontre dans les documents araméens de Murabba'at (voir 42 à 44) et fait

⁽¹⁾ Cf. Ruelle, dans le *Dict. Antiq.* de Daremberg et Saglio, i 2, p. 831.

⁽²⁾ Cf. F.-M. Abel, *Revue Biblique*, 1925, pp. 212-16; *Géographie de la Palestine*, ii, p. 269.

⁽³⁾ Le verbe *ἐξομολογεῖσθαι* lui-même est rare dans les papyrus d'Égypte; il se rencontre, entre autres, dans le contrat de remariage P.Oxy. 1473, 9 et 27.

⁽⁴⁾ Cf. O. Montevicchi, 'Ricerche di sociologia nei documenti dell' Egitto greco-romano. II. I contratti di

matrimonio e gli atti di divorzio', dans *Aegyptus*, xvi, 1936, pp. 3-83, en particulier, p. 15.

⁽⁵⁾ Mitteis, *Grundzüge*, p. 72.

⁽⁶⁾ Cf. Preisigke, *Wörterbuch*, s.v. *ἀπό*; Wilcken, *Grundzüge*, pp. 43 et 292.

⁽⁷⁾ Cf. Abel, *Géographie de la Palestine*, ii, p. 247.

⁽⁸⁾ Cf. V. Guérin, *Samarie*, ii, p. 19.

⁽⁹⁾ D'après E. H. Palmer, *The Survey of Western Palestine, Arabic and English Name Lists*, London, 1881, p. 245.

spontanément conclure à une parenté entre Salomé et Yeshua' ben Galgoula, le chef local des rebelles. On peut seulement se demander si Galgoula apparaît ici comme un surnom de Jean ou comme le nom de son père: Salomé (fille) de Jean Galgoula, ou Salomé (fille) de Jean (fils) de Galgoula. Dans le premier cas elle serait la sœur de Yeshua', dans le deuxième sa nièce. La première hypothèse semble préférable, car il est plus naturel de voir en Galgoula un surnom accolé au nom de Jean, surnom auquel il suffit d'accorder assez de notoriété pour qu'il ait pu figurer seul dans l'expression 'Yeshua' ben Galgoula'. Faire de Salomé la sœur de Yeshua' n'empêche nullement d'accorder à ce dernier l'âge convenable à sa charge: outre qu'elle pouvait être une sœur cadette, elle ne devait plus être toute jeune lorsqu'elle convolait en secondes noces, et cela se passait dix ans avant la Révolte. Le lieu d'origine de Salomé n'est pas indiqué, semble-t-il. Peut-être est-ce Bethbassi, le village où se fait le contrat. Yeshua' ben Galgoula, son frère, ne serait donc pas venu de loin pour prendre son commandement (voir 42 introduction); il serait au contraire originaire de cette région, et c'est pourquoi Shim'on ben Kosba lui aurait confié le commandement local des révoltés.

Ll. 3-6. Salomé a été une première fois épouse d'Élaios, qui l'a répudiée. A ἐπ(ε)ί correspond νυνεί comme dans BGU 1101, un autre acte de remariage après divorce: Ἐπεὶ συνόντες ἑατοῖς ἔτη . . . ἐχωρίσθημεν ἀπ' ἀλλήλων, τὰ δὲ νῦν εἰς τὸν αὐτὸν κατηντηκέναι βιδὸν συγχωροῦμεν. L'expression πρὸ τοῦ (ou προτοῦ) est bien connue dès l'époque classique au sens de 'auparavant'. Συνέβη à propos d'un divorce, cf. entre autres P.Grenf. ii 76 4. Dans les pap. d'Égypte, ἀπαλλάσσεσθαι est dit ordinairement du départ volontaire de la femme, tandis que sa répudiation par le mari est ἐγβάλλειν ou ἀποπέμπειν.⁽¹⁾ Ici les deux verbes désignent une initiative du mari. Pour ἀπολύειν cf. I Esdr 9³⁶, Matthieu 5³¹, etc.; Dion. Hal. ii 25 7; et dit de la femme répudiant son mari: Diod. Sic. xii 18 1. Ce qui suivait le nom de Salomé à la l. 4 indiquait peut-être la circonstance qui avait motivé son renvoi; le contexte étant abîmé, l'expression συνβιώσεως χάριν (si cette lecture est exacte) n'est pas claire.⁽²⁾ L'ἀνανέωσις, parfois objet d'une clause qui a suscité bien des discussions, est ici simplement le renouvellement de l'acte de mariage qui avait été annulé par le divorce; ἐκγέν., périphrase de valeur adverbiale = 'par mode de renouvellement'. Καταλλάσσειν s'oppose à ἀπαλλάσσειν, cf. P.Oxy. 104 26 s., et προσλαβέσθαι à ἀπολύειν. Ces accouplements de termes, ainsi que leur parallélisme antithétique, ne manquent pas de saveur sémitique; cf. l'acte araméen de divorce 19 2: שבק ומתרחך. L'expression γυνή γαμετή est très fréquente dans les pap. d'Égypte. Sur l'argent 'tyrien' et l'énoncé de la somme en statères/tétradrachmes et deniers/drachmes⁽³⁾ voir le comm. de 114 10-11 et 20 5. On notera que le paiement de la Ketuba en 'argent syrien' était de règle d'après certains rabbins.⁽⁴⁾ Élaios reconnaît qu'il 's'est vu compter' la somme, comme dans la reconnaissance de dette 114 12; dans les pap. d'Égypte on dit plutôt: ὁμολογεί . . . ἔχειν φερνήν.

Le droit matrimonial hébreu comportait l'apport par le mari d'une somme d'argent (*mohar*) qui reviendrait à la femme en cas de répudiation, soit que cette somme fût effectivement versée par le fiancé aux parents de la fiancée, soit que, depuis Shim'on ben Shetah (vers 80 av. J.-C.), elle fût garantie par une hypothèque sur tous les biens du mari (ici l. 17).⁽⁵⁾ Le droit grec requérait au contraire une dot (*προίξ* ou plus souvent *φερνή*) apportée au fiancé par la fiancée ou ses parents et qu'elle recouvrerait en cas de séparation ou de mort du mari. Cette coutume de la dot s'était d'ailleurs introduite chez les Juifs à l'époque hellénistique,⁽⁶⁾ sans supprimer la coutume juive traditionnelle: *mohar* et dot figurent côte à côte dans le formulaire de la Ketuba⁽⁷⁾ et dans les documents araméens d'Éléphantine.⁽⁸⁾ Ici il n'est question que de la dot, tout à fait comme dans les pap. grecs d'Égypte.⁽⁹⁾ Le montant de cette dot (voir *supra* 20 5) correspond en fait au minimum normal du *mohar* d'une vierge (Mishna, Ketubot i 2); mais c'est aussi la somme la plus ordinaire dans les dots des papyrus d'Égypte.⁽¹⁰⁾ Sans doute ces 200 deniers sont-ils ceux qu'avait versés Salomé lors de son premier mariage et qu'elle rapporte après les avoir recouvrés lors de sa première séparation. On ne peut dire si cette précision était donnée dans les passages corrompus des ll. 6-7, ni non plus s'il y était fait allusion à un mariage intermédiaire de Salomé avec un autre homme, encore que cette circonstance, possible en Égypte (BGU 1463), eût interdit le remariage selon le droit juif.⁽¹¹⁾ Même incertitude au sujet de parents ou d'un tuteur qui auraient servi d'intermédiaires dans le versement de la dot. Au début de la l. 7, environ quinze lettres après la première (un δ ou un φ?), on croit deviner Ιωα[ν] . . . Γαλ[], mais cela reste très incertain. On comprendrait

(1) Cf. Mitteis, *Grundzüge*, p. 217; O. Montevecchi, *Aegyptus*, xvi, pp. 75 s.

(2) Comparer l'acte de divorce P.Lips. 27, 15 où les époux s'accordent pour συνήρσθαι τήν πρὸς ἀλλήλους [συν]βίωσιν; et celui du Pap. 90 de Doura: ἀπαλλαγῆναι τ[ῆ]ς πρὸς [ἀ]λλήλω[ν κο]ινοβιώσεως (? restitution conjecturale).

(3) Bien que le sigle adopté soit celui des drachmes, le scribe pense en deniers, puisqu'il écrit ici ἄ et aux ll. 6, 11 s. τὰ προγεγραμμένα (δηνάρια).

(4) Cf. le comm. de Ketubot i 2 par M. Petuchowski, *Mischnaïot*, iii, Seder Naschim, Berlin, 1903, p. 95; S. Krauss, *Talmudische Archäologie*, ii, p. 405.

(5) Cf. A. Gulak, *o.c.*, pp. 53 ss.

(6) Cf. Benzinger dans *Realencykl.* de Hauck, 3^e éd., v, p. 741; Bialoblocki dans *Encycl. Judaica*, vi, col. 237.

(7) Cf. *The Book of Shetaroth (Formulary) of R. Hai Gaon*, édité par S. Asaph (Supplement to *Tarbiz*, i 3), Jerusalem, 1930, p. 14; G. Dalman, *Aramäische Dialektproben*, p. 4.

(8) Cowley n° 15; Kraeling n° 7.

(9) De même dans le document araméen d'Éléphantine, Kraeling n° 2.

(10) Cf. Montevecchi, *Aegyptus*, xvi, p. 40.

(11) Cf. *supra*, p. 248; Sota, ed. H. Bietenhard (Giessener *Mischna*), 1956, p. 63.

d'ailleurs que Salomé agit ici de son propre chef, d'abord parce qu'il s'agit du simple renouvellement d'un contrat, ensuite parce que le droit juif accordait à la femme plus d'indépendance juridique que le droit hellénistique.⁽¹⁾

Ll. 7-8. Après le reçu de la dot, il était ordinaire de parler des devoirs réciproques des époux, et aussi d'envisager la possibilité d'un divorce,⁽²⁾ même en cas de remariage comme celui-ci (P.Oxy. 1473 11 s. et 36). La détérioration de la l. 7 ne permet plus de dire si l'une ou l'autre de ces clauses y figurait. Tout au plus les deux *κατὰ* gén. pourraient-ils faire songer à une action de Salomé contre son mari et ses biens. Après *Σίμωνος*, la restitution *ἄνδρα αὐτῆς* est spontanée mais suppose une faute d'accord.

Ll. 8-9. La première moitié de la l. 8 est très effacée. Au début on suppose *καί* sans pouvoir le lire clairement. L'ε majuscule certain doit introduire une nouvelle clause (*Εἰ* ou *Ἐάν* ?), mais le mauvais état du texte laisse seulement voir qu'il s'agit des enfants à naître du mariage, peut-être aussi des enfants déjà nés du premier mariage s'il est permis de restituer *οὗς εἴ[χ]ει*, bien que la lacune puisse contenir deux lettres ordinaires. Avant le premier *αὐτῆς* la lecture matérielle *ακίου* est la plus probable; mais entre ces lettres et le φ précédent, on a une lettre incertaine ou même aucune lettre, le trait vertical qui s'observe sur la photo étant dû en partie à une déchirure. Vers le milieu de la l. 9, avant *ως*, on pourrait lire à la rigueur *Ελεα*, mais la présence de ce nom sans *Σίμωνος* est peu probable. L'expression *τρέφεισθαι καὶ ἀμφιάζεσθαι* se rencontre encore dans l'autre document de mariage de Murabba'at 116 9 et dans P.land. 62 14 (VI^e siècle); comparer *BGU 1050 12 s.*: *τρέφειν καὶ ἱματίζειν*. A la fin de la l. 9 on doit avoir *ἐκ τῶν ὑπαρ-*. Ainsi les enfants, fils et filles, seront nourris et vêtus sur les biens du père. De son vivant, la chose semble aller de soi et l'on aimerait connaître la circonstance (l. 8) qui doit préciser cette clause.

Ll. 10-12. Viennent ensuite les clauses envisageant le décès de l'un ou l'autre conjoint, très ordinaires dans les contrats de mariage.⁽³⁾ D'abord le décès du mari (ll. 10-12), ensuite celui de la femme (ll. 12-14); l'ordre sera contraire dans 116. Bien que très effacé, *βίον* se lit avec certitude sur l'original. *μεταλλάσσειν τὸν βίον* = 'changer la vie, mourir', expression courante à l'époque hellénistique (Polybe, Plutarque, LXX, Papyrus . . .). *μεταλλάξει* plutôt que *-ξη* est probable aux ll. 10 et 12; par ailleurs *εάν* est plus vraisemblable que *εἰ*; sur cette construction voir le commentaire de 116 9. La largeur de la lacune semble exiger un autre mot que *τόν* entre *μετ.* et *βίον*, peut-être *αὐτός* comme à la l. 12 *αὐτή*, bien que ce pronom figure déjà ici avant le verbe; on notera que ce document en est particulièrement prodigue. *ἢ ἂν αὐτῆ* . . . au début de la l. 11 introduit une autre éventualité, malheureusement illisible. Plus loin, avant *Σαλωμή*, il faut sans doute restituer *τραφήσεται καὶ ἀμφιασθήσεται* (cf. 116 9; 20 10; 21 15): la veuve sera entretenue avec les biens du mari défunt. Après *ὑπαρχόντων* on peut conjecturer *τῷ αὐτῷ Ἐλεαίω Σίμωνος*. Puis la dot est à nouveau évoquée; sans doute s'agit-il du remboursement qui lui en sera fait si elle préfère quitter le domicile de son mari défunt et reprendre sa liberté; cf. 116 10-12 et son commentaire.

Ll. 12-14. En cas de décès de la femme, l'héritage des enfants est envisagé. On a sans doute *κληρονο]μήσουσι* (ou et non *ω*, cf. *Ἐλαίου* l. 3), le sujet *υἰοί* étant mis à l'accusatif par 'attraction inverse' du relatif *οὗς*. Avant *τερον* la probabilité d'un *ο* porte à restituer *περισσότερον* d'après cette formule de la Ketuba juive⁽⁴⁾ *בנין דכרין די יהווי ליכי כסף כתובתך יתר על מנאי אנון ירתון כסף כתובתך יתר על דעם אחוהון* (*ἀδελφῶν*) *דעם אחוהון* (*τοῦ ἰδίου μέρους*) *חלקהון* (*περισσότερον*) *על יתר על כסף כתובתך יתר על דעם אחוהון* = 'les enfants mâles qui te naîtront de moi hériteront de ta Ketuba, outre la part qu'ils auront avec leurs frères' (ces derniers étant les fils qui pourront naître ultérieurement du mariage avec une autre femme); cf. 116 5-8. Dans ces conditions on ne trouve pas ici l'autre clause également fréquente concernant l'entretien des filles jusqu'à leur mariage.⁽⁵⁾

Ll. 14-15. Nouvelle clause introduite par *εάν*, mais lignes endommagées et sens obscur. *παθη* fait songer à la formule fréquente *εάν (ἀνθρώπινόν) τι πάθῃ*, mais elle s'accorde mal avec les vestiges apparents; peut-être même *Ἐλεα]ίος* est-il sujet de *πάθῃ*. Il l'est en tout cas de l'apodose. *προβιάζειν*, 'faire avancer, promouvoir', très rare dans les pap. d'Égypte, commande peut-être, à la forme moyenne, l'acc. *τὴν αὐτὴν γαμικὴν κο[ινωνίαν]*. Cf. *συνέρχεσθαι πρὸς γάμου* (ou *βίου*) *κοινωνίαν* (Preisigke, *Wört.* s.v. *κοινωνία*). Avant *αὐτῶν* la restitution de *οἴκων* ne paraît pas impossible. Après *παρὰνγει* peut-être un *ν*; mais *παρὰνγείληται* est plus probable. Après *ἀξιοχρέου* on lit *ν* ou *σι*; aucune trace de lettre n'apparaît ensuite.

Ll. 16-18. La formule exécutoire ressemble assez à celles des pap. d'Égypte, déjà rencontrées *supra* à propos du chirographe 114. *γνομένης* au lieu de *οὔσης* est fréquent, et *ἐπιφέροντι* plus ordinaire que *προφερ-*. Noter le curieux *ἄλλω παντί* qui confirme la lecture de 114 18. Pour *παρὰ* de la personne et *ἐκ* de la chose, cf. P.Oxy. 905 15 (contrat de mariage, 170 ap. J.-C.); P.Oxy. 1273 36 (*id.*, 260 ap. J.-C.); Parch. 10 de Doura. Après *αὐτῷ*, la lacune ne permet pas d'ajouter le *πάντων* attendu; peut-être pourrait-on restituer: *ὑπαρχό[ντων πάν]τ[ω]ν ὧν δε . . .* La formule *τῷ τρόπῳ ᾧ ἂν αἰρήται* ou ses équivalents est fréquente dans les pap. d'Égypte, plus souvent pour exprimer la liberté dans

(1) Cf. V. Tcherikover, *The Jews in Egypt in the Hellenistic-Roman Age in the Light of the Papyri*, Jerusalem, 1945, pp. 146-8.

(2) Cf. Mitteis, *Grundzüge*, pp. 218 s.; Montevicchi, *Aegyptus*, xvi, pp. 69-78.

(3) Cf. Mitteis, *Grundzüge*, p. 219; Montevicchi, *Aegyptus*, xvi, pp. 78-81. Dans la Ketuba juive: Mishna,

Ketubot iv 10-12.

(4) Mishna, Ketubot iv 10; cf. Dalman, *Aramäische Dialektproben*, p. 5, note; et *supra* 21 13.

(5) Mishna, Ketubot iv 11; cf. Dalman, *ib.* Mais voir 116 4 et un autre contrat de mariage du Désert de Juda (encore inédit).

l'usage d'un bien possédé ou acquis qu'à propos d'une action juridique comme ici. ἐπιφερομένης κυρίως: cf. 114 18 s. κυρίως προφερ[όντων.

Ll. 19-22. Le texte semble identique à celui de la première copie, sauf le τε vers la fin de la l. 20, qui n'est d'ailleurs que probable. Le scribe aurait-il écrit ici Σεπτεμβρίων?

Les signatures du verso, malheureusement très incomplètes, sont manifestement de mains différentes. Les noms juifs commençant par *Avan-* et par *Δα-* ne sont pas rares: Anani, Ananias; Dan, Daniel . . . Pour le troisième, cf. le nom biblique et rabbinique (Jastrow 1091) Amram, trouvé également sur un ossuaire de Jérusalem (Frey, *CII* ii, n° 1262).

116. CONTRAT DE MARIAGE

(PL. LXXXIX)

Papyrus brun-jaune clair, assombri par endroits, en deux fragments. Le fragment *a* a conservé ses deux bords latéraux, ce qui donne à la feuille une largeur de 255 mm. Marge gauche de 35 mm., marge droite de 15 mm. Le fragment *b* a conservé son bord droit; on ne peut le rattacher au fragment *a* de façon certaine et son placement sur la pl. LXXXIX n'est qu'hypothétique.

L'écriture est sur une seule face, allant contre les fibres. Elle est grande, claire, de style ovale et élancé, et serait bien lisible si l'encre n'avait été effacée en maints endroits et si en d'autres le papyrus n'était tacheté et fortement noirci. Les ligatures sont nombreuses. La boucle de l'*α* descend souvent au-dessous de la ligne; une des jambes du *χ* est pratiquement horizontale.

On déchiffre assez pour reconnaître qu'il s'agit d'un contrat de mariage, mais il est très incomplet et l'on ne peut dire s'il s'agit d'un document simple ou si l'on a la deuxième copie (clarté et grandeur de l'écriture) d'un document double, assez loin de son début pour que n'apparaisse rien sur son verso des signatures écrites perpendiculairement à partir de la première ligne (cf. *supra*, pp. 245 s.).

Salomé est un nom de femme très fréquent chez les Juifs et son occurrence dans les deux contrats de mariage 115 et 116 n'est sans doute qu'une coïncidence. Aurélios est plus singulier. Ce nom s'est fort répandu dans tout l'empire à partir de la Constitutio Antoniniana, par laquelle Marcus Aurelius Antoninus Caracalla étendit considérablement le droit de cité romain (212 après J.-C.). Mais rien n'oblige à trouver ici un reflet de cette mesure et de cette époque, que contredisent d'ailleurs l'âge des trouvailles de Murabba'ât et le style de l'écriture. On n'a pas en effet après *Αὐρήλιος* le cognomen qui serait normal s'il s'agissait d'un Juif devenu citoyen romain par la grâce de ce privilège. Notre Aurélios peut fort bien être un personnage de la première moitié du II^e siècle, mais on ne peut dire s'il est un Romain ou un Juif affranchi ou fils d'affranchi. Le début du contrat nous aurait mieux renseignés sur son identité; malheureusement il est perdu.

Ce début parlait des contractants, de leur union et de la dot. On a peut-être aux ll. 1-3 la fin du paragraphe traitant de leurs propriétés. A la l. 4 il est question de l'entretien et du mariage des filles. Puis viennent les clauses envisageant le décès des conjoints: d'abord le décès de Salomé et l'héritage de ses fils (4-8), ensuite le décès d'Aurélios et la situation de sa veuve (8-12). On ne sait que dire des bribes encore lisibles sur le fragment *b*; sa transcription ne pourra être qu'approximative.

a

- 1 .ω[
- 2 αὐτῶ δ[.].....α.[.....].
θρ...
- 3 ρι τουτων ἄοσι γειτνια.[....]υ ουσ...[.]...[
- 4 ἐὰν δὲ θυγατέρας θρέψη [κ]αὶ ἐγδῶ σ....['Ἐὰν δὲ ἡ Σαλώμη πρὸ τοῦ Αὐρηλίου
- 5 τὸν βίον μ[ε]ταλλάξει ὑ[ιοῦ]ς οὓς ἂν ἕξει ἀπ' αὐτ[οῦ]... κληρονομήσουσι

6 τὴν φερνήην καὶ τὰ προγεγραμμένα ... αρ[.....].ων.[...].[...].[...].
 7 επ.....π.....[....] τῆς τοῦ Αὐρηλίου οὐσίας πᾶσα[ν κληρονομί-
 8 αν μεθ' ὧν ἂν ἔξωσιν ἀ[δ]ελφῶν Ἐὰν δὲ ὁ Αὐρηλιος πρὸ [τ]ῆς Σαλώ-
 9 μης τὸν βίον μεταλλάξει [τρ]αφήσηται ἢ Σαλώμη [κ]αὶ ἀμφιασθ[ήσ]εται ἐκ τῆς
 10 τοῦ Αὐρηλίου οὐσίας ἐφ' ὅσον ἂν θέλη χρηρεῖν χρόνον Ἐ[ὰν] δὲ βουλη-
 11 θῆ με(τ)ὰ τὴν αὐτοῦ τε[λευ]τῆν ἀπειναι ἢ ἐὰν ἀνθ' ἑαυτῆ[ς] ἀποπέμ-
 12 ψη[.].....ξ...[.].[.].[π][.....].α[...].[.....].[.....].ρα..δην[ά]ρια δισχιλία
 13 ς[]η[]γξ[]ε[]

b

]Ε .

]. [.]θρα[.] . . τας

]εισ..[.]... Ε . ς

]στα [.] . . .

5]γρα [..] . [] . .

]ετο [...]οδ[] .

]ὑάρχουσι α...[.]... ς

]ἡμ[ί]σους δ.[.]...[.]ω[.]α

].. α[...].εριδ[...].ω[.]οξε.

10].[...].τυ.[...].ελλ[...].[]

].[.....].[.....].ν[]

].[]

Traduction

... ⁴ Si elle nourrit des filles et les donne en mariage ... [Si Salomé] ⁵ vient à mourir [avant Aurélios], les fils qu'elle aura de lui ... [hériteront] ⁶ la dot et les susdits ... ⁷ [outre qu'ils partageront] tout l'héritage de la fortune d'Aurélios ⁸ avec les (demi-)frères qu'ils pourront avoir. Si Aurélios vient à mourir avant Salomé, ⁹ Salomé sera nourrie et vêtue à l'aide de la ¹⁰ fortune d'Aurélios tout le temps qu'elle voudra demeurer veuve. Mais si elle ve¹¹ut s'en aller après sa mort ou si elle envoie à sa place ¹² ... [elle recouvrera sa dot de?] deux mille deniers ...

Commentaire

Fr. a. L. 2. Au-dessous de αὐτῶ, traces d'une addition interlinéaire.

L. 3. γεινία évoque une détermination de biens fonciers par des propriétés limitrophes. Avant l'ν qui suit la lacune, l'apparence d'un ο sur la photo n'est due qu'à une déchirure.

L. 4. A propos des filles, la Ketuba juive dit: 'les filles qui te naîtront de moi demeureront dans ma maison et seront nourries de mes biens jusqu'à ce qu'elles soient données à des hommes' (Mishna, Ketubot iv 11; cf. Dalman, *Aramäische Dialektproben*, p. 5, note; *supra*, 20 8–9; 21 10–12). On a ici un écho de cette clause; ἐγιδόνα est un terme technique pour 'donner une fille en mariage'.

Ll. 4–8. μεταλλάσσειν τὸν βίον = 'mourir' comme l. 9 et 115 10, 12. Avant la mort d'Aurélios (8 s.), il doit s'agir de celle de Salomé; d'où la restitution à la fin de la l. 4. L'usage de l'indicatif futur après ἐάν (μεταλλάξει, encore l. 9 et 115 10, 12) ou ἂν (ἔξει) se rencontre dans la Koinè;⁽¹⁾ mais le subjonctif sera correctement employé à la l. 8 (ἔξωσιν). Bien que l'ν qui suit μεταλλάξει soit difficilement perceptible, la restitution νιούς paraît s'imposer; ce sujet d'un κληρονομήσουσιν à suppléer est à l'accusatif par 'attraction inverse' de οὗς comme en 115 12 s. A la l. 6, le κ de καὶ après φερνήην a un premier jambage incurvé comme celui de ἐκ à la fin de la l. 9. La restitution de δηνάρια après προγεγραμμένα semble impossible et serait d'ailleurs peu satisfaisante. Au début de la l. 7, après επ, on a un ι ou un ρ; un peu plus loin, après un π lui-même douteux, un ο ou un α, puis un ι ou un ρ? La restitution ὑπαρχ... est très problématique. L'η de τῆς est possible, mais surchargé ou taché d'encre. οὐσίας est probable (cf. l. 10), bien que ου se laisse à peine deviner. Au début de la l. 8 le μ de μεθ' ὧν est certain, encore que brouillé par une ligne courbe venue d'en haut. ἔξωσιν est le subjonctif aoriste de ἔχω: 'avec les frères qu'ils auront'.

⁽¹⁾ Blass-Debrunner, *Gramm. des N. T. Griechisch*, § 373, 2; Radermacher, *N. T. Gramm.*, 2^e éd., p. 200; Mayser, *Gramm. d. gr. Pap.* ii 1, p. 285.

On retrouve en somme aux ll. 5-8 la clause de la Ketuba mentionnée *supra* à propos de 115 12-14, qui réserve aux fils d'Aurélios et de Salomé l'héritage de la dot de celle-ci (et d'autres biens apportés par elle?), tandis que la fortune d'Aurélios sera partagée entre eux et leurs demi-frères éventuels (fils d'autres mères).

Ll. 8-12. Si c'est Aurélios qui meurt avant Salomé, celle-ci sera nourrie (remarquer *τραφήσεται* pour *τραφήσεται*) et vêtue sur ses biens tant qu'elle voudra demeurer dans l'état de veuvage. C'est encore une clause de la Ketuba juive (Mishna, Ketubot iv 12; Dalman, *l.c.*), citée *supra* à propos de 20 9-11; 21 14-16. Comparer *BGU* 86 15 (155 ap. J.-C.) où le mari concède à sa femme après sa mort une pension de vivres (mensuelle) et de vêtements (annuelle), *ἐφ' ὃν χρόνον ἄγαμός ἐστιν*. Mais la femme peut vouloir reprendre sa liberté, soit pour retourner chez ses parents soit pour se remarier; en ce cas elle recouvrera sa dot (et les autres biens qu'elle aura apportés?). Cette éventualité semble faire l'objet des ll. 10-12, où il est envisagé que Salomé, après la mort de son mari, veuille *ἀπεῖναι* 's'absenter', c'est-à-dire quitter le domicile conjugal, ou bien 'envoyer à sa place'... sans doute quelque représentant, porteur du contrat, qui réclamera aux héritiers le remboursement de sa dot. Celle-ci peut être représentée par les deux mille deniers de la l. 12 fin.

Le fr. *b* contient d'autres clauses (*ε* majuscules: 'Εὐν . . .) dont le sens nous échappe au point qu'on ne peut dire si elles se plaçaient avant celles du fr. *a* ou après elles. Outre *ὑπάρχουσι* et *ἡμίσεως*, on a *γρα* qui fait songer à *συγγραφή* ou à une forme quelconque de *γράφειν*, et *εἰδ* qui peut appartenir à une flexion de *μερίς*. Comme les clauses concernant le décès des époux venaient ordinairement à la fin des contrats de mariage, on est tenté de placer avant elles celles du fr. *b*. Mais d'autre part la zone de brunissement du fr. *a* paraît se bien continuer sur le fr. *b* si l'on place celui-ci à sa suite.

117. EXTRAITS D'ORDONNANCES OFFICIELLES (fin du II^e siècle ap. J.-C.)

(PL. XC)

Papyrus brun mat. Écrit sur les deux faces.

Sur le verso (contre les fibres), 21 lignes d'une grande écriture, d'un style ferme et élégant, avec lettres bien distinctes encore que souvent en ligature. Comparer Schubart, *Pap. Gr. Berol.* 21 *d*, 22 *b*, 27 et 28. On a la marge supérieure; mais le texte est interrompu à gauche et à droite ainsi qu'en bas.

Sur le recto (dans le sens des fibres), écriture cursive et menue, si détériorée que le texte est pratiquement illisible. Ici aussi, le texte est incomplet à gauche et à droite, si l'on en juge par des traces d'encre qui s'observent tout près des bords. Il ne semble donc pas que ce texte ait utilisé le fragment dans ses dimensions actuelles et soit ainsi postérieur au texte du verso. Il est même probable qu'il lui est antérieur, non seulement parce qu'il est écrit dans le sens des fibres, mais aussi parce qu'il ne présente pas de marge supérieure et a donc pu commencer au-dessus du bord actuel du fragment. Au reste, en dépit d'une grande différence de style, les deux écritures présentent des formes analogues de lettres, notamment du *π* et du *σ* (voir . . . *κος προσκ* . . . un peu au-dessous du centre du recto), si bien que les deux textes ont dû être écrits dans le même milieu et vers la même époque, à savoir en Égypte et dans la fin du II^e siècle après J.-C., ainsi que le suggère l'écriture et que nous l'apprendra l'analyse du verso.

Seul celui-ci mérite une transcription.

	Παρά]ν
]ης τῶν ἐκτὸς συνόψεω[ς
		A]ῦρηλίου Κομμόδου Ἀν[τωνίνου
]εῖς ὃ ἔτος ἔληξεν ἀκολ[ούθως?
5]καὶ τοῖς ὑπὸ τοῦ βασιλ[ικοῦ
]σι μετ' ἄλλα [
		Λογγα]ῖος 'Ροῦφος εν[.]δε εντ[
		ὑπομνημα]τισμῶ οἱ στα[θ]μοῦχ[οι
		ἐ]πρότωσαν δο[...]. κ[
10		ἰ]ερέων γεινέσθω κα[

]όμενος βασιλικὸς γρα(μματεὺς)[
]θεοῦ Τραϊανοῦ δηλώ[σαντος?
]τὸ κατ' ἄνδρα τῶν ταπ[
]. ἐπιδοῦναι μέχρι[
 15]εἶναι τὸ συ[ν]αγόμε[νον
 Δο]μιτιανοῦ [ξ]ταξέ[
]ήγεμον[εὺ]σαντ[ος
]υ [[τους]] α[...αν[.]δ[
]τασ[...].πα[.
 20]..[]..[
].[]..[

Notes de lecture

L. 4. Pour la forme du ξ, comparer l. 16.

L. 6. Fin de paragraphe et alinéa. La position de μετ' ἄλλα fait supposer, avec d'autres indices, que le bord droit n'est pas loin.

L. 9. Au début, un ν plutôt qu'un ι, qui dans ce papyrus se termine ordinairement bien droit et sous la ligne. Avant la lacune, δο semble plus probable que le sigle de 1000 (∞).

L. 11. γει]όμενος? λεγ]όμενος? . . .

L. 14. Avant ἐπιδοῦναι: ν ou mieux λι (cf. ll. 3 et 11).

L. 18. Bien que l'espace entre ν et δ soit assez large, il n'est pas sûr qu'il ait contenu une lettre.

Commentaire

Ce texte contient des extraits d'ordonnances officielles. Un premier extrait occupe les six premières lignes et est séparé du deuxième par la formule μετ' ἄλλα 'après d'autres choses', c.-à-d. 'ensuite', 'après cela'. A la l. 3 apparaît le nom de l'empereur Commode (180-92 ap. J.-C.). σύνοψις peut signifier l'estimation globale d'un impôt, établi sur la base d'impositions antérieures; SB 5230 50 (début du 1^{er} siècle ap. J.-C.) fournit un parallèle particulièrement proche: après une énumération de taxes, d'autres sortes de taxes laissées en dehors de l'estimation sont désignées par εἰδῶν τῶν ἐκτὸς συνόψεως τε(θέ)ντων. Le sens du contexte nous échappe, car il doit manquer une partie considérable des lignes, surtout vers la gauche s'il est légitime de voir dans l'ν de la l. 1 la fin d'un nom propre qui était précédé de παρά; la restitution vraisemblable de τοῖς ὑπὸ τοῦ στρατηγοῦ au début de la l. 5 supposerait un minimum d'une quarantaine de lettres par ligne.

Vers le début du deuxième extrait, à la l. 7, on croit reconnaître le nom de T. Longaeus Rufus, qui fut préfet d'Égypte de 183/4 à 185.⁽¹⁾ Les deux impératifs ἐνδότησαν et γεινέσθω font penser que les ll. 7-10 rapportent en style direct une ordonnance portée par ce préfet; le ὑπομνηματισμός peut être une Note ou 'Memorandum' contenant cette ordonnance. Ses paroles doivent s'arrêter avec la l. 10, car il ne citerait pas au nominatif le βασιλικὸς γραμματεὺς (l. 11); c'est plutôt ce dernier personnage, bras droit du stratège dans chaque nome, qui parle à partir de la l. 12, en se référant à des décisions de Trajan divinisé (θεοῦ) et antérieurement de Domitien. A la l. 17 ἡγεμονεύσαντος fait peut-être allusion à un préfet récent dont la décision ou les paroles seraient ensuite alléguées.

L'état très lacuneux du texte ne permet guère de voir de quoi il est question. Les σταθμοῦχοι de la l. 8 étaient à l'époque ptolémaïque les propriétaires de logements réquisitionnés par le gouvernement pour les clérouques,⁽²⁾ voire les clérouques eux-mêmes en tant qu'occupant ces σταθμοί;⁽³⁾ à l'époque romaine, dans des papyrus à peu près contemporains du nôtre, ils désignent des propriétaires qui se portent garants de la déclaration de leurs locataires.⁽⁴⁾ A la l. 13 τὸ κατ' ἄνδρα évoque une liste nominale de personnes, peut-être en vue de taxes à percevoir comme le suggère τὸ συναγόμενον (l. 15) = 'la (somme) recueillie'. Quant aux ταπ[de la l. 13, on ne voit guère de noms commençant ainsi que les tapissiers (ταπηταρίων?), à moins encore qu'il ne s'agisse de l'adjectif ταπεινών. De plus compétents saisiront peut-être à quelles questions précises il est fait allusion. Le sujet commun des deux extraits pourrait être celui de taxes à percevoir.

⁽¹⁾ Cf. Stein, *Real-Enc.* de Pauly-Wissowa, xiii, 1399; Id., *Die Präfekten von Aegypten in römischer Zeit*, pp. 100-1.

⁽²⁾ P. Magd. 2 1; cf. J. Lesquier, *Papyrus de Magdola*, p. 67; Id., *Les institutions militaires de l'Égypte sous les Lagides*, p. 211.

⁽³⁾ BGU 1247 6; cf. W. Schubart, *Archiv*, v, p. 108; U. Wilcken, *Grundzüge*, p. 386, note 1; J. Lesquier, *Papyrus de Magdola*, p. 221.

⁽⁴⁾ P. Lond. 915 30 (160 ap. J.-C.); BGU 833 26 (174 ap. J.-C.).

En tout cas, il n'est pas douteux que ce texte a été écrit en Égypte vers la fin du II^e siècle ap. J.-C. Comment est-il venu de là à Murabba'ât, une cinquantaine d'années après la répression de la deuxième Révolte juive? Nous avons vu à propos de 114 que l'armée romaine a dû continuer durant de longues années à garder ce poste. Le fait que les deux faces du document ont dû être écrites en Égypte ne permet pas de supposer qu'il soit arrivé ici à titre de vieux papiers à réutiliser. Reste donc à admettre qu'il y a été apporté par quelque officier ou soldat venu d'Égypte en Palestine.

118. COMPTE

(PL. XCI)

Papyrus de couleur jaune paille, écrit sur les deux faces. Le texte écrit dans le sens des fibres, en traits épais et en cursive assez grossière, présente une ligne au-dessous de laquelle deux traits obliques forment une grande croix; sur la droite, débuts de cinq ou six lignes. Sur l'autre face, contre les fibres et dans la même direction que l'écriture du premier côté parce que le papyrus a été retourné tête en bas, un texte tracé d'une main cursive mais claire contient des noms propres et des sigles, notamment celui des drachmes (ll. 9 et 12), qui donnent l'impression d'un compte.

On ne voit pas que ces deux textes soient fonction l'un de l'autre; il s'agit plutôt d'une réutilisation dans laquelle le compte représente l'écriture postérieure. Outre qu'il est écrit contre les fibres, il semble complet à droite (sauf une ou deux lettres à la l. 6?) et a donc pris pour bord droit une coupure du papyrus qui est postérieure à l'écriture de l'autre face, car elle en a mutilé les lignes.

Sur le recto, dans le sens des fibres, on lit:

].ιαση() δι'έμου	α[
		δ[
		.[
		.[
5		.[
		.[

ση suivi d'un trait oblique pourrait être l'abréviation de σημειωθέν ou d'un mot de même racine: 'signé par moi'. Il est douteux qu'il faille lire auparavant δια-; le verbe διασημειούμαι est d'ailleurs à peine attesté (Inscr. Magn. 1173); mais comparer διὰ σημειώσεως P.Oxy. 1220 3. Au-dessous, la grande croix n'annule aucun texte; peut-être vise-t-elle à empêcher qu'on écrive dans cet espace.

Au verso, contre les fibres:

].[...].].[...].].[...].	.[
	a .[
	Ma]λχιώνος	ξ[
]υλη ης γ	[
5].αγορα	[
].ω	a ^α αλγ[
]μ..α[.]α>	[
]γ. ^a ..a	[
	∟τ	[
10].[...]φω. κ γ	[
].αχης 'Ιωάνης	[
]... ∟φ	[

L. 2. Après α , trait horizontal ou σ final.

L. 3. Sous le ς de *Μαλχιώνος*, traces d'encre peu explicables, à gauche du trait vertical (photo) qui est une déchirure. *Μαλχιών* (?) cf. 91 ii 3.

L. 5. Première lettre, peut-être ν .

L. 6. $\alpha\pi$: peut-être *ἀπ(ό)* ou un verbe ayant ce préfixe.

L. 8. Au début, γ surmonté d'un ϵ (comme aux ll. 4 et 10) mal fait ou surmonté lui-même d'un sigle : peut-être $5\frac{1}{2}$? A moins que tout le tracé surmontant le γ soit un ξ ? Ensuite, un point d'encre isolé est net sur l'original. Sous le premier α , κ plutôt que χ . Avant le dernier α , κ ou χ .

L. 11. La première lettre serait sûrement un λ , n'était un petit trait montant ensuite vers la droite qui fait songer à un ν .

119. COMPTE (?)

(PL. XCI)

Papyrus grisâtre, très grossier, granuleux. Écriture dans le sens des fibres, cursive et fort effacée. Les formules des ll. 3 et 4, si elles sont bien lues, font encore songer à un compte. Au verso, contre les fibres, en traits épais, lettres hébraïques: $\eta\eta$, finale d'un nom comme Mattathiah; dans le coin supérieur gauche, vestiges d'une lettre (grecque?).

]...[
].ται γω.ω..υσαμ[
 δι' αὐ[τ]οῦ Ἰουδ....[
 ἀπ. () δ Ἰούδ[ο]υ[
 5 αισε ...[.]..[

L. 1. Lettres ou bavures d'encre?

L. 2. Première lettre peut-être α . On soupçonne ici des noms propres: $\Gamma\omega . . . \Sigma\alpha\mu[\sigma\eta\lambda\omicron\upsilon\upsilon]$?

L. 3. A la fin, peut-être $\epsilon\iota$.

L. 4. *Ἰούδου* se rencontre, à côté de *Ἰούδα*, comme gén. de *Ἰούδας*; ainsi dans les LXX, les Pap. d'époque ptolémaïque et sur les ossuaires; cf. Blass-Debrunner, *Gramm. d. N. T. griech.*, § 53, 1 et 55, 1 a; M. Schwabe, *Bulletin of the Israel Exploration Society*, xviii, 1954, pp. 158 s. Après $\alpha\pi.$, trait d'abréviation: *ἀπέ(δοτο)*? Après δ on aurait la place pour $\iota\alpha$, mais aucune trace n'apparaît plus sur le papyrus.

L. 5. Après $\alpha\iota\sigma$ conjectural, peut-être la moitié supérieure d'un ϵ . Dans l'avant-dernière lettre le trait oblique est dû au déplacement d'une fibre.

120. COMPTE (?)

(PL. XCII)

Papyrus brun d'un ton chaud. Treize fragments, dont quatre plus considérables, que l'écriture et la matière invitent à rapporter au même document; toutefois la chose est moins assurée pour les plus petits, i à m .

Écriture dans le sens des fibres, sur une seule face. On ne voit de marge qu'à gauche de d et peut-être en haut de c . Cursive d'un style aisé, qui se laisse rapprocher de celles de 90 ou 92. Remarquer la ligature $\lambda\lambda$ en c 7.

On reconnaît divers noms juifs: Éléazar, Éliézer, Nikanor, Gioras (?), Ismaël. Sans doute s'agit-il encore d'un compte, ainsi que le suggèrent les sigles à la fin de c 9 et 10.

a
]σατωδ[.]..[.]ει.[
]λλα εγδικα[
]ερα .[
]νοι[

L 3. A la fin, ϵ ou θ .

b

]λη []
 'Ελεά]ζαρος 'Ια[]
]εννα 'Ιερ[]
]ν Νεικανορ[]
 5]ε[]

c

]ποιήσητε[...]
 μ]ηδεν.δ.[.]τι...[[...]]
]ποιήσαι.[]
]γος 'Ι[]
 5]...ξρι[]
 'Ελι]έζρος 'Ι.[]
]έλλημιστί []
].. Άναιουος[]
]αν έγ Γίωρας ι[]
 10]..[.]..[]

Fr. c, l. 2. A la fin, gros traits barrant des lettres.

L. 4. Avant ος: αι, λι ou ν. La haste verticale porte au sommet un crochet vers la droite, ce qui va contre l'habitude du ι dans ce papyrus et rend ν plus probable; cf. d'ailleurs a 5.

L. 7. Au lieu de τι, on pourrait songer à γν suivi d'un trait d'abréviation: 'Ελληνις γν(νή)?

L. 9. Après ε: γ ou ν, et avant ω: ν ou ι. ανεγνωρας ne donne aucun sens, tandis que Gioras est un nom juif connu, forme araméenne ܠܘܪܝܘܨ de ܠܘܪܝܘܨ = 'le prosélyte'; nom rendu célèbre par Simon bar Giora, un des chefs de la révolte de 69/70 ap. J.-C.

<i>d</i>	<i>e</i>	<i>f</i>	<i>g</i>	<i>h</i>
επειδ[]]ο γενομ[]]ης 'Ισμάηλο[ς]ι.εκτα.εξ[]]νδια[]] 'Ιω[]
<i>i</i>	<i>j</i>	<i>k</i>	<i>l</i>	<i>m</i>
]α[]]....[]]..[]]..[]]ατ[]]αλ.[]]..[]]..[]

121. COMPTE

(PL. XCIII)

Papyrus brun foncé. Écrit d'un seul côté, dans le sens des fibres. Marge de 4 cm. Grande écriture, peu régulière mais claire. Il doit s'agir d'un compte.

]...[]
 φελ.ι.[]
 δηνάρια[]
 λόγου 'Ια.[]
 5 χ.....[]

L. 2. L'apparence sur la photo d'un ο avant φ est due à une déchirure.

122. COMPTE OU EXERCICE SCOLAIRE (?)

(PL. XCIII)

Papyrus brun clair. Écrit sur une seule face, dans le sens des fibres. Marge gauche de 1 cm. Écriture grossière. Il pourrait encore s'agir d'un compte (l. 3), mais la répétition de la même formule aux ll. 1-2 et la maladresse de l'écriture et de l'orthographe font songer aussi à quelque exercice scolaire.

ἡδώρακα τριχῆν
 ἡδώρακα τριχῆν
 ἔδωκας ἐκ τοῦ χ(ε)ιρός.[
 πενχερ.ν[

Ll. 1-2. Sans doute fautif pour ἡγώρακα. D'après Hésychius τριχῆν est équivalent de τρικόρυφον 'à trois pointes'; plutôt qu'à cette forme rare, on songera à une dérivation fautive de θρίξ, τριχός. A la l. 3 l'a a été corrigé et après le σ (en étroite ligature avec l'a) un premier ε paraît avoir été effacé.

123. COMPTE

(PL. XCIII)

Papyrus brun blanchâtre. Écrit sur une seule face, dans le sens des fibres. Débuts de lignes. Remarquer aux deux dernières lignes le petit trait marginal (de vérification?) avant le κ. Il doit s'agir d'un compte.

.[
 .[
 I.[
 'Eπι[
 5 και.[
 κα.[
 -κ.[
 -κα.α.[

L. 5. Après και, l'impression d'un « souligné est moins nette sur l'original.

L. 8. Entre les deux α: λ ou peut-être τ.

124. COMPTE

(PL. XCIII)

Papyrus grossier, brun foncé. Écrit sur une seule face, dans le sens des fibres. Plusieurs fragments, dont l'appartenance au même document est imposée par l'aspect identique du papyrus et, à un titre moindre, par le style de l'écriture.

Le fragment a, d'une écriture nerveuse et élancée, sûre et élégante, porte la fin et le début de deux colonnes dont les lignes ne se correspondent pas et qui sont peut-être de mains différentes. Cela ne surprendrait pas dans une pièce de comptabilité: dans la col. I on a peut-être des chiffres: 120, 110, 100; et dans la deuxième, des noms propres commençant par A, entre lesquels s'intercalerait la formule ὁ αὐτός (cf. 89 13, 14, 24; 90 c, f; 96 ii).

I	II
]ρ	
	ο α[
]α	
	α[
].ρκ	
	ο α[
].ρι	
	α[
]..ρ	

Le fragment *b*, composé lui-même de quatre morceaux dont le rapprochement est très probable sans être au-dessus de tout soupçon, porte des traces fort peu lisibles. Ici encore on croit discerner deux colonnes. La transcription qui suit ne prétend qu'à offrir quelques suggestions.

I	II
	.[..].
].λαασ..[..]	.ογ.σιλο.σ..φ...[
	ερ.[..] ..[
	..[

125. COMPTE

(PL. XCIV)

Papyrus grossier, brun clair. Écrit sur une seule face, dans le sens des fibres. Quelques fins de lignes qui évoquent un compte.

	^θ	
	.κ	
].θ	κ	<u>ια</u>
].	ε!ε'

L. 3. Au-dessus de l'ε final on peut conjecturer γ< (= 3½) ou bien ζ (= 7), mais ces lectures restent bien douteuses.

Nous rassemblons dans les planches XCV à XCIX (nos 126 à 155) divers fragments qui sont trop lacuneux ou détériorés pour offrir un contenu significatif, mais dont l'intérêt est dans l'abondance et la variété des écritures qu'ils présentent.

126-32. FRAGMENTS AVEC ÉCRITURE LITTÉRAIRE OU NOTARIALE

(PL. XCV)

Et d'abord des spécimens d'écriture littéraire ou notariale; ce dernier terme, plus modeste que 'écriture de chancellerie', convient mieux ici: il s'agit en somme d'une calligraphie de bureaucrate.

126. Papyrus brun, écrit sur une seule face, dans le sens des fibres. Écriture littéraire soignée, qui peut se placer au I^{er} siècle (comparer P.Oxy. 1361, 1362, 1789, 1806) ou au début du II^e

siècle après J.-C. (P.Oxy. 1084). Remarquer l' α archaïsant; toutefois on n'observe pas ici les *apices* du 'Zierstil'. Vestiges de huit lignes dont les deux premières se lisent:

]ιακαρδ[
]σακου.[

127. Papyrus d'un gris-jaune paille. Écrit sur une seule face, dans le sens des fibres. Écriture soignée de notaire qui rappelle celle de **113**.

]...[
].ντονπρα[
].ν.υπηγερ..[

128. Papyrus brun foncé. Écrit sur une seule face, dans le sens des fibres. Main du même genre que le précédent et **113**. Cette écriture de bureau et la large marge suggèrent une pièce de comptabilité.

απ[
περι..[

129. Papyrus brun grisâtre. Écrit sur une seule face, dans le sens des fibres. Même genre d'écriture que les deux précédents.

]νκαι[

130-2. Trois fragments, écrits sur une seule face, dans le sens des fibres. Écritures bien différentes, mais toutes fort soignées.

130

]·[
]μυ

131

]εν[

132

]·γρ[

133-44. FRAGMENTS AVEC ÉCRITURE CURSIVE

(PL. XCVI)

133-5. Ces fragments présentent des affinités d'écriture, encore que l'apparence du papyrus et la forme de certaines lettres invitent à les classer en trois groupes. Tous sont écrits sur une seule face, dans le sens des fibres.

133. Papyrus brun mat. Fibres assez apparentes. Écriture élégante; noter la minceur du trait, la forme de l' ν et la grosseur de l' \omicron . Il est vraisemblable que ces six fragments appartiennent à un même document.

a
].αυ[
]ρεξ.[

b
]οικιω[
].. [

c
]ργαστη[
]εργαστη[

d
]·[
]ξιναι.[
] .. [

e
]ς
].δοξ[

f
]σν[
]ων.[
]σιου[

134. Papyrus brun foncé d'un ton chaud, plus lisse que le précédent. Écriture élégante qui rappelle un peu celle de **111**. Noter la forme de μ . Il est très probable que ces quatre fragments sont d'un même document.

<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>	<i>d</i>
]ιτου]τιδ[]αμ.[]α[
]κεμ[]χ.[]σρητο[]ογεγρα[
]εα.[]εθεο[].
]ουαγ[

135. Fibres bien apparentes. Écriture anguleuse; remarquer l'*α*. L'appartenance des deux fragments au même document n'est pas certaine; recommandée par l'aspect du papyrus et l'écriture, elle est peu favorisée par le texte.

<i>a</i>	<i>b</i>
]ρα ^β []θεο.[
]ξγρα ^β []γαρ[
]ενξ[

136. Deux fragments écrits sur une seule face, dans le sens des fibres. En dépit d'une forte différence de couleur (*a* foncé, *b* clair), qui peut être due aux conditions de préservation dans la terre, une certaine similitude de matière (fibres très apparentes) et d'écriture (plus fine qu'en 133-5, mais moins qu'en 137-9) invite à rapprocher ces deux fragments, sans permettre d'affirmer qu'ils appartiennent à un même document. *a* fait songer à un compte; cf. 124.

<i>a</i>	<i>b</i>
]ρ[]·[
]ο αυ[]αβ.[
]λ ξ[]κτ[

137-9. Ces divers fragments se caractérisent par leur écriture très cursive, fine et serrée, légèrement penchée vers la droite (sauf en 139). Ils sont tous écrits sur une seule face, contre les fibres. Les groupes 137 et 138 se distinguent par l'écriture, plus anguleuse en 137, et par la surface du papyrus, rugueuse en 137, lisse et mate en 138.

137

<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>
]ιαν...κωι.[]υ.[]...[
].....δαγ.[]..[]ξισ[
]·[]..[

138

<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>	<i>d</i>	<i>e</i>
]απ[]υτασ[]ρ.[]·υ.[]·αφ[
]·[]·ω[]επ[]··[
]εντω[]π[
]··[

139

]··[
]··[
]ευ[
]ικ[
]σ·[
]—[

140. Trois fragments de papyrus brun clair, écrits sur une seule face, contre les fibres, et qui semblent être de la même main.

<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>
]. αιως σν[]..ωπ .[].[].ειας στο[].[]μαι.[].[

141. Deux fragments, le premier jaune clair, le deuxième très noirci, écrits sur une seule face, contre les fibres, et présentant une écriture semblable.

<i>a</i>	<i>b</i>
]υσερ.[]μα.[].[].α.[]..[

142. Papyrus jaune clair, écrit sur une seule face, dans le sens des fibres.

].μιστατος.[
].[

143. Papyrus brun sombre, écrit sur les deux faces.

Contre les fibres:

]μαιτιτι.[
]ετησεε.[

Dans le sens des fibres:

]αι[
]δ[

144. Papyrus grossier, brun foncé, écrit sur une seule face, dans le sens des fibres. Grosse écriture aux traits épais.

]αλλοι.[
]μιασ.[

145-9. FRAGMENTS AVEC ÉCRITURE CURSIVE

(PL. XCVII)

145. Quatre fragments que rapprochent l'apparence du papyrus (jaune paille) et le style de l'écriture, nerveuse et quelque peu délavée; sur une seule face, dans le sens des fibres.

<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>	<i>d</i>
].ον[]ιω[]νξ[]εστι[]εσσ[]..[]. ..[]...ε.[].ητι[].δη.[]..[].οι..[].ου..[].της.[]το[].ειασ[

La dernière ligne de *b* est d'une autre main, plus grossière; sa dernière lettre pourrait même s'interpréter comme un q latin.

La première lettre de *c* est plutôt un φ mal formé qu'un δ tardif. Dernière ligne de *c*: peut-être ασο.

146. Deux fragments de papyrus jaune clair avec taches brunes. Dans le sens des fibres, une écriture élégante et curieusement élancée:

<i>a</i>	<i>b</i>
]πϵ[].ρ.[
].·[

Au verso, traits qui relèvent du même style d'écriture. On y reconnaît un ξ. Sur le fr. *a*, avant le premier jambage, l'impression de γρ que donne la photo n'est due qu'à des déchirures.

147. Deux fragments de papyrus brun grossier, écrits sur une seule face, dans le sens des fibres, et que rapproche leur apparence extérieure, encore que les bribes d'écriture puissent être de mains différentes. En *a*, après une grande marge, début de colonne où l'on croit voir trois ζ alignés l'un au-dessus de l'autre. En *b*, fin de lignes portant α. et ρ .

148. Papyrus jaune clair, écrit sur une seule face, dans le sens des fibres.

].·ρ.[.]·ων
]ε

149. Trois fragments de papyrus ocre (*a*) ou jaune clair (*b, c*), écrits sur une seule face, dans le sens des fibres, que rapproche une écriture à grands traits obliques. Première ligne de *a*:]α.σ.[. Dernière ligne de *b*: peut-être γάρ.

150-4. FRAGMENTS AVEC ÉCRITURE CURSIVE

(PL. XCVIII)

150. Papyrus brun foncé, très effiloché. Écriture sur une seule face, contre les fibres; très cursive, penchée vers la droite. Transcription fort conjecturale.

<i>a</i>	<i>b</i>
E[].·υσα[
....[].υθ ...[
].αυτω	

151. Papyrus brun clair, écrit sur une seule face, contre les fibres. Bribes de deux colonnes.

]ι.	γαχ.[
	εκ.[

152-3. Deux fragments de papyrus brun foncé, d'un même genre pelucheux; mais écritures différentes, sur une seule face, dans le sens des fibres. Débuts de colonnes.

152	153
πα[].·[
π[ι.[
σι[ι[
	ξ[
	γ·.[

154. Papyrus grossier brun. Écriture sur une seule face, contre les fibres. Deux lignes d'une écriture penchée. Les lettres s'élancent au-dessus et au-dessous de la ligne. La haste du φ tombe à droite de la demi-courbe qui représente la boucle. L'ο est réduit à un point. Une telle main peut dater de l'époque byzantine: v^e ou vi^e siècle?

]κωφουσ.αισι[
].ι.[.]...[.]πικιωγ..[

155. FRAGMENTS D'UN DOCUMENT

(PL. XCIX)

Trente-six fragments dont l'appartenance au même document est rendue certaine par l'identité de l'apparence extérieure et de l'écriture (dans la mesure où celle-ci est perceptible). Le papyrus est particulièrement grossier, avec des fibres très saillantes. Pourtant l'écriture va contre les fibres; rien sur l'autre face (sauf quelques traces au dos de *f* et *b*¹). L'encre brun-rougeâtre et grandement estompée doit être de composition métallique; si cet usage s'est répandu surtout à partir du IV^e siècle après J.-C.,⁽¹⁾ il est certainement plus ancien⁽²⁾ et on le rencontre déjà dans la Palestine du II^e siècle, ainsi que l'atteste la Mishna.⁽³⁾ L'écriture, aussi appliquée que malhabile, est d'un caractère neutre difficile à dater. Les lettres sont très séparées. Il pourrait s'agir d'un texte littéraire, mais la détérioration et l'effacement de l'encre ne permettent aucun déchiffrement valable. Voici seulement la transcription de quelques fragments:

<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>	<i>f</i>	<i>g</i>
]οσ[]..ρϵ[]..η[.]σα[]τ[]..[
]υτω[]..γιδ[]μ[.]..[]το[]..[
]καιβ[]ο[]..[
]..ιβ[]ρ[
<i>h</i>	<i>j</i>	<i>n</i>	<i>o</i>	<i>e</i> ¹
]..[]..[]γα.[]σν[]δ[
]λ[]..χ[]..[]..η.[
]γ[

156. FRAGMENT LITURGIQUE CHRÉTIEN (XI^e siècle ap. J.-C. ?)

(PL. C)

Papier velouté, blanchâtre et taché de gris, écrit des deux côtés. Marge inférieure de 14 mm.

Écriture de type 'minuscule', simple et claire, encore que peu harmonieuse et manquant de style. Caractères dilatés et espacés. Les formes onciales sont employées constamment pour η, λ et π; en alternance avec les formes minuscules pour α (I 6 et II 6), ε (*passim*) et ω (II 7 et 8). Remarquer le τ s'élevant au-dessus de la ligne (I 2 et 7) et, plus insolite, le petit trait d'ornement dans la panse du φ (I 6). Les ligatures sont simples et habituelles à l'écriture minuscule, telles αγ (II 3), εξ (I 3), le ρ rattaché par sa queue à la lettre suivante (I 6 et 8; II 1 et 6). Abréviations accoutumées, notamment dans la doxologie (II 6 à 8). Il semble qu'on ait deux formes de καί, d'une part en II 3 et 7, d'autre part en II 6 (sur cette dernière voir V. Gardthausen, *Griechische Palaeographie*, ii², p. 338). Ponctuation à l'aide de simples points au-dessus de la ligne. Paraphes sous la doxologie. Les accents et les esprits sont régulièrement notés, ces derniers ayant toujours la forme courbe et non plus anguleuse.

Ces divers indices suggèrent la deuxième période de l'écriture minuscule: les 'codices vetusti' de E. M. Thompson ou la 'Mittlere Minuskel' de Gardthausen. Ce style d'écriture s'est longtemps maintenu dans les livres liturgiques; ici cependant l'impression n'est pas d'archaïsme mais de spontanéité. On peut donc songer au XI^e siècle. Cependant la forme en

⁽¹⁾ W. Schubart, *Das Buch . . .*, 2^e éd., p. 31; W. Gardthausen, *Griech. Palaeographie*, 2^e éd., i, pp. 205 s.

Daremberg et Saglio, i, p. 529.

⁽³⁾ Sota ii 4; Gittin ii 3; cf. S. Krauss, *Talmudische Archäologie*, iii, pp. 150 s.

⁽²⁾ Ch. Graux, art. 'Atramentum' dans *Dict. Antiq.* de

angle aigu du ν dans $\pi\alpha\nu$ (II 6) pourrait inviter à descendre au XII^e (comparer W. H. P. Hatch, *Facsimiles and Descriptions of Minuscule Manuscripts of the New Testament*, pl. LX, et cf. Gardthausen, *o.c.*, p. 214).

Le texte appartient à la prière de S. Basile qui se dit à la fin de None dans l'Office grec.⁽¹⁾ Les compléments ici apportés sont pris du texte imprimé de l'*Horologion*, édité à Rome en 1937. Cette restitution entraîne des lignes d'environ 22 à 24 lettres, et des pages de 16 lignes; il manque par conséquent la moitié supérieure. La répartition des lignes ne se laisse pas décider avec certitude et n'est proposée ici que de façon conjecturale. Notre texte présente quelques variantes qui peuvent être dues, au moins en partie, à la négligence du scribe.

I

τὸ πλῆθο]ς τοῦ ἐλέ[ους σου, καὶ
 σῶσον ἡμ]ᾶς διὰ τὸ ὄ[νομά σου
 τὸ ἅγιο]ν ὄ[τι] ἐξέλο[ιπον ἐν μα-
 ταιότη]τι αἱ ἡμέραι ἡ[μῶν. Ἐξε-
 5 λοῦ ἡμ]ᾶς {της} τῆς τοῦ ἀν[τικει-
 μένου] χειρὸς· καὶ ἄφες [ἡμῶν
 ἡμῶν τ]ὰ ἁμαρτήματα· [
 καὶ νέ]κρωσον τὸ τῆς σα[ρκὸς

II

ἐστιν εὐ]φρενομ[ένων ἢ κατοι-
 κία. Σὺ γ]ὰρ οἱ ἀληθ[ινὴ εὐφρο-
 σύνη] καὶ ἀγαλλία[σις τῶν ἀγα-
 πώντ(ων) σε] χ[ριστ]ὲ ὁ θ(εὸ)ς ἡμ(ῶν)· κ[αὶ σοὶ τὴν
 5 δόξαν] ἀναπέμπομ(εν)· σὺ[ν τῷ ἀνάρ-
 χῳ] σ(ο)υ π(ατ)ρι· (καὶ) τὸ πανα[γίω καὶ ἀγα-
 θῷ] καὶ ζωοπ(ο)ιῷ σ(ο)υ πρ[(εὐ)ματι, νῦν καὶ
 ἀεὶ κ]αὶ εἰς τ(οὺς) αἰῶ(νας) τ(ῶν) αἰῶ[(νων). Ἀμήν.

Page I

L. 3. Le texte imprimé de l'*Horologion* porte ἐξέλιπον; sans doute notre copiste a-t-il écrit οἱ pour ι, comme il mettra ι pour οἱ en II 7.

L. 4. Par erreur, esprit doux sur αἱ.

L. 5. Dittographie de της.

L. 7. Cette ligne est nettement trop courte. Peut-être le copiste a-t-il redoublé ἡμῶν (voir l. 5), ou encore écrit ἡμῶν ἡμῶν sous l'influence de Luc 11⁴, Mat 6¹², ou encore de Luc 5²³. Par ailleurs, il y a un blanc après ἁμαρτήματα et il se peut que le scribe soit allé à la ligne pour καὶ νέκρωσον.

L. 8. Le texte imprimé porte νέκρωσον τὸ σαρκικὸν ἡμῶν φρόνημα.

Page II

L. 1. Pour εὐφραινομένων.

L. 2. Texte imprimé: Σὺ γὰρ εἶ ἡ ὄντως ἀληθινή . . . Il semble que le scribe a omis εἶ, ὄντως et écrit οἱ pour η par iotacisme? *Ei* est omis dans l'édition de Migne, *PG*, t. xxix, p. ccclxxxii.

L. 6. Avant πρῖ, vestiges de σου abrégé comme à la l. 7. τὸ semble certain, fautif pour τῷ.

L. 7. ζωπιῷ pour ζωποιῷ.

(1) Je dois cette identification à l'obligeance du Chammas Georges Gharib, du Séminaire grec-catholique des Pères Blancs, à Jérusalem.

157. FRAGMENT DE TEXTE MAGIQUE (x^e siècle ap. J.-C.)

(PL. c)

Fragment de papier lisse, blanchâtre, chiffonné. Verso du n° 171 (arabe).

Trois lignes d'écriture très malhabile, dont il est difficile de tirer un sens. En bas à droite dessin d'un personnage, qui évoque, mais en plus simple, les croquis ordinaires sur ces sortes de documents (à la figure signalée dans le commentaire de 171, ajouter celles des *Magical Papyri* (P.Oslo i) de S. Eitrem et celles des *Papyri Graecae Magicae* de K. Preisendanz). Sur le sommet gauche de la tête du personnage on croit discerner une corne; celle qui devait lui faire pendant, après une touffe de cheveux, a disparu dans la déchirure. Sur la poitrine est dessiné un *Omega* que les deux mains, stylisées chacune par trois traits, touchent à sa base et semblent soutenir.

Voici un essai de lecture:

$$\begin{array}{c}]\mu\alpha\sigma[\\ \hline]\nu\epsilon\delta\lambda\omicron\sigma\nu\sigma[\\ \hline \text{ιδαζοσ} \end{array}$$

L. 1. Après le μ , un α très probable, puis un enchevêtrement dont les lectures $\tau\iota$ ou $\delta\iota$ ne rendent qu'imparfaitement compte. A la fin, après σ probable, un o ou un α ?

L. 2. La quatrième lettre peut être un δ empâté. Ensuite la lecture tentante de ou ($\gamma\acute{\epsilon}\gamma\omicron\nu\epsilon\nu\ \delta\omicron\lambda\omicron\varsigma$?) reste très problématique. L'avant-dernière lettre pourrait être un ϵ , d'un tracé analogue au premier ϵ de la même ligne, ou bien un ξ .

L. 3. La quatrième lettre, qui ressemble à un *hori* copte, doit être simplement un ζ grec (voir, p. ex., 120 b, c). La cinquième lettre est certainement fermée en haut: o et non ω .

III PAPYRUS LATINS

158-9

(PL. CI)

158. Papyrus jaune paille, écrit sur une seule face dans le sens des fibres. Quatorze fragments que la matière et l'écriture rapportent à la même pièce; tout au plus peut-on douter du fr. n, de matière identique mais de traits peu caractéristiques. Il semble permis de rapprocher les fragments a+b+c et i+j.

L'écriture, claire et régulière, est un beau spécimen de 'cursive' ancienne, ou 'écriture commune classique'.⁽¹⁾ Les lettres en ont le tracé, avec une modération qui les maintient souvent proches de l'écriture capitale; p. ex. le *e* et surtout le *s*. Le *d* présente les deux formes, cursive (fr. abc 5; g) et capitale (fr. j et l). L'*a* est presque toujours muni du petit trait qui s'attache au bas du jambage droit. Les mots, complets ou abrégés, sont régulièrement séparés par des points. Une des caractéristiques de cette écriture est la hardiesse avec laquelle plusieurs lettres se prolongent vers le haut (*a*, *n*, sans parler évidemment de *b* et *d*) ou vers le bas (*f*, *r*, *x*) ou des deux côtés à la fois (*i*, *k*), selon un style en vogue depuis l'époque d'Auguste. On trouvera de bonnes analogies dans: P.Iand. 90; PSI 1307; P.Oxy. 2088;⁽²⁾ les nos 10 et 16 de *L'Écriture latine de la capitale romaine à la minuscule*, par J. Mallon, R. Marichal, Ch. Perrat (Paris 1939); enfin les tablettes de Pompéi (l'écriture à l'encre) telles que CIL iv, Suppl. 1, 3340, pp. 299, 304, 309, etc. Tous ces parallèles nous mènent au I^{er} siècle après J.-C. Ce style d'écriture s'est continué au II^e siècle (p. ex. P.Mich. 168, 442, 456), mais il devient plus irrégulier et surtout s'incline vers la droite. La belle sobriété et surtout la franche verticalité qui caractérisent notre document semblent inviter à le maintenir dans le I^{er} siècle.

Son état déplorable de conservation rend bien difficile de préciser sa nature. Nous hasarderons quelques conjectures après l'avoir transcrit.

<p>a+b+c</p> <p>] x · k · [</p> <p>] c . . · i a n u a r · i s [</p> <p>h] e r e d i b u s · n i g [</p> <p>] a x · m · m · [</p> <p>5] . a n · i s d e [m</p> <p>] a b · c · i u l i o · r · [</p> <p>] e x · k · i a n [</p> <p>] i n · p r · k [</p> <p>] . p h a . [</p>		<p>d</p> <p>] [</p> <p>] f · f a b · a [</p> <p>] i c i a [</p> <p>e</p> <p>] . [</p> <p>] . c . [</p> <p>] r · k · [</p> <p>] ∞ ∞ ç [</p>	
<p>f</p> <p>] a b o p [</p> <p>] · a m [</p>	<p>g</p> <p>] . r [</p> <p>] d i e m [</p> <p>] d i e m [</p> <p>] d i [e] m · [</p>	<p>h</p> <p>] . . [</p> <p>] . · i u l [</p>	<p>i+j</p> <p>] . [</p> <p>] . i s d e m [</p>

⁽¹⁾ Selon la terminologie de J. Mallon, *Paléographie romaine*, Madrid, 1952, pp. 48 ss.

⁽²⁾ Reproduits dans J. Mallon, *o.c.*, pl. IV. 1; X. 1; XI.

k	l	m	n
] a b e [] . d e m [] . . [] . [
] . [] . [
] . . [] . [

Notes de lecture

Fr. **a**+**b**+**c**. L. 2. La première lettre semble être *c* plutôt que *p*; ensuite on croit deviner les vestiges de *o* et *s*: *cos*? La jonction des fr. **a** et **b**, sinon imposée du moins permise par les fibres, est rendue vraisemblable par la restitution *ianuar* qu'elle procure.

L. 3. La jonction des fr. **b** et **c** paraît probable, reconstituant la lettre *n*.

L. 4. Au début, peut-être un *a*, suivi d'un *x* plus probablement que d'un *n*. Les points avant et après l'*m* qui suit sont bien des signes d'interponction, non des vestiges de lettres. A la fin, sur la deuxième ligne du fr. **c**, on croit lire encore un *m*, contre lequel vient buter, descendant de la droite, la queue d'un *r* de la ligne précédente (ce qui permettrait d'y lire *nigr* . . .), voire plutôt de deux lignes au-dessus; comparer la longueur des *r* du fr. **b**.

Fr. **d**. L. 1. Au début, la queue d'un *r* appartenant à une ligne antérieure.

Fr. **e**. L. 2. Avant le *c*: *k* ou *x*. Après *c*: *n* ou *a*.

L. 4. Peut-être des chiffres: 1000, 1000 et 100.

Fr. **f**. L. 1. *ab* semble sûr: comparer **b** 6 et **k** 1. Ensuite un *c* n'est pas exclu, mais *o* semble plus probable. Enfin un *p* ou un *l*.

L. 2. *a* probable, mais *m* très conjectural. Au lieu de *am*, à la rigueur *x*: comparer ■ 1.

Fr. **g**. L. 1. Un *r* est suggéré par la longue queue qui descend entre les lignes 2 et 3.

Fr. **h**. L. 2. Avant *i* et sous le point de séparation, petit trait terminant une lettre.

Fr. **i**+**j**. La jonction de ces deux fragments, qui procure la séquence *isdem*, semble autorisée par les fibres. Le *d* présente une autre forme que dans les fr. **b** et **g**, mais il se retrouve dans le fr. **l** et semble certain.

Fr. **k**. L. 2. Grande lettre qui peut être *k*, *i* ou à la rigueur *b*.

L. 3. Au début, le haut d'un *b*? Ensuite, un *d* plutôt qu'un *p*?

Fr. **l**. Avant le *d* les vestiges d'un *o* semblent exclus. On ne peut donc obtenir *eodem* en joignant ce fr. **l** au fr. **k**, jonction qui est d'ailleurs déconseillée par les bords des deux fragments.

Fr. **m**. La dernière lettre ressemble à un *k*, mais son inclinaison est surprenante; peut-être s'agit-il d'un sigle.

Commentaire

On observe trois alinéas en *ab* . . . (fr. **b**, **f**, **k**), qui semblent se correspondre et que nous avons placés pour cette raison l'un au-dessus de l'autre sur la planche. En **abc** 6 ce *ab* introduit un personnage *C(aius) Iulius R* . . ., mais on ne sait que dire des deux autres cas, très mutilés. En **f** 1 on pourrait songer à compléter: *ab op[erariis* ou *ab op[tione/nibus*. **d** 2 doit appartenir à un nom propre; plutôt que *prae]f fab[rorum*, on pense en effet à lire *f(ilius) Fab(ia)* . . .; il s'agirait d'un personnage appartenant à la tribu Fabia; dans la lacune de gauche devaient figurer son prénom et son nom suivis du prénom de son père. Il n'est pas indiqué de chercher ce début dans la l. 6 des fr. **abc**, car *R* qui suit *Iulio* n'est pas un commencement normal de prénom latin et se trouve suivi par une autre lettre (*e*?), si bien qu'il représente plutôt le début du cognomen de *C. Iulius*. Celui-ci reparait peut-être dans le fr. **h**.

Ianuar() en **abc** 2 pourrait aussi appartenir à un nom propre, mais on y verra plus volontiers le mois de janvier, qui semble d'ailleurs revenir à la l. 7. Il est permis en effet de retrouver dans ce document d'autres mentions de temps. La plus claire serait **b** 7 et 8: *ex k(alendis) Ian[uar]ii et in pr(idie) k(alendas)* . . . De même en **a** 1: *e]x k(alendis)* et en **e** 3: *p]r(idie) k(alendas)*. A cela s'ajoutent les trois *diem* du fr. **g**. Ceci donne l'impression d'échéances, de paiements qui courent du début d'un mois à la fin de ce (ou d'un autre) mois. La l. 4 du fr. **e**, s'il faut y voir des chiffres, pourrait confirmer qu'il s'agit d'affaires pécuniaires; de même le sigle du denier, s'il était permis de le reconnaître dans le fr. **m**. Bref, il pourrait s'agir en tout cela de recouvrements d'argent opérés par quelque administration selon des échéances plus ou moins courtes, mensuelles ou même journalières. *C. Iulius R* . . . serait un débiteur; et la mention *heredibus* ferait songer à quelque autre débiteur défunt dont les héritiers devaient payer les dettes.

Cependant la date du 1^{er} siècle, si elle est exacte, interdit de ne voir ici qu'une pièce occasionnelle écrite par quelque officier gestionnaire durant la Révolte de 132/5.⁽¹⁾ S'il est écrit depuis de longues années déjà, et d'une façon si soignée, ce document ne serait-il pas plutôt une copie officielle, pièce d'archive ou aide-mémoire juridique? On pourrait alors envisager d'autres restitutions telles que *ex k(apite)* et *in pr(imo) k(apite)*. *C. Iulius* pourrait même faire

(1) Mais peut-être a-t-il été apporté à Murabba'at par les Romains lors de la Révolte de 70? (cf. *supra* p. 209).

songer à Jules César, à condition de voir dans *r . . .*, non un cognomen, mais le début d'une formule comme *re[petita lex ou consuetudo . . .* Enfin une dernière hypothèse consisterait à supposer un document privé, traitant d'une affaire de succession (*heredibus*) et calligraphié dans une belle écriture de notaire, pièce de famille conservée par quelque militaire romain. Mais tout cela reste extrêmement conjectural.

159. Papyrus jaune paille, écrit d'un seul côté dans le sens des fibres. La pièce a dû être mordue par des bestioles alors qu'elle était pliée par le milieu, d'où l'aspect symétrique de ses déchirures.

L'écriture, penchée vers la droite, est d'un style aisé et souple qui se laisse comparer à la pl. VI de J. Mallon, *Paléographie romaine* (BGU 611 : 41-54 après J.-C.) ou au n° 13 de Mallon, Marichal, Perrat, *L'Écriture latine* (milieu du I^{er} siècle après J.-C.). Toutefois, sans parler de l'allure générale assez relâchée et du grand module, deux lettres font difficulté pour une date si haute: le *p* et l'*a* bouclé de la l. 5. Tous deux appartiennent à l' 'écriture commune nouvelle' que J. Mallon, *o.c.*, pp. 108 ss., 141, fait commencer au II^e siècle après J.-C. De fait ce *p* à boucle fermée, qui peut d'ailleurs se réclamer de la forme capitale, paraît bien attesté au milieu du II^e siècle: cf. P.Mich. 168, 442; *CIL* iii 2, p. 940; n^{os} 24 et 40 de *L'Écriture latine*; pl. XIV. 3 de Mallon, *Paléogr. rom.* Quant à l'*a* bouclé, il apparaît surtout à partir du III^e siècle, mais se rencontre déjà dans le n° 17 I, l. 7 de *L'Écriture latine* (avant 120 après J.-C.), mélangé comme ici avec des *a* du tracé ordinaire dans l'écriture commune classique. On observera aussi que la forme bouclée était ordinaire dans l'alphabet grec à cette époque, ce qui ne pouvait être sans influence dans une région où l'on écrivait surtout le grec. Tout compte fait, l'époque de la Seconde Révolte reste possible à la rigueur pour notre document, mais on songera volontiers à une date plus tardive vers la fin du II^e siècle ou le tournant du III^e siècle, qu'autorisent par ailleurs les n^{os} 114 et 117.

Il ne peut être question d'interpréter un document aussi fragmentaire. Nous ne l'éditions, ainsi que les suivants, que pour leur intérêt paléographique et le témoignage qu'ils apportent de l'usage du latin en Palestine.

] . . [
] t̄ i [.] i s [. .] . g [
] a ç [.] p . [. .] o s . [
] e [.] ç a [. .] . [
 5] c a [.] n u m [
] b i a s [
] c o [

L. 3. Après le *p*, un *s* ou la hampe d'un autre *p*?

L. 4. Avant *a* on croit voir deux *c* en ligature. A la fin de la ligne, sous *os*, trait incurvé comme sous *num* à la l. 5.

L. 5. Assez proche de la ligne précédente. Sous *num* très dilaté, un trait courbe qui pénètre dans le *m*.

160-3

(PL. CII)

160. Papyrus jaune paille, écrit d'un seul côté, contre les fibres. Marge inférieure. La couche des fibres horizontales, au dos, a disparu. Ce fragment a été reconstitué à partir de deux minces bandes verticales, dont le rapprochement est certain mais n'a pu être parfaitement réalisé dans le haut, ce qui rend plus incertaine la lecture de plusieurs lettres.

L'écriture est d'ailleurs irrégulière et très cursive. Il n'est pas exclu qu'elle trahisse plusieurs mains. Bien que moins soignée, elle peut se comparer à P.Oxy. 1022 (103 après J.-C.); P.Mich.

438 (140 après J.-C.); *PSI 1026* (150 ap. J.-C., de Césarée de Palestine); P.Fouad i 45 (153 après J.-C.). Elle se place donc bien vers le milieu du II^e siècle, date que suggèrent par ailleurs les circonstances historiques.

Voici un essai de lecture, qui ne peut prétendre à reconnaître la nature de ce document si fragmentaire.

] . u . . [
] . i d s e . [
] . b i q u [
] s . . e s [
5] . i u [
] u a e [
] a b . q [
] . a b n [
] . ç u m [
10] t u . [
[[10]]	[[. . . e . u]]
] u a s . [
] . . . [
] . . s . [
] l c o n i [
15] . e u . [
] m d e [
] . p t o r [
] e s o d . [

L. 1. Après *u*, le rapprochement défectueux des fibres déconseille de discerner un *n*. A la fin, apparence d'un *f*, mais qui serait différent du reste de l'écriture.

L. 2. Peut-être *id sem[per?*

L. 3. *Ubique* est possible.

L. 4. Après l'*s*, l'apparence d'un *g* sur la photo est contredite par l'examen de l'original; plutôt *ci: scies?*

L. 6. *q[uae?*

L. 7. *absq[ue* semble possible.

L. 9. Plutôt *c* que *e*; le point qui se voit au-dessus de cette lettre doit appartenir à une lettre précédente.

L. 10. Lettres effacées et de lecture très incertaine; au début peut-être un *d*. La dernière des trois lettres portées en correction au-dessus de la ligne pourrait être aussi un *d*; voir le *d* de la l. 2.

L. 12. Ce grand *L* pourrait être un chiffre.

L. 13. On est tenté de même de voir au début les chiffres *XV*.

L. 14. *Poni* n'est pas impossible, mais le *p* aurait une autre forme qu'à la l. 17. En lisant *c*, on peut songer à un verbe commençant par *conj* . . . ou encore à un nom propre comme *Holconius*.

L. 15. *u* plutôt que *o*, qui est ici fermé en haut (ll. 17, 18).

L. 16. *d* plutôt que *o*. Ensuite un *e* présentant le même *ductus* que l. 15 et n° 161?

161. Papyrus jaune paille, écrit d'un seul côté, contre les fibres.

La forme carrée du deuxième *e* et la ressemblance du premier *e* avec le tracé de 160 15 et 16 invitent à voir ici encore des vestiges d'écriture latine.

162. Papyrus jaune gris, écrit d'un seul côté, dans le sens des fibres.

Jolie écriture cursive, qui peut être du I^{er} comme du II^e siècle après J.-C.

] . a x i r i [

] e m b r i [

L. 1. Avant *a*, peut-être *s*. Entre les deux lignes un petit trait oblique.

L. 2. Après l'*i* la surface du papyrus ne porte aucune trace de lettre. Peut-être abréviation d'un nom de mois comme septembre, novembre ou décembre.

163. Papyrus grossier et très détérioré, bruni et roussi par endroits. Écriture d'un seul côté, dans le sens des fibres. Treize fragments dont les ressemblances de matière et d'écriture rendent probable l'appartenance au même document.

Écriture elle-même très grossière, d'une main non exercée. Cette manière fruste et le tracé de bien des lettres ont un bon parallèle dans le n° 17 de Mallon, Marichal, Perrat, *L'Écriture latine*: liste de soldats qui doit être antérieure à 120 après J.-C.

a
] . . . [
] . e s s e q u [
] . i b e m [
] [

c
] r o e . [
] . f e r . [
] . [

b
] . o s e s s e p e . [
] . m a r t i s . [
] . . . [

d
] [
] . s m [

e
] [
] . a b c a l l i g a . . . [
] [

Fr. a. L. 3. *b* par erreur pour *d*: *idem*?

Fr. e. L. 2. Peut-être pour *caliga*, chaussure de soldat romain?

Fr. f-j. Sauf un *f* possible à la fin du fr. **f**, et *me* ou *ale* dans le fr. **h**, aucune lettre ne se laisse clairement identifier dans ces misérables débris.

IV

PEAU

164. DOCUMENT EN TACHYGRAPHIE GRECQUE

(PL. CIII-CV)

DEUX grandes pièces de peau et quelques menus fragments. La pièce *a* présente des parties d'un jaune doré, et d'autres d'un brun très foncé par suite de l'oxydation. La pièce *b* est d'un brun terre de Sienne assez homogène. Celle-ci, moins endommagée, a 23·5 cm. de haut sur 30 cm. de large. La pièce *a*, plus déformée et lacuneuse, présente aujourd'hui 22·3 cm. de plus grande hauteur et 30 cm. de largeur au sommet; dans son état normal, elle avait manifestement les mêmes dimensions que *b*.

Comme les feuilles des nos 89 ss. (*supra*, p. 212), celles-ci n'ont été écrites que sur une seule face, suffisamment lissée, l'autre face étant demeurée pelucheuse. Chacune des deux feuilles portait deux colonnes d'écriture, côte à côte dans le sens de la largeur, et qui la remplissaient toute. Un trait vertical d'encre s'observe encore sur le bord gauche de la colonne droite de *a* et de la colonne gauche de *b*, déterminant à petite distance le départ des lignes. Il est plus étrange de trouver des traits analogues en plein milieu des deux colonnes de *b*. Des marges apparaissent sur tous les bords, sauf sur le bord droit de *a*; mais même là l'écriture n'est pas mutilée et le texte paraît s'arrêter normalement. Les feuilles ont donc gardé leurs dimensions primitives et n'ont pas été taillées.

Elles ont été trouvées cousues l'une contre l'autre sur leurs quatre bords et constituant une sorte de sac (pl. II. 2). Le lien était une cordelette de lin. Les hauts et les bas se correspondaient, ainsi qu'on peut le voir sur la photographie prise en cours de développement (pl. CV), où le bas de *a* apparaît attaché au bas de *b*. On pourrait croire, au premier abord, que cet état est primitif, les deux pièces ainsi accolées constituant une de ces feuilles doublées que nous avons cru reconnaître *supra*, p. 213, avec cette différence qu'à un simple onglet on aurait préféré une robuste couture. Cette explication doit cependant être abandonnée, car l'écriture était à l'intérieur de la poche formée par les deux feuilles (pl. II. 2). On pourrait, il est vrai, considérer cela comme un accident: après déchirure d'un de ses petits côtés, la double feuille aurait été retournée comme un gant. Mais cette supposition est peu naturelle, et il est plus simple d'admettre que les deux pièces, après avoir servi d'abord comme documents écrits, ont été ensuite cousues ensemble pour former une poche, sorte de portefeuille apte à contenir des papiers. Le sac de peau trouvé en Égypte avec des documents araméens du v^e siècle avant J.-C.⁽¹⁾ fournit à ce sujet un parallèle remarquable.

Un détail permet d'ailleurs de préciser davantage. Le bord droit de *a* et le bord gauche de *b*, qui étaient cousus ensemble, présentent tous deux une bande claire d'environ 15 mm., sur le recto (face écrite) pour *b*,⁽²⁾ sur le verso pour *a*. C'est-à-dire que le bord de *a* recouvrait le bord de *b*, les points de couture se trouvant sur la lisière droite de la jonction. Il est par ailleurs notable que ces points sont distants l'un de l'autre de 15 mm. en moyenne, tandis que sur les grands côtés ils sont beaucoup plus rapprochés, de 5 à 7 mm. au plus. La couture du bord droit de *a* et du bord gauche de *b* est donc différente de celles des grands bords et doit représenter

⁽¹⁾ G. R. Driver, *Aramaic Documents of the Fifth Century B.C.*, Oxford, 1954, p. 2 et pl. XXIVa.

⁽²⁾ Cette bande est bien visible sur la pl. CIV.

une autre étape dans l'histoire de nos deux pièces: celle où elles n'étaient pas encore réunies pour faire un sac, mais seulement attachées bout à bout comme il est ordinaire dans les rouleaux de peau ou de parchemin. Ce rouleau dont nous avons retrouvé deux feuilles était-il plus considérable et comportait-il d'autres feuilles, à gauche de *a* et à droite de *b*? L'extrême détérioration des bords gauche de *a* et droit de *b* rend difficile de le décider. Une réponse affirmative paraît cependant favorisée par l'espacement des points de couture du haut du bord gauche de *a*, analogue à celui du bord droit de la même pièce, et par l'impression que le bord droit de *b* recouvrait le bord d'une feuille ultérieure. Quoi qu'il en soit, il nous paraît acquis que les deux feuilles conservées ont connu deux états successifs: 1° A titre de documents écrits, elles étaient jointes bout à bout, le bord droit de *a* recouvrant d'environ 15 mm. le bord gauche de *b* et lui étant fixé par une couture, peut-être aussi par un collage. Le document ainsi constitué comportait au moins quatre colonnes. 2° Quand on a voulu ensuite en faire un sac, on a rabattu ces feuilles l'une sur l'autre, écriture à l'intérieure, le petit côté déjà cousu servant de charnière et devenant le fond du sac, tandis que les deux grands côtés étaient joints par une nouvelle couture, plus serrée, et que les petits côtés restants, détachés éventuellement des autres feuilles qui les avoisinaient dans le rouleau primitif, restaient libres pour ménager l'ouverture du sac.

Le développement de ce sac fripé et déchiré ne s'est pas fait sans peine. Outre que la peau a été fortement froissée, elle s'est contractée par endroits sous l'effet de l'humidité d'une façon qui a déterminé des plis profonds et même des déchirures. Pour l'aplanir à nouveau, il a fallu l'assouplir dans des bains de vapeur d'eau, l'étaler doucement, parfois même la couper légèrement en des endroits rebelles. Même ainsi, il est resté impossible de supprimer complètement les plis, spécialement dans la pièce *a*. Pour en obtenir néanmoins une reproduction qui fouille le plus possible toute la surface écrite, on a photographié à l'infra-rouge avec une longue pause sous le feu croisé de quatre projecteurs. Le résultat s'en voit dans les pl. CIII et CIV, et nous doutons qu'il soit possible d'obtenir davantage.

La photographie présentant nécessairement les distortions de l'original, il a paru opportun de lui adjoindre une copie dessinée où l'on a essayé, non seulement de reproduire fidèlement les caractères, mais aussi de restituer l'ordonnance primitive des lignes, autant que le permet un examen minutieux de la pièce elle-même et des raccords que suggèrent ses déchirures et ses traits (fig. 30 et 31). Nous n'avons d'ailleurs pas tenté une reproduction intégrale; laissant les zones trop détériorées, nous avons choisi de recopier la colonne droite de *a* et la colonne gauche de *b*. C'est surtout la première qui a exigé une reconstitution des lignes; la deuxième étant beaucoup moins déformée, nous avons préféré prendre un décalque comme base de la reproduction. Une telle copie est forcément interprétative. Il est souvent difficile de discerner si un trait s'interrompt réellement ou seulement par effacement local de l'encre, ou encore s'il se poursuit, et de quelle manière, dans un pli particulièrement étroit et durci. Les points et les petits traits surtout, qui accompagnent les caractères principaux, se confondent facilement avec des taches accidentelles. Nous avons décidé en chaque cas d'après ce qui semblait le plus probable, en préférant l'abstention à l'excès.

En résultat nous obtenons respectivement 24 et 23 lignes d'une écriture qui relève manifestement de la tachygraphie, et très probablement de la tachygraphie grecque. Non seulement on y discerne des lettres grecques comme δ , θ ou ϕ (a ll. 11, 23, 10) ou le sigle ✠ (a l. 11), mais encore on y reconnaît bien des tracés qui s'apparentent au système tachygraphique grec déjà connu. Une comparaison avec les *Greek Shorthand Manuals*, édités par H. J. M. Milne (London, 1934), par exemple, révèle de nombreuses analogies de formes, en même temps que

des différences. Il se pourrait que nous ayons ici une variété assez personnelle. En dépit des efforts de pionniers tels que C. Wessely et A. Mentz,⁽¹⁾ le déchiffrement de l'ancienne tachygraphie grecque est encore peu avancé. Les documents sont peu nombreux, surtout aux II^e et III^e siècles après J.-C. Si nos deux pièces, comme il est au moins vraisemblable, sont contemporaines de l'ensemble des documents trouvés à Murabba'ât, c'est-à-dire appartiennent au II^e siècle après J.-C., leur importance peut être grande. A défaut d'une interprétation que nous n'avons pas eu le loisir de tenter, nous les présentons d'une façon aussi objective que possible à l'étude des spécialistes.

⁽¹⁾ Voir notamment les articles de ce dernier dans *Archiv für Papyrusforschung*, viii, 1927, pp. 34-59; xi, 1935, pp. 64-73; xiii 1, 1938, pp. 61-75.

Handwritten text in Greek tachygraphy, consisting of approximately 15 lines of shorthand symbols and characters. The text is written in a cursive style with various abbreviations and symbols.

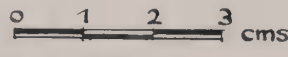


FIG. 30. Document en tachygraphie grecque n° 164 a.

Handwritten Greek text in tachygraphy, consisting of a vertical column of characters with various annotations and symbols on either side.

0 1 2 3 cms

FIG. 31. Document en tachygraphie grecque n° 164 b.

V

OSTRACA

165-8

(PL. CV)

165. FRAGMENT de poterie gris-rose, avec nombreuses zones noircies. Une ligne d'écriture, d'un style élégant. Au début $\Gamma\epsilon\mu$, suivi d'un empâtement où l'on croit reconnaître un \omicron surchargé par un α . Puis, après un intervalle, $I\omicron\nu$]. Peut-être deux débuts de noms, qui conviendraient bien à l'onomastique latine.

166. Fragment de poterie rose. On lit assez clairement $\eta\nu$. A droite et à gauche de ces deux lettres, ainsi qu'au-dessus de l' η , traces indistinctes; la lettre qui suit ν pourrait être α ou δ .

167. Deux fragments de marmite romaine; poterie rouge avec côtes. La cassure est fraîche, mais les deux fragments ne se laissent pas rapprocher avec certitude. Sur le fragment a , après une lettre incertaine, on croit lire $\alpha\delta\alpha$.

168. Fragment de poterie gris mat. On lit clairement les lettres latines: *crisius*. Ce nom ou ce mot ne semble pas attesté, mais il peut ne s'agir ici que d'une finale. On peut d'ailleurs comparer: *Cresius* (*CIL* ii 888), *Crisis* (*CIL* iii 3088; vii 193), *Crysis* (*CIL* iii 2698, etc.), *Chrisis* (*CIL* ii 3289), *Chrysis* (*CIL* ii 374, etc.), *Chrissius* (*CIL* iii 2506, mais cf. 8638), etc.

IV

Textes Arabes

INTRODUCTION

LES quarante-huit textes ou fragments de textes arabes sur papier provenant de Murabba'ât sont à peu près tous dans un très mauvais état. Ils ont été mis sous verre au Palestine Archaeological Museum de Jérusalem et remplissent maintenant quatre plaques. D'excellentes photographies ont été mises à ma disposition pour préparer l'édition.

Malheureusement, la grande majorité de ces textes sont de petits ou minimes fragments inutilisables, qui mesurent de moins d'un centimètre carré à 12 × 9.5 cm. Trois de ces fragments ont pu être choisis pour l'édition :

170 : le fragment d'un contrat d'achat.

171 : un texte magique.

172 : peut-être aussi un texte magique.

Il y a seulement deux textes complets : **169**, un reçu daté de 327 A.H. (938/9 A.D.), et **173**, un petit rouleau de papier contenant une incantation pour assurer bien-être et bon voyage et qui était probablement porté comme une amulette par son propriétaire.

Pour l'édition, j'ai été réduit aux photographies qui, si excellentes qu'elles soient, ne peuvent pas remplacer les originaux. Ainsi la question de savoir quels sont les fragments qui font partie d'une seule et même pièce n'a pas pu être résolue et une visite à Jérusalem, qui était projetée, n'a malheureusement pas pu avoir lieu, pour des raisons de santé. Dans ces conditions, je ne puis donner mon déchiffrement que sous certaines réserves. J'espère avoir une autre occasion de reprendre certains problèmes posés par des passages difficiles à lire.

J'ai adopté ici le même mode de publication que j'ai décrit ailleurs.⁽¹⁾ Les restitutions des lacunes ou des lettres disparues sont entre crochets droits [], les suppléments aux abréviations sont entre parenthèses (), les lettres biffées par le scribe sont entre crochets doubles [[]]. Les lettres imparfaitement lisibles ou douteuses sont indiquées par un point d'interrogation ; les lettres dont la lecture est impossible sont marquées par des points dont le nombre correspond à celui des lettres. Les notes de l'apparat critique sont placées en bas du texte arabe.

⁽¹⁾ *From the World of Arabic Papyri*, Le Caire, 1952, pp. 98-109; *Einführung und Chrestomathie zur arabischen Papyruskunde*, i, Prague, 1955, pp. 130-9.

TEXTES ARABES

169. REÇU

(PL. CVI)

Rabî' 327 A.H. (27. xii. 938–26. i. 939 A.D.).

Papier lisse, blanchâtre. 5·7 × 7·3 cm.

Le reçu est écrit au recto en cinq lignes avec une encre noire et d'une main assez élégante mais hâtive. Le papier était plié au milieu et parallèlement aux lignes d'écriture, les replis mesurant de bas en haut 0·7+1·5+1·5+0·9+0·8+0·7 cm. Le verso est vide.

Très bien conservé et complet.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ١
٢ [قد قبضت من ورثة ابو غسان عن كفر
٣ بصنون ثلث وثمان دینر لسنة سبع وعشرين
٤ وثلاثمائة وكتب ابرهیم بن حماز فی شهر ربیع
٥ الاول من هذه السنة توكلت على الله

Ll. 1–2. La lettre *Sîn* est marquée par une courte ligne oblique dans les mots *بِسْمِ* et *غسان*, cf. *Corpus Papyrorum Raineri*, iii, *Series Arabica*, ed. Grohmann, i i, p. 72 et note 4.

Traduction

- 1 Au nom de Dieu, le Miséricordieux, le Compatissant,
- 2 j'ai déjà reçu de la part des héritiers d'Abû Ghassân (du village) de Kafr
- 3 Baişanûn (?) un tiers et un huitième de dînâr pour l'année vingt-sept
- 4 et trois cent, et Ibrahîm ibn Ĥimâz (l')a écrit au mois de Rabî'
- 5 le premier de cette année. Je me suis confié (entièrement) à Dieu.

Notes

L. 1. Sur la *Basmala* fortement entrelacée dans la seconde moitié, cf. J. v. Karabacek, *Mitteilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer*, ii, 1887, p. 269.

L. 2. Ce mois de Rabî' 327 A.H. correspond à la période du 27 décembre 938 au 26 janvier 939 A.D.

L. 4. Sur le nom *حمّاز*, voir Ibn Qutaiba, *Kitâb ash-Shi'r wa-'l-Shu'arâ'* (éd. M. Grünert), pp. 113 3, 114 8. On pourrait aussi lire *حمّار*, *ib.*, p. 113, note 6.

L. 5. Sur la formule *على الله توكلت* à la conclusion des documents juridiques voir A. Grohmann, *Einführung und Chrestomathie zur arabischen Papyruskunde*, i, p. 117.

170. FRAGMENT D'UN CONTRAT D'ACHAT

(PL. CVI)

III/IV^e siècle de l'Hégire (IX/X^e siècle A.D.).

Papier blanchâtre. 7·4 × 8·1 cm.

Le texte est écrit au recto sur sept lignes avec une encre noire en *Naskhî* exercé, qui paraît dater du troisième ou quatrième siècle de l'ère musulmane. Au verso on distingue quelques mots en écriture plus grosse sur quatre lignes, qui ne permettent aucune conclusion au sujet du texte. Le papier était plié parallèlement aux lignes, les replis mesurant de bas en haut 1·5+3+3+0·4 cm.

Le fragment est déchiré sur tous les côtés; un petit morceau de la marge droite est conservé.

- 1 [. . .] ١
 2 [ابنت شمري . . .] ٢
 3 [والحدّ الثاني ينتهي إلى . . .] إلى غره والحدّ الثالث . . .] ٣
 4 [س] كنة جميع هذا البيت المذكور في هذا الكتاب ٤
 5 [و. . .] رح عنه بدينار واحد عينا ذهباً جيداً النقدي ٥
 6 [وعنه برأة قبض واستيفا شرا صحيحا] ٦
 7 [] ٧

L. 1. Les traces des trois lettres sont tellement indistinctes qu'aucune lecture n'est possible.

L. 2. La lecture ابنت est incertaine.

L. 5. عنه est ponctué dans l'original.

Traduction

- 1 [.]
 2 [fille de Shimrî]
 3 [Et la deuxième limite s'étend] jusqu'à et jusqu'à son canal; et la troisième limite
 4 [. habi]tants de toute cette maison mentionnée dans ce [contrat
 5 et [] . . . de cela par un dînar, pièce en or, [monnaie] excel[lente . . .
 6 et de cela en forme de quittance (attestant) bon accueil et réception complète, en forme d'achat valable
 7 [] [

Notes

L. 5. Sur cette formule, voir, p. ex., *Arabic Papyri in the Egyptian Library*, ed. Grohmann, i, n^{os} 69 16 f., 71 19-20.

L. 6. Sur la formule شرا صحيحا, voir *ib.*, n^{os} 70 17, 71 20.

171. FRAGMENT DE TEXTE MAGIQUE

(PL. CVI)

IV^e siècle A.H. (X^e siècle A.D.).

Papier lisse, blanchâtre, 6.2 × 6.9 cm.

Au recto, cinq lignes sont écrites à l'encre noire en beaux caractères *Naskhî*; la l. 3 contient des caractères magiques ressemblant à ceux de *Veröffentlichungen aus den badischen Papyrus-sammlungen*, v, n^{os} 135 (pp. 385-6), 141 (p. 409), la l. 4, les caractères de 'lunettes' employés très souvent dans les charmes, cf. *ib.*, pp. 390, 391, 398, 411-13, 441. Quelques mots sont ponctués.

Au verso, il y a une figure magique et trois lignes de caractères grecs. La première ligne est séparée de la seconde par un trait horizontal. Pour la figure magique, cf. *Veröffentlichungen . . .*, p. 409.

Le papier n'est pas bien conservé; quelques caractères sont fanés et trois côtés sont déchirés. La marge inférieure est la marge originale.

Le recto seul est publié ici. Le verso est édité avec les textes grecs, sous le n^o 157.

- 1 [.. حطب ا] ١
 2 [اد وتعلقه على عد] ٢
 3 (écriture magique) ٣

(caractères de lunettes)	٤
]هاكوا الى السلوك اذا نه[٥
]... اهلهادله وكلد له[٦
]... هنا ذكرهم [٧

L. 2. Le *Qáf* est ponctué dans le manuscrit.

L. 5. Le commencement de la ligne est effacé; au milieu on peut lire *السلوك* ou *الهلوك*. *Dhâl* est ponctué.

Traduction

- 1] bois à brûler . . . [
 2] . . . et tu l'attaches au . . . [
 3 (écriture magique)
 4 (caractères de lunettes)
 5] quand . . . [
 6] . . . sa parenté [
 7] . . . ici mentionné (?) . . . [

172. TEXTE RELIGIEUX OU MAGIQUE

(PL. CVI)

IV^e siècle A.H. (X^e siècle A.D.).

Papier floconneux, blanchâtre. 3·4 × 11·9 cm.

Au recto, trois lignes sont écrites à l'encre noire en caractères *Naskhî* un peu maladroits, sans points diacritiques. Le papier était plié au milieu, rectangulairement aux lignes, puis parallèlement aux lignes, les replis mesurant 1·2 + 2·2 cm.

Le papier est complet à gauche, les autres côtés sont déchirés.

نفل الحر بالولا [١
.. الله العلى العظيم [٢
[هو السميع ال[عليم]	٣

Traduction

- 1] par l'aide de
 2] . . Dieu, le Suprême, le Très Grand
 3] il est l'Exauçant, le [Sage

Notes

L. 2. Sur *الله العلى العظيم* cf. Qor'ân, Sura ii 255; xlii 4 (*وهو العلى العظيم*).

L. 3. Sur *هو السميع العليم* cf. Qor'ân, Sura ii 137; v 76; vi 13, 115; viii 61; x 65; xii 34; xxi 4; xxvi 220; xxix 5, 60; xli 36; xlii 6.

173. AMULETTE

(PL. CVII)

IV^e siècle A.H. (X^e siècle A.D.).

Papier blanchâtre, floconneux. 26·6 × 8·1 cm.

Le texte, qui est à l'encre noire et assez complet, se poursuit d'une face sur l'autre.⁽¹⁾ II

⁽¹⁾ C'est donc un nouvel exemple d'un 'vrai opisthographie' d'après la classification d'U. Wilcken, *Hermes*, *Arabic Papyri*, p. 28; *Einführung und Chrestomathie zur arabischen Papyrskunde*, i, p. 69.

contient 50 lignes dont les ll. 1-40 sont écrites au recto et les ll. 41-50 au verso. L'écriture *Naskhî*, irrégulière et d'une main maladroite, me paraît dater du quatrième siècle de l'ère musulmane. Les points diacritiques ne sont ajoutés que très rarement. Le papier était plié parallèlement aux lignes — les replis mesurant 2·2+2·5+1·8+1·7+1·9+2+2+2·1+2·9+2·8+2·7+2·7+1·9+1·6 cm. — et replié parallèlement à la marge latérale, les replis mesurant 3+3·2+2·3 cm.

Le papier est mal conservé, percé de trous, spécialement le long des replis; certaines parties du texte sont usées ou très mutilées. L'absence de points diacritiques et l'écriture indistincte rendent la lecture assez difficile. En outre, il y a toute apparence qu'un texte précédent (*textus prior*) a été lavé; ses traces sont encore assez visibles sous les lignes du texte qui couvre actuellement le papier (*textus posterior*). Évidemment, la lisibilité du texte n'est pas favorisée par ces circonstances, spécialement quand le texte postérieur est mutilé ou a souffert par usure et décoloration.

Sans doute le commentaire que je puis donner ici serait-il plus riche si j'avais pu utiliser ma collection de textes magiques, rassemblée pendant plus de vingt ans en prenant des copies dans les différents fonds de papyrus; malheureusement, elle a été complètement détruite en 1945 dans les événements d'après-guerre.

Les publications de textes magiques conservés sur papyrus, parchemin ou papier sont encore très restreintes. Je donne les références suivantes: *Arabic Documents from the Monneret Collection*, par D. S. Margoliouth et E. J. Holmyard, dans *Islamica*, iv, 1930, n° 1, p. 256; D. S. Margoliouth, *Arabic Papyri in the John Rylands Library*, 1930, xiii, nos 1-6, pp. 144-7; O. Loth, 'Zwei arabische Papyrus', dans *Zeitschrift der Deutschen morgenländischen Gesellschaft*, xxxiv, 1880, p. 691; A. Dietrich, *Arabische Papyri aus der Hamburger Staats- und Universitätsbibliothek*, 1937, n° 19, pp. 96-97; A. Grohmann, *Veröffentlichungen aus den badischen Papyrussammlungen*, v, pp. 250-95, 415-47.

Recto:

- | | | |
|----------|---|----|
| بسم الله | بسم الله الرحمن الرحيم [ح] | ١ |
| | وبالله [وعل]ى الله والى الله والعافية من الله [ه] | ٢ |
| | باسمك [يا] رب يا رهملال سهمهدان | ٣ |
| | [ا] ضاق اذا روى الوهم يتقربونا به بهوا | ٤ |
| | اسوا الربر ياه ولاه وه هى سربهى | ٥ |
| | سعدد دقول هى سلا ياه رب الخير هو | ٦ |
| | والله يا [ل]ه يا رحمن يالله يا رحيم يا غاز | ٧ |
| | أسئلك باسمائك الكثيرة الكبيرة | ٨ |
| | الرضية [ه]رضية العزيزة الممتنعة | ٩ |
| | التامة [ك]املة الطاهرة التى لا ينبغى | ١٠ |
| | ان يسما [به]ا احد غيرك يالله أسئلك باسمها | ١١ |
| | ئك التى لا [] ولا تزول التى لا يردّها شى من | ١٢ |
| | دونك المثوبة التى بها يتمّ عهدك التى تجيب | ١٣ |
| | من دعاك يالله يالله يالله أسئلك تكملة | ١٤ |

- ١٥ المسير ألا يقوا عليها شيء ولا يحملها
 ١٦ دونك [.. اسم] أنك اعلاها على ان أرفعها
 ١٧ رفعة [] سرا وأسطعها نورا
 ١٨ وأشرعها [ا] [ش]را [ع]ا وأنجحها نجاحا وأتمها
 ١٩ تماما وأكملها [ه]ا كمالا أسئلك وأدعوك باسمائك
 ٢٠ التي دعاك [ب]ها بهطاه... كل الخواتم
 ٢١ وبكرب ال [] []... [ال]تى دعاك وسمه...
 ٢٢ يفتكر من ال []... وال [ع]هد والاحلال و...
 ٢٣ والعدل [] وال... والعز والقوة والرحمة والقدرة
 ٢٤ والمرح والقر والفضل العظيم وباسمائك التي
 ٢٥ تقضى بها حوائج من شا وبها يقدم ويفيد وبا
 ٢٦ سمائك النقية المخصوصة المحجوبة ساعا
 ٢٧ وكسر وتصاليب وباسمائك العالية الطاهرة
 ٢٨ المطهرة الممدوحة الرفيعة الجليلة الكريمة
 ٢٩ الجميلة ياه ياه ياه هو هو هو يالله
 ٣٠ هو (ال)له الخالق الجليل البارى المتكبر المفرج
 ٣١ وال [ر]حيم الاعز الصمد الوهاب الودود
 ٣٢ الم [] [] المهيمن المتعال القدوس الرحمن
 ٣٣ الملك ال [] [] [] بها استغفرك وبها ادعو
 ٣٤ عزتك وبها أسئلك الشفا وبها اقضى
 ٣٥ حوائجي وبها فرج همي وبها اختف كربى
 ٣٦ وكرشدي من قلبى بها يالله يالله أفديتك
 ٣٧ وألهيتك وسا وبها ارجو نجوح ما طلبت
 ٣٨ منك مصرفة من الدنياى واخرى وبها ار
 ٣٩ جو الشفا لكل من استشفا بها
 ٤٠ وأسئلك صروف كل عاهة وقلبة يكون

Verso:

- ٤١ ابليس وجنوده واشياعه وتباعه
 ٤٢ ومن مردة [ة] الجن وجعل وثمان عهدا
 ٤٣ لأجسادهم [م] وقلوبهم سوى وساوسة
 ٤٤ وحيلة وت [ب]عة وهمزة ولمزة وتغبة
 ٤٥ ونفحة سم [] الله... ها غرورها

- ٤٦ عونتك [ش]فا هوزك [م]ن خدعات[?]
 ٤٧ ها سلا [م] حاخاتم بحاحمب بخاتم
 ٤٨ الاله الذي له ملك السماوات والارض
 ٤٩ وبخاتم الامى محمد صلى الله عليه وسلم
 ٥٠ وبخاتم سليمان بن داود

- L. 1. La lettre *Bâ* est ponctuée dans *بسم*.
 L. 4. Le *Dâd* est ponctué; la lettre précédente pourrait être un *Alif*, apparemment corrigé ou effacé.
 L. 6. Le premier mot *سجد* est corrigé; on peut lire le second *دحول* ou *دهول*, car la deuxième lettre n'est pas claire. La première moitié de la ligne reste obscure.
 L. 7. La dernière lettre n'est pas bien lisible; peut-être le mot est-il un des 'beaux noms' de Dieu, p.ex. *غاز* pour *غازى*.
 L. 11. Seule la partie supérieure de la lettre *Alif* est préservée dans le mot.
 L. 12. Après *لا* on peut lire *لى*, mais cette lecture est très incertaine.
 L. 14. *دعاك* est une correction de *دعاك*.
 L. 17. *واسطعها* est indistinct et très douteux; il semble que ce mot soit corrigé, mais on ne peut plus déterminer l'écriture originale.
 Ll. 21-22. La fin de la ligne est illisible.
 L. 23. *القوة* n'est pas sûr; le mot est corrigé sur un autre.
 L. 26. Je ne peux pas déchiffrer les derniers caractères.
 L. 33. L'épithète suivant *الملك* est presque entièrement détruite, mais les parties supérieures de deux *Lâm* sont encore conservées. Le *Kaf* de *استغفرك* n'est pas sûr; la lettre ressemble plutôt à un *Bâ* final.
 L. 40. *Bâ* de *فلة* est ponctué dans l'original.
 L. 41. Le manuscrit offre probablement *تمن*, la prononciation vulgaire de *ثمن*, très fréquente dans les papyrus.

Traduction

- 1 Au nom de Dieu, le Miséricordieux, le Com[patiss]ant. Au nom de Dieu,
 2 et par Dieu [et à] Dieu et chez Dieu, et le salut vient de Die[u].
 3 Par Ton nom, [ô] Seigneur, ô Lirhimlâl, Sahamhudân,
 4 [A]dâq, quand on rapporte l'opinion, qu'ils nous apportent avec intention (?)
 5? yâh, walâh, wah
 6 yâh, Maître de toute sorte de biens, Lui:
 7 par Dieu, ô D[ie]u, ô Miséricordieux, ô Dieu, ô Compatissant, ô Charitable (ô Vic-
 torieux?),
 8 je te prie par Tes noms, les nombreux, grands,
 9 désirables, [sa]tisfaisants, puissants, inabordables,
 10 parfaits, complets, purs, [avec lesquels] il ne faut
 11 nommer personne sauf Toi. O Dieu, je Te prie par Tes
 12 noms qui ne (?) . . . [.] pas et ne cessent pas, auxquels Toi seul réponds
 13 (par ?) la récompense, par lesquels Ton patronage est achevé, auxquels Tu réponds
 14 à celui qui T'invoque. O Dieu, ô Dieu, ô Dieu, je Te prie (d'agréer) l'achèvement
 15 du voyage, afin que rien ne l'empêche et (personne) ne l'impose
 16 sauf Toi. [. ? .] Tes [no]ms, plus grands qu'eux, de sorte qu'il (est) plus élevé qu'eux
 17 en élévation [] . . . et plus rayonnant qu'eux en lumière,
 18 plus courageux qu'eux en [co]jura[ge], plus réussissant qu'eux en réussite, plus parfait
 qu'eux

- 19 en perfection, plus accompli qu'eux en accomplissement. Je Te prie et T'implore par
 Tes noms,
 20 par lesquels T'implore tous les sceaux (?)
 21 et dans la tristesse . . . [] (avec) lesquels on T'implore et
 22 pense (?) le [] et la] promesse et la permission (le dénouement) et . . .
 23 et la justice [et la . . .] et la puissance et la force et la clémence et l'omnipotence
 24 et la gaieté et la persévérance et la grande grâce. Et par Tes noms par lesquels
 25 sont satisfaits les besoins de celui qu'Il veut, et par lesquels Il présente et donne. Et par
 26 Tes noms, les purs, les particuliers, cachés par
 27 et et croix. Et par Tes noms, les illustres, les purs,
 28 les purifiés, les loués, les sublimes, les grands, les nobles,
 29 les beaux: yâh, yâh, hua, hua, ô Dieu,
 30 Il (est) [Di]eu, le Créateur, le Grand, le Créateur, l'Incomparable, le Consolateur,
 31 le [Co]mpatissant, le plus Puissant, l'Éternel, le Bienfaiteur, le Bien-aimant,
 32 le [], le Protecteur, le Très Haut, le Très Saint, le Miséricordieux,
 33 le Roi, le []: par eux je Te demande pardon, et par eux j'implore
 34 Ta Majesté, et par eux je Te demande le rétablissement, et par eux je satisfais à
 35 mes besoins, et par eux mon chagrin est dissipé, et par eux mon souci est soulagé,
 36 et ma détresse détournée de mon cœur; par eux, ô Dieu, ô Dieu, je paye ma rançon à Toi,
 37 et je t'importune (?), et par eux j'espère atteindre ce que j'ai demandé
 38 de Toi comme prix (des choses) de ce monde et de l'autre monde, et par eux j'es-
 39 père le rétablissement pour quiconque demande à être guéri par eux.
 40 Et je Te prie de détourner tout dommage et maladie, fût-ce
 41 le diable et ses troupes et ses partisans et sa suite,
 42 et du retour des démons, et une rétribution et un prix comme engagements
 43 pour le[urs] corps et leurs cœurs, autre qu'insinuations (de Satan)
 44 et ruse et (mauvaise) cons[équen]ce et instigations (de Satan) et signe et faux témoignage
 45 et souffle du Dieu. Voilà Satan, voilà
 46 Ton secours, remède pour Tes créatures contre les tromperies.
 47 Voilà le Salut sceau (?) dans des amulettes cachetées par le sceau
 48 du Dieu qui a pouvoir sur les cieux et la terre;
 49 et par le sceau de l'illettré Muḥammad — que Dieu le bénisse et le sauve —
 50 et par le sceau de Salomon fils de David.

Notes

Ll. 3-4. الرهملال, سهمهدان, اضاق sont probablement des *nomina barbarata*. Des noms analogues se trouvent dans les charmes sur papyrus et dans la littérature magique, cf. *Veröffentlichungen aus den badischen Papyrussammlungen*, v, p. 441; *Papyri Schott-Reinhardt*, n° 811 17 ff.; *P. Monneret Arab.*, ii, nos 1 5 ff.; 2 9-10; 3 3-5, 17 f. et p. 257.

L. 5. Le commencement de la ligne est très obscur. ياه représente peut-être une transcription de ω (𐤨𐤨) dans les charmes grecs et coptes, cf. *P. Monneret Arab.*, p. 258.

L. 16. La relation des formes 'af'alu avec les mots précédents n'est pas claire, puisque le mot décisif pour le sens de la phrase est détruit par la lacune après دونك.

L. 45. Sur la suite des signes de clôture de la section, cf. *Corpus Papyrorum Raineri*, III, 1 i, p. 73.

L. 47. Sur سلام cf. *Veröffentlichungen aus den badischen Papyrussammlungen*, v, n° 157.

L. 49. Sur le prophète illettré, voir mon article 'Konnte Muḥammed lesen und schreiben?', dans *Museion, Veröffentlichungen der Nationalbibliothek in Wien*, Programmbuch (Vienne, 1920), pp. 9, 30-33.

INDEX DES MOTS HÉBREUX ET ARAMÉENS

I. INDEX GÉNÉRAL

HÉBREU

- אב**: אביך 45 5.
אבד: אבדו 45 7.
אבן: אבנים 30 15. ?
אדון: אדוני 30 27.
אדם: 43 5.
או: 22 1-9 11 30 3, 14.
אוצר: 24 B 19; אוצרה 24 C 17.
אזי: 42 5.
אח: אחי 45 8.
אחד: 30 8; אחת 22 1-9 1 46 6 48 5.
אחר 'après': 44 9 48 4; אחר־ה 30 27.
אחר 'autre': אחרים 22 1-9 3, 11, 12.
אחרי: 22 1-9 2; אחראים 30 24.
אין: 30 6, 28 45 4; איני 46 2.
איש: אנשי 43 2.
אל 'Dieu': 6 1 6.
אל 'a': 17 A 5 ? 6 1 7; ? אלך 30 19; אליך 17 A 2;
אלנו 42 5.
אל 'ne . . . pas': 17 A 2.
אלה 'mais': 45 8 46 6.
אלה 'eux': 24 B 18 C 16 E 13. ?
אלו: 45 7.
אללי: 42 5.
אם: 7 3 2 22 1-9 10 30 3, 14 44 6.
אמר: 17 A 1 24 B 5 C 5 D 5 E 4 I 1 5; אמור 42 6.
אן: 51 2 1. ?
אני: 22 1-9 4, 5 24 B 6 C 5, 14 E 5 H 3 L 6 1 30 5, 6,
 22, 25 36 1-2 1 43 3, 5 48 3.
אף: 42 5.
אצל: 45 5; אצלי 46 4; אצלך 42 7 44 4, 5; שהצלכם
 43 4.
ארבע: 30 8; ארבעה 22 1-9 13 29 9; ארבעת 24
 B 17.
אשה: אשת 30 6; אשתו 30 25.
אשר: 17 A 2. ?
את: 17 A 1 22 1-9 2 24 B 10, 12, 14 C 9 E 5 30 24
 50 1 1; ? אתה 22 1-9 6. Écrit ת: 22 1-9 2 24 A 8
 B 18 C 16 D 11 E 8, 10, 13 36 1-2 3 43 3, 5 44 6, 7,
 8, 9 46 3, 5.
את: מאתו 24 A 10.
- בוא**: יבו 46 7; תבו 44 2.
בין: 29 11. ?
בית: 30 2, 4, 8 42 1, 7 47 2; אבית 42 4; ביתי 44 3
 45 2; ביתך 17 A 1 30 27; ? ביתו 30 28.
בלא: 22 1-9 5.
בלו: 50 1 2.
בן: 7 2 2 22 1-9 21 24 B 3, 5, 6 C 3, 5, 19 D 20 E 2, 4
 (deux fois) J 3 29 verso 6 (deux fois) 30 34, 35
 39 3 2 40 3 42 2, 3, 4, 8, 9, 10, 11, 13 43 1, 2, 7, 8
 44 1 46 1, 3 75 1; dans les textes araméens: 23 verso
 1; ? orthographié בנ 74 3; ? בני 22 1-9 6 voir noms
 propres.
בשרון: 42 6.
בת: 29 verso 3 30 6, 26.
- גאולה**: גאלת 24 B 2 D 2 E 1 G 2 29 1, 9; גאולת
 22 1-9 1 24 A 1 30 8.
גג: 24 C 17 F 15.
גוי: גיים 42 5.
גמל: 46 4. ?
- דבר**, verbe: ידבר 17 A 2.
דבר, nom: 17 A 2 46 7, 8; דברים 30 6, 27; דברי
 48 2.
דגן: 45 3.
דחה: 22 1-9 5. ?
דגן: כ(ד)ונג 6 1 7. ?
דעת: voir ידע.
דר: 17 A 5.
דרום: 22 1-9 3, 12 30 4, 15, 17; voir 45 6.
- ה**, article: 22 1-9 3, 7, 11, 12 (deux fois) 24 B 5, 13
 (deux fois), 14 C 6, 9 (deux fois), 11, 12 D 14 E 5, 6, 8
 (deux fois), 9 F 9, 10 K 1 1 29 11, verso 3 30 3 (trois
 fois), 4 (deux fois), 7 (deux fois), 15 (deux fois), 16
 (quatre fois), 17 (deux fois), 18 (trois fois), 19 (deux
 fois), 22 (trois fois), 24 (deux fois), 28 (deux fois)
 42 1, 2, 3, 5 43 2, 4 44 10 48 3 58 4 1 74 8, 13 87 2.
הוא: 24 E 6 46 4, 8 50 2 2; מהו 'ce qui' 46 9; ה'
 42 4; הם 24 C 12 E 9.
היה: יהי 42 3; תהי 42 6; אהא 24 A 13 B 15 C 13
 E 11; אהי 45 6; יהו 44 5; impératif: אהוה 42 7;
 הוא 44 8; הוי 46 12; הוה 48 6.
- ב**: *passim* (voir aussi בית, בלא, בלו, ש); בו 30 4, 19,
 23 44 5 46 9.

הכה : 24 B 15 D 15.

הלז : 24 C 11 E 8 F 10.

הלל : 6 I 3.

—המ : 24 B 7, 13 C 6, 11 E 5, 8; voir מן.

? הנה, verbe: 22 יהנו 1-9 6.

l'et' : *passim*.

זבנות : 42 4.

זה : 22 1-9 12 30 4, 7, 16, 17, 22, 24, 26, 28; ? שהזה 24 B 12 C 9.

זוז : 22 1-9 4 30 21.

[זימון] : 45 7.

זית : 30 18; voir זיתים 47 5.

זרע : 30 2, 14.

חזו : 44 6.

חזק : Piel impératif חזק 44 7; והתחזק (*sic*) 44 7.

חטא : 30 2, 14 44 3, 9; חטאין 24 A 11 B 16 C 15 D 15 E 11.

? חיי, nom חיים 22 1-9 6.

חיה : 30 19.

חכיר : 24 B 8, 15 C 8, 13 E 10 F 7.

חכר : Parfait, 1^{ère} pers. sg.: חכרתי 24 B 13 D 13 E 8 F 7, 8, 10; écrit חכרת 24 C 6, 8, 11 E 5, 7.

חכרת : 24 K 1 I 1; ח(כ)רתתי 24 E 6.

? חלל : 49 1 2.

חמש : 27 B 10 E 10 30 14; חמשת 44 2.

חנטה : voir חטא.

חסיד : voir 46 4 et nom de lieu.

חסר : 22 1-9 11 30 3, 14.

חפץ : 30 23; תחפצו 44 6.

חרב : 45 7.

חרוב : 22 1-9 3; חרובים 22 1-9 12.

חרר : 30 25.

חתם : 29 9 30 9.

? טוב : 22 טובין 1-9 2.

יד : 24 B 2 D 2 E 2 F 2 I 1 2 49 1 2.

ידע : participe passif ידע 42 2; בדעת 44 4.

יום : 47 4; היום 24 A 6 B 13 C 6, 11 E 5, 8 H 4.

יפה : 24 B 16 C 15 D 16.

? יצתו : 47 5.

ירד : 24 B 12.

ירש : 22 1-9 3; ירשי 22 1-9 11; ירשו 30 22.

יש : 24 C 7 30 23.

ישב : 24 B 4 C 4 D 4 E 3 42 4.

יתיר : 30 3, 14.

כ : 6 I 7; voir ככה, כמה, כמו.

כבוד : 6 I 6.

כבל : 43 5.

כור : 24 B 17 D 16 E 12 44 3.

כי : 6 I 7.

ככה : 24 C 19 D 19 30 6, 25 42 6.

כל : 6 I 6 7 4 1 17 A 2 24 A 14 30 4, 19, 23 (deux fois), 25 36 1-2 3 42 7 43 5 46 7, 8 47 4 51 2 1; כול 24 B 13 C 18 D 12; orthographe incertaine : 24 B 16 D 18 48 5; ? כלם 22 1-9 2.

? כלאה : 30 3, 15.

כמה : 43 6.

? כמו : 22 כמו ש 1-9 6.

כן 'ainsi' : 7 3 2.

כן 'ici' : 46 4.

כסף : 22 1-9 4 30 20.

כתב : Parfait 3^e pers. sg. m.: כתב 24 D 20; même forme, avec le suff. de la 3^e pers. sg. m.: 42 8, 9 46 11 48 7; impératif : כתוב 50 1 2.

? כתב 'document' : כתבין 29 verso 3.

ל : *passim* (voir עצמת לי; ש) 24 E 6 30 6, 23, 28 48 3;

לך 17 A 1 B 15 C 13, 14 D 15 E 11 F 14 30 5, 20 42 3 44 9; לו 42 4 46 3, 6 (deux fois), 7; ליה (m.!) 44 9 48 5; להן 44 4 45 8; להם 45 4.

לוא : 7 3 2 24 B 11 36 1-2 4 42 6, 7 47 6 51 1 2; לוא 45 3 47 5; voir בלא, בלו.

לב : 44 6.

הלז : voir הלז.

לקח : 42 3; לוקח 22 1-9 11 30 3, 15, 22.

לתך : 24 E 12.

המ : voir מן et —המ.

מאמר : 24 C 20.

מדד : 24 A 16 C 17 E 11 F 15.

מה : 'ce qui' 46 9.

מזרח : 22 1-9 11 30 3, 16.

מחנה : 24 B 4 E 3; מחניה 42 2; voir 24 J 2.

מחסי : 6 I 3.

מי : 44 8.

מית : voir מת.

מכיר : 30 3, 16.

מכסה : 24 E 10 F 12.

מכר, verbe: 29 1, 10; 30 1, 10; מכרתי 30 4, 20.

מכר, nom: 22 1-9 12 30 4, 7, 16, 17, 22, 24, 28.

? מלחמה : 48 4.

מן 'ab, ex' : 7 5 2 24 A 6 B 7, 13 C 7, 10, 11 E 8 H 4

K 1 1 42 1 (trois fois), 3, 6 43 4 48 1, 2, 3 57 1 1; מ : 22 1-9 9 24 A 10 B 6 C 8 E 5, 7 H 3 30 15, 25 42 4 43 1 44 1 45 7 46 1; ממנה 24 A 9; מש 30 26;

voir —המ.

- מנה: מניתי 30 26.
 מערב: 22 1-9 3, 11 30 3, 15, 16.
 מקום: 22 1-9 2, 11 44 5, 7 49 1 1; voir 58 4 1.
 מרק: 30 5, 24.
 מת: Parfait: 49 2 1; מיתין 46 5.
- נטל: יטלון 44 10.
 נשיא: voir נשיא.
 נפש: avec le suff. de la 3^e pers. sg. m.: 24 C 19 D 20 36 1-2 6 42 10; sg. f.: 29 verso 3.
 נקה: ? וינקה 46 9.
 נקי: נקיות 24 B 17 C 15 D 16.
 נשאי: 6 1 4.
 נשיא: 24 D 3 F 3 G 3; נשיא 24 B 3, 9 C 3 D 18 E 2, 7 I 3.
 נתן: 43 5; יתן 44 9; נתן 46 3.
- סאה: 24 K 2 1; סאים 30 14; סאין 24 B 17.
 סוף, verbe: הסוף 45 3.
 סוף, nom: 24 B 14 C 12 E 9; ? לסופו 22 1-9 5.
 סלע: סלעים 30 21; ? סלעין 46 8.
- עד 'témoin': 40 1, 3 42 11, 12; dans les textes araméens: 18 12 21 1-3 26.
 עד 'jusqu'à': 27 B 14 C 11 E 9 45 3.
 עוד מעיד: 42 13 43 3.
 עולם: 30 6, 7, 25, 29; voir עלם.
 ? עיפרור: 24 L 5 1.
 על: 24 B 2 C 2, 17, 19 D 2, 17, 20 E 2 F 15 29 verso 3 30 22, 33 36 1-2 6 42 6, 10 43 8; עלי 24 C 18 43 3; עליו 30 3, 4, 15, 19 46 9; עלו 22 1-9 13; ? 6 1 4, 8.
 עלה: עלתי 42 5, 7.
 עליון: 6 1 3.
 עלם: 22 1-9 5, 6 (deux fois); voir עלם.
 עם: 6 1 6 47 3.
 עמוק: 24 F 11.
 עמר: לעמרך 46 2; עמר, impératif, 46 9.
 עמת: לעמת 24 C 18 D 19 30 6, 24.
 עני: עניאין 46 5.
 ? ענין: 46 9.
 עסה: voir עשה.
 עסר: voir עשר.
 עפר: 24 A 8 B 7 C 7, 9 D 11 E 6, 8 F 6, 9.
 עץ: 30 18.
 ערב 'veille': 24 B 14 C 12 D 14 E 9.
 ערב 'garant': ערבים 30 5, 24.
 עשה: עסתי 43 6; אעשה 7 3 2; עוסה 24 B 11 C 10 D 10; לעשות 30 23.
 עשר, verbe: מעשרת 24 B 17, 18; מעסרת 24 C 16 (deux fois).
- עשר, nom: 29 9; עשרים 30 8, 21; עשרין 24 B 1 D 1 F I G I K 2 1.
 עת: 17 A 2.
 ? עתה: 22 1-9 9.
- פטר: יפטר 46 9.
 פנים: פנך 30 6, 24; פניו 44 5.
 ? פסד: פסד 42 3; ונפסד 24 B 12.
 פצה: הפצתיך 42 6.
 פקד: פקדתי 44 8.
 פרה: 42 3.
 פרנס: פרנסין 42 1.
 ? פרען: 22 1-9 2, 10.
- צפון: 22 1-9 3, 12 30 4, 17.
 צריך: 46 2, 6, 8 48 5.
- קבלן: 22 1-9 4 30 5, 22.
 קובר: קובר 46 5.
 ? קדחין: קדחין 47 3.
 קים: 24 C 18 D 19 E 14.
 קנה: קנה 30 23.
 קצת: 24 B 7 C 7 F 6.
 קרב: קרבים 42 5.
- ראש: רוש 42 2.
 רבה: מרבא 30 19; [מרבן] 30 19; voir 46 9.
 ? רביה: 30 19.
 רגל: רגלכם 43 6.
 רום: רם 24 F 11.
 ? רעה: רעת 17 A 4.
 רצון: רצוני 24 B 6 C 6 E 5.
 רשות: 22 1-9 5; רשת 22 1-9 6; רשותו 30 28.
- ש, pronom relatif: 22 1-9 10, 13 24 B 4, 12, 15, 18 C 4, 9, 13 D 4 E 3, 6 (deux fois), 7, 9 F 7 30 3, 4, 15, 19 (deux fois), 23 (trois fois) 42 2, 3 (deux fois), 4 (deux fois), 5, 6 43 4, 5, 6 44 2, 9 45 4 46 3, 4, 8, 9 47 5 48 3, 4; של 22 1-9 2, 5, 6 30 26 42 1, 4 44 3 (?), 9 46 6 47 3; בש 24 B 11; בשל 46 7; ? כמו ש 22 1-9 6; מש 30 26; écrit שא 24 C 7.
 ? שאל: שאלהן 29 verso 3.
 שביל: 47 4.
 שבת: 44 6, 10.
 ? שום: 22 1-9 2.
 שלום: 42 2, 7 43 3 44 2, 8 46 2, 12 48 2, 6; שלום 17 A 1.
 שלוש: 24 D 16; שלושת 24 E 12.
 שלה: שלחת 17 A 1; תשלח 44 2; שלח 17 A 1.
 שלם: שלמות 24 A 12 E 10; voir שלום.

שמונה: 30 21; שמנה 27 B 17; שמונים 30 21.
 שמטה: 24 B 14 C 12 E 9.
 שמים: 43 3.
 שמנה: voir שמונה.
 שמע: שמע 17 A 2.
 שנה: 22 I-9 9 24 B 16 (deux fois) C 14 (deux fois), 18 (deux fois) D 15 (deux fois), 18 30 27 (deux fois); שנת 22 I-9 1 24 B 1 C 1 D 1 E 1 I 1 29 1, 9 30 8; שנים 24 C 12 E 9; שני 24 A 12 E 10.
 שנים: שנים 24 B 1 C 1 D 1 E 1 I 1 29 1, 9 30 21.
 שקל: שוקל 24 B 15 C 13 D 15, 17 F 14.

שש: ששת 24 D 16.

ת: voir את.

תאנה: תאנים 30 18.

תגר: 30 25.

תוך: בתוך 6 I 5.

תחום: pl. 22 I-9 2, 10 30 3; תחומי 22 I-9 11 30 16; תחומו 22 I-9 12 30 18.

תמיד: 6 I 5.

תקומה: 45 4.

תקן: תתקן 44 4.

ARAMÉEN

אב: אבא 87 1.

אדין: בדין 19 7, 8, 20, 21.

אז: 20 9.

אחד: 19 1, 12 21 I-3 6; voir aussi חד.

אחרי: 28 I-2 10; אחריא 26 I 4 32 4; אחריין 27 3;

אחראין 20 12.

אית: 21 I-3 16.

איתי: 72 I 4.

אם: 20 6, 8.

אמר: 28 I-2 1 72 I 4, 5 (deux fois), 9; תאמר 26 I 7 27 5; תאמרין 21 I-3 19; תמרין 19 10, 24.

אנה: 18 3, 5 19 2, 13 20 9 21 I-3 14, 17, 18 25 I 5, 6 28 I-2 6 (deux fois), 9 32 2 33 2 34 1.

אנהנה: 26 2 2 27 2 (écrit אנהנה).

אנף: אנפי 72 I 6; בנפי 18 3.

אנת 'toi' m.: 72 I 9.

אנתה 'femme': 20 3; אנתא 19 18; אנת 19 6; אנתת 26 I 3; אנתתי 19 16; אנתי 19 5.

אנתי 'toi' f.: 19 3, 14; אתי 19 17 20 3; אנת 21 I-3 12; את 19 5.

ארבע: ארבעה 33 1; ארבעת 25 2I 2.

ארמלו: 20 11 21 I-3 15.

אָרס? 28 I-2 4.

אתר: אתרא 28 I-2 2; voir aussi בתר.

ב: *passim* (voir אדין et בתר).

בטלן: 25 I 7 26 I 5.

בית: 20 7 25 I 4 9-10 1 31 3 1 4 recto 1; בת 20 9 21 I-3 14, 15; ביתא 21 I-3 14; ביתי 21 I-3 11;

ביתהון 21 I-3 15.

בעל: בעלין 20 9; 21 I-3 12.

בר: 8 I (2), 4 9 I 1 10 A II 3, 4, 5, 6 18 2, 3 (deux fois), 9, 10, 11, 12 19 3 (deux fois), 14, 26, 28, 29 20 18 25 I 4 4 1 27 6 28 I-2 6, 9, 12 33 2, 3, 5 38 4 2, 3, 4, 7 39 3 1 41 I-4 3, 4 5 1 61 2 72 I 2 73 3 74 8, 15, 16 76 1; dans les textes hébreux 22 I-9 3 (deux fois),

4 (deux fois), 11, 12 (deux fois) 29 1 (trois fois), 2, 10 (quatre fois), 11, 12 (deux fois), verso 4 (deux fois), 5 30 1 (trois fois), 4, 6, 9 (deux fois), 10 (deux fois), 11, 17, 26, 32 36 I-2 8 42 12 46 10; בני 20 2, 17; בניך 21 I-3 13; בנינא 21 I-3 15.

ברה: ברת 10 A I 1, 3 II 1, 2 19 4, (14) 21 I-3 2; dans le texte hébreu: 30 33; בנן 20 8 21 I-3 10.

בתר: בתרי 20 11 21 I-3 12.

גבר: 19 6, 19.

גט: 19 8, 21.

ד: 27 4 66 1.

דא: 71 2; דה 18 7 19 5.

די: 18 5, 8 19 5 (deux fois), 7, 10, 16, 17, 19 20 11 21 I-3 5, 13, 15 (deux fois), 17, 18, 19 25 I 7 13 2 26 I 1, 8 27 5 28 I-2 2 (deux fois), 10; 31 5 2; voir aussi די, זי, כדי.

דין: 20 3.

דך: 21 I-3 14 25 I 4 28 I-2 8 31 3 1 4 recto 1; voir דך.

דמי: דמין 31 I 2 33 3.

דן: voir כדן.

דנה: 18 6 19 2, 13 28 I-2 10 31 4 recto 1; דנא 19 17; voir aussi זנה.

דרה: דרתא 25 6 1.

דרום: דרומא 25 9-10 2.

הו: 72 I 7; המון 31 5 2; הנן 21 I-3 11.

הוה: 72 I 3, 4; הוית 19 5, 16 72 I 5, 8 2 2; תהוה 21 I-3 7; תהוא 20 3; יהי 19 9; יהין 21 I-3 11 (deux fois); להוא 20 6; להוי 19 7; להי 19 20; להוין 20 8; מהי 19 6, 18.

הוראה: 20 8.

הלך: תהך 20 7 21 I-3 12; אהך 21 I-3 14; מהך 19 6, 18.

הן: 18 7 20 7, 9 21 I-3 9, 10, 12, 14.

? הנה: יהנא 31 2 1.

- זבן : Peal: זבנת 18 5; זבניה 26 1 8; Pael: זבנת 23 5; זבן מוזבנה 25 1 6; מוזבנתה 26 1 3; מוזבנין 27 2.
 זבן, nom: זבנא 31 4 recto 1; זבנה 26 1 4.
 זוג : מזגהין 21 1-3 12.
 זוז : זוזין 18 4 20 5 32 2, 3, 4.
 זון : מתזנן 21 1-3 11; מתזנה 20 10 21 1-3 15; זון זי : 32 3 72 1 4, 5 (deux fois), 6, 7, 9; voir ד"י.
 זך : 32 2, 3 deux fois; voir דך.
 זמן : 19 10, 23 21 1-3 19 27 5; זמנא 18 5.
 זנה : 62 7 72 1 3, 5 (deux fois), 6, 7, 8; voir דנה.
- חד : חדה 20 1 23 1, 3; voir aussi אחד.
 חי : חיא 19 11, 25 21 1-3 20 25 1 3.
 חלף : גחלף 27 1 7; חלף 19 10, 24 21 1-3 19 27 5; חלף : חמש 18 6.
 חרב : חריבין 19 8, 22.
 חרו : חרות 23 1, 3 25 1 1.
 חרר : 26 1 5.
- טב : 20 5.
 טבע : טביע 20 5.
 טרפואה : טרפואח 8 1 3; voir nom propre טרפואה.
- ידה : אתודי 18 2.
 ידע : 72 1 4.
 יהב : 21 1-3 3 32 2; יהבנא 19 8, 21; יהבין 27 4.
 יום : יומא 19 2, 13 25 17 1 72 1 7, 8; ימין 12 1-3 15.
 ירה : הוראה voir.
 ירת : ירתיך 20 13 25 23 2; ירתכן 26 1 5.
 ית : 21 1-3 19.
 יתב : 18 4 19 3; יתבא 19 4, 15 35 1 ? 21 1-3 7; יתבן 21 1-3 11.
- כדן : כדי, קבל 20 3 21 1-3 11 25 13 2; voir קבל.
 כבר : 8 1 5.
 כדי : 19 11, 24 20 14.
 כדן : 19 9, 22.
 כל : 19 22 21 1-3 5, 10, 13, 15 25 13 2 26 1 5; כול 19 6, 8, 19, 21 20 13; כלן 27 3.
 כן : 18 7 72 1 5.
 כסה : מכסיא 20 10.
 כספא : 18 4 20 5 21 1-3 13 23 5 32 3, 4 33 4; כספא 25 1 5 32 2 (deux fois).
 כתב : 18 10 21 1-3 23; כתיב 72 1 6.
 כתובה : כתבתיך 21 1-3 10, 13, 16.
- ל : *passim*; voir קבל; לי 19 10, 24 20 3 27 5 28 1-2 2 (deux fois), 8 32 5; לך 18 8 20 11 21 1-3 16 23 5 27 4, 5 28 1-2 10 32 4 67 2; לכי 19 3, 7, 9, 10, 14, 20, 24 20 14; לנה 26 1 7 27 4; לכן 26 1 7.
- לא : 18 7 72 1 4.
 לאו ? : 32 5.
 לוש : תלוש 72 1 9.
 לות : 21 1-3 8; ל(ו)תך 21 1-3 19.
 לחם : 72 1 11.
- מאה : 32 3; מאתיך 32 2.
 מדנחא : מדנחא 25 1 4 9-10 1.
 מן 'qui ?' : 72 1 4.
 מן 'ab, ex' : 18 2 19 2, 3, 4, 5, 13, 15, 17 20 2, 4, 11, 13, 17 21 1-3 5, 11, 12, 17, 18, 23, 24 25 7-8 1 17 1 26 1 2, 5, 6, 8 27 3, 4 28 1-2 1 32 5 33 3 34 1 72 1 6, 10; מני 19 7, 20 21 1-3 13; — מ 18 8 21 1-3 12, 13, 14 25 13 2.
 מניה : מניה 18 3; ממניה 8 1 5.
 מנין : 8 1 1.
 מעל : מעלא 21 1-3 13 25 1 3.
 מערבא : מערבא 25 1 4.
 מפקא : מפקא 25 1 3.
 מרקא : מרקא 26 1 4.
 מתו ? : מתותך 21 1-3 16.
- נזקה : נזקן 19 9.
 נכסין : נכסין 18 8 20 4 27 3; נכסין 26 1 6.
 נמסא : נמסא 21 1-3 11.
 נפשא : נפשא 18 9 19 26 21 1-3 21, 23 27 6 28 1-2 11, 12.
 נתן : נתן 25 1 7; נתונך 26 1 5.
- סלע : סלעין 23 5 31 5 2.
 סלקת : סלקת 72 1 10.
 סערין : סערה 8 1 1.
 ספר 'livre' : 19 7, 20.
 ספרא 'scribe' : 21 1-3 22.
- עבד : אעבד 18 7.
 עד : 18 5.
 עכיר : עכיר 72 1 9.
 על : 18 9 19 26 25 1 7 27 6 28 1-2 11, 12 29 16 38 4 2 43 8; עלי 20 4 26 1 2; עליך 21 1-3 10, 13; עלה 25 1 3.
 עלא : 21 1-3 18 25 13 2 26 1 8 72 1 6.
 עלמא : 20 4 26 1 2, 6; עלמא 20 7.
 עמך : עמך 18 3 21 1-3 10; עמי 21 1-3 10; עמך 1-3 12.
 ענה : 72 2 2.
 עשר : עשר voir.
 ערבין : ערבין 26 1 4; ערבא 28 1-2 10; ערבא 32 4; ערבה 26 1 4; ערבין 20 12.
 עשרין : עשרין 20 1; עשרין 21 1-3 6 29 8 33 1; עשרה 18 4.

פטר : אפטרנך 21 I-3 9.

פרע : אפרוענך 18 6.

פשר : אפשר 18 6.

צבה : תצבין 19 7, 19.

קבל 'recevoir' : 32 3; מקבל 25 I 5 32 2 33 2.

קבל 'en face de' : כלקבל 72 I 6; לקבלכן 26 I 6;

לקובליך 18 8.

קדם : 19 5 25 23 2; קודם 20 13; קדמי 21 I-3 12;

קדמיך 21 I-3 14.

קדמת : 19 17.

קום : קאם 72 I 8; קימא 26 I 4.

קים : 19 9 20 6 26 I 2 28 I-2 10.

קמח ? : 72 I 12.

קנה : אקנה 18 8; אקנא 20 12; מקנה 23 7 31 I 3.

קצת : 32 5 72 I 11.

רב : רבא 25 I 5 1.

רבע : רבעין 19 10, 23.

ריק : 25 I 7.

רעו : רעותי 34 1; רעתי 19 2, 13.

רשו : רשות 32 5.

רשי : רשיא 19 6, 17; רשין 26 I 8.

שהד : 18 10, 11 19 27, 28, 29 21 I-3 27 40 2.

שערה : voir שצרה.

שאר : שארא 32 4.

שבע : שבעה 20 1, 15.

שבק : 19 2, 13; שבקין 19 8, 21.

שוה : השוהי 72 I 11.

שטרה : שטרא 20 14 21 I-3 19 26 I 7 28 I-2 10; שטרה 19 11, 24.

שלם : משלם 18 4 19 10, 23.

שמטה : 18 7.

שמע : 72 I 5.

שנה : שנת 18 1, 7 19 1, 12 20 1 21 I-3 1 23 1, 3 25 I 1 30 I 2.

שת : 19 1, 12.

תגר : 25 I 7 26 I 5 27 3.

תוב : אתבנך 21 I-3 10.

תלת : 25 I 1 66 1.

תלתו : תלתות 25 7-8 2.

תמימו : תמימותא 18 6.

תמן : 72 I 10.

תנה : מתנא 72 I 3.

תריך : 32 4; תרתין 18 1.

תרך verbe : מתרך 19 2, 13.

תרך nom : תרכין 19 7, 20.

תשלומה : תשלומתא 18 7.

תשלמה : תשלמתא 26 I 6.

תשע : תשעין 32 4.

II. NOMS DE LIEU ET GENTILICES

בית משכו : 42 1; אבית משכו 42 4.

הברך : 43 2.

גדי : בעין גדי 46 4.

גלגלה : 51 I 1 nom de lieu? voir nom propre.

[הגלילין] : nom propre? 52 2 1.

הגללאים : 43 4.

הברך : 43 2.

הנבלטא : 19 4, 15.

הרדיס : 24 B 4, 19 C 4 D 18 I 4; הרודיס 24 E 3, 11.

הרמנה : 28 I-2 1.

חסדין : מצד חסדין 45 6.

חרדונא : 20 16.

יהודי : 19 7, 19.

ירושלם : 25 I 1; ירשלים 29 1 (deux fois), 9, 11 30 8.

כסלון : 18 4; voir 30 1, 11.

מצד חסדין : 45 6.

מצדא : 19 1, 3, 5, 12, 16 72 I 10.

אבית משכו : 42 1; אבית משכו 42 4.

נבלטא : הנבלטא 19 4, 15.

נחש : בעיר נחש 24 B 8 C 7-8 E 6-7.

עין גדי : 46 4.

עינה ? : 21 I-3 7.

עיר נחש : 24 B 8 C 7-8 E 6-7.

צויה : 18 2 (deux fois).

צוק ? : 8 I 5.

ציון : 6 I 4.

הרמנה : הרמנה 28 I-2 1.

השלני : השלני 24 B 5, nom propre.

תקעו : 47 6.

III. NOMS DE PERSONNES

- אבי: 17 B 2.
אבשי: 22 1-9 3, 11, 12.
אבשלום: 18 2; voir 46 1.
? אדי: 22 1-9 4.
אוטרפלום: 29 1, 11.
? אוןפרניש: 46 2.
אחז ou אחי: 8 1 2.
אישטנו: 76 1.
אליעזר: 19 27 38 4 2 46 3 74 3, 7.
אלישיב: 20 2, 17.
אלעדה: 17 B 3.
אלעזר: 19 29 24 B 5 29 1, 12 30 1, 10 (deux fois), 32 41 1-4 11 42 1, 8, 9, 11 74 2, 8.
[אמרי]: 49 1 2.
ארצטון: 42 3.
בן עפלול: 43 7.
? בנרבי: 10 A II 6.
ברשבא: 25 1 4.
גבניס: 28 1-2 6.
גלגולא: 42 2; גלגולה 44 1; גלגלה 43 2 51 1 1, voir nom de lieu et 52 1 1.
[הגלילי]: 52 2 1.
גריס: 24 B 6 C 5 E 4.
דוסתס: 30 1, 6, 10, 26, 32 39 3 2.
דיונטס: 30 36.
הושע: 17 B 1; ? 36 1-2 7.
הלל: 7 2 2 24 B 6 C 5, 14 E 4 J 3.
הנדוד: voir נדוד.
הנסען: voir נסען.
הרדיס: 77 1.
זכריה: 18 3, 9 29 1, 10, 12.
חוני: 22 1-9 11 30 26, 33; voir חני.
[חוקן]: 22 1-9 23.
חוקא: 22 1-9 2, 4.
חוקיה: 22 1-9 7, 10.
חליפא: 22 1-9 3, 12 24 C 19.
חני: 30 6; voir חוני.
חניה: 10 A I 1.
חנין: 18 2 22 1-9 3, 12 30 4, 17 33 2.
חנינא: 22 1-9 3, 12 25 1 6.
חגינה: 27 6.
[חנכן]: 76 1.
חגנה: 19 29.
חגניה: 30 10.
חגנין: 38 4 4.
חסדי: 21 1-3 25.
חרקק: 8 1 4.
טרפראה (ou טרפואח): 8 1 3.
[יהון]: 20 18 23 verso 1 30 35 41 1-4 9.
יהודה: 20 18 24 E 4 29 10 (deux fois) 32 3 42 4, 10.
יהודן: 18 12.
יהוחנא: 18 11.
יהוחנה: 10 A I 1.
יהוחנן: 18 3, 9 21 1-3 26 25 4 1 29 2, 12 38 4 5 72 1 1, 3, 5 (deux fois), 6, 10 2 1 74 16; יוחנן 22 1-9 3 56 4.
יהונתן: 18 11 19 4, 15 24 D 5, 20 29 9 30 4, 6, 9 (deux fois), 10, 17, 26, 34 32 3 41 1-4 3 6 3 46 10; יונתן 46 1.
יהוסף: 8 10, 12 19 2, 3, 14, 26, 28 21 1-3 22 22 1-9 4, 5, 7, 21 24 C 5, 19 28 3 verso 1 29 10 verso 5 30 9, 34 41 1-4 6 42 3, 9, 12 (deux fois), 13 74 15; יוסף 28 1-2 6 31 3 1 4 recto 1; יוסה 46 1.
יוחני: 9 2 2 48 1.
יוחנן: voir יהוחנן.
יונתן: voir יהונתן.
יוסה: 46 1.
יהוסף: voir יהוסף.
יועזר: 17 B 4.
יכן: 56 5.
יעקב: 40 3 42 3; יעקוב 42 10, 13.
יקים: 74 6.
ישראל: 22 1-4 1 24 B 2, 3, 10 C 2, 9 D 2, 3, 18 E 2, 3, 7 F 2, 3, 8 G 2 I 1 2, 3 J 2 29 1, 9 30 8 42 7.
ישוע: 8 1 2, 4 29 verso 3 36 1-2 6 38 4 7 42 1, 2, 8 44 1; ישע 43 1.
ישמעאל: 38 2 1.
ישוע: voir ישוע.
כבלולה: 30 4, 17.
כוסבא: 24 B 3 C 3, 20 E 2 G 3; כוסבה 43 1.
כרשן: 17 B 3.
לוי: 74 16.
[ליא]: 73 4.
לעותון: 21 1-3 2, 3, 17, 18.
[מןושה]: 20 3.

מיצע : 74 5.
 מלכה : 19 27, 28.
 מנחם : 10 A II 4, 6 21 1-3 17 75 1.
 מנשה : 20 2.
 מריון : 10 A II 5 74 14.
 מרים : 10 A II 1 19 4, 14.
 מרימא : 10 A I 2.
 מתיה : 38 4 3.
 מתתא : 74 15.
 מתתיה : 10 A II 3 73 5.
 גודוד : 74 13.
 נמטר : 17 B 1.
 נסען : 74 8.
 נעדיה : 74 11.
 נקלה : 24 D 4, 20.
 נקסן : 19 3, 14, 26.
 נרון : 18 1.
 נתקא : 74 3.
 סימי : 30 9.
 עונה : 10 A I 3.
 עכיה ? : 74 10.
 עפלול : בן עפלול : 43 7.
 פדוי : 72 1 2.
 פדן [] : 56 2.
 פנחס : 28 1-2 9.

צבי : 17 B 2.
 קלבוס : 29 1, 10.
 קלופו : 33 5.
 קסר : לגרון קסר : 18 1.
 קרסמן : 75 1.
 רבא : 24 E 4; רבה : 38 4 3.
 רבי : בנרבי : 10 A II 6.
 שאול : 30 35 42 11 74 4; ? 36 1-2 8.
 שבא : ברשבא : 25 1 4.
 שבי ? : 29 10 verso 4.
 שדר : 49 2 1.
 שלום : 30 6, 25; שלם : 30 33.
 שלני : השלני : 24 B 5.
 [שמן] : 22 1-9 22, 24 31 1 4 37 2 6 41 1-4 10.
 שמעה : 29 2, 12 61 2.
 שמעון : 9 1 1 24 A 2, 7 B 2, 9 C 8, 20 D 2 E 2, 7 I 1 2
 28 1-2 9 29 10 (deux fois), verso 4, 6 30 9 31 4 verso
 2 33 2 39 3 1 41 1-4 4, 7 43 1, 8 44 1 48 1, 2 73 3
 74 1.
 שמעיהו : 17 B 4.
 שפירה : 29 verso 3.
 שקודא : 74 12.
 [תדן] : 24 H 2.
 תדטיון ? : 10 A I 4.

IV. NOMS DE MOIS

אדר : 20 1.
 אלול : 29 1, 9.
 מרחשון : 19 1, 12 22 1-9 1 25 3 1.

שבט : 23 1, 3 24 B 1 C 1 D 1 E 1 72 1 7.
 תשרי : 30 1, 8.

V. SYMBOLES ET CHIFFRES

‘1’ : 8 1 3.
 ‘1’ : 9 3 1, 2, 3 (deux fois).
 ‘2’ : 9 3 1 10 A I 4.
 ‘3’ : 8 1 1.
 ‘4’ : 9 3 2, 4 (deux fois), 6 (deux fois).
 ‘5’ : 9 3 5 10 A I 2 17 B 3 30 2.
 ‘6’ : 17 B 4.
 ‘8’ : 9 3 1 10 A I 1, 2, 3, 4, 6.
 ‘10’ : 17 B 2 23 1, 3.
 ‘14’ : 8 2 1 17 B 1 22 1-9 1 29 1.
 ‘16’ : 8 1 3.
 ‘19’ : 8 1 1.
 ‘20’ : 8 1 1.

‘21’ : 30 1.
 ‘30’ : 30 27.
 ‘33’ : 31 5 2.
 ‘40’ : 8 1 2 22 1-9 4.
 ‘50’ : 22 1-9 2.
 ‘88’ : 30 5.
 ק ‘qab’ : 8 1 1, 3.
 ס ‘séah’ : 8 1 1 (deux fois), 2, 3 2 1.
 ז ‘séah’ : 17 B 1, 2, 3, 4.
 ס ‘obole’ : 9 3 1 10 A I 2, 4.
 ר ‘denier’ : 9 3 1, 2, 3, 4, 5, [6] 10 A I 1, 2, 3, 4, 6.
 כ ‘tétradrachme’ : 9 3 1, 2, 3, 4, 5, 6.

INDEX DES MOTS GRECS ET LATINS

Les chiffres renvoient aux numéros, fragments, colonnes, lignes des documents. Tous les mots complets ont été relevés, à l'exception du *καί* et de l'article. On a laissé de côté les termes du n° 156, texte liturgique chrétien connu par ailleurs et tout à fait hétérogène à l'ensemble de la trouvaille. Certains mots incomplets ont été notés dans la mesure qui a paru utile. En plusieurs cas un point d'interrogation signale une incertitude particulièrement notable; mais d'une façon générale, c'est dans le passage auquel renvoie la référence que l'on trouvera notées les difficultés éventuelles de lecture ou d'interprétation.

I. INDEX ONOMASTIQUE

A. NOMS DE PERSONNAGES OFFICIELS

Empereurs:

- Δομτιανός* 117 16.
θεός Τραϊανός 117 12.
Αυτοκράτωρ Τραϊανός Ἀδριανός Καίσαρ Σεβαστός 115
 1, 19.
Α]υρήλιος Κόμμοδος Αν[τωνίνος 117 3.

Consuls:

- Μάνιος Ἀκίλιος Γλαβρίων* 115 1.
Βελλίκιος Τορκουάτος 115 1, 20.
Στατείλιος Σεο[υήρος 114 2.
 Préfet d'Égypte:
Λογγα]ίος Ροῦφος 117 7.

B. NOMS DE PERSONNES PRIVÉES

- A[* 89 8 124 II 2, 4.
Ααβαεί 103 b.
Ααβαί 94 b 1.
Ααζάηλος 94 a 12.
Ἀβδος 94 a 10.
Ἀγά 94 a 5.
Αἰαλάς 94 a 5.
Ακώς 92 II 6.
Ἀλεξᾶς 103 a 4.
Ἀμρα.] 115 verso.
Ἀναιουος 120 c 8.
Ἀναν] 115 verso.
Ἀνεωᾶς 89 20.
Ἀννάβ 94 a 13.
Ἀνουεῖ 91 II 1.
Αυρήλιος 116 a 7, 8, 10.
Βακεροῦ 94 b 3.
Βαρη..υ 94 a 7.
Βνει 104.
Γαδααθά 103 a 3.
Γαζω[89 15.
Γαλγουλά voir Σαλώμη.
Γαλσά 93 2.
Γίωρας 120 c 9.
Γο[90 a 8.
Γοδδάος 90 a 3, 7.
Γόργος 90 a 4.
Γω... 119 2.
Γώδαμος 103 a 2.
Δα[115 verso.
Δη[95 2.
Ἐζρων 89 17.
Ἐλεάζ 94 a 7.
Ἐλεάζαρος 94 a 13 95 1 107 a 120 b 2.

- Ἐλ(ε)αῖος* 115 3, 10, 12.
Ἐλ(ε)αῖος Σίμωνος 115 2, 3, 4, 6, 7, 10, 15, 17.
Ἐλ(ε)έζρος 90 f 1 95 8 120 c 6.
Ἐλίος 107 b.
Ἐλλήλος 90 e II 1.
Ερ[95 3.
Ευτράπελος 29 verso 1.
Ἰ[92 I 1 120 c 4, 6.
Ἰα[120 b 2.
Ἰα.] 121 4.
Ἰαζειδαῖος 95 3.
Ἰαθουρεί 94 b 2.
Ἰακω[103 a 3.
Ἰαν..ος 102 b 5.
Ἰερ[120 b 3.
Ἰήσους, 89 17, 19, 22, 23 91 I 4 94 a 6.
Ἰού 93 2.
Ἰούδας 92 I 3 II 4 119 3, 4.
Ἰσμαήλ 90 a 4.
Ἰσμᾶήλος 89 21 120 e 2.
Ἰω[105 120 h.
Ἰωάκωβος 89 15.
Ἰωάνης 118 verso 11; voir Σαλώμη.
Ἰωναθ[97 ab II 1.
Ἰωνάθης 95 2.
Ἰωσήπ 90 a 6 94 b 1.
Ἰώσηπος 89 2, 10, 12 90 g II 1 94 a 10 95 7 103 a 1.
Ἰωσίας 89 7.
Καιρας 103 a 2.
Κητα ? 103 a 1.
Κ[λέο]πος 29 verso 1.
Κραιτο ? 94 a 11.
Μαθθαῖος 103 a 3, 4.
Μάιορ 91 I 6.

Μαλχ(ε)ίων 91 II 3, 5 118 verso 1.

Μαριάμη 113 a 6.

Μωσῆς 91 II 2.

Ναθ(αναήλ) 89 8.

Νει[89 12.

Νεικάνωρ 120 b 4.

Νερω.. 92 II 3.

Νουνᾶς 90 a 2.

Π[89 4.

Παζμαῖος 91 I 4.

Πανδείων 91 II 4.

Σαλώμη 113 a 5 115 11 (bis), 116 c 1 116 a 8, 9.

Σαλώμη Ἰωάνου Γαλγουλά 115 3, 4, 5, 6, 7, 12, 16.

Σαμούηλος 91 II 1 94 a 4 119 2.

Σαούλος 94 a 9.

Σαρσαρά 91 I 5.

Σατια 94 a 6.

Σατορν[εῖνος 114 8.

Σίμων 91 I 7 II 7 92 II 3 94 a 8, 11 b 2; voir Ἐλεαῖος.

Σολειμᾶς 91 I 3.

Σ]ωφηρά 94 a 15.

Τεφφοου ? 91 I 7.

Φαλωνεί 92 I 3 94 a 8, 9.

Φεγφε...? 114 verso.

Φέλειος 94 a 12.

II. INDEX CHRONOLOGIQUE

Ἔτους ἑβδόμου Αὐτοκράτορος Τραϊανοῦ Ἀδριανοῦ Καίσαρος ὑπατευόντων Μανίου Ἀκιλίου Γλαβρίωνος καὶ Βελλικίου Τορκουάτου πρὸ ιδ̄ κ(αλανδῶν) Νοενβρίων Δύστρου ιε̄ 115 1-2.

Ἐπὶ ὑπά[των ...] Στατειλίου Σεο[υήρου ... πανέ]μου ὀγδόη κ[αὶ ... 114 1-3.

τῇ πρὸ μιᾶς καλανδῶν Σεπτεμβρίων πρώτων ταῖς ἔνγιστα 114 13-14.

III. INDEX GÉOGRAPHIQUE

Localités, régions:

τοπαρχεία Ἡρωδείου 115 2, 21.

ἀπὸ κ(ώμης) Γαλωδῶν τῆς περὶ Ἀκραβαττῶν 115 2, 22.

ἐν Βαιτοβαισσαιας 115 2.

ἐν κώμη Βαιτοαρδοῖς τῆς περὶ Γοφνοῖς 115 3, 22.

Γεζερων ? 92 I 6.

Γησχαλα ? 92 I 4.

Ἱεροσολυμ[114 4.

ὄρεινή 114 6.

] .αρειμ() 92 I 8.

] .ρακακεν 92 I 7.

Gentilices:

Κυρηναῖος 90 e II 1.

Μεσαραῖα 90 a 6.

Σειλωνεί 92 I 5.

IV. CATÉGORIES SPÉCIALES

(Références dans l'Index général VI)

Religion:

θεός

ἱερεὺς

μυθῶδες

Administration:

βασιλικὸς γραμματεὺς

διάταγμα

ἡγεμονεύειν

ὑπατεύειν

ὑπατος

ὑπομνηματισμός

χειρόγραφον

Armée:

λεγεὼν δεκάτη

οὐετρανός

Monnaie:

ἀργύριον

ἀργυροῦς

δηνάριον

στατήρ

τύριος

Mesures:

καβός

κόρος

σατά

V. SYMBOLES ET ABRÉVIATIONS

Symboles:

∟ = δραχμή (= δηνάριον) 115 5, 6, 12 118 verso 9, 12.

* = δηνάριον 114 verso.

4 = πυρός (ou σίτος) 89 14 90 a 3, 6, 7 b 3, 4, 5 c 1, 2 d 1, 2 e 1, 2 f 2 g 1 2 II 1, 2, 3 91 II 1, 2, 5 96 II 3, 4 100 3.

⊂ (en exposant) = ἡμιους 90 g I 2 92 a 3, 7, 12, 13, 16
b I, 2 98 I.

⊃ (en exposant) = ? 90 f II I g I I II 2.

⊥ = ? 98 I.

✱ 164 a II.

Abréviations (références dans l'Index général VI):

ἀπο(διδόναι)

ἀργ(υροῦς)

γ(έγραφε)

ζη(τεῖται)

ἴσ(ον)

κ(αβός)

κ(αλάνδαι)

κ(όρος), κ(όρος)

κρε(ιθή), κριθ(ή)

κ(ώμη)

ὄροβ(ος)

ση(μειοῦν)

φα(κῆ)

VI. INDEX GÉNÉRAL DES MOTS GRECS

αβ[108 a 4.

ἀ(γ)οράζειν 122 I, 2.

ἀδελφός 115 I4 116 a 8.

αἰρεῖν 115 I8.

ἀκολ[ούθως ? 117 4.

ἀλλά 108 b 5.

ἄλλος 111 2 114 I8 115 I6 117 6 144 I.

ἀμφιάζειν 115 9 116 a 9.

ἄν 114 I6, 20 115 9, II, I3, I7 (bis) 116 a 5, 8, IO.

ἀναγκάζειν 108 b 5.

ἀνανέωσις 115 5.

ἀνήρ 115 7, I7 117 I3.

ἀντί 116 a II.

ἀντιλέγειν 114 I4.

ἀξιόχρεος 115 I5.

ἀπάγειν ? 108 a I4.

ἀπαλλάσσειν 115 4.

ἀπεῖναι 116 a II.

ἀπέχειν 114 I2.

απλ[113 a 2.

ἀπό 115 2, 9 (bis), I3 116 a 5 118 verso 6.

ἀποδιδόναι 114 I2, I4, I6; ἀπο() 119 4.

ἀπόκριμα 113 a 8.

ἀπολύειν 115 4.

ἀποπέμπειν 116 a II.

ἀργύριον 114 IO, I2.

ἀργυροῦς 89 I, 5, 6, 9, II, I6, I9 90 g II 2.

ἀργ(υροῦς) ? 90 g I I.

ἀριθμεῖν 114 I2 115 6.

ασωφῆρ (= אַסוֹפֵר) 103 a I.

αὐτός 92 II 5 97 d 5 112 a I7 115 3, 8 (ter), 9 (bis), IO,

II, I2, I3, I5, I6, I7 (bis) 116 a 2, 5, II 119 3 150 a 3.

ὁ αὐτός 89 I3, I4, 24 90 c 2, 3 f 2 92 I 2 II 7 96 II 2, 3, 4

112 a I4 113 a 2 115 3, 4, 5, 6, 7, IO (bis), I2, I5, I6

124 II I, 3 136 a 2.

ἐαυτῆς 116 a II.

ἐαυτοῦ 29 verso 2.

βασιλικὸς γραμματεὺς 117 5, II.

βίος 115 IO 116 a 5, 9.

βούλεσθαι 116 a IO.

γαμεῖν 108 a 23.

γαμετή 115 5.

γαμικός 115 I5.

γεινία 116 a 3.

γίνεσθαι 115 I6 117 IO 120 e I.

γραμματεὺς voir βασιλικός.

γραπ[89 I3.

γράφειν ? 29 verso 2 134 d 2.

γυνή 108 a II 115 5.

δάνειον 114 I7.

δέ 108 a 5 112 a I2 113 a 7 114 I4 115 IO, I5, I7, I8

a 4 116 a 4, 8, IO.

δεῖμα ? 109 a 6, 7.

δεκαδύ(ο) 114 II.

δέκατος 114 7.

δεσμε[108 a 8.

δέχεσθαι 94 a 8.

δηλοῦν 117 I2.

δηνάριον 114 II 116 a I2 121 3; voir Index V.

διά gén. 89 3, 7, 8, IO, 20, 2I 90 a 3, 5 9I II 2 97 ab I 5

114 I8 115 I6 118 recto 119 3.

δια[109 a 2.

διάταγμα 114 I5.

διδόναι 96 II 5 97 ab I 9 II 3 122 3.

δισχ(ε)ῖλοι 116 a I2.

δύ(ο) 114 II.

δύστρος 115 2.

ἐάν 114 I4 115 8, I2, I4 a 4 116 a 4, 8, IO, II b I, 3.

ἐβδομος 115 I, I9.

ἐ(γ)γιστα 114 I4.

ἐγώ 108 a I7.

μου 98 2.

ἐμοῦ 114 I9 118.

ἡμῶν 97 ab I 5, 6 c I.

εἰ 113 a 7 115 8.

εἶναι 113 a 4 114 II, I7 115 5, I8 117 I5.

εἰς 114 I3.

εἰς 108 a IO 115 5, 6.

εἰσπράσσειν 114 I6.

ἐκ, ἐξ 90 a 2 92 I 2 II 4, 7 114 I5, I7, I9 (bis) 115 5, 9,

II, I7 116 a 9 120 c 9 122 3.

ἐ(κ)διδόναι 116 a 4.

ἐκτός 117 2.

ἐλεεῖν 108 a I2.

ἐλλημιστί ? 120 c 7.

ἐμπιπλάναι 109 a 5.

ἐν 108 a 4 112 a 9 115 2, 3, 22.

ἐνδιδόναι 117 9.

- ἐξομολογεῖν 115 2, 21.
 ἐπ(ε)ί 115 3.
 ἐπειδή 108 a 15.
 ἐπειδ[120 d.
 ἐπί 112 a 12 114 1.
 ἐφ' ὅσον 116 a 10.
 ἐπι[123 4.
 ἐπιδιδόναι 117 14.
 ἐπικτᾶσθαι 114 20 115 17.
 ἐπιφέρειν 115 16.
 ἐργαστη[133 c.
 ἔτος 115 1, 19 117 4.
 ἔχειν 94 a 7 108 b 6 115 8, 9 (bis), 13, 17 116 a 5, 8.

 ζη(τεῖν) 89 23.

 ἦ 114 16, 18 115 9, 11 116 a 11.
 ἡγεμονεύειν 117 17.
 ἡμέτερος 109 a 4.
 ἡμους 116 b 8; voir Index V.

 θέλειν 116 a 10.
 θεός 108 a 6 117 12.
 [θ]εραπε[108 a 10.
 θυγάτηρ 115 9 116 a 4.

 ἴδιος 115 13.
 ἱερεύς 117 10.
 ἴσ(ον) 90 a 3, 6, 7 b 3, 4, 5 c 1, 2 d 1 e 1, 2 f 2 g 1 2
 II 1, 2, 3.

 κ(αβός) 90 a 7 b 3 e 2 g 1 2 91 I 1, 2, 3 II 6 92 II 8 94 a 3,
 5, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 16, 17 b 1, 2 98 1.
 καβόν 97 ab II 2 e 8.
 κακός 109 a 4.
 καλάνδαι 114 13.
 κ(αλάνδαι) 115 1.
 καλεῖν 108 b 4.
 κατὰ 114 14 verso 115 7, 8.
 τὸ κατ' ἄνδρα 117 13.
 καταλλάσσειν 115 5.
 κεῖσθαι 112 a 12.
 κιθάριον ? 112 a 11.
 κληρονομεῖν ? 115 13.
 κληρονομία 115 14 116 a 7.
 κοινωνία ? 115 15.
 κολα . . 90 a 2.
 κ(όρος), κό(ρος) 90 c 1 (bis), 2 d 1 e 2 91 I 2, 6 92 I 7
 II 6 94 a 8, 10, 11 b 1, 2, 3 96 I 2, 3, 5, 6 II 2, 3.
 κόρος ? 97 e 1.
 κρε(ιθή) 91 I 1, 2, 3, 5, 6, 7.
 κριθ(ή) 90 c 1, 2 96 I 2 II 3.
 κριθή 97 c 2, 7 e 5.
 κρ[ιθή ? 89 18.
 κύριος 115 18.
 κυρίως 114 18, 21 115 18.
 κ(ώμη) 115 2.
 κώμη 115 3, 22.

 λαν[108 a 16.

 λέγειν 97 ab I 7 112 a 13, 14 113 a 6.
 λεγεών 114 7.
 λείπειν 108 a 2.
 λήγειν 117 4.
 λιθάριον ? 112 a 11.
 λόγος 114 22 115 6 121 4.

 μέρος 115 13.
 μετά acc. 116 a 11.
 μετ' ἄλλα 117 6.
 μετά gén. 116 a 8.
 μεταλλάσσειν 115 10, 12 116 a 5, 9.
 μέχρι 117 14.
 μέχρι οὗ 114, 16.
 μή 114 14.
 μηδεῖς 114 14 120 c 2.
 μήτε ? 109 a 1.
 μυθῶδες 109 a 3.

 νεκρ[108 b 3.
 νοένβριος 115 1.
 νομω.[108 b 6.
 νῦν 108 a 4 113 a 4.
 νυνεί 115 4.

 ὁ τοῦ 91 I 8 II 5.
 ὄγδοος 114 3.
 οἰκεῖν 115 3, 22.
 οἶκος ? 115 15.
 ὁμολογεῖν 114 9 115 4, 5.
 ὄρενή 114 6.
 ὀρίζειν 114 15.
 ὄριον ? 113 e 2 h 1.
 ὄροβος 90 a 5 b 3 101.
 ὄροβ(ος) 96 I 4, 6, 8.
 ὄς 89 18 90 a 2 92 I 2 97 ab I 10 112 a 9 114 11 (bis),
 12, 16, 20 115 5 (bis), 8 (bis), (9 bis), 13, 17 (bis) 116 a
 5, 8.
 ὄσος 116 a 10.
 ὄτι 97 ab I 7 108 a 9.
 οὐετρανός 113 a 7.
 οὐθείς 108 a 3.
 οὐκ 108 a 13.
 οὖν 108 a 4.
 οὐσία 116 a 7, 10.
 οὗτος 115 15 116 a 3.

 παιδεία 109 a 1.
 πάλαι 108 b 4.
 πάλιν 97 ab 6.
 πάνε]μος ? 114 2.
 παρά 89 18 97 ab I 10 115 6, 16.
 παραγγέλλειν ? 115 15.
 πᾶς 114 17, 18, 20 115 16 116 a 7.
 πάσχειν ? 115 14.
 πατρικός 115 14.
 πειράω 109 a 6.
 περί 115 2, 3, 12, 22 128 2.
 περισσ]ότερον ? 115 13.

πίνειν ? 112 a 5.
 πλανη[113 a 7.
 πλήρης 114 17.
 ποιεῖν 97 ab II 10 120 c 1, 3.
 πρ.[108 a 9.
 πράξις 114 17 115 16.
 πράσσειν 115 18.
 πρό 114 13 115 1, 20 116 a 8.
 προβιβάζειν 115 14.
 προγίνεσθαι 115 3.
 προγον.[109 a 3.
 προγράφειν 115 6, II 116 a 6.
 προθεσμία 114 15.
 προίξ 115 5, 6, 12.
 πρόσ 115 3.
 προσλαμβάνειν 115 5.
 πρότερον 115 10, 12.
 πρὸ τοῦ 115 3.
 προφέρειν 114 18.
 πρῶτος 114 13.
 πυρός voir Index V.
 πωλεῖν 97 e 3.

 σατά 97 ab I 4, 8, 9 II 5, 8, 9 e 7.
 σεπτέμβριος 114 13.
 ση(μειοῦν) ? 118 recto 1.
 σινη ? 97 ab I 8.
 σταθμοῦχος 117 8.
 στατήρ 114 11.
 στο.[108 a 5.
 στρογγύλος ? 112 e 3.
 σύ
 σου 114 18 (bis).
 σοι 114 10, 15, 17.
 ὑμῶν 113 a 6.
 συγγράφειν 115 2, 21.
 συμβαίνειν 115 3.
 σύν 115 5.
 συνάγειν 117 15.
 σύνβιος 115 3.
 συνβίωσις 115 4.
 συνειδέναί ? 108 a 13.
 σύνοψις 117 2.

ταπ[ητάριος ? 117 13.
 τάσσειν 117 16.
 τε 108 a 10 114 19.
 τέκνον 115 8.
 τελεῖν 114 15.
 τελευτή 115 13 116 a 11.
 τοιοῦτος 108 a 6.
 τόκος 114 16.
 τοπαρχεία 115 2, 21.
 τρέπειν 108 b 5.
 τρέφειν 115 9 116 a 4, 9.
 τριχῆν 122 1, 2.
 τρόπος 114 21 115 17.
 τύριος 114 10 115 5.

 υἱός 115 9, 12 116 a 5.
 ὑπάρχειν 113 a 4 114 20 115 8, 9, 11, 17 116 b.
 ὑπατεύειν 115 1.
 ὑπατος 114 1.
 ὑπέρ 114 18.
 ὑπό 117 5.
 ὑπολείπειν 113 a 3.
 ὑπομνηματισμός 117 8.

 φακῆ 90 a 3.
 φα(κῆ) 91 I 4 II 6 96 I 7.
 φέρειν 115 18.
 φερνή 116 a 6.
 φεύγειν 108 a 9.
 φλέγμα 112 e 5.
 φύσις 108 b 5.

 χαίρειν 114 8.
 χάρις 115 4.
 χ(ε)ῖρ 122 3.
 χειρόγραφον 114 19.
 χηρεύειν 116 a 10.
 χρόνος 116 a 10.
 χώρα 113 a 2.

 ὡς 115 9.
 ὥστε 108 b 6.
 ὠφελεῖν 112 a 9.

VII. INDEX DES TEXTES LATINS

C. Iulius R. [158 abc 6.
 f(ilius) Fab(ia) 158 d 2.
 ex K(alendis) 158 abc 1, 7.
 pr(idie) k(alendas) 158 abc 8 e 3.
 ianuar(ius) 158 abc 2, 7.
 iul(ius) 158 h 2.
 sept]embri() 162.
 ab 158 abc 6 f I k I 163 e 2.

absque ? 160 7.
 calliga ? 163 e 2.
 cum 160 8.
 dies 158 g 2, 3, 4.
 esse 163 a 2 b 1.
 heredes 158 abc 3.
 id 160 2.
 isdem 158 abc 5 ij 2 l.
 mars ? 163 b 2.
 ubique ? 160 3.

VIII. OSTRACA GRECS ET LATIN

Γεμ . 165.
 Ιου[165.

Crisius 168.

INDEX DES NOMS ARABES

A. NOMS PROPRES

ابو غسان 2 169

ابنت شمري 2 170

ابرهيم بن حماز 4 169

B. NOMS DE LIEUX

كفر بصنون 3-2 169

C. NOMINA BARBARA

لرهملال 3 173

هي 5, 6 173

ولاه 5 173

وه 5 173

ياه 5, 6, 29 173

اضاق 4 173

دقول 6 173

سربهي 5 173

سفخذ 6 173

سلا 6 173

سهمهدان 3 173